8
3-F
6
31M F
9

HISTOIRE
DE
FRANCE,
Par le P. DANIEL.

TOME IX.

24

BIBLIOTECA NAZ.
ROMA
VITTORIO EMANUELE

6.31.F.9

HISTOIRE
DE
FRANCE,
DEPUIS L'ETABLISSEMENT
DE LA
MONARCHIE FRANÇOISE
DANS LES GAULES.

Par le P. G. DANIEL,

DE LA COMPAGNIE DE JESUS.

NOUVELLE EDITION,

Revue, corrigée, & enrichie d'une Table générale des Matières.

TOME NEUVIEME.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

A AMSTERDAM, chez Fr. Changuion, J. Catuffe, & H. Uytwerf.
A LA HAYE, chez P. Gosse, J. Neaulme, A. Moetjens, & A. van Dole.
A UTRECHT, chez E. Neaulme.
M. DCC. XLII.

HISTOIRE
DE
FRANCE.

SUITE DU REGNE
DE
CHARLES VIII.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

LE Roi voyant par la soumission de Pierre de Médicis, les plus grandes difficultés de son expédition applanies, continua sa route, & arriva le huitième de Novembre à Luques, où les habitans le reçurent avec de grands honneurs, & le reconnurent comme leur souverain Seigneur. C'est le titre qu'ils lui donnérent. Il alla de là à Pise, où la joie fut extrême. Cette Ville étoit fort animée contre les Florentins, qui depuis qu'ils s'en étoient rendus les maitres, l'avoient traité fort durement: car il y avoit eu de tout tems une grande antipathie entre ces deux Villes.

1494. *Le Roi est reçu à Luques & à Pise.*

Dans le tems que le Roi y faisoit son entrée, le peuple commença à crier de tous côtés, *Liberté, Liberté.* C'étoit à l'instigation de Galéas de Saint Sé-

Cette dernière Ville fait frapper une

1494. Séverin & du Comte de Beljoyeuſe ; que le Duc de Milan avoit laiſſés auprès du Roi. Leur deſſein étoit de faire ſouſtraire cette Ville à la domination des Florentins par l'autorité de ce Prince, dans l'eſpérance que cette ſouſtraction étant une fois faite, il y auroit plus de facilité à la remettre ſous la domination de la République de Gènes. Le Roi aiant demandé ce que ces cris vouloient dire, on le lui expliqua, & il accorda aux habitans ce qu'ils ſouhaitoient. Dès qu'il eut lâché la parole, ſans avoir aſſez prévu les ſuites de ſa réponſe, ils coururent au pont de la Ville, où il y avoit un pilier ſur lequel étoit la figure d'un lion, qui repréſentoit la Seigneurie de Florence: ils l'abattirent, le jettérent dans la rivière, & firent quelques jours après mettre à la place, la Statue équeſtre du Roi l'épée à la main, dont le cheval fouloit aux piés le lion de Florence. Ils frappérent de la monnoye à ſon coin, où l'on voyoit autour de l'Ecu de France couronné, ces paroles, CAROLUS PISANORUm LIBerator.

Médaille à ſon honneur, comme au Reſtaurateur de ſa Liberté.

Comines l. 7. ch. 7.

Néanmoins, comme il ne vouloit pas mécontenter entièrement la République de Florence, il ne permit pas qu'on chaſſât de la Ville les Officiers Florentins, & ordonna qu'ils y exerçaſſent la Juriſdiction à l'ordinaire: mais il mit garniſon dans le Château neuf avant ſon départ pour Florence.

Les Florentins ſe ſoulèvent contre

Il apprit en chemin que les choſes y étoient bien changées à ſon égard. Cette Ville avoit eu de tout tems l'inclination fort Françoiſe, & c'étoit contre le

le ſentiment de la République que Pierre de Médicis avoit fait ſa ligue avec le Pape & Alphonſe d'Arragon; mais ce qui s'étoit paſſé à Piſe avoit extrêmement animé le peuple. Pierre de Médicis, qui y étoit retourné afin de faire tout préparer pour l'entrée du Roi, fut obligé d'en ſortir au-plutôt, appréhendant pour ſa vie: les Places qu'il avoit livrées aux François, ſans conſulter le Conſeil, & l'indépendance qu'il affectoit en toutes occaſions dans le gouvernement de la République, le faiſoient ſoupçonner depuis longtems, & non ſans raiſon, de vouloir attenter à la liberté de ſa patrie, & de penſer à en uſurper la Souveraineté, à la faveur de l'Armée Françoiſe. Ces ſoupçons ſoulevérent les Florentins contre lui, & ſes maiſons & ſes autres biens furent pillés. Incertain du parti qu'il devoit prendre quand il fut ſorti de Florence, il délibéra s'il viendroit ſe jetter entre les bras du Roi: mais il ſavoit combien ce Prince avoit été irrité contre lui, au ſujet de la ligue qu'il avoit faite contre la France; & il craignoit que ſa ſoumiſſion forcée, quelque avantageuſe qu'elle dût être aux affaires des François, n'eût pas entièrement réparé ſa faute, & qu'on ne voulût gagner les Florentins aux dépens de ſa tête. C'eſt pourquoi il ſe retira à Boulogne, & de là à Veniſe, où il fut reçu avec quelque difficulté, les Vénitiens appréhendant de chagriner le Roi.

1494. *Pierre de Médicis.*

Cependant ce Prince arriva au Pont du Signe à ſix milles de Florence, où il s'arrêta cinq ou ſix jours, pour laiſſer ralentir la prémière fougue des Florentins, & pour attendre l'arrivée d'Aubigni, à qui il avoit envoyé ordre de le venir joindre avec ſes Troupes. On délibéroit dans le Conſeil de France & dans celui de Florence, de la réſolution qu'il y avoit à prendre dans cette conjoncture. Pluſieurs conſeilloient au Roi de déclarer la guerre aux Florentins, & de prendre cette occaſion pour s'emparer de cet Etat; & l'Armée ſouhaitoit fort qu'on fît le ſiège de Florence, pour s'enrichir du pillage d'une

Journal du voyage du Roi Charles VIII.

1494. ne des plus puiſſantes & des plus riches villes de l'Europe.

D'autres propoſoient au Roi d'appeller auprès de lui Pierre de Médicis, & de le rétablir dans l'autorité qu'il avoit eue dans Florence. Philippe de Breſſe Prince de la Maiſon de Savoie ami de Médicis inſiſta fort là-deſſus, & l'emporta malgré l'Evêque de Saint Malo, aſſurant qu'une telle obligation rendroit ce Seigneur inébranlable dans le parti de France. Le Roi lui écrivit à Boulogne, où il le croyoit encore: mais il étoit déja allé à Veniſe; & la réſolution que les Florentins prirent de recevoir les François dans leur Ville, fit qu'on ne ſe mit plus en peine de lui.

Ils envoyent des Députés au Roi.

Ils envoyérent des Députés au camp, & après bien des négociations, où on leur fit comprendre le danger auquel ils s'expoſoient, s'ils continuoient de mécontenter le Roi, il fut conclu qu'il entreroit dans la ville de la manière qu'il le jugeroit à propos, & qu'on y fourniroit à l'Armée toutes les choſes dont elle auroit beſoin.

Ce Prince fait ſon entrée dans leur Ville.

Il y fit ſon entrée le Lundi dix-ſeptième de Novembre. Les plus conſidérables des citoyens vinrent hors des portes lui préſenter les clés, & lui firent hommage & ſerment de fidélité. Les rues de la Ville étoient magnifiquement parées. Tous les Corps vinrent lui rendre leurs reſpects; & jamais cérémonie ne fut plus ſemblable à la prémière entrée de nos Rois dans la Capitale de leur Royaume après leur Sacre. Toute la Cour & toute l'Armée marchoient en ordre, chacun ſelon ſon rang & ſa dignité, & le Roi au milieu de ſa garde & de tous les grands Seigneurs de ſa Cour.

La bonté avec laquelle il reçut tous ceux qui l'approchérent, charma les Florentins; mais elle ne diminuoit rien de la crainte que leur donnoit une Armée entière dans l'enceinte de leurs murailles. Ils avoient eu ſoin d'y faire auſſi entrer un grand nombre de Troupes, tous les Bourgeois étoient armés, & tous les Sujets de la République avoient ordre de

ſe

1494.

ſe tenir prêts à venir au ſecours de la ville au prémier ſignal.

Ces précautions priſes par les Florentins, n'étoient pas ignorées des François qui s'en inquiétoient peu: car s'il eût été queſtion d'en venir aux armes, ils n'auroient eu affaire qu'à des gens, qui pour la plupart occupés de leur trafic, n'avoient jamais manié l'épée, & n'étoient redoutables que par leur nombre: mais l'intention du Roi n'étoit pas d'employer la violence ſans une grande néceſſité; il vouloit ſeulement tirer tout l'avantage qu'il pourroit de leur embarras, pour ſe faciliter la conquête de Naples.

Il prétend la retenir à titre de conquête.

Non ſeulement il leur propoſa de lui prêter une groſſe ſomme d'argent; mais encore il leur fit entendre que la ſeule crainte de ſes armes lui aiant fait ouvrir les portes de leur ville, elle lui appartenoit à titre de conquête, & qu'il prétendoit y laiſſer des Officiers qui euſſent un Tribunal pour rendre juſtice en ſon abſence, & cela à perpétuité.

De telles propoſitions ne pouvoient manquer d'effaroucher étrangement ces Républiquains, qui ſe voyoient ſur le point de perdre leur liberté. Il y avoit ſur cela de fréquentes conférences entre le Conſeil du Roi & celui de la République, où l'on paroiſſoit ne vouloir point ſe relâcher ni de part ni d'autre. Les eſprits s'aigriſſoient de plus en plus; chacun dans la Ville ſe tenoit ſur ſes gardes, les Florentins contre les François, & les François contre les Florentins: lorſqu'enfin la hardieſſe d'un ſeul homme termina tout par un coup d'emportement, que le ſuccès juſtifia.

Hardieſſe de Pierre Capponi à cette propoſition.

Il s'appelloit Pierre Capponi, un des plus conſidérables de la Ville de Florence par ſa naiſſance, par ſes richeſſes, par ſes emplois, & par ſon eſprit, connu & eſtimé du Roi comme tel, parce qu'il avoit été peu de tems auparavant Ambaſſadeur en France, & qu'étant ennemi de Pierre de Médicis, il avoit toujours tâché ſecrettement d'entretenir la bonne intelligence entre le Roi & la République, dans le tems que Médicis ſe liguoit avec le Pape & Alphonſe d'Arragon.

Guicciardino l. 1.

1494. Ce Seigneur, accompagné de trois autres Députés de la République, conféroit avec les Miniſtres de France en préſence du Roi, qui voyant qu'on n'avançoit rien, dit qu'il n'étoit point queſtion de perdre davantage de tems à conteſter; qu'il s'en tenoit à ce qui étoit contenu dans un papier qu'il mit entre les mains de ſon Secrétaire d'État, qu'il falloit que Meſſieurs de Florence en paſſaſſent par-là, & il ordonna au Secrétaire de le lire. Ce papier contenoit les propoſitions dont j'ai parlé.

Capponi perdant patience à cette lecture, ſe lève, arrache le papier au Secrétaire, le déchire, & le viſage enflammé de colère; *Puiſque vous perſiſtez*, dit-il, *dans des demandes ſi injuſtes & ſi honteuſes à ma patrie, on voit bien que vous voulez la guerre; hé bien*, ajouta-t-il, *faites ſonner vos trompettes, & nous ferons de notre côté ſonner notre tocſin*; & ſur le champ il ſortit de la ſalle.

Le Roi change de deſſein.

Cette hardieſſe, qui fut d'abord traitée d'audace & d'attentat contre le reſpect dû à la Majeſté Royale, déconcerta le Conſeil du Roi. On crut que Capponi, dont on connoiſſoit d'ailleurs la prudence, ne s'étoit point échappé juſques là ſans y avoir bien penſé, & ſans être ſûr d'être bien ſoutenu. On enviſagea le péril de la perſonne du Roi enfermé dans une Ville, bien eſcorté à la vérité, mais au milieu d'un peuple nombreux, armé, & jaloux de ſa liberté à l'excès. On fit réflexion que la priſe de Florence n'étoit point la fin de l'expédition qu'on avoit entrepriſe; que quand on réuſſiroit à la ſoumettre par la force, cela même révolteroit tous les autres petits Etats d'Italie; qu'il faudroit y laiſſer une très groſſe garniſon pour la contenir dans le devoir, & que ce détachement diminueroit beaucoup l'Armée deſtinée à la conquête de Naples; que ſi par quelque malheur les choſes tournoient mal en cette occaſion, on ne pourroit avancer plus loin; & même, que vu la rigueur de la ſaiſon, & les mauvais deſſeins dont on ſoupçonnoit le Duc de Milan, on ne ſeroit pas trop ſûr du retour.

Ces

Ces considérations firent qu'on changea de manières. On jugea à propos de rappeller Capponi, avec les autres Députés de la République : & après lui avoir fait quelques reproches de son emportement, qu'on excusa par son zèle pour la Patrie, on proposa des conditions plus tolérables ; & enfin, il fut conclu que le Roi pardonnant à la République de Florence tout le passé, elle feroit alliance avec lui, & demeureroit dans son ancienne liberté sous la protection de Sa Majesté ; qu'elle lui laisseroit jusqu'après la conquête de Naples, Pise, Livourne, & les autres Places que Médicis avoit déja livrées ; que le Roi laisseroit à Florence deux Agens, sans la participation desquels la République ne pourroit entrer en aucune négociation avec les autres Princes ou Etats, ni se choisir un Capitaine Général ; qu'elle fourniroit au Roi cinquante mille ducats ; qu'elle pardonneroit aux Bourgeois de Pise ce qui s'y étoit fait au passage de ce Prince ; qu'elle annuleroit l'Arrêt de confiscation publié contre Pierre de Médicis & contre toute sa Maison, à condition néanmoins, qu'il n'approcheroit point des confins de la République, & ses frères de la ville de Florence, plus près que de cent milles d'Italie. Ce furent-là les principaux Articles du Traité, qui furent jurés dans la grande Eglise par le Roi & par les Députés de la République.

1494. *Et se contente de faire alliance avec cette République.*

Il y avoit déja huit jours que ce Prince étoit à Florence, & il en partit deux jours après, savoir le Vendredi vingt-huitième de Novembre, pour aller à Sienne. C'étoit pareillement une République fort riche, & qui ne cédoit en puissance qu'à celle de Florence, dont elle tâchoit d'empêcher les accroissemens, de peur d'en être opprimée. C'est ce qui fit qu'elle se comporta à l'égard du Roi d'une manière toute différente des Florentins ; car au-lieu que ceux-ci avoient voulu prendre des précautions contre les François, pour empêcher qu'ils n'attentassent à leur liberté, les Siennois au contraire, pour marquer au Roi leur joie de son arrivée, & la confiance qu'ils avoient en sa protection,

Il part pour Sienne qui le reçoit avec de grands honneurs. La Vigne, Journal du voyage de Charles VIII.

firent dépendre leurs portes, & abattirent une partie des murailles où elles étoient attachées, afin que l'entrée fût plus large & plus aisée. Il y avoit en divers endroits de la ville des inscriptions à la louange du Roi, en l'une desquelles on lisoit ces mots Latins, *Karolus octavus Divinæ missionis Francorum Rex Christianissimus, manus Italiæ, liberator Romanæ Ecclesiæ, fideique amplificator sanctissimæ.* C'est-à-dire, *Charles VIII, Envoyé de Dieu, Très Chrétien Roi des François, le bras droit de l'Italie, le libérateur de l'Eglise Romaine, & le propagateur de notre très sainte foi.* Tout cela faisoit allusion aux motifs que le Roi avoit publiés de son voyage, & à ce qu'eux-mêmes en espéroient. En l'appellant le bras droit de l'Italie, ils marquoient qu'ils comptoient sur sa protection contre leurs ennemis, & sur-tout contre les Florentins: ils le disoient le libérateur de l'Eglise Romaine, à qui les Rois de Naples de la Maison d'Arragon avoient fait beaucoup de maux: & ils lui donnoient la qualité de Propagateur de la foi, parce qu'après la conquête de Naples, il se proposoit de faire la guerre au Turc. On crioit dans toutes les rues, Vive le Roi, & on chantoit ces deux Vers François,

1494.

Vive le Roi, vive celui qui par sa grand bonté
Maintiendra Sienne en vraie liberté.

Charles, nonobstant toutes les marque de joie extraordinaire que lui donna ce peuple, ne laissa pas en sortant de cette ville deux jours après, d'y laisser une garnison; parce qu'elle avoit de tout tems été fort attachée aux Empereurs, & que l'Empereur Maximilien d'Autriche actuellement régnant n'étoit pas son ami. Il arriva le sixième de Décembre à la Paillotte, où il trouva la plus grande partie de ses gros équipages qui l'y attendoient, & sa plus grosse artillerie, qu'on avoit eu soin de mettre en état de servir à la prémière occasion.

Guicciardino l. 1.

Il arrive à la Paillotte.

De la Vigne, Journal de Charles VIII.

Il en auroit eu besoin au-plutôt, si les ennemis avoient

avoient suivi leur prémier dessein. Le Duc de Calabre aiant abandonné la Romagne à l'approche de l'Armée Françoise, avoit renforcé ses Troupes de celles du Pape, & s'étoit fait joindre par Virgile des Ursins, qui lui avoit amené le reste de l'Armée de Naples. Sa résolution étoit de se venir camper sous Viterbe, pour faire tête au Roi, & l'arrêter en cet endroit. Ce poste étoit fort avantageux : car le Duc de Calabre y eût eu derrière lui tout l'Etat Ecclésiastique, & les Places de la Maison des Ursins, d'où il eût pu tirer ses vivres & ses fourages, & y auroit trouvé une retraite, au cas qu'il lui fût arrivé quelque malheur. 1494.

Comines, qui étoit alors à Venise, avoit su ce projet, & jugé que les ennemis ne pouvoient prendre un parti plus avantageux pour eux, & plus embarrassant pour le Roi, qui n'aiant aucuns magasins en ces quartiers-là, & ne pouvant tirer de fourages de la campagne, dans une saison où elle n'en peut fournir, couroit risque de voir périr son Armée, pour peu qu'on l'arrêtât en cet endroit, ou d'être obligé d'attaquer un camp retranché, & fortifié à loisir, en courant tous les risques d'une telle attaque, toujours dangereuse, & dont le succès seroit très incertain ; de manière qu'il écrivit au Roi, pour lui conseiller de ne pas passer outre, & d'accepter les conditions avantageuses que lui proposoit Alfonse d'Arragon. Mais le bonheur accompagnoit Charles par-tout : car outre que le tems étoit doux & beau au mois de Décembre comme au Printems, il ne pouvoit pas être mieux servi qu'il l'étoit par Prosper & Fabrice Colonne. Ces deux Seigneurs, dès que le Duc de Calabre se fut éloigné de Rome pour aller à Viterbe, commencérent à faire des courses le long du Tybre, & à empêcher par le moyen d'Ostie, dont ils étoient maitres, & où il y avoit une garnison Françoise, qu'il ne vînt des vivres par mer à Rome.

Le Pape lui envie des Dépu-

Mais ce qui fit entièrement abandonner au Duc de Calabre le dessein de se retrancher sous Vi-

terbe, fut la défiance qu'il eut du Pape, qui voyant le Roi si fort avancé, lui avoit envoyé les Evêques de Concorde & de Terni, & Gratien son Confesseur, qu'il avoit chargé de traiter de la paix, pour lui & pour Alfonse d'Arragon. L'avis que le Duc de Calabre reçut de cette Ambassade, le fit retourner sur ses pas, afin de se rapprocher de Rome.

1494. *tés pour traiter de paix.*

Les Envoyés du Pape n'eurent point d'autre réponse du Roi, sinon qu'il étoit prêt de traiter avec Sa Sainteté, mais avec elle seule ; & qu'il envoieroit incessamment pour cela des Ambassadeurs à Rome. Ces Ambassadeurs furent le Seigneur de la Trimouille, le Président de Gannai, & le Général Bidaut ; c'est la qualité que Comines donne à celui-ci, & qui est la même qu'il donne ailleurs à Briçonnet, en marquant par ce nom sa qualité de Sur-Intendant des Finances.

Comines l. 4. ch. 6

L'irrésolution du Pape lui fit faire des démarches extraordinaires : car à peine les Ambassadeurs François étoient-ils arrivés à Rome, qu'il fit entrer le Duc de Calabre dans la ville avec des Troupes, & arrêter le Cardinal Ascanio frère du Duc de Milan, & Prosper Colonne, qui y étoient venus l'un & l'autre sur sa parole ; & ils furent mis au Château Saint Ange. Guichardin dit que les Ambassadeurs du Roi furent aussi arrêtés, mais Comines semble dire qu'on ne fit cette violence qu'à quelques personnes de leur suite. Peu de jours après il les fit tous relâcher, avec ordre au Cardinal & à Colonne de sortir de Rome sans tarder.

Il continue sa route,

Cependant le Roi continuoit toujours son chemin. Viterbe & toutes les Places des environs lui ouvrirent leurs portes. Il laissa garnison dans le Château de Viterbe, & s'avança jusqu'à Népi, où il trouva quantité de provisions qui accommodérent fort son Armée. Il la fit reposer depuis le Lundi quinzième de Décembre jusqu'au Vendredi suivant. Il reçut en ce lieu-là de la part de Virgile des Ursins, un compliment qui le surprit agréablement. Ce Seigneur lui faisoit offre des Places qu'il

De la Vigne, journal du voyage de Charles VIII.

qu'il poſſédoit aux environs de Rome, de lui fournir des vivres, & de lui laiſſer tous les paſſages libres. 1494.

Le Roi n'avoit garde de s'attendre à une pareille honnêteté; car Virgile des Urſins étoit actuellement Général des Troupes d'Alfonſe d'Arragon & Connétable du Royaume de Naples; ſa famille poſſédoit dans cet Etat de grandes Terres, & ſon fils avoit épouſé la fille naturelle du feu Roi Ferdinand. Mais la choſe auroit paru au Roi moins extraordinaire, s'il avoit ſu la manière d'Italie, qui étoit que les Seigneurs particuliers ne prétendoient jamais ſacrifier leurs intérêts propres à ceux des Princes auxquels ils s'attachoient: c'étoit-là comme une condition tacite qu'ils ſuppoſoient toujours en entrant à leur ſervice; & nonobſtant cette démarche qui ſembla ſi irrégulière à nos François, Virgile des Urſins continua de commander les Troupes de Naples avec le Comte de Pétiliane, qui étoit de la même Maiſon.

Guicciardino l. 1. Comines loc. cit.

Le Roi profita de cette favorable occaſion, pour étendre ſes quartiers aux environs de Rome. Il vint loger lui-même à Bracciano, qui étoit la principale Place de la Maiſon des Urſins. Il envoya de là ſaiſir Cornetto, Civita-Vecchia, & pluſieurs autres Villes ou Fortereſſes du Territoire de Rome, & détacha Louis Comte de Ligni, & Yves d'Alegre avec deux mille Suiſſes & cinq cens Lances, pour conduire à Oſtie le Cardinal de la Rovère, dit de Saint Pierre aux Liens, qui en étoit Evêque, & qui par la crainte du Pape, n'avoit oſé juſqu'alors y demeurer. Ces Troupes eurent ordre de ſe joindre aux Colonnes au-delà du Tybre, & d'appuyer les intelligences que ces Seigneurs avoient dans Rome.

Et étend ſes quartiers aux environs de Rome.

Le Pape déja inveſti de toutes parts, ſe trouvoit en un extrême embarras, & ne ſavoit quel parti prendre. Le voiſinage de l'Armée Françoiſe, & les vivres coupés à Rome du côté de la mer par la garniſon d'Oſtie, faiſoient murmurer le peuple. On y voyoit de grandes diſpoſitions au ſoulève-

Embarras du Pape à ſon approche.

ment : la populace s'attroupant dans les rues, crioit
1494. par-tout, *La paix*, *La paix*, d'une manière séditieuse; & depuis peu un pan de muraille s'étant écroulé, avoit fait à la Ville une brèche de plusieurs toises. C'étoit une nécessité au Pape de s'accommoder, il le voyoit bien : mais la difficulté étoit de le faire avec sureté pour sa personne, & avec honneur pour sa dignité.

Comines l. 7. ch. 19.

Il savoit combien le Roi avoit de raisons d'être mécontent de sa conduite. C'étoit lui qui d'abord l'avoit exhorté à la conquête de Naples; & depuis, sans qu'il lui en eût donné aucune occasion, il avoit fait tous ses efforts pour traverser son entreprise, tantôt par ses intrigues, tantôt par l'autorité que lui donnoit sa qualité de Souverain-Pontife, tantôt ouvertement par les armes, en joignant ses Troupes à celles d'Alfonse d'Arragon. Il craignoit que le Roi ne s'autorisât de son exemple, pour violer les Traités qu'il pourroit faire avec lui. Il voyoit le Cardinal de la Rovère, & quelques autres Cardinaux ses ennemis, dans la confidence de ce Prince, tous gens capables de lui inspirer les plus violens desseins. Sa propre conscience lui remettoit continuellement devant les yeux les voies iniques par lesquelles il étoit parvenu au Pontificat, & la conduite scandaleuse qu'il y avoit tenue jusqu'alors. Les Cardinaux Colonnes, Savelli, & quelques autres disoient hautement qu'il falloit assembler un Concile général pour le déposer; & s'ils venoient à bout d'inspirer ces sentimens au Roi, lorsque ce Prince l'auroit en sa puissance, il étoit perdu.

Paul Jove.

Il falloit pourtant se résoudre, ou à faire sa paix particulière, ou à soutenir un siège avec les Troupes Arragonoises, qui étoient dans Rome; mais le Roi y avoit sa faction, & celle des Colonnes qui y étoit très puissante; & le peuple, que la cherté des vivres commençoit à incommoder beaucoup, étoit difficile à contenir.

Il propose de traiter.

Quelque parti qu'il prît, il ne pouvoit en prendre qu'un très dangereux. C'est en ces rencontres, où

où le trop de lumières ne ſert qu'à augmenter l'inquiétude & l'irréſolution. Enfin après avoir tout balancé, il crut qu'il y auroit moins de riſque pour lui à traiter avec le Roi, qu'à lui réſiſter à force ouverte. Il lui fit dire qu'il étoit prêt de faire ſa paix particulière, ſans ſe mêler davantage des affaires d'Alfonſe d'Arragon, & qu'il le prioit de lui envoyer quelqu'un de ſa part pour convenir des conditions. 1494. *de ſa paix particulière.*

Le Maréchal de Gié, le Sénéchal de Beaucaire, & le Préſident Gannai lui furent envoyés. Ils tâchérent de le raſſurer ſur ſes frayeurs, lui proteſtérent de la part du Roi, qu'il n'avoit aucun mauvais deſſein contre lui; qu'il ne penſoit nullement à ſe mêler de ce qui pouvoit concerner le gouvernement de l'Egliſe; que ſon unique prétention étoit de ſe rendre maître du Royaume de Naples qui lui appartenoit: mais qu'il ſouhaitoit entrer dans Rome; qu'il étoit en pouvoir de s'en ouvrir l'entrée par les armes; qu'il avoit peine à s'y réſoudre par le reſpect qu'il avoit pour le ſaint Siège, à l'exemple des Rois ſes prédéceſſeurs; & que s'il étoit obligé d'en venir là, comme il y étoit réſolu s'il ne le pouvoit faire autrement, il prendroit toute l'Italie à témoin qu'on l'y auroit forcé.

Il fallut que le Pape en paſſât par-là: il demanda ſeulement que le Roi voulût bien lui envoyer un ſauf-conduit pour le Duc de Calabre, afin qu'il pût ſe retirer au Royaume de Naples avec ſes Troupes au travers de l'Etat Eccléſiaſtique, ſans être inſulté; ce qui lui fut accordé. Il déclara auſſitôt au Duc ce que la néceſſité l'avoit contraint de faire contre ſon inclination, & voulut ſe faire un mérite auprès de lui, de la précaution du ſauf-conduit qu'il avoit priſe pour la ſureté des Troupes Napolitaines: mais le Duc refuſa le ſauf-conduit avec mépris & indignation; dit qu'il ſe ſentoit aſſez de courage & aſſez de prudence, pour conduire ſes Troupes en lieu de ſureté malgré la trahiſon qu'on lui faiſoit; & ſe diſpoſa à ſon départ, moins pour obéir aux ordres du Pape, qu'à ceux d'Alphonſe ſon *Et conſent de recevoir le Roi, avec ſon Armée.* Guicciardino, l. 1.

1494. Paul Jove.

son père, qui sachant le Comte de Ligni à Ostie avec un corps considérable de Troupes, avoit besoin de son Armée pour la défense de son Etat.

De la Vigne, Journal de Charles VIII.

Le Duc de Calabre sortit de Rome le trente-unième jour de Décembre par la porte de Sainte Marie del Popolo, & le Roi dès le soir y fit son entrée aux flambeaux par la porte Flaminienne, accompagné de toute l'Armée en un très bel ordre, les Lanciers aiant la lance en arrêt sur la cuisse, les Archers l'arc à la main, les Suisses armés la plupart de halebardes, d'autres de haches d'armes, & tous en posture de gens qui entroient dans une Ville ennemie. Le Roi traversa ainsi Rome jusqu'au Palais de saint Marc où il devoit loger, & l'on posta aux environs de gros corps de garde avec toute l'artillerie. On s'assura de tous les principaux postes de la Ville, & on prit toutes les précautions possibles contre la surprise. C'est ainsi que finit glorieusement pour ce Prince l'année 1494.

1495. *Ce Prince y étant entré fait sommer le Pape de lui ouvrir le Château S. Ange.* Guiceiardino, l. 1.

Son dessein étoit, dès qu'il seroit descendu de cheval, de voir le Pape: mais il apprit qu'il s'étoit renfermé dans le Château Saint Ange avec les Cardinaux Olivier Caraffe & Baptiste des Ursins, résolu de ne point s'exposer à une conférence, de peur qu'on ne s'y saisît de sa personne. Le Roi fut très choqué de ce procédé, & les Cardinaux Colonne, de la Rovère, & Savelli profitérent de cette conjoncture, pour lui conseiller de faire déposer un si méchant Pape, qui étoit, disoient-ils, en exécration à toute la Chrétienté pour sa vie scandaleuse; que cela étoit nécessaire pour assurer son entreprise; qu'il ne pouvoit prudemment se fiër à lui, quelques sermens qu'il lui fît; qu'il avoit une haine irréconciliable contre la France; & que s'il demeuroit sur le Trône Pontifical, il ne perdroit aucune occasion de faire périr l'Armée Françoise.

Le Roi ne crut pas devoir suivre des conseils si violens: mais il fit sommer le Pape de lui livrer le Château Saint Ange, & sur son refus il fit préparer deux fois l'artillerie pour battre cette Forteresse. Il l'eût fait sans doute, malgré la répugnance qu'il

Comines l. 7. c. 12.

qu'il avoit à en venir juſques-là, ſi le Pape intimidé par la grandeur du péril, & par la chute d'un endroit de la muraille qu'on regarda comme un ſecond miracle en faveur du Roi, ne ſe fût enfin réſolu à traiter de nouveau avec lui. C'eſt le parti qu'il prit enſuite d'une députation que ce Prince lui fit des Seigneurs de Foix, de Breſſe, de Gié, de Ligni, & de Jean de Reli Confeſſeur du Roi, nommé à l'Evêché d'Angers, qui en l'abordant le harangua en Latin. Il en fut un peu ſurpris ; car il ne s'attendoit pas à cet honneur. 1495.

De la Vigne, Journal de Charles VIII.

On fit un nouveau Traité, par lequel le Pape déclara qu'il s'uniſſoit avec le Roi pour la ſureté de l'Italie; s'obligea à lui laiſſer Viterbe que ce Prince tenoit déja, Terracine, Civita-Vecchia, & Spolète; à ne point inquiéter les Cardinaux, ou les Seigneurs du Territoire du Saint Siège, qui s'étoient déclarés pour la France; & à lui livrer Zizime frère de Bajazet Empereur des Turcs, à condition qu'il le lui rendroit à ſon retour, & le laiſſeroit jouïr des quarante mille Ducats que Bajazet payoit pour l'entretien de Zizime, & que le Pape reçut toujours. Cet article faiſoit connoître la grandeur des projets de ce jeune Roi, qui regardant la conquête de Naples comme une affaire de peu de jours, ſongeoit déja à paſſer dans l'Empire Ottoman, à y exciter des diviſions en mettant Zizime à la tête d'un parti, & à chaſſer Bajazet de Conſtantinople: mais la mort du Prince Turc, qui arriva quelques jours après, rompit toutes ces meſures. Ce fut un grand myſtère que cette mort. Quelques-uns l'attribuérent aux débauches où il s'abandonna dans les prémiers jours de ſa liberté. Les autres dirent que les Vénitiens, gagnés par Bajazet, lui firent donner du poiſon, ce qui n'eſt guères vraiſemblable. D'autres qu'il avoit été livré aux François déja empoiſonné par l'ordre du Pape, afin qu'ils n'en tiraſſent aucun avantage; & ce fut-là l'opinion la plus commune. Quoi qu'il en ſoit, cette mort fut pour le Roi une raiſon ou un prétexte pour ne pas entreprendre

Cette ſommation oblige le S. Père à faire enfin ſon Traité avec le Roi.

Guicciardino, l. 2. Comines, loc. cit.

Traité entre le Pape & le Roi. Recueil de Traités par Leonard, T. 1. & dans les Mſſ. de Brienne, vol. cotté 9691.

1495. Comines, l. 7. ch. 14.

prendre la guerre contre les Turcs, parmi lesquels on avoit déja quelques intelligences, qui, à ce qu'on prétend, furent découvertes par les Venitiens mêmes à Bajazet.

Les autres articles les plus considérables du Traité étoient, que les garnisons de Civita-Vecchia & d'Ostie n'empêcheroient point les vivres de monter à Rome par le Tybre, à moins qu'ils ne vinssent du pays ennemi; que toutes les Places de l'Etat Ecclésiastique seroient ouvertes au Roi; qu'à son retour du Royaume de Naples, il rendroit au Pape toutes les Places du Saint Siège dans l'espace de quatorze jours, excepté Civita-Vecchia & Ostie, & que cette dernière seroit remise entre les mains du Cardinal de la Rovère; que le Pape pardonneroit à Viterbe & aux autres villes qui s'étoient données aux François; que le Roi mettroit un Gouverneur dans Césane, & un Lieutenant dans la Marche d'Ancone, aussi-bien que dans le Patrimoine de S. Pierre, & dans la Campagne de Rome; mais qu'en celle-ci ce seroit un Cardinal dont la France seroit sure; que le Cardinal de la Rovère seroit rétabli dans sa Légation d'Avignon; que le Roi ne demanderoit point au Pape le Château S. Ange, & qu'il lui rendroit son obédience filiale. Il y avoit encore quelques autres articles moins importans, ou compris dans ceux que je viens de rapporter. Quelques Historiens en ajoutent un autre considérable, savoir que le Pape promit au Roi de lui donner l'investiture du Royaume de Naples: mais cet article ne se trouve point dans le Traité, & apparemment ce ne fut qu'une promesse verbale.

Entrevue qu'ils eurent ensemble.

Après que le Traité eut été signé, le Pape retourna au Vatican, où le Roi alla lui rendre visite le Vendredi seizième de Janvier. Le détail de ce qui se passa en cette occasion, fut mis par écrit par un Maitre des Cérémonies du Pape.* En voici les principales circonstances.

Extrait du journal d'un Maitre des Cérémonies de

Le

* Il est rapporté par Godefroi dans la Vie de Charles VIII. La Traduction de ce Journal est dans les Manuscrits de Brienne aux vol. cottés 8139, & 8457.

Le Roi, après avoir entendu une baſſe Meſſe dans l'Egliſe de ſaint Pierre, alla au Palais: il y dîna dans un appartement qu'on lui avoit fait préparer, & ſur les vingt heures, c'eſt à dire, environ à une heure après midi, ſelon notre manière de compter, il vint attendre le Pape dans les jardins. Dès que ce Prince l'apperçut, il s'avança vers lui, précédé d'un grand nombre de Cardinaux, & étant à quelques pas de Sa Sainteté, il fit une génuflexion, & puis une ſeconde, ſuivant le Cérémonial dont on étoit convenu: comme il étoit prêt de faire la troiſième, le Pape qui avoit fait ſemblant de ne le pas voir au moment qu'il fit les deux prémières, s'approcha promptement en ſe découvrant, & l'embraſſa: ce Prince ne lui baiſa ni le pié ni la main. Le Pape ne voulut point ſe couvrir avant lui, & ils ſe couvrirent l'un & l'autre en même tems. 1495. la Cour de Rome.

Après les prémiers complimens, le Roi pria le Pape de faire Cardinal Guillaume Briçonnet Evêque de Saint Malo. Il lui répondit, que c'étoit ſon intention, & lui prenant la droite de ſa main gauche, il le conduiſit à la chambre, où il dit qu'il alloit ſur le champ le ſatisfaire. Dans le chemin il fit ſemblant de ſe trouver mal. On ne put deviner la raiſon de cette affectation; mais s'il eut intention d'éluder par-là la demande du Roi, il ſe raviſa. Ils entrérent dans la chambre, où le Pape s'étant aſſis ſur une chaiſe baſſe, Charles prit ſa place ſur un pliant: mais dans le moment le Pape ordonna qu'on apportât au Roi une chaiſe pareille à la ſienne. Un peu après le Pape ſe leva, & alla s'aſſeoir dans ſon Trône Conſiſtorial, & fit mettre le Roi à ſa droite, dans un ſiége plus avancé que celui du Pape, & que le Maitre des Cérémonies qui préſidoit à celle-ci, & qui eſt l'Auteur de cette relation, appelle *le Siége Caméral du Pape* *. Un peu au-delà du ſiége du Roi en derrière commençoit le rang des ſiéges des Cardinaux diſpoſés en cercle. Le Pape prenant le Roi par la main, l'o-

* *Sedes Papæ Cameralis.*

l'obligea de s'asseoir avant de s'asseoir lui-même.

1495. *Où Briçonnet Evêque de S. Malo est fait Cardinal.*

Ensuite le Pape déclara Cardinal Guillaume Briçonnet, que le Maitre des Cérémonies fit entrer aussi-tôt ; & après que ce Prélat eut baisé les piés & la bouche du Pape, il reçut de lui le Chapeau. Comme il en remercioit Sa Sainteté, elle lui dit, que c'étoit au Roi qu'il en devoit faire ses remerciemens : & aussi-tôt le nouveau Cardinal alla se jetter aux piés de Sa Majesté.

Cette cérémonie étant achevée, le Pape se leva, & voulut conduire le Roi jusqu'à l'appartement où il devoit loger : mais ce Prince ne le permit pas, & s'y en alla accompagné seulement des Cardinaux.

Autres entrevues remarquables du Pape & du Roi.

Le Pape & le Roi se trouvérent encore ensemble en diverses autres occasions : & il y en eut entre autres deux remarquables. La prémière fut celle où le Roi devoit rendre au Pape son obédience filiale en plein Consistoire. Le Maitre des Cérémonies lui fut envoyé, pour lui marquer le détail de celle qu'on prétendoit qu'il devoit observer. Il lui dit qu'il devoit d'abord baiser les piés du Pape ; en second lieu, lui faire son compliment d'obédience ; & en troisième lieu, s'asseoir après le Doyen des Cardinaux.

Ce dernier article le choqua. Il tint conseil là-dessus, & il fut résolu qu'il ne s'assiéroit pas, & qu'il se contenteroit de faire debout son compliment au Pape. Le dix-neuvième de Janvier, qui étoit le jour destiné pour la cérémonie, deux Cardinaux vinrent le prendre pour le mener au Consistoire.

Il fit en entrant une révérence, une seconde vers le milieu de la Salle, & une troisième auprès du Trône du Pape. Il se mit là à genoux, lui baisa les piés, ensuite la main, & puis la bouche. Après quoi il demeura debout, & le Président de Gannai s'étant mis à genoux, parla adressant la parole au Pape, & lui dit que le Roi étoit venu en personne lui faire obéissance. Ce mot d'obéissance dans l'intention du Président avoit plus d'étendue que le Pape ne croyoit : car le Président ne l'entendoit pas seulement de l'obéissance filiale, comme on le

le vit par la ſuite du diſcours. Il ajouta donc, qu'avant que de rendre ce devoir à Sa Sainteté, le Roi lui demandoit trois graces par ſa bouche. La prémière, que tous les privilèges qui avoient été accordés aux Rois de France, aux Reines, & à leurs fils ainés, fuſſent confirmés. La ſeconde, que la coutume étant que le Vaſſal fût inveſti du Fief, avant que de faire obéiſſance au Seigneur Suſerain, il accordât au Roi l'inveſtiture du Royaume de Naples. C'eſt cet article principalement que regardoit le mot d'obéiſſance. La troiſième, que l'article des cautions, dont on étoit convenu pour la reſtitution de Zizime, fût annulé. 1495.

Le Pape fut ſurpris des deux dernières demandes; mais ſans ſe perdre, il répondit à la prémière, qu'il confirmoit tous les privilèges dont il étoit queſtion, pourvu qu'ils fuſſent en uſage. A la ſeconde, que comme il s'agiſſoit de l'intérêt d'un tiers, il vouloit en délibérer avec les Cardinaux, & qu'il étoit diſpoſé à ſatisfaire le Roi autant que l'équité le permettroit. A la troiſième, qu'il feroit enſorte que cet article ſe terminât de concert entre lui, les Cardinaux, & Sa Majeſté.

Après cette réponſe le Roi étant toujours debout à la gauche de Sa Sainteté, prononça ces paroles: *Saint Père, je ſuis venu pour faire obédience & révérence à votre Sainteté, comme ont accoutumé de faire mes prédéceſſeurs Rois de France.* Le Préſident s'étant de nouveau mis à genoux, fit une eſpèce de commentaire ſur ces paroles du Roi, & quand il l'eut achevé, le Pape ſe leva, prit le Roi par la main droite, & dit qu'il le reconnoiſſoit pour le fils ainé de l'Egliſe. Il lui fit civilité pour le reconduire, & le Roi l'aiant prié de n'en rien faire, ſe retira ſans être ſuivi d'aucun des Cardinaux.

L'autre cérémonie ſe fit le lendemain jour de ſaint Sebaſtien. Le Pape, pour faire honneur au Roi, célébra pontificalement la Meſſe en ſa préſence. Ce Prince, ſoit exprès, ſoit autrement, le fit attendre un quart d'heure entier. Il vint ſe placer dans une ſimple chaiſe, où il n'y avoit qu'un cous-

coussin de brocard. Le Maitre des Cérémonies
1495. étoit venu avant la Messe, demander au Roi s'il vouloit donner à laver au Pape. Il répondit qu'il le feroit volontiers, & le fit après la Communion
Liv. 1. du Pape. Guichardin ajoute que le Roi assistant à cette Messe, ne fut placé qu'après le Doyen des Cardinaux Evêques: mais outre que la Rélation d'où j'ai tiré tout ceci, ne fait aucune mention de cette circonstance, qui n'y eut pas assurément été omise, cela ne s'accorde pas avec la conduite que ce Prince tint dans le Consistoire, où la chose eût moins tiré à conséquence, parce qu'elle eût été moins publique. Il ajoute que le Pape, pour conserver la mémoire de cette cérémonie, la fit peindre dans un des appartemens du Château S. Ange.

Dispositions secrettes où ils étoient l'un envers l'autre.

Ces cérémonies embarrassoient également le Pape & le Roi. Ils affectoient d'avoir toute sorte de déférence l'un pour l'autre; mais autant qu'ils pouvoient, ils tenoient leur rang sans en faire semblant. Le Pape faisant une cavalcade dans la Place de saint Pierre, le Roi y arriva: le Pape vint à lui avec beaucoup d'honnêteté, & prit cependant la droite: le Comte de Bresse s'avança à l'instant à la gauche du Roi, & de cette manière ce Prince se trouva au milieu.

Après tout, le Pape qui pensoit beaucoup plus à sa sureté qu'à ces formalités, se voyant investi de Troupes Françoises, & au pouvoir du Roi, lui prodiguoit les honneurs en toutes rencontres, & lui en fit un dont tout le monde fut surpris. Il voulut que tandis que ce Prince seroit à Rome, tout s'y fît par ses ordres. La Justice s'administroit en son nom & par ses Officiers, sans que ceux du Pape s'en mêlassent; & on éleva deux potences dans Rome, l'une au Champ de Flore, & l'autre à la rue des Juifs, qui étoient les marques de la Justice Royale.

A en juger par tout cet extérieur, la réconciliation étoit entière de part & d'autre; & le Pape, pour convaincre le Roi qu'il étoit en résolution d'être desormais tout-à-fait dans ses intérêts, lui donna

na comme en ôtage pour l'accompagner au Royaume de Naples, le Cardinal de Valence son fils. C'étoit encore un des Articles du Traité, & ce Prince ne pensa plus qu'à poursuivre son entreprise. 1495.

Il partit de Rome le Mercredi vingt-huitième de Janvier, aiant fait près d'un mois de séjour à Rome. Il avoit envoyé devant son artillerie avec une grande partie de ses Troupes, & marcha à la tête du reste, qui consistoit en cent Gentilshommes de sa Maison, six cens Arbalêtriers, six ou sept mille Suisses & Allemands, & dix-huit cens Lances. La Vigne, Journal de Charles VIII.

Mouvement à Naples aux approches de l'Armée Françoise.

Jusqu'à l'arrivée du Roi à Rome, le Royaume de Naples étoit demeuré tranquille, & avoit paru assez soumis à Alfonse d'Arragon: mais dès qu'on y sut que les Troupes Françoises s'y acheminoient par la Campagne de Rome, les mécontens qui étoient en grand nombre, & qui ne haïssoient pas moins Alfonse qu'ils avoient haï son père, parce que tous deux étoient d'un caractère fort semblable pour la cruauté, l'avarice, & l'impiété, prirent les armes de tous côtés. La Ville d'Aquila & toute la Province de l'Abruzze se révoltérent ouvertement, arborérent par-tout les Bannières de France, & Fabrice Colonne s'empara de diverses Forteresses au nom du Roi. Les habitans d'Aquila firent faire une monnoie au coin de ce Prince; & pour mieux marquer leur attachement à la France, ils en mirent les Inscriptions en François, contre l'usage ordinaire. Comines, l. 7. c. 14. Comines, l. 7. c. 11.

Monnoie frappée à Aquila au coin du Roi.

Ce

BIBLIOTECA REALE ROMA VITTORIO EMANUELE

1495. *Alfonſe d'Arragon met la Couronne de Naples ſur la tête de Ferdinand ſon fils, & s'enfuit en Sicile.*

Ce prémier mouvement ſe communiqua bientôt dans preſque tout le Royaume, où il y avoit encore en pluſieurs endroits des reſtes de la faction Angevine. Alfonſe d'Arragon ne ſachant de quel côté tourner, voyant approcher l'Armée Françoiſe, tous les peuples ſe ſoulever, & n'oſant quitter Naples de peur qu'elle ne ſuivît l'exemple du reſte du Royaume, prit une réſolution fort extraordinaire, par laquelle il eut quelque eſpérance de ramener les eſprits. Ce fut de quitter ſa Couronne, & de la mettre ſur la tête de ſon fils Ferdinand Duc de Calabre, jeune Prince, brave, bien né, & que les Napolitains aimoient. Il le fit proclamer Roi dans Naples, & ſans tarder davantage il s'enfuit ſur ſes galères à Maſara en Sicile.

Mais ce remède, tout violent qu'il étoit, ne put arrêter le mal, quoique d'abord il eût produit un grand changement dans l'eſprit des Napolitains, & fait reprendre cœur aux Troupes, qui marchérent auſſi-tôt avec aſſez de réſolution vers les frontières de l'Etat ſous la conduite du nouveau Roi.

La nouvelle de la fuite d'Alfonſe d'Arragon fut apportée au Roi dans le tems qu'il partoit de Rome, & on lui annonçoit à tous momens les progrès de ſes partiſans dans le Royaume de Naples. Les Troupes qu'il avoit avec lui étoient dans l'impatience de joindre celles qui les devançoient; & malgré la rigueur de la ſaiſon qui étoit devenue fâcheuſe, on avoit peine à modérer leur ardeur.

Audace de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne envoyé au Roi pour le traverſer dans ſes deſſeins. De la Vigne Journal de Charles VIII. Dom Juan An-

Le Roi arriva le vingt-neuvième de Janvier à Vélitri après avoir dîné à Marigné, d'où le Cardinal de Valence s'enfuit, & donna dès-lors au Roi par ſa fuite, un fâcheux préjugé contre la ſincérité du Pape, qui fit tout ſon poſſible pour ſe diſculper de cette évaſion. On ne le crut pas; mais on diſſimula d'autant plus, que ſelon le train que prenoient les affaires, on croyoit pouvoir deſormais ſe paſſer aiſément de lui. Ce fut en ce lieu-là qu'Antoine de Fonſèque Ambaſſadeur d'Eſpagne vint trouver le Roi, & lui dit que ſon Maitre aiant un droit évident ſur le Royaume de Naples, & que celui de

de Sicile ſe trouvant en danger par le voiſinage de l'Armée de France, Sa Majeſté ne devoit pas trouver mauvais qu'il s'oppoſât à ſa conquête. Sur quoi le Roi lui aiant repréſenté qu'en vertu du Traité de Barcelone, par lequel il avoit rendu au Roi de Caſtille le Rouſſillon & la Cerdagne, ce Prince lui avoit promis avec ſerment de ne point s'oppoſer au deſſein qu'il avoit formé ſur le Royaume de Naples, l'Ambaſſadeur qui avoit actuellement ce Traité entre les mains, ne fit point d'autre réponſe, que de le déchirer ſur le champ. C'étoit une froide imitation de ce qu'avoit fait Capponi à Florence, qui ne fut pas reçue de la même manière, parce que les circonſtances n'étoient pas les mêmes; & peu s'en fallut qu'on ne vengeât dans le moment l'audace de l'Eſpagnol ſur ſa propre perſonne.

1495. Antonio de Vera, Diſcours à ſon Embaſſador.

Mariana, l. 26. c. 7.

L'Armée Françoiſe ne laiſſe pas d'avancer & s'empare de deux Forteresſes.

Le prémier obſtacle que trouva l'avant-garde, commandée par Engilbert de Clèves Comte de Nevers, fut la Fortereſſe de Montéfortino. Il la fit ſommer de ſe rendre; mais la Place étoit bonne. Elle appartenoit à Jaques Conti Baron Romain. Ses trois fils s'y étoient renfermés, réſolus de la défendre juſqu'à l'extrémité, parce que leur père aiant quitté le ſervice de France par haine contre les Seigneurs Colonnes, ils ne pouvoient guères eſpérer de faveur du Roi. Le Comte de Nevers la fit inſulter, après en avoir ruïné une partie des défenſes par ſon artillerie. L'aſſaut dura quelques heures, & fut très ſanglant; mais elle fut emportée, & tout ce qui s'y trouva fut paſſé au fil de l'épée. Ces trois jeunes Seigneurs ſe ſauvérent dans le donjon avec quelques ſoldats; & voyant le canon prêt à le battre, ils demandérent à capituler, & ne purent obtenir d'autre condition, que de ſe rendre priſonniers de guerre.

Cette action fut ſuivie d'une autre encore plus vigoureuſe à la Fortereſſe du Mont ſaint Jean, une des meilleures d'Italie, & qui appartenoit au Marquis de Peſcaire. Elle fut forcée en auſſi peu de tems que l'autre, & avec la même bravoure, en pré-

Guicciardine, l. 1.

1495. présence du Roi. On fit main-basse sur tout ce qui s'y rencontra, & ensuite on y mit le feu, contre l'usage ordinaire de la guerre en Italie, où l'incendie n'étoit point un châtiment des Villes prises d'assaut, même des Villes rebelles. Mais on jugea à propos de faire un exemple en celle-ci, pour jetter la terreur dans les autres.

Cela réussit: cette exécution fit trembler tout le Royaume de Naples, & la valeur que les François avoient fait paroître dans ces deux actions, les rendit si redoutables à l'Armée du nouveau Roi, qu'elle commença à se décourager entièrement.

Ce jeune Prince s'étoit avancé jusqu'à Saint Germain avec cinquante Escadrons, & six mille hommes d'Infanterie, tous gens choisis & commandés par de très bons Capitaines. Cette Place étoit la clé du Royaume de Naples, très forte par sa situation, & par trois bons Châteaux, entourée partie de marais, partie de montagnes d'un très difficile accès: il falloit passer la rivière du Gariglian & un défilé très étroit, & Ferdinand étoit résolu de garder ce passage, ou d'y périr. Le Roi n'ignoroit pas la difficulté qu'il y auroit à le forcer: mais se confiant à l'ardeur de ses Troupes, il y marcha.

La terreur se met dans l'Armée de Ferdinand. Comines, liv. 7. ch. 23. La Vigne.

Louis d'Armagnac Comte de Guise, & depuis Duc de Nemours, commandoit ce jour-là l'avant-garde, & s'avança avec deux mille fantassins & trois cens lances. Dès qu'il parut, il se répandit tout-à-coup une si grande terreur dans l'Armée ennemie, que quoi que pût faire Ferdinand, elle se débanda, chacun fuyant de son côté, & avec tant de précipitation, qu'ils abandonnérent dans le chemin huit pièces d'artillerie. Le Prince se retira avec une partie de ses Troupes à Capoue, quelques autres se jettérent par ses ordres dans Naples & dans Gayette, le reste déserta.

La difficulté de ces sortes de conjonctures, est qu'il y a toujours plusieurs malheurs à craindre en même tems, & qu'on ne peut éviter l'un, sans tom-

tomber dans l'autre. Ferdinand s'étoit réfugié à Capoue, parce que la Place étoit forte, & avoit toujours été très affectionnée à la Maiſon d'Arragon : mais ſa préſence auroit auſſi été néceſſaire à Naples, pour raſſurer cette Capitale, que la priſe de Saint Germain avoit jettée dans la conſternation. La Reine qu'il y avoit laiſſée lui écrivit, & le conjura de s'y rendre ſans différer un moment, pour prévenir le ſoulèvement général du peuple, qui étoit ſur le point de ſe livrer aux François. 1495. Guicciard. l. 1.

Sur cet avis, Ferdinand partit de Capoue, promettant aux habitans de revenir le lendemain, & laiſſa pour y commander en ſa place Jean-Jaques Trivulce, un de ſes plus expérimentés Capitaines, & auquel ſe fioit le plus. Mais celui-ci avoit déja obtenu du Roi de France un ſauf-conduit pour aller vers lui ; & dès que Ferdinand fut parti pour Naples, il s'y en alla avec quelques Gentilshommes de Capoue, & le trouva à Calvi. Il lui dit en le ſaluant, que les habitans de Capoue, les Troupes qui y étoient, & lui-même avoient été juſques là très attachés à Ferdinand ; mais que le voyant accablé & abſolument hors d'état de réſiſter à la puiſſance d'un ſi grand Roi, ils ne vouloient point ſe perdre en faiſant des efforts inutiles pour le ſauver ; que pourvu que Sa Majeſté voulût leur faire des conditions honnêtes, ils ſe donneroient à elle ; & que même il ſe faiſoit fort de lui amener Ferdinand, pourvu qu'il fût aſſuré qu'on le traiteroit en Roi. *Il part de Capoue pour raſſurer Naples, & la première de ces deux Villes envoie faire ſes ſoumiſſions au Roi.*

Trivulce faiſoit un compliment trop agréable, pour n'être pas reçu avec tout le bon accueil poſſible. Le Roi l'aſſura que ni lui, ni les habitans de Capoue ne ſe repentiroient jamais d'avoir eu recours à ſa clémence ; que ſi Ferdinand lui étoit amené, il le recevroit avec l'honneur qui lui étoit dû ; mais à condition qu'il renonceroit abſolument au Royaume de Naples, ſans y retenir un pouce de terre, & qu'on lui donneroit en France dequoi le dédommager. Trivulce ſur cette réponſe partit,

en assurant le Roi que Capoue seroit à lui quand
1495. il voudroit.

On fut fort surpris en Italie de la conduite de ce Seigneur, qui avoit jusqu'alors passé pour un homme généreux, qui n'avoit que l'honneur en recommandation, & qu'on n'auroit jamais cru capable d'une telle démarche. Il protestoit depuis, qu'il ne l'avoit faite que de concert avec Ferdinand, dans l'espérance de faire avec le Roi quelque accommodement tolérable pour ce Prince; & qu'il n'avoit pensé à se sauver lui-même, qu'après avoir vu que tout étoit desespéré pour Ferdinand.

D'autres attribuoient ce qu'il avoit fait à un secret dépit contre le Duc de Milan. Il étoit d'une des plus illustres familles de ce Duché, & voyoit avec chagrin que les Saint Severin avoient toute la confiance du Duc, qui le négligeoit. Il ne douta pas que le Roi, après s'être rendu maitre du Royaume de Naples, informé qu'il étoit des menées secrettes que le Duc de Milan faisoit contre ses intérêts, ne vînt retomber sur lui en faveur de la Maison d'Orléans, à qui ce Duché appartenoit; & qu'alors se souvenant de l'obligation qu'il lui auroit eue de la reddition de Capoue, il ne rendît justice à son mérite & à sa naissance. On prétendit même que ce fut dans ces vues, que sous prétexte de ne point trop hazarder, c'étoit lui qui avoit empêché Ferdinand de combattre d'Aubigni dans la Romagne, dont la défaite auroit entièrement déconcerté les desseins du Roi.

Quoi qu'il en soit de tous ces raisonnement politiques, en quoi les Italiens sont d'ordinaire fort féconds, lorsque Trivulce retourna à Capoue, il trouva que le peuple avoit déja pillé les bagages de Ferdinand, enlevé les chevaux de ce Prince; que les gens d'armes s'étoient pour la plupart dispersés en divers lieux, & que Virgile des Ursins & le Comte de Pétiliane, les plus zélés partisans de Ferdinand, étoient sortis de la Ville, & avoient envoyé demander des sauf-conduits au Roi de France pour aller se rendre à lui.

Sur

Sur ces entrefaites Ferdinand ne ſachant pas ce qui s'étoit paſſé, revint à Capoue, après avoir un peu appaiſé le peuple de Naples: mais il fut fort ſurpris de recevoir en chemin une députation de la Ville, qui le prioit de ne pas avancer davantage. Les Députés lui dirent que la Ville étoit réſolue de céder à la néceſſité, & de ſubir la loi du vainqueur; que le Commandant avoit déja traité pour lui & pour les habitans avec le Roi de France; que la plupart des Troupes avoient abandonné la Ville, & qu'elle ne vouloit pas s'expoſer à être ſaccagée par les François, comme Montéfortino & le Mont Saint Jean l'avoient été. 1495.

Ce malheureux Prince à cette nouvelle ne put contenir ſes larmes; & après avoir fait en-vain de fortes inſtances pour être reçu dans la ville, retourna à Naples, quoiqu'il prévît bien qu'elle ſuivroit infailliblement l'exemple de Capoue. En effet le bruit de la révolte qui s'y étoit faite, aiant prévenu ſon retour à Naples & à Averſe, ces deux Villes avoient déja envoyé des Ambaſſadeurs au Roi pour ſe ſoumettre à lui.

Diſcours de Ferdinand aux Napolitains réſolus de ſe ſoumettre auſſi à la France. Guicciardino, l. 1.

Ferdinand rentra cependant dans Naples, mais réſolu de quitter la partie. Il fit aſſembler les principaux de la Nobleſſe & du peuple dans la Place du Château neuf, & leur fit le diſcours ſuivant, rapporté par Guichardin.

„ Je puis, leur dit-il, prendre Dieu à témoin, „ & tous ceux qui ont connu les plus ſecrets ſen„ timens de mon cœur, qu'une des plus fortes rai„ ſons qui m'ont fait ſouhaiter la Couronne, que „ vous m'avez miſe ſur la tête, a été de faire con„ noître à toute l'Europe par ma conduite, com„ bien j'ai toujours deſapprouvé la dureté du gou„ vernement de mon père & de mon aieul, & d'ê„ tre en état de regagner le cœur des peuples, „ dont ils s'étoient attiré la haine. Le malheur „ de ma Maiſon ne m'a pas permis d'acquérir cet„ te gloire, que j'eſtime beaucoup plus que le ti„ tre de Roi, l'une étant le fruit de la vertu, &

1495. „ l'autre un préſent de la fortune. Je ſuis ſur le
„ point de me voir dépouillé de mon Royaume,
„ plus par l'infidélité & par le peu de courage de
„ mes ſoldats, que par la valeur de mes ennemis:
„ néanmoins ſi je pouvois me ſoutenir encore un
„ peu de tems, je ne perdrois pas toute eſpéran-
„ ce; parce que le Roi d'Eſpagne & les Princes
„ d'Italie me préparent un puiſſant ſecours. Ils
„ ont commencé à ouvrir les yeux, & à voir, quoi-
„ que trop tard, que le coup qui m'abat retom-
„ bera infailliblement ſur eux, à moins qu'ils ne
„ ſe hâtent de prendre leurs précautions. Si je
„ ne conſultois que mon ſeul courage, j'en trou-
„ verois encore aſſez en moi, pour terminer mon
„ règne & ma vie avec la gloire qui convient à un
„ Prince de mon âge, deſcendu de tant de Rois,
„ & à l'eſpérance que vous aviez conçue de moi,
„ en m'élevant ſur le Trône: mais parce que ce-
„ la ne ſe peut tenter ſans expoſer mes Sujets aux
„ miſères dont je m'étois propoſé de les délivrer
„ en recevant la Couronne, je prens le parti de
„ céder à ma mauvaiſe fortune, au moins pour
„ quelque tems. Mon avis eſt, que ſans avoir
„ égard à moi, vous traitiez pour votre ſureté a-
„ vec le Roi de France: & afin que vous le puiſ-
„ ſiez faire ſans bleſſer votre conſcience & votre
„ honneur, je vous dégage du ſerment de fidé-
„ lité que vous m'avez fait il y a peu de jours,
„ & je renonce librement aux hommages & aux
„ ſervices que j'avois droit d'exiger de vous com-
„ me de mes Sujets & de mes Vaſſaux. Recevez
„ de bonne grace le joug des François que vous
„ allez ſubir; & tâchez par une prompte ſoumiſſion
„ & une exacte obéiſſance, d'adoucir à votre é-
„ gard la fierté Françoiſe. Que ſi les manières des
„ Ultramontains vous inſpirent avec le tems de
„ la haine de leur domination, & le deſir de mon
„ retour, je ſerai en lieu propre à ſeconder votre
„ bonne volonté, & toujours prêt à expoſer ma
„ vie pour vous aux plus grands dangers: que ſi

„ au

„ au contraire leur gouvernement vous accommo-
„ de, soyez certain que ni cette Ville, ni ce Ro- 1495.
„ yaume ne souffriront jamais de ma part aucun
„ dommage. Je me consolerai dans ma disgrace
„ par la pensée de votre bonheur, & beaucoup
„ plus encore par le témoignage que vous me de-
„ vez, qu'en quelque état que j'aye été, soit lors-
„ que j'étois héritier présomptif de la Couronne,
„ soit lorsque j'étois votre Roi, je n'ai jamais fait
„ de mal à personne; que vous n'avez jamais vu
„ en moi ni avarice, ni cruauté; que je ne suis
„ coupable que des fautes de mes prédecésseurs;
„ & que j'ai plus de regret de ne pouvoir pas les
„ réparer, que de perdre ma Couronne; & que si
„ j'étois demeuré sur le Trône, j'aurois été plus
„ semblable à Alfonse mon bisaieul, qu'à mon pè-
„ re & à mon aieul. "

Ce discours tira des larmes à plusieurs des auditeurs, mais il ne produisit point d'autre effet. La haine du nom d'Arragon, & le desir de la nouveauté s'étoient tellement emparés de l'esprit du peuple, qu'il n'en fut nullement ému. Le tumulte continua dans toutes les parties de la Ville, & le Prince ne fut pas plutôt rentré dans le Château neuf, qu'une multitude de gens ramassés alla piller ses écuries. Il en fut si outré, qu'il ne put se contenir, & sortant du Château suivi de quelque peu de Gentilshommes & de soldats, il vint charger cette canaille, que sa seule présence dissipa.

Il y rentra aussi-tôt pour se disposer à partir. Il fit mettre le feu aux navires qu'il avoit dans le Port, voyant bien qu'ils tomberoient entre les mains des ennemis; il mit en liberté les Seigneurs & Gentilshommes que son père & son aieul tenoient en prison dans ce Château, excepté le Prince de Rossane & le Comte de Popoli. Comme il avoit quelque soupçon que les Allemands qui étoient là en garnison pensoient à se saisir de sa personne, il leur fit grande largesse de tous les meubles qui y étoient; & tandis qu'ils s'occupoient à les partager entre eux, il sortit par la porte de secours, & monta sur

les Galères qui l'attendoient au Port, avec Jeanne sa fille, & la vieille Reine femme de son aïeul.

1495. *Il est obligé d'en sortir, & se retire à Ischia.*

Il fit voile suivi de ses plus zélés serviteurs vers l'Ile d'Ischia à trente milles de Naples, jettant toujours les yeux vers cette Ville, & répétant souvent ce verset du Psalmiste : *Si Dieu ne garde la Ville, c'est en vain que celui qui la garde veille pour la conserver.*

Son inquiétude durant son passage étoit, si dans l'état où il se voyoit, il trouveroit assez de fidélité dans le Gouverneur de l'Ile pour le recevoir, & ce n'étoit pas sans raison; car quand il fut question d'entrer dans le Château, le Gouverneur ne voulut pas le lui permettre, qu'à condition qu'il n'auroit avec lui qu'un de ses gens : mais le Prince lui demanda d'un ton ferme s'il ne reconnoissoit pas son Roi ; & aiant mis en même tems l'épée à la main, le saisit, le tira hors de la porte, s'en empara, & étonna tellement tout le corps-de-garde par ce coup hardi, que tous les soldats mirent les armes bas : il entra avec tout son monde, & se rendit maître de la Place.

Suites des progrès du Roi.

Tandis que les choses tournoient si heureusement pour le Roi à Naples, il avançoit toujours. Les Villes qui devoient naturellement lui couter des siéges & des combats, le recevoient comme en triomphe. Il entra de cette manière le dix-huitième de Février à Capoue, & le dix-neuvième à Averse, où arrivérent le lendemain Vendredi vingtième du mois des Députés de tous les Corps de la Ville de Naples, pour l'assurer de la fuite de Ferdinand d'Arragon, lui présenter les clés de la Ville, & le supplier de les compter desormais au nombre de ses bons & fidèles Sujets Ils furent reçus du Roi de la manière que méritoient de telles offres. Il les fit accompagner à leur retour par le Maréchal de Gié & par plusieurs autres Seigneurs François, & leur promit que dans deux jours il se rendroit à Naples.

De la Vigne Journal de Charles VIII.

Il fait son entrée à Naples où

En effet le Dimanche suivant vingt-deuxième de Février, le Roi revétu de magnifiques habits, entou-

touré des Grands de ſa Cour, & ſuivi de toute ſon Armée, entra dans Naples au ſon de toutes les cloches, & au milieu des acclamations du peuple, qui eſpéroit voir ſous ce nouveau règne la fin de l'oppreſſion, où il avoit été ſous les derniers Rois de la Maiſon d'Arragon. Ce Prince, au comble de ſes vœux, étoit lui-même ſurpris de ſon bonheur; & il avoit ſujet de l'être. Il avoit paſſé les Alpes ſans argent & ſans avoir de magaſins; trois des plus puiſſans Etats d'Italie étoient ligués contre lui, & la plupart des autres ne demeuroient en repos, que parce qu'ils s'aſſuroient de voir évanouïr un ſi téméraire projet. Sa Flotte lui étoit devenue inutile dès commencement, après l'attaque de Rapallo: car la tempête l'aiant diſſipée, elle n'arriva à Naples qu'après lui. Il étoit trahi par le Duc de Milan, & devoit être arrêté par un grand nombre de Villes & de Fortereſſes, dont une ſeule bien défendue auroit fait périr ſon Armée. Il avoit affaire à un ennemi prudent, brave, expérimenté, qui avoit de l'argent, des vaiſſeaux, des Troupes, des Capitaines, des Villes bien fortifiées. Malgré tout cela étant parti au mois de Septembre, il traverſe l'Italie d'un bout à l'autre, s'y trouve engagé au milieu de l'Hiver, & achève ſa conquête au mois de Février, où à peine il pouvoit eſpérer de la commencer. Auſſi ce ſurprenant événement fut-il regardé de toute l'Europe, comme ménagé par une Providence particulière de Dieu, qui vouloit punir les crimes énormes des derniers Rois de Naples, & qui fit dans cette vue réuſſir contre toute apparence, le deſſein du monde le plus mal concerté.

1495. *il eſt reçu avec toute ſorte d'Honneur.*

Le Roi s'étant rendu maitre de la Ville de Naples, ne l'étoit pas encore du Château neuf, ni des autres Châteaux, où Ferdinand, tout réſigné qu'il avoit voulu paroître à perdre ſa Couronne pour procurer la tranquillité à ſes Sujets, avoit laiſſé de fortes garniſons. Le Marquis de Peſcaire commandoit dans le Château neuf, Dom Frédéric oncle de Ferdinand dans le Château

Il ſe rend maitre des Châteaux où Ferdinand avoit laiſſé des Troupes. De la Vigne, Journal de

de l'Oeuf; & le Roi, comme on le voit par une lettre qu'il écrivit à ſes Ambaſſadeurs à Rome, étoit perſuadé que Ferdinand y étoit lui-même. Il fallut attaquer ces Châteaux dans les formes, & on n'en fut entièrement maitre que le troiſième de Mars. On y trouva quantité d'armes, d'artillerie, de vivres; & ſi les habitans de la Ville n'avoient pas ſi-tôt perdu cœur, il y a grand ſujet de douter, ſi le Roi fût venu à bout de prendre cette Capitale.

1495. Charles VIII.

Lettre du Roi à l'Archevêque d'Ambrun.

Avant que les Châteaux de Naples ſe fuſſent ſoumis, il avoit envoyé un ſauf-conduit à Dom Frédéric, ſur lequel ce Prince qui étoit aimé à la Cour de France, où il avoit été quelque tems, l'étoit venu trouver, pour entendre les propoſitions qu'on vouloit lui faire. Le Roi lui offrit pour Ferdinand un établiſſement en France & de grands revenus, à condition qu'il lui fît remettre le reſte des Places qui ne s'étoient point encore rendues dans le Royaume de Naples. Frédéric, qui ſavoit les intentions de ſon neveu, refuſa cette offre: mais il en fit une autre, ſavoir que Ferdinand renonceroit à la Couronne de Naples, & au titre de Roi, à condition qu'on lui cédât la Calabre, pour en jouïr comme vaſſal de la Couronne, de la manière que les autres Seigneurs du Royaume poſſédoient les Fiefs qu'ils y avoient. Le Roi jugea qu'il n'étoit pas de ſa politique d'avoir un tel Sujet dans ſon Etat; qu'il eſt trop difficile d'oublier qu'on a été Roi, & encore plus de s'en ſouvenir, ſans être repris de l'envie de l'être de nouveau, quand l'occaſion favorable s'en préſente. Ainſi on ſe ſépara ſans rien conclure.

Guicciardino l. 2.

Le reſte du Royaume ſe ſoumet auſſi, excepté Brindes & Gallipoli.

Le reſte du Royaume ſuivit bientôt l'exemple de Naples, excepté Brindes & Gallipoli ſituées au pays appellé la Terre d'Otrante, le Château de Reggio, Mantia, & Turpia, Places de la Calabre. Ces dernières avoient été de tout tems de la faction Angevine, & avoient arboré l'étendart de France, dès qu'elles avoient ſu le Roi dans Naples; mais indignées de ce que ce Prince les détachoit de ſon Do-

Comines, l. 7. chap. 13.

Domaine, pour les donner au Seigneur de Perſi, elles changérent & ſe déclarérent pour Ferdinand. Si on eût envoyé promptement des Troupes de ce côté-là, toutes ces Places n'auroient pas tenu. On négligea de le faire, & cette négligence eut de grandes ſuites. Cependant preſque tous les Seigneurs du Royaume vinrent rendre leurs reſpects au Roi, & faire leurs hommages, & l'on ne ſongeoit qu'à ſe divertir dans Naples. Il y avoit tous les jours des Fêtes, des Tournois, des Spectacles, où l'on joua, même en préſence du Roi, le Pape, les Rois des Romains & d'Eſpagne, les Vénitiens, le Duc de Milan, & la Ligue d'Italie, dont le bruit étoit déja fort grand. Et ce fut alors qu'on frappa une monnoie, où non ſeulement le Roi s'intituloit Roi de Sicile, c'eſt-à-dire de Naples & de Sicile, mais encore Roi de Jéruſalem.

1495.

Relation du Maitre des Cérémonies.

Monnoie frappée à Naples à cette occaſion.

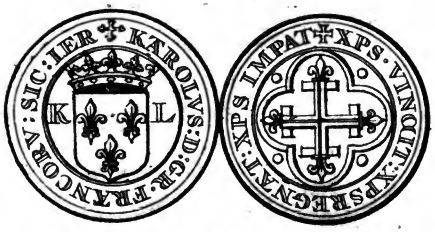

Ce fut dans ces occupations qui partageoient la journée avec les affaires, & tout ce qui concernoit le règlement de l'Etat, que le Roi paſſa un mois à Naples juſqu'au douzième de Mars, jour déſtiné à faire ſa nouvelle entrée dans cette Ville en qualité de Roi de Naples & de Jéruſalem.

De la Vigne, Journal de Charles VIII.

Elle ſe fit avec encore plus de magnificence que la prémière. Le Roi étoit monté ſur un très beau cheval richement enharnaché. Il avoit une Couronne d'or ſur la tête, tenant de la main droite une Pomme d'or, & un Sceptre à la gauche, ornemens qui firent ſoupçonner à l'Empereur qu'il

Le Roi y fait ſon entrée publique.

1495. penſoit à lui enlever la dignité Impériale. Il étoit couvert d'un grand manteau d'écarlate fourré d'hermines : les plus grands Seigneurs du Royaume ſoutenoient un riche dais, ſous lequel il marchoit. Le Prévôt de ſon Hôtel alloit devant, accompagné de tous ſes Archers à pied & de toute la Garde Royale. Etienne de Veſc Sénéchal de Beaucaire, fait depuis peu Duc de Nole, y faiſoit l'office de Connétable : devant lui marchoit le Comte de Montpenſier comme Vice-Roi & Lieutenant-Général, car le Roi lui avoit déja donné ce titre : le Prince de Salerne, les Seigneurs de Breſſe, de Foix, de Luxembourg, de Vendôme, aiant tous des manteaux ſemblables à celui du Roi, & tout ce qu'il y avoit de grands Seigneurs, ſoit de France, ſoit du Royaume de Naples, étoient du cortège. Le Roi paſſa par les cinq Places de la Ville où étoient les Dames avec pluſieurs Seigneurs qui lui préſentérent leurs fils, afin qu'il leur fît l'honneur de les créer Chevaliers ; & il le fit avec les cérémonies ordinaires.

Et prête les Sermens ordinaires.

De là il fut conduit à la grande Egliſe, où ſur le maître-Autel étoit expoſé le Chef de ſaint Gennare avec la phiole du ſang de ce Saint. Il fit là les ſermens uſités dans le Couronnement des Rois de Naples : les jours ſuivans il reçut les députations des Villes, & ſe diſpoſa à ſon retour en France.

C'étoit ſe preſſer beaucoup. Une conquête de cette nature avoit beſoin d'être affermie. La préſence du Conquérant, & de nouveaux renforts de France, n'euſſent été rien de trop pour cela. Au contraire ſon éloignement, & le départ des Troupes qui devoient le reconduire, ne pouvoient être que très dangereux : mais deux raiſons lui firent prendre cette réſolution. La prémière étoit l'envie de retourner en France. Elle lui fut inſpirée par pluſieurs de ceux qui l'approchoient, & fit faire aux Italiens bien des réflexions deſavantageuſes ſur l'inconſtance de la Nation Françoiſe. La ſeconde, & la principale, fut la ligue qui ſe conclut à Veniſe, dont le but n'étoit pas ſeulement de chaſſer

Ligue conclue à Veniſe pour la chaſſer.

les

les François de tout le Royaume de Naples, mais encore de couper le retour au Roi, & de ſe ſaiſir de ſa perſonne, pour l'obliger à ne pas garder un pouce de terre en Italie. 1495.

Le projet de cette ligue avoit été formé dès le tems que le Roi paſſa à Florence; & ce fut Ludovic Sforce & les Vénitiens qui en furent les principaux auteurs.

Ludovic, qui n'avoit fait venir les François en Italie, que pour ſe maintenir dans le Duché de Milan contre la ligue d'Alfonſe d'Arragon, du Pape & de Pierre de Médicis, n'eut pas plutôt eu l'inveſtiture de ce Duché, & le titre de Duc après l'empoiſonnement de ſon neveu, que malgré les empreſſemens qu'il faiſoit paroître pour le ſervice du Roi, il penſa tout de bon à lui faire repaſſer les Alpes: mais il eſpéroit l'y engager ſans qu'il s'apperçût de ſon deſſein. Il prévoyoit tant d'obſtacles dans la grande étendue de pays que les François avoient à traverſer; il voyoit le Pape, le Roi de Naples & Médicis prendre de ſi bonnes meſures entre eux pour les arrêter, qu'il s'aſſuroit de voir bientôt le Roi rebrouſſer chemin, & ſe promettoit de ſe faire un mérite auprès de ce Prince, en lui ouvrant ſes Etats pour lui faciliter ſon retour. C'eſt dans cette vue qu'il faiſoit ſous-main tous ſes efforts, pour empêcher cette triple alliance de ſe rompre, quoiqu'elle eût d'abord été formée contre lui. Guicciardino, l. 2. Comines. l. 7. c. 15. Corio Jovio, Bembo, &c.

Les Vénitiens, qui raiſonnoient ſur les mêmes principes que le Duc de Milan, loin de témoigner aucune inquiétude ſur le voyage du Roi, louoient ſon deſſein, & l'aſſuroient de leur zèle & de leur attachement à ſon ſervice: mais quand ils virent les Florentins ſe ſoumettre à lui, le rendre maître de toutes leurs Places, lui livrer le Port de Livourne avec une des Citadelles de Piſe, & Médicis mis en fuite, alors ils commencérent à craindre; & non ſeulement ils hâtérent l'affaire de la ligue, mais encore ſi Ferdinand avoit diſputé le paſſage de Viterbe, comme ils avoient cru qu'il le feroit, ils étoient *Motifs des Vénitiens dans cette conduite.*

toient réſolus d'envoyer des Troupes à Rome, &
1495. de s'oppoſer ouvertement au paſſage du Roi.

Ce fut dans ce tems là que Comines, qui avoit été envoyé d'Aſt en Ambaſſade à Veniſe, écrivit au Roi les propoſitions que les Vénitiens lui faiſoient. C'étoit de faire une ligue contre le Turc avec tous les Princes d'Italie, l'Empereur & le Roi d'Eſpagne; que la Seigneurie avanceroit l'argent néceſſaire pour cette expédition, pourvu qu'on lui donnât en gage les Villes de la Pouille; que le Roi de Naples tiendroit ſon Royaume du Roi de France; qu'il donneroit trois Places dans cet Etat, & lui payeroit un tribut tous les ans; qu'on obligeroit le Pape à donner ſon conſentement à ce Traité, & tous les Princes d'Italie à contribuer aux fraix de la guerre. Mais le Roi, qui voyoit tous les jours les difficultés de ſon entrepriſe s'applanir & ſes ennemis déconcertés, rejetta ces propoſitions, & s'alla rendre maitre de Viterbe.

Alors les Vénitiens parlérent plus ouvertement à l'Ambaſſadeur. Ils lui dirent que le Roi ne gardoit pas la parole qu'il leur avoit donnée, qu'il avoit fait publier dans toutes les Cours d'Italie que ſon unique prétention étoit de conquérir le Royaume de Naples, & de faire enſuite la guerre au Turc; mais qu'on voyoit bien que ſes deſſeins étoient plus vaſtes, puiſqu'il s'étoit déja emparé de pluſieurs Places de la République de Florence, d'Oſtia, & de quelques autres qui appartenoient au Saint Siège; que le Duc d'Orléans étoit toujours à Aſt, & donnoit par le ſéjour qu'il y faiſoit de grands ſujets de défiance au Duc de Milan. L'Ambaſſadeur faiſoit en-vain tous ſes efforts pour perſuader le Sénat de la droiture des intentions du Roi; que ce Prince n'avoit obligé les Florentins à lui livrer leurs Places, que parce qu'il les avoit trouvés les armes à la main contre lui, & que pour s'aſſurer un chemin libre quand il jugeroit à propos de retourner en France; que le Duc d'Orléans étoit demeuré à Aſt par ordre du Roi pour la même raiſon, qu'il n'y avoit point de Troupes, qu'il y étoit avec ſa ſeule

ſeule Maiſon, & que cela ne devoit donner aucun ombrage au Duc de Milan. Que pour ce qui concernoit le Pape, c'étoit lui qui avoit le plus preſſé le Roi de paſſer en Italie; qu'enſuite il s'étoit ligué avec le Roi de Naples; que c'étoient ſes propres Sujets qui ſe révoltoient contre lui; que le Roi, pour ſe venger de ſon infidélité, ne pouvoit moins faire que d'agréer les ſervices que ces Seigneurs mécontens du Pape lui rendoient; & qu'après la conquête du Royaume de Naples, il prétendoit remettre au Saint Siège les Places dont on s'étoit emparé. 1495.

Le Sénat n'étoit point touché de toutes ces raiſons; il s'aſſembloit tous les jours; & les Ambaſſadeurs des Princes, qui juſqu'alors ne s'étoient vus les uns les autres que la nuit & fort en ſecret, ou qui n'avoient auparavant traité que par l'entremiſe de leurs Secrétaires, ſe rendoient publiquement de fréquentes viſites. Auguſtin Barbadico étoit alors Doge de Veniſe; il étoit à la tête de la République depuis douze ans; c'étoit un homme d'une grande ſageſſe, & d'une expérience conſommée. L'Evêque de Trente étoit là le principal Agent de l'Empereur Maximilien, Laurens Suarès Figueroa y étoit en la même qualité pour le Roi d'Eſpagne, & Franceſco Bernardino Viſcomti & l'Evêque de Come de la part du Duc de Milan. Il y avoit encore un Envoyé de Bajazet, qui, à la ſollicitation du Pape, menaçoit les Vénitiens de la guerre, s'ils ne ſe déclaroient contre le Roi. Mariana, l. 26. c. 5.

Les Ambaſſadeurs de Milan, quoiqu'ils euſſent fait paroître quelque inquiétude ſur le ſéjour du Duc d'Orléans à Aſt, affectoient toujours d'entretenir correſpondance avec l'Ambaſſadeur de France, & faiſoient ſemblant d'ignorer le but de ce concours d'Envoyés à Veniſe. Ils lui demandérent un jour ce qu'il croyoit que l'Ambaſſadeur d'Eſpagne & celui de l'Empereur y venoient faire, parce, diſoient-ils, qu'ils en vouloient inſtruire leur Maître. Comines qui avoit été averti que l'Ambaſſadeur d'Eſpagne avoit été à Milan en habit déguiſé, &

1495. que le Duc de Milan étoit l'auteur de tous les mouvemens que l'Empereur ſe donnoit, crut ne devoir plus diſſimuler. Il leur fit entendre qu'il en ſavoit là-deſſus plus qu'ils ne penſoient. Il les pria d'en uſer à ſon égard avec plus de ſincérité, & de lui dire les ſujets de mécontentement que leur Maitre avoit de la France, avant que de s'engager dans une ligue, dont peut-être il ſe repentiroit un jour. Ils lui répondirent avec de grands ſermens, que rien n'étoit plus éloigné de ſa penſée : mais ils ne l'en perſuadérent pas, étant très certain, comme il s'exprime lui-même, qu'ils mentoient. Le Sénat lui fit une ſemblable réponſe dans une audience qu'il en eut, & lui renouvella ſeulement les plaintes qu'il avoit déja faites touchant les deſſeins du Roi ſur l'Italie.

La pénétration de Comines ne faiſoit qu'augmenter ſon embarras; car il ne lui venoit aucun expédient pour traverſer cette dangereuſe négociation. Il n'ignoroit pas la haine de l'Empereur contre le Roi, & la diſpoſition où il étoit de ſe venger des affronts qu'on lui avoit faits, en lui enlevant la Ducheſſe de Bretagne, & en lui renvoyant ſa fille. Il comprenoit bien l'intérêt que le Roi d'Eſpagne avoit dans cette affaire par le danger que couroit la Sicile, ſi le Roi de France ſe rendoit maitre du Royaume de Naples. Il ne pouvoit plus douter de la trahiſon du Duc de Milan, non plus que du panchant que les Vénitiens avoient à ſe déclarer contre la France. Il n'eſpéroit plus que dans la lenteur de cette République, qui ne s'embarquoit en de pareilles affaires, qu'après de longues délibérations; & que l'arrivée du Roi à Rome, n'avoit pu encore déterminer à prendre ſa réſolution.

La priſe des Châteaux de Naples jette le Sénat dans la conſternation.

Mais quand le Doge & les Sénateurs le furent dans Naples, la choſe leur parut trop preſſante pour différer davantage. Ils pouſſérent néanmoins la diſſimulation juſqu'au bout : ils firent prier l'Ambaſſadeur de France de venir au Sénat, lui dirent cette nouvelle, affectant d'en paroître bien aiſe, &

lui

lui en firent compliment, en ajoutant toutefois que les Châteaux étoient bien garnis, & que ce n'étoit pas-là encore une pleine victoire. Enfin ils apprirent la reddition des Châteaux. Comines dans une nouvelle audience qu'on lui donna à ce sujet, remarqua une grande consternation dans les Sénateurs, & le Doge seul sut se posséder en cette occasion. 1495.

Cette nouvelle ne leur permit pas de balancer davantage, d'autant plus que les Ambassadeurs de l'Empereur, chagrins de tant de délais, firent mine de vouloir se retirer; & peu de jours après, Comines aiant été appellé au Sénat beaucoup plus matin que de coutume, le Doge lui déclara *au nom de la Sainte Trinité*, que la République avoit conclu une ligue avec notre saint Père le Pape, l'Empereur, le Roi de Castille, & le Duc de Milan, & que ces Princes & la République s'étoient proposés trois fins dans cette ligue. La prémière, de défendre la Chrétienté contre le Turc: la seconde, de conserver la liberté de l'Italie: la troisième, d'empêcher qu'on n'entreprît rien contre leurs propres Etats; & que la Seigneurie avoit envoyé ordre à Dominique Lorédan & à Dominique Trévisan, qui étoient ses Ambassadeurs auprès du Roi, de revenir à Venise. *Il déclare sa résolution à l'Ambassadeur de France.*

Comines malgré son chagrin fit bonne contenance, & dit au Doge qu'il avoit fait savoir au Roi la conclusion de leur ligue dès le soir précédent; qu'il en avoit instruit le Duc d'Orléans, afin qu'il se tînt sur ses gardes à Ast, & le Duc de Bourbon Lieutenant-Général du Royaume de France, afin qu'il envoyât promptement du renfort en Italie. En parlant ainsi, il tiroit une petite vengeance pour un très grand mal: car le Doge fut très mortifié qu'on eût su la chose avant qu'il l'eût publiée lui-même, le secret étant sur-tout recommandé dans le Conseil de cette République: mais il le fit encore pour une autre raison. C'est qu'en faisant connoître que le Duc d'Orléans étoit averti, il ôtoit aux ligués l'espé-

1495. l'espérance de réussir dans la surprise d'Ast, qu'ils avoient déja méditée ; car s'ils se fussent emparés de cette Place, le passage étoit coupé au secours de France ; & c'est pourquoi il fit encore promptement avertir la Marquise de Montferrat qui étoit dans les intérêts du Roi, d'envoyer sans différer de ses Troupes à Ast, en attendant qu'il en fût arrivé de France.

Pour revenir à l'audience que le Sénat donna au Seigneur de Comines sur cette grande affaire, on lui protesta que dans la ligue on ne s'étoit proposé aucuns mauvais desseins contre le Roi, mais seulement de se précautionner contre les entreprises qu'il avoit deja commencé à faire contre la liberté de l'Italie. Il repliqua, que c'étoient-là de beaux prétextes : mais que la véritable vue de la République étoit de profiter de cette guerre pour s'aggrandir, & qu'il étoit persuadé qu'elle y réussiroit. Il se leva aussi-tôt pour se retirer.

Cette replique déplut au Sénat, qui le pria néanmoins de se rasseoir. Le Doge lui demanda s'il ne vouloit point faire quelque nouvelle proposition ; parce que le jour précédent il avoit donné à entendre qu'il avoit dessein d'en faire quelqu'une. Il répondit qu'il n'étoit plus tems ; que puisqu'ils vouloient la guerre, on la feroit, & qu'il en couteroit à l'Italie.

Le Doge n'insista pas davantage, & l'Assemblée se leva. Le Cardinal Bembo rapporte une chose qui montre que Comines, nonobstant la fermeté apparente qu'il affecta dans son audience, fut tout-à-fait consterné de la déclaration qui lui fut faite ; jusques-là qu'étant sorti du Sénat avec un Secrétaire de la Seigneurie qui avoit eu ordre de l'accompagner, il lui dit : *Mon Ami, je te prie de me dire ce que le Prince m'a dit, car j'ai oublié toutes choses ; & je ne sai ce qu'est devenu ma mémoire & ma raison.* C'est qu'il prévoyoit dès-lors le grand danger où le Roi alloit se trouver exposé.

Et la ligue est oubliée dans Ast. La nouvelle de la ligue conclue s'étant répandue dans la Ville, mit tous les esprits en mouvement.

ment. Le parti François en fut consterné, celui de la Maison d'Arragon reprit courage; l'Envoyé de Ferdinand parut en public tout triomphant; celui de France se vit abandonné d'une infinité de gens, qui auparavant lui faisoient la cour; ceux des Princes ligués firent des feux de joie & des illuminations à leurs Hôtels: on eût dit à voir cette fête, que l'Armée de France étoit déja défaite & chassée d'Italie. Tout cela fut terminé quelques jours après, par la publication solennelle de la ligue à son de trompe avec beaucoup de cérémonie. 1495. *Etats de la République.*

On ne parla dans le Placard ou Manifeste, que de la sureté de l'Italie & de la défense de la Chrétienté contre le Turc: mais par les articles secrets on étoit convenu que le Roi d'Espagne feroit passer de Sicile des Troupes au Royaume de Naples, pour y rétablir Ferdinand; que les Vénitiens avec leur Flotte attaqueroient les Villes maritimes dont les François s'étoient emparés; que le Duc de Milan tâcheroit de se saisir d'Ast, pour empêcher les secours qui viendroient de France; & qu'on fourniroit de l'argent à l'Empereur pour faire diversion sur les frontières de ce Royaume.

On commença à solliciter les autres Princes d'Italie d'entrer dans la ligue. On envoya pour ce sujet au Duc de Ferrare, qui refusa de le faire. Le Duc de Milan offrit aux Florentins toutes ses forces pour reprendre Pise & Livourne: on ne doutoit pas qu'ils ne prissent ce parti, vu qu'ils étoient fort mécontens du Roi à cause de la révolte de Pise, & qu'il les avoit très peu ménagés depuis qu'il s'étoit vu maitre de leurs Places: mais ils ne se pressèrent pas, espérant que la conjoncture engageroit le Roi à les leur rendre; & d'ailleurs ils se défioient encore plus des Vénitiens & du Duc de Milan, que de ce Prince. *Les autres Princes d'Italie sont sollicités d'y entrer.*

Celui de tous les Princes ligués, dont le Roi avoit plus de sujet de se plaindre, étoit le Roi d'Espagne, à qui il n'avoit cédé le Roussillon & la Cerdagne, qu'à condition qu'il ne traverseroit point son expédition de Naples: mais ce Prince se défendoit *Ce qui oblige le Roi de s'en retourner en France.*

1495. doit sur ce que par un Article de ce Traité, le Pape étoit excepté du nombre de ceux que le Roi de France pourroit attaquer sans que l'Espagne s'en mêlât ; & que les François s'étant saisis des Places du S. Siège, & en particulier d'Ostie, il étoit du devoir d'un Roi Catholique de soutenir les intérêts de l'Eglise Romaine. C'est-là où en étoient les choses sur la fin du Carême, & ce qui obligea le Roi à hâter son départ de Naples, avant que les Ligués fussent en état d'empêcher son retour en France.

Fautes que ce Prince commit dans cette expédition.

Ce retour étoit déja une demi-victoire pour les Ligués : mais après tout, si le Roi avoit bien pris ses mesures, ils auroient eu de l'occupation pour longtems, & ce Prince eût eu le loisir de ramener une nouvelle Armée pour soutenir sa conquête. La prémière faute qu'il fit, & que j'ai déja remarquée, fut d'avoir négligé d'envoyer des Troupes, pour soumettre quatre ou cinq Places qui tinrent pour Ferdinand, & que la seule vue d'une partie de l'Armée Françoise auroit contraintes de se rendre : c'est à quoi il falloit pourvoir avant que de s'abandonner aux divertissemens, dont la Cour & les principaux de l'Armée firent presque toute leur occupation, durant tout le tems que le Roi fut à Naples.

Il laisse un Lieutenant-Général, & d'autres Officiers dans le Royaume de Naples. Comines, l. 8. chap. 1.

Mais cette faute, dont les ennemis furent bien profiter, étant faite, le capital étoit de laisser en l'absence du Roi, un homme à la tête des affaires capable de maintenir les peuples de ce Royaume dans la fidélité qu'ils avoient jurée à ce Prince, & de soutenir les prémiers efforts de la ligue, en attendant le secours ; & c'est ce qu'il ne fit pas. Il choisit pour son Lieutenant Général dans le Royaume de Naples Gilbert Comte de Montpensier, Prince du Sang, homme d'un courage éprouvé, mais incapable d'un fardeau aussi pesant que celui-là, qui demandoit plus de prudence que de valeur, beaucoup d'application & une vigilance continuelle ; qualités qui manquoient à ce Prince d'un génie ennemi du travail & de la fatigue.

Il

Il lui laiſſa quelques Subalternes bien choiſis, comme d'Aubigni pour commander en Calabre, Georges de Sulli à Tarente, Robert de Lénoncourt Bailli de Vitri dans Aquila, Gratien des Guerres dans l'Abruzze, Dom Julien Lorrain dans la Ville de Sant-Angelo dont il le fit Duc, d'Alègre & de Perſi dans la Baſilicate, de Leſpare du côté d'Otrante. Tous ces Seigneurs ſe ſignalérent dans la ſuite par leur conduite & par leur bravoure; mais les autres ne les valoient pas. Etienne de Veſc fut fait Gouverneur de Gaiette, & Sur-Intendant des Finances: c'étoit trop pour un génie auſſi médiocre que le ſien. Manfrédonia, Place importante ſur la mer, fut confiée à Gabriel de Monfaucon: c'étoit un de ces Courtiſans adroits, qui ſavent, en faiſant valoir leurs ſervices, s'attirer de la part du Prince beaucoup plus d'eſtime qu'ils n'en méritent, & qui ne répondit pas à celle que ſon Maitre avoit de lui. Il laiſſa pour le Gouvernement civil Jean Nicolaï, qu'il avoit amené de France, employé en diverſes négociations chez les Princes d'Italie, & qu'il venoit d'honorer de la dignité de Chancelier du Royaume de Naples. Ce Magiſtrat eut le même titre ſous le règne de Louis XII. J'ai vu pluſieurs lettres que ce Prince lui avoit écrites, où l'on voit la conſidération qu'il avoit pour lui, & combien il comptoit ſur ſon zèle & ſur ſa prudence. Il le fit depuis Prémier Préſident de la Chambre des Comptes de Paris. C'eſt de lui que ſont deſcendus, de père en fils, choſe fort ſingulière, ſept autres Prémiers Préſidens de la même Chambre des Comptes, tous Magiſtrats d'un mérite diſtingué, dont le dernier eſt aujourd'hui en ſurvivance. 1495.

Le Roi laiſſa au Comte de Montpenſier cinq cens homme d'armes François, qui, en comptant ſix cavaliers pour chaque homme d'armes, ſelon l'inſtitution des Compagnies d'ordonnance, faiſoit trois mille hommes; deux mille cinq cens Suiſſes, & quelque infanterie Françoiſe. C'étoit bien peu pour garder un ſi grand pays: mais il faiſoit beaucoup de fonds ſur la haine que les peuples portoient à la Maiſon d'Ar-

1495. d'Arragon, & puis il avoit besoin du reste pour la sureté de son retour.

Il compta encore beaucoup sur les Princes de Salerne & de Bisignane, qui étoient maitres de plusieurs Forteresses qu'il leur avoit données, & qui firent aussi leur devoir. Prosper & Fabrice Colonne, qui l'avoient très bien servi au commencement de cette guerre, étoient comblés de ses bienfaits : il leur avoit donné plus de trente tant Châteaux que Villes. C'étoient deux hommes d'une grande habileté dans la guerre, & d'un grand crédit; ils pouvoient par là être un fort appui pour la France: mais comme ils ne s'étoient donnés à elle que par le moyen de Ludovic Sforce, tant de bienfaits ne les purent empêcher d'entrer dans la trahison de ce Duc, & ils étoient déja en intrigue avec lui avant le départ du Roi. Ce Prince partit le vingtième de Mai, trois mois après sa prémière entrée dans Naples.

La Vigne, Journal du voyage de Charles VIII.

De quoi étoit composée son Armée à son retour.

Son Armée étoit composée de neuf cens hommes d'armes, y comprenant sa Maison, de deux mille cinq cens Suisses, d'environ quinze cens hommes de la suite de la Cour, qui pouvoient combattre en cas de besoin : & cela en tout faisoit environ neuf mille hommes. Il prit sa marche par le même chemin qu'il étoit venu, & elle fut sans embarras pendant cinq semaines jusqu'au passage de l'Apennin.

Il est reçu à Rome.

Comines l. 8. ch. 2.

Il fut reçu à Rome par une partie du Collège des Cardinaux en l'absence du Pape, qui aiant eu d'abord la pensée de se sauver à Padoue sur les Terres de Venise, se retira à Orviette & de là à Pérouse, escorté de quelques Troupes que les Vénitiens & le Duc de Milan lui avoient envoyées. Le Roi l'avoit fait prier de l'attendre à Rome, sur quoi Alexandre délibéra beaucoup ; mais soit par crainte ou par défiance, soit pour s'épargner l'embarras des éclaircissemens touchant la ligue où il étoit entré, & des sollicitations pressantes que ce Prince lui faisoit touchant l'investiture du Royaume

Guicciardino l. 2.

me de Naples qui lui avoit été promiſe, il évita de le voir.

1495.

Le Roi arriva l'onzième de Juin à Sienne, où il avoit donné ordre à Comines de ſe rendre, pour ſavoir de lui plus en détail la diſpoſition des Vénitiens. Il lui demanda en riant, ſi ces Républicains n'envoieroient point au devant de lui. *Oui, Sire*, lui répondit Comines, *la Seigneurie m'a dit quand j'ai pris congé d'elle, que Votre Majeſté trouveroit en ſon chemin quarante mille hommes, tant de leurs Troupes, que de celles du Duc de Milan.* Il ajouta que le Sénat l'avoit aſſuré que cette Armée n'étoit point pour attaquer celle de France, mais ſeulement pour défendre les Etats de la République & celle du Duc de Milan; & qu'un de leurs Provéditeurs lui avoit dit qu'elle ne paſſeroit point l'Oglio, à moins que les François ne fiſſent des hoſtilités dans le Milanès.

Il arrive à Sienne où il apprend que les Vénitiens avoient 40000 hommes ſur pié.

De la Vigne, Journal de Charles VIII. loc. cit.

Ce Seigneur, qui étoit le mieux inſtruit de l'état des choſes par tout ce qu'il avoit vu & appris à Veniſe, conſeilla au Roi de hâter ſa marche, & de ſe rendre à Aſt le plus promptement qu'il lui ſeroit poſſible, d'autant que les ennemis n'étoient point encore aſſemblés pour lui diſputer les paſſages; mais qu'ils le ſeroient bientôt, & qu'il n'y avoit point de tems à perdre. Ce conſeil étoit très ſage, comme on le vit par la ſuite. Le Cardinal de la Rovère, & Jean-Jaques Trivulce, qui avoit paſſé au ſervice de France, lui parloient de la même manière: mais ce fut un des défauts de ce Prince encore peu expérimenté, de donner dans le ſpécieux, & d'abandonner le ſolide, & de ſuivre moins les avis de ſon Conſeil, que ceux de ſes Favoris.

Louis de Luxembourg Comte de Ligni, qui étoit ſon couſin germain par ſa mère, jeune homme plein de feu & d'ambition, étoit alors un de ceux qui avoient le plus de part à ſes bonnes graces, & le plus de pouvoir ſur ſon eſprit. Les habitans de Sienne s'étoient adreſſés à lui, pour obtenir du Roi qu'il prît leur République ſous ſa protection, & qu'il voulût bien ſe déclarer leur Seigneur & Souverain.

Il ne laiſſe pas de s'arrêter dans cette Ville par les conſeils du Comte de Ligni ſon Favori.

C'étoit

1495. C'étoit une Ville fort mal gouvernée, toujours déchirée par les factions, & qui ne cherchoit à s'appuyer de la France, que de peur de tomber ſous la domination des Florentins. Les habitans promirent au Comte de Ligni une groſſe ſomme d'argent, & de le demander au Roi pour leur Gouverneur, s'il vouloit leur rendre ce bon office.

La choſe fut propoſée au Conſeil. Comines qui parla le prémier, s'y oppoſa, & ſoutint qu'il n'étoit point de la prudence, dans la conjoncture où l'on ſe trouvoit, de perdre du tems à de pareilles affaires; que le Roi ne pouvoit recevoir ces offres ſans retarder ſa marche, pour régler le gouvernement qui ne dureroit pas huit jours après ſon départ; qu'en ſe chargeant de la protection de cette Ville, on ne pourroit ſe diſpenſer d'y laiſſer des Troupes, ce qui affoibliroit encore l'Armée, qui n'étoit déja que trop foible; qu'enfin Sienne étoit une Ville Impériale, & qu'il n'en falloit pas davantage pour ſoulever tout l'Empire contre la France, qui avoit déja aſſez d'ennemis ſur les bras, ſans s'en attirer de nouveaux.

Loc. cit.

Ces raiſons furent approuvées, & il n'y eut pas deux voix dans le Conſeil là-deſſus: mais le Comte de Ligni ſut ſi bien tourner l'eſprit du Roi, & les Siennois tellement gagner l'affection de ce Prince par leur empreſſement à le divertir, par les applaudiſſemens qu'ils donnoient à ſes victoires, par l'attachement qu'ils faiſoient paroître pour lui, qu'il ſe laiſſa fléchir, & leur accorda pour Gouverneur le Comte de Ligni avec quelques Troupes ſous les ordres de Villeneuve, que Ligni, qui ne vouloit pas quitter le Roi, fit ſon Lieutenant. Six ou ſept jours furent employés, ou plutôt perdus à cette négociation.

Il fait encore une autre faute par le même conſeil.

On avoit encore délibéré à Sienne ſur un autre article, qui étoit bien plus important: c'étoit, ſi on rendroit aux Florentins leurs Places qu'ils avoient miſes entre les mains du Roi au tems de ſon paſſage. Il leur avoit promis de le faire dès qu'il auroit achevé la conquête du Royaume de Na-

Naples. Les Florentins étoient prêts de lui payer sous cette condition trente mille ducats qui restoient de la somme, qu'ils s'étoient engagés à lui fournir par le Traité fait avec lui à Florence. Ils s'offroient de lui en prêter soixante & dix mille pour son retour en France, & de joindre à son Armée sous la conduite de Franciſque Secco vaillant Chevalier, auquel le Roi ſe fioit beaucoup, trois cens hommes d'armes, & deux mille hommes de pié, qui n'en reviendroient que quand elle ſeroit arrivée à Aſt. 1495.

Ces propoſitions étoient d'autant plus avantageuſes, que le Roi manquoit d'argent, & les plus ſages du Conſeil inclinoient fort de ce côté-là, voulant qu'on gardât ſeulement Livourne juſqu'à ce qu'on fût à Aſt. Mais Ligni fut encore de l'avis contraire, ſoit qu'il fût touché de compaſſion pour les Piſans qui retournoient par-là ſous la domination des Florentins, qu'ils avoient furieuſement irrités par leur révolte; ſoit qu'il fût chagrin contre les Florentins qui s'étoient adreſſés au Cardinal Briçonnet plutôt qu'à lui, pour réuſſir dans cette affaire. Il l'emporta, repréſentant au Roi que la conquête du Royaume de Naples n'étoit pas encore achevée, & qu'ainſi il n'étoit point obligé par le Traité à faire ſi tôt cette reſtitution; qu'il devoit garder ces Places pour la ſureté du paſſage des Troupes Françoiſes qu'on voudroit envoyer à Naples; que pour ce qui étoit du renfort que les Florentins lui offroient, il étoit fort inutile, & que l'Armée Françoiſe, quoique peu nombreuſe, paſſeroit ſur le ventre à toutes les Troupes d'Italie jointes enſemble, ſi elles oſoient ſe préſenter devant elle. Guicciardino l. 2.

Il arrive à Piſe où il eſt reçu magnifiquement.

Cette réſolution du Roi cauſa une joie extrême à Piſe, où il arriva quatre jours après, aiant laiſſé Florence à droite, ſans en approcher que de quelques milles. On le reçut à Piſe avec autant de magnificence que la prémière fois qu'il y étoit entré. Les principaux Bourgeois vinrent lui demander ſa protection, & le ſupplier de vouloir bien De la Vigne, Journal

bien les tenir pour ſes très humbles Sujets. Il leur
1495. de Charles VIII. fit beaucoup d'amitiés: mais il ne leur donna qu'une réponſe générale ſur l'article de la protection qu'ils lui demandoient, aiant fait réflexion ſur les avis de ſon Conſeil, & ſur les remontrances du fameux Jérôme Savonarolle Prédicateur Dominicain, qui l'étoit venu trouver à Pontgibon, & l'avoit menacé de la punition de Dieu, s'il violoit le ſerment qu'il avoit fait aux Florentins pour la reſtitution de leurs Places.

Ce changement du Roi conſterna beaucoup les Piſans; de ſorte que le lendemain les plus conſidérables Dames de la Ville vinrent en troupe, habillées de deuil, nuds piés, tenant leurs petits enfans par la main; & ſe jettant aux genoux du Prince, le conjurérent d'avoir compaſſion d'une Ville qui lui étoit toute dévouée, & de ne pas ſouffrir qu'ils retournaſſent ſous la puiſſance des Florentins leurs tyrans, qui les traitoient en eſclaves depuis ſi longtems, & qui alloient redoubler leurs cruautés à leur égard, ſi Sa Majeſté les abandonnoit.

Et prend cette Ville ſous ſa protection. Comines l. 8. ch. 5.

Ce ſpectacle toucha non ſeulement le Roi, mais encore toute l'Armée, où il y eut une eſpèce d'émeute; juſques-là que quelques ſoldats inſultérent des perſonnes de la Cour qu'ils croyoient s'oppoſer à la bonté du Roi pour les Piſans, & firent des menaces au Cardinal Briçonnet, au Maréchal de Gié, & au Préſident de Gannai, qui fut trois jours ſans oſer coucher à ſon logis. Tout cela ſe faiſoit par le conſeil du Comte de Ligni, qui ne vouloit pas en avoir le démenti. La choſe fut conclue ſelon la prémière réſolution priſe à Sienne. D'Entragues qui étoit de la Cour du Duc d'Orléans, fut fait Gouverneur de la Citadelle de Piſe à la recommandation du Comte de Ligni: ce Comte fit mettre de ſes créatures dans la plupart des Places qu'on retenoit aux Florentins, & l'on en renforça les garniſons en affoibliſſant toujours l'Armée; quoiqu'on eût appris qu'il y avoit déja guerre ouverte dans le Milanès, entre le Duc de Milan & le Duc d'Orléans.

Le

Le Roi, malgré les remontrances de ſes plus ſages Conſeillers, paſſa encore ſix ou ſept jours à Piſe. Il arriva le vingt-troiſième de Juin à Luques, & alla de là à Pietra-Santa. Juſques-là il avoit fait le plus aiſé de ſon voyage, & le reſte du chemin étoit très difficile & très dangereux pour aller de Pietra-Santa à Pontrémoli, par où il falloit néceſſairement paſſer. Il y avoit un long défilé; c'étoit une eſpèce de chauſſée, qui n'avoit pas plus de largeur que n'en a d'ordinaire la digue d'un étang. Si les ennemis euſſent pu être aſſez tôt aſſemblés, ou qu'ils euſſent eu la précaution d'envoyer des Troupes ſe retrancher avec quelques pièces de canon à la tête de ce défilé, c'en étoit fait de l'Armée Françoiſe; car ce poſte étoit à l'épreuve de la plus grande bravoure : mais n'aiant point encore d'ennemis en tête, elle la paſſa ſans danger. 1494. De la Vigne, Journal du voyage de Charles VIII. Comines, l. 8. c. 4.

Le Roi étant arrivé à Serzane, entre Pietra-Santa & Pontrémoli ſur les frontières des Génois, le Cardinal de la Rovère lui propoſa d'envoyer une partie de l'Armée à Gènes, lui faiſant eſpérer que le parti François à la tête duquel étoient les Frégoſes, feroit ſoulever la Ville contre le Duc de Milan, qui étoit déja fort embaraſſé; car le Duc d'Orléans lui avoit ſurpris Novarre dans le Milanès. La raiſon du Cardinal étoit, que ſi Gènes ſe déclaroit pour la France, le Roi, qui avoit Livourne & Oſtie en ſa puiſſance, ſeroit maître de tous les Ports conſidérables d'Italie, depuis Marſeille juſqu'à Naples. Le Conſeil aiant délibéré là-deſſus, la propoſition du Cardinal ne fut pas approuvée, ſur ce raiſonnement, qu'il étoit impoſſible d'éviter la bataille; que ſi les François la gagnoient, Gènes ſe rendroit d'elle-même à eux; & que s'ils la perdoient, cette Place étant éloignée du chemin que l'Armée devoit tenir, elle ſeroit inutile. Néanmoins, pour contenter le Cardinal, on y envoya un renfort, qu'on venoit de recevoir de France par mer, qui conſiſtoit en ſix-vingts hommes d'armes & cinq cens Arbalêtriers, que le Cardinal conduiſit à Gènes. Il avoit avec lui pour les 1495.

1495. les commander Philippe de Savoie Comte de Breſſe, Beaumont de Polignac, & d'Aubijoux de la Maiſon d'Amboiſe.

La Flotte Françoiſe eſt battue près de Gênes.

Cette petite Troupe alla ſe poſter à la vue de Gènes; mais deux choſes empêchérent la faction Françoiſe de rien entreprendre dans la Ville. La prémière étoit les grandes précautions que le Duc de Milan avoit priſes, pour empêcher qu'il ne s'y fît aucun mouvement; la ſeconde, que dans le tems que les Troupes Françoiſes parurent, la Flotte de France, compoſée ſeulement de huit galères venant de Naples, commandée par Miolens Gouverneur de Montpellier, avoit été défaite à la hauteur de Rapallo, où le Duc d'Orléans au commencement de l'expédition d'Italie avoit battu les ennemis. Les Seigneurs Italiens qui avoient remporté la prémière victoire ſous les ordres de ce Prince, furent ceux-là mêmes qui après avoir quitté ſon parti, battirent la Flotte Françoiſe, ſavoir Jean-Louis de Fieſque & Jean Adorne.

Ce contre-tems non ſeulement rendit inutile la tentative du Cardinal, mais encore le mit en très grand danger, auſſi-bien que le détachement qu'il avoit avec lui; car ſi les Troupes de la faction du Duc de Milan fuſſent ſorties, rien ne leur eût été plus aiſé que d'envelopper cette poignée de François: mais par bonheur pour eux, les deux partis ſe craignoient l'un l'autre dans Gènes, & les Fieſques & les Adornes n'oſérent deſemparer, de peur que les Frégoſes n'entrepriſſent quelque choſe dans la ville. Ainſi les François eurent le moyen de ſe retirer à Aſt, où il arrivérent après bien des dangers & des fatigues.

L'Armée de terre s'avance à Pontrémoli.

La défaite de la Flotte Françoiſe étoit un mauvais préſage pour l'Armée de terre, qui s'avança cependant juſqu'à Pontrémoli. Le Maréchal de Gié qui conduiſoit l'avant-garde, y entra ſans réſiſtance par le crédit de Trivulce qui l'accompagnoit, & pour qui les habitans avoient beaucoup de conſidération; mais ils en furent très mal récompenſés: car les Suiſſes s'étant ſouvenus d'une querelle qu'ils

Comine loc. cit.

Déſordres que les Suiſſes commi-

qu'ils avoient eue dans le prémier paſſage avec les habitans, où pluſieurs de leurs camarades avoient été tués, réſolurent de s'en venger; & lorſqu'on y penſoit le moins, s'en allérent l'épée à la main comme des furieux dans les rues & dans les maiſons, y paſſérent au fil de l'épée tout autant d'hommes qu'ils y trouvérent, mirent le feu en divers endroits, qui conſuma quantité de vivres dont l'Armée commençoit à avoir grand beſoin, & inveſtirent le Château pour l'inſulter. La conjoncture ne permettoit pas de punir ces ſéditieux; mais aiant reconnu leur faute, ils la réparérent quelques jours après, d'une manière qui mérita bien que le Roi la leur pardonnât. 1495. *rent dans cette Ville.*

Trivulce propoſa là au Roi une choſe qui auroit pu avoir de grandes ſuites: c'étoit de ſe déclarer le Protecteur du jeune Sforce héritier légitime du Duché de Milan, fils de Jean Galeas empoiſonné l'année précédente à Pavie. Trivulce lui répondoit que dès qu'on auroit levé la bannière de ce jeune Prince, la plupart de la Nobleſſe & des Villes des environs, & les autres du Milanès ſe déclareroient pour lui. Mais le Roi ne put s'y réſoudre, pour ne point faire tort au Duc d'Orléans qui avoit de juſtes prétentions ſur le Duché de Milan, & qui avoit déja remporté quelques avantages conſidérables, que je dois toucher ici en peu de mots, après quoi je reviendrai à la marche de l'Armée du Roi.

Quoique les Vénitiens euſſent aſſuré Comines, que leur ligue n'étoit que défenſive, toutefois le Duc de Milan étoit convenu avec eux de commencer par ſurprendre Aſt, où le Duc d'Orléans étoit avec très peu de monde, & de fermer par ce moyen le paſſage au Roi pour ſon retour en France. Comines avoit donné ſur cela ſes avis non ſeulement au Roi, mais encore au Duc de Bourbon Lieutenant-Général du Royaume; & ce Duc avoit envoyé promptement à Aſt quarante Lances de la Compagnie du Maréchal de Gié, qui étoient ſur la frontière de France. Le Marquis de Saluces y avoit

Le Duc de Milan veut ſurprendre Aſt pour fermer le retour du Roi. Comines l. 8. ch. 3.

1495. avoit auſſi fait marcher en grande diligence cinq cens fantaſſins. Ces renforts, avec quelques ſoldats que le Duc d'Orléans y avoit déja, mirent la Place hors du danger d'être inſultée.

Quelque tems après y arrivérent trois cens hommes d'armes, beaucoup de Gentilshommes de Dauphiné, grand nombre de Francs-Archers de la même Province, deux mille Suiſſes; & tout cela joint enſemble, faiſoit un corps d'environ ſept mille cinq cens hommes. L'intention du Duc de Bourbon n'étoit pas que ces Troupes fuſſent employées contre le Milanès, mais qu'elles allaſſent au devant du Roi juſques ſur le bord du Téſin, qui étoit l'unique groſſe rivière que ce Prince eût à paſſer.

Le Roi-même avoit écrit au Duc d'Orléans de ne point penſer à faire aucune entrepriſe contre le Duc de Milan, de prendre ſoin ſeulement de bien garder Aſt, & de lui faciliter le paſſage du Téſin: mais l'intérêt particulier eſt une tentation à laquelle on ne réſiſte pas toujours, & le Duc d'Orléans fut fort blâmé d'y avoir ſuccombé en cette rencontre.

Guicciardino l. 2. Paul Jove.

Ce qui pouvoit l'excuſer en quelque manière, étoient les inſultes du Duc de Milan, qui, dès qu'il ſe vit appuyé de la ligue, lui envoya un Héraut, pour lui dire de ſa part que deſormais il n'eût plus à mettre parmi ſes titres celui de Duc de Milan, de ne plus faire venir de Troupes Françoiſes en Italie, de renvoyer en France celles qu'il avoit à Aſt, & de remettre cette Place entre les mains de Galéas de Saint-Sévérin. Il lui fit faire un grand détail de ſes forces & de celles des Ligués, & faiſoit ſur-tout ſonner bien haut les noms du Roi des Romains, & du Roi d'Eſpagne.

S. Gelais, Hiſt. de Louis XII.

Le Duc d'Orléans le prévient, & ſe rend maître de Novare, d'où il envoie faire des courſes

Le Duc d'Orléans ne fit que rire de ces rodomontades: mais ſans avoir égard aux ordres du Roi, il écouta la propoſition de deux Gentilshommes de Novare appellés Oppicini & Caccia, mécontens du Duc de Milan, qui s'offrirent à livrer la Place, & tinrent parole: car le Duc d'Orléans après avoir concerté la choſe avec le Marquis de Salu-

Saluces & la Marquiſe de Montferrat, aiant paſſé le Pô pendant la nuit, & marché à Novare, les portes lui en furent ouvertes à ſon arrivée, & il s'en rendit le maître. Il détacha de là auſſi-tôt quelque cavalerie pour courir dans le Milanès, où la conſternation ſe répandit de telle ſorte, qu'on crut que ſi le Duc d'Orléans s'étoit allé préſenter devant Milan avec ſes Troupes, on l'y auroit reçu comme dans Novare; tant étoit grande la frayeur des peuples, & la haine qu'ils portoient à Ludovic, qui eut la plus grande partie de la peur. 1495. *dans le Milanès.*

Car ce Prince, auſſi lâche & auſſi aiſé à abattre par un mauvais ſuccès, qu'il étoit fier & inſolent dans la proſpérité, ſe mit à pleurer en entendant la priſe de Novare. Il courut tout alarmé à l'Ambaſſadeur de Veniſe, & le conjura d'écrire à la République le danger où il étoit de perdre ſon Etat. Il publia un Edit pour révoquer divers impôts, & ne put ſe tranquilliſer, juſqu'à ce que Galéas de Saint Sévérin Général de ſes Troupes ſe fût rendu avec elles ſous les murailles de Vigévano ſur le Téſin.

Le Duc d'Orléans l'y ſuivit, & vint lui préſenter la bataille, qu'il ne voulut point accepter. Si le Duc d'Orléans eût tenu ferme un peu plus longtems en cet endroit, Galéas étoit prêt de lui abandonner Vigévano pour paſſer au-delà du Téſin, & ce Prince ſe fût par-là rendu maître du paſſage de cette rivière, comme le Roi le ſouhaitoit: mais voyant qu'il n'y avoit pas moyen d'attirer Galéas à la bataille, il ſe rapprocha de Novare. Durant ce tems-là l'Armée de Galéas fut renforcée de cavalerie & d'infanterie; les Troupes que le Duc de Milan avoit dans le Parmeſan pour les joindre à celles des Ligués, revinrent dans le Milanès par le conſentement des Vénitiens, qui lui envoyérent même un détachement de leur Armée, ſe croyant encore aſſez forts pour s'oppoſer au paſſage du Roi. Galéas ſe trouvant beaucoup ſupérieur au Duc d'Orléans par la jonction de tant de Troupes, alla à ſon tour le chercher pour le combattre, & ſe campa à

1495. un mille de Novare; mais le Duc fut assez se dominer pour ne rien hazarder davantage, en attendant qu'il eût eu des nouvelles du Roi. Il en reçut, & apprit l'extrême embarras où il se trouvoit à la sortie de Pontrémoli, par la disette de vivres, & par la difficulté de passer les montagnes qui commencent à être là très roides & très hautes. Je vais reprendre la suite de sa marche.

Embarras du Roi pour traverser l'Apennin.

De la Vigne, Journal de Charles VIII. Guicciardin. Comines, &c.

Ce qui l'inquiétoit le plus, étoit la manière dont il s'y prendroit pour conduire son artillerie par des chemins où jamais charette n'avoit passé. Les Ligues étoient si persuadés de l'impossibilité de le faire, que d'abord ils crurent que le le Roi laisseroit une partie de ses gens à Pise, & se retireroit avec le reste par mer sur sa Flotte: mais lorsqu'ils furent qu'il enfiloit le chemin de Pontrémoli pour traverser l'Apennin, ils crurent qu'il y périroit, ou qu'aiant abandonné son artillerie, il éviteroit leur rencontre, & se sauveroit avec le débris de ses Troupes par Borgo di Valdaturo, pour gagner l'Alexandrin, où il pourroit se joindre avec le Duc d'Orléans; & c'eût été en effet pour lui une nécessité de le faire, ou du moins d'enclouer, ou de briser ses canons, comme quelques-uns le lui conseilloient, sans la résolution extraordinaire que prirent les Suisses, qui fut le salut de l'Armée.

Les Suisses lui rendent un signalé service en trainant l'artillerie au travers des montagnes.

Ils savoient que le Roi étoit fort indigné contre eux, pour les cruautés qu'ils avoient exercées à Pontrémoli contre les habitans. Ils en avoient eux-mêmes & honte & regret. Ils firent dire au Roi que s'il vouloit leur pardonner leur faute, ils tâcheroient de l'expier, en trainant eux-mêmes l'artillerie dans les endroits où les chevaux ne pourroient pas la tirer. Le Roi, aussi charmé que surpris d'une telle offre, leur fit dire que non seulement il leur pardonneroit à cette condition, mais encore qu'il n'oublieroit jamais le zèle qu'ils faisoient paroître pour son service en une nécessité si pressante.

La Trimouille fut chargé avec les principaux Officiers d'Artillerie, de présider à une si étrange manœuvre. Il fit porter à boire & à manger en di-

divers endroits des montagnes, y plaça des Suiſſes & des chevaux de relais, pour prendre la place de ceux qui ſeroient laſſés, donna à chaque ſoldat un boulet ou deux à porter; lui-même prit ſon fardeau, & tout le monde à ſon exemple en fit autant. Deux cens Suiſſes furent attelés deux à deux, les uns devant les autres. Il y avoit des charpentiers, des maréchaux, & d'autres ouvriers de toutes ſortes d'eſpace en eſpace, pour raccommoder promptement ce qui ſe rompoit. Il falloit en quelques endroits élargir le chemin, rompre des morceaux du rocher en de certains détours, pour pouvoir tourner les affuts; & on arriva de cette manière au haut de la prémière montagne. 1495.

La deſcente étoit encore plus difficile que la montée, ou du moins plus dangereuſe, & demandoit beaucoup plus d'adreſſe. On mit des hommes au devant & à côté des affuts, pour les conduire par les routes les plus aiſées. Un grand nombre d'hommes & de chevaux les ſoutenoient de loin par derrière avec des cordes, pour les empêcher de rouler avec trop d'impétuoſité. Ce travail fut continué pendant un long eſpace de chemin, tantôt en montant, & tantôt en deſcendant. Enfin on en vint à bout, malgré la chaleur de la ſaiſon, qui étoit ſi exceſſive, que quand le Seigneur de la Trimouille vint rejoindre le Roi après la traverſe des montagnes, ce Prince fut ſurpris de le voir devenu noir comme un More.

Durant cette pénible marche, le Maréchal de Gié avoit toujours gagné les devans avec l'avant-garde, pour ſe ſaiſir de la tête des défilés à l'entrée de la plaine. Cette avant-garde étoit compoſée de cent quarante hommes d'armes & de leur ſuite, & de huit cens tant Suiſſes qu'Allemands, c'eſt-à-dire en tout d'environ quinze à ſeize cens hommes. Le Maréchal ſe campa proche du village de Fornoue dans le Parmeſan, & fut trois jours à y attendre le reſte de l'Armée. Les ennemis s'aſſembloient peu à peu à demi-lieue de là; Comines, l. 8. ch. 5.

1495. & ſi le Roi n'eût pas tant perdu de tems à Piſe & à Sienne, il eût paſſé avant qu'ils euſſent été en état de l'attaquer : mais quand il arriva, ils avoient à peu près tout leur monde, excepté ce qui étoit retourné dans le Milanès pour le ſecours du Duc.

Les ligués raſſemblent toutes leurs forces dans la plaine pour y attendre l'Armée du Roi.

Guicciardino l. 2. Comines, l. 8. c. 5.

Leur Armée, ſelon Guichardin, étoit de deux mille cinq cens hommes d'armes, qui ſur le pié de quatre cavaliers pour chaque homme d'armes, ainſi que l'on comptoit en Italie, devoient faire dix mille Cavaliers; plus de deux mille hommes de Cavalerie légère, la plupart Albanois appellés communément Stradiots, & huit mille Fantaſſins. Cela ne feroit en tout que vingt mille hommes; mais Comines leur en donne trente-cinq mille.

Le principal Commandant de l'Armée Vénitienne étoit François de Gonſague Marquis de Mantoue, jeune Prince eſtimé pour ſa valeur, à qui on avoit donné pour ajoints deux Provéditeurs des plus conſidérables du Sénat, ſavoir Luc Piſan, & Melchior Tréviſan. Le Comte de Cajazze qui étoit toujours le grand confident du Duc de Milan, commandoit ce qu'il y avoit de Troupes Milanoiſes. Il paſſoit pour bon Capitaine, mais plus prudent & plus fin, que hardi & entreprenant. Il avoit ſous lui François Bernardin Viſcomti, Chef de la Faction Gibeline dans Milan, & par cette raiſon grand ennemi de Trivulce, qui étoit dans le parti du Roi, & ami des Guelphes.

Dès que les Ligués furent que l'Armée Françoiſe approchoit, ils délibérérent s'ils ſe ſaiſiroient du poſte de Fornoue, pour l'arrêter à la ſortie des montagnes. Ce parti auroit fort embarraſſé le Roi: mais comme ils s'attendoient à une pleine victoire, étant cinq ou ſix contre un, & qu'ils appréhendoient qu'une grande partie des François ne leur échappât en ſe ſauvant à Piſe, & aux autres Places où ils avoient laiſſé garniſon, ils jugérent à propos de leur laiſſer l'entrée de la plaine libre, dans l'eſpérance de les envelopper. C'eſt pourquoi

quoi ils se campérent à Chiaruola, à trois milles de Fornoue.

1495. *Celle ci arrive enfin & vient se camper à Fornoue.*

Le Maréchal de Gié, quelque bonne contenance qu'il fît, ne se trouvoit pas fort en sureté dans son camp de Fornoue; & après y avoir resté un jour & demi, voyant que le reste de l'Armée ne paroissoit point, il se rapprocha de la montagne, & se posta dans un lieu de plus difficile accès. Ce mouvement fit revenir l'envie aux Ligués de l'attaquer; mais la situation du camp les en empêcha. Enfin le troisième jour, qui étoit un Dimanche cinquième de Juillet, le Roi arriva avec la bataille & l'arrière-garde, & vint avec toutes ses Troupes se camper à Fornoue.

L'empressement avec lequel les gens du pays apportoient de toutes sortes de vivres à l'Armée, fit d'abord appréhender qu'ils ne fussent empoisonnés; car on se défioit alors beaucoup des Italiens sur cet article. A peine osoit-on y toucher: mais la nécessité obligea de s'en servir, & après que plusieurs en eurent goûté, on se rassura là-dessus.

Comines, loc. cit. La Vigne, Journal de Charles VIII.

Sur le rapport que le Maréchal de Gié fit au Roi du grand nombre des ennemis, & de la situation de leur camp, devant lequel c'étoit une nécessité de passer, il n'y eut personne dans le Conseil de guerre, qui ne convînt qu'on ne pouvoit pas être en un plus grand danger: & il fut résolu qu'on tenteroit la voie de la négociation. Comines par ordre du Roi écrivit aux deux Provéditeurs Vénitiens, avec qui il avoit toujours eu soin étant à Venise, d'entretenir amitié, malgré l'opposition des intérêts, & leur demanda une entrevue. Ils répondirent qu'ils le feroient sans nulle difficulté, si la guerre n'étoit pas encore commencée; mais qu'on se battoit déja dans le Milanès: cependant qu'ils délibéreroient, & que volontiers, si les Alliés vouloient y consentir, un d'eux se rendroit entre les deux camps pour conférer avec lui. On attendoit une réponse décisive là-dessus de la part des Provéditeurs, mais elle ne vint point; de sorte que le lendemain matin, qui étoit un Lundi si-

1495. xième de Juillet, on mit l'Armée en bataille pour marcher. Il avoit fait une nuit épouvantable par les tonnerres, les éclairs, la pluye, & il y avoit bien des gens dans le camp qui en tiroient un fort mauvais augure: mais la contenance que fit le Roi dans cette rencontre ranima tous les soldats.

Journal de la Vigne, Comines, Guicciardino, Paul. Jove, &c.

Il parut plus gai qu'il n'avoit jamais été. Il étoit monté sur un cheval noir tout-à-fait beau, quoiqu'il fût borgne, appellé *Savoie*, parce que le Duc de Savoie lui en avoit fait présent à son passage par Turin. Il parcourut tout le camp, caressant tous ceux qu'il rencontroit, leur demandant, si dans le danger où il se trouvoit, ils n'étoient pas résolus de mourir avec lui? Il leur disoit en même tems, que Dieu lui donnoit tant de confiance, qu'il s'assuroit de vaincre; & quoique ses ennemis fussent dix contre un, il savoit quel fonds il pouvoit faire sur le courage de ses braves François. Tous lui répondirent qu'ils étoient déterminés à périr ou à vaincre, & qu'il se hâtât de les mener à l'ennemi.

Il n'y avoit pas dans l'Armée plus de sept mille hommes de Troupes réglées, outre environ deux mille valets, ou autres gens capables de porter les armes, & à qui on en donna dans la nécessité d'une telle conjoncture.

Elle est partagée en trois corps pour passer à la vue des ennemis.

L'Armée fut partagée en trois corps: & comme on croyoit que l'avant-garde auroit le plus grand effort à soutenir, le Roi y mit tout ce qu'il avoit de meilleures Troupes sous les ordres du Maréchal de Gié & de Trivulce. Elle étoit composée de trois cens cinquante hommes d'armes, de trois mille Suisses, de trois cens Archers de la garde du Roi, & de quelques Arbalêtriers à cheval, qui étoient aussi de la garde de ce Prince. Engilbert de Clèves Comte de Nevers, le Bailli de Dijon, de Lonnai prémier Ecuyer de la Reine, étoient à pié à la tête des Suisses, & avoient devant eux l'artillerie.

Hist. de Louis de la Trimouille.

Le Roi se mit au corps de bataille, que la Trimouille commandoit sous lui, & avoit auprès de sa personne les Seigneurs de Ligni, de Piennes, Ma-

Mathieu bâtard de Bourbon, & plusieurs jeunes Gentilshommes, dont quelques-uns immédiatement avant la bataille prirent des habillemens semblables au sien; parce qu'un Héraut étoit venu de la part des ennemis, sous prétexte de demander des nouvelles d'un Seigneur Vénitien pris le jour d'auparavant, & qu'on avoit remarqué qu'il s'appliquoit fort à reconnoître l'équipage du Roi. Le Comte de Foix étoit à la tête de l'arrière-garde, & les bagages furent mis sur la gauche de l'Armée sous la conduite du Capitaine Odet. 1495.

On commença à marcher en cet ordre. L'Armée avoit à sa droite une petite rivière, ou torrent appellé le Taro: les ennemis étoient au-delà rangés en bataille dans leur camp, qui s'étendoit comme en amphithéatre depuis la prairie jusques sur deux collines peu éloignées, & étoit bien retranché par des fossés bordés de canon. Ils s'étoient postés en cet endroit sur le chemin de Parme, pour empêcher l'Armée Françoise de gagner cette ville-là, où comme dans la plupart des Villes d'Italie il y avoit diverses factions, & où le parti François étoit assez puissant.

On leur envoie un Trompette.

On marcha plus d'une lieue sur la gauche de la rivière, avant que d'être à la hauteur des ennemis. Quand on y fut arrivé, n'y aiant pas plus d'un quart de lieue entre les deux Armées, qui étoient parallèles l'une à l'autre, séparées seulement de la prairie, on dépêcha un Trompette aux deux Provéditeurs, avec une lettre écrite au nom du Cardinal Briçonnet & de Comines. Le prémier y disoit, que son caractère l'autorisoit à empêcher autant qu'il seroit possible l'effusion du sang Chrétien; & l'autre, qu'aiant été longtems Ambassadeur de France à Venise, il croyoit qu'il étoit de son zèle pour les deux nations, de faire ensorte qu'ils préférassent un bon accommodement à une sanglante bataille; que le Roi n'avoit aucun mauvais dessein contre eux; qu'il vouloit seulement passer pour retourner en France, & que pourvu qu'ils ne l'atta-

quaſſent pas, il ne feroit aucun acte d'hoſtilité.

1495. *Et ils offrent de s'accommoder avec le Roi.*

Les Provéditeurs lurent la lettre avec le Marquis de Mantoue Général de l'Armée Vénitienne : mais dans le moment, comme on commençoit déja à eſcarmoucher, on tira un coup de canon de l'Armée de France ſur quelques pelotons des ennemis qui s'approchoient de trop près. Sur quoi le Trompette fut renvoyé avec un autre de la part des Provéditeurs & du Général, pour faire ſavoir qu'ils étoient prêts de traiter avec le Roi, pourvu que l'artillerie ceſſât de tirer.

Guicciardino l. 2.

Ce n'étoit pas là une réſolution priſe tout-à-fait ſur le champ; car un peu avant que le Roi eût joint ſon avant-garde à Fornoue, les Ligués avoient tenu pluſieurs conſeils dans leur camp, pour délibérer ſi on laiſſeroit paſſer librement l'Armée Françoiſe, ou ſi on la chargeroit au paſſage. Les avis avoient été fort partagés, & les lettres du Cardinal Briçonnet & de Comines, jointes à la préſence du péril & à l'incertitude de l'événement, inſpiroient à pluſieurs des penſées de paix.

Puis changeant tout à coup, on ſe prépare de part & d'autre à la bataille.

Le Roi aiant reçu la réponſe des Provéditeurs & du Général, donna ordre qu'on ne tirât plus, & renvoya les deux Trompettes, afin que le ſien rapportât une dernière réſolution touchant le lieu de la conférence: mais dans cet intervalle le Comte de Cajazze, qui commandoit les Troupes Milanoiſes, & prévoyoit que ſi l'Armée de France paſſoit ſans être défaite, elle alloit tomber ſur le Duc de Milan, & ſe joindre aux Troupes du Duc d'Orléans à Novare, gagna le Marquis de Mantoue & un des Provéditeurs, & fit conclure à la bataille, contre le ſentiment de Rodolfe de Gonſague, oncle du Marquis de Mantoue, qui s'y oppoſa en vain.

Comines loc. cit.

De la Vigne.

On fut ſurpris de voir l'artillerie des ennemis tirer de nouveau: celle de l'Armée Françoiſe y répondit, & ſi bien, qu'elle démonta la batterie Vénitienne; & l'on ne penſa plus de part & d'autre qu'à ſe préparer au combat.

Diſpoſi-

Le prémier mouvement que firent les ennemis, fut

fit paroître trois corps séparés, dont chacun en particulier étoit plus nombreux que toute l'Armée Françoise. Un de ces trois corps demeura dans le camp sous les ordres des deux Provéditeurs. Les deux autres marchérent l'un à droite, l'autre à gauche, pour envelopper les François, & les attaquer en même tems par la tête & par la queue. 1495. *tion de l'Armée des Ligués.*

Le Marquis de Mantoue se chargea de l'attaque de l'arrière-garde, & le Comte de Cajazze de celle de l'avant-garde. Le prémier à la tête d'un gros Escadron de six cens hommes d'armes d'élite, alla passer le Taro entre l'arrière-garde & Fornoue, suivi d'un corps de cavalerie légère, composée partie de Stradiots, partie d'Italiens, soutenus de cinq mille hommes d'infanterie. Il laissa de l'autre côte du Taro un fort Escadron sous Antoine de Montéfeltro, bâtard du Duc d'Urbin, comme un corps de réserve, qui en cas de besoin devoit recevoir ses ordres de Rodolfe de Gonsague oncle du Marquis. Une Troupe de Stradiots fut envoyée à Fornoue, pour y passer la rivière hors de la vue des François, afin de venir donner sur les bagages qui étoient sur la gauche de l'Armée sans escorte, parce qu'on n'avoit pas trop de toutes les Troupes pour le combat. Enfin une autre Troupe de cavalerie légère devoit, dès qu'on seroit aux mains, s'avancer sur le bord du Taro, & tâcher de le passer pour prendre les François en flanc.

Le Comte de Cajazze de son côté passa le Taro en-deçà de l'avant-garde Françoise avec quatre cens hommes d'armes & deux mille fantassins, & laissa pareillement un corps de réserve de deux cens hommes d'armes sur le bord du Taro sous la conduite d'Annibal Bentivoglio, pour en être soutenu.

L'arrière-garde Françoise voyant le Marquis de Mantoue venir sur elle, fit face de ce côté-là. Les Gendarmes François, quoiqu'en très petit nombre, occupérent toute la largeur du terrein, qui étoit assez étroit; & dès que le gros escadron ennemi se fut mis au galop, & la lance en arrêt, pour venir les enfoncer, eux-mêmes en firent autant; & *L'arrière-garde Françoise est attaquée par le Marquis de Mantoue.*

1495. soutinrent ce rude choc avec toute la bravoure & toute la vigueur possible Un grand nombre de Gendarmes de part & d'autre aiant été renversés de dessus leurs chevaux & les lances brisées, on en vint aux armes courtes, on se mêla, & il se fit un grand carnage. Rodolphe de Gonsague aiant levé sa visière pour donner quelque ordre, fut dans le moment frappé au visage d'un coup d'épieu par un gendarme François, & écrasé par les chevaux qui lui passoient sur le corps.

Le Roi la voyant pressée vient la soutenir, & y fait des prodiges de valeur.

Le Roi, qui vit son arrière-garde fort pressée & accablée par le nombre, prit la plus grande partie de sa bataille & vint la soutenir. Il entra si avant dans la mêlée, qu'il se trouva au prémier rang. Mathieu bâtard de Bourbon fut pris à vingt pas de lui, & il pensa l'être lui-même, s'étant trouvé écarté du gros & attaqué par quelques gendarmes. La valeur avec laquelle il se défendit, & la bonté de son cheval, que nul autre n'osoit aborder, tant il devint furieux, donna le tems à ses gens de le secourir; mais il ne se fut pas plutôt remis en rang avec les Seigneurs de la Trimouille & de Framesselles à la tête d'environ six-vingts lances, auxquels se joignirent les cent Archers Ecossois de la garde, qu'il fut chargé par deux escadrons de lanciers, qui en vouloient principalement à sa personne. Il soutint leur effort, & les rompit.

Mais après tout la partie étoit si inégale, qu'il auroit succombé, sans un de ces hazards qui font, sur-tout en matière de guerre, les dénouemens heureux des plus dangereuses affaires.

Un événement inespéré le tire de danger & lui assure la victoire.

Les Stradiots qui avoient passé la rivière à Fornoue, étant venus, selon l'ordre qu'ils en avoient eu, donner sur le bagage de l'Armée Françoise, en prirent une partie; ceux qui le conduisoient, commencérent à fuir avec le reste vers l'avant-garde. Les autres Stradiots qui étoient pour soutenir la Gendarmerie du Marquis de Mantoue, voyant leurs camarades emmener des mulets & des charettes en grand nombre, ne purent se contenir, & voulurent avoir part au butin: ils se débandérent dans

dans le moment, au-lieu qu'après la charge des lances, qui ne manquoit jamais de mettre les rangs de part & d'autre en desordre, parce que d'ordinaire les deux Troupes se perçoient & s'écartoient mutuellement, ils devoient venir fondre avec le cimeterre sur les gendarmes François, qui étant là en petit nombre, n'eussent jamais pu se rallier. Nos Généraux profitérent de ce desordre: les Archers de la garde du Roi, & toute cette jeune Noblesse qu'il avoit autour de lui, donnérent par leur ordre avec furie sur la Gendarmerie Italienne ainsi abandonnée de sa Cavalerie légère, l'empêchérent de se réunir, & en firent un terrible massacre. 1495.

L'infanterie épouvantée commença à fuir. Le bâtard d'Urbin avec son corps de réserve demeura dans son poste pendant tout le combat, ne recevant point d'ordre de Rodolfe de Gonsague qui avoit été tué d'abord, & fit retraite quand il vit la déroute. On poussa les ennemis fort loin du côté de Fornoue, les Officiers criant de tems en tems aux soldats *Guinegate, Guinegate.* C'étoit pour les faire souvenir de ne pas s'amuser à piller comme à la journée de Guinegate aux Pays-Bas sous Louis XI, où les François après la défaite du Roi des Romains, s'étant jettés sur le bagage, se laissérent arracher la victoire des mains, & furent obligés d'abandonner le champ de bataille.

L'inquiétude où les Généraux étoient pour la personne du Roi, empêcha qu'on ne poursuivît plus longtems les ennemis. On donna le signal pour faire revenir les soldats. Ils se ralliérent sous les enseignes, & après qu'on eut un peu laissé reprendre haleine aux chevaux, on retourna vers le champ de bataille, où le Roi étoit resté avec quelque peu de Troupes qui l'avoient joint.

La condition des François étoit telle, en cette occasion, que c'étoit une nécessité pour eux de vaincre par-tout; & la défaite du Marquis de Mantoue ne les auroit pas sauvés, si le Comte de Cajazze fût venu à bout de l'avant-garde qu'il attaquoit:

1495. quoit: mais la lâcheté de ſes Troupes ne laiſſa au Maréchal de Gié, que la gloire de la prudence. Les gendarmes Italiens qui venoient à lui la lance en arrêt, appercevant la fière contenance avec laquelle les François s'avançoient au devant d'eux, s'arrêtérent tout à coup, & puis prirent la fuite. On prétendit que ſi le Maréchal les eût pourſuivis, il eût taillé tout ce corps en pièces: ſes envieux ne manquérent pas de blâmer ſa conduite en cette rencontre: mais d'autres jugérent qu'en ſe tenant toujours en bataille, comme il fit, il avoit agi en grand Capitaine, à cauſe de l'incertitude où il étoit de ce qui ſe paſſoit à l'arrière-garde.

Brantome, dans l'éloge de M. de Gié.

Cette importante action ne dura pas plus d'une heure. Il périt bien plus d'ennemis dans la fuite que dans le combat; beaucoup ſe noyérent dans la rivière, que la pluye continuelle avoit fort groſſie. Leur perte fut de trois mille cinq cens hommes, parmi leſquels il y avoit trois cens cinquante hommes d'armes & beaucoup de gens de qualité. Comines n'en met pas cent de morts du côté des François, & Guichardin ne les fait pas monter à deux cens. Julien de Bourneuf Capitaine des Gardes de la porte, fut le ſeul François de diſtinction qui fut tué en cette journée.

Perte des ennemis en cette occaſion.

Comines, l. 8. ch. 6.

Malgré tout cela les Vénitiens firent des feux de joie à Veniſe, pour la victoire remportée ſur les François, & en perſuadérent le peuple en montrant les tentes du Roi, qui avoient été priſes par le Stradiots, lorſqu'ils pillérent le bagage. Ils tirérent encore grand avantage de ce qu'après la bataille, la partie de leurs Troupes qui n'avoit point combattu, demeura dans leur camp: mais les Proviſeurs n'en furent pas redevables à leur propre fermeté; ce fut à l'autorité du Comte de Pétiliane de la Maiſon des Urſins, qui aiant été fait priſonnier au Royaume de Naples, d'où on le conduiſit à Aſt, ſe ſauva du camp des François pendant la bataille. Comme il avoit la réputation de grand Capitaine, ſa préſence raſſura les eſprits: il fit comprendre à ce reſte d'Armée qui commençoit à ſe débander, que celle de France

Les Vénitiens ne laiſſent pas d'en faire chanter le Te Deum *comme s'ils euſſent battu les François.*

Guicciardino, l. 2.

ce n'étoit nullement en état de la venir attaquer, & qu'elle ne penſoit qu'à continuer ſa route, pour ſe tirer au plutôt du mauvais pas où elle ſe trouvoit engagée. Il ajouta même que ſi on vouloit le ſuivre, il ſe promettoit de la défaire: mais les Vénitiens avoient paſſé leur envie de ſe battre, & malgré la harangue du Comte de Pétiliane, ils ſe ſeroient ſauvés comme les autres, s'ils avoient ſu qu'on propoſoit dans le camp des François de les aller attaquer. Camillo Vitelli & Franciſque Secco, deux braves Chevaliers Italiens qui étoient au ſervice du Roi, étoient fort de cet avis: mais les Troupes étoient ſi fatiguées, le tems & le chemin ſi mauvais, & on étoit ſi content de s'être ouvert ſi heureuſement & ſi glorieuſement le paſſage, qu'il fut conclu que l'on s'en tiendroit là. 1495. Comines, loc. cit.

L'Armée paſſa la nuit ſur le champ de bataille avec de grandes incommodités, faute de bagage; car quoique les Stradiots n'en euſſent enlevé qu'une aſſez petite partie, il y en avoit beaucoup de diſſipé & de dérobé par les goujats & par les valets de l'Armée. *Ceux-ci paſſent la nuit ſur le champ de bataille.*

On demeura encore le lendemain dans le même lieu, non ſans inquiétude, vu le long & le mauvais chemin qu'il y avoit de là juſqu'à Aſt, & qu'il falloit faire aiant toujours en queue l'Armée ennemie qui ſe raſſembloit, & commençoit à revénir de ſa prémière conſternation. Il y eut quelques pourparlers ſur les bords du Taro, entre Comines & les Généraux Vénitiens. Le Roi avoit en cela plutôt deſſein de les amuſer, qu'aucune eſpérance de rien conclure. En effet, quoique Comines eût promis de revenir le lendemain matin, l'Armée Françoiſe décampa ſans trompette avant le jour, & ſa marche fut ſi ſecrette, & les ennemis ſi mal ſervis par leurs eſpions, qu'ils n'apprirent ſon décampement qu'à midi. *Et délogent enſuite ſecrettement.* Comines, liv. 8. ch. 7.

Ils ſe mirent auſſi-tôt en marche, & le Comte de Cajazze fut détaché avec deux cens chevaux pour prendre les devans, & harceler l'arrière-garde Françoiſe. On arriva en deux jours auprès de Plai-

1495. Plaiſance, où Cajazze ſe jetta avec ſa cavalerie, appréhendant que le parti François ne s'en rendît maître. Trivulce, qui par le crédit qu'il avoit en ces quartiers-là, facilita beaucoup la marche de l'Armée, propoſa là une ſeconde fois au Roi de faire lever les Bannières du jeune Duc de Milan contre Ludovic, l'aſſurant que Plaiſance & pluſieurs autres Villes lui ouvriroient leurs portes: mais il ne le voulut point, par la même raiſon qui l'avoit déja empêché de le faire, qui étoit de ne point préjudicier aux droits du Duc d'Orléans. L'Armée continua ſa route par Voghéra juſqu'à Tortone, où Gaſpar de Saint Séverin ſurnommé Fracaſſe, frère du Comte de Cajazze, commandoit d'aſſez groſſes Troupes pour le Duc de Milan. Le Roi fut fort ſurpris des civilités qu'il reçut de ce Seigneur, & de la franchiſe dont il en uſa à ſon endroit; car il vint le ſaluer lui troiſième, fit fournir des vivres & toutes les choſes néceſſaires à l'Armée en abondance, & lui laiſſa le paſſage libre le long des murailles de la Ville. Enfin le Roi arriva à Aſt, ſans que les ennemis lui enlevaſſent un ſeul homme. Paul Jove pour faire honneur à ſa nation avance beaucoup de fauſſetés à cette occaſion, choſe qui lui eſt aſſez ordinaire. Il repréſente les François fuyant avec beaucoup de précipitation. Il dit qu'ils enterrérent leurs gros canons, qu'ils brulérent leurs plus précieux bagages & les caparaçons dorés des chevaux de quantité de Seigneurs, & qu'ils égorgérent même leurs bleſſés, de peur que les ennemis ne les leur enlevaſſent. Une telle brutalité pourroit tout au plus convenir au génie des anciens Goths & des anciens Sarmates, & n'étoit nullement du caractère des François du tems de Charles VIII. Ce ſeul fait, ſi ridiculement avancé, ſuffit pour ôter toute créance à tout le reſte de la narration de ce vain Hiſtorien: mais il eſt aſſez convaincu de faux par le témoignage de Comines, & par celui de Guichardin Auteur de ſon pays; & d'autres l'ont déja réfuté avant moi.

Belcarius, l. 6. n. 36.

On

On raisonna fort en Italie sur la conduite de Gaspar de S. Sévérin; & quelques-uns l'accusérent lui & son frère, de collusion avec le Roi. Ce qui est certain, c'est que tout contribuoit à rendre la retraite de ce Prince difficile & dangereuse, les mauvais chemins, les Villes ennemies au milieu desquelles il passa, & les rivières qu'il traversa. Mais Comines, sans rafiner autant que les Historiens d'Italie, attribue ce bonheur uniquement à une protection particulière de Dieu, & dit qu'elle lui avoit été promise & prédite par Jérôme Savonarole, dans un entretien qu'il eut avec lui auprès de Florence.

1495. *Dangers de leur retraite.* Paul Jove, Bembo, Beneditti, Corio.

Plus l'Armée approchoit du lieu où elle devoit être en sureté, & plus elle étoit disposée à lâcher le pied, si les ennemis l'avoient attaquée, tant elle avoit d'envie de se voir hors du danger : mais ils ne purent jamais l'atteindre; & dès qu'ils la virent au-delà de Tortone, ils s'en écartérent & prirent à droite pour entrer dans le Milanès, & aller joindre le Duc de Milan devant Novare, où il tenoit le Duc d'Orléans assiégé. Ce Prince y étoit renfermé avec sept mille hommes partie François, partie Suisses, Troupes excellentes avec lesquelles il n'avoit pas à craindre d'être forcé : mais il manquoit de vivres, & ne pouvoit plus guères tenir.

Comines, l. 8. c. 7.

L'arrivée de l'Armée à Ast releva ses espérances, & ranima le courage de la garnison, dont près de deux mille hommes étoient déja morts des maladies causées par la faim & par les mauvaises nourritures. Il envoyoit au Roi couriers sur couriers, pour l'informer de l'état où il étoit réduit, & le conjurer de ne pas différer à lui donner du secours.

Ils arrivent enfin à Ast, ce qui relève l'espérance du Duc d'Orléans qui étoit assiégé dans Novare.

Si le Roi eût suivi les justes ressentimens qu'il avoit de la conduite du Duc d'Orléans à son égard, il l'auroit abandonné à sa mauvaise fortune. Le Duc s'étoit engagé lui-même dans ce mauvais pas, il l'avoit fait sans précaution : car les environs de Novare étant pleins de blés & d'autres vivres, il n'avoit tenu qu'à lui d'en bien pourvoir la Place : il avoit fait cette entreprise sur le Duc de Milan contre les intentions du Roi pour son intérêt particulier,

lier, & y avoit employé les Troupes qui étoient
1495. destinées à aller au-devant de ce Prince, pour lui faciliter un retour très dangereux, & où il avoit pensé périr. Mais il avoit affaire à un Roi généreux: il s'agissoit de la vie, ou de la liberté d'un Prince du Sang & du prémier Prince du Sang: ainsi il n'y avoit que l'impuissance de le sauver, qui pût le détourner de faire tous ses efforts pour empêcher sa perte.

Difficulté qu'il y avoit à le secourir.

La difficulté étoit d'y réussir. L'Armée étoit si diminuée, si fatiguée, si rebutée, qu'on y disoit tout haut, que quoi qu'il pût arriver, on n'iroit point à l'ennemi, excepté dans le seul cas que le Roi y allât en personne. Celle des Ligués étoit si supérieure & si bien retranchée, & les chemins si mauvais, que quand les Troupes Françoises auroient eu d'ailleurs la meilleure volonté du monde, on n'auroit pu sans témérité les exposer avec si peu d'apparence de succès. Ce n'étoient pas seulement des Troupes Italiennes, dont alors on faisoit très peu de cas, qui bloquoient Novare; mais de plus de trente mille hommes, dont l'Armée étoit composée, près de la moité étoient Allemands envoyés par le Roi des Romains, & commandés par de bons Capitaines. Ils étoient maitres de tous les passages, qu'ils avoient fortifiés avec grand soin, résolus de ne pas hazarder de bataille, mais d'attendre les François derrière leurs retranchemens bien palissadés, environnés de bons fossés, & bordés par-tout d'artillerie.

Comines, l. 9. c. 8. Guicciardino l. 2. &c.

Le Roi va d'Ast à Turin.

Le Roi vint d'Ast à Turin, pour être un peu plus près de Novare, & en même tems d'une Maitresse qu'il avoit à Chiers. Il faisoit courir le bruit que sitôt qu'il auroit les Suisses qui devoient le venir joindre au nombre de dix mille sous la conduite du Bailli de Dijon, il marcheroit aux ennemis; mais il étoit toujours aussi indéterminé, que son Conseil étoit partagé sur cet article. Le Cardinal Briçonnet, & Georges d'Amboise Archevêque de Rouen, fort zélés pour le Duc d'Orléans, étoient d'avis qu'on hazardât l'attaque des retranche-

chemens. Trivulce, par la haine qu'il avoit pour le Duc de Milan, le conseilloit aussi. La plupart des autres, & en particulier le Prince d'Orange qui étoit depuis peu arrivé de France, étoient d'un sentiment contraire, & vouloient que l'affaire se terminât par la négociation. 1495.

Il y reçoit un Envoyé du Pape qui lui fait un compliment fort extraordinaire.

Un peu après que le Roi fut arrivé à Turin, il y vint un Officier du Pape, qui lui demanda audience, & lui fit une sommation qui n'étoit plus guères à la mode depuis longtems à l'égard des Rois de France. „ Le Saint Père, dit-il au Roi, vous commande de sortir d'Italie, au plus tard dans dix jours „ avec toute votre Armée, & de rappeller incessamment les Troupes que vous avez au Royaume de Naples; & si vous y manquez, il vous „ ordonne, sous peine d'encourir les Censures de „ la sainte Eglise, de venir comparoître en personne à Rome en sa présence, pour lui rendre compte de votre conduite. "

Guicciardino l. 2.

Réponse du Roi à cet Envoyé.

Le Roi, d'abord un peu surpris d'un tel compliment, ne voulut pas toutefois en paroître choqué; il tourna la chose en raillerie, & dit à l'Envoyé: „ Je suis étonné de ce que le Pape n'aiant pas voulu à mon retour de Naples m'attendre à Rome, „ où je voulois lui baiser les piés, m'ordonne maintenant par toute son autorité de l'y aller trouver. „ Dites-lui donc de ma part, que pour lui obéir, „ je m'ouvrirai encore une fois le chemin d'ici à „ Rome; mais qu'afin que je ne prenne pas en„ vain cette peine, je le prie d'avoir cette fois-là „ la bonté de m'y attendre. " Cette réponse fut fort applaudie, & fit rire toute la Cour; & l'Envoyé du Pape, qui avoit fort appréhendé de n'en être pas quitte pour une raillerie, se retira sans repliquer.

Le Pape vouloit montrer seulement par-là aux Ligués, que desormais il ne ménageroit plus rien avec la France; car apparemment il n'espéroit pas que ces sortes de menaces fissent un grand effet sur l'esprit du Roi.

Embarras de ce Mo-

Ce Prince après tout, dans son irrésolution touchant le blocus de Novare, panchoit beaucoup plus

1495. *Marque sur le blocus de Novare.*

plus du côté de la négociation : mais outre qu'il voyoit bien qu'il n'y avoit point d'autre moyen pour réuſſir par cette voie qu'en abandonnant Novare, il ne pouvoit ſe réſoudre à faire la prémière démarche. Les Ligués, aſſurés de la priſe de la Place, ſe faiſoient auſſi un point-d'honneur de ne point parler les prémiers; quoique dans le fond, pour épargner à leurs Troupes les fatigues d'un plus long blocus, ils euſſent volontiers entré en quelque accommodement qui leur fût avantageux. Comme on en étoit là, il ſurvint un incident, qui fournit un moyen de ſortir de cet embarras.

La mort de la Marquiſe Douairière de Montferrat lui donne lieu d'en ſortir par un accommodement.

La Marquiſe Douairière de Montferrat, Princeſſe d'un grand mérite, toujours fort affectionnée à la France, mourut âgée ſeulement de vingt-neuf ans, & laiſſa deux fils, dont elle étoit Tutrice, tous deux en bas âge. Elle étoit fille du Roi de Servie, que le Grand-Seigneur avoit dépouillé de ſes Etats. Conſtantin ſon oncle s'étoit retiré auprès d'elle au Montferrat, & prétendoit que la tutèle des pupilles lui appartenoit. Il s'étoit rendu maître de la Citadelle de Caſal, & avoit entre ſes mains les deux jeunes Princes. D'autres, & ſurtout le Marquis de Saluces, lui diſputoient la tutèle, à cauſe qu'il étoit étranger. Le Roi appréhenda que cette diviſion n'engageât un des deux partis à avoir recours au Duc de Milan; il leur envoya Comines avec ordre de tâcher de pacifier les choſes, d'offrir ſa médiation royale aux compétiteurs, & s'ils s'en rapportoient à lui, de décider de la manière qu'il croiroit la meilleure pour la ſureté des deux enfans, & au gré de la plupart des gens du pays.

Comines ſe charge de le ménager.

Comines qui étoit de l'avis de ceux qui vouloient que l'affaire de Novare ſe terminât par un Traité, mais qui n'avoit oſé ſe déclarer contre celui du Cardinal dont il n'étoit pas aimé, prit cette occaſion de parler au Roi franchement là-deſſus. Il lui repréſenta à quel péril il expoſoit ſa perſonne & ſon Armée, le peu d'eſpérance qu'il y avoit pour lui de réuſſir, la grande envie que ſes Troupes avoient

avoient de ſe voir hors d'Italie ; que quantité de Gentilshommes en étoient partis avec ſon congé, & d'autres ſans le demander ; que la difficulté qu'il avoit à propoſer le prémier la voie du Traité, n'étoit qu'une délicateſſe ſur laquelle il falloit paſſer, vu l'importance de la choſe ; & que d'ailleurs il eſpéroit trouver moyen de lever cet obſtacle, s'il agréoit qu'il y travaillât. Le Roi le renvoya d'abord au Cardinal, dont il ne fut pas content ; mais enfin ſe voyant ſoutenu du Seigneur de la Trimouille & du Prince d'Orange, il obtint la permiſſion du Roi d'acheminer les choſes. 1495.

Il alla à Caſal, où après pluſieurs conférences tenues avec les Seigneurs de Montferrat, il termina leurs différends, & les fit conſentir à déférer la Tutèle au Prince Conſtantin, ſur ce que le Roi jugeoit que cela étoit convenable.

Durant ſon ſéjour à Caſal, il y vint un Maitre-d'Hôtel du Marquis de Mantoue Généraliſſime des Vénitiens, pour faire de la part de ſon Maitre les complimens de condoléance ſur la mort de la Marquiſe de Montferrat. Comines le mit ſur l'état des affaires préſentes, & ſur le grand carnage qui s'alloit faire : parce que ſur ces entrefaites, on eut avis que les Suiſſes que le Bailli de Dijon étoit allé lever, approchoient au nombre de près de vingt mille, au-lieu de dix mille ſeulement qu'il avoit demandés ; car il y avoit en ce pays-là, qui étoit encore alors très pauvre, un fort grand empreſſement pour avoir la ſolde de France. Le Roi s'étoit avancé juſqu'à Verceil à ſix lieues de Novare, & paroiſſoit vouloir en venir aux mains avec les Ligués. Comines fit faire réflexion à l'Envoyé du Marquis de Mantoue, ſur le mauvais ſuccès que ce Prince avoit eu à Fornoue, quoique la partie fût tout-à-fait inégale, & que les Ligués fuſſent ſix contre un ; qu'au contraire dans l'occaſion préſente, les François égaloient en nombre leurs ennemis ; que l'infanterie Suiſſe & la cavalerie Françoiſe avoient juſqu'alors été invincibles, & que la choſe méritoit qu'on y penſât ; & que ce ſeroit au reſte

1495. reſte un grand honneur pour le Marquis, s'il pouvoit par ſa prudence venir à bout de faire l'accommodement.

L'Envoyé du Marquis de Mantoue répondit, qu'il pouvoit l'aſſurer que ſon Maitre étoit porté à la paix ; mais qu'il n'en feroit jamais la prémière ouverture, ſe trouvant à la tête de la ligue, dont étoient le Pape, le Roi des Romains, le Roi d'Eſpagne, les Vénitiens, le Duc de Milan, qui tous joints enſemble avoient droit de ne pas céder au Roi de France.

Il en écrit aux Provéditeurs de Veniſe, qui envoyent un Gentilhomme au Roi pour ce ſujet.

Comines repartit qu'il y avoit en cela une circonſtance eſſentielle, à laquelle il ne faiſoit pas attention : c'eſt que le Roi étoit ſur les lieux en perſonne, & que les Princes ligués n'y étoient que par leurs Lieutenans ; mais qu'il n'étoit pas raiſonnable de chicaner ſur une formalité dans une choſe de cette conſéquence : qu'au reſte pour lever cette vaine difficulté, il n'avoit qu'à demander à ſon Maitre la permiſſion d'embarquer l'affaire, & qu'ils feroient tous deux enſemble les prémières avances. L'Envoyé y conſentit ; & dès le lendemain Comines écrivit par un Trompette aux deux Provéditeurs ce qu'il avoit dit à l'Envoyé du Marquis de Mantoue, & qu'il eſpéroit que le Roi ne l'en deſavoueroit pas.

Les Provéditeurs, qui tout inacceſſibles qu'ils étoient dans leurs retranchemens, redoutoient toujours la fureur Françoiſe, ainſi qu'on parloit alors en Italie, furent ravis de cette propoſition. Ils écrivirent ſur le champ à Comines, qu'ils alloient ſans différer demander ſur cela leurs ordres à la Seigneurie, qui les leur envoya ; & un peu après arriva de leur part au camp du Roi le Comte Albertin Gentilhomme de la Cour du Duc de Ferrare.

Ce Duc avoit un de ſes fils dans l'Armée du Roi, & un autre dans celle du Duc de Milan : c'étoit-là alors une politique aſſez ordinaire aux petits Princes d'Italie, d'avoir en même tems des liaiſons dans les deux partis, afin que de quelque côté

que

que la victoire tournât, ils euſſent de l'appui dans l'un ou dans l'autre. 1495.

Les Provéditeurs ne pouvoient pas choiſir un homme moins propre pour cette commiſſion, que le Comte Albertin, qui n'avoit garde d'agir que ſuivant les intentions du Duc de Ferrare ſon Maitre, leſquelles n'étoient pas connues aux Vénitiens. Ce Duc ſouhaitoit avec ardeur, & attendoit avec impatience que la bataille ſe donnât : ſon deſſein étoit, ſi les Vénitiens étoient battus, de leur déclarer la guerre, & de ſe jetter dans le Poleſin ſur les bords de l'Adige, qu'ils lui avoient autrefois enlevé. De ſorte que ce Comte, qui étoit envoyé pour demander des ſauf-conduits, & convenir du lieu des conférences pour la paix, venoit uniquement en réſolution d'en détourner le Roi.

En effet, il deſcendit chez Trivulce, qui depuis longtems faiſoit tous ſes efforts pour tâcher d'engager le Roi à l'attaque du camp des ennemis, ſûr que s'ils étoient battus, le Duc de Milan ſon ennemi mortel ſeroit infailliblement détrôné : funeſte effet des animoſités particulières, & de l'ambition, qui pour ſe ſatisfaire, compte pour rien le bien public.

Trivulce le conduiſit au Prince d'Orange, à qui Comines l'avoit fait adreſſer, ſachant ce Prince très bien intentionné pour la paix. Il fut mené au Roi, & lui marqua dans ſon compliment, que ceux qui l'envoyoient reconnoiſſoient qu'il étoit de leur devoir de députer vers Sa Majeſté, & de lui marquer les prémiers le deſir qu'il avoient de faire la paix avec elle ; qu'il lui demandoit en leur nom un ſauf-conduit pour le Marquis de Mantoue, & pour cinquante cavaliers, & qu'il eût la bonté de nommer ceux avec qui il jugeroit à propos que le Marquis conférât. Il ajouta qu'il ſupplioit Sa Majeſté de vouloir bien lui permettre de lui parler en particulier.

Le Roi l'aiant fait entrer dans ſon cabinet avec Trivulce, il parla tout autrement qu'il venoit de faire dans ſon audience publique, & lui dit qu'il ne

conſeilloit point à Sa Majeſté de donner de ſauf-conduit; que quelque fière contenance que les Ligués affectaſſent, ils avoient en effet grande peur, & que dès les prémiers mouvemens qu'ils verroient faire à l'Armée Françoiſe, ils étoient réſolus d'abandonner le blocus de Novare. 1495.

On convient d'un lieu pour les Conférences.

Le Roi plus incertain que jamais, répondit au Comte qu'il aſſembleroit ſon Conſeil, & feroit ſavoir ſa réponſe au Marquis de Mantoue & aux Provéditeurs. Le Conſeil ſe trouva encore fort partagé. Trivulce, le Cardinal Briçonnet, l'Archevêque de Rouen, étoient toujours contre la négociation. Le Prince d'Orange, la Trimouille, & Comines, ſoutenoient que le Duc d'Orléans & la garniſon de Novare étoient perdus, ſi on ne la commençoit au-plutôt. Ce parti enfin l'emporta: on envoya le ſauf-conduit, on convint du lieu des conférences entre Bolgari & Camerien, à diſtance à peu près égale des deux camps: & dès le lendemain à deux heures après midi, elles furent commencées entre le Cardinal Briçonnet, le Prince d'Orange, le Maréchal de Gié, les Seigneurs de Piennes & de Comines de la part du Roi; & le Marquis de Mantoue & Bernardin Contarini au nom des Vénitiens, & François Bernardin Viſcomti au nom du Duc de Milan.

Préliminaires peu avantageux aux François. Comines. Guicciard. &c.

L'ouverture des Conférences fut aſſez paiſible: & dès le prémier jour les Ligués conſentirent que le Duc d'Orléans eût liberté de ſortir de Novare, à condition de s'y rendre de nouveau, ſi la paix ne ſe concluoit pas. Le Marquis de Mantoue ſe mit lui-même en ôtage entre les mains des François, juſqu'à ce que le Duc d'Orléans fût en lieu de ſureté. Les Soldats & Officiers de la garniſon le virent fort mal volontiers partir de la Place, & ils ne le laiſſérent aller que ſur la promeſſe qu'on leur fit, que dans trois jours on les délivreroit eux-mêmes. Le Maréchal de Gié fut obligé de leur laiſſer pour gages de cette parole, Rochefort ſon neveu. Au bout des trois jours, on convint encore que la garniſon ſortiroit; que la Ville

Ville demeureroit entre les mains des Bourgeois, & qu'ils feroient ſerment de ne la livrer ni aux François, ni aux Italiens, juſqu'à la concluſion du Traité. On laiſſa ſeulement trente hommes au Château ſous un Commandant, auxquels le Duc de Milan s'obligea de fournir des vivres tous les jours pour leur argent, autant qu'il leur en faudroit pour chaque jour. Les Généraux de la ligue conduiſirent eux-mêmes la garniſon au travers de leur camp, juſqu'à l'endroit où une groſſe eſcorte de François & de Suiſſes les vint prendre. Cette garniſon étoit encore compoſée de cinq mille cinq cens hommes, dont il n'y en avoit pas plus de ſix cens en état de combattre, le reſte étant ou malade, ou ſi foible, qu'à peine pouvoient-ils porter leurs armes. Il en ſortit peu de chevaux, parce qu'on en avoit mangé la plupart; & il mourut plus de trois cens de ces ſoldats à Verceil, les uns pour avoir trop mangé d'abord, les autres de la maladie dont ils étoient frappés avant que de ſortir de Novare. 1495.

Ces eſpéces de préliminaires qui n'étoient guères avantageux aux François, étant mis en exécution, on traita de l'article de la Ville même. Le Duc de Milan vouloit la ravoir. Le Roi y conſentoit; mais il vouloit qu'en échange on lui remît Gènes entre les mains, d'autant que c'étoit un Fief mouvant de la Couronne de France. On fut quinze jours ſans pouvoir convenir, & pendant ce tems-là le Duc d'Orléans fit tous ſes efforts pour rompre la négociation, juſqu'à ſoulever les Suiſſes, qui étoient enfin arrivés, & dont pluſieurs demandérent la bataille d'une manière ſéditieuſe.

Il y eut de vives conteſtations dans le Conſeil, où le Duc d'Orléans s'emporta juſqu'à donner un démenti au Prince d'Orange: mais enfin le Roi prit ſa réſolution. Il ne ſongeoit plus qu'à ſortir de cette affaire d'une manière qui mît un peu ſon honneur à couvert, & le dixième d'Octobre le Traité fut conclu. En voici les principaux articles. Comines, l. 8. ch. 11. Léonard, Recueil de Traités, T. 1.

Que Novare ſeroit remiſe au Duc de Milan, à condition de l'amniſtie pour les Bourgeois, & pour *Suivis de la conclu-*

1495. tous ceux qui auroient contribué à la livrer, ou à la conserver au Duc d'Orléans.

Sion du Traité. Que le Château & le Châtelet de Gènes seroient mis en neutralité entre les mains du Duc de Ferrare pour deux ans, après lesquels il les remettroit au Duc de Milan, qui devoit s'acquitter envers le Roi de tous devoirs & obligations de feudataire pour la Ville de Gènes & pour celle de Savone.

Que le Duc de Milan ne donneroit aucun secours contre le Roi aux Princes de la Maison d'Arragon, ni à aucun autre, pour soutenir leurs prétentions sur le Royaume de Naples.

Qu'il rendroit les prisonniers, & les Galères du Roi qu'il avoit retenues à Gènes, & toutes leurs munitions, & les Vaisseaux qui avoient été pris à Rapallo.

Qu'il rappelleroit les Seigneurs Saint Sévérin, & les Troupes qu'il avoit fait entrer dans Pise.

Que si la ligue du Pape, du Roi des Romains, du Roi d'Espagne, & de la Seigneurie de Venise se trouvoit être faite contre le Roi & contre son Royaume de Naples, il s'en départiroit.

Qu'il ne pourroit faire la guerre à la Maison de Savoie, sous prétexte du passage, ou secours qu'elle auroit donné aux François.

Que les Suisses auroient la même liberté de commerce au Duché de Milan, qu'auparavant.

Que le Duc donneroit passage au Roi dans tous ses Etats, & aux Gendarmes que le Roi envoieroit à son Royaume de Naples, pourvu qu'ils ne passassent que quatre cens hommes d'armes & quatre mille hommes de pied à chaque fois.

Que pour les frais de la présente guerre, il tiendroit le Roi quitte de quatre-vingt mille ducats qu'il lui avoit prêtés.

Qu'il aideroit le Roi cette même année de deux grosses Caraques, l'année d'après de trois autres, qui seroient armées & équipées à ses dépens.

Que toutes & quantes fois que le Roi voudroit al-

aller en perſonne à ſon Royaume de Naples, le Duc l'accompagneroit en perſonne par mer & par terre, & l'aideroit de ſes Gendarmes. 1495.

Que ſi les Vénitiens ne vouloient pas entretenir cette paix & la ratifier dans deux mois, & qu'ils fiſſent la guerre au Roi dans ſon Royaume de Naples en faveur de Ferdinand d'Arragon, ou de quelque autre, le Duc ſeroit obligé de ſe déclarer contre eux.

Qu'en cas que le Duc de Milan obſervât exactement ce Traité, le Roi ne pourroit donner de ſecours au Duc d'Orléans contre lui, & que le Duc de Milan payeroit au Duc d'Orléans cinquante mille ducats dans l'eſpace de dix-huit mois en trois payemens.

Les autres articles regardoient les intérêts de Trivulce & de quelques autres particuliers.

Le Roi & le Duc ſignérent ce Traité dès qu'il fut conclu: mais les Vénitiens demandérent deux mois pour délibérer ſur ce qu'ils avoient à faire. Outre ceux que j'ai nommés qui furent d'abord employés à cette négociation, on trouve à la fin du Traité les ſignatures de Raoul de Lannoi, de Rigaut d'Oreilles, & du Préſident de Gannai.

Le Duc de Milan, par l'envie de voir les François hors de ſes Terres, auroit encore beaucoup plus promis qu'il ne faiſoit dans ce Traité, toujours bien réſolu de n'en obſerver que ce qui l'accommoderoit. Le Roi s'y attendoit bien; mais il vouloit finir, & il avoit tant d'empreſſement de retourner en France, que dès le lendemain il donna ordre de tout diſpoſer pour ſon départ. Sa Cour & ſon Armée étoient dans la même impatience: mais il fallut auparavant vuider une autre affaire, qui pouvoit avoir de fâcheuſes ſuites. Comines l. 8. c 11.

Mutinerie des Suiſſes de l'Armée du Roi qui s'attendoient à faire la guerre.

Les Suiſſes qui étoient venus dans l'eſpérance de faire la guerre, furent fort chagrins de voir la paix conclue, & commencérent à ſe mutiner. Ils firent publiquement des aſſemblées au ſon du tambour, où quelques-uns propoſérent de ſe ſaiſir de la perſonne du Roi, d'autres d'arrêter les princi-

1495. paux Chefs de l'Armée Françoise, pour les emmener avec eux : & les plus modérés concluoient à obliger le Roi les armes à la main de leur payer une solde de trois mois, prétendant que par un Traité fait avec eux par le Roi Louis XI, la France étoit obligée de leur payer cette solde toutes les fois qu'ils sortoient de leur pays avec leurs bannières. Le Seigneur de Lornai, un de ceux qui commandoient les Troupes de cette Nation depuis longtems, & qui entendoit leur langue, avertit le Roi de leur dessein ; & ce Prince se retira à Trin, ville du Montferrat, pour se mettre en sureté.

On les appaise avec de l'argent.

La sédition continua, & Lornai & le Bailli de Dijon furent en effet arrêtés, non pas par les Suisses nouveaux-venus, mais par ceux qui avoient servi dans l'expédition de Naples. Ce fut une nécessité de capituler. Ceux-ci se contentérent d'une paye de quinze jours, & il fallut accorder aux autres la solde de trois mois, quoique le Bailli de Dijon en les enrôlant, ne leur eût promis la paye que pour un mois. Il en couta cinq cens mille francs au Roi, & on fut heureux qu'ils vouluſſent bien se contenter de cautions & d'ôtages, parce qu'on n'avoit pas de quoi les payer en argent comptant. On sut que cette sédition ne venoit pas d'eux, mais de ceux des Seigneurs François, qui ne vouloient pas qu'on fît la paix, c'est-à-dire, de la faction du Duc d'Orléans. Le Roi en fut instruit, & jugea à propos de dissimuler.

Dès qu'il fut arrivé à Trin, il envoya au Duc de Milan le Président de Gannai & Comines, pour le prier de le venir trouver, afin de confirmer la paix, & de prendre avec lui des mesures pour la bien entretenir ; mais il s'en excusa sur ce qu'il étoit incommodé, sur ce que cette entrevue pourroit le rendre suspect à ses Alliés, & sur ce qu'il ne croyoit pas le pouvoir faire en assurance, après ce qu'il avoit su du dessein qu'on avoit eu de l'arrêter à Pavie, lorsqu'il y alla saluer Sa Majesté. Cette dernière raison étoit le véritable motif de son refus. Il ne laissa pas d'offrir au Roi de con-

conférer avec lui, s'il le souhaitoit absolument, pourvu que ce fût sur le pont de quelque rivière, où l'on feroit des barrières de part & d'autre pour la sureté du Roi & pour la sienne. Le Roi ne le voulut pas à cette condition, qui eût semblé mettre trop d'égalité entre lui & le Duc de Milan: & il se mit aussi-tôt en chemin pour son retour, après avoir donné à Comines des instructions pour la République de Venise, où il l'envoya de nouveau en qualité d'Ambassadeur. 1495. Guicciardino, l. 2.

Le Roi arrive à Grenoble & vient ensuite à Lyon.

Ce Prince partit de Trin le quinzième d'Octobre: il arriva à Grenoble le vingt-septième du même mois, & il y fut malade trois ou quatre jours. Il entra à Lyon le septième de Novembre, où il s'arrêta quelques mois: il y fut reçu en grande cérémonie; & se regardant comme au terme de son voyage, il s'en fit apporter le Journal, qu'André de la Vigne Secrétaire de la Reine avoit fait par son ordre, & dont j'ai tiré la plupart des dates que j'ai marquées. L'Auteur en le lui présentant, le régala de plusieurs rondeaux qu'il avoit faits à sa louange. Le bonheur & la valeur de ce Prince lui en avoient fourni d'abord une belle matière: mais son Armée toute délabrée, la paix de Novare, les mauvaises nouvelles qu'on recevoit tous les jours de Naples en ternissoient beaucoup l'éclat: & l'on peut dire que des conquêtes si mal affermies, ne lui donnoient guères de droit au glorieux titre de Conquérant. Une grande partie lui avoit déja échappé de la manière que je vais dire, en racontant ce qui s'étoit passé au Royaume de Naples depuis son départ. De la Vigne, Journal de Charles VIII.

Récit de ce qui s'étoit passé au Royaume de Naples depuis son départ.

Outre le peu d'ordre, le peu de Troupes, le peu d'argent qu'il y avoit laissé; outre sa négligence à s'emparer de certaines Places, & sur-tout de certains Ports de mer, qui ne pouvoient manquer d'être des ressources pour Ferdinand d'Arragon, pour lequel quelques-unes de ces Places tinrent toujours; il s'en falloit beaucoup que l'attachement & l'affection des gens du pays fussent aussi vifs pour la France, qu'ils l'avoient paru d'abord.

1495. C'eſt le génie du peuple de ſe laſſer bientôt de ce qu'il a le plus ſouhaité, & cette inconſtance étoit alors fort ordinaire dans les peuples d'Italie : mais il y avoit en cette occaſion beaucoup de la faute de ce Prince, & de ceux qui gouvernoient ſous ſon nom.

A la vérité, il avoit uſé de beaucoup de libéralité envers la Nobleſſe, mais avec peu de diſcernement. Ceux de la faction Angevine, que les Princes de la Maiſon d'Arragon avoient dépouillés de leurs biens, eurent beaucoup de peine à en obtenir la reſtitution : les plus grands ſervices n'étoient pas les mieux récompenſés ; & ce n'étoit qu'en faiſant des préſens aux Miniſtres & aux Officiers, qu'on pouvoit parvenir à en recevoir du Prince.

A quelques juſtes ſujets de mécontentement tels que ceux-là, ſe joignit la jalouſie des Nations. Les Napolitains auroient voulu que tous les bienfaits n'euſſent été que pour eux. Ils ne voyoient qu'avec chagrin les récompenſes que le Roi donnoit aux Seigneurs François ; & l'aliénation de divers biens du Domaine faite en faveur de ceux-ci, cauſa bien des murmures. C'eſt l'embarras ordinaire des Princes qui entrent en poſſeſſion d'un Royaume étranger, de ne pouvoir faire du bien à ceux qui ont contribué à leurs conquêtes, ſans choquer ceux dont la conſervation en dépend, & de ne pouvoir reconnoître le zèle de leurs anciens Sujets, ſans chagriner les nouveaux.

Mais ce qui produiſit les plus mauvais effets, furent les manières hautes & mépriſantes des François à l'égard des Italiens qu'ils regardoient comme des lâches ; & ce mépris étoit bien fondé : car il eſt certain que les Troupes Italiennes ne valoient rien alors pour la plupart ; mais il ne leur étoit pas moins ſenſible. Il faut ajouter à cela le peu de diſcipline qu'on faiſoit obſerver aux Soldats François qui maltraitoient leurs hôtes dans Naples même, & faiſoient de grands deſordres dans tous

tous les endroits du Royaume où ils ſe rencontroient. 1495.

La haine que l'on y conçut contre eux, fit beaucoup diminuer celle dont les peuples étoient animés contre la Maiſon d'Arragon. On commença à dire que Ferdinand ne la méritoit pas, & qu'on lui faiſoit porter injuſtement la peine des vices de ſes prédéceſſeurs. On rappella l'idée des bonnes qualités de ce jeune Prince. On ſe reſſouvint du diſcours tendre qu'il avoit fait à ſes Sujets avant que de ſortir de Naples; & la compaſſion de ſa mauvaiſe fortune qu'il n'avoit pu exciter alors, ſe réveilla dans tous les cœurs. Ses partiſans ſecrets tirérent tout l'avantage qu'ils devoient de ces heureuſes diſpoſitions; & comme les ſecours des Ligués étoient à portée, ils les preſſérent de venir.

J'ai dit que Ferdinand d'Arragon, en quittant le Royaume de Naples, s'étoit retiré à l'Ile d'Iſchia peu éloignée du Continent, n'aiant plus d'eſpérance que dans la ligue qui ſe formoit en ſa faveur. Le Roi avoit eu deſſein de l'en aller chaſſer: mais il en fut empêché par la trahiſon du Duc de Milan, qui retint dans le Port de Gènes les Galères dont on vouloit ſe ſervir pour cette expédition. Dès que Ferdinand ſut que le Roi penſoit à retourner en France, il paſſa d'Iſchia en Sicile, où le Roi d'Eſpagne avoit envoyé quelques Vaiſſeaux & des Troupes, ſous prétexte que la guerre étant fort allumée dans le Royaume de Naples, il devoit pourvoir à la ſureté de ſes Etats. Le Général des Troupes Eſpagnoles étoit Gonſalve Hernandès de Cordoue, grand homme de guerre, qui s'étoit fort ſignalé contre les Maures de Grenade, & à qui les Eſpagnols donnérent le ſurnom de grand Capitaine, tant pour marquer l'autorité abſolue que le Roi ſon Maître lui donnoit ſur les Troupes, que le talent extraordinaire qu'il avoit pour la guerre: & il eſt ſouvent déſigné dans les Hiſtoires par ce titre glorieux.

Guicciardino l. 2.

Le Roi étoit à peine ſorti du Royaume de Naples, que Ferdinand & Gonſalve vinrent faire des- *Ferdinand d'Arragon*

1495. *vient à Reggio & reprend quelques Villes de Calabre.* Guiccard. Paul Jove, &c.

cente à Reggio vis-à-vis de Meſſine. La Ville leur fut ouverte, & le Château obligé de ſe rendre après trois jours d'attaque. Ils s'emparérent encore de Séminara & de Sainte Agathe, autres Villes de Calabre. Leur Armée étoit de cinq mille hommes de pié & de huit cens chevaux, auxquels ſe joignirent quelques Troupes du canton qu'ils venoient de reconquérir.

Aubigni qui y commandoit pour le Roi, marche contre lui & le bat.

Aubigni, qui commandoit en Calabre, ſe mit auſſi-tôt en campagne pour arrêter ces progrès des ennemis; & s'étant fait joindre par Perſi, & par tout ce qu'il put raſſembler de Troupes Françoiſes ou Italiennes de ſon parti, il marcha vers Séminara. Ferdinand & Gonſalve s'y étoient campés, & dès qu'ils furent qu'Aubigni approchoit, ils ſortirent des montagnes où Séminara eſt ſituée, marchérent au-devant de lui, & l'attendirent dans la plaine, ſur le bord d'une petite rivière, pour le combattre au paſſage.

Aubigni, malgré l'avantage de leur poſte, réſolut de les attaquer. Il partagea la Gendarmerie Françoiſe en deux, & la mit ſur les ailes de ſa petite Armée, plaça les Suiſſes dans le centre, & fit un corps de réſerve du reſte de ſon Infanterie. Il ſe mit à la tête de la Gendarmerie de la droite, & donna la gauche à Perſi. Tous deux marchérent en même tems aux Eſpagnols au travers de la rivière, & chargérent ſi vivement la Cavalerie ennemie commandée par Hugue de Cardonne, qu'ils la rompirent au prémier choc, la mirent en déroute, & paſſérent enſuite ſur le ventre à l'Infanterie. Ferdinand aiant eu ſon cheval tué ſous lui, auroit été pris, ſans la généroſité d'un Gentilhomme de Capoue, nommé Jean d'Altavilla frère du Duc de Termini, qui avoit été autrefois parmi ſes Pages, & qui le voyant tombé ſous ſon cheval, le releva, lui donna le ſien pour s'échapper, & perdit lui-même la vie en la ſauvant à ſon Maitre.

Ferdinand ſe réfugia d'abord à Palma, & de là repaſſa à Meſſine, & Gonſalve gagna Reggio. Aubigni qui étoit actuellement malade, ne voulut point

point qu'on s'engageât dans les montagnes pour aller insulter Séminara, où les plus considérables de l'Armée ennemie s'étoient retirés. Mais dès le lendemain cette Place, aussi-bien que Sainte Agathe & les autres qui s'étoient rendues aux Espagnols, se soumirent à lui excepté Reggio. 1495.

C'étoit-là un fâcheux commencement pour Ferdinand; mais il ne perdit point courage, étant bien assuré de l'affection des peuples: & pour ne pas la laisser ralentir, & empêcher autant qu'il seroit possible le mauvais effet du malheur qui venoit de lui arriver, il parut quelques jours après avec une nombreuse Flotte devant Salerne & Amalfi. Elle étoit de près de cent voiles, composée des Galères qu'il avoit amenées de Naples à Ischia, de celles sur lesquelles Alfonse son père s'étoit sauvé, & de quelques Vaisseaux Espagnols qu'il avoit ramassés en divers Ports de Sicile: mais à peine y avoit-il dessus assez de gens pour faire la manœuvre, & il n'avoit pas cent hommes à mettre à terre. *Ferdinand revient avec une puissante Flotte en apparence, mais qui, faute de monde, ne put rien entreprendre en sa faveur.* Corio.

Si-tôt qu'elle parut, il vit élever ses bannières sur les Tours de ces deux Villes & sur toute la côte, ce qui le réjouït fort: mais faute de monde il ne descendit point à terre. Il alla de-là se présenter devant Naples, non seulement pour paroître insulter aux François, mais encore dans l'espérance qu'à la vue de sa Flotte, il se feroit quelque mouvement dans la Ville.

Le peuple en effet commença à s'émouvoir; mais le Comte de Montpensier aiant promptement distribué des Troupes dans les postes les plus importans, tout fut appaisé. Quelques-uns lui conseillérent d'en mettre sur les Vaisseaux qui étoient dans le Port, & d'aller attaquer ceux de Ferdinand, où il étoit impossible qu'il en eût beaucoup. Il ne le jugea pas à propos, n'étant pas certain du petit nombre des ennemis. Ferdinand voyant que sa présence ne produisoit rien, s'éloigna pour retourner à Ischia.

Mais ceux qui étoient de son intelligence dans *Il ne lais-*

1495. Naples, ne doutant pas que le Comte de Montpenſier ne recherchât les auteurs du tumulte qui avoit commencé dans cette occaſion, & ne ſe croyant plus en ſureté, réſolurent de tout hazarder plutôt que de ſe laiſſer ſurprendre. Ils envoyérent ſecrettement une barque légère après Ferdinand, le priérent de revenir le lendemain, de mettre ſeulement à terre ce qu'il pourroit de monde à l'embouchure de la petite rivière de Sébéto, qui ſe jette dans la mer à un mille de Naples, pour engager une partie des ſoldats François à ſortir de la Ville, & lui promirent que de leur côté ils feroient leur devoir.

Se pas de tenter une deſcente qui lui réuſſit.

Il eſt reçu dans la Ville à l'aide d'une intelligence qu'il y avoit.

Ferdinand n'y manqua pas, & la choſe lui réuſſit à ſouhait. Car le Comte de Montpenſier s'étant contenté de laiſſer les Châteaux bien garnis, & aiant fort imprudemment fait ſortir tout ce qu'il y avoit de Troupes dans la Ville, pour aller avec elles s'oppoſer à la deſcente, le peuple ſe ſouleva tout-à-coup au ſon du tocſin, & s'empara de toutes les portes, & de toutes les avenues des rues du côté des Châteaux, criant par-tout, *Vive Ferdinand.*

Le Comte de Montpenſier, ſurpris d'un ſi ſubit ſoulèvement, ne penſa plus à empêcher la deſcente: & comme d'ailleurs les portes de la Ville étoient occupées par les ſéditieux, il fut obligé de prendre un grand détour pour rentrer dans le Château-neuf. Ferdinand aiant la deſcente & le chemin libres juſqu'à Naples, & les habitans venant au-devant de lui avec de grandes marques de joie, ſuivit ſa fortune, mit pié à terre, & ſe laiſſa conduire à Naples, où il entra comme en triomphe. Tout retentiſſoit des acclamations du peuple: les Dames aux fenêtres lui jettoient des fleurs, verſoient ſur ſa tête des eaux de ſenteur, d'autres alloient lui préſenter de beaux mouchoirs pour eſſuyer ſa ſueur: on ne vit jamais de plus ſenſibles marques de tendreſſe, au-lieu de l'exécration où le nom d'Arragon étoit trois mois auparavant.

Guic- Ceci arriva le ſeptième de Juillet, c'eſt-à-dire, le lendemain

lendemain de la bataille de Fornoue, & le jour même que la Flotte Françoiſe que Miolens commandoit, fut défaite auprès de Rapallo par celle de Gènes. 1495. Guiciardino, l. 2.

Mais quelque plaiſir que Ferdinand prît aux témoignages d'affection que lui donnoient les Napolitains, ce n'étoit pas de quoi il étoit alors principalement queſtion. Il s'agiſſoit de reſſerrer les François dans les Châteaux, & d'empêcher qu'ils n'en fortifſent pour forcer & ſaccager la Ville. Le Marquis de Peſcaire, qui n'avoit jamais abandonné ſon ancien Maitre, donna les ordres pour retrancher les avenues des rues qui aboutiſſoient à la place du Château-neuf. Il le fit ſi promptement & ſi bien, que les François firent en-vain tous leurs efforts pour s'ouvrir un paſſage dans la Ville. Ils furent repouſſés avec perte, & réduits à ſe renfermer dans les Châteaux, où ils n'avoient que très peu de vivres par l'imprudence du Roi, qui y en aiant trouvé une prodigieuſe quantité, en fit largeſſe aux ſoldats, & n'eut point de ſoin d'en faire remettre d'autres. *Il reſſerre les François dans les Châteaux où ils manquoient de vivres & de fourage.* Paul Jove.

Il y avoit encore moins de fourage; ce qui obligea le Comte de Montpenſier d'abandonner près de deux mille chevaux qu'il laiſſa dehors; & ne pouvant dans la ſuite nourrir le peu qu'il en retint, on les laiſſoit échapper exprès l'un après l'autre dans la place du Château, afin de tuer à coups de canon les Napolitains qui couroient après pour les prendre.

Comme la priſe de Naples avoit fait ſoumettre au Roi de France la plus grande partie du Royaume, de même la ſeule perte de cette Capitale hâta fort la révolution en faveur de Ferdinand. Capoue, Averſe, la Forteresſe de Mondragon, & pluſieurs autre Places moins conſidérables arborérent les étendarts d'Arragon. Ceux de Gaiette ſe révoltérent auſſi: mais la garniſon les aiant mis en déroute, ſaccagea la Ville, & en demeura la maitreſſe. *Et éprouve une révolution auſſi ſubite à ſon avantage, qu'elle l'avoit été à l'avantage du Roi.*

Cependant la Flotte Vénitienne compoſée de *La Flotte*

1495. *Vénitienne débarque quantité de Troupes dans la Pouille.* Guiccard. Paul Jove. Bembo, &c.

plus de trente voiles, partie Navires, partie Galères, chargés de quantité de Troupes de débarquement, parut sur les côtes de la Pouille, commandée par le Général Grimani, qui aiant mis à terre les Stradiots & beaucoup d'Infanterie, attaqua Monopoli. Les François se défendirent bien: Pierre Bembo Capitaine de Galère & Louis Linto, tous deux Gentilshommes de distinction, y furent tués du côté des Vénitiens: mais la Ville aiant été forcée, le Château fut aussi-tôt rendu par la lâcheté du Commandant François. Pulignano, autre Place voisine sur la mer, fut aussi remise par capitulation entre les mains des Vénitiens. Otrante, Brindes, & quelques autres Villes de ce canton tenoient déja le parti de Ferdinand; & le Seigneur de Lespare qui commandoit de ce côté-là & avoit très peu de Troupes, étoit fort embarrassé à s'y maintenir: mais le Comte de Montpensier l'étoit encore plus que lui à Naples.

Ferdinand le serroit tous les jours de plus en plus par mer & par terre. Il avoit compté sur le secours de Prosper & de Fabrice Colonne, qui étoient par les bienfaits du Roi, comme je l'ai déja remarqué, maitres de plus de trente, tant Villes que Fortereſſes: mais le desir de s'en conserver la possession, fut ce qui leur fit abandonner lâchement son parti; & Ferdinand aiant fait courir le bruit que le Roi avoit été tué à la bataille de Fornoue, sur de fausses lettres écrites par le Duc de Milan, ils se servirent de ce prétexte pour couvrir leur lâcheté, & se déclarérent contre les François. Comines.

Le Roi y envoie une Flotte de douze Vaisseaux qui n'ose en approcher.

Le Roi, sur la nouvelle de la révolte de Naples, avoit fait partir en diligence Perron de Baschi, pour hâter le départ d'une Flotte de douze vaisseaux qu'on préparoit à Nice, sur laquelle on mit deux mille hommes, partie Suisses, partie Gascons; & on y avoit joint un grand convoi de vivres. On en donna le commandement à d'Arban brave Capitaine, mais qui n'entendoit pas la marine. Il la conduisit jusqu'à l'Ile Ponce, à la hau-

hauteur de Gaiette: d'où aiant apperçu celle de Ferdinand compoſée de trente-deux Vaiſſeaux, il retourna ſur ſes pas. La Flotte ennemie le pourſuivit juſqu'à l'Ile d'Elbe; & il eut beaucoup de peine à gagner le Port de Livourne, après avoir perdu un de ſes Vaiſſeaux. La frayeur étoit ſi grande dans ſes Troupes lorſqu'elles arrivérent dans le Port, qu'il ne put les y retenir, & la plupart ſe ſauvérent par terre à Piſe. 1495.

Un des Articles du Traité de Novare obligeoit le Duc de Milan à envoyer deux Navires au ſecours du Château de Naples: mais dès que le Roi fut parti, il ſe moqua de ceux qui le ſommérent de ſa parole. Un de ſes prétextes pour le refuſer, fut que le Pape le lui avoit défendu ſous peine d'excommunication; mais il ne fit pas de ſcrupule d'en envoyer, pour ſe joindre à la Flotte des Vénitiens contre le Roi. De ſorte que le Comte de Montpenſier réduit à l'extrémité, fut obligé de capituler; & s'engagea de remettre les Châteaux, s'il n'étoit ſecouru dans trente jours. Il donna pour ôtages de ſa parole Yves d'Alègre, Roccaberti Catalan, la Chapelle, & Genlis.

Pour ſurcroît de malheur, Aubigni, ſur qui on pouvoit le plus compter pour le ſecours, étoit malade. Il raſſembla néanmoins quelques Troupes, & chargea Perſi de les conduire à Naples, & de faire tous ſes efforts pour ſecourir le Comte de Montpenſier. Ferdinand averti que ce Seigneur étoit en campagne avec le Prince de Biſignagne, envoya au-devant de lui Thomas Caraffe Comte de Matalone avec des Troupes beaucoup plus nombreuſes que celles des François, mais qui n'en avoient ni l'expérience, ni la valeur.

Les Troupes de Ferdinand ſont battues par les François.

La rencontre ſe fit auprès d'Eboli. Les Italiens furent rompus dès la prémière charge, & fuirent de toutes parts, les uns à Eboli, les autres à Nole, les autres à Naples. Cette défaite conſterna tellement Ferdinand, qu'il fut ſur le point de quitter une ſeconde fois la partie: mais les Napolitains, qui craignoient autant pour eux-mêmes

Paul Jove. Guicciardino. Cordo.

1495. mes que pour lui, ſi les François rentroient dans Naples, l'encouragérent, en l'aſſurant qu'ils étoient prêts à périr tous pour ſon ſervice. Prosper Colonne, qui l'étoit venu trouver à Naples, ne contribua pas peu à le raſſurer par ſa préſence. On acheva promptement une grande tranchée qu'on avoit commencée, pour couper la communication des Châteaux avec la campagne. On la borda de quantité d'artillerie, & Ferdinand à l'arrivée des François y parut avec ſes Troupes, faiſant très bonne contenance. Perſi n'oſa tenter de forcer ce retranchement; & après avoir demeuré là quelque tems, & eſſuyé pluſieurs décharges d'artillerie qui lui tuérent bien du monde, il fut obligé de ſe retirer du côté de Nole.

Ceux-ci néanmoins ne peuvent ſecourir les Châteaux de Naples.

Ce qui les oblige de ſe rendre.

Le Comte de Montpenſier voyant tout deſeſpéré par cette retraite, fit embarquer deux mille cinq cens hommes de la garniſon ſur quelques Vaiſſeaux, & s'en alla avec eux à Salerne accompagné du Sénéchal de Beaucaire & du Prince de Salerne, qui étoit bien réſolu de ne jamais ſe mettre entre les mains des Arragonois, quelque aſſurance qu'ils lui puſſent donner. Il ne demeura que trois cens hommes dans le Château neuf: ce qui reſtoit de vivres n'eût pas été ſuffiſant pour un plus grand nombre, & c'étoit aſſez pour le défendre.

Comines. Guicciard. Paul Jove.

Ferdinand fit dire au Comte de Montpenſier, qu'il étoit très ſurpris de ſa fuite; qu'aiant capitulé pour ſe rendre au tems dont on étoit convenu, au cas que le ſecours manquât, il devoit exécuter en perſonne la capitulation; & il en penſa couter la tête à Yves d'Alègre & aux autres ôtages. Mais la priſe du Château neuf, qui ne tint plus que vingt jours, appaiſa ſa colère. Il lui fut rendu le ſixième d'Octobre, environ huit mois après l'entrée du Roi à Naples. La garniſon du Château de l'Oeuf ſe défendit encore quelque tems, & ſe rendit auſſi.

Comines l. 8. c. 8.

Durant le ſiège de ces Châteaux, Comines étoit à Veniſe, où j'ai dit que le Roi l'avoit renvoyé, avant

avant que de sortir d'Italie. Il demanda au Doge trois choses: la prémière étoit la restitution de Monopoli, que les Vénitiens avoient pris dans la Pouille; la seconde, de rappeller le Marquis de Mantoue, & les Troupes qu'ils avoient au Royaume de Naples; la troisième, de déclarer que Ferdinand n'étoit point de la ligue, & qu'elle étoit seulement entre la République, le Pape, le Roi des Romains, & le Duc de Milan, qui seuls étoient nommés dans le Traité. 1495. Chap. II.

Ils rejettérent toutes ces propositions, en ajoutant seulement qu'ils ne prétendoient point faire la guerre au Roi; que tout ce qu'ils avoient fait jusqu'à présent n'étoit que pour la défense du Duc de Milan, qu'on vouloit opprimer. Ils lui firent d'autres propositions chimériques, qui étoient que Ferdinand fît hommage au Roi du Royaume de Naples, pourvu que le Pape y consentît; qu'outre l'hommage il payât à la France cinquante mille ducats de tribut, & une somme d'argent, qu'eux-mêmes lui prêteroient, à condition qu'ils demeurassent maitres d'Otrante, de Brindes, de Trani, & de quelques autres Places dans la Pouille, qui leur seroient engagées jusqu'au payement de la somme prêtée; que Ferdinand laisseroit aux François Tarente, à condition que le Roi, ainsi qu'il l'avoit proposé, feroit la guerre aux Turcs; que le Roi des Romains le seconderoit, en les attaquant de son côté, & qu'ils s'engageoient à fournir cent Galères & cinq mille chevaux pour cette guerre à leurs dépens.

Le Roi abandonne presque entièrement cette expédition, quoique ses Troupes le soutinssent encore contre celles de Ferdinand.

Comines qui vit bien que ce n'étoit là que des paroles, ne s'arrêta pas longtems à Venise. Il retourna par Milan, où le Duc lui fit beaucoup d'honnêtetés & de belles promesses qu'il ne tint point. Il trouva le Roi à Lyon, qui reçut vers ce tems-là la fâcheuse nouvelle de la mort du Dauphin nommé Charles Orland, âgé de trois ans. Le Roi abandonnoit presque entièrement les affaires de Naples; & Comines donne assez à entendre qu'il y avoit alors dans le Conseil des gens qui a-

avoient intelligence avec le Pape : ce ſoupçon pouvoit tomber ſur le Cardinal Briçonnet, qui étoit alors comme l'unique Miniſtre d'Etat. Cependant comme Ferdinand n'étoit pas encore aſſez fort, le Comte de Montpenſier, Aubigni, Perſi, & les autres Généraux de France, quoique deſtitués de ſecours d'hommes & d'argent, ſe ſoutenoient dans les diverſes Provinces du Royaume. Il ſe donnoit de petits combats, où les François avoient ordinairement l'avantage. On prenoit & on perdoit de part & d'autre de petites Places, avec cette différence que les François s'affoibliſſoient toujours de plus en plus, ſans pouvoir réparer leurs forces; & qu'au contraire Ferdinand affermiſſoit ſa domination, & avoit dans ſes Alliés des reſſources qui ne pouvoient guères lui manquer.

1495. Comines, l. 8. ch. 13.

Vues particulières des Alliés de ce dernier Prince.

Son rétabliſſement toutefois auroit encore été beaucoup plus prompt & plus ſûr, ſi ces mêmes Alliés n'avoient pas eu en vue leurs intérêts propres, en procurant les ſiens. Les Vénitiens non contens de s'être déja emparés de pluſieurs Places de la Pouille, qu'ils étoient bien réſolus de ne pas rendre à Ferdinand, avoient deſſein de ſe rendre maîtres de Piſe, en faiſant ſemblant de la ſecourir, pour l'empêcher de retomber ſous la domination des Florentins. Le Duc de Milan ſe propoſoit le même but, & les Piſans étoient diſpoſés, s'ils ne pouvoient pas ſe maintenir dans la liberté où le Roi les avoit rétablis, à choiſir toute autre domination, plutôt que de ſubir de nouveau le joug des Florentins.

Guicciardino, l. 3.

Ceux-ci de leur côté étoient fort embarraſſés. Les François étoient dans preſque toutes leurs Places. Le Roi leur avoit promis de les leur rendre après ſa conquête de Naples. Il ne le fit pas quand il repaſſa par la Toſcane; & même depuis il s'étoit fait de grandes hoſtilités entre eux & d'Entragues qui commandoit à Piſe : mais le Roi s'étoit engagé de nouveau à quitter ces Places, par un autre Traité fait à Turin avec leurs Ambaſſadeurs. Cette eſpérance les retenoit toujours dans

Guicciardino, l. 2. Paul Jove.

ſon

ſon parti, & d'ailleurs les expoſoit aux inſultes de la ligue, & fourniſſoit en particulier aux Vénitiens & au Duc de Milan un prétexte d'exécuter leurs mauvais deſſeins contre eux. Ils obtinrent enfin du Roi, qu'il envoyât un ordre à d'Entragues de ſortir des Terres de Florence, & de leur remettre entre les mains Piſe & les autres poſtes appartenans à leur République. 1495.

Ce fut une grande joie pour les Florentins, qui nonobſtant les promeſſes qu'ils avoient faites au Roi de pardonner aux Piſans, prétendoient bien trouver avec le tems des ſujets & des moyens de les châtier de leur révolte. De plus, ils ſe flattoient que par le départ des Troupes Françoiſes, ils alloient être en liberté de prendre dans les conjonctures préſentes le parti qui leur conviendroit le mieux.

D'Entragues éludе les ordres de la Cour pour la reſtitution des Places priſes ſur les Florentins.

Mais ils furent bien ſurpris quand ils virent d'Entragues éluder les ordres de la Cour, tantôt ſous un prétexte, tantôt ſous un autre. Ils en écrivirent au Roi, qui envoya inutilement des commandemens réitérés. Ils ne ſavoient que penſer de tout cela: ils ſavoient que les Piſans faiſoient tous leurs efforts auprès d'Entragues pour l'engager à ne les point abandonner, & qu'ils lui promettoient beaucoup d'argent pour le retenir; mais eux-mêmes lui offroient de plus groſſes ſommes. Quelques-uns crurent qu'il étoit retenu à Piſe, par la paſſion qu'il avoit pour une jeune Demoiſelle fille d'un des principaux habitans, nommé Lucio Lanta; d'autres, qu'il avoit du Roi des contre-ordres ſecrets: mais ils ne pouvoient pourtant accorder cela même avec la conduite de ce Prince, qui venoit de leur faire rendre Livourne en exécution du Traité de Turin. Ce qu'on peut penſer de plus vraiſemblable, c'eſt que le Comte de Ligni qui étoit toujours Favori du Prince, ennemi du Cardinal Briçonnet, & protecteur des Piſans, exhortoit d'Entragues à demeurer, lui promettant, quoi qu'il arrivât, de le tirer d'intrigue: & comme celui-ci étoit redevable de ſon Gouvernement à ce Sei-

Guicciard. l. 3. Paul Jove, &c.

Seigneur, il n'agiſſoit que ſuivant ſes intentions.

1496. *Comment cette affaire fut terminée.* Guiciard. Comines.

L'affaire enfin ſe termina au commencement de Janvier; mais d'une manière qui jetta les Florentins dans la dernière conſternation. D'Entragues livra aux Piſans la Citadelle de Piſe pour vingt mille écus d'or; ſomme qui leur fut fournie en grande partie par les Vénitiens, les Luquois, les Génois, & le Duc de Milan. Il vendit aux Luquois pour ſix mille écus d'or Pétra-Santa; & en même tems le Commandant de Séréſano & celui de Séréſanello, qui étoit un Gentilhomme domeſtique du Comte de Ligni, trafiquérent auſſi de leurs Places avec les Génois: ainſi la République de Florence vit tout-à-coup enlever la meilleure partie de ſes Etats, & tous ſes ennemis partager ſes dépouilles, ſans qu'il lui fût poſſible d'y faire aucun obſtacle. Les Piſans commencérent par raſer leur Citadelle, dont les Florentins s'étoient ſervis depuis tant d'années pour les tenir en ſervitude, & envoyérent au Pape, aux Vénitiens, au Duc de Milan, & aux autres Etats d'Italie, pour être ſoutenus contre les Florentins: ce qui donna lieu dans la ſuite à bien des intrigues, qui ne ſont pas de mon ſujet.

D'Entragues & le Comte de Ligni en ſont punis par une diſgrace qui ne dure que peu de tems.

Cette indigne conduite d'Entragues qui priva le Roi du ſecours qu'il eſpéroit des Florentins pour le Royaume de Naples, (car par le Traité de Turin ils devoient lui en fournir un conſidérable) fut punie de l'exil: on en rendit le Comte de Ligni reſponſable, & il fut diſgracié: mais l'exil de l'un, & la diſgrace de l'autre ne durérent pas longtems. Le Roi ne put ſe paſſer de ſon Favori: il lui pardonna preſque auſſi-tôt qu'il l'eut châtié, & une des prémières graces qu'il lui accorda, fut le retour d'Entragues. C'eſt ainſi que comme à la Cour les plus petites fautes ſont quelquefois punies avec autant de ſévérité que les plus grièves, de même les plus dignes d'un ſévère châtiment ſe pardonnent auſſi aiſément que les plus légères.

Etats des affaires d'Italie.

En quelque mauvais état que fuſſent les affaires de France au Royaume de Naples, la trop grande puiſ-

puiſſance des Vénitiens, & les artifices du Duc de Milan redoutables à tant de petits Etats qui compoſoient l'Italie, les tenoient tous en ſuſpens ſur le parti qu'ils devoient prendre. La jalouſie ſe mit entre les partiſans de Ferdinand, & le grand crédit de Proſper & de Fabrice Colonne, depuis qu'ils s'étoient déclarés pour lui, fit ombrage à la Maiſon des Urſins, de tout tems ennemie des Colonne. 1496. Guicciardino, l. 2. Bembo, l. 3.

Virgile des Urſins un des plus puiſſans Seigneurs de cette famille, qui avoit dans cette guerre été fort contraire à la France, ne put diſſimuler ſon reſſentiment. Gemel Gentilhomme François, un de ceux que le Roi avoit envoyés à d'Entragues pour lui ordonner d'évacuer les Places des Florentins, en étoit informé, l'aiant ſouvent entretenu à Piſe où il s'étoit retiré. Il ne deſeſpéra pas de l'engager à ſe déclarer pour le parti du Roi; & s'étant fait ſeconder par Camillo Vitelli qui étoit au ſervice de France, il en vint à bout à force de promeſſes, juſques-là que ce Seigneur, pour marquer au Roi ſon attachement, lui envoya ſon fils Charles en ôtage. Il avoit aſſemblé trois cens hommes d'armes & trois mille fantaſſins, à deſſein de rétablir Pierre de Médicis à Florence: mais y aiant trouvé trop d'oppoſition, ces Troupes lui étoient devenues inutiles, & même à charge, faute d'avoir de quoi les ſoudoyer. Gemel lui donna de quoi fournir à la dépenſe, & aſſez pour augmenter ſa petite Armée de deux cens hommes d'armes & de cinq cens de cavalerie légère. Il entra avec ces Troupes dans le Royaume de Naples, prit quelques petites Places, raſſura celles qui tenoient encore pour les François, & ſe joignit à Robert de Lénoncourt Bailli de Vitri, & aux autres Généraux François, à qui il étoit arrivé depuis peu par mer un petit renfort de France. Belcarius, l. 7. Guicciardino, l. 3.

Ces ſecours auroient fait plus de plaiſir au Comte de Montpenſier, s'il avoit eu de l'argent pour les entretenir. Par bonheur Ferdinand n'en avoit guères

guères plus que lui, & tous deux pour s'en fournir, penſoient au même moyen.

1496.

Les Troupes des deux partis ſe font la guerre aux dépens des Marchands du pays.

Tous les ans au commencement du Printems, il s'aſſembloit un prodigieux nombre de beſtiaux dans cette partie de la Pouille, qu'on appelle la Capitanate, à peu de diſtance du Mont S. Ange, dit autrefois le Mont Gargan. Le tribut que les Rois de Naples en tiroient dans l'eſpace d'un mois, étoit de plus quatre-vingt mille écus d'or. On étoit convenu entre les François & les Arragonnois de ne point empêcher ce commerce: & comme les uns & les autres avoient des Places dans ce canton, ils avoient auſſi arrêté entre eux, que le parti qui y ſeroit le plus fort dans cette ſaiſon auroit le tribut. C'étoit-là un coup d'importance dans la diſette où les deux Chefs ſe trouvoient.

Chacun y conduiſit ſes Troupes. Ferdinand diſtribua les ſiennes dans Foggia, Lucéria, & Troia: & le Comte de Montpenſier mit celles qu'il avoit amenées dans les autres Villes, Bourgs & Villages des environs qui obéiſſoient à la France. Le nombre étoit à peu près égal de part & d'autre, & il n'y avoit qu'une voie de décider à qui appartiendroit le tribut, qui étoit celle du combat. Le Comte de Montpenſier ne demandoit pas mieux; mais Ferdinand ne vouloit pas le hazarder. Comme il voyoit d'ailleurs peu d'apparence à faire venir cet argent dans ſes coffres, il réſolut de profiter au moins des beſtiaux, & aiant envoyé toute ſa cavalerie légère, il en fit enlever bien ſoixante mille.

Les François ſortirent auſſi-tôt de leurs quartiers. Savelli Seigneur Italien du parti François, qui étoit un des plus avancés, chargea les ennemis; mais il fut repouſſé avec perte de trente cavaliers. Le Comte de Montpenſier s'avança vers Foggia, où l'on amenoit les beſtiaux, & en reprit beaucoup, après avoir taillé en pièces huit cens Allemands. Il demeura en bataille deux jours devant Foggia, ſans que les ennemis oſaſſent en ſortir pour le combattre; & le fourage lui manquant, il fut obligé de

de retourner dans les quartiers d'où il étoit venu. Il fut chargé à son tour dans sa retraite, & obligé d'abandonner une partie de son butin. Ainsi cette guerre se fit aux dépens des Marchands, sans que les deux partis en tirassent presque aucun avantage. 1496.

Prudence de Ferdinand en évitant le combat avec les François.

Ferdinand en évitant le combat, agissoit en Prince sage & politique. Il prévoyoit bien qu'en temporisant, il faudroit que les François succombassent, à moins qu'ils ne reçussent de grands secours; ce qui leur seroit très difficile tandis que la ligue subsisteroit. Cette conduite déconcertoit le Comte de Montpensier; car il ne recevoit point d'argent de France, & ne pouvoit se soutenir que par le gain d'une bataille, qui pût le mettre en état de faire subsister ses Troupes aux dépens des ennemis, & ranimer le courage des Italiens du parti François, fort découragés depuis que le Roi sembloit les avoir presque entièrement oubliés.

Le Comte de Montpensier envoie au Roi pour l'engager à ne pas abandonner son entreprise.

Il crut dans cette fâcheuse situation ne pouvoir rien faire de mieux, que d'envoyer en France Etienne de Vesc, qui avoit été un des principaux auteurs de l'expédition de Naples, & en qui le Roi avoit toujours eu une extrême confiance. Il se chargea volontiers de cette commission, qui l'éloignoit du péril où il laissoit les autres: & s'étant embarqué à Gaiette, il arriva à Lyon, où le Roi étoit toujours.

Belcarius, l. 7. Guicciardino, l. 9.

Il lui fit des remontrances si vives, lui représenta si fortement tous les divers motifs d'honneur & d'intérêt les plus capables de l'engager à ne pas laisser périr tant de braves gens qui se sacrifioient pour lui, lui fit concevoir tant d'espérance de rétablir ses affaires au Royaume de Naples, pourvu qu'il ne les négligeât pas, comme il avoit fait jusqu'alors, qu'il le ranima, & l'engagea à faire un nouvel effort.

Ce que disoit Etienne de Vesc étoit fortement appuyé par le Comte de Montorio, que les Seigneurs Napolitains du parti François avoient aussi envoyé à la Cour de France, par le Cardinal de la Rovère,

1496. Rovère, & par Trivulce toujours ennemi irréconciliable du Duc de Milan. Ce qui ébranloit davantage le Roi, étoit que divers Princes d'Italie lui faiſoient les mêmes inſtances. Le Duc de Ferrare lui offroit cinq cens hommes d'armes & deux mille fantaſſins, quoiqu'il fût beau-père du Duc de Milan : mais nonobſtant cette alliance, il le craignoit, & n'appréhendoit pas moins les Vénitiens, qui lui avoient déja enlevé le Polésin. Le Marquis de Mantoue, bien que Généraliſſime de l'Armée Vénitienne, étoit entré dans les vues du Duc de Ferrare, dont il avoit auſſi épouſé une fille. Il étoit mécontent des Vénitiens, qui en avoient mal uſé à ſon égard en quelques rencontres, & ſe défioit beaucoup d'eux. Jean Bentivoglio Gouverneur, ou plutôt Seigneur de Boulogne, promettoit tout ce qu'il pourroit fournir de Troupes; & il en avoit un aſſez bon nombre à ſa diſpoſition. Les Florentins qui étoient inveſtis de toutes parts, & dépouillés par les Vénitiens, par les Luquois, & par les Génois, s'engageoient à entretenir à leurs fraix huit cens hommes d'armes, & cinq mille hommes de pied, pourvu que le Roi les aſſurât de les remettre en poſſeſſion de Piſe. Les Urſins & le Seigneur de la Rovère frère du Cardinal, qui étoient déclarés pour le Roi, l'aſſuroient qu'ils auroient à ſon ſervice au moins mille hommes d'armes. Les Suiſſes, excepté le Canton de Berne qui avoit promis au Duc de Milan de ne point ſervir contre lui, étoient prêts à fournir pour de l'argent autant d'hommes qu'on en voudroit. On étoit aſſuré de la Savoie & du Marquis de Saluſſes. Enfin le Roi avoit des Troupes aſſez nombreuſes : & ce qui étoit merveilleux, c'eſt qu'à la Cour on voyoit parmi les Seigneurs autant d'ardeur pour continuer cette guerre, qu'on en témoignoit d'éloignement quelques mois auparavant.

Comines, l. 8. chap. 15.

Guicciardin. l. 3.

Il réuſſit, & le Roi prend la réſolution de la ſoutenir.

Il fut donc réſolu de la ſoutenir, & la réſolution étant devenue publique, tout le monde y applaudit. Le Roi envoya ſes ordres dans les Ports de France, pour faire paſſer trente Vaiſſeaux à Marſeille,

feille, auxquels on devoit joindre vingt ou trente Galères, qui seroient précédées de quelques autres Vaisseaux pour porter un renfort & de l'argent au Royaume de Naples. 1496.

Trivulce eut commandement du Roi de se préparer à partir pour Ast avec huit cens hommes d'armes, deux mille Suisses, & autant de Soldats Gascons ; & en attendant que le Duc d'Orléans suivît avec un plus grand nombre de Troupes, le Roi alla en poste à Saint Denys & à Saint Martin de Tours, pour demander à Dieu un heureux succès de son voyage. Quelques-uns ne laissérent pas de dire que ce pélerinage de dévotion n'étoit qu'un prétexte, pour aller voir une Demoiselle de la Maison de la Reine, qu'il aimoit : la malignité d'une part, & la passion de l'autre, rendent tout vraisemblable, & il faut se contenter de rapporter ces sortes de faits, sans décider sur leur vérité. Guicciardino, l. 3. Belcarius, l. 7.

Effets que cette nouvelle produisit en Italie.

La nouvelle de ces nouveaux préparatifs fit grand bruit en Italie, & causa d'étranges frayeurs au Duc de Milan, auprès de qui le Roi tenoit, en qualité d'Ambassadeur, Renaud d'Oreille Gentilhomme d'Auvergne ; parce que bien que ce Duc eût déja violé le Traité de Novare en bien des chefs, toutefois il promettoit toujours de l'observer dans la suite ; & tout persuadé qu'on étoit de ses trahisons, dont on avoit eu de nouvelles preuves par des lettres interceptées qu'il écrivoit au Roi des Romains & au Roi d'Espagne, on avoit résolu de le ménager jusqu'au bout, dans le dessein cependant, s'il ne changeoit de conduite, d'attaquer le Milanès, & d'y attirer les principales forces de la ligue. Belcarius, l. 7. Guicciardino, l. 3.

Le Duc de Milan ne manqua pas d'informer les Vénitiens de tout ce qui se passoit à Lyon. Il leur représenta la nécessité où il seroit de céder à la tempête, s'il n'étoit promptement secouru. Il les pria de lui fournir des Troupes, & d'engager le Roi des Romains, non plus à envoyer quelques secours en Italie, comme il avoit fait jusqu'alors ; mais à y venir lui-même avec toutes ses forces.

1496. Les Vénitiens lui promirent d'envoyer incessamment un corps de Troupes sous Alexandrie; mais ils eurent peine à appeller le Roi des Romains. Ils avoient quelques Places, dont l'Empire & la Maison d'Autriche leur disputoient la possession; & ils appréhendoient que ce Prince, quand il seroit en Italie avec une Armée, ne se servît de l'occasion pour les leur enlever. Cependant le Duc de Milan les pressoit si fort, que de peur qu'il ne se réunît au Roi de France, ils le satisfirent. Ils firent aussi leur possible pour susciter des ennemis aux Florentins; car ils savoient bien qu'ils avoient pris de nouvelles liaisons avec la France. Ils sollicitérent Bentivoglio de leur déclarer la guerre, lui faisant espérer que les Siennois se joindroient à lui; & ils lui promirent que s'il vouloit attaquer Pistoie Ville de l'Etat de Florence, & qu'il la prît, ils lui en assureroient la possession. Il ne manqua pas de leur donner de bonnes espérances; mais il avoit déja engagé sa parole au Roi, & il étoit bien résolu de la tenir.

Inquiétudes du Duc de Milan à ce sujet. Comines, l. 8. c. 15.

Malgré cette complaisance & cette application des Vénitiens à procurer la sureté du Duc de Milan, il étoit en d'étranges inquiétudes. L'Armée de France étoit à Lyon prête à se mettre en marche. Trivulce avoit déja pris les devans, & étoit à Ast avec huit cens hommes d'armes & six mille hommes de pied. Les bagages du Duc d'Orléans étoient en chemin, & lui sur le point de s'y mettre avec le reste de l'Armée. Le Roi ne pouvoit choisir de Chefs plus redoutables au Duc de Milan que ces deux-là, le prémier par sa haine, & le second par ses prétentions sur le Milanès. Tous deux lui avoient fait assez connoître dans la dernière Campagne, le dessein qu'ils avoient de le détrôner; mais il fut bientôt délivré de toute crainte par l'inconstance du Duc d'Orléans, & par le peu de fermeté du Roi.

Le Duc d'Orléans, *qui étoit de quelqu'un conseillé, & fuyoit son parlement*, ainsi que s'exprime Comines, qui a coutume de s'exprimer de la sorte, quand

quand il veut indiquer le Cardinal Briçonnet *, pria le Roi de faire encore examiner dans son Conseil, s'il étoit à propos de continuer la guerre en Italie; & supposé qu'on la continuât, s'il convenoit de lui donner le commandement de l'Armée. On tint deux Conseils là-dessus, dans lesquels on conclut tout d'une voix qu'après tant d'avances, & sur ce que les Etats d'Italie avec qui on avoit traité étoient tout prêts d'agir, il n'y avoit plus à balancer; & que le Duc d'Orléans étant aussi intéressé qu'il l'étoit à la conquête du Duché de Milan, personne ne lui devoit être préféré pour le commandement des Troupes. 1496.

Ce Prince voyant un consentement si unanime, dit que s'il n'étoit question que de son intérêt particulier, on ne devoit point s'en embarrasser, & que ce seul motif ne le feroit pas sortir de France; que si néanmoins le Roi souhaitoit qu'il y allât purement en qualité de son Lieutenant, il obéiroit à ses ordres, faisant assez voir que ce seroit avec beaucoup de répugnance.

Le Duc d'Orléans refuse de commander l'Armée du Roi en ce pays-là.

La véritable raison qui faisoit balancer le Duc d'Orléans, étoit que la santé du Roi n'étoit pas fort bonne; que le Dauphin étant mort, il étoit l'héritier présomptif de la Couronne †; & que supposé que le Roi vînt à manquer, il n'étoit pas à propos qu'il se trouvât hors de France, engagé dans une guerre. Cette raison n'étoit pas sans doute du nombre de celles qu'il apportoit au Roi: mais enfin il s'en fit écouter, & le Roi dit qu'il ne prétendoit pas qu'il y allât contre son gré. C'est ce qu'il répondit aux Ambassadeurs de Florence & à ceux des autres Alliés; & on se contenta d'envoyer seulement depuis quelque secours aux Florentins sous la

* Peut être désigne-t-il l'Amiral de Graville.

† S. Gelais dans son Histoire p. 92. dit une parole remarquable, qui fait connoître que le titre de l'héritier présomptif de la Couronne étoit alors celui de *Monseigneur* sans rien ajouter. Par le décès de Monseigneur le Dauphin, dit-il, Monseigneur d'Orléans revint à son prémier titre d'être appellé *Monseigneur*.

la conduite d'Aubijoux, qui ravitailla Livourne.

1496. *Et son refus fait de nouveau abandonner le dessein projetté.*

Il ne fallut rien de plus que ce refus du Duc d'Orléans, pour faire abandonner l'entreprise; parce qu'on ne crut pas qu'elle pût réussir sans un Chef de cette importance, & qui eût un intérêt aussi essentiel que lui à la bien conduire. Les remontrances que le Cardinal Briçonnet fit au Roi en particulier sur les grandes dépenses où cette guerre l'engageoit, & les difficultés que l'Amiral de Graville représentoit touchant les fonds nécessaires à l'entretien du grand armement de mer qu'on avoit commencé, achevérent de déterminer ce Prince, & tout fut rompu.

Le Cardinal de la Rovère, entre autres, & Trivulce, en furent très chagrins. Le Cardinal avoit ménagé des intelligences à Savone & à Gènes avec les Frégoses, pour faire tomber ces Places entre les mains du Roi, & Trivulce avoit des intelligences en diverses Places du Milanès. On leur donna liberté d'agir, pourvu qu'avant le succès de leurs desseins, ils ne fissent point ouvertement d'hostilités contre le Duc de Milan: mais ils ne purent réussir, faute d'avoir assez de Troupes; & le Roi en aiant eu avis, congédia presque toute son infanterie.

La mesintelligence se met dans les Troupes.

Cette conduite fit comprendre au Comte de Montpensier, & à toutes les Troupes Françoises qui étoient encore au Royaume de Naples, qu'on les abandonnoit à leur mauvaise fortune. Les soldats n'étant point payés, on avoit beaucoup de peine à les faire obéir; & pour comble de malheur, la dissension se mit entre les Chefs. Persi, jeune homme d'un grand mérite, mais hautain & fier des deux victoires qu'il avoit remportées à Séminara & à Eboli, mépriſoit le Comte de Montpensier; & s'étoit acquis beaucoup d'autorité aux dépens de celle du Général, parmi les Allemands & les Suisses de l'Armée.

Comines, loc. cit.

Et leur fait manquer l'occasion de

Cette mesintelligence fit manquer une belle occasion de défaire l'Armée de Ferdinand, qui étoit toute en desordre, occupée au pillage de Franget, petite

petite Ville qu'il avoit prise. Les Suisses & les Allemands refusérent de marcher, à moins qu'on ne leur payât leur solde. On assure que ce fut par le conseil de Persi. Cette défaite que l'on croyoit infaillible, eût pu suspendre pour quelque tems la décadence entière des affaires de France dans le Royaume de Naples, & donner moyen aux François d'en sortir, au moins par une capitulation honorable. Les contre-tems étoient pour eux plus dangereux que jamais; & celui-là ne put être réparé. 1496. *battre celles de Ferdinand.*

Les Troupes des Ligués arrivoient de tous côtés à Ferdinand, où se répandoient en divers quartiers du Royaume, pour partager l'attention des Généraux François. Le Prince de Bisignane fut obligé de se séparer du Comte de Montpensier, pour aller secourir ses vassaux contre le Général Gonsalve, qui s'étoit rendu maitre dans la Calabre ultérieure de Séminara, de Squilace, de Cosence, & de quelques autres Places de ce canton-là. Le Comte de Montpensier voulant aller joindre Aubigni, vers Vénosa, prit en chemin Atelle dans la Basilicate; & ce fut-là la cause de son dernier malheur. Guicciardino, l. 3.

Cette Place est dans une plaine entourée de collines & de défilés dont Ferdinand se saisit, & s'y retrancha, pour y attendre Gonsalve avec ses Espagnols. Ce Général aiant surpris les Troupes d'Albert de Saint Sévérin, qui s'étoit avancé pour arrêter ses conquêtes, les tailla en pièces. Il vint aussi-tôt joindre Ferdinand, & ferma tellement toutes les avenues d'Atelle, qu'il étoit impossible au Comte de Montpensier de s'ouvrir un passage. *Le Comte de Montpensier est enfermé dans Atelle.*

Les Troupes Vénitiennes vinrent fortifier ce blocus, qu'elles regardérent avec raison comme une affaire décisive. Il y avoit très peu de vivres dans Atelle; les ennemis s'étoient emparés des moulins des environs; l'eau même manquoit aux François. Paul Vitelli s'étant avancé pour surprendre un quartier des ennemis, tomba dans une embuscade du Marquis de Mantoue, qui lui tua bien du monde. Les Lansquenets que le Comte de Montpensier avoit Comines, l. 8. c. 14.

1496. dans ſes Troupes, déſertérent tous, & vinrent ſe rendre à Ferdinand. Il fallut dans cette extrémité en venir à une capitulation, que Comines appelle *un vilain appointement*, & qu'il compare à celle que firent autrefois les deux Conſuls Romains avec les Samnites aux Fourches Caudines, c'eſt-à-dire, dans de certains détroits de montagnes, où l'Armée Romaine s'étoit imprudemment engagée, & qui par une trop malheureuſe reſſemblance des événemens, ſont auſſi ſituées dans le Royaume de Naples.

Où il eſt obligé de faire une fâcheuſe capitulation.

Articles qu'elle contenoit.

Ibid. Guicciard. l. 3.

Cette capitulation ſe réduiſoit aux Articles ſuivans. Que le Comte de Montpenſier & toutes les Troupes qu'il avoit avec lui ſe rendroient à Ferdinand. Que toute l'artillerie que le Roi avoit laiſſée au Royaume de Naples y demeureroit, & que les François rendroient toutes les Places qu'ils occupoient encore tant en Calabre où commandoit d'Aubigni, que dans l'Abruzze où commandoit Gracien des Guerres. Trois étoient exceptées, pour la reddition deſquelles Montpenſier ne voulut point engager ſa parole; ſavoir Tarente, Gaiette & Vénoſe; & même pour ce qui étoit des autres, il ne s'obligeoit ſeulement qu'à envoyer ſes ordres aux Commandans; que s'ils refuſoient d'obéir, les ôtages qu'on donnoit pour l'obſervation du Traité, n'en devoient pas être reſponſables. C'eſt ce qu'on voit par la lettre * que Jérôme Kaliot Commandant d'Aquila écrivit au Roi ſur ce Traité, & ſur laquelle il faut redreſſer les Hiſtoriens de ce tems-là, qui n'en parlent pas avec aſſez d'exactitude.

A ces conditions on devoit fournir aux Troupes du Roi de quoi les tranſporter en Provence avec tous leurs bagages. Il étoit encore ſpécifié que les Seigneurs des Urſins & les autres Seigneurs Napolitains, qui avoient ſuivi le parti du Roi, auroient la liberté de ſe retirer où ils voudroient avec leurs Troupes; que Ferdinand leur donneroit une

* L'original eſt dans la Bibliothèque de M. le Préſident de Lamoignon.

une amnistie générale ; & les remettroit en possession de toutes leurs terres ; pourvu que dans quinze jours ils vinssent en faire leur hommage. Ce Traité ne devoit avoir lieu, qu'au cas que le Comte de Montpensier ne fût point secouru dans l'espace d'un mois, pendant lequel on fourniroit à ses Troupes des vivres chaque jour, autant qu'il en faudroit pour leur nourriture. 1496.

Ce délai d'un mois n'étoit qu'une formalité, pour sauver l'honneur du Comte de Montpensier, & lui donner lieu de dire qu'il ne se rendoit que faute d'être secouru : & comme Ferdinand étoit bien certain qu'il ne le seroit pas, il le lui accorda sans peine.

Ferdinand le fait mener comme captif à Naples, & meurt peu après.

Quand ce tems fut écoulé, c'est-à-dire, un peu après la mi-Août, le Comte de Montpensier se rendit avec toutes les Troupes qu'il avoit, & qui étoient au nombre de cinq à six mille hommes. Ferdinand les fit conduire à Naples. C'étoit faire goûter au Comte de Montpensier toute l'amertume de sa disgrace, que de le mener ainsi en triomphe comme captif dans une Ville, où quelques mois auparavant il étoit revêtu de toute l'autorité Royale ; & rien ne pouvoit être plus glorieux à Ferdinand, ni plus capable de lui attirer la vénération des peuples. Mais il ne jouït pas longtems de son bonheur ; car aiant été pris d'une fièvre continue & d'une dissenterie dans la Ville, au pied du mont Vésuve, il en fut emporté en peu de jours. Alfonse son père étoit mort quelques mois auparavant en Sicile au Monastère du Mont d'Olivet, aiant passé ce qui lui resta de vie depuis son abdication, dans un exercice continuel d'oraison, de pénitence, & de patience parmi les douleurs excessives de la pierre, dont il étoit horriblement tourmenté. Le bruit courut néanmoins, qu'aiant appris que Ferdinand s'étoit rendu maître de Naples & des Châteaux, il succomba à la tentation de remonter sur le Trône, & qu'il en fit faire la proposition à ce jeune Prince ; qui lui répondit d'une manière fort sèche, qu'il devoit lui laisser le tems d'affermir

Comines, l. 8. ch. 14. & l. 7. ch. 11.

Guicciardino, l. 2.

1496. son autorité, de peur qu'en se pressant trop de revenir, il ne fût obligé de s'enfuir une seconde fois. Mais jamais Roi ne quitta Couronne, qu'il ne donnât lieu à ces sortes de bruits, toujours vraisemblables, lors même qu'ils ne sont pas vrais.

Son père Alfonse étant aussi mort, son oncle Frédéric est reconnu Roi à sa place.

Dom Fédéric frère d'Alfonse & oncle de Ferdinand, qui ne laissoit point d'enfans, fut reconnu Roi à sa place: de sorte qu'en moins de deux ans, il y eut cinq Rois de Naples, le vieux Ferdinand d'Arragon, Alfonse son fils, Ferdinand son petit-fils, Charles Roi de France, & enfin Fédéric.

Pour revenir au Comte de Montpensier, quand il fut arrivé à Naples, on le somma de faire rendre Tarente, Gaiette, Vénose, le Mont Saint Ange, & les autres Places du Royaume. Cela n'étoit pas en son pouvoir. Aubigni, Gracien des Guerres, & les autres Commandans n'avoient pas signé la Capitulation d'Atelle. Ils refusérent de s'en tenir à un Traité si honteux: & même Aubigni reprit sur ces entrefaites Cosence, & quelques autres Places que Gonsalve avoit enlevées; mais ce délai couta la vie au Comte de Montpensier & à la plupart de ses Troupes. Ce Prince contraint de s'arrêter à Pouzzoles y mourut d'une fièvre; & le bruit qui courut qu'il y avoit été empoisonné, étoit sans fondement. Les maladies causées par les chaleurs & par la mauvaise nourriture, se mirent parmi les soldats; il n'en revint pas quinze cens en France, & pas trois cens Suisses de treize cens qu'ils étoient. On vit en cette rencontre la générosité de cette Nation & son attachement pour la France. Car loin de suivre l'exemple des Lansquenets qui désertérent tous à Atelle, jamais ils ne voulurent prendre parti dans les Troupes de Ferdinand, même après la Capitulation du Comte de Monpensier, quelques offres qu'on leur fît.

Le Comte de Montpensier meurt aussi.

Les maladies se mettent dans les Troupes Françoises.

Comines, loc. cit.

Le peu qui en reste retourne en France.

Aubigni se défendit encore quelques mois avec beaucoup de valeur & de conduite; mais aiant appris que Manfrédonia s'étoit rendue par la lâcheté & par la négligence de Gabriel de Monfaucon qui en étoit Gouverneur; que Sulli Gouverneur de Ta-

Tarente étoit mort de peſte, & qu'un gros navire de Normandie deſtiné à ravitailler Gaiette, étoit malheureuſement péri par la tempête, après avoir ſoutenu un rude combat contre pluſieurs vaiſſeaux Génois à la hauteur de Porto Hercolé, il fit un Traité par lequel il lui étoit permis de retourner en France par terre avec toutes ſes Troupes. Il y fit comprendre le Commandant de Gaiette aſſiégée par Fédéric & par Proſper Colonne, & qui ſe défendoit depuis longtems avec une extrême bravoure. Julien Lorrain, Charles Sanguin, & tous les autres qui commandoient en diverſes Places, eurent auſſi par le même Traité la liberté de ſe retirer. 1496.

Et le Roi abandonne tout-à-fait cette expédition.

Après la retraite d'Aubigni, le Roi abandonna entièrement ſes deſſeins ſur le Royaume de Naples, & ſe contenta de donner de l'inquiétude au Duc de Milan par les Troupes qu'il avoit à Aſt ſous la conduite de Trivulce. La honte de cette malheureuſe expédition pour la Nation Françoiſe, fut augmentée par le bruit qui ſe répandit par toute l'Europe, que c'étoient les François qui avoient apporté en Italie cette honteuſe maladie, qui eſt le fruit ordinaire des plus infames débauches. Il eſt certain que ce fut en ce tems-là qu'elle parut au-delà des Alpes, & que les François la communiquérent à leur retour dans la plupart des lieux où ils paſſérent. Mais il n'eſt pas moins certain qu'elle étoit venue immédiatement d'Eſpagne en Italie, & qu'elle avoit paſſé des Indes dans ce Royaume-là, au retour de la Flotte de Chriſtophle Colomb. C'eſt ce qui fut vérifié dans la ſuite, & ce qui n'a pas empêché que le nom qu'on lui donna d'abord en Latin, *Maladie Françoiſe* *, ne lui ſoit demeuré dans les Livres de Médecine.

Tel fut le ſuccès de l'entrepriſe de Charles VIII ſur le Royaume de Naples: entrepriſe faite avec beaucoup d'imprudence, continuée avec un merveilleux bonheur, qui ſuppléa à toutes les précautions

* Morbus Gallicus.

1496. tions qu'on avoit manqué de prendre, soutenue avec beaucoup de bravoure & peu de conduite par celui qui en demeura chargé, & enfin abandonnée avec honte & avec la perte d'une infinité de vaillans hommes par l'inapplication du Prince, par la négligence, & peut-être, ainsi que plusieurs l'ont écrit, par l'infidélité du Ministre même *, qui en avoit été le prémier auteur, aussi-bien que par l'opposition de l'Amiral de Graville, qui n'aiant jamais approuvé la prémière expédition, s'opiniâtra toujours après le retour du Roi, à traverser la seconde.

Belcar.

Comines, l. 8. c. 16.

Les Espagnols font diversion du côté des Pyrénées.

Avant que les François fussent entièrement chassés du Royaume de Naples, Ferdinand Roi d'Espagne, non content d'avoir violé les Traités faits avec le Roi, en traversant par toutes sortes de moyens les desseins de ce Prince, en entrant dans la Ligue d'Italie, en envoyant à Ferdinand d'Arragon des secours d'hommes & de Vaisseaux, en offrant à Emmanuel Roi de Portugal une de ses filles en mariage, pourvu qu'il voulût renoncer aux alliances qu'il avoit avec la France, & signer la ligue contre elle, fit encore diversion du côté des Pyrénées. Il fit faire des courses dans le Languedoc, où la Cavalerie Castillane fit de grands ravages. Il ne fut pas longtems sans s'en repentir; car le Seigneur d'Albon de Saint André, qui commandoit en ce pays-là, aiant rassemblé promptement quelques Troupes, & les milices du Pays, non seulement obligea les Castillans à en sortir au bout de quatre jours; mais encore s'étant saisi des avenues des montagnes, il alla insulter Salses Place du Roussillon, très forte par sa situation, & la prit en dix heures de tems, quoiqu'il y eût dedans une forte garnison, & que l'Armée de Castille ne fût qu'à une lieue de là. Cette action fut aussi heureuse que hardie. L'artillerie y fit un grand fracas, & la manière dont elle étoit servie étonna les Espagnols. Il est certain qu'en nul pays l'art mi-

Comines, l. 8. ch. 16. Mariana l. 26.

On leur prend Salses.

* Le Cardinal Briçonnet.

militaire à cet égard n'étoit encore arrivé jusqu'à la perfection où il étoit alors en France. La Place fut emportée d'assaut le dix-huitième d'Octobre, & il y périt quarante Gentilshommes Espagnols de distinction, & quatre cens soldats. 1496.

Cette vigueur fit perdre l'envie aux ennemis de faire la guerre de ce côté-là: & comme Saint André n'avoit point d'autre ordre que de pourvoir à la sureté du pays, il ne passa pas plus outre. Il ne se fit plus ni courses, ni représailles; on entra même en négociation. Le Roi d'Espagne proposa au Roi une trève, non seulement entre la France & l'Espagne, mais encore avec tous les Princes ligués. Il consentoit qu'il retînt Gaiette, le Mont Saint Ange, & quelques autres Places que les François tenoient encore au Royaume de Naples, & qu'il pût les ravitailler pendant la trève qu'il offroit. Il fit même dire au Roi qu'aiant dessein de porter la guerre en Afrique contre les Maures, il ne souhaitoit rien tant que de conclure une bonne paix avec lui. Mais soit que le Roi ne crût pas pouvoir se fiër aux Princes ligués, soit qu'il prévît que Gaiette seroit obligée de se rendre avant que les Envoyés de tous ces Princes fussent arrivés en Piémont, où l'on proposoit de les assembler pour travailler à la trève, il ne goûta point la proposition du Roi d'Espagne: il offrit seulement de traiter avec lui en particulier, & il lui envoya un Seigneur du Dauphiné nommé de Clérieux, pour savoir plus exactement ses intentions. *Cette prise les porte à tenter la voie de la négociation.*

Cet Ambassadeur n'étoit pas un homme fort fin. Lorsqu'il arriva en Castille, on lui apprit la reddition de Gaiette; & à cette occasion Ferdinand lui dit par manière de discours, qu'il aimoit le Roi de France; que dans le fond la Maison d'Anjou & la Branche d'Arragon établie en Espagne, avoient beaucoup plus de droit sur la Couronne de Naples, que ceux qui la possédoient; que la justice demanderoit que le Roi de France & lui partageassent entre eux ce Royaume; & que pour lui il se

contenteroit de la Calabre, à cauſe du voiſinage
1496. de la Sicile.

Clérieux prit d'autant plus de plaiſir à ce projet, que ſa famille avoit des prétentions ſur la Ville de Croton en Calabre, & qu'il eſpéroit l'en faire mettre en poſſeſſion, s'il pouvoit unir les deux Rois pour la conquête du Royaume de Naples. Il demanda au Roi de Caſtille s'il agréeroit qu'il fît cette ouverture au Roi de ſa part. Il dit qu'il le pouvoit. Sur cela l'Ambaſſadeur partit, & vint plein d'eſpérance faire ſon rapport à la Cour.

La choſe y parut chimérique. On demanda à l'Envoyé d'Eſpagne qui étoit venu avec Clérieux, s'il avoit quelque ordre là-deſſus. Il répondit que non: mais que puiſque l'Ambaſſadeur de France aſſuroit qu'on lui en avoit parlé, on devoit le croire. Le parti que l'on prit fut de renvoyer Clérieux en Eſpagne, & de lui joindre quelque homme plus entendu en fait de négociation. On choiſit les Seigneurs du Bouchage & Michel de Grammont, qui aiant parlé à Ferdinand ſur ce ſujet, n'en reçurent point d'autre réponſe, ſinon que ce n'étoit qu'une penſée qui lui étoit venue, qu'il avoit dite à Clérieux ſans avoir le deſſein formé de l'exécuter. On remit l'affaire de la trêve ſur le tapis, & on en conclut une pour deux mois, ſans y comprendre les Princes ligués, excepté le Roi des Romains, dont le fils Philippe d'Autriche Seigneur des Pays-Bas avoit épouſé Jeanne, fille du Roi de Caſtille, contre un article très exprès du Traité paſſé pour la reſtitution du Rouſſillon. On excepta auſſi Philippe mari de cette jeune Princeſſe, le Roi d'Angleterre & Artur ſon fils aîné, dont le mariage avoit été conclu avec Catherine autre fille du Roi de Caſtille. Ce Prince aſſura de plus du Bouchage à ſon départ, qu'il envoieroit inceſſamment des Ambaſſadeurs en France, non ſeulement pour confirmer la trêve, mais encore pour faire une paix entière avec le Roi.

1497. *Et l'on conclut une trêve qui eſt enſuite prolongée.*

Mariana, l. 26. c. 14. Cette trêve avec les apparences d'une paix prochaine entre les deux Couronnes ne laiſſa pas d'inquiéter

quiéter les Princes d'Italie, & ce fut un prétexte pour le Roi des Romains qui y étoit venu avec des Troupes, d'en sortir. C'étoit le Duc de Milan qui l'y avoit appellé, tant pour s'assurer contre les François, que pour se rendre maitre de Pise. Il vouloit à quelque prix que ce fût l'empêcher de retourner sous la domination des Florentins, & la faire mettre en la main du Roi des Romains, espérant par son moyen s'en remettre en possession: mais le Roi des Romains qui n'avoit amené avec lui qu'environ sept mille hommes, & qui avoit assiégé Livourne sur les Florentins sans pouvoir la prendre, jugea qu'il perdroit inutilement le tems; d'autant que les Vénitiens & Fédéric Roi de Naples n'entroient pas dans ses vues, & que plus il demeureroit en Italie, plus l'inutilité de son expédition feroit de tort à sa réputation. C'est pourquoi il prit volontiers l'occasion de ce nouvel incident qui donnoit atteinte à la ligue, de s'en retourner dans ses Etats. Cependant Ferdinand Strada Ambassadeur d'Espagne arriva à Lyon, où le Roi étoit encore. La paix ne fut pas conclue, mais on convint d'une trêve plus longue, que celle qui avoit été arrêtée en Espagne: car celle-ci n'étant que de deux mois, l'autre fut pour huit, à commencer depuis le cinquième de Mars jusqu'au prémier de Novembre. 1497.

Etat de l'Italie durant ce tems-là.

On peut comparer la situation où se trouvoit l'Italie pendant ce tems-là, à celle de la mer, qui même après que la tempête est passée, demeure encore en une violente agitation. Ce n'étoit dans les divers Etats de ce pays qu'intrigues & négociations des uns avec les autres, & des uns contre les autres. La défiance étoit réciproque. Le danger commun les avoit unis; & après l'avoir évité, ils pensoient chacun de leur côté à se précautionner contre leurs voisins, sans être cependant hors d'appréhension du côté de la France. Ils étoient informés que le Roi pensoit à une nouvelle entreprise sur le Royaume de Naples, & il ne s'en cachoit guères. Il en parloit souvent, recon-

noiſſoit les fautes qu'il avoit faites dans cette guerre, les avouoit, ſongeoit aux moyens de les éviter ou de les réparer, entretenoit toujours commerce avec les Urſins, les Vitelli, le Marquis de Mantoue, les Florentins, chez qui Aubigni devoit au-plutôt ſe rendre, pour traiter de nouveau avec cette République. Il arrivoit tous les jours des Napolitains à la Cour, de la part de ceux avec qui les Miniſtres avoient des intelligences dans le Royaume de Naples; & les Vénitiens commençoient à ſe brouiller avec le Duc de Milan & avec le Pape, qui traitoit actuellement par un Agent ſecret avec le Roi.

1497. Comines l. 8. c. 18.

D'autre part le Roi d'Eſpagne & le Roi des Romains paroiſſoient vouloir ſe retirer de la Ligue. Celui-ci faiſoit tous ſes efforts pour engager l'autre à profiter des diviſions d'Italie, & à ſe ſervir de la facilité qu'ils avoient d'y entrer, l'un par la Sicile, & l'autre par l'Allemagne, pour ſe rendre maîtres du Royaume de Naples, & des villes que les Vénitiens avoient enlevées à la Maiſon d'Autriche. Tout cela menaçoit l'Italie de malheurs encore plus grands que ceux qu'elle venoit d'éprouver. Elle étoit en danger de devenir la proie de ces trois Princes les plus puiſſans de la Chrétienté, & à la veille d'être au moins le théatre d'une ſanglante guerre, lorſque la mort imprévue de Charles VIII fit tout à coup changer la ſcène.

1498. *Mort du Roi Charles VIII.* Comines, loc. cit.

Ce Prince étant à Amboiſe le Samedi de devant le Dimanche des Rameaux, invita la Reine à voir une partie de longue paume dans les foſſés du Château. En ſortant avec elle d'une méchante gallerie, qu'il étoit prêt de faire abattre, ſelon le deſſein qu'il avoit commencé à exécuter d'un nouveau Château, il ſe choqua rudement le front contre la porte. Il ne laiſſa pas d'aller au jeu de paume, & d'y demeurer quelque tems. En repaſſant par la même gallerie ſur les deux heures après midi, il tomba à la renverſe, frappé tout-à-coup d'une apoplexie. Il y avoit déja du tems qu'il ne ſe portoit pas bien: ſa foible complexion avoit été fort

fort altérée par les fatigues de sa Campagne d'Italie, par les exercices violens qu'il fit depuis dans les Joûtes & dans les Tournois, dont il faisoit ses divertissemens les plus ordinaires, & peut-être par son incontinence même, vice auquel il étoit assez sujet. Le coup qu'il se donna à la tête, avança vraisemblablement l'effet de la mauvaise disposition où il étoit déja. La parole lui revint trois fois: mais ces bons intervalles durérent peu, & il expira à onze heures de nuit, neuf heures après sa chute. 1498.

Piété de ce Prince.

Les sentimens extraordinaires de piété qui avoient précédé immédiatement la mort de ce Prince, à laquelle il ne s'attendoit pas, furent de grandes marques de la miséricorde de Dieu sur lui. Il s'étoit confessé deux fois cette semaine-là; & dans la dernière conversation qu'il avoit eue avec quelques-uns de ses confidens, il leur avoit dit qu'il étoit dans la résolution & dans l'espérance de ne commettre jamais de péché mortel, ni même de véniel, s'il étoit possible. Ce fut l'expression dont il se servit, pour marquer la bonne disposition où il étoit de travailler à son salut.

Comines, loc. cit.

Son caractère.

Il est certain qu'il avoit un très bon naturel & de belles inclinations, quoiqu'il ne fût pas toujours assez en garde contre la passion de l'amour, foible trop ordinaire aux jeunes Princes. Il étoit d'un esprit doux, & bienfaisant: & c'est un grand éloge pour un Roi que celui que Comines lui donne, qu'il ne lui échappa jamais une parole choquante. L'éducation sauvage que son père lui avoit donnée dans le Château d'Amboise où il ne voyoit personne, & où l'on ne lui fit rien apprendre, ne lui avoit guères formé l'esprit, & l'avoit rendu timide; défaut qui paroissoit toujours, lorsqu'il étoit obligé de parler en public, ou aux étrangers. Mais connoissant le tort qu'on lui avoit fait en l'élevant ainsi dans l'ignorance, il ne fut pas plutôt Roi, qu'il tâcha de le réparer; & malgré les grands mouvemens dont le commencement de son règne fut agité, il souhaita d'avoir quelque teinture du La-

1498. Gaguin. Comines, Belcarius, &c.

Latin, & prenoit plaisir à lire les bons livres. Il auroit été encore plus louable, s'il avoit pu surmonter un autre défaut qui pouvoit lui être venu de la même source: c'étoit son inapplication aux affaires qu'il abandonnoit à ses Ministres, trop occupé de son divertissement & de son plaisir. Il est vrai néanmoins que depuis son retour de Naples, il fit de sérieuses réflexions sur sa conduite, tant en qualité de Chrétien, qu'en qualité de Roi; & peu de tems avant sa mort, il avoit résolu de mettre l'ordre dans ses Finances, en vue de soulager ses Sujets; & de régler l'Etat Ecclésiastique, où il y avoit beaucoup de desordres tant parmi les Religieux, que parmi les Clercs, les Prêtres Séculiers & les Evêques, dont quelques-uns possédoient en même tems plusieurs Evêchés: abus qu'il étoit absolument résolu de réformer. Il institua le Parlement de Bretagne, qu'il composa de François & de Bretons. Il se gêna à donner des audiences publiques, où il écoutoit tout le monde, & principalement les pauvres; & aiant reconnu par ce moyen les vexations que faisoient quelques-uns de ses Officiers, il les en châtia. Ses projets n'étoient pas toujours concertés par la plus exacte prudence; & une Histoire manuscrite de Louis XII son successeur parlant de la mort de Charles VIII, dit qu'elle ne changea rien *à l'état des affaires du Royaume, hors qu'à un Prince très libéral étoit succédé un Roi très prudent.*

Acte d'élection.

Humbert Vellai.

Il donna des preuves de son courage, de son intrépidité, de sa passion pour la gloire, de sa patience dans les fatigues, & cela en plusieurs rencontres durant son expédition de Naples. Sa bonté l'avoit fait extrêmement aimer de ceux qui étoient à son service, & on trouve dans les Registres du Parlement que deux de ses Officiers, l'un Sommelier & l'autre Archer de sa garde, moururent subitement de douleur le jour de ses obsèques. Il étoit de petite taille, & peu proportionnée, aiant une grosse tête sur un corps mince, les traits du visage peu agréables, excepté les yeux qu'il avoit vifs. Il mourut âgé de vingt-sept ans, neuf mois,

Sainte Marthe, Hist. de la Maison de France.

Son portrait.

mois, & huit jours, le ſeptième d'Avril de l'an 1498, après avoir règné quatorze ans, ſept mois & neuf jours. Il ne laiſſa aucuns enfans, quoiqu'il eût eu trois Princes & une Princeſſe d'Anne de Bretagne. Charles Orland l'ainé mourut au commencement de ſa quatrième année; le ſecond auſſi nommé Charles, & le troiſième nommé François, ne vécurent preſque point, non plus qu'Anne de France. 1498. *Ses enfans morts avant lui.*

La Reine reſſentit vivement la perte qu'elle faiſoit, & la pleura avec une grande abondance de larmes. Elle en porta le dueil en noir. Le Féron dans ſa Continuation de Paul Emile, dit qu'elle changea en cela la coutume, qui étoit que les Reines veuves la portaſſent en blanc, ce qui, ſelon quelques-uns, leur faiſoit donner à toutes le nom de Reines Blanches.

Le corps du Roi demeura huit jours au Château d'Amboiſe, expoſé dans un magnifique lit de parade, la chambre étant toujours remplie de Princes, de ſes Chambellans, & de ſes autres Officiers. On le transféra enſuite à Saint Denys, où il fut enterré auprès du grand Autel. Il eut pour ſucceſſeur Louis Duc d'Orléans, que les loix du Royaume, par le droit de ſa naiſſance, appelloient inconteſtablement à la Couronne. *Louis Duc d'Orléans lui ſuccéde.*

SOMMAIRE
DU REGNE
DE LOUIS XII.

AGe & caractère de Louis XII, lorſqu'il monta ſur le Trône. Il fait quantité de beaux Règlemens. Sa conduite envers la Reine Douairière. Il penſe à faire caſſer ſon mariage avec Jeanne de France. Le Pape eſt favorable à ce deſſein. Et le mariage déclaré nul. Le Roi en contracte un autre avec Anne de Bretagne.

A quelles conditions. Le Roi prend le titre de Roi des deux Siciles. Etat des affaires d'Italie. Négociations du Roi avec divers Princes. Articles du Traité conclu avec l'Archiduc. Cérémonie de l'hommage fait par ce Prince au Roi pour les Comtés de Flandre & d'Artois. Suite des affaires d'Italie. Traité avec le Duc de Savoie & les Suiſſes. Inquiétude qu'en eut le Duc de Milan. Le Roi fait paſſer les Alpes à ſon Armée. Prémière conquête du Duché de Milan. Le Duc de Milan ſe ſauve à Inſpruk. Il reçoit les félicitations de divers Princes d'Italie. Il traite avec eux en vue de conquérir le Royaume de Naples. Le Roi part de Milan pour revenir en France. Il perd ſa conquête. Il envoie une nouvelle Armée en Italie. Ludovic Sforce Duc de Milan eſt abandonné par les Suiſſes. Mis en priſon en France. Et le Milanès reconquis par le Roi. Projet du partage du Royaume de Naples entre le Roi & Ferdinand Roi d'Eſpagne. Fédéric d'Arragon Roi de Naples ſe prépare à ſe défendre, croyant n'avoir affaire qu'aux François. Il eſt trahi par les Eſpagnols. Il ſe ſauve dans l'Ile d'Iſchia. Il cède tous ſes droits au Roi de France ſur le Royaume de Naples pour le Duché d'Anjou. Le Roi de France & le Roi d'Eſpagne partagent entre eux le Royaume de Naples. Maximilien Roi des Romains rompt la trève faite avec le Roi. La Trève eſt prolongée. L'Archiduc Philippe d'Autriche paſſe par la France pour aller en Eſpagne. Les Eſpagnols & les François ſe brouillent enſemble dans le Royaume de Naples au ſujet des limites. On en vient à la guerre avec divers ſuccès de part & d'autre. Nouveau Traité entre le Roi de France & le Roi d'Eſpagne. Mauvaiſe foi des Eſpagnols. La guerre recommence.

ce. Robert Stuart Seigneur d'Aubigni défait les Eſpagnols. Il eſt battu par Andrade proche de Séminara. Louis d'Armagnac Duc de Nemours bloque Gonſalve dans Barlette. Il attaque les retranchemens de Gonſalve à Cérignola. Il y eſt tué & ſon Armée défaite. D'où ſuit la perte de la Ville de Naples. Prémier uſage de la mine chargée avec de la poudre. Mort funeſte du Pape Alexandre VI. Intrigues du Cardinal de la Rovère dont le Cardinal d'Amboiſe eſt la dupe. Le prémier eſt fait Pape ſous le nom de Jules ſecond. Eſpagnols & François campés ſur les bords du Garillan. Conſtance des Eſpagnols pour ne point décamper. Gonſalve attaque les François & les défait. Prend Gaiette & ſe rend maître de preſque tout le Royaume de Naples. Le Duc de Valentinois eſt mené priſonnier en Eſpagne & y meurt. Négociations pour la paix entre la France & l'Eſpagne. Ligue du Pape, du Roi de France, & du Roi des Romains conclue à Cambrai. La mort d'Iſabelle femme de Ferdinand Roi d'Eſpagne cauſe de grandes brouilleries dans ce Royaume. Ferdinand abandonne la Caſtille à Philippe d'Autriche ſon gendre, & ſe retire dans ſon Royaume d'Arragon. Etats de Tours, où le mariage de Madame Claude de France avec Charles petit-fils du Roi d'Eſpagne eſt rompu. Elle étoit fiancée à François Comte d'Angoulême, héritier préſomptif de la Couronne de France. Révolte de Gènes. Le Roi y conduit une Armée & prend cette Ville. Sa clémence à l'égard des Génois. Ferdinand a une entrevue avec le Roi à Savone. Affaires d'Eſpagne & des Pays-Bas. Ligue de Cambrai renouvellée contre les Vénitiens entre l'Empereur Maximilien, le Pape & le Roi. Bataille d'Aignadel où le Roi défait l'Armée des Vénitiens. Il canonne Veniſe, & prend

prend pluſieurs Places de cette République. Le Pape mollit à l'égard des Vénitiens. Ceux-ci reprennent diverſes Places, dont l'Empereur s'étoit ſaiſi. L'Empereur aſſiège Padoue, & lève le ſiège. Intrigues du Pape contre le Roi, pour engager Henri VIII Roi d'Angleterre à lui déclarer la guerre, & pour détacher les Suiſſes de ſon parti. Le Maréchal de Chaumont prend encore quelques Places ſur les Vénitiens. Mort du Cardinal d'Amboiſe. L'Empereur engage Vérone au Roi. Le Pape donne l'inveſtiture du Royaume de Naples au Roi d'Eſpagne. Il entreprend ſans ſuccès de ſurprendre Gènes. Il engage les Suiſſes à faire irruption dans le Milanès. Chaumont les déconcerte, & fait lever aux Vénitiens le ſiège de Vérone. Le Pape attaque le Duc de Ferrare. Aſſemblée générale des Evêques de France à Tours, où l'on propoſe divers Cas de Conſcience, au ſujet de la conduite du Pape, qui ſont décidés par de bonnes raiſons, ſuivant l'intention du Roi. Nouveau Traité entre le Roi & l'Empereur pour confirmer la Ligue de Cambrai. Le Pape abandonne ſon entrepriſe ſur Ferrare. Entrepriſe de Chaumont ſur Boulogne, où le Pape étoit renfermé. Il ſe laiſſe amuſer par le Pape & manque ſon coup. Le Pape manque d'être pris par le Chevalier Bayard. Il fait en perſonne le ſiège de la Mirandole, & l'oblige à capituler. Mort du Maréchal de Chaumont. Le Maréchal de Trivulce prend le commandement de l'Armée. Belle action du Chevalier Bayard pour le ſecours de la Baſtide, appartenante au Duc de Ferrare. L'Empereur & le Roi convoquent un Concile Général à Piſe, où le Pape eſt cité. Le Pape & les Eſpagnols aſſiègent Boulogne. Gaſton de Foix Duc de Nemours Gouverneur du Milanès fait lever le

ſiège

siège. Bresse est surprise par les Vénitiens. Gaston de Foix va au secours du Château, fait un grand carnage des Vénitiens. Le Chevalier Bayard est dangereusement blessé à l'assaut. Générosité de ce Seigneur à l'égard d'une Dame dans la maison de laquelle il fut porté blessé. Le Roi d'Angleterre entre dans la Ligue contre les François. Le Roi attaqué de toutes parts envoie ordre à Gaston de Foix de donner bataille. Les Confédérés l'évitent. Il assiège Ravenne. Ce qui oblige les ennemis à combattre. Bataille de Ravenne. Victoire des François. Gaston de Foix leur Général y périt. Le Roi attaqué de tous côtés, est obligé de rappeller d'Italie la plupart de ses Troupes, & d'abandonner toutes ses conquêtes. Il perd presque tout le Milanès. Usurpation du Royaume de Navarre par Ferdinand Roi d'Espagne. Tentatives inutiles de Jean d'Albret Roi de Navarre, pour reconquérir son Royaume. Le Pape aiant convoqué un Concile Général à Rome, appellé le Concile de Latran, pour opposer au Concile de Pise, jette l'Interdit sur le Royaume de France, & en particulier sur la Ville de Lyon, où le Concile de Pise avoit été transféré. Mort du Pape Jule II. Léon X élu en sa place. Le Roi entreprend de reconquérir le Milanès. Le Seigneur de la Trimouille est défait par les Suisses devant Novare. Le Roi d'Angleterre attaque la France. Journée des Eperons. Siège de Dijon par les Suisses. Levé par l'adresse de la Trimouille. Prise de Térouane & de Tournai par les ennemis. Mort de la Reine Anne de Bretagne. Mariage de François Comte d'Angoulême avec Madame Claude de France. Mariage du Roi avec la Sœur du Roi d'Angleterre. Mort du Roi.

LOUIS

LOUIS XII.

1498. *Age & caractère de Louis XII, lorsqu'il monta ſur le Trône.*

LOUIS XII, né à Blois au mois de Mars * de l'an 1462, monta ſur le Trône au commencement de la trente-ſeptième année de ſon âge. Il deſcendoit par Louis d'Orléans ſon aieul, de Charles V Roi de France, & étoit fils unique de Charles Duc d'Orléans, & de Marie de Clèves. C'étoit un Prince des plus accomplis de ſon tems, & en qui la nature avoit raſſemblé un plus grand nombre de belles qualités. Elles ne furent pas d'abord ſans le mêlange de beaucoup de défauts; mais il ſe corrigea à meſure que le feu de la jeuneſſe, ſe ralentiſſant peu à peu, lui permit d'écouter la Raiſon & la Religion, dont il eut toujours un très grand fonds. Sa vivacité extraordinaire qui lui permettoit peu d'application, l'empêcha de beaucoup profiter des leçons de deux habiles hommes, que la Ducheſſe ſa mère avoit mis auprès de lui, l'un en qualité de Gouverneur, & l'autre de Précepteur; & il ne fit pas grand progrès dans les Sciences, excepté dans l'Hiſtoire qu'il apprit bien. La Ducheſſe qui connoiſſoit ſon humeur emportée, étant quelquefois obligée de le faire châtier, faiſoit maſquer celui à qui elle en donnoit l'ordre, de peur que le jeune Prince ne s'en vengeât par quelque violence. L'ardeur qu'il avoit pour les Armes, pour les Tournois, pour la Chaſſe, le faiſoit ſoupirer après l'âge qui devoit le ſouſtraire à ces gênes de l'enfance. Il n'avoit pas moins de talent que de paſſion pour ces ſortes d'exercices. Jamais homme ne ſut mieux manier un cheval, ne fut plus adroit, ni plus hardi dans les divertiſſemens dangereux de la Joute & des Tournois, n'affronta avec plus d'intrépidité les plus féroces ſangliers, & ne fut plus dur à la fatigue.

Vita Ludovici XII. Hiſtoire de Louis XII, par S. Gelais.

Il

* D'autres diſent au mois de Juin.

Il donna de grandes preuves de ſa valeur dans la guerre qu'il fit au feu Roi avec le Duc de Bretagne, où il fut pris à la bataille de Saint Aubin combattant à pié à la tête des Allemands. Il ſe ſignala auſſi en Italie durant la guerre de Naples au combat de Rapallo, où il défit les Génois, au ſiége de Novare qu'il ſoutint juſqu'à l'extrémité, & par les autres avantages qu'il remporta ſur le Duc de Milan. Il étoit d'une agilité & d'une force extraordinaire, & l'Auteur de ſa Vie remarque qu'on donna à un lieu proche de Château-neuf dans l'Orléannois le nom de *Saut du Roi* *, parce qu'un jour en ſe divertiſſant, il y ſauta un eſpace de quinze piés. Cette force lui venoit d'une bonne conſtitution & d'un tempérament tout de feu dans une taille médiocre & bien formée. Il avoit le viſage plus beau que majeſtueux: car excepté les yeux où l'on voyoit quelque choſe de mâle & de martial, & le nez qui étoit un peu long, il avoit le teint, les traits, les agrémens, & toute la délicateſſe d'une beauté de fille. Tout cela joint avec des manières très honnêtes & très gracieuſes, ne le rendit que trop aimable, & il ne ſut que trop s'en prévaloir. La débauche, le jeu, la profuſion, & tous les deſordres auxquels un Prince jeune & d'un tel caractère ne pouvoit pas manquer d'être fort expoſé, lui furent très ordinaires, & il s'y emporta à de grands excès juſqu'au tems de ſa priſon. Ce malheur fut pour lui un commencement de converſion, & d'une vie réglée qu'il continua dans la ſuite, ſur-tout depuis qu'il fut ſur le Trône, où ſes vertus épurées de la plupart de ſes défauts, parurent dans tout leur éclat. 1498.

Tel étoit le Prince qui ſuccéda à Charles VIII, tout autre, ſi l'on en croit un Auteur de ce tems-là, que ne l'eût ſouhaité, & que ne l'avoit cru Louis XI, qui prévoyant qu'il pourroit un jour ſuccéder à ſon fils, avoit eſpéré qu'il ſeroit plus vicieux que ce Prince, & par ces grands défauts moins Autor Vitæ Ludovici XII.

* *Saltus Regius.*

1498. moins agréable à ſes Sujets: idée aſſez ſemblable à celle que Tacite attribue à Auguſte, qui, afin de ſe faire regretter des Romains, ſe choiſit exprès Tibère pour ſon ſucceſſeur. Mais par bonheur pour la France, Louis XI ſe trompa; & ſi dans cette vue, dont on le ſoupçonna peut-être avec trop de malignité, il eut tant d'indulgence pour les deſordres du jeune Duc d'Orléans, ſa méchante politique fut parfaitement confondue.

Comment il commença ſon règne.

En effet, Louis XII commença ſon règne d'une manière à faire comprendre que ſon gouvernement ſeroit pour la France & doux & heureux. Peu de tems après ſon Sacre, qui ſe fit le vingt-ſeptième jour de Mai, il diminua les impôts d'une dixième partie, & puis d'un tiers dans la ſuite. Il confirma dans leurs Charges preſque tous les anciens Officiers, ſans avoir égard aux mécontentemens qu'il pouvoit avoir reçus de quelques particuliers, mettant en pratique cette belle parole qu'il dit au ſujet de Louis de la Trimouille, qui l'avoit défait & pris à la bataille de Saint Aubin, & contre lequel quelques gens vouloient l'aigrir, qu'il ne convenoit pas au Roi de France de venger les querelles du Duc d'Orléans.

Comines, l. 8. c. 20. Annales de France. Claude de Seiſſel. Le Féron, Continuateur de Paul Emile. Hiſt. MS. de Louis XII, par Humbert Veſlai, parmi les Mémoires de Béthune, vol. cotté 8461.

Il ſuivit encore cette ſage & généreuſe maxime dans la conduite qu'il tint à l'égard du Duc de Bourbon. On a vu dans l'Hiſtoire du règne précédent, que ce Duc & Anne de France ſa femme étoient les Chefs du parti contraire au ſien; qu'ils l'emportérent ſur lui aux Etats de Tours; qu'ils lui enlevérent le Gouvernement de l'Etat, auquel ſa qualité de prémier Prince du Sang lui donnoit droit de prétendre pendant la jeuneſſe du Roi; qu'il fut obligé de ſe réfugier en Bretagne, & que cette excluſion qu'on lui donna, le précipita dans la révolte qui lui fut ſi funeſte. Une diſgrace de cette nature ſe pardonne difficilement. Le Duc & la Ducheſſe de Bourbon ne doutérent preſque pas, qu'ils ne duſſent s'appercevoir bientôt du reſſentiment du nouveau Roi, & ſe voir autant abaiſſés ſous ſon règne, qu'ils avoient été élevés ſous celui de

Il en uſa bien envers le Duc & la Ducheſſe de Bourbon.

de ſon prédéceſſeur. Mais il ne ſe vengea d'eux qu'en s'appliquant à leur faire plaiſir; & ils l'éprouvérent principalement en une occaſion où il pouvoit leur cauſer beaucoup de chagrin, ſans leur faire aucune injuſtice. 1493.

Ils n'avoient qu'une ſeule fille nommée Suſanne. Ils penſoient à la faire épouſer à Charles de Bourbon-Montpenſier, fils de Gilbert Comte de Montpenſier, mort après la perte du Royaume de Naples, où le feu Roi l'avoit fait ſon Lieutenant: mais ils auroient fort ſouhaité que les Duchés de Bourbonnois & d'Auvergne, & le Comté de Clermont paſſaſſent à ce Prince. Cela étoit expreſſément contre divers Traités de la Maiſon de France avec celle de Bourbon, & en particulier contre leur propre Traité de mariage, par lequel le Duc avoit conſenti, en conſidération de ce que le Roi Louis XI lui faiſoit l'honneur de lui faire épouſer ſa fille, qu'au cas qu'ils mouruſſent ſans enfans mâles, tous leurs Duchés, Comtés & Seigneuries fuſſent unies à la Couronne. Le cas étoit arrivé, & ils n'avoient aucun droit de faire au Prince de Montpenſier le tranſport de tous ces beaux Domaines. Mais le Roi renonçant à ſes propres intérêts, conſentit généreuſement, que ſans avoir égard aux clauſes du Traité de mariage, Suſanne portât à ſon époux les Duchés de Bourbon & d'Auvergne, & le Comté de Clermont: & il en fit expédier l'Acte au Duc & à la Ducheſſe. Cette grandeur d'ame charma toute la Cour, & fit beaucoup plus d'honneur au Prince, qu'il n'auroit trouvé de plaiſir dans l'abaiſſement où il pouvoit tenir ces deux anciens concurrens.

Annales de France. *Seiſſel.* *S. Gelais.* *Titres de la Maiſon de Bourbon.*

Continuant ſon application à procurer les avantages de ſes Sujets, il fit quantité de beaux règlemens pour l'adminiſtration de la Juſtice, & principalement pour abréger les procédures qui ruïnoient les Parties. Il réforma pluſieurs abus qui ſe commettoient dans la fabrique de la Monnoie. Il réprima les déſordres & les débauches des Ecoliers, qui ſous prétexte des privilèges de l'Univerſité,

Il fait quantité de beaux Réglemens. *Seiſſel.*

1498. sité, trouvoient moyen de se soustraire à la Justice, & commettoient avec impunité plusieurs crimes. L'Université s'opposa aux Règlemens & aux Ordonnances qu'il fit là-dessus; & comme elle vit que le Parlement n'avoit nul égard à ses remontrances, elle fit défense aux Professeurs de faire leurs leçons, & aux Prédicateurs de prêcher. Ceux-ci étant montés en Chaire le lendemain de la Fête-Dieu, déclarérent publiquement la défense qu'ils avoient de prêcher, & dirent à cette occasion des choses offensantes contre la personne du Roi. Il se fit des libelles diffamatoires, & on afficha aux carrefours des Ecrits contre le Chancelier Gui de Rochefort. Il se fit des assemblées séditieuses d'Ecoliers; & le Prévôt de Paris appréhendant un soulèvement, mit des corps de garde dans les places & dans les carrefours de la Ville. L'Université fut obligée de demander pardon au Roi, qui fit paroître son indignation à ceux qu'elle lui députa. Il leur dit entre autres choses touchant les Prédicateurs : *Ils m'ont blâmé par leurs Prédications, je les envoierai bien ailleurs prêcher.* Le Roi entra dans Paris avec des Troupes. Il alla le lendemain au Parlement tenir son lit de Justice, & fit publier ses nouvelles Ordonnances, qui furent observées. Il rétablit enfin la sévérité de la discipline militaire, qui s'étoit beaucoup relâchée sous le dernier règne; il arrêta par des punitions exemplaires la violence des gens de guerre; & l'on connut dans le Royaume par une heureuse expérience la différence qu'il y a d'ordinaire entre un Prince qui monte sur le Trône en un âge mûr, déja expérimenté, & fait aux affaires, & un jeune Roi, qui n'apprend souvent avec le tems l'art de règner, que par les fautes qu'il a faites, ou qu'on lui a fait faire en commençant à gouverner.

Hist. MS. de Humbert Veslai.

Sa conduite envers la Reine Douairière.

Il traita la Reine Douairière avec tout l'honneur & tous les égards qu'elle pouvoit souhaiter. Il lui assigna son Douaire sur les fonds dont on étoit convenu lorsqu'elle épousa Charles VIII, lui permit

permit de retourner en Bretagne, de rentrer en poſſeſſion de ſon Duché, & d'y exercer tous les actes de Souveraineté. 1498.

Le Roi en uſoit ainſi en exécution d'un des principaux articles du Traité de Langeai, où s'étoit fait le mariage de cette Princeſſe avec Charles VIII, par lequel on étoit convenu que ſi elle mouroit avant le Roi, même ſans enfans, elle lui tranſporteroit tous ſes droits ſur le Duché de Bretagne, & lui en laiſſoit l'entière poſſeſſion; & que pareillement ſi le Roi mouroit avant elle ſans enfans, il lui cédoit tous ſes droits & ceux de ſes ſucceſſeurs ſur le même Duché, dont elle ſeroit remiſe en pleine jouïſſance. Argentré, Hiſt. de Bretagne, liv. 12. ch. 465. Traité de Langeai.

Le Roi après tout ne pouvoit laiſſer échapper un ſi bel Etat ſans beaucoup de peine. Il y avoit à la vérité une autre clauſe dans le contrat, ſavoir, que la Princeſſe, ſuppoſé que le Roi ſon mari mourût avant elle ſans enfans, ſeroit obligée d'épouſer ſon ſucceſſeur: mais Louis étoit marié depuis plus de vingt années avec Jeanne de France fille de Louis XI. On avoit ajouté dans le même contrat, qu'en un tel cas Anne de Bretagne épouſeroit le plus prochain ſucceſſeur de la Couronne; & cette clauſe eût regardé François, prémier Prince du Sang, fils de Charles Comte d'Angoulême, s'il eût été en âge; mais il n'avoit pas encore quatre ans accomplis: outre que la Princeſſe épouſant un autre Prince que le Roi, la Bretagne étoit encore démembrée de la Couronne, & on y alloit revoir un Prince Souverain; inconvénient très fâcheux pour le Royaume, & qu'on avoit prétendu éviter par le mariage du feu Roi.

Il penſe à faire caſſer ſon mariage avec Jeanne de France.

Cela fit penſer le Roi à un remède un peu violent; mais qu'il prétendoit être légitime, & de plus, qui étoit très conforme à ſon inclination, même indépendamment de toute raiſon d'Etat. C'étoit de faire caſſer ſon mariage avec Jeanne de France. Louis XI l'avoit forcé de l'épouſer, lorſqu'il n'avoit encore que quinze ans. Il eut beau s'en défendre, ce fut une néceſſité d'obéir; Seiſſel. S. Gelais.

1498. car en cas de refus, on ne le menaçoit pas moins que de la prison. Il fit en particulier ses protestations dans les formes, & il prétendoit n'avoir jamais eu de commerce avec Jeanne; quoiqu'à l'extérieur, pour ne se pas perdre dans l'esprit du Roi, il la traitât comme son épouse. La difformité de cette Princesse toute contrefaite, infirme, & selon toutes les apparences, incapable d'avoir des enfans, étoit ce qui lui en avoit donné de l'aversion. Il n'avoit cependant fait aucune démarche en public pour la dissolution du mariage pendant tout le règne de Charles VIII, soit qu'il ne crût pas le tems favorable à cause de l'autorité du Duc de Bourbon, & de la Duchesse sœur de Jeanne; soit qu'occupé d'autres attachemens, il eût négligé cette précaution; soit que touché de l'empressement qu'elle avoit eu pour lui procurer sa liberté après sa défaite de Saint Aubin, il n'eût pu se résoudre à lui faire cet affront. Il envoya seulement quelque Ecrit à Rome, dont Charles VIII empêcha l'effet.

La résolution que prit Louis de ménager son divorce après un si long délai, ne laissa pas de faire beaucoup parler le monde: mais se voyant Roi, & souhaitant avoir un héritier, il ne crut pas devoir s'embarrasser de tout ce qu'on pourroit dire, & demanda au Pape des Commissaires, pour faire examiner juridiquement la chose.

Le Pape est favorable à ce dessein. Seissel. Annales de France. Procès du divorce de Jeanne de France.

Le Pape se trouva favorable, pour une raison que je dirai dans la suite. Il chargea de cette affaire Louis d'Amboise Evêque d'Albi, & Ferdinand Evêque de Ceuta, Portugais, & dans la suite le Cardinal Philippe de Luxembourg Evêque du Mans.

Et le mariage est déclaré nul.

Les protestations faites au tems du mariage, & quelques autres moyens de nullité furent vérifiés: la Princesse Jeanne elle-même, qui étoit dès-lors d'une éminente sainteté, cessa de s'opposer au divorce; & le mariage fut déclaré nul. Le Roi lui donna l'usufruit du Duché de Berri, de Châtillon sur Indre, de Châteauneuf sur Loire, & de Pontoise,

toiſe, dont elle employa les revenus en une infinité de bonnes œuvres, ne ſongeant plus deſormais qu'à s'élever, comme elle fit, à la plus haute perfection du Chriſtianiſme, toujours éloignée de la Cour, & dans la retraite. 1498.

Le Roi encontracte un autre avec Anne de Bretagne.

On ſavoit bien que le but du Roi en demandant ce divorce, étoit d'épouſer Anne de Bretagne. Il l'avoit autrefois recherchée, & en avoit été aimé; mais ſa priſon à la défaite de Saint Aubin, & le deſordre des affaires de Bretagne, avoient contraint Anne de s'accommoder avec la France, & d'épouſer le Roi Charles VIII. La mort de ce Prince, la diſpenſe du Pape, le bien commun des deux Etats permirent à leurs anciennes inclinations de renaitre. Ce ne fut pas néanmoins ſans quelque ſcrupule du côté d'Anne de Bretagne: car la deſtinée de cette Princeſſe fut tout-à-fait bizarre à cet égard. Elle n'avoit eu pour mari Charles VIII, qu'après une eſpèce de divorce fait avec Maximilien d'Autriche, qu'elle avoit épouſé par Procureur; & elle n'épouſoit Louis XII, qu'après un autre divorce fait par ce Prince avec celle qui avoit toujours paſſé pour ſa femme.

Argentré, Hiſt. de Bret. l. 11.

1499.

A quelles conditions.

Traité de mariage de Louis XII, & d'Anne de Bretagne, dans les preuves de la nouvelle Hiſt. de Bretagne, p. 1500.

Les Articles du contrat de mariage ne furent pas ſi avantageux au Royaume, que ceux du Traité qu'Anne avoit paſſé avec Charles VIII. Car au lieu que par ce prémier contrat, la Princeſſe venant à mourir la prémière, même ſans enfans, le Duché demeuroit au Roi & à ſes Succeſſeurs à perpétuité; par le ſecond, le Roi en pareil cas, s'il n'avoit point d'enfans de la Princeſſe, devoit avoir ſeulement ſa vie durant la poſſeſſion du Duché de Bretagne, qui retourneroit après ſa mort aux plus prochains héritiers d'Anne. En ſecond lieu, ce n'étoit pas le fils ainé du Roi qui devoit ſuccéder au Duché, mais le ſecond; & ſuppoſé qu'il n'eût qu'un fils, il ſuccéderoit à la vérité, mais ſes deſcendans obſerveroient pour la ſucceſſion au Duché de Bretagne les clauſes marquées dans ce contrat; c'eſt-à-dire, que ce ſeroit un ſecond fils, & non l'ainé, qui ſuccéderoit au

1499. Duché. La raiſon de ces changemens étoit, que les Seigneurs Bretons auroient eu plus volontiers un Duc particulier, que le Roi de France pour Souverain immédiat. Le Roi ne jugea pas à propos de trop diſputer là-deſſus, & le contrat fut ſigné le ſeptième du mois de Janvier à Nantes.

Argentré, Hiſt. de Bret. l. 12. Il y eut un autre Traité paſſé en faveur du pays, dont les principaux articles furent, que les Offices de Bretagne devoient être donnés à la nomination de la Reine; que les levées des ſubſides ne ſe feroient que par le conſentement des Etats; que les Gentilshommes ne ſeroient point obligés de ſervir hors du pays, ſans le même conſentement; que le Roi mettroit parmi ſes titres celui de Duc de Bretagne, (& nous voyons en effet des Ecus d'or de ce Prince où il prend cette qualité, & où l'Ecu de France eſt accompagné de deux hermines couronnées.)

Médailles frappées à ce ſujet. Le Blanc, Traité des Monnoies de France.

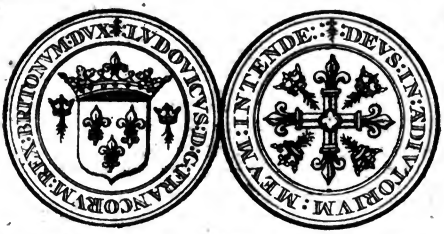

Que la Monnoie de Bretagne ſeroit frappée au nom du Roi & de la Reine; & que les Bénéfices ne ſeroient donnés qu'aux naturels du pays.

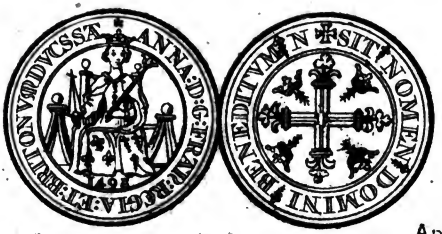

Après

Après que ces Traités furent ſignés de part & d'autre à Nantes, les noces ſe firent avec beaucoup de ſolennité: & cette grande affaire étant ſi heureuſement terminée, le Roi qui en avoit déja expédié pluſieurs autres importantes dans le peu de tems qui s'étoit écoulé depuis la mort de ſon prédéceſſeur, ne penſa plus qu'à la principale de toutes, & en vue de laquelle il avoit voulu finir toutes les autres; je veux dire à conquérir les Etats d'Italie, ſur leſquels il avoit des prétentions en qualité de Roi de France, & en qualité de Duc d'Orléans. C'étoit, comme on l'a déja vu par ce que j'en ai dit dans l'Hiſtoire des règnes précédens, ſur le Royaume de Naples, & ſur le Duché de Milan.

1499. *Les noces ſe célébrent, & le Roi prend le titre de Roi des deux Siciles.*

Dès qu'il eut fait ſon entrée à Paris, il ajouta par l'avis de ſon Conſeil, au titre de Roi de France, celui de Roi des deux Siciles, celui de Roi de Jéruſalem, que les Rois de Sicile portoient depuis pluſieurs ſiècles, & celui de Duc de Milan héréditaire dans la Maiſon d'Orléans, du chef de Valentine Viſcomti ſon aieule, héritière de ſes frères morts ſans enfans légitimes.

Autre médaille à cette occaſion. Belcarius l. 8.

La mort de Charles VIII avoit fait eſpérer aux Italiens, qu'ils ne verroient au moins de longtems les Armées de France dans leur pays. Ils ſe perſuadoient que ſon ſucceſſeur occupé des embarras d'un nouveau règne, ne penſeroit pas ſi tôt à les inquiéter; & ils n'avoient pas été fort alarmés de ces titres qu'il s'étoit donnés à ſon avénement à la

Guicciard. l. 4.

Couronne; la coutume des Princes étant d'en uſer
1499. toujours ainſi, ſouvent plutôt pour ne pas laiſſer oublier leurs droits, que dans le deſſein de les faire valoir. En effet, il y a beaucoup d'apparence que le Roi ne ſe ſeroit pas ſi fort preſſé, ſi les conjonctures favorables ne l'y avoient déterminé.

Etat des affaires en Italie.

Les Vénitiens étoient fort brouillés avec le Duc de Milan à l'occaſion de la Ville de Piſe, contre laquelle il s'étoit déclaré en faveur des Florentins. Ceux-ci vouloient la remettre ſous leur obéiſſance, & le Sénat de Veniſe s'opiniâtroit à maintenir la liberté de cette Ville, & à mettre en même tems des bornes à l'ambition du Duc de Milan, qui ne cherchoit qu'à s'aggrandir à la faveur des troubles d'Italie. Rien ne pouvoit être plus avantageux au Roi que la diviſion de deux Puiſſances, dont l'union avoit cauſé la perte du Royaume de Naples ſous le dernier règne: mais ce n'étoit pas ſur cela qu'il faiſoit le plus grand fonds. L'ambition du Pape, & la violente paſſion qu'il avoit d'élever ſa famille, & en particulier le Cardinal ſon fils Céſar Borgia, fut ce qui donna le branle à tout.

Ambition du Pape en faveur de Céſar Borgia ſon fils.

Ce Cardinal avoit deſſein depuis longtems de quitter l'état Eccléſiaſtique, dont il ne s'accommodoit pas: le Pape y avoit conſenti, & penſoit aux moyens de le dédommager de la perte de cette haute dignité. Il ne les auroit pas cherchés en France, s'il avoit pu les trouver ailleurs. Les liaiſons de politique & de parenté qu'il avoit avec la Maiſon d'Arragon, l'avoient fait pluſieurs fois tourner de ce côté-là pour l'établiſſement de la ſienne: & depuis que la Ligue avoit fait monter Fédéric ſur le Trône de Naples, il lui avoit fait demander ſa fille en mariage pour ſon fils, à condition qu'il lui donnât pour ſa dot la Principauté de Tarente.

Fédéric n'avoit point écouté cette propoſition, malgré les remontrances du Duc de Milan, qui lui prédiſoit que le Pape rebuté ne manqueroit pas de s'adreſſer au Roi de France, dont il achetteroit la faveur au prix de l'inveſtiture du Royaume de Naples. Il s'y attendoit bien; mais il trouvoit moins de

de danger à s'expoſer à une nouvelle guerre, qu'à donner un ſi puiſſant établiſſement dans ſes Etats au fils du Pape; & ce n'étoit pas ſans raiſon : car on prétend que le deſſein d'Alexandre VI étoit de faire tomber avec le tems la Couronne de Naples ſur la tête de ſon fils, en l'ôtant à Fédéric; que ce mariage avec la fille du Roi l'approchant ſi près du Trône, & le mettant en poſſeſſion des droits de ſa femme, il feroit naître des conjonctures qui lui en frayeroient le chemin ; & que ce Cardinal aiant aſſez d'ambition, d'eſprit & de courage pour ne ſe pas effrayer d'une telle entrepriſe, l'autorité & les revenus du Saint Siège, dont le Royaume de Naples étoit un Fief, ne lui manqueroient pas pour la ſoutenir. Le Pape eſpéroit faire réuſſir ce deſſein, d'autant plus aiſément, qu'il y avoit beaucoup de Seigneurs Napolitains mécontens de Fédéric, & que ce Prince n'avoit ni argent ni Troupes. 1499.

Ce que le Duc de Milan avoit prédit arriva. Le Pape traita avec le Roi, qui donna à Céſar Borgia le Duché de Valentinois, vingt mille livres de penſion, & une Compagnie de cent Lances, s'engagea à lui faire épouſer Charlotte de Foix fille d'Alain d'Albret, & ſœur du Roi Jean de Navarre, & à remettre en poſſeſſion le Pape de quelques Villes de la Romagne. Mais cette dernière condition ne devoit s'accomplir par le Roi, qu'après que le Pape l'auroit efficacement aidé à la conquête du Duché de Milan. *Il traite avec le Roi, qui lui donne le Duché de Valentinois, &c.* Guicciard. Belcarius, l. 1.

Tout ceci aiant été arrêté dans le tems que le Roi faiſoit ſolliciter auprès du Pape la diſſolution de ſon mariage, qui ſans de telles conjonctures n'auroit pas été ſi facile à obtenir, Céſar Borgia, que j'appellerai deſormais le Duc de Valentinois, vint en France, & parut à la Cour avec un équipage des plus magnifiques. Elle étoit alors à Chinon. Il fut lui-même le porteur de la Bulle du Divorce & du Chapeau de Cardinal pour Georges d'Amboiſe Archevêque de Rouen, qui aiant été de tout tems fort attaché au Roi, pendant qu'il étoit Duc d'Orléans, & aiant même eu part aux diſgra- Annales de France.

1499. ces de ce Prince, étoit en grand crédit, & pouſſa ſous ce règne ſon ambition auſſi loin qu'elle pouvoit aller. Le Roi reçut le Duc de Valentinois avec tous les honneurs & avec toutes les careſſes que ce Duc en pouvoit attendre, & il fit enſorte que ni lui, ni le Pape ne ſe repentiſſent pas d'avoir recherché ſon amitié.

Le Roi traite auſſi avec les Vénitiens. Dans le même tems que le Roi traitoit avec le Pape, il négocioit auſſi ſecrettement avec les Véniens; mais comptant peu ſur le chagrin qu'ils avoient conçu contre le Duc de Milan, il tâchoit de les engager par leurs propres intérêts à s'unir avec la France contre ce Prince. Il leur offrit pour cela de leur céder, lorſqu'il ſeroit maître du Milanès, la Ville de Crémone & ſes dépendances entre l'Oglio, l'Adda & le Pô. Cette offre les tenta; mais ils délibérérent longtems avant que de l'accepter.

Le Sénat ſe trouva fort partagé ſur ce ſujet. Antoine Grimani & Marc Tréviſan, les deux Sénateurs les plus accrédités dans la République pour leur prudence, étoient oppoſés de ſentiment là-deſſus. Tréviſan faiſoit ſur-tout enviſager le péril qu'il y avoit pour la République, d'avoir pour voiſin un Prince auſſi puiſſant que le Roi de France, qui étoit d'un tout autre caractère que ſon prédéceſſeur; que la conquête que ce Prince feroit du Milanès, ſeroit d'autant plus dangereuſe pour l'Italie, qu'il ſeroit plus à portée de la conſerver quand il l'auroit faite, à cauſe du voiſinage de ſes Etats; que le Roi des Romains ſeroit très offenſé de ce Traité, parce que le Milanès étant un Fief de l'Empire, il regarderoit comme une injure atroce, non ſeulement qu'on en eût facilité l'acquiſition à la France, mais encore qu'on l'eût démembré ſans ſa participation; qu'il pourroit arriver que ſe voyant dans l'impuiſſance de l'enlever aux François, il s'accommoderoit avec le Roi, & s'uniroit à lui contre la République, afin de ſe dédommager, en reprenant ſur elle diverſes Places, ſur leſquelles la Maiſon d'Autriche avoit des prétentions; qu'en ce cas les François reprendroient Crémone, & les aban-

abandonneroient à l'indignation du Roi des Romains; qu'enfin il étoit de la prudence de ne pas se laiſſer tellement aller au mécontentement qu'on avoit du Duc de Milan, qu'on n'eût plus d'égard aux ſuites de la vengeance qu'on prétendoit tirer de ſes trahiſons. 1499.

Grimani de ſon côté inſiſta fort ſur ce qu'il étoit de la gloire de la République de ne pas ſouffrir plus longtems les inſultes de ce Prince, & de l'intérêt de l'Etat de lui ôter le moyen d'exécuter les grands projets que ſon ambition lui ſuggéroit; qu'à la vérité le voiſinage du Roi de France étoit un point qui méritoit beaucoup de conſidération, & qu'il ne faudroit jamais ſouffrir, s'il n'y avoit pas un autre intérêt qui balançât cet inconvénient, & ſi on n'étoit pas aſſuré des moyens d'en empêcher les mauvaiſes ſuites; mais que le prémier effet que produiroit la conquête du Milanès par le Roi de France, ſeroit l'union de tous les Princes d'Italie pour l'empêcher d'aller plus avant, ainſi qu'il étoit arrivé, lorſque Charles VIII s'étoit rendu maître de Naples; & que ſuppoſé cette union, il n'y avoit rien à craindre: qu'en ſecond lieu, la poſſeſſion du Crémonois étoit de la dernière conſéquence pour la Seigneurie; qu'elle lui ouvroit l'entrée du Parmeſan & du Plaiſantin, pour étendre ſon domaine dans les occaſions qui pourroient s'en préſenter avec le tems; que c'étoit un avantage ſûr, & qu'il étoit à propos de ne pas laiſſer échapper; qu'il ne falloit point ſe faire un ſujet de terreur de l'union du Roi des Romains avec le Roi de France contre l'Etat de Veniſe; que ces deux Princes avoient des intérêts ſi oppoſés & tant d'occaſions de démêlé l'un avec l'autre, ſoit pour la Bourgogne, ſoit pour les Pays-Bas, que jamais ils ne s'accorderoient enſemble, & que dès que la République voudroit ſe déclarer contre l'un des deux, l'autre ſeroit toujours tout prêt à la ſoutenir; qu'enfin la véritable prudence étoit de tâcher de tout prévoir, mais non pas de tout craindre; & qu'il étoit contre la politique d'abandonner un grand avantage

certain, par l'appréhenſion d'un péril peu vraiſemblable.

1499.

Difficultés ſurvenues au ſujet de la ville de Piſe.

Cet avis de Grimani l'emporta à la pluralité des voix, & les Agens de Veniſe à la Cour de France eurent ordre de conclure le Traité : mais la concluſion en fut retardée de quelques ſemaines, par une difficulté que fit le Roi au ſujet de la Ville de Piſe.

Guicciardino, l. 4.

Les Vénitiens & les Florentins étoient toujours en différend pour cette Place. Les uns & les autres, ennuyés de la guerre, panchoient à mettre la choſe en arbitrage. Les Florentins, quoique partagés entre eux ſur ce ſujet, euſſent été contens pour la plupart, que Piſe fût miſe en ſequeſtre entre les mains du Roi, ou en celles du Collège des Cardinaux, pourvu que le Pape ne s'en mêlât pas. Le Duc de Milan qui aidoit les Florentins contre les Vénitiens, vouloit qu'on s'en rapportât à Hercule Duc de Ferrare, & avoit ſi bien fait, qu'actuellement on étoit en négociation là-deſſus à la Cour de ce Duc.

Le Roi eût fort ſouhaité d'être chargé du ſéqueſtre, d'autant que par ce moyen il auroit tenu les Florentins en bride, & les auroit obligés à ſe déclarer pour lui ; au-lieu que n'étant pas maître de l'affaire, il étoit tout naturel que cette République, qui juſqu'alors avoit été ſoutenue dans cette querelle par le Duc de Milan, demeurât unie avec lui contre la France. Le Roi répondit donc aux Envoyés de Veniſe, qu'avant que de mettre la dernière main au Traité, il étoit à propos que la paix fût faite entre les deux Républiques ; & que la voie la plus courte étoit, que l'une & l'autre s'en rapportaſſent à lui, comme les Florentins l'avoient propoſé d'abord ; qu'il y eût entre elles une ſuſpenſion d'armes juſqu'après la conquête du Milanès, & qu'alors il tâcheroit de terminer le différend à la ſatisfaction des deux partis.

Suivie de l'accommodement.

Les Vénitiens qui appréhendoient que le Roi n'achetât à leurs dépens les ſecours des Florentins, ne vouloient point entendre parler du ſéqueſtre, & étoient

étoient alors résolus de s'en tenir à l'arbitrage du Duc de Ferrare. Leurs Agens répondirent donc au Roi, qu'ils savoient sur cela les intentions de la Seigneurie ; qu'elle avoit déja pris son parti, & qu'elle s'y tiendroit. Le Cardinal de la Rovère, Trivulce, & les autres qui pour leurs intérêts particuliers étoient dans l'impatience de voir l'affaire du Milanès engagée, représentérent au Roi qu'il ne devoit pas s'opiniâtrer sur ce point ; que les Florentins étant fort éloignés du Milanès & fort brouillés entre eux, lui seroient d'un fort petit secours dans cette guerre; que difficilement ils s'exposeroient à se déclarer contre lui, quand ils le verroient fondre sur le Duc de Milan de concert avec les Vénitiens & le Pape; que ce Duc mettroit tout en œuvre pour gagner les Vénitiens, s'il avoit avis de leur Traité avec la France; qu'il leur abandonneroit les Florentins pour les engager à le rompre, & qu'en un mot le retardement étoit très dangereux. Le Roi se laissa persuader par ces raisons; & le Traité aiant été conclu à Etampes, fut signé à Blois le quinzième d'Avril. 1499.

Pendant cette négociation, le Roi en avoit entamé quelques autres pour s'épargner les diversions. Il confirma les Traités de son prédécesseur avec Henri VII Roi d'Angleterre ; & pour tenir ce Prince en quelque inquiétude, il en fit un avec Jean Roi de Danemarc par l'entremise de Jaques Roi d'Ecosse. Il se réconcilia avec le Roi d'Espagne, qui ennuyé des grandes dépenses que lui causoit la guerre d'Italie, en rappella Gonsalve & les Troupes Espagnoles, & abandonna à Fédéric d'Arragon les Villes dont ce Général s'étoit emparé dans la Calabre.

Autres négociations du Roi avec divers Princes. Du Tillet, Recueil de Traités. Recueil de Traités par Léonard. T. 1. Belcarius, l. 8.

Il étoit plus difficile au Roi de terminer les nouveaux différends qu'il avoit avec Philippe Archiduc d'Autriche & Seigneur des Pays-Bas, soutenu par le Roi des Romains son père. Ces différends rouloient principalement sur deux points. Le premier étoit les Comtés d'Ausone, d'Auxerrois, & de Mâconnois, & la Ville de Bar sur-Seine, que

1499. Philippe d'Autriche prétendoit lui appartenir, comme héritier de la Maison de Bourgogne. Le second concernoit les Villes d'Aire, de Béthune, & de Hédin, que le feu Roi s'étoit obligé par un des Articles du Traité de Senlis fait en 1493, de rendre à l'Archiduc ſi-tôt qu'il ſeroit venu en majorité. Le Roi s'excuſoit de cette reſtitution, ſur ce qu'il prétendoit que l'Archiduc lui retenoit les Châtellenies de Lille, de Douai, & d'Orchies, que Philippe le Hardi Duc de Bourgogne avoit promis de rendre au Roi Charles V, ſon frère, par un Traité ſecret dont j'ai parlé diverſes fois, & auquel il n'avoit point ſatisfait.

Généalogie de la Maiſon de Vergi.

Louis XII n'avoit pas plutôt été ſur le Trône, que le Roi des Romains avoit entrepris lui-même de ſe faire juſtice par voie de fait, & ſes Troupes étoient entrées en Bourgogne ſous le commandement de Guillaume de Vergi; mais elles n'y firent aucun progrès, parce que le Roi y avoit auſſitôt envoyé Jean de Foix Vicomte de Narbonne ſon beau-frère, qui les avoit chaſſées & menées battant juſques dans la Franche-Comté. C'étoit à la ſollicitation & aux dépens du Duc de Milan, que le Roi des Romains avoit fait cette vaine entrepriſe. Le deſſein du Duc étoit d'engager ces deux Princes à la guerre l'un contre l'autre, pour détourner la tempête dont il ſe croyoit menacé de la part de la France: mais il ne réuſſit pas. L'Archiduc ne ſe crut pas en état de tenir ſeul contre le Roi. Maximilien ſon père n'avoit point d'argent, & le Duc de Milan ſe laſſa de lui en fournir. Comme le Roi ſouhaitoit fort de terminer la guerre de ce côté-là, on en vint à une négociation, & l'on s'accorda par un Traité qui contenoit les Articles ſuivans.

Annales de France. S. Gelais. Guicciard. l. 4.

Articles du Traité conclu avec l'Archiduc. Recueil de Traités par Léonard, T. 1.

Que le Roi conformément au Traité de Senlis mettroit l'Archiduc en poſſeſſion de Hédin, d'Aire, & de Béthune, dès que le Roi des Romains auroit retiré ſes Troupes de Bourgogne; que l'Archiduc ne pourroit rien prétendre au Duché de Bourgogne par la voie des armes du vivant du Roi, mais ſeulement

lement par voie de requête & de remontrance; que le Roi en uſeroit de même à l'égard de l'Archiduc pour la reſtituon de Lille, de Douai, & d'Orchies; qu'il exempteroit ce Prince, à cauſe des grandes affaires qu'il avoit aux Pays-Bas, de venir à la Cour de France pour rendre hommage des Comtés de Flandre & d'Artois, & de tout ce qu'il tenoit de la Couronne, & qu'il envoieroit aux Pays-Bas en un lieu dont on conviendroit, une perſonne de ſa part, pour recevoir l'hommage de la bouche de l'Archiduc avec les cérémonies ordinaires.

1499. Mémoires de Béthune, vol. cotté 9691.

Le Traité fut exécuté de part & d'autre. Le Roi des Romains retira ſes Troupes. Le Roi ſatisfit au Traité de Senlis par la reſtitution des trois Places, & l'Archiduc fit ſon hommage à Arras dans le Palais Epiſcopal entre les mains de Gui de Rochefort Chancelier de France.

Cérémonie de l'hommage fait par ce Prince au Roi pour les Comtés de Flandre & d'Artois.

Il y eut dans cette cérémonie des circonſtances aſſez remarquables pour avoir place dans l'Hiſtoire, d'autant plus que c'étoit une choſe extraordinaire, que le Comte de Flandre, l'unique qui reſtoit des anciens grands Vaſſaux de la Couronne, ne fît pas ſon hommage entre les mains du Roi même

Le Chancelier y ſoutint parfaitement & avec dignité l'honneur de la Perſonne Royale qu'il repréſentoit. On prépara pour le Vendredi cinquième de Juillet la ſeconde Salle du Palais Epiſcopal. On y mit une eſtrade à deux degrés, & on plaça deſſus un ſiège couvert d'un tapis fleurdeliſé. Un Gentilhomme nommé Thomas de Pleure, & quelques autres Officiers de l'Archiduc vinrent ſur les dix heures du matin avertir le Chancelier en ſa chambre, que ce Prince étoit en chemin pour ſe rendre à l'Evêché: il répondit que quand il ſeroit arrivé au lieu où il devoit rendre hommage, on ne le feroit pas attendre.

Procès verbal fait par Jean Amis Secrétaire du Roi, & préſent à la cérémonie.

Un peu après d'autres Officiers arrivérent, & lui dirent que l'Archiduc étoit dans la prémière Salle. Il les écouta, & demeura en ſa place. Enfin les Seigneurs de la Grutuſe & de Frameſelles lui

1499. lui annoncérent que le Prince étoit dans la seconde Salle où il devoit faire l'hommage.

Alors le Chancelier sortit de son appartement qui joignoit la Salle, vétu d'une robe de velours cramoisi, le chapeau en tête, précédé d'un Huissier du Grand Conseil, qui portoit sa masse haute & découverte, & de deux Rois-d'armes du Roi, vétus de leurs cottes-d'armes, & suivi de quelques Maitres des Requêtes & des Secrétaires du Roi.

L'Archiduc salua profondément le Chancelier en se découvrant, & lui disant, *Monsieur, Dieu vous doint bon jour*; & ce Magistrat sans dire mot, & sans se découvrir, portant seulement la main à son chapeau, s'assit dans le siège qu'on lui avoit préparé.

Aussi-tôt l'Archiduc tête nue, s'approcha, & dit: *Monsieur, je suis ici venu devers vous, pour faire l'hommage que tenu suis faire à Monsieur le Roi touchant mes Pairies & Comtés de Flandre, d'Artois & de Charolois, lesquelles tiens de Monsieur le Roi, à cause de sa Couronne.*

Le Chancelier demeurant assis & couvert, lui demanda, *s'il avoit ceinture, dague, ou bâton?* L'Archiduc en ouvrant sa robe qui étoit sans ceinture, répondit que non. En même tems le Chancelier lui prit les mains qu'il avoit jointes, & les mit entre les siennes. L'Archiduc s'inclinant, comme pour se mettre à genoux, le Chancelier l'en empêcha, en lui disant, *Il suffit de votre bon vouloir*: & lui tenant toujours les mains dans les siennes, il lui fit la question accoutumée. *Vous devenez homme du Roi votre souverain Seigneur, & lui faites foi & hommage lige pour raison des Pairie & Comté de Flandre, & aussi des Comtés d'Artois & de Charolois, & de toutes autres Terres que tenez du Roi & de sa Couronne, lui promettez de le servir jusques à la mort inclusivement envers & contre tous ceux qui peuvent vivre & mourir, sans nul réserver; de procurer son bien, & éviter son dommage,*

ge, & vous conduire & acquitter envers lui, comme envers votre ſouverain Seigneur. 1499.

A quoi fut répondu par l'Archiduc: *Par ma foi ainſi le promets, & ainſi le ferai.* Le Chancelier reprit en diſant ces mots: *Et je vous y reçois, ſauf le droit du Roi en autres choſes, l'autrui en toutes.* Il lui préſenta en même tems la joue, & le baiſa. L'Archiduc demanda Acte, & les Lettres de la reception de ſon hommage, que le Chancelier commanda au Secrétaire Amis de lui expédier.

Après toutes ces formalités, le Chancelier ſe leva, ôta ſon chapeau & le bonnet ou calotte qu'il avoit deſſous, fit une profonde révérence au Prince, & lui parla de cette ſorte: *Monſieur, je faiſois n'a guères office de Roi, repréſentant ſa perſonne, & de préſent je ſuis Gui de Rochefort votre très humble ſerviteur, toujours prêt de vous ſervir envers le Roi mon ſouverain Seigneur & Maitre en tout ce qu'il vous plaira me commander.* L'Archiduc répondit: *Je vous remercie, Monſieur le Chancelier, & vous prie qu'en toutes mes affaires envers mondit Sieur le Roi, vous me veuilliez toujours avoir pour recommandé.*

C'eſt ainſi que ſe paſſa cette cérémonie, où nos Rois furent toujours très exacts, ſur-tout à l'égard des grands Feudataires de la Couronne, les diſpenſant très rarement de venir à la Cour de France pour leur rendre leur hommage à eux-mêmes, & permettant encore moins qu'ils le rendiſſent par Procureur; & Charles VIII fut fort blâmé d'avoir ſouffert que Jean Galéas Duc de Milan le fît ainſi pour le Domaine de Gènes. Je reviens aux meſures que le Roi prenoit pour la guerre d'Italie. Comines.

Suite des affaires d'Italie.

Il falloit s'aſſurer le paſſage par les Terres de Philibert Duc de Savoie, jeune Prince de dix-huit à dix-neuf ans, fort attentif à ſes intérêts. On l'acheta fort cher; car outre les groſſes penſions qu'on lui donna, & à diverſes perſonnes de ſa Cour, outre pluſieurs autres avantages qu'on lui fit, il n'accorda ce qu'on lui demandoit, qu'à condition que le Roi renonceroit pour lui & pour ſes ſucceſſeurs, à

Traité avec le Duc de Savoie & les Suiſſes. Recueil de Traités, par Léonard,

à toutes les prétentions qu'ils pourroient avoir sur les Etats de Savoie.

1499.

Le Roi fit un nouveau Traité de ligue offensive & défensive avec les Cantons Suisses, par lequel ils déclarérent expressément, qu'ils n'avoient aucune alliance avec Louis-Marie Sforce alors en possession du Duché de Milan, & où ils donnoient au Roi le titre de Duc de Milan.

T. I. Titre du Château de Nice, cité par Guichenon. Recueil de Traités de Léonard, T 4.

Tandis qu'il s'assuroit aussi par tous ces Traités du côté de ses Alliés & de ses voisins, il remplissoit son Epargne; & comme il s'étoit fait un point essentiel de son gouvernement de ne point charger ses Sujets de nouveaux impôts, il ne rehaussa point les Tailles qu'il avoit diminuées dès qu'il fut sur le Trône, ni les Gabelles, ni les autres Droits; mais il trouva un grand fonds dans la vente de plusieurs Charges de son Royaume. C'étoient seulement celles qu'on appelloit Offices Royaux, qui n'étoient point de Judicature. Cette innovation ne laissoit pas d'être très importante, & avoit de grands inconvéniens; mais comme il ne prétendoit point qu'elle durât, & que d'ailleurs la bourse des peuples n'en souffroit point, il la fit sans opposition.

Hist. du Chevalier Bayard, c. 12.

Inquiétude qu'en eut le Duc de Milan.

Tous ces préparatifs, toutes ces négociations, & les levées de Troupes qu'on faisoit en France, donnoient une étrange inquiétude au Duc de Milan; car quoiqu'il n'eût pas eu connoissance des particularités du Traité des Vénitiens avec le Roi, que l'on tint très secrettes, il ne pouvoit guères douter que ce Traité ne le regardât. C'est pourquoi il cherchoit par-tout des appuis & des protecteurs; mais par-tout il se trouvoit déconcerté. Le Roi des Romains, par l'intérêt de Philippe d'Autriche son fils, avoit fait une trève avec la France. Il étoit occupé à une fâcheuse guerre contre les Suisses, & ceux-ci avoient pris des engagemens avec le Roi. Ludovic tâcha en-vain de se raccommoder avec les Vénitiens. Les Florentins dont il avoit fort ménagé les avantages sur l'article de Pise auprès du Duc de Ferrare, le voyant aban-

Guicciardino, l. 4.

bandonné, n'oſoient ſe déclarer pour lui, & prirent le parti de la neutralité, auſſi-bien que le Duc de Ferrare. Fédéric Roi de Naples ne manquoit pas de bonne volonté; mais il n'avoit point d'argent, & voyoit beaucoup de mécontens dans ſon Royaume. Leurs intérêts toutefois étoient communs; car ce Roi prévoyoit bien que la conquête de Milan n'étoit qu'un acheminement à celle du Royaume de Naples. Tout ce qu'ils purent faire l'un & l'autre, fut de hâter Bajazet de déclarer la guerre à la République de Veniſe, comme il le fit en effet, & avec aſſez de ſuccès. Il y étoit déja fort diſpoſé; mais la crainte que le Roi de France ne ſe rendît maître du Royaume de Naples, fut pour lui un nouveau motif que le Duc de Milan ſut faire beaucoup valoir. 1499.

Le danger croiſſoit, & paroiſſoit tous les jours plus proche. Les Vénitiens faiſoient filer un grand nombre de Troupes dans le Breſſan ſur les frontières du Milanès, celles des François groſſiſſoient dans l'Aſteſan, & le Roi aiant laiſſé la Reine à Remorantin, étoit venu à Lyon, où il aſſembloit une Armée. Le parti que prit le Duc de Milan dans cette extrémité, fut de bien garnir ſes Places, d'abandonner la campagne aux ennemis s'il y étoit contraint, de ne rien hazarder & de tirer la guerre en longueur, dans l'eſpérance que le tems pourroit faire naître quelque heureuſe conjoncture dont il tâcheroit de profiter. S. Gelais.

Il avoit actuellement ſur pié deux mille hommes d'armes, deux mille hommes de Cavalerie légère, quatorze mille Fantaſſins, & une aſſez belle artillerie. Il ſépara ſes Troupes en deux corps. Il en donna un au Comte de Cajazze, qui marcha du côté du Breſſan, pour s'oppoſer aux entrepriſes des Vénitiens; & il confia l'autre beaucoup plus nombreux à Galéazze de Saint Sévérin, pour faire tête aux François. Il y avoit dans celui-ci ſeize cens hommes d'armes, quinze cens hommes de Cavalerie légère, dix mille Fantaſſins Italiens, & cinq *Forces de ce Prince.* Corio. Guiccia-dino l. 4.

cinq cens Allemands; & lui-même se chargea de défendre Milan.

1499.

Le Roi fait passer les Alpes à son Armée. Annales de France.

L'Armée Françoise passa les Alpes sur la fin de Juillet & au commencement d'Août, sous la conduite de Louis de Luxembourg Comte de Ligni, de Robert Stuart Seigneur d'Aubigni, qui s'étoit déja acquis une grande réputation en Italie durant l'expédition de Naples, & de Jean-Jaques Trivulce. Ce Seigneur n'avoit ni moins d'habileté, ni moins d'expérience, que d'Aubigni; mais par dessus tout cela il étoit animé d'une haine extrême contre le Duc de Milan, qui l'avoit contraint de quitter le Milanès sa patrie.

Cette Armée étoit composée de seize cens hommes d'armes, qui faisoient neuf à dix mille chevaux, & de treize mille hommes d'infanterie, dont huit mille étoient François, & cinq mille Suisses. Le Roi étoit à portée de les joindre avec quelques autres Troupes, & faisoit courir le bruit qu'il passeroit en personne en Italie, quoique ce ne fût pas alors son dessein.

Siège d'Arazzo.

L'Armée Françoise étant assemblée dans l'Astesan avec cinquante-huit pièces de canon, ne fut pas longtems sans entrer en action. Le siège fut mis d'abord devant Arazzo sur le Tanaro, qui dès que le canon eut tiré, se rendit. Anon, Forteresse sur l'autre rivage de la même rivière entre Ast & Alexandrie, quoique très bonne, capitula après deux jours d'attaque. Le Château fut emporté en très peu de tems, & la garnison passée au fil de l'épée. Valence fut livrée à Trivulce par le Gouverneur nommé Donato Ruffignino, qui vingt ans auparavant à pareil jour, avoit trahi le jeune Duc de Milan en faveur de Ludovic même, en lui ouvrant une porte de Tortone; & lui fit connoitre par cette funeste expérience, qu'il n'est jamais sûr de se fier à un traitre.

Guicciardino, l. 4.

Suivi de plusieurs autres expéditions.

Cette perte entraina celle de Busignano, de Voghéra, de Castel-novo, de Ponté-Coroné, & puis de Tortone par la lâcheté d'Antoine-Marie Palavicin, qui commandoit en cette dernière Pla-

Place, où il avoit de quoi se bien défendre.

Ces fâcheux commencemens alarmérent étrangement le Duc de Milan. Il assembla les principaux habitans de cette Capitale, tâcha de les rassurer, & de contenir le peuple par les belles promesses qu'il leur fit, par l'abolition des impôts, par l'espérance d'un prompt secours de la part du Roi de Naples, & par l'autorité de trois Cardinaux qui s'y étoient renfermés avec lui; c'étoient le Cardinal Ascanio son frère, le Cardinal Fédéric de Saint Sévérin, & Hippolyte d'Est Archevêque de Milan. 1499. Corio.

Les Vénitiens de leur côté s'avançant vers le Crémonois, s'emparérent de Caravaggio & de quelques autres postes aux environs de l'Adda, & menaçoient Crémone. Les Troupes de Milan pressées de toutes parts, & plus foibles que celles des ennemis, reculoient à mesure que ceux-ci approchoient. Le Duc envoya ordre au Comte de Cajazze de s'avancer vers Pavie, & de se joindre avec Galéazze de Saint Sévérin son frère, pour couvrir Alexandrie sa plus forte Place après Milan: mais tout concouroit à le perdre. Le Comte de Cajazze offensé de ce que le Duc avoit donné le principal commandement à Galéazze qui n'étoit que son cadet, avoit fait en secret son accommodement avec les François, & le trahissoit. Il mit beaucoup plus de tems qu'il ne lui en falloit à faire un pont sur sur le Pô pour son passage, & donna par ce retardement le tems aux François de former le siège d'Alexandrie. Guicciardino.

Ce que Cajazze avoit fait par trahison pour laisser perdre Alexandrie, Galéazze son frère le fit par lâcheté. Il étoit dans la Ville avec douze cens hommes d'armes, douze cens hommes de cavalerie légère, & trois mille fantassins. C'étoit beaucoup plus qu'il n'en falloit, pour arrêter fort longtems les François devant une Place très forte. Mais ce Général le troisième jour du siège, sans en avoir rien communiqué à personne qu'à Lucio Maluezzo, en sortit avec une partie de la ca- *Prise d'Alexandrie.*

va-

1499. valerie légère, ſous prétexte qu'il avoit reçu des lettres du Duc de Milan, qui l'appelloit auprès de lui, à cauſe de quelques commencemens de ſédition qu'il y avoit à Milan, & dont il appréhendoit les ſuites. Il montroit depuis ces lettres à tout le monde pour ſe juſtifier: mais il ne put ſe diſculper d'avoir abandonné une Place de cette importance, ſans avoir mieux pourvu à ſa ſureté. Il avoit effectivement pris ſi peu de précautions, que dès qu'on le ſut parti, les ſoldats perdirent cœur, & n'écoutérent plus le commandement. La plus grande partie s'enfuit par les endroits que les François n'avoient pas inveſtis, & la Place fut priſe & pillée.

Le Duc de Milan ſe ſauve à Inſpruck.

La priſe d'Alexandrie remplit tout le Milanès de conſternation. L'Armée Françoiſe s'avança juſqu'à Mortare. Les Généraux reçurent en ce lieu-là une députation des habitans de Pavie, qui leur demandoient à capituler, & ils ſe rendirent. La plupart des autres Villes ſe ſoulevérent, pour ſe rendre au Vainqueur, ſans en excepter Milan. De ſorte que le Duc ſe voyant perdu ſans reſſource, chargea Bernardino dé Corté de la garde du Château, qu'il laiſſa bien pourvu de tout ce qui étoit néceſſaire pour ſa défenſe, fit partir ſes fils & ſon tréſor avec le Cardinal Aſcanio, & les ſuivit le ſecond jour de Septembre, pour ſe ſauver à Inſpruk, aſſurant le Gouverneur qu'il reviendroit bientôt le ſecourir avec une Armée, que le Roi des Romains devoit lui fournir.

S. Gelais.

Sa fuite aiant été ſue au camp des François, les Généraux firent un détachement de cavalerie, qui le pourſuivit quelque tems, ſans pouvoir l'atteindre, & s'avancérent enſuite vers Milan.

Sa Capitale ſe ſoumet au Roi.

Les Députés des habitans vinrent au-devant d'eux leur offrir l'entrée libre de la Ville, à condition qu'on les mettroit à couvert de l'inſulte du Soldat. Ils dirent qu'ils ne vouloient point d'autres ſuretés, & qu'ils eſpéroient, quand le Roi ſeroit arrivé, plus d'avantages de ſa libéralité, qu'ils n'en pourroient demander par une capitulation.

tion. Presque tout ce qui restoit de Villes dans le Milanès suivit l'exemple de la Capitale. Crémone voulut pareillement aussi se rendre aux François, en exécution du Traité fait avec les Vénitiens : on ne jugea point à propos de la recevoir, & elle traita avec la Seigneurie. Gènes quelque tems après envoya aussi ses Députés, & se soumit au Roi. Cette grande conquête ne couta que vingt jours. Bernardino dé Corté, sans avoir seulement laissé tirer le canon, rendit le Château douze jours après que les François furent entrés dans la Ville; quoiqu'il eût une très forte garnison, & toutes les choses nécessaires pour défendre très longtems une Place, qui passoit alors pour imprenable. Sa lâcheté fut blâmée & détestée par les François-mêmes ; & bien qu'elle eût été très récompensée par les grands avantages que le Roi lut fit, il en mourut peu de tems après de honte & de douleur. 1499.

Quelques soins & quelques précautions que ce Prince eût apporté pour ne pas manquer son entreprise, il n'auroit jamais osé en espérer un succès si prompt. Sa joie fut égale à sa surprise; & dès qu'il fut la reddition du Château de Milan, il se mit en chemin pour venir prendre en personne possession d'une si belle conquête. Il fit son entrée à Milan le 6 d'Octobre, en habit Ducal; & la joie qui éclata dans la Ville ne fut pas seulement un effet de ces emportemens populaires, que l'amour de la nouveauté inspire; mais encore de la haine dont ils étoient animés contre Ludovic pour sa dureté, & de l'espérance qu'ils concevoient de la douceur du gouvernement d'un Prince, dont la renommée avoit déja fort exalté au-delà des Alpes la bonté & la sagesse. *Qui y fait son entrée.* S. Galais. Annales de France. Belcarius, &c.

En effet, il commença par décharger le peuple de quantité d'impôts, dont Ludovic l'avoit accablé. Il fit de grandes largesses, & distingua dans la distribution de ses récompenses Jean-Jaques Trivulce, qui avoit le plus contribué par son adresse, & par les intelligences qu'il avoit dans le pays, à la rapidité de cette grande conquête. Il lui donna *Et décharge le peuple de quantité d'impôts.*

na la Seigneurie de Vigévano, & d'autres Terres
1499. considérables. Il rétablit les privilèges de la Noblesse
S. Gelais. & de l'Etat Ecclésiastique. Il combla de biens & d'honneurs les personnes les plus célèbres dans les Sciences, & sur-tout dans la Jurisprudence: il ne permit pas qu'on inquiétât personne pour avoir eu part au gouvernement précédent & aux bonnes graces de Ludovic: il fit restituer les biens aux habitans qui en avoient été injustement dépouillés, & dédommagea plusieurs de ceux qu'on obligeoit à cette restitution.

Il y reçoit les félicitations de divers Princes d'Italie.

Il ne fut pas plutôt dans Milan, qu'on vit arriver de tous les quartiers d'Italie, des Princes pour le féliciter de sa victoire, les uns à dessein de lui ôter le soupçon qu'il pouvoit avoir de leur attachement pour la Maison de Sforce, les autres pour lui demander sa protection. Il n'y eut guères que le Roi de Naples qui s'exemptât de lui faire sa cour. Il les reçut tous avec bonté, sans pourtant confondre ceux qu'il croyoit sincèrement attachés à ses intérêts, avec les autres dont il n'étoit pas si satisfait.

Il traite avec eux en vue de conquérir le Royaume de Naples.

Comme il méditoit la conquête de Naples, il traita avec les uns & les autres dans cette vue, & particulièrement avec les Florentins, qui faisoient toujours la guerre aux Pisans, & qui lui députérent Francisco Gualterotti, Lucenco Lenzi, & Alamanno Salviati.

Buonacorsi.

Les plus considérables de la Cour de France, & qui avoient le plus de crédit sur l'esprit du Prince, comme le Comte de Ligni & Trivulce, étoient les grands protecteurs des Pisans. Le premier, parce qu'au retour de Naples il avoit pris leur parti contre le Cardinal Briçonnet; & le second, parce qu'il espéroit que le Roi lui donneroit le Gouvernement de Pise: car cette Ville, de peur de retomber sous la puissance des Florentins, demandoit au Roi un Gouverneur, qui la défendît sous son autorité Royale. Mais ce Prince enviſageant ses véritables intérêts, traita avec les Florentins, dont l'alliance lui pouvoit être d'un grand

grand secours pour le recouvrement de Naples, & pour la conservation du Duché de Milan. 1499.

Le Traité fut conclu à ces conditions; que le Roi prendroit les Florentins sous sa protection, leur fourniroit dans le besoin six cens hommes d'armes & quatre mille d'infanterie, pour les aider à reprendre Pise & les autres Places que les Luquois & les Siennois leur avoient enlevées; qu'eux réciproquement seroient obligés, quand ils en seroient requis, de mettre pour lui en campagne quatre cens hommes d'armes & trois mille fantassins; qu'après que Pise auroit été domptée, si le Roi entreprenoit la conquête du Royaume de Naples, ils lui donneroient pour cette expédition cinq cens hommes d'armes, cinquante mille écus d'or pour la solde de cinq mille Suisses durant trois mois, & trente-six mille autres écus d'or que Ludovic Sforce leur avoit prêtés; & qu'ils recevroient pour Général de leurs Troupes Jean de la Rovère, frère du Cardinal de ce nom. Belcarius, lib. 8. Guicciardino, l. 4.

Le Pape ne fut pas des derniers à féliciter le Roi de sa victoire, & le fit en même tems souvenir de la parole qu'il lui avoit donnée, de remettre sous l'obéissance du Saint Siège ce qu'on appelloit les Vicaires de l'Eglise Romaine. C'étoient certains Seigneurs particuliers, qui durant les anciennes guerres d'Italie s'étoient emparés de diverses Villes du Domaine Ecclésiastique, & qui pour se maintenir dans leur usurpation, avoient obtenu des Papes d'Avignon, ou même de ceux qui demeuroient en Italie, lorsqu'ils étoient embarrassés des factions de leurs ennemis, cette qualité de Vicaires, à condition seulement de payer quelque tribut au Saint Siège. Ils avoient depuis ce tems-là secoué le joug entièrement, ne payoient plus de tribut, s'engageoient à servir les autres Princes sans le consentement des Papes, & quelquefois contre eux-mêmes. Une des conditions sous lesquelles Alexandre avoit concerté avec le Roi la conquête du Milanès, étoit qu'il lui fourniroit des Troupes pour réunir ces Domaines au Saint *Le Pape le félicite aussi de ses heureux succès.* Guicciardino, l. 4.

1499. Saint Siège; quoique ſon intention fût en effet d'en mettre en poſſeſſion le Duc de Valentinois ſon fils. Ces Villes étoient Faenza, Forli, Imola, Rimini, Céſène, & quelques autres, outre Ravenne: mais il n'étoit pas queſtion de cette dernière, parce que les Vénitiens en étoient les maîtres, & qu'il n'y avoit pas moyen de la ravoir dans les conjonctures préſentes.

Jean d'Auton, Hiſt. de Louis XII. Le Roi, pour ſatisfaire à cet Article du Traité, donna au Duc de Valentinois trois cens Lances ſous la conduite d'Yves d'Alègre, & quatre mille Suiſſes ſous le commandement d'Antoine de Beſſei Bailli de Dijon: ces Troupes devoient être ſoudoyées par le Pape. Le Duc de Valentinois s'étant mis à leur tête, prit ſur la fin de cette année Imola par compoſition, & Forli d'aſſaut au commencement de la ſuivante; & ſeroit venu à bout du reſte, ſi les affaires d'Italie étoient demeurées dans la même ſituation où elles étoient alors.

Le Roi part de Milan pour revenir en France. Le Roi, après avoir donné ſes ordres pour celles du Milanès, en partit au commencement de Décembre, laiſſant les Vénitiens fort embarraſſés par la rude guerre que Bajazet leur faiſoit. La Flotte Turque mit à terre dans le Frioul ſix mille chevaux, qui y firent un ravage effroyable, & emmenérent une infinité de gens en captivité. Son Armée prit auſſi Modon & Coron dans la Morée, Lépante & Durazzo en Achaïe. Les Vénitiens de leur côté lui enlevérent Sainte Maure en l'Ile de Céfalonie. Cette guerre, où le Roi ſecourut les Vénitiens de quelques Vaiſſeaux, dura deux ans; & la paix fut faite, à condition que la Seigneurie rendroit Sainte Maure à Bajazet.

Hiſt. du Chevalier Bayard, ch. 12. Annales de France. Le Roi partant de Milan donna le Gouvernement de la Ville & de l'Etat à Trivulce, celui du Château au Baron d'Eſpi: celui qu'on appelloit la Roquette de Milan, à un Ecoſſois nommé Quentin parent du Seigneur d'Aubigni, le commandement de Gènes au Seigneur de Raveſtein, & confia les autres Places de ces deux Etats à divers Capitai-

pitaines, dont il connoiſſoit la bravoure & la fidélité.

1500.

A ſon arrivée en France, il trouva la Reine relevée de ſes couches; elle avoit mis au monde une Princeſſe, à qui on donna le nom de Claude. Un Prince lui auroit donné beaucoup plus de joie; mais il avoit tout lieu d'eſpérer qu'il en viendroit avec le tems. Il accommoda peu de tems après ſon arrivée le Duc de Gueldre & le Duc de Juliers qui étoient en guerre l'un contre l'autre, & s'attacha celui-ci par une penſion & par d'autres avantages qu'il lui fit, dans la vue de s'en ſervir en cas de rupture avec Maximilien d'Autriche Roi des Romains. C'étoit une précaution très ſage: mais on a ſujet de reprocher à ce Prince de n'en avoir pas pris aſſez pour le Milanès, où preſque auſſitôt après ſon départ les choſes changérent étrangement de face.

Il y trouve la Reine accouchée d'une Princeſſe.

On fut ſurpris de ce qu'il avoit confié le Gouvernement du Milanès à un étranger, à un Italien, à un homme du Duché de Milan. Trivulce pourtant étoit homme d'honneur, quoiqu'en abandonnant le Roi de Naples qu'il ſervoit dans le tems de l'expédition de Charles VIII, il eût donné par cet endroit quelque atteinte à ſon ancienne réputation; mais il fut toujours fidèle à la France, elle n'eut aucun ſujet de ſe plaindre de lui là-deſſus, & ce n'étoit pas en cela que conſiſtoit la faute. Le Roi même crut par ce choix faire plaiſir aux gens du pays, où ce Seigneur avoit beaucoup d'amis & de parens conſidérables, & où la haine qu'on avoit contre Ludovic, dont il étoit le grand ennemi, devoit lui attirer l'affection des peuples. Mais d'ailleurs c'étoit un homme fier, hautain, violent; qualités peu propres à bien cimenter une nouvelle domination. De plus il étoit partiſan opiniâtre des Guelfes, & adverſaire déclaré des Gibelins: car ces deux factions n'étoient pas encore éteintes en Italie; & il ne put en diverſes occaſions diſſimuler ſon averſion pour les uns, & ſon attachement

1500. pour les autres. Ce furent-là les véritables causes des desordres qui suivirent.

Troubles à Milan à quoi attribués.

Le parti des Gibelins étoit le plus nombreux à Milan, & se voyoit le moins ménagé. Par-tout où il y a des factions opposées, l'esprit de sédition y domine aux dépens de la soumission due à ceux qui gouvernent, l'intérêt de parti prévalant à tout le reste. Les Gibelins qui éprouvoient en toutes rencontres la partialité du Gouverneur, ne cessérent de cabaler contre lui. Ils empoisonnoient toutes ses actions & toutes ses intentions, & il leur donnoit prise par ses emportemens. Un jour entre autres, les Bouchers faisant difficulté de payer un droit que le Roi n'avoit pas établi, mais qui étoit du nombre de ceux qu'il n'avoit pas abolis, contre l'espérance de la populace, qui s'attendoit à être déchargée de tous impôts, il se fit quelque émeute contre ceux qui l'exigeoient. Le Gouverneur vint en personne au quartier où le bruit se faisoit, & au-lieu de faire prendre les coupables par ses gens, il tua de sa propre main quelques-uns des plus mutins. Cette action le rendit très odieux, & servit à avancer la conjuration que les Gibelins avoient déja formée.

Trivulce voyant de la disposition à un soulèvement dans cette Capitale, pria les Commandans Vénitiens de faire avancer quelques-unes de leurs Troupes le long des bords de l'Adda; & envoya ordre à Yves d'Alègre dans la Romagne, de ramener promptement les François & les Suisses qu'il y commandoit sous les ordres du Duc de Valentinois, dont les conquêtes sur les Vicaires du Saint Siège furent arrêtées par ce contre-tems: mais la promptitude de Ludovic & du Cardinal Ascanio son frère rendirent ces précautions inutiles.

Guicciardino, l. 4.

Ils avoient en très peu de tems rassemblé à force d'argent huit mille Suisses & cinq cens hommes d'armes du Comté de Bourgogne. Ils s'étoient avancés avec une partie de ces Troupes sur le Lac de Come, pour surprendre la Ville qui donne le nom à ce Lac, & où il n'y avoit point de garnison:

ſon: mais le Comte de Ligni, ſur l'avis de l'approche de Ludovic, s'y jetta avec quelques Gendarmes. Il laiſſa approcher les barques ennemies chargées de ſoldats juſqu'à la demi-portée de quatre fauconneaux qu'il avoit fait braquer ſur le bord du Lac, & les fit tirer ſi à propos, que pluſieurs des gens de Ludovic furent tués, & la barque du Cardinal Aſcanio frère de ce Prince coulée à fond, avec un grand danger du Cardinal. Cette ſalve inopinée fit éloigner les ennemis, & le Comte de Ligni ſe réſolut de défendre la Place juſqu'à l'extrémité. 1500.

Cette réſolution auroit été le ſalut du Milanès, ſi Ludovic n'eût pas eu des intelligences dans Milan même, où les Gibelins, ſi-tôt qu'ils le ſurent au voiſinage de Come, prirent ſubitement les armes, & furent ſecondés par la plupart des Bourgeois. Trivulce fut aſſiégé le jour de la Chandeleur dans la Maiſon de Ville, où il combattit longtems, quoiqu'il fût peu accompagné; mais il y auroit péri, ſans le ſecours d'un brave Gentilhommé nommé Courſinge, Officier du Duc de Savoie. Ce Gentilhomme s'étant mis à la tête de ſoixante Gendarmes ſeulement, eut la hardieſſe de venir enfoncer avec la lance cette multitude infinie de peuple armé, qui rempliſſoit la Place, l'écarta, & abattant tout ce qui lui faiſoit obſtacle, arriva à la porte de l'Hôtel de Ville, où Trivulce la hache d'armes à la main ſe défendoit en homme qui ne pouvoit eſpérer de quartier. Il le fit monter à cheval, & paſſant une ſeconde fois ſur le ventre de cette foule de rebelles, le conduiſit au Château.

Danger qu'y courut Trivulce à qui le Roi en avoit donné le Gouvernement. D'Auton, Hiſt. de Louis XII.

Le prémier ſoin de Trivulce fut de raſſembler auprès de lui le plus qu'il pourroit de Troupes. Il envoya ordre au Comte de Ligni d'abandonner Come, & de le venir joindre. Il n'obéit ni au prémier, ni au ſecond commandement, jugeant que c'étoit un coup eſſentiel pour le ſervice du Roi d'arrêter Ludovic devant cette Place: mais en aiant reçu un troiſième, par lequel Trivulce le menaçoit de la colère du Roi, s'il n'obéiſſoit,

il sortit de Come, & Ludovic s'en saisit aussi-tôt.

1500. Le Comte de Ligni s'étant rendu au Château de Milan, on tint Conseil sur ce qu'il y avoit à faire de meilleur en une si fâcheuse conjoncture; & il fut résolu que le Château étant en état de se défendre longtems, les Généraux ne s'y renfermeroient point, & iroient sans tarder pourvoir à la sureté des autres Places.

Il sort de cette Ville & Ludovic y est reçu avec joie. Guicciard. l. 4. D'Auton, Hist. de Louis XII.

Trivulce aiant donné ses ordres à d'Espi pour la défense du Château, en partit avec la meilleure partie des Gendarmes, & fut poursuivi par les Bourgeois jusques sur le bord du Tésin. Il fit entrer quatre cens hommes d'armes dans Novare, & s'en alla avec le reste à Mortare. Le Cardinal Ascanio se rendit aussi-tôt à Milan: Ludovic arriva le lendemain, & il y fut reçu avec autant de joie, qu'on l'en avoit vu partir cinq ou six mois auparavant.

Dès qu'on fut à Pavie & à Parme qu'il étoit à Milan, ces deux Villes élevérent ses étendarts sur leurs murailles. Lodi & Plaisance en auroient fait autant, si les Troupes des Vénitiens, qui sur la prière de Trivulce s'étoient avancées vers l'Adda, n'y fussent promptement entrées. Les autres Villes plus éloignées de Milan du côté du Piémont & du Montferrat, quelque envie qu'elles eussent de suivre le mauvais exemple des autres, n'osérent le faire. D'Alègre arriva sur ces entrefaites; & aiant surpris Tortone, qui venoit de se déclarer pour Ludovic, la saccagea: mais les Suisses qu'il avoit avec lui, ou faute de paye, ou gagnés par Ludovic, aiant tous déserté pour passer de son côté, d'Alègre ne fut plus en état de rien entreprendre, & se renferma dans Alexandrie pour la défendre.

Trivulce étoit fort inquiet de ce qu'étoit devenu Louis d'Ars Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Comte de Ligni, que ce Comte avoit envoyé pour ravitailler le Château de Bélinzoné sur les frontières des Suisses; car la Ville s'étoit révoltée aux approches de Ludovic. D'Ars, après avoir exécuté sa commission, retournant à Come, apprit

apprit que les ennemis s'en étoient saisis. Il reprit la route de Milan; & aiant su en chemin que Trivulce & le Comte de Ligni s'étoient retirés du côté de Novare, il alla les y chercher, & y arriva après avoir échappé mille embuscades; car tout le plat-pays s'étant déclaré pour Ludovic, il en trouvoit à chaque pas. Sa bravoure & sa conduite qu'il signala depuis dans les guerres d'Italie, le tirérent de tous ces dangers; & les Généraux le voyant arriver, l'embrassérent avec une extrême joie de revoir ce brave homme, sur lequel ils comptoient beaucoup dans la triste situation où ils se trouvoient. 1500. D'Auton, Hist. de Louis XII.

Cependant Ludovic ne fut pas plutôt dans Milan, qu'il envoya le Cardinal de Saint Sévérin au Roi des Romains, pour lui apprendre l'heureux succès de son entrepriſe, & le conjurer de lui fournir des Troupes & de l'artillerie. Le Cardinal Ascanio dépêcha l'Evêque de Crémone au Sénat de Venise pour lui offrir la carte blanche, s'il vouloit se déclarer pour son frère contre les François. Ludovic sollicita pareillement les Génois & les Florentins de rentrer dans son parti: mais ses sollicitations furent inutiles auprès de ces trois Républiques; les Vénitiens n'espérant pas pouvoir conserver le Crémonois, s'ils se séparoient de la France; & les Florentins & les Génois ne trouvant pas qu'il fût sûr pour eux de faire une telle démarche, tandis que les François tenoient encore le Château de Milan & d'autres Places fortes dans le Milanès. Le Marquis de Mantoue se laissa gagner, & envoya quelques Gendarmes sous la conduite de son frère, joindre l'Armée de Ludovic. Les Seigneurs de la Mirandole, de Carpi & de Corrégio lui menérent aussi leurs Vassaux, & les Siennois lui fournirent quelque argent. Ces secours étoient peu de chose; mais avec les huit mille Suisses & les Bourguignons qu'il avoit amenés, & un grand nombre d'infanterie qu'il leva en Italie, il étoit beaucoup supérieur aux François, & il résolut de les pousser avant que la saison per-

1500. mît au secours de France de passer les Alpes. Il laissa une partie de ses Troupes au Cardinal Ascanio pour faire le siège du Château de Milan, & alla avec le reste assiéger Novare, après avoir pris en chemin faisant Vigévano par capitulation.

D'Auton, Hist. de Louis XII. Novare, après quelques jours d'une assez vigoureuse défense, fut contrainte de capituler. La garnison sortit le vingt-deuxième de Mars, vie & bagues sauves, tous les Gendarmes aiant la lance sur la cuisse, & fut conduite à Mortare : mais quoique la Ville fût rendue, le Château tenoit encore, & Ludovic en commença le siège.

Mesures que prit le Roi à la nouvelle de cette révolution. S. Gelais, Hist. de Louis XII. Cependant le Roi aiant reçu à Loches la nouvelle de cette révolution subite, ne perdit point de tems, & se hâta d'autant plus de faire passer une Armée en Italie, qu'il fut que pour comble de malheur, les deux principaux Chefs des Troupes Françoises qui y étoient restées, savoir Aubigni & Trivulce, étoient brouillés ensemble, & n'agissoient nullement de concert.

Il envoie une nouvelle Armée en Italie. Guicciardino l. 4. D'Auton, Hist. de Louis XII. On fit tant de diligence, qu'au commencement d'Avril, dix mille Suisses amenés par le Bailli de Dijon, six mille hommes d'infanterie Françoise, & quinze cens hommes d'armes avec leurs Archers à cheval & leur Ecuyers, avoient passé les Monts, & furent assemblés sous Mortare. Louis de la Trimouille fut fait Général de cette Armée au dessus de Trivulce & d'Aubigni, avec ordre de prendre conseil du Cardinal George d'Amboise, que le Roi fit comme son Lieutenant en Italie, & qui s'arrêta à Verceil.

Hist. du Chevalier Bayard, c. 16. On marcha sans tarder à Novare, comme pour faire lever le siège du Château, ou pour combattre les ennemis, s'il osoient recevoir la bataille; mais en effet pour un dessein plus important, qui étoit d'enlever Ludovic, par le moyen des Suisses de son Armée, dont le Bailli de Dijon avoit gagné les Capitaines.

Les Suisses qu'avoit Ludovic l'abandonnent. Ludovic avoit eu quelque soupçon de cette intelligence; & pour se précautionner contre ce qui pourroit arriver, il avoit envoyé ordre au Cardinal

nal Ascanio, de faire partir sur le champ de Milan quatre cens chevaux, & huit mille fantassins Italiens, pour le venir joindre. Il connut la nécessité de cette précaution, lorsqu'à l'approche de l'Armée Françoise, les Suisses commencérent à se mutiner dans Novare, sous prétexte qu'on ne les payoit point. Il courut aussi-tôt à leur quartier, où après qu'il leur eut parlé de la manière du monde la plus touchante, & qu'il leur eut fait donner ce qu'il avoit actuellement d'argent, ils firent au moins semblant de s'appaiser, & lui promirent d'attendre que le reste de leur paye fût arrivé de Milan. 1500.

Ils ne quittérent pas pour cela leur dessein: au contraire, aiant averti la Trimouille de l'approche des Troupes qui venoient de Milan, il fit par leur conseil avancer une partie de sa cavalerie sur le bord du Tésin, pour empêcher la jonction de ces Troupes avec Ludovic, que ce mouvement de la cavalerie Françoise jetta dans un étrange embarras. Mais il ne douta plus qu'il ne fût trahi, lorsqu'aiant proposé au Conseil de guerre de sortir de Novare pour aller présenter la bataille aux François, les principaux Officiers Suisses lui dirent qu'y aiant dans l'Armée de France un très grand nombre de Troupes de leur Nation, ils ne pouvoient en venir aux mains contre elles, sans un consentement exprès des Cantons; & même, que pour éviter toute occasion de tremper leurs mains dans le sang de leurs compatriotes, de leurs parens, & de leurs frères, ils étoient résolus de s'en retourner en leur pays. Guicciardino, l. 4.

Ce discours fut un coup de foudre pour ce malheureux Prince: il employa inutilement les promesses, les prières, les larmes pour les fléchir; & enfin il leur demanda seulement en grace, de ne le pas abandonner à la fureur de ses ennemis, & de le conduire en lieu de sureté, d'où il les congédieroit, s'ils persistoient à vouloir quitter son service.

Ils le refusérent, & lui dirent seulement, qu'il

1500. ne tiendroit qu'à lui de ſe mêler parmi eux, & par ce moyen, ſe ſauver s'il pouvoit. Il n'avoit point d'autre expédient à prendre. Ainſi les Suiſſes, après avoir obtenu permiſſion de Louis de la Trimouille de ſe retirer en leur pays, commencérent à défiler en préſence de l'Armée Françoiſe.

Ce Prince eſt enlevé par les François, & conduit au Château de Lochet où il meurt.

Il n'y a nul lieu de douter, que les Suiſſes n'euſſent donné avis de tout aux Généraux François, qui examinant attentivement tous les viſages, reconnurent Ludovic, armé & vétu à la Suiſſe, & s'en ſaiſirent, auſſi-bien que de Galéazze de Saint Sévérin, & de Fracaſſe, & d'Antoine Marie, frère de ce Général, tous pareillement déguiſés en Suiſſes. Les ſoldats Italiens qui étoient dans Novare, n'aiant point d'autre voie de ſalut que la fuite, ſe débandérent; mais preſque tous furent pris, & tous leurs bagages pillés. Pour la cavalerie Bourguignonne & les Lanſquenets, qui faiſoient auſſi partie de cette Armée, on leur accorda un ſauf-conduit comme aux Suiſſes, pour retourner en leur pays. Ludovic fut auſſi-tôt conduit à Lyon ſous bonne garde, & renfermé au Château de Pierre-Enciſe, ſans avoir pu obtenir de voir le Roi, comme il l'auroit fort ſouhaité. Quinze jours après il fut conduit au Lis de Saint George en Berri, où il demeura quatre ou cinq ans; & de là enfin transféré au Château de Loches, où il mourut vers l'an 1510. Sa priſe fonda ce proverbe en France: *Il a été pris comme le More:* c'étoit un ſobriquet, qu'on lui avoit donné à cauſe qu'il étoit fort noir de viſage. Cette diſgrace de Ludovic arriva le Vendredi de devant Pâques Fleuries, dixième d'Avril de l'année 1500.

Guicciardino, l. 4. S. Gelais. Hiſt de Louis XII. D'Auton.

Tel fut le ſort de ce Prince, qui n'en méritoit pas un meilleur, après avoir uſurpé le Duché de Milan ſur ſon neveu, l'avoir empoiſonné, avoir fait tant de trahiſons à la France, mis l'Italie en combuſtion, fourbé en mille occaſions ſes voiſins, ſes alliés, ſes ennemis, & exercé encore depuis peu d'horribles cruautés: car étant de retour à Milan,

Milan, & enragé qu'il étoit contre les François, il avoit envoyé ordre à toutes les hôtelleries des lieux dont il étoit le maitre, de tuer ſecrettement tous les pélerins qui alloient de France à Rome cette année-là pour le grand Jubilé, & donnoit un ducat d'or pour chaque tête de François qu'on lui apportoit. On ſe vengea, en faiſant bruler en quelques endroits les hôtelleries, avec les hôteliers qui avoient commis ces horribles meurtres. 1500. Appendix ad Guinum.

La priſe de Ludovic étoit le coup déciſif pour la guerre du Milanès. Le Cardinal Aſcanio ſon frère n'en eut pas plutôt appris la nouvelle, qu'il leva le ſiège du Château de Milan, & s'enfuit avec les Chefs de la faction Gibeline. Il fut arrêté à Rivolte dans le Plaiſantin, & livré aux Vénitiens, qui le firent tranſporter à Veniſe. Le Roi le leur demanda, comme aiant été fait priſonnier ſur ſes terres, & ne l'obtint qu'après en être venu juſqu'aux menaces. Il les contraignit auſſi à lui rendre l'épée Royale de Charles VIII, qui avoit été priſe à la bataille de Fornoue entre les mains du Grand-Ecuyer: ils en faiſoient parade dans leur Tréſor, & la montroient à tous les Etrangers. Le Cardinal fut conduit en France, & mis en priſon dans la groſſe Tour de Bourges. L'égard que le Roi eut pour ſa dignité, & le crédit du Cardinal d'Amboiſe, le firent délivrer quelque tems après: il fit quelque ſéjour en France, & il eut permiſſion de retourner en Italie. Ses deux neveux, fils de Ludovic, ſe réfugiérent à la Cour du Roi des Romains, dont ils ne pouvoient pas attendre d'appui; & la priſon de leur père ne leur laiſſoit guères eſpérer d'en trouver ailleurs. *Sa priſe fait la déciſion de la guerre d'Italie.* Brantome, Eloge de Louis XII. Hiſt. du Chevalier Bayard, ch. 16.

Les habitans de Milan ſe voyant à la diſcrétion du Vainqueur, eurent recours à ſa clémence. Leurs Députés ſe jettérent aux piés du Cardinal d'Amboiſe, qui ſe laiſſa fléchir, & les condamna ſeulement à une amende pécuniaire de trois cens mille écus, dont on leur remit enſuite les deux tiers. Toutes les autres Villes rentrérent d'elles-mê- *Ceux de Milan ont recours à la clémence du Roi* S. Gelais, Hiſt. de Louis XII.

1500. mêmes dans le devoir. Charles d'Amboise Grand-Maître de France, & frère du Cardinal, fut fait Gouverneur du Duché de Milan: on lui laissa beaucoup plus de Troupes qu'on n'en avoit laissé à Trivulce, après la prémière conquête. Il fit faire de nouveau le ferment de fidélité par les peuples; & la tranquillité étant parfaitement rétablie, le Cardinal d'Amboise, la Trimouille & Ligni reconduisirent une grande partie de l'Armée en France, où ils furent reçus du Roi, de la manière que la valeur & la sagesse qu'ils avoient fait paroître dans la conduite de cette importante expédition, le méritoient.

Acte touchant le pardon accordé aux Milanois. Annales de France.

Raisons qui empêchèrent ce Prince de tenter tout de suite la conquête de Naples.

La promptitude de cette victoire qui finit la guerre dès le mois d'Avril, un ennemi aussi dangereux que Ludovic mis dans une entière impuissance de nuire, le Pape attaché à la France par les intérêts du Duc de Valentinois, étoient des circonstances bien favorables au Roi, pour faire succéder la conquête du Royaume de Naples à celle du Duché de Milan. La volonté de s'en servir ne lui manquoit pas; mais les mouvemens que Maximilien d'Autriche Roi des Romains se donnoit en Allemagne à cette occasion, l'empêchoient de s'engager à une entreprise de cette importance, avant que d'avoir pris d'autres mesures.

Guicciardino, l. 5.

Il avoit fait à la vérité une trêve l'année précedente avec ce Prince; mais il le voyoit déterminé à la rompre, par le chagrin que lui avoit causé la perte du Milanès & la prise de Ludovic: c'étoit en effet sa faute, & il se reprochoit sa lenteur à le secourir. Il assembloit de fréquentes Diètes en Allemagne, où il exagéroit l'affront qu'on avoit fait à l'Empire, en lui enlevant un aussi beau Fief que le Duché de Milan; le malheur du Prince dépouillé & emprisonné; l'ambition insatiable du Roi, dont les desseins étoient, disoit-il, de faire rentrer la Couronne Impériale dans la Maison de France. Il sollicitoit sans cesse, tantôt par lui-même, tantôt par ses Envoyés, les Electeurs & Princes de l'Empire, à s'unir pour mettre des bornes

nes à une puiſſance, qui les accableroit avec le tems. Il refuſoit audience aux Ambaſſadeurs de France, & à ceux des Vénitiens, diſant que leurs Maitres étoient des uſurpateurs du Domaine & de la Juriſdiction Impériale. Tout cela faiſoit craindre au Roi une ligue de tous les Etats d'Allemagne contre lui; & il crut qu'il étoit de la prudence de ſuſpendre l'exécution de ſes deſſeins. Il ſe contenta de tenir toujours ſes Troupes en haleine, & de les répandre dans l'Italie, par les ſecours qu'il donna aux Florentins pour ſubjuguer les Piſans, dont ils ne purent venir à bout, par ceux qu'il fourniſſoit au Duc de Valentinois contre les Vicaires de l'Egliſe, par les détachemens qu'il envoya ſur les terres du Marquis de Mantoue, des Seigneurs de la Mirandole, de Carpi, de Corrégio, & des autres petits Etats, qui avoient favoriſé Ludovic; & qui ne rachetérent le pillage de leurs Domaines, que par de groſſes ſommes d'argent, dont on ſe ſervit pour ſoudoyer les ſoldats François du Milanès. 1500.

Il partage ce Royaume avec le Roi d'Eſpagne.

Durant ce tems-là, il ſe fit une négociation, dont la concluſion ſurprit extrêmement tout le monde, & qui preſque juſqu'à l'exécution du Traité, fut regardée par pluſieurs comme une chimère. Le Roi prévoyant que non ſeulement le Roi des Romains, mais encore Ferdinand Roi d'Eſpagne, ne manqueroient pas de le traverſer dans l'entrepriſe de Naples qu'il méditoit, fit à celui-ci une propoſition, ou la reçut de ſa part: (car on ne ſait pas lequel des deux fut l'auteur de ce projet;) c'étoit de partager entre eux le Royaume de Naples, comme y aiant l'un & l'autre des prétentions bien fondées. J'ai dit ailleurs quels étoient les droits des Rois de France à cet égard. Pour ce qui eſt des Rois d'Eſpagne, les leurs étoient auſſi fort plauſibles, s'il n'eût été queſtion que de les ſoutenir contre Fédéric actuellement Roi de Naples; parce que ce Prince ne deſcendoit de la Maiſon d'Arragon, que par un bâtard, ſavoir, par Ferdinand fils d'Alfonſe Roi de Naples & d'Arragon; au-lieu

1500. que le Roi de Caſtille deſcendoit par mariage légitime, de Jean Roi d'Arragon frère d'Alfonſe. Mais Jean s'étoit contenté du Royaume d'Arragon, ne ſe croyant pas aſſez fort pour enlever le Royaume de Naples au fils naturel de ſon frère, qui en avoit été mis en poſſeſſion.

Fondement de cette négociation.

Sur cela les deux Rois mirent pour fondement de leur négociation, qu'il n'y avoit qu'eux deux, qui puſſent prétendre légitimement au Royaume de Naples, ſans examiner lequel des deux y avoit le plus de droit. Ils convinrent donc d'en faire entre eux le partage, & de ſe ſaiſir chacun de ſa part. Celle du Roi d'Eſpagne devoit être la Pouille & la Calabre, comme étant le plus à ſa bienſéance, à cauſe du voiſinage de l'Ile de Sicile, dont il étoit le maître. Celle du Roi de France étoit le reſte du Royaume avec la Capitale, & le titre de Roi de Naples & de Jéruſalem. Le grand tribut qui ſe retiroit des beſtiaux de la Pouille devoit être partagé également, & les autres revenus compenſés. Par un autre article de ce Traité, le Roi de France renonçoit à toutes ſes prétentions ſur le Rouſſillon & la Cerdagne, & ſur tout autre Domaine poſſédé par le Roi d'Eſpagne; & celui-ci renonçoit pareillement aux anciens droits qu'il prétendoit avoir ſur le Comté de Montpellier, & ſur toutes les autres Terres ou Villes poſſédées par le Roi de France. Enfin les deux Princes faiſoient une ligue défenſive entre eux pour leurs Etats d'Italie, contre tous ceux qui entreprendroient de les attaquer. Ce Traité fut ratifié par le Roi d'Eſpagne à Grenade, l'onzième de Novembre de l'an mille cinq cens.

Recueil de Traités par Léonard, T. I.

Un des prétextes dont on devoit colorer les armemens de mer & de terre, étoit de ſecourir les Vénitiens contre le Turc; prétexte d'autant plus plauſible, qu'il ſe faiſoit alors divers Traités entre les Princes Chrétiens, pour ſe défendre contre cet

Ibid. ennemi commun, & que le Roi trois ou quatre mois auparavant en avoit ſigné un autre avec Ladis-

diſlas Roi de Hongrie & de Bohême, & avec Jean Albert Roi de Pologne. 1500.

Il n'y avoit rien d'odieux dans le Traité, par rapport à la France, à cauſe des hoſtilités qui continuoient entre les Sujets du Roi de France. Il n'en étoit pas de même pour l'Eſpagne; car on y avoit toujours ſoutenu Fédéric & ſes prédéceſſeurs, qui étoient une branche de la Maiſon d'Arragon. Ainſi elle eut beſoin de quelques motifs apparens. Celui de la Religion, & de la défenſe de l'Egliſe, étoit dès-lors mis en uſage par les Rois d'Eſpagne: il entra dans les Manifeſtes qu'on publia à cette occaſion; & une des cauſes qu'on apportoit de la déclaration de guerre qu'on devoit faire à Fédéric, étoit qu'il avoit fait ligue avec les Turcs contre les Chrétiens, c'eſt-à-dire, contre les François, lorſqu'ils attaquérent deux ans auparavant le Duc de Milan. Mariana, l. 27. c. 7.

Le Traité entre les deux Rois fut tenu très ſecret juſqu'au tems qu'on entra en action. On le fit agréer au Pape, par l'eſpérance qu'on lui donna d'augmenter ſa puiſſance & les richeſſes du Duc de Valentinois; & il promit de donner au Roi de France l'inveſtiture pour le Royaume de Naples, & au Roi d'Eſpagne pour les Duchés de la Pouille & de la Calabre. *Elle eſt tenue fort ſecrette juſqu'au tems de l'exécuter.*

Il reſtoit au Roi un obſtacle à lever: c'étoit du côté du Roi des Romains. Il falloit l'empêcher de traverſer ſon deſſein: il en vint à bout, prémiérement par de l'argent qu'il lui donna, & dont ce Prince avoit toujours grand beſoin. Secondement, il lui propoſa de faire épouſer ſa fille Claude de France à Charles Duc de Luxembourg, qui fut depuis l'Empereur Charles-Quint; & cela à des conditions très avantageuſes pour la Maiſon d'Autriche. Ce Prince & cette Princeſſe étoient encore alors à peine ſortis du berceau. Le Roi des Romains donna dans ce piège, & ſe laiſſa d'autant plus aiſément gagner, qu'il appréhendoit toujours que le Roi n'attaquât dans les Pays-Bas ſon fils Philippe Archiduc d'Autriche. Il ſe fit une trêve, Guicciardin. l. 5.

en-

entre ces deux Princes, & puis l'année suivante
1500. un Traité, où le mariage dont je viens de parler fut arrêté.

Mariana l. 27. c. 7. Tandis que ces choses se concertoient entre le Roi de France & le Roi d'Espagne, Gonsalve de Cordoue, dit le Grand Capitaine, partit de Malgues avec un Flotte de plus de trente vaisseaux, sur laquelle il y avoit quatre mille hommes d'infanterie, & trois cens hommes d'armes. Il aborda en Sicile; & son arrivée donna plus de joie que d'inquiétude au Roi de Naples, qui comptoit fort sur le secours d'Espagne, supposé que le Roi de France vînt l'attaquer dans son Royaume. Cette Flotte se joignit à celle des Vénitiens, & ce fut avec ce secours, qu'ils prirent l'Ile de Céfalonie sur les Turcs: deux Vaisseaux de France avec huit cens soldats, devoient aussi être de cette expédition. Le Roi les avoit envoyés en exécution de la promesse qu'il en avoit faite aux Vénitiens, lorsqu'ils lui livrérent le Cardinal Ascanio: mais ceux-ci négligeant de payer la solde aux soldats, les deux Vaisseaux quittérent la Flotte à Zante, & n'allérent point à Céfalonie. Gonsalve, après la prise de cette Ile, revint débarquer ses Troupes à Syracuse, & attendit en Sicile les nouveaux ordres du Roi son Maitre.

Fédéric d'Arragon, pour s'assurer davantage du secours des Espagnols, demanda pour le Duc de Calabre son fils, Marie fille cadette du Roi d'Espagne. Cette demande embarrassa Ferdinand, qui avoit déja conclu son Traité avec le Roi. Il éluda en faisant naitre diverses difficultés; & cependant Fédéric agissoit aussi à la Cour de France, pour tâcher d'obtenir un accommodement supportable, qui le délivrât de la crainte continuelle de la guerre dont il se voyoit menacé.

On y faisoit semblant de l'écouter: mais on lui demandoit des conditions si intolérables, qu'il ne pouvoit se résoudre à les accepter. C'étoit premièrement, de mettre entre les mains du Roi la Citadelle de Gaiette. Secondement, d'envoyer en-

en France le Duc de Calabre ſon fils, pour y demeurer, & s'y établir par un mariage. En troiſième lieu, de payer au Roi un million d'écus d'or comptant, & vingt-cinq mille écus d'or à perpétuité tous les ans. Il vit bien par de telles propoſitions, qu'on vouloit le pouſſer à bout, & ne penſa plus qu'à ſe mettre en état de ſe défendre avec le ſecours des Eſpagnols, dont il ſe croyoit aſſuré. 1500.

On ne le tint pas longtems en ſuſpens. Dès que la ſaiſon le put permettre, l'Armée Françoiſe s'aſſembla dans le Milanès. Elle étoit compoſée de mille hommes d'armes, de quatre mille Suiſſes, & de ſix mille hommes d'infanterie Françoiſe: l'artillerie étoit très belle. Ces Troupes devoient être jointes par celles du Duc de Valentinois, qui faiſant toujours la guerre aux Vicaires de l'Egliſe, s'étoit rendu maitre depuis quelque tems de Faenza. L'Armée de France étoit commandée par Aubigni, & par le Comte de Cajazze, qui étoit parvenu à cet honneur par la dernière trahiſon qu'il avoit faite à Ludovic. 1501. *L'Armée Françoiſe s'aſſemble dans le Milanès.* Guicciardino, l. 5. S. Gelais, Hiſt. de Louis XII.

Une Flotte partit en même tems de Provence, ſous les ordres du Seigneur de Raveſtein Gouverneur de Gènes. Il y avoit ſeize gros Vaiſſeaux, un deſquels nommé la Charente, portoit, dit un Auteur contemporain, douze cens ſoldats ſans les matelots, & deux cens pièces d'artillerie, dont il n'y en avoit que quatorze groſſes, les autres n'étoient que des fauconneaux, ou d'autres ſemblables petites pièces. Il y avoit outre cela un grand nombre de moindres Vaiſſeaux, chargés de ſoldats, de proviſions, & de toutes les choſes néceſſaires pour faciliter les deſcentes. *Suivie d'une Flotte conſidérable.* D'Auton, Hiſt. de Louis XII.

Fédéric d'Arragon, dès qu'il fut ces Armées en marche, en donna avis à Gonſalve, qui étoit en Sicile, & à qui il avoit déja confié quelques Places de Calabre, que ce Général lui avoit demandées pour la ſureté de ſes Troupes. Ce Prince avoit fait à Naples un petit Corps d'Armée de ſix mille fantaſſins, de ſept cens hommes d'armes, & de *Meſures de Fédéric d'Arragon pour s'y oppoſer.* Guicciard. l. 5.

1501. de six cens de cavalerie légère, sous le commandement de Prosper & de Fabrice Colonne; & s'étoit avancé jusqu'à Saint Germain, aux frontières de son Etat, passage important & difficile, dont j'ai parlé dans l'Histoire du règne précédent. Il y attendoit les Espagnols, & il espéroit avec leur secours, arrêter l'Armée de France.

On ne doutoit point en Italie, que cette guerre ne dût être très sanglante; car d'une part l'Armée de France étoit plus forte que celle des Espagnols & des Napolitains joints ensemble; & de l'autre ceux-ci étoient dans leur pays, & maitres des passages: mais on fut bientôt détrompé.

Le Pape consent au partage du Royaume de Naples entre les Rois de France & d'Espagne.

Dès que l'Armée Françoise fut arrivée aux environs de Rome, l'Ambassadeur de France & l'Ambassadeur d'Espagne obtinrent une audience du Pape en présence de tout le sacré Collège, leur notifiérent le Traité fait entre les deux Rois, dont le Pape étoit déja bien informé, & demandérent, l'un l'investiture du Royaume de Naples pour le Roi de France son Maitre, & l'autre celle de la Pouille & de la Calabre pour le Roi d'Espagne; afin que ces deux Princes, qui avoient des droits si visibles sur le Royaume de Naples, unissant leurs forces, pussent attaquer le Turc, qui faisoit depuis longtems de grands progrès sur les Chrétiens. Leur demande leur fut accordée sur le champ, & tout le mystère fut révélé.

Réflexions des politiques là-dessus.

Jamais événement ne causa plus de surprise que celui-là, & ne fournit une plus ample matière aux réflexions des politiques d'Italie. Tous blâmoient l'imprudence du Roi de France, qui étant devenu par la conquête du Milanès arbitre des affaires de l'Italie, y introduisoit un Prince puissant, son ennemi, uni d'intérêts avec le Roi des Romains, & qui seroit toujours prêt à seconder contre la France, tous les Etats & tous les particuliers mécontens. Ils prétendoient qu'il lui auroit été beaucoup plus avantageux de laisser Fédéric en possession de tout le Royaume de Naples, en recevant l'offre d'un tribut, & de quelques autres conditions hono-

nora-

norables & utiles, qu'il lui avoit faites plusieurs fois. 1501.

Ce n'étoit pas d'imprudence qu'on accusoit le Roi d'Espagne, mais de perfidie, de s'être servi de la confiance qu'un Prince de sa Maison avoit en lui, pour lui enlever son Etat, & de l'avoir lui-même jetté dans le précipice, en faisant semblant de l'en vouloir sauver.

Il y avoit du vrai & du solide dans ces raisonnemens. La conduite du Roi ne se pouvoit guères défendre, que par la grande confiance qu'il avoit en ses forces: défaut trop ordinaire aux François en ce tems-là, & presque toujours pernicieux à leurs affaires d'Italie. On excusoit le Roi d'Espagne par la seule raison de son intérêt, qui ne lui permettoit pas de laisser enlever ce Royaume par les François, avec danger de les voir bientôt après fondre en Sicile, sur laquelle ils avoient les mêmes droits que sur Naples: mais cette raison d'intérêt, dont les Souverains viennent souvent à bout de pallier les plus extrêmes injustices, se prescrit des bornes, même dans la politique la moins Chrétienne; & il y avoit en cette occasion des circonstances si odieuses dans ce procédé du Roi d'Espagne, qu'il fit horreur à toute l'Europe: d'autant plus qu'en se liguant sincèrement avec le Roi de Naples & le Roi des Romains, il auroit causé de grands embarras à la France, & qu'en ce cas elle n'auroit peut-être jamais osé tenter cette entreprise.

Sitôt que Fédéric eût appris ce qui s'étoit fait à Rome, il abandonna le passage de Saint Germain, quelques instances que Gonsalve lui fît au contraire: car ce Général, d'aussi mauvaise foi que son Maître, affectoit de se moquer de cette nouvelle, comme d'un bruit populaire, & faisoit tous ses efforts pour empêcher Fédéric d'éviter le danger qui le menaçoit de si près.

Fédéric se retire à Capoue.

Ce Prince indigné & au desespoir, se retira avec ses Troupes à Capoue, pour y attendre celles que les Colonnes lui amenoient. Mais eux-mêmes furent enveloppés dans sa disgrace: car le Pape qui les

1501. les haïſſoit de tout tems, prit cette occaſion de les accabler; & avec le conſentement du Roi, dont ils avoient trahi le prédéceſſeur qui les avoit comblés de biens, il fit entrer des Troupes ſur leurs Terres, pour s'en emparer. Ils laiſſérent ſeulement garniſon dans quelques-unes des Fortereſſes qui leur appartenoient au Territoire de Rome, & vinrent joindre Fédéric.

Et abandonne la campagne pour ſe maintenir dans les Villes.

Gonſalve voyant qu'il n'y avoit plus moyen d'amuſer ce Prince, & ſachant que l'Armée Françoiſe avoit paſſé Rome, leva le maſque. Il envoya ſix Galères à Naples, pour en tirer les deux Reines, la Douairière qui étoit la ſœur du Roi ſon Maitre, & l'autre qui étoit la nièce de ce Prince. Proſper Colonne conſeilla à Fédéric de faire arrêter les Galères, & de marcher avec ſes Troupes au-devant des François, n'y aiant plus qu'un coup de deſeſpoir qui pût le ſauver. Mais il ne ſuivit pas ce conſeil, pour le peu d'apparence qu'il y avoit à réuſſir par-là contre un ennemi beaucoup plus fort que lui. Il prit le parti d'abandonner la campagne, & de mettre ſes Troupes dans les principales Villes, pour diſputer le terrein le plus longtems qu'il pourroit. Il jetta dans Capoue trois cens hommes d'armes, trois mille fantaſſins, & quelque cavalerie légère ſous les ordres de Fabrice Colonne & de Rainuce Marciano. Il confia la garde de Naples à Proſper Colonne, où il laiſſa auſſi une forte garniſon; & ſe mit dans Averſe avec le reſte de ſes Troupes.

Guicciardin. l. 5.

Quand Fédéric auroit été plus aimé des Napolitains qu'il ne l'étoit, il ne pouvoit guères eſpérer que les Villes de ſon Etat où il n'avoit pas beaucoup de Troupes, s'expoſaſſent inutilement à être ſaccagées par l'ennemi. Ce zèle pour les Souverains étoit encore plus rare en Italie qu'ailleurs. Dès qu'Aubigni approcha de la frontière, les Bourgeois de Saint Germain plantérent ſur leurs Tours l'étendart de France, tandis que ce Général faiſoit mettre le feu à Marino, à Cavi, & à d'autres Places ou Châteaux des Colonnes, pour venger la mort de quel-

quelques Barons Napolitains du parti de France, que Fabrice Colonne avoit fait tuer dans Rome. 1501.

Il marcha vers Montfortin, où il croyoit que Jules Colonne qui y commandoit, feroit quelque réſiſtance : mais il trouva la Place abandonnée. L'entrée du Royaume lui étant ouverte avec tant de facilité, il ſe ſaiſit de pluſieurs petites Places ſur le chemin de Capoue juſqu'au Vulturne, qu'il ne put paſſer auprès de cette Ville. C'eſt pourquoi prenant à gauche, il alla chercher un paſſage au-deſſus. Ce mouvement fit craindre à Fédéric d'être coupé dans Averſe : il l'abandonna, & ſe jetta dans Naples. Il n'eut pas plutôt quitté Averſe, que les François y entrérent, auſſi-bien que dans Nole & dans divers autres poſtes aux environs de Naples. *Il ſe jette dans Naples.*

Les François aiant ôté à Capoue toute communication avec le reſte du Royaume, ils aſſiégérent cette Place. Elle fut bien défendue par Fabrice Colonne & par Rainuce Marciano qui y fut bleſſé, & mourut de ſa bleſſure. Ils ſoutinrent un rude aſſaut, où il y eut beaucoup de François tués : mais les Bourgeois & les gens de la campagne qui s'y étoient retirés en grand nombre, appréhendant d'être forcés, ſe ſoulevérent, & contraignirent Fabrice Colonne à capituler. Ce fut pour leur propre malheur ; car dans le tems que ce Seigneur parloit de deſſus un baſtion avec le Comte de Cajazze pour régler les articles de la capitulation, l'eſpérance que ceux de la Ville avoient de la voir au-plutôt conclue, fit négliger la garde des remparts. Les ſoldats du camp s'en étant apperçus ſortirent bruſquement des tranchées, donnérent l'aſſaut par divers côtés, ſe rendirent maitres de la muraille, & s'étant jettés dans la Ville, y mirent tout à feu & à ſang, & y commirent les plus effroyables déſordres. Fabrice Colonne, & Dom Hugues de Cordoue, avec un grand nombre des plus conſidérables Officiers, furent faits priſonniers. Cette priſe qui arriva ſur la fin de Juillet, fut ſuivie de *Les François aſſiégent Capoue & la prennent.* Buonacorſi.

de la reddition de Gaiette, & fit perdre à Fédéric
1496. toute eſpérance de ſe ſoutenir.

Naples a le même ſort.

Il n'avoit pas aſſez de Troupes pour défendre Naples : il l'abandonna & ſe retira dans le Château-neuf. La Ville ſe rendit au Vainqueur, & lui paya ſoixante mille ducats pour éviter le pillage. Aubigni donna ſes ordres pour le ſiége du Château-neuf; & Fédéric ſe voyant ſans aucune eſpérance de ſecours, offrit à ce Général de traiter avec lui. On capitula, & il fut arrêté que Fédéric dans ſix jours remettroit entre les mains des François toutes les Villes & Forteresſes qui tenoient encore pour lui, & qui ſe trouvoient être dans le partage du Roi de France; qu'en quittant le Château-neuf & le Château de l'Oeuf, il pourroit emporter tout ce qu'il voudroit, excepté l'artillerie que Charles VIII y avoit laiſſée; que les Cardinaux Colonne & d'Arragon jouïroient des revenus Eccléſiaſtiques qu'ils avoient dans le Royaume de Naples; que Fédéric, s'il le jugeoit à propos, ſe retireroit à l'Ile d'Iſchia, & qu'il pourroit retenir cette Ile pendant ſix mois, au bout deſquels il lui ſeroit permis d'aller où il jugeroit à propos hors du Royaume de Naples.

Guicciardino, l. 5.

Fédéric eſt transporté à Iſchia.

Le Traité fut exécuté fidèlement de part & d'autre. Le Roi détrôné fut tranſporté à Iſchia avec les triſtes reſtes de ſa famille, ſavoir pluſieurs fils tout jeunes, excepté ſon aîné qui étoit à Tarente, & qui ne devoit pas attendre des Eſpagnols un meilleur ſort; Béatrix ſa ſœur, qui après la mort de Mathias Roi de Hongrie ſon mari, & après avoir été répudiée par Ladiſlas Roi de Bohême, s'étoit retirée à Naples; & Iſabelle ſon autre ſœur autrefois Ducheſſe de Milan, au mari de laquelle Ludovic avoit enlevé ce Duché. Les diſgraces fondoient de tous côtés ſur cette Maiſon infortunée, & il ſemble que Dieu puniſſoit alors les crimes horribles du père & de l'aïeul dans toute leur poſtérité.

Et cède au Roi tous ſes droits ſur le Royaume de

Quelque tems après, Fédéric prit un deſſein qu'il exécuta contre l'avis de Proſper Colonne. Ce Seigneur lui conſeilloit de ne rien précipiter, & d'attendre quelque occaſion favorable de ranimer ſon parti;

parti; & la guerre qui s'alluma dans la ſuite entre les deux Rois, la lui eût peut-être préſentée. Il demanda au Roi de France un ſauf-conduit pour l'aller trouver. Il l'obtint ſans peine, & après avoir recommandé la garde du Château d'Iſchia au Marquis du Guaſt qui en étoit Gouverneur, & envoyé une partie de ſes Troupes à Tarente, il partit avec cinq Galères pour aller en France, où le Roi le reçut avec toutes ſortes d'honneurs. Ils traitérent enſemble. Fédéric lui céda tous ſes droits ſur le Royaume de Naples, & le Roi lui donna le Duché d'Anjou * avec trente mille ducats de revenu, dont il jouït juſqu'à ſa mort. Les ordres qu'il envoya au Marquis du Guaſt de remettre l'Ile d'Iſchia entre les mains des François ne furent point exécutés, & ce Marquis la retint toujours.

1501. *Naples pour le Duché d'Anjou.*

Hiſt. du Chevalier Bayard, ch. 18.

Dans le tems qu'Aubigni donnoit ſes ordres partout pour aſſurer ſa conquête, il arriva une choſe mémorable, dont l'Hiſtoire d'Italie fait mention, & qui mérite d'avoir place dans celle de France.

Guicciardino, l. 5.

Louis de Bourbon Comte de Montpenſier, fils aîné de Gilbert Comte de Montpenſier, après s'être extrêmement diſtingué à l'aſſaut de Capoue, où il fit paroître toute la valeur poſſible, arriva à Naples; & ſon prémier ſoin fut d'aller à Pouzzoles au tombeau de ſon père, dont j'ai raconté la mort ſous Charles VIII, qui l'avoit fait ſon Lieutenant-Général dans le Royaume de Naples. Il y fit faire un magnifique Service, & enſuite fit lever la tombe, pour avoir la conſolation de pleurer ſur les os de celui qui lui avoit donné la vie. Ce ſpectacle le frappa ſi vivement, & lui cauſa une douleur ſi violente, qu'après avoir répandu un torrent de larmes, il expira ſur le lieu-même, d'autres diſent quelques jours après, à l'âge de dix-huit ans. Un ſi étrange effet de la tendreſſe filiale, qui étoit une marque ſenſible de la bonté du cœur de ce jeune Prince, joint à la réputation de valeur qu'il s'étoit déja

Le Comte de Montpenſier va voir à Pouzzolles le tombeau de ſon père, & y meurt de douleur.

D'Auton, Hiſt. de Louis XII.

* S. Gelais, p. 236. dit que ce fut le Comté du Maine qui fut donné à Fédéric.

1501. déja acquiſe, toucha les plus indifférens, & répandit la triſteſſe dans toute l'Armée. On joignit les corps du père & du fils dans un cercueil de plomb, & on les rapporta en France, où ils repoſent dans la Chapelle de Saint Louis d'Aigue-Perſe. Je reviens à la ſuite des affaires du Royaume de Naples.

Les Eſpagnols ſe rendent maîtres de la partie du Royaume de Naples qui leur avoit été cédée.

Guicciardino, l. 5 D'Auton, Hiſt de Louis XII.

Tandis qu'Aubigni exécutoit avec tant de ſuccès les ordres du Roi ſon Maître, Gonſalve ne travailloit pas avec moins d'application & de bonheur pour les intérêts du ſien. Il avoit paſſé en Calabre, où les peuples, s'ils avoient eu à choiſir, euſſent volontiers préféré la domination Françoiſe à l'Eſpagnole; mais ce fut pour eux une néceſſité de ſe ſoumettre. Les François agiſſoient de ſi bonne foi avec les Eſpagnols, qu'ils donnérent à Gonſalve trois mille fantaſſins, que Louis d'Ars lui mena. Il ne trouva preſque de réſiſtance qu'à Manfrédonia & à Tarente; mais elle ne fut pas longue. Les Gouverneurs de ces deux Places convinrent avec le Général Eſpagnol, que ſi elles n'étoient pas ſecourues dans l'eſpace de quatre mois, ils les lui rendroient. Il leur promit par un ſerment qu'il fit ſur une Hoſtie conſacrée, qu'après la reddition il laiſſeroit la liberté au jeune Duc de Calabre fils de Fédéric, de ſe retirer où il voudroit; & ce devoit être en France, ſelon l'ordre ſecret qu'il en avoit eu de ſon père. Mais Gonſalve toujours de mauvaiſe foi, s'étant ſaiſi du jeune Prince, l'envoya malgré ſon ſerment en Eſpagne, où par les careſſes qu'on lui fit, on tâcha de lui adoucir ſa mauvaiſe fortune. Telle fut la décadence de cette malheureuſe branche de la Maiſon d'Arragon.

Le Pape de ſon côté s'empare des biens des Savelli & des Colonnes.

D'autre part le Pape ne s'oublioit pas. Il ſe rendit maître de toutes les Places & Terres des Colonnes & des Savelli aux environs de Rome. Il en donna une partie à la Maiſon des Urſins, & maria ſa fille Lucrèce à Alphonſe fils ainé d'Hercule d'Eſt. Le Duc de Valentinois emporta Piombino; & quoique le Roi eût promis ſa protection

à

à Jaques d'Apiano qui en étoit Seigneur; il la lui refusa en cette occasion, pour ne point chagriner le Pape. 1501.

Cependant la puissance du Pape & celle du Duc de Valentinois commençoient à causer bien de la jalousie aux autres Etats. Pour le Roi, il n'en prenoit pas beaucoup d'ombrage; soit parce qu'il se croyoit déja assez affermi en Italie, pour tenir en respect tous les Princes qui y règnoient; soit qu'à l'égard du Duc de Valentinois en particulier, il prévît que sa fierté, son ambition, sa cruauté, ses débordemens excessifs lui attireroient bientôt quelque malheur, sur-tout dès qu'il cesseroit de le soutenir; soit enfin, qu'il ne doutât pas, qu'après la mort du Pape, qui étoit fort avancé en âge, celui qui lui succéderoit ne pensât à abattre une Maison, qui ne s'élevoit si haut qu'aux dépens du Saint Siège. D'ailleurs, il voyoit la plupart des petits Etats d'Italie rechercher à l'envi sa protection; & depuis qu'il étoit sur le Trône, il s'étoit mis en possession de régler leurs divers intérêts, selon les siens propres, & de faire pancher la balance entre eux comme il le jugeoit à propos; il le faisoit encore actuellement entre les Florentins, les Pisans, les Luquois, & les Siennois, dont tantôt il favorisoit les uns, & tantôt les autres. Mais ce qui l'engageoit le plus à ménager le Duc de Valentinois, c'étoit qu'il méditoit dès-lors un dessein, où il espéroit d'en être secondé. Il pensoit à réunir avec le tems à son Duché de Milan tout ce qui en avoit été démembré; & cela regardoit les Vénitiens plus que tout autre Etat d'Italie.

Sa puissance, & celle de son fils le Duc de Valentinois causent de la jalousie aux Princes d'Italie.

Guicciardino, l. 5.

Non seulement le Crémonois qu'il leur avoit abandonné en se liguant avec eux contre le Duc de Milan, étoit un de ces démembremens; mais encore Bresse, Bergame & Crème, dont ils s'étoient autrefois emparés, dans les guerres qu'ils avoient eues avec Philippe-Marie Visconti. Il ne manquoit pas de sujet de rupture avec eux; car les Princes en ont toujours de tout prêts. Il savoit que la conquête de Naples leur avoit fort déplu,

1501. & étoit persuadé qu'ils avoient sollicité secrettement le Roi des Romains de rompre la trêve qu'il avoit faite avec lui.

Le Roi des Romains rompt la trêve qu'il avoit faite avec le Roi. D'Auton Histoire de Louis XII.

La jalousie continuelle de ce Prince, dont le Roi découvrit vers ce tems-là une intelligence sur Beaune en Bourgogne, l'embarrassoit toujours. Il eût souhaité faire avec lui une paix bien stable, chose que la conquête de Milan rendoit de plus en plus difficile. C'étoit un Fief de l'Empire, que Maximilien ne pouvoit voir sans chagrin entre les mains d'un Roi de France. Il falloit en avoir de lui l'investiture; on la lui demandoit, & il éludoit toujours.

On s'assure de ce Prince par le mariage de son petit-fils avec Claude de France.

La conquête de Naples étoit un nouveau sujet de dépit pour le Roi des Romains: mais après tout, ce Prince étoit accessible par deux endroits. Il aimoit l'argent, & avoit beaucoup de tendresse pour Philippe d'Autriche son fils, & pour Charles de Luxembourg son petit-fils: on le prit par-là. On lui proposa de nouveau de conclure le mariage de ce petit Prince avec Claude de France, fille du Roi; & il consentit à un Traité qui se fit, & fut signé à Trente le treizième d'Octobre de cette même année.

Traité de Trente.

L'affaire parut si importante, que le Cardinal d'Amboise fut lui-même le Plénipotentiaire de la part du Roi. Il se donne dans ce Traité la qualité de Lieutenant-Général de Sa Majesté très Chrétienne, & celle de Légat *à Latere*, de laquelle le Pape, pour s'attacher davantage ce puissant Ministre, l'avoit honoré depuis peu pour le Royaume de France. Dom Jean-Emmanuel, Ambassadeur du Roi d'Espagne y intervint, comme si le Roi son Maitre eût dû être le nœud de la réconciliation.

Articles de ce Traité.

Le mariage de Madame Claude de France avec Charles Duc de Luxembourg, fils de l'Archiduc Philippe, dont on avoit déja traité, y fut de nouveau conclu; & les deux Princes s'engagérent à le confirmer & à se ratifier. Il fut encore arrêté, que si le Roi avoit un Dauphin, on en feroit le mariage

ge avec une des filles de l'Archiduc: de sorte que par cet article on faisoit non seulement le mariage de deux enfans au berceau, mais encore celui d'un Prince qui n'étoit pas encore né. 1501.

Le Roi des Romains promit par un autre article, de donner au Roi l'investiture pour le Duché de Milan, dans la prochaine Diète de Francfort, en présence des Electeurs, & des autres Princes de l'Empire, après que ce Prince par lui-même, ou par Procureur, auroit rendu l'hommage, & fait les sermens accoutumés, selon les Règlemens de l'Empire.

Comme c'étoit-là encore un des points les plus importans, on eut peine à convenir sur des circonstances essentielles. Maximilien prétendoit faire du Milanès un Fief purement féminin, au moins tandis qu'il appartiendroit à la France; c'est-à-dire, qu'il vouloit que l'investiture n'en fût point donnée aux fils de France, mais seulement aux filles. Il avoit en cela un grand intérêt; car par ce moyen Madame Claude de France auroit porté par son mariage ce Duché au Duc Charles, auquel le Duché de Bretagne pouvoit encore venir par succession; parce que, comme je l'ai remarqué, si le Roi n'avoit point d'enfans mâles, c'étoit à la fille ainée que ce Duché devoit appartenir: de sorte que la Maison d'Autriche seroit rentrée par ce mariage dans la possession de la Bretagne, qui lui avoit échappé, lorsque Maximilien fut supplanté par Charles VIII. Mais enfin Maximilien, après bien des contestations, consentit, ainsi qu'on le voit par la teneur du Traité dont je parle, de donner au Roi l'investiture du Milanès, purement & simplement, & sans condition. Guicciardin, l. 5.

Ludovic, le Cardinal Ascanio, & les Seigneurs du Duché de Milan, qui avoient suivi le parti de ces deux Princes, furent aussi compris dans ce Traité. Le Cardinal d'Amboise promit que Ludovic auroit une prison moins étroite; qu'on lui laisseroit cinq lieues d'étendue, pour s'y promener, & pour y chasser: & que pour son entretien,

1501. on entreroit plus en détail avec les Ambaſſadeurs de l'Archiduc d'Autriche ; que le Cardinal Aſcanio ſeroit mis en liberté; qu'on le remettroit en poſſeſſion de ſes Bénéfices ; mais que pendant trois ans, il ne pourroit faire ſa demeure que dans les Etats d'Eſpagne, ou dans ceux de l'Archiduc.

A l'égard des exilés du Duché de Milan, & des autres du même pays qui étoient priſonniers pour avoir ſuivi le parti de Ludovic, il fut dit, qu'on traiteroit de leur rétabliſſement & de la reſtitution de leurs biens à la Diète de Francfort; & que tout ſeroit réglé à cet égard par les Coutumes de l'Empire, par les anciens Traités, & par la bonté & l'honnêteté du Roi.

Enfin le Roi s'obligeoit à ſecourir le Roi des Romains contre les Turcs; à ſoutenir les droits de ce Prince, ou ceux de ſes ſucceſſeurs, ſur les Royaumes de Hongrie & de Bohême, après la mort du Roi Ladiſlas; à lui donner paſſage pour aller ſe faire couronner Empereur à Rome; à lui faciliter ſon couronnement auprès du Pape. Et touchant l'argent que le Roi donneroit pour l'inveſtiture du Duché de Milan, on convint que la choſe ſeroit réglée ſéparément entre les Agens des deux Princes. Ce Traité de paix devoit être ratifié par tous les Membres de l'Empire, & le Roi des Romains promettoit de le leur faire agréer.

Outre ces articles contenus dans le Traité, le Roi des Romains & le Cardinal d'Amboiſe conférérent encore ſur divers autres points importans. On parla de faire entre les deux Rois une ligue offenſive contre les Vénitiens, pour leur faire rendre les Places qui avoient autrefois appartenu tant au Duché de Milan, qu'à la Maiſon d'Autriche; de convoquer un Concile Général, pour la réformation de l'Egliſe dans ſes Membres & dans ſon Chef. Le Roi des Romains fit ſemblant de le ſouhaiter beaucoup, & on prit plaiſir à réveiller par-là l'eſpérance que le Cardinal avoit d'être un jour Pape; à quoi ce Prélat travailla depuis de toutes ſes forces, quoique fort inutilement. Les

Guicciard. l. 5.

Trou-

Troupes du Roi s'étoient saisies de la Valteline, & l'Empereur avoit des prétentions sur ce canton: il proposa au Cardinal de la mettre comme en séquestre pour trois ans entre les mains de l'Archiduc: mais comme le Roi ne lui avoit point donné d'instructions là-dessus, on ne put rien conclure touchant cet article. 1501. Interprétation du Traité de Trente.

En attendant que le Roi eût ratifié ce Traité de paix, la trêve fut prolongée entre les deux Princes: & le Cardinal retourna en France, pour rendre compte de sa négociation au Roi, qui approuva le Traité. On y ajouta seulement quelques éclaircissemens dans une entrevue que le Roi eut avec l'Archiduc, à l'occasion que je vais dire. *La trêve est prolongée.* Guicciardino, l. 5.

L'Archiduc Philippe avoit épousé la Princesse Jeanne, fille ainée du Roi d'Espagne, contre un des articles du Traité de Barcelonne de l'an 1494, par lequel le Roi & la Reine d'Espagne avoient promis à Charles VIII, de ne marier aucun de leurs enfans ni au Roi des Romains, ni au Roi d'Angleterre, ni aux enfans de ces deux Princes: Article qui fut non seulement violé par le mariage de Jeanne avec l'Archiduc, mais encore par celui de Catherine, sœur de Jeanne, avec Artur, fils ainé du Roi d'Angleterre. Car c'est ainsi que Ferdinand deshonoroit en toutes occasions par sa mauvaise-foi le glorieux titre de Catholique, affecté depuis quelques années aux Rois d'Espagne, de même que celui de Très-Chrétien avoit été attaché aux Rois de France, en la personne de Louis XI, qui n'y avoit fait guères plus d'honneur.

L'Archiduc à qui cette alliance mettoit sur la tête les Couronnes d'Arragon, de Castille, de Sicile, & de toutes les dépendances de ces Etats, fut invité par le Roi son beau-père, & par la Reine sa belle-mère, à venir recevoir les hommages & le serment de fidélité de ses futurs Sujets d'Espagne. Il ne pouvoit y aller de Flandre où il étoit, que par mer, ou par la France. Il fut bien aise d'éviter les dangers de la mer, & pria le Roi de lui donner passage par son Royaume; ce qui *L'Archiduc passe par la France pour aller en Espagne* S. Gelais, Hist. de Louis XII.

1501. lui fut accordé sans peine. On lui rendit, aussi-bien qu'à l'Archiducheſſe ſon épouſe, tous les honneurs qu'il pouvoit ſouhaiter, principalement à Paris, où il paſſa quelques jours, & vint de là à Blois, où la Cour étoit alors.

Réception que le Roi lui fit.

Le Roi, qui étoit le Prince le plus poli de ſon tems, mit tout en œuvre pour le bien recevoir. On le divertit pendant tout le tems qu'il y fut, par des Joutes, des Tournois, des parties de chaſſe, des fêtes de toutes manières. Les deux Princes ne laiſſérent pas de prendre quelques heures pour traiter enſemble d'affaires ſérieuſes: & ce fut là que furent faites quelques additions, par forme d'éclairciſſement, au Traité de Trente.

Ces deux Princes ont une entrevue dans laquelle ils ajoutent quelques articles au Traité précédent.

Touchant l'article du ſecours que la France devoit donner au Roi des Romains contre le Turc, il fut réglé que le Roi y emploieroit juſqu'à cinq cens mille francs, ſans y comprendre la dépenſe de la Flotte, qui étoit ſur les côtes d'Italie, & dont l'armement lui revenoit à plus de trois cens mille livres.

Il promit pour l'inveſtiture du Duché de Milan quatre-vingt mille écus d'or, valant cent quarante mille francs; & pour la Valteline, ſi on vouloit la lui laiſſer, ſans entrer là-deſſus en diſcuſſion, il en offroit encore ſoixante mille.

Il déclara ſur l'article de Ludovic, qu'il ne permettroit point qu'on le transférât hors de France; qu'il auroit ſoin de le faire bien traiter & bien ſervir, & qu'en conſidération du Roi des Romains, il conſentiroit qu'on augmentât de deux perſonnes le nombre de ceux qui étoient auprès de lui. Sur l'article des fugitifs, ou des bannis du Milanès, il dit, qu'il y en avoit de deux ſortes: les uns, qui après lui avoir fait ſerment de fidélité, s'étoient révoltés, & avoient fait ſoulever les peuples; d'autres, qui ne lui avoient point fait de ſerment, & dont les biens avoient été confiſqués, parce qu'aiant été rappellés ſous peine de confiſcation de leurs biens & de leurs corps, ils n'étoient point revenus: que pour les prémiers, il n'y auroit

roit point de grace; que pour les seconds, s'ils lui demandoient pardon, il feroit connoître combien il avoit d'égard à la recommandation du Roi des Romains. Ce furent-là les additions que l'on fit au Traité de Trente à Blois, le treizième Décembre de l'an 1501; après quoi l'Archiduc continua son voyage jusqu'aux frontières d'Espagne, avec le même agrément qu'il l'avoit commencé. 1501.

Interprétation du Traité de Trente, &c.

Tout semblоit ainsi se disposer à la paix avec le Roi des Romains; mais on ne fut pas longtems sans s'appercevoir de l'inconstance ou du peu de sincérité de ce Prince. Le Roi avoit envoyé à Maience les Seigneurs de Piennes & de Hautbois, avec quelques autres, & ils devoient faire l'hommage en son nom pour le Duché de Milan, entre les mains de Maximilien, en présence des Electeurs & des Princes de l'Empire, dans la Diète convoquée à Francfort pour le mois de Janvier: mais ce Prince ne s'y trouva point. Sur quoi de Piennes protesta juridiquement dans la Diète de la diligence du Roi son Maître, & du défaut du Roi des Romains, qui avoit manqué de s'y rendre, contre la parole qu'il en avoit donnée. Il demanda Acte de sa protestation, & il lui fut accordé. 1502.

Le Roi des Romains manque à l'observer.

Acte de protestation des Ambassadeurs de Louis XII. &c.

Cette conduite du Roi des Romains étoit apparemment un effet des intrigues du Roi d'Espagne, qui prévoyant qu'il auroit bientôt les François sur les bras au sujet du Royaume de Naples, où il paroissoit tous les jours de nouvelles semences de guerre entre les deux Nations, étoit bien aise que ce Prince tînt toujours la France en inquiétude.

Semences de guerre entre les deux Nations, au sujet du Royaume de Naples.

Il étoit difficile que le partage du Royaume de Naples entre la France & l'Espagne, ne produisît bien des contestations, quand il s'agiroit du règlement des limites. Il y en eut deux entre autres, de très grande importance, dans l'une desquelles, quoi qu'en disent en général nos Historiens contemporains, il semble, quand on examine la chose en détail, que les François avoient tort, comme ils avoient raison dans l'autre.

1502. Selon le partage fait entre les deux Rois, les Eſpagnols devoient avoir pour leur part la Pouille & la Calabre. Le reſte, c'eſt à-dire, l'Abruzze, la Terre de Labour, & tout ce qui n'étoit ni de la Pouille, ni de la Calabre, devoient être aux François.

Ceux-ci, après la conquête, prétendirent avoir le pays qu'on appelle la Capitanate, qui confine l'Abruzze le long du Golfe de Veniſe, en avançant vers l'embouchure du Golfe. Mais ſelon l'ancienne diviſion de la Pouille, faite par les Romains, & ſelon la moderne faite par Alfonſe d'Arragon prémier du nom Roi de Naples, la Capitanate étoit de la Pouille. Les François avoient grande raiſon de ſouhaiter qu'elle fût à eux; parce que c'eſt un des meilleurs pays du Royaume, & d'où il vient en l'Abruzze quantité de beſtiaux & de blé: de ſorte que dans les mauvaiſes années, les Eſpagnols, en empêchant le tranſport de ces deux eſpèces de marchandiſes, pouvoient aiſément affamer ce pays. C'étoit une imprudence aux François, de n'avoir pas, dans le tems du partage, fait attention à cela: & les Eſpagnols prétendoient s'en tenir aux termes du Traité, qui étoient clairs.

Les François avoient plus de droit de leur diſputer deux autres cantons, l'un appellé la Principauté, & l'autre la Baſilicate. Le prémier, qui eſt ſur le bord de la mer de Toſcane, & confine avec le territoire de Naples; le ſecond, qui eſt dans les terres, entre la Principauté & le Golfe de Tarente. Les Eſpagnols prétendoient que l'une & l'autre étoient de la Calabre. Les François le nioient avec d'autant plus de raiſon, que dans la diviſion du Royaume faite par Alfonſe I. elles en étoient diſtinguées. On en vint aux voies de fait. Les François engagérent dans la Principauté divers Seigneurs à reconnoître le Roi pour leur Maitre; & même Louis d'Ars, Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance du Comte de Ligni, qui étoit demeuré en France, ſe ſaiſit dans la Pouille d'Altemore,

Mariana, l. 27. c. 10.

Guicciardino, l. 5.

more, dont la Dame avoit épouſé ce Comte dans la prémière expédition de Naples, & il y mit garniſon. Les Eſpagnols, de leur côté, s'emparoient de tout ce qu'ils pouvoient aiſément prendre. Quelques Seigneurs du pays, qui prévoyoient les ſuites fâcheuſes de cette meſintelligence, engagérent à une entrevue les deux Généraux, Gonſalve, & Louis d'Armagnac Duc de Nemours, que le Roi avoit fait Viceroi de Naples. Le Duc de Nemours vint à Melphes, & Gonſalve à Atelle. Ils conférérent enſemble, mais ſans pouvoir rien conclure, ſinon que de part & d'autre on ne feroit plus aucune nouvelle entrepriſe, avant que d'avoir informé les deux Rois de l'état des choſes. 1502.

Ces Princes avertis de ces différends, déclarérent l'un & l'autre que leur deſſein n'étoit point de les décider par la voie des armes, & ordonnérent que dans les Places qui faiſoient le ſujet de la conteſtation, on élevât ſur les Tours l'étendart de France, & l'étendart d'Eſpagne, en attendant qu'on pût terminer l'affaire à l'amiable. On fut perſuadé en Italie de la ſincérité de leurs intentions pour la paix : mais on croyoit en même tems, que les deux Généraux ſouhaitoient fort la guerre, pour avoir la gloire de ſoumettre le Royaume entier à leur Maitre. Mariana, loc. cit. Guicciard. l. 5.

Quoi qu'il en ſoit, les Troupes des deux partis étoient ſi proches, & les poſtes qu'elles occupoient ſi mêlés les uns dans les autres, qu'il étoit difficile d'éviter toute occaſion de querelle. Ce furent les Eſpagnols qui commencérent. Gonſalve, aiant peine à ſubſiſter, voulut étendre ſes quartiers. Il ne le pouvoit faire, ſans chaſſer les François des leurs. Il envoya un détachement dans la Principauté, ſous le commandement du Capitaine Scalada, qui chaſſa les François de Tripalda. Les Eſpagnols voulurent encore ſurprendre Troia, mais ils furent repouſſés par Yves d'Alègre. Ils firent d'autres tentatives en divers endroits, & le Duc de Nemours en donna auſſi-tôt avis au Roi, qui envoya ordre ſur le champ dans tous les ports *Les Eſpagnols commencent les hoſtilités.* Mariana, l. 27. c. 13. D'Auton, Hiſt. de Louis XII.

1502. & dans toutes les Villes de France, où les Eſpagnols trafiquoient, de ſaiſir & de confiſquer leurs effets. Cela n'empêcha pas que Gonſalve, ſur les ordres qu'il avoit reçus d'Eſpagne, aiant demandé une nouvelle conférence au Duc de Nemours, ne l'obtînt. Ses inſtructions portoient, d'abandonner aux François les Places dont ils s'étoient emparés dans la Capitanate, c'eſt-à-dire, la plus grande partie de ce pays. Mais il fit propoſer par ſes Députés à ceux du Duc de Nemours, de faire un nouveau partage de cette Province & de la Principauté, & d'en prendre chacun la moitié. Ce moyen d'accord paroiſſoit aſſez naturel; car, ainſi que je l'ai remarqué, la Capitanate, à s'en tenir aux termes du prémier Traité de partage, appartenoit aux Eſpagnols, & la Principauté aux François: de ſorte qu'il n'y auroit plus eu à terminer que l'article de la Baſilicate. Mais le Duc de Nemours aiant reçu ſur ces entrefaites un renfort de mille Suiſſes & de deux cens hommes d'armes, avec de l'argent, & devenu par-là plus fort que Gonſalve, rejetta cette propoſition. La conférence fut rompue: les François ſe mirent en campagne, avec les Princes de Biſignane & de Salerne. Toute la Capitanate fut réduite, excepté Manfrédonia & le Mont Saint Ange. Le Duc de Nemours accompagné de Gaſton de Foix, des Seigneurs de la Palice, d'Alègre, de Chabanne, d'Ars, de Torci, de Bayard, ſe jetta dans la Pouille, y prit Canoſa, & quelques autres Places aux environs de Barlète, où Gonſalve avoit établi ſon principal quartier, & où il étoit lui-même.

Les François ſe mettent en campagne, & prennent pluſieurs Places ſur les autres. Guicciardino, l. 5. Annales de France.

Le Roi, ſur la nouvelle de la priſe de Tripalda par les Eſpagnols, s'étoit avancé juſqu'à Lyon, & envoyoit ſans ceſſe de nouvelles Troupes en Italie, réſolu d'y aller lui-même, ſi ſa préſence y étoit néceſſaire. Il y paſſa en effet peu de tems après, menant avec lui Fédéric d'Arragon Roi de Naples détrôné: mais ce voyage étoit moins pour animer ſes Troupes contre les Eſpagnols, qui étoient toujours vivement pouſſés par le Duc de Ne-

Le Roi va en perſonne en Italie. D'Auton, Hiſt. de Louis XII.

Nemours, que pour réprimer par ſon autorité, de grands mouvemens qui ſe faiſoient dans la Toscane, & pouvoient avoir des ſuites pour les affaires de Naples. 1502.

Le Pape durant ce tems-là excite des brouilleries dans la Toſcane. Guicciardino, l. 5. Annales de France.

Divers petits Princes, ou Seigneurs Italiens, ſavoir Vitelloſo, qui étoit dans le parti des Piſans contre les Florentins, Baglioné, Pandulfe Pétrucci, & ceux de la Maiſon des Urſins, s'étoient ligués enſemble, pour attaquer la République de Florence, en faveur de Pierre de Médicis, qui en avoit été chaſſé pendant l'expédition d'Italie de Charles VIII, pour les raiſons que j'ai marquées dans l'Hiſtoire du règne de ce Prince. Leur deſſein étoit de contraindre les Florentins à recevoir Pierre de Médicis, & à le rétablir dans ſes biens & dans ſes charges. C'étoit le motif qui les faiſoit agir; mais on crut qu'ils avoient été incités à cette entrepriſe par le Pape & par le Duc de Valentinois, qui excitoient exprès des brouilleries dans la Toſcane, pour s'en emparer, au moins d'une partie, & étendre de ce côté-là les conquêtes que le Duc avoit faites dans la Romagne ſur les Vicaires de l'Egliſe; & la part que le Duc de Valentinois prit à cette guerre, rendit ce ſoupçon très vraiſemblable.

Ces Seigneurs que j'ai nommés, aiant fait ſecrettement leurs préparatifs, réſolurent de commencer par ſe rendre maîtres d'Arezzo, une des principales Villes de la République de Florence, où ceux de la faction de Pierre de Médicis ſe ſoulevérent. Ils le firent ſi ſubitement, & avec tant de ſuccès, qu'ils ſe ſaiſirent de Guillaume Pazzi qui y commandoit pour la République, & dont la famille avoit été de tout tems ennemie irréconciliable de celle de Médicis. Ils ſe rendirent maîtres de la Ville, & Côme Pazzi fils du Commandant, qui en étoit Evêque, ſe ſauva dans la Citadelle, où il fut aſſiégé, & obligé de ſe rendre; demeurant priſonnier avec huit des principaux de ſon parti, pour être échangés avec quelques-uns des habitans d'Arezzo qui avoient été arrêtés à

1502. Florence. Les conjurés s'emparérent de pluſieurs Fortereſſes des environs, ſans que les Florentins qui avoient été pris au dépourvu, & dont le gouvernement, depuis qu'ils avoient chaſſé Pierre de Médicis, étoit fort mal entendu, oſaſſent s'y oppoſer.

Le Duc de Valentinois s'empare du Duché d'Urbin.

Le Duc de Valentinois n'eut pas plutôt appris la nouvelle de la priſe d'Arezzo, qu'il ſortit de Rome avec une petite Armée, ſous prétexte d'aller aſſiéger Camérino, dont Jules de Varano qui en étoit Seigneur, refuſoit de ſe ſoumettre au Pape; mais en effet pour aller s'emparer du Duché d'Urbin. Il le fit avec ſa perfidie ordinaire; car après avoir obtenu du Duc Guidobalde des Troupes qu'il lui demanda, & la meilleure partie de ſon artillerie, que ce Duc n'oſa lui refuſer, il vint fondre ſur lui, & lui enleva preſque toutes ſes Places. Enſuite il aſſiégea Camérino, qu'il ſurprit dans le tems que Jules de Varano traitoit d'un accord avec lui; & ce Seigneur étant tombé entre ſes mains avec ſes deux fils, il les fit étrangler tous trois.

Après ces conquêtes qui lui avoient ſi peu coûté, il ſe diſpoſoit à venir prendre part au débris de la République de Florence: mais il en fut empêché par un ordre qu'il reçut de la part du Roi, à qui les Florentins accablés de toutes parts avoient eu recours; & ils ſe furent alors bon gré du nouveau Traité qu'ils avoient fait au commencement de cette année avec ce Prince.

Guicciardine, l. 5.

Cette République étoit celle qui avoit le plus ſouffert des guerres d'Italie, depuis que Pierre de Médicis s'étoit ligué contre la France avec Ludovic, & avec les Rois de Naples de la Maiſon d'Arragon. Après que les François eurent conquis le Duché de Milan, elle fit tous ſes efforts pour regagner les bonnes graces du Roi. Ce Prince ne les lui refuſoit pas, mais il les lui vouloit faire acheter fort chèrement, & elle ſe ſervit avec prudence d'une conjoncture qui ſe préſenta, pour ob-

obtenir de lui des conditions moins desavantageuses. 1502.

Maximilien d'Autriche aiant résolu, nonobstant ses promesses, de ne pas donner l'investiture de Milan au Roi, & attendant toujours une occasion favorable de lui faire la guerre, vouloit aller se faire couronner à Rome; mais il appréhendoit que les François & leurs Alliés d'Italie ne s'opposassent à son passage, ou à son retour. Il envoya pour ce sujet en Ambassade à Rome, Ermès Sforce fils de Ludovic, & le fit accompagner par Jean Graismer Prévôt de Brissina. Ils avoient ordre de passer par diverses Cours d'Italie, pour tâcher de les mettre dans ses intérêts. Ils demeurérent plusieurs jours à Florence, & ils tirérent parole des Florentins, que quand Maximilien seroit entré en Italie, ils lui fourniroient cent hommes d'armes, & trente mille ducats.

Le Roi prend les Florentins sous sa protection.

Quand le Roi fut informé de ce Traité, il appréhenda que les Florentins ne prissent des liaisons plus étroites avec Maximilien. Cette raison le fit relâcher sur beaucoup d'articles avec eux; & enfin il se fit un nouveau Traité, par lequel le Roi les prenoit sous sa protection; s'engageoit à les défendre pendant trois ans, contre tous ceux qui les attaqueroient, ou directement, ou indirectement; à condition qu'ils lui payeroient six-vingt mille ducats, le tiers de cette somme chaque année. Il leur permettoit d'attaquer les Pisans, & tous ceux qui s'étoient emparés de leurs Places. (C'étoit principalement cet article des Pisans qui avoit suspendu l'accord;) & il fut arrêté que tous les autres Traités passés seroient annullés par celui ci.

Ce fut en vertu de ce Traité, qu'ils demandérent au Roi sa protection, & du secours contre les Ursins, & les autres qui les attaquoient. Ils lui représentérent, qu'il y alloit non seulement de son honneur de ne les pas abandonner dans un besoin si pressant contre tous ces petits Princes, qui avoient osé leur déclarer la guerre, quoiqu'ils fussent que la République étoit sous sa protection;

1502. mais encore, que ſon intérêt demandoit qu'il les ſecourût; que ces mouvemens avoient été ſuſcités par le Pape, & par le Duc de Valentinois; qu'après s'être emparés des Places de la Romagne, s'ils ſe rendoient maîtres de la Toſcane, ils ne borneroient pas là leur ambition inſatiable; qu'ils ſe ligueroient avec les Vénitiens, les Eſpagnols, & le Roi des Romains, pour enlever le Duché de Milan à la France; & qu'il étoit tems de ſe précautionner contre leurs vaſtes deſſeins.

Le Roi entra fort dans ces remontrances, & il avoit déja fait une partie de ces réflexions. Il ſe défioit fort des Vénitiens, ſe voyoit en guerre ouverte avec les Eſpagnols, & étoit toujours perſuadé que le Roi des Romains n'oublioit rien pour ſoulever tous les Princes de l'Europe contre la France. Charles d'Amboiſe, Gouverneur du Milanès, lui écrivoit en conformité de ce que les Florentins lui repréſentoient, le conjuroit de ne le pas abandonner, & de ne pas tarder à paſſer en Italie.

Il prit ce parti, & envoya au-plutôt en poſte un de ſes Hérauts d'armes, du titre de Normandie, à Vitelloſo, à Baglioné, à Pétrucci, & aux Urſins, pour leur commander en ſon nom, de rendre aux Florentins les Places qu'ils avoient priſes ſur eux. Il le chargea d'aller auſſi trouver le Duc de Valentinois, & de lui faire défenſe de ſa part, d'entrer ſur les Terres de cette République. Il parla avec beaucoup de fermeté ſur ce ſujet à l'Ambaſſadeur du Pape, & fit de grandes menaces à Julien de Médicis, qui étoit à la Cour de France comme l'Agent de Vitelloſo & de Pétrucci.

Ces ordres & ces menaces eurent leur effet, & d'autant plus aiſément, que tous ces petits Princes, enſuite de l'invaſion du Duché d'Urbin, & de ce qui s'étoit paſſé à Camérino à l'égard du Seigneur de cette Place, appréhendérent que le Duc de Valentinois ne vînt fondre ſur leurs Domaines, & ne les envahît, comme il le fit effectivement.

vement depuis; & il en couta la vie à quelques-uns d'entre eux. 1502.

Ce qui fait évacuer au Duc de Valentinois toutes les Places qu'il leur avoit prises.

Le Duc de Valentinois lui-même, & le Pape, ſachant que le Roi étoit arrivé à Aſt, & qu'il faiſoit marcher Louis de la Trimouille avec deux cens hommes d'armes & beaucoup d'artillerie en Toſcane, pour reprendre Arezzo, envoyérent vers ce Prince, pour deſavouer ce que Vitelloſo, & les autres Seigneurs avoient fait contre les Florentins; proteſtant que quoique ces Seigneurs fuſſent à la ſolde du S. Siège, ils avoient en cela agi ſans leur ordre & à leur inſu, & qu'on n'avoit oſé entreprendre de les en empêcher. Le Duc de Valentinois fit même menacer Vitelloſo, que s'il ne ſortoit inceſſamment d'Arezzo, & des autres Places des Florentins, il iroit lui-même l'en chaſſer. Il ne pouvoit pas mieux s'y prendre pour appaiſer le Roi, qui fit ſemblant d'être fort ſatisfait de cette franchiſe apparente. Ainſi Arezzo, & les autres Places envahies, furent remiſes entre les mains des Capitaines François, & puis reſtituées aux Florentins.

Guicciard. l. 5.

Buonacorſi.

Le Roi arrive à Aſt, où on tâche de l'irriter contre le Pape.

Le Roi étoit arrivé à Aſt le ſeptième de Juin, où les Villes libres d'Italie envoyérent leurs Ambaſſadeurs pour le complimenter. Les Princes s'acquittérent du même devoir. Pluſieurs d'entre eux y vinrent en perſonne, eſpérant, & ne ſouhaitant rien davantage, que de le trouver en réſolution de châtier le Duc de Valentinois. Le Cardinal Baptiſte des Urſins s'y rendit pour juſtifier les Seigneurs de ſa Maiſon, & Vitelloſo, ſur l'entrepriſe d'Arezzo, & animer le Roi contre le Pape & contre le Duc, dont il avoit pénétré les mauvais deſſeins à l'égard de ſa famille.

Raiſons qu'il avoit de ne pas ſe livrer alors à ſon reſſentiment.

Le Roi auroit été aſſez diſpoſé de lui-même à le ſatisfaire; car dès qu'il fut l'entrepriſe d'Arezzo, le prémier mouvement d'indignation le fit penſer à chaſſer le Duc de Valentinois de la Romagne, & de toutes les Places dont il s'étoit emparé. Mais la ſituation préſente de ſes affaires en Italie, ne lui permit pas d'écouter ſon reſſentiment. Il ſe

1502. se défioit toujours des Vénitiens; il savoit que le Roi des Romains faisoit tous ses efforts auprès du Pape, pour le brouiller avec la France, & qu'il avoit fait avancer des Troupes de cavalerie & d'infanterie dans le Trentin. D'autre part les Suisses l'inquiétoient beaucoup : ils lui demandoient la Valteline, & diverses autres choses qu'il n'étoit pas résolu de leur accorder, & menaçoient de traiter avec le Roi des Romains, s'il les refusoit. Enfin dans la conjoncture de la guerre qu'on avoit avec le Roi d'Espagne au Royaume de Naples, c'auroit été prendre le change très imprudemment, que de tourner ses armes contre le Pape.

Guicciardino, l. 5.

Outre que ces raisons étoient fortes par elles-mêmes, le Cardinal George d'Amboise en augmentoit le poids par celui de son autorité; & ses vues particulières ne s'accommodoient nullement d'une rupture avec le Pape. Il espéroit parvenir un jour au souverain Pontificat: la puissance du Roi en Italie, & les propres intérêts de ce Prince, étoient le fondement de son espérance. C'étoit une nécessité pour lui de ménager le Pape, afin d'en pouvoir obtenir des places dans le sacré Collège, pour ses parens & pour ses amis. Il se faisoit un honneur & un mérite de procurer auprès du Roi les avantages de l'Etat Ecclésiastique, de paroître zélé pour l'honneur du Saint Siège, & d'être le nœud de la bonne intelligence, qui étoit depuis plusieurs années entre ces deux Puissances. Le Pape ne manquoit pas de se servir utilement de l'ambition du Cardinal, pour satisfaire la sienne & celle de son fils; & les bons offices étoient mutuels. Ce fut vers ce tems-là, que le Pape prolongea encore pour dix-huit mois au Cardinal, la qualité de Légat du S. Siège en France. Trocciez Camérier du Pape & son grand confident ressentit l'effet de cette nouvelle grace, par la bonne réception que le Roi lui fit à Ast; & le rapport qu'il en fit au Duc de Valentinois à son retour, donna à ce Duc tant de confiance, qu'il partit sur le champ en poste, pour venir trouver le

le Roi. Il n'en avoit jamais été reçu avec plus de careſſes qu'il le fut alors, au grand mécontentement de tous les Princes & des Envoyés des Villes d'Italie, qui étoient préſens, & dont la crainte de devenir l'objet des deſſeins ambitieux du Duc de Valentinois augmenta beaucoup. 1502.

Détail du Traité qu'il avoit fait avec le Pape.

Mais ils auroient eu bien plus d'inquiétude encore, s'ils avoient ſu le détail du Traité que le Roi avoit fait avec le Pape & avec le Duc de Valentinois. Par ce Traité il leur abandonnoit Bentivoglio Seigneur de Boulogne, Baglioné, Vitelloſo, & les Urſins, à condition que le Pape l'aideroit à achever la conquête du Royaume de Naples. Ce Traité fut très funeſte à quelques-uns de ces Seigneurs, qui, faute d'en être inſtruits, ſe liguérent contre le Duc de Valentinois : enſuite s'étant imprudemment mis entre ſes mains à Sinigaglia, ils y furent arrêtés par ſes gens, & puis étranglés : & ſur l'avis ſecret qu'il en donna auſſi-tôt au Pape, le Cardinal des Urſins fut mis en priſon, où il mourut vingt jours après, empoiſonné, ainſi qu'on le crut communément. Cette opinion étoit fondée ſur le caractère & la conduite du Pape & de ſon fils le Duc de Valentinois, à qui ces ſortes de crimes ne coutoient guères, quand ils les croyoient utiles pour augmenter leur puiſſance. La plupart de ces Seigneurs ne méritoient pas que le Roi ſe mît fort en peine d'eux; car il avoit tout ſujet d'appréhender qu'ils ne priſſent le parti des Eſpagnols contre lui. Le ſeul Bentivoglio avoit raiſon de ſe plaindre, parce que le Roi l'avoit pris ſous ſa protection : mais outre qu'il ne fut pas du nombre de ceux qui périrent, le Roi lui répondit, lorſqu'il lui fit ſes plaintes, qu'en le protégeant, il n'avoit pas prétendu ôter au S. Siège le pouvoir de pourſuivre ſes droits qui étoient évidens ſur le Domaine de Boulogne, mais ſeulement procurer ſureté à ſa perſonne & à ſes biens, comme il étoit encore réſolu de le faire. Tel a toujours été le ſort des plus foibles, d'être ſacrifiés aux intérêts des plus puiſſans.

Guicciardino, l. 5.

Le

1502. Le Roi des Romains, qui avoit fort compté sur ces semences de division entre le Roi & le Pape, vit bien qu'il n'y avoit plus de fonds à faire là-dessus; & suivant sa coutume d'avoir toujours envie d'entreprendre quelque chose contre la France, sans oser en venir à l'effet, il se tint en repos: de sorte que le Roi n'eut plus qu'à penser à la guerre de Naples, qui jusqu'alors avoit été conduite par le Duc de Nemours avec beaucoup de succès.

Il part d'Italie pour retourner en France.

Les Espagnols n'avoient plus dans la Capitanate, que Manfrédonia & le Mont S. Ange; & excepté les Villes maritimes, ils avoient presque tout perdu dans la Calabre & dans la Pouille. Le besoin de vivres, d'argent & d'autres munitions augmentoit tous les jours dans Barlète, d'où Gonsalve n'osoit sortir; & il auroit été contraint de l'abandonner, sans un convoi de vivres & de salpêtre, qui lui vint de Venise. Roi en aiant fait de grandes plaintes, le Sénat s'excusa, en disant que la chose s'étoit faite sans son ordre; que c'étoient des Marchands, qui pour faire de l'argent de leurs denrées, les avoient portées aux Espagnols; & que dans une République libre comme la leur, on n'étoit pas en droit d'interdire le commerce aux particuliers. Le Roi étoit trop instruit des intentions des Vénitiens, pour être satisfait de cette réponse, mais il crut devoir dissimuler; & même ses forces lui parurent si supérieures à celles des Espagnols dans le Royaume de Naples, qu'il jugea sa présence inutile en Italie. C'est pourquoi après avoir été à Gènes, où l'on lui fit une entrée des plus magnifiques, il retourna en France.

S. Gelais, Hist. de Louis XII.

Conseil tenu par ses Généraux après son départ.

Belcarius, l. 9.

Après son départ, les Généraux François s'assemblérent à Troia, & délibérérent entre eux sur diverses entreprises où ils pourroient employer leur Armée, qui avec le renfort de deux mille Suisses & de deux mille Gascons que le Roi leur avoit envoyés par mer, étoit environ de dix mille fantassins, & de six à sept mille chevaux. De ce Conseil étoient, outre le Duc de Nemours & Aubigni, Yves

Yves d'Alègre, Chabannes Seigneur de la Palice, de Torsi de la Maison d'Estouteville, Chandenier, Châtillon, Pierre du Terrail dit le Chevalier Bayard, Louis d'Ars, Thomas de Montserrat, Mathieu d'Aquaviva, Mondragon, & les autres Chefs de la Gendarmerie. 1502.

Aubigni ouvrit l'avis d'assiéger Barlète. Il avouoit qu'on devoit s'attendre à une vigoureuse résistance, Gonsalve y commandant en personne l'élite des Troupes Espagnoles: mais d'autre part, la prise de cette Place étoit un coup décisif pour tout le reste; au-lieu que si l'on donnoit le tems au secours que les Espagnols assembloient en Sicile, de joindre Gonsalve, on ne viendroit jamais à bout de chasser les Espagnols du Royaume. Annales de France, Guicciardi. 5. &c.

D'autres étoient d'un sentiment contraire, & vouloient qu'en se contentant de bloquer Barlète, on allât soumettre les autres Villes qui tenoient encore pour les Espagnols, & qui étant pour la plupart, ou foibles, ou mal fournies de monde & de munitions, seroient aisément prises: mais leur principale raison étoit, qu'il y avoit très peu d'eau douce aux environs de Barlète, & que le siège devant être long, la plupart de la cavalerie périroit. Le Duc de Nemours, après avoir balancé les raisons opposées, prit ce dernier parti. La plupart des Historiens jugeant des choses par le succès, l'en blâment fort; & comme s'ils étoient surs de ce qui fût arrivé, s'il eût suivi le sentiment d'Aubigni, ils ne feignent point de dire, qu'il fut par-là la cause de la décadence des affaires des François au Royaume de Naples. Mais ces jugemens, tels qu'on en fait tous les jours dans le cabinet & dans les cercles, sont d'ordinaire aussi frivoles que téméraires: & les raisons qui firent agir le Duc de Nemours en cette occasion paroissent assez solides, pour ne le pas rendre responsable de l'événement. *On y résout de bloquer Barlète.*

Il demeura pour faire le blocus de Barlète, & détacha Aubigni, pour l'envoyer en Calabre. Il y prit & saccagea Cosence, sans attaquer la Citadel- *Aubigni durant ce tems-là bat les Espa-*

delle; & aiant ſu que Hugues de Cardone, Général Eſpagnol, avoit débarqué à Reggio, & s'avançoit avec un corps conſidérable de Troupes, il marcha au-devant de lui. Il le trouva dans la campagne de Térina le jour de Noel, tout fiér de la défaite du Comte de Melet, Commandant des Troupes des Princes de Biſignane & de Salerne, qu'il venoit de battre proche de là. Il voulut pourtant éviter d'en venir aux mains avec les François: mais Aubigni le ſerrant de près, il fut obligé de tourner tête.

1502. *Eſpagnols en Calabre.* D'Auton.

Guicciardine, l. 5.

Les Eſpagnols après un combat aſſez opiniâtré, furent mis en déroute; il en demeura mille ſur la place, treize cens furent pris, & quinze drapeaux gagnés. Les François y perdirent Claude de Grigni, Capitaine de la Compagnie d'Hommes d'armes qu'avoit eue le Comte de Cajazze, mort depuis quelque tems à Naples. Aubigni penſa être pris en pourſuivant les fuyards; il fut enveloppé lui troiſième par pluſieurs cavaliers Eſpagnols; mais il ſe défendit aſſez longtems, pour donner le loiſir à Jean Stuart ſon parent, de venir à ſon ſecours. Hugues de Cardone échappa, & repaſſa en Sicile, après avoir perdu la plupart de ſes Troupes.

Feron.

Contretems arrivés devant Barlète au Duc de Nemours.

Les choſes n'alloient pas tout-à-fait ſi bien du côté de Barlète; car quoique le Duc de Nemours, durant le blocus de cette Place, ſe fût emparé de pluſieurs Villes de la Pouille, & en particulier de Canoſe, après deux aſſauts ſanglans; cependant Gonſalve & ſa garniſon tenoient toujours ferme, malgré la diſette & la peſte qui les déſoloient; & profitant de la négligence des François, avoient remporté divers avantages ſur eux.

Le plus conſidérable, & celui où la conduite & la réſolution du Général Eſpagnol parurent davantage, fut l'enlèvement du poſte de Rubos, éloigné de Barlète de douze milles, qui ſont ſix petites lieues, & où le Seigneur de la Palice commandoit cent hommes d'armes, & trois cens fantaſſins.

Il

Il prit le tems que le Duc de Nemours étoit allé à Canoſe, & étant ſorti la nuit de Barlète, avec de l'artillerie, qu'il conduiſit ſans peine, parce que le chemin eſt fort aiſé de là à Rubos, il y arriva devant le jour, & ſon canon étoit en batterie avant qu'on eût dans la Place avis de ſon arrivée. Il eut bientôt fait une brèche à la muraille, qui ne valoit rien. La ſurpriſe fit perdre la tête aux François; ils furent emportés d'aſſaut, preſque ſans réſiſtance, & la Palice demeura priſonnier. Golſalve retourna en plein jour à Barlète, toujours en bataille, ſans que les Troupes des quartiers François, trop éloignées les unes des autres pour s'aſſembler aſſez promptement, oſaſſent l'attaquer dans ſa retraite. En approchant de Barlète, il fit un détachement pour aller au-devant d'un convoi d'argent qu'on lui amenoit de Trani; & cinquante hommes d'armes de l'Armée Françoiſe qui s'étoient mis en campagne pour l'enlever, furent taillés en pièces. Peu de jours auparavant les habitans de Caſtellanète, qui étoit le poſte le plus avancé, & qui ſerroit Barlète de plus près, avoient pris les armes contre la garniſon Françoiſe, & l'avoient chaſſée. Ces ſuccès augmentoient autant le courage des Eſpagnols, qu'ils décourageoient les François. 1502.

Il ne peut raſſembler aſſez de Troupes pour s'oppoſer aux Eſpagnols.

Un fâcheux contre-tems empêcha le Gouverneur du Milanès d'envoyer au Duc de Nemours un nouveau renfort de Troupes, dont il auroit eu beſoin pour s'oppoſer à celles d'Epagne, qui paſſoient de Sicile en Calabre. C'eſt que les Cantons Suiſſes, les plus proches du Milanès, s'étoient ſaiſis de Bélinzoné, que le Roi prétendoit être des dépendances du Duché de Milan, & qu'ils vouloient l'obliger à le leur céder. Sur le refus qu'il en fit, ils attaquérent Locarne & la Murata: c'étoit une grande muraille bâtie ſur le Lac Majeur, auprès de Locarne, pour empêcher le paſſage des montagnes dans la plaine du côté du Milanès, & où il n'y avoit qu'une porte, que Chaumont Gouverneur de Milan faiſoit garder. Il s'étoit avancé lui-

Guicciard. l. 5. &c.

Annales de France.

1502. lui-même avec huit cens hommes d'armes, & trois mille hommes d'infanterie, jusqu'à Varèse & Galéra; mais les Suisses secondés par les Grisons, s'étant emparés de certains rochers qui commandoient ce poste, obligérent les François de l'abandonner; & après plusieurs assauts, ils se rendirent maitres du bourg de Locarne. Ce qu'il y eut de plus fâcheux, fut que les autres Cantons s'étant lassés gagner par les prières de leurs compatriotes, se joignirent à eux; & Chaumont se vit en moins de rien sur les bras une Armée de quinze mille Suisses & Grisons, qui assiégérent le Château de Locarne.

Il assembla de son côté tout ce qu'il put de ses garnisons; il obtint des Troupes de Boulogne, du Ferrarois & du Mantouan, & pressa les Vénitiens de lui en envoyer aussi, en exécution du Traité fait avec le Roi pour la défense du Milanès, lorsqu'il le conquit avec eux. Ils en promirent; mais ils usérent de tant de délais, que ce secours n'arriva que lorsqu'il n'étoit plus tems. Ces délais furent l'effet des intrigues de Laurent Suarez Figueroa, Ambassadeur d'Espagne, qui avoit tant contribué à la ligue conclue à Venise contre Charles VIII, & qui sollicitoit alors les Vénitiens de se liguer avec son Maitre contre les François, jusqu'à leur offrir de leur céder l'Abruzze, ou le Duché de Milan, quand on l'auroit repris.

Mariana l. 27. c. 14.

Chaumont en homme sage ne hazarda rien. Il se tint avec ses Troupes dans la plaine, à la tête des défilés des montagnes, & fit enfoncer tous les bateaux du Lac Majeur qui pouvoient servir au transport des vivres pour le camp des Suisses; dans l'espérance que n'aiant ni cavalerie ni artillerie, ils n'oseroient s'exposer à se mettre en pleine campagne, & que la disette de vivres les obligeroit à retourner chez eux. Il ne fut pas trompé dans son attente: la famine fut bientôt au camp ennemi: l'argent qu'il distribua à plusieurs de leurs Capitaines, y mit la division: les Troupes des Cantons non intéressés se mutinérent, & dirent qu'ils ne vouloient point

point rompre, pour une querelle particulière, l'alliance qu'ils avoient avec la France. On en vint enfin à un accord & à une trève. Chaumont s'obligea au nom du Roi à ne point les inquiéter pendant un certain tems sur la poſſeſſion de Bélinzoné, & leur fit eſpérer qu'après ce terme expiré, on trouveroit des voies d'accommodement. 1503. *On en vient à un accord.*

Il ne pouvoit rien faire de mieux dans la conjoncture où l'on ſe trouvoit de la guerre de Naples, qu'on penſa auſſi à finir dès-lors par un Traité.

L'Archiduc aiant paſſé l'année 1502 en Eſpagne, en partit pour revenir dans ſes Etats des Pays-Bas. Il propoſa au Roi d'Eſpagne ſon beau-père ſa médiation entre lui & le Roi de France, & lui dit, qu'il étoit bien informé de la diſpoſition de ce Prince à la paix. Mariana. l. 27. c. 14. & 16.

Ferdinand eut peine à recevoir cette propoſition; parce qu'il ne croyoit pas l'Archiduc capable de bien manier une affaire ſi délicate, & qu'il étoit perſuadé que le Seigneur de Vére ſon Favori & ſon Conſeil étoit fort François d'inclination: ainſi non ſeulement il refuſa d'abord l'offre de l'Archiduc; mais il fit ce qu'il put pour le diſſuader de retourner par la France, lui repréſentant qu'il n'y auroit pas de ſureté pour lui, à cauſe de la guerre, & que les François l'aiant en leur puiſſance, pourroient aiſément trouver quelque prétexte de l'arrêter, afin de faire acheter aux Eſpagnols, au prix du Royaume de Naples, la liberté de l'héritier de la Monarchie d'Eſpagne.

Cette raiſon, toute forte qu'elle étoit, ne put détourner l'Archiduc de ſon deſſein, étant fort perſuadé de la généroſité du Roi de France; & il fit tant d'inſtance auprès du Roi d'Eſpagne, qu'il conſentit à ce qu'il ſouhaitoit. Mais Ferdinand aiant pour lui cette déférence, borna les inſtructions qu'il lui donna à certains articles, au-delà deſquels il lui défendit abſolument de rien accorder. Il fit partir un peu après lui l'Abbé Bernard de Builles, à qui il mit en main un pouvoir plus ample, & lui ordonna de ne le montrer qu'à l'Ar-

1503. l'Archiduc seul, après avoir tiré serment de lui pour le secret; & même de ne lui en point donner la communication, s'il le voyoit disposé à ne pas s'en tenir exactement au contenu de ce Mémoire.

Et les deux Rois cédent leurs parts du Royaume de Naples au profit de Charles de Luxembourg.

Recueil de Traités par Léonard, tom. 2.

L'Archiduc reçut à Perpignan le sauf-conduit qu'il avoit demandé, & arriva au commencement de l'année 1503 à Lyon, où le Roi étoit avec le Cardinal d'Amboise. On travailla aussi-tôt au Traité, qui fut conclu le cinquième d'Avril à ces conditions: que le Roi de France pour le bien de la paix se désaisiroit de la Couronne & Royaume de Naples, pour la part qui lui appartenoit, au profit de Madame Claude sa fille; & que pareillement le Roi & la Reine d'Espagne seroient contens de se désaisir de leurs Duchés de Calabre & de la Pouille, & de tout ce qu'ils possédoient au Royaume de Naples, au profit de Charles Duc de Luxembourg, fils ainé de Monsieur l'Archiduc; & que dès que le Traité auroit été ratifié, Madame Claude & Monsieur de Luxembourg pourroient s'intituler Roi & Reine de Naples, Duc & Duchesse de Calabre & de la Pouille.

En second lieu, que pour ce qui regardoit en particulier la Capitanate, le Roi remettroit entre les mains de Monsieur l'Archiduc tout ce qui avoit été pris en cette Province par les François, depuis la guerre commencée; & que réciproquement le Roi & la Reine d'Espagne feroient remettre à Monsieur l'Archiduc Manfrédonia, le Mont Saint Ange, & les autres Places qu'ils tenoient au même Pays; & que le tout, soit qu'il fût tenu par le Roi de France, soit qu'il fût tenu par le Roi & la Reine d'Espagne, seroit donné en forme de douaire & usufruit à Madame Claude: mais que ce que le Roi de France y auroit possédé avant la guerre déclarée & depuis, seroit gouverné au nom de Madame Claude, par un Seigneur qu'il nommeroit; & que Monsieur l'Archiduc gouverneroit au nom de Monsieur de Luxembourg son fils, ce que le Roi & la Reine d'Espagne y tenoient actuellement.

En

En troisième lieu, qu'au cas que par la mort de la Princesse ou du Prince, le mariage arrêté entre eux ne fût pas consommé, le différend touchant la Capitanate demeureroit en l'état où il étoit, pour être décidé par des Arbitres non suspects, dont les Rois conviendroient entre eux. 1503.

En quatrième lieu, que le Roi Très-Chrétien & le Roi d'Espagne ordonneroient, le prémier au Duc de Nemours, & le second à Gonsalve, Généraux de leurs Armées, de faire cesser toutes les hostilités.

On fit une addition au Traité, savoir, que ce qui auroit été pris par les François dans la Pouille & dans la Calabre, seroit restitué au Roi d'Espagne; de même que ce que les Espagnols pourroient avoir pris dans l'Abruzze & dans la Terre de Labour, seroit restitué au Roi de France; & que l'Archiduc & celui que le Roi de France nommeroit pour gouverner ce qu'il tenoit dans la Capitanate, tiendroient cette Province en neutralité, jusqu'à ce que le différend qui la concernoit fût terminé.

Ce furent-là les principaux articles du Traité de Lyon de l'an 1503; fameux dans notre Histoire, parce qu'il fut la cause de la perte du Royaume de Naples pour la France; & voici comment la chose arriva.

Suites fâcheuses de ce Traité.

Ce Traité paroissant si avantageux à la Maison d'Espagne, où la Couronne de Naples entroit par le mariage de Madame Claude de France avec le Duc Charles de Luxembourg, le Roi compta sur la paix comme sur une chose assurée. Il négligea de renforcer l'Armée du Duc de Nemours, & fit suspendre l'embarquement de trois mille hommes d'infanterie & de trois cens hommes d'armes, qui étoient à Gènes tout prêts à être transportés au Royaume de Naples: au-lieu que l'Armée de Gonsalve se fortifioit chaque jour par les Troupes qu'on lui envoyoit incessamment d'Espagne & de Sicile; & ce Prince apprit par une fâcheuse expérience, qu'il n'est point de moyen plus sûr pour finir la guerre,

Guicciardino, l. 5.

1503. que de s'y préparer comme si on la devoit faire plus vivement que jamais. Il envoya le Traité au Duc de Nemours par Edouard Bouillot un de ses Valets de chambre, & l'Archiduc dépêcha Jean Hédin son Maréchal des Logis à Gonsalve pour le lui porter. Ces Exprès étoient chargés de la part de leurs Maitres, d'intimer l'ordre aux Généraux de faire cesser toute hostilité entre les deux nations: & ils arrivérent lorsqu'on se préparoit des deux côtés, tant dans la Pouille que dans la Calabre, à donner bataille.

Ferdinand refuse de consentir à la paix.

Le Duc de Nemours fit part à Gonsalve de l'ordre qu'il avoit reçu, & il fut fort surpris de ce qu'il lui répondit, savoir, que les choses étoient en tel état qu'il ne pouvoit déférer au commandement de l'Archiduc, sans avoir consulté auparavant le Roi son Maitre. En effet ce Prince lui avoit mandé le sujet du voyage de l'Archiduc à Lyon, & lui avoit en même tems ordonné, que quoi qu'on lui écrivît de la conclusion de la paix, il n'y eût nul égard, avant que d'avoir reçu de nouveaux avis de la Cour d'Espagne.

Mariana, loc. cit.

Les Historiens Espagnols tâchent de donner une spécieuse couleur à cette mauvaise-foi de Ferdinand, en disant que l'Archiduc n'avoit signé le Traité que par force, sur la menace qu'on lui fit de l'arrêter; & que l'Abbé Bernard avoit informé par ses lettres la Cour d'Espagne de cette violence. Ce sont de ces bruits que l'on fait courir exprès pour mettre à couvert l'honneur des Princes; mais qui n'empêchent pas que hors de leurs Etats, & dans la suite des tems, la postérité desintéressée ne juge de leur conduite sur des règles plus sures.

Continuation de la guerre en Calabre.

Le refus de la paix fut presque aussi-tôt suivi de deux actions signalées, dont Gonsalve se fut bon gré, parce qu'il y recueillit le fruit de sa constance, & de la conduite sage qu'il avoit tenue jusqu'alors dans cette guerre. La prémière se passa en Calabre.

Mariana, l. 27. c. 19.

Aubigni, après la défaite de Hugues de Cardone à Térina, avoit investi dans Girace ville voisine

ne de la mer, les débris de l'Armée Eſpagnole, & eſpéroit la réduire par la famine à ſe rendre : mais Térina aiant été ſurpriſe par quelques Troupes Eſpagnoles, il s'étoit éloigné de Girace pour les y aller aſſiéger. Il les preſſoit beaucoup dans ce poſte qui n'étoit pas fort, & où ils avoient très peu de munitions, lorſqu'il apprit l'arrivée d'une Flotte d'Eſpagne à Reggio, commandée par Louis Porto-Carréro. 1503.

Celui-ci informé du danger de Térina, fit promptement avancer ſes Troupes, ordonna à l'Amiral Villamarino de faire ſemblant de vouloir inſulter Gioia avec ſes galères ; & ne pouvant marcher lui-même, à cauſe d'une fièvre dont il mourut quelques jours après, il confia la conduite de ce ſecours à Ferdinand Andrada.

Ce Capitaine s'avança juſqu'à Séminara, & Aubigni n'aiant pas aſſez de monde pour garder toutes les avenues de Térina, leva le ſiège, & fit cantonner ſes Troupes dans les villages voiſins. Andrada voyant le ſiège levé, demeura dans ſon camp : il y fut joint par le Capitaine Manuel Bénavida, & par Antoine de Lève, qui par diverſes preuves qu'il avoit données de ſon courage, étoit dès-lors en eſtime parmi les Eſpagnols, & acquit depuis par ſes exploits la réputation d'un des plus grands hommes de l'Europe. Outre les Troupes que ces deux Capitaines amenérent, Andrada fut encore renforcé par celles d'Inigo d'Avalos Marquis del-Vaſto, ou du Guaſt, qui s'étoit depuis peu déclaré pour les Eſpagnols, & leur avoit livré l'Ile d'Iſchia dont il étoit Gouverneur.

Toutes ces Troupes enſemble faiſoient un corps aſſez nombreux, & d'environ cinq mille hommes, dont il y avoit quatre mille fantaſſins. Rien n'empêchoit Andrada d'aller attaquer Aubigni moins fort que lui, ſinon l'ordre qu'il avoit de ne rien hazarder. Aubigni, malgré l'inégalité, envoya offrir la bataille au Général Eſpagnol, qui la refuſa. Ce refus augmenta la confiance d'Aubigni, qui aiant tiré la plus grande partie des garniſons de Gioia

& de Rosano, fit un corps de trois cens hommes
1503. d'armes & de quinze cens fantassins, auxquels il joignit trois mille paysans qu'il arma, s'approcha du camp des Espagnols, passa la rivière à leur vue, & vint se camper dans la plaine au pié des montagnes où ils étoient postés.

Cette insulte piqua d'honneur Andrada, qui envoya à son tour défier Aubigni, plutôt pour voir s'il accepteroit la bataille, que dans le dessein de la donner. Aubigni, qui quoique plus fort en cavalerie que les Espagnols, ne comptoit guères sur ses trois mille paysans, répondit, que puisque les Espagnols avoient refusé la bataille lorsqu'il la leur avoit offerte, il la donneroit quand il jugeroit à propos; & s'en retourna à Gioia.

Andrada ravi de cette réponse, s'en servit pour encourager ses Troupes. Il décampa, & suivit Aubigni, qui après avoir marché quelque tems, attendit les Espagnols. Ceux-ci, soit pour éviter le combat, & mettre entre eux & l'Armée Françoise une petite rivière qui couloit dans la plaine, soit pour prendre un terrein plus avantageux, se détournérent du chemin qu'ils tenoient.

Aubigni persuadé qu'ils avoient peur, les laissa avancer quelque tems & prendre les devans, les suivit à son tour, les joignit, & les fit attaquer avec plus de précipitation, qu'il ne convenoit à un Capitaine aussi expérimenté que lui.

Action où les François sont battus.

Andrada qui marchoit en bon ordre, profita de la faute de son ennemi, tourna tête, & aiant fait charger fort à propos les gendarmes François qui étoient en desordre, par les gendarmes de son Armée, les culbuta & les renversa sur l'infanterie, dont les deux tiers n'étoient, ainsi que je l'ai dit, que des paysans mal armés, & qui en un moment fut mise en déroute. La cavalerie légère voyant les gendarmes rompus, & l'infanterie défaite, prit aussi la fuite. Les Espagnols poursuivirent les fuyards jusqu'à Gioia, & en firent un grand carnage. C'est ainsi que l'Historien Espagnol raconte cette bataille. Les Italiens la rapportent autrement,

Mariana, loc. cit. Guicciardino, l. 5.

ment, & disent que la rivière étoit entre deux; que Bénavida s'étant avancé sur le bord, avoit demandé à parler à Aubigni; que durant cette conférence, l'arrière-garde & la bataille Espagnole passérent la rivière à un mille & demi au-dessus de Gioia; qu'Aubigni surpris courut promptement pour s'opposer à leur passage, en abandonnant quatre pièces d'artillerie qu'il avoit; que les Espagnols étoient déja passés quand il arriva, & qu'il fut attaqué avant que d'avoir pu remettre ses Troupes en bataille. 1503.

D'Ambricourt fut pris durant le combat, Honorat & Alfonse de Saint Sévérin dans Gioia, qui se rendit aux Espagnols; & Aubigni se jetta dans le Château d'Angitola avec quelques Troupes, résolu de s'y défendre jusqu'à l'extrémité.

Cette défaite arriva le Vendredi vingt & unième d'Avril, assez près de Séminara, où six ans auparavant il avoit vaincu avec beaucoup de gloire Ferdinand d'Arragon Roi de Naples, & Gonsalve, joints ensemble. Comme les Places soumises aux François dans ces quartiers-là étoient pour la plupart ou foibles, ou dégarnies, elles ouvrirent leurs portes aux Espagnols, dont les Généraux empêchérent qu'on n'y fît aucun desordre, & prirent le contrepié des François, qui par leur peu de discipline étoient devenus insupportables aux habitans en beaucoup d'endroits.

Autre dans la Pouille suivie de la levée du blocus de Barlette.

Cette déroute ne fut pas leur dernier malheur, & ils n'expérimentérent pas la fortune moins contraire dans la Pouille, que dans la Calabre. Barlette étoit réduite aux abois par la peste & par la famine. Gonsalve résolut d'en sortir en y laissant une garnison suffisante, pour empêcher que la Place ne fût insultée: son dessein étoit d'engager les François au combat, & en les battant, leur faire abandonner le blocus, afin d'avoir la campagne libre. Un renfort de deux mille Allemands, à qui les Vénitiens avoient laissé le passage libre par le Golfe, étant débarqué à Barlette, le mit en état de tenter cette entreprise, quelques jours après la bataille

Mariana, l. 27. ch. 21. Guicciard. l. 5.

donnée en Calabre, dont il n'étoit point informé.
1503. S'il l'avoit été, il auroit apparemment différé son départ, & attendu l'arrivée d'Andrada. Il sortit donc de Barlette, passa l'Offanto, & marcha vers Cérignole, éloignée de Barlette d'environ cinq petites lieues, & un peu plus proche de Canose, où étoit le quartier-général de l'Armée Françoise.

Il ne douta point que le Duc de Nemours ne se mît en campagne, pour venir au secours de cette Place. Ce Duc qui avoit appris la défaite d'Aubigni, se trouva fort indéterminé sur le parti qu'il avoit à prendre. Cérignole lui étoit d'une grande importance, par la liberté que sa prise donneroit aux Espagnols de s'étendre dans la Capitanate, & de rafraichir leurs Troupes dans ce fertile pays. D'autre part, s'il avoit le malheur d'être défait, il n'y alloit pas moins que de la perte du Royaume, dont le salut, après la ruïne de l'Armée d'Aubigni, dépendoit de la conservation des Troupes qui lui restoient.

Les avis furent fort partagés dans le Conseil, où la prudence du Général céda trop aisément à la crainte de l'affront qu'il recevroit, si les Espagnols emportoient impunément Cérignole à sa vue.

Forces des deux partis.

On marcha donc à l'ennemi, dans l'espérance que la seule présence de l'Armée lui feroit peut-être abandonner son entreprise. Le Duc avoit quatre mille hommes d'infanterie, moitié Suisses, moitié François, deux mille hommes de cavalerie légère, & cinq cens hommes d'armes. Le Prince de Salerne commandoit l'avant-garde, composée de deux cens hommes d'armes & de deux mille fantassins; le Prince de Melphe conduisoit l'arrière-garde, qui étoit de mille à douze cens hommes d'infanterie, & de quelques escadrons de cavalerie légère; le reste étoit au corps de bataille, où le Duc de Nemours se plaça.

L'Armée d'Espagne étoit inférieure en cavalerie, mais pour le moins aussi forte en infanterie. Diégo de Mendosa étoit à la tête de l'avant-garde avec deux mille hommes de pié Espagnols, précédé par

par Fabrice Colonne & Louis Ferreira avec quelque cavalerie. Le Duc de Termenſtein conduiſoit la bataille, où il avoit deux mille fantaſſins Eſpagnols, & deux cens hommes d'armes. Gonſalve ſe mit à l'arrière-garde, comme au poſte le plus important; parce qu'il ſavoit que les François le ſuivoient, & qu'ils ne manqueroient pas de le charger en queue, s'ils pouvoient le joindre. C'eſt pourquoi il prit avec lui tout ce qu'il avoit de gendarmes Allemands, & de meilleure cavalerie. Outre ces Troupes que je viens de marquer, il avoit envoyé devant vers Cérignole un aſſez grand nombre d'infanterie, pour y fortifier un camp où il vouloit ſe poſter, & attendre les François pour les combattre avec avantage, s'ils entreprenoient de l'y attaquer. 1503.

Plus il approchoit de Cérignole, plus le terrein lui devenoit avantageux; parce qu'il étoit fort coupé de foſſés, de vignobles, & de haies, où la cavalerie Françoiſe devenoit preſque inutile.

Il hâta ſa marche pour gagner ſon camp; mais quelque diligence qu'il pût faire, il fut atteint par les François, qui le harceloient ſans ceſſe. Il ſe trouvoit par-tout, & ne put guères être entamé. Il perdit ſeulement quelques fantaſſins, épuiſés par la chaleur qui étoit extrême, & dont pluſieurs moururent ſur le champ de ſoif & de laſſitude.

Pour remédier à cet inconvénient, il ordonna que les cavaliers de l'avant-garde & de la bataille priſſent chacun un piéton en croupe; & par ce moyen en abandonnant quelques bagages, il gagna ſon camp, qu'on lui avoit préparé & fortifié ſur une éminence. Il rangea auſſi-tôt ſon Armée, & la mit en état de recevoir les François, qui parurent un peu après à la vue des retranchemens.

Il étoit déja tard, & il n'y avoit pas encore deux heures de ſoleil. Cette raiſon fit délibérer le Duc de Nemours, s'il feroit l'attaque. Il paroît par le détail que les Hiſtoriens rapportent de ces divers Conſeils de guerre, que ce Seigneur avoit plus de prudence, que de fermeté à ſoutenir les avis ſages qu'il

Mariana, loc. cit. Brantome, dans l'Eloge de Louis XII.

qu'il ouvroit. On prétend qu'en cette occaſion Y-
1503. ves d'Alègre s'opiniâtra à vouloir qu'on donnât, ſans remettre l'aſſaut au lendemain, & que le Duc de Nemours en cédant à ſes inſtances dit à quelqu'un à l'oreille: *Vous verrez que ce brave, après nous avoir engagés, trouvera le moyen de ſe ſauver.* Ces paroles étoient un pur effet du chagrin du Duc de Nemours, de ce que la plupart des Officiers n'étoient pas de ſon avis; car d'Alègre avoit donné trop de marques de ſa bravoure dans les guerres d'Italie ſous le précédent règne, & ſous celui-ci, pour être ſoupçonné de lâcheté.

Le Duc de Nemours veut forcer le camp des Eſpagnols.

On ſe mit donc en état de forcer le camp des Eſpagnols. On commença par un grand feu d'artillerie, pour ruïner les défenſes, mais avec peu d'effet, parce que le canon tiroit de bas en haut. Il n'en étoit pas de même de celui des Eſpagnols, qui donnant au travers des eſcadrons & des bataillons François, ne tiroit guères à faux.

Le feu qui prit à des barils de poudre dans le camp ennemi, & ſe communiqua à quelques chariots, y cauſa du deſordre. Le Duc de Nemours, qui entendit le bruit, & qui d'ailleurs étoit fort incommodé de l'artillerie Eſpagnole, fit dans ce moment avancer huit cens gendarmes, à la tête desquels il ſe mit, & ſe fit ſuivre par l'infanterie. Il marcha à la faveur de la fumée du canon, juſqu'aux retranchemens des Eſpagnols, où il voyoit des brèches que ſon canon y avoit faites. Il avoit ſuppoſé que ce n'étoit que des levées de terre faites à la hâte, mais il y trouva un large foſſé qui l'arrêta.

Et y eſt tué.

Il eſſuya un feu terrible d'arquebuſes, qu'il ne put ſoutenir. Il fit faire un mouvement à ſes Troupes pour les en éloigner, & comme pour aller chercher une autre entrée par les côtés du camp; & dans ce moment il fut tué ſur la place d'un coup d'arquebuſe. Cette mort du Général répandit la terreur parmi les ſoldats, déja rébutés des décharges continuelles que faiſoient les ennemis ſur eux, ſans qu'il leur fût poſſible de les joindre; ils commen-

mencérent à plier. Gonſalve appercevant le deſordre, fit une vigoureuſe ſortie par les barrières du camp, & acheva la déroute. Elle fut bientôt générale, malgré les efforts que les Princes de Salerne & de Melphe, qui commandoient l'arrière-garde, firent pour arrêter les fuyards. La nuit empêcha un plus grand carnage; mais toute l'Armée fut diſſipée, & chacun ſe ſauva dans les bois, abandonnant l'artillerie & les bagages, parmi leſquels les Eſpagnols trouvérent beaucoup de vivres, dont ils avoient plus de beſoin que du reſte. Outre le Duc de Nemours, Chandenier y fut tué, & Châtillon pris, les Princes de Salerne & de Melphe y furent bleſſés. Les Hiſtoriens Eſpagnols font monter le nombre des morts du côté des François juſqu'à trois mille trois cens. Nos Annales augmentent ce nombre de mille: il n'y eut que neuf Eſpagnols de tués, & pas un homme de marque. Cette défaite de l'Armée Françoiſe arriva le vingt-huitième d'Avril, qui étoit un Vendredi, huit jours après celle de Séminara en Calabre. Depuis ce tems-là les Eſpagnols regardérent ce jour de la ſemaine comme un jour heureux pour leur Nation, & la ſuperſtition des François en fit un jour malheureux pour la leur: idée bizarre, qui n'eſt pas encore tout-à-fait effacée.

1503.

Belcarius, l. 9.

Perte des François.

Annales de France.

Dès le lendemain Cérignole ſe rendit, auſſi-bien que Canoſa, & toutes les autres villes des environs. Les Généraux François déconcertés, ſe voyant ſans Troupes, ſans bagages, exclus des Villes de la Pouille & de la Capitanate, qui pour la plupart élevoient l'étendart d'Eſpagne ſur leurs murailles, ne ſavoient quel parti prendre. Louis d'Ars ſe ſauva à Vénoſe, Ville aſſez forte pour ſoutenir un ſiège; Alègre ſe jetta dans Averſe; les autres en d'autres lieux. Pluſieurs d'entre eux s'étant raſſemblés quelques jours après, délibérérent ſur ce qu'il y avoit à faire pour ſauver ce qu'ils pourroient du Royaume de Naples au Roi leur Maître, en attendant qu'ils puſſent en recevoir de nouveaux ſecours.

1503. *Ils tâchent de pourvoir à la sureté de Naples.* Annales de France. Mariana loc. cit. Guicciard. lib. 5.

Comme ils ne pouvoient pas tenir la campagne avec le peu de soldats qu'ils avoient réunis ensemble des débris de l'Armée, ils ne penſérent qu'à pourvoir à la ſureté de Naples, & à y faire entrer le plus de vivres qu'il ſeroit poſſible, afin de la mettre en état de réſiſter longtems aux ennemis, & de donner le loiſir aux Troupes qui viendroient de France, de s'aſſembler pour la ſecourir. Ils avoient à Rome des magaſins de blé tout prêts: mais quand ils voulurent les faire tranſporter, le peuple s'y oppoſa, ſous prétexte que la Ville en avoit beſoin pour ſa ſubſiſtance; & pluſieurs ſoupçonnérent le Pape de cette trahiſon. Les Généraux François privés de cette reſſource, ne jugérent pas à propos de ſe renfermer dans Naples; ils s'éloignérent de l'ennemi, & ſe campérent entre Trajéto & Gaiette, pour couvrir cette dernière Place, qui étoit une des plus fortes du Royaume, & où le ſecours de France pourroit commodément débarquer.

Et ſont auſſi obligés de l'abandonner.

Gonſalve étoit un de ces Capitaines, qui ſachant vaincre, ſavent auſſi profiter de leur victoire. Il marcha droit à Naples, dont la priſe lui étoit ſi importante, tant pour ſa réputation, que pour la réduction du reſte du Royaume. Il envoya en décampant donner avis à Aubigni de la défaite de l'Armée de France, & le ſomma en même tems de ſe rendre. Ce Général voyant qu'il n'y avoit plus d'eſpérance d'échaper, capitula, & rendit le Château d'Antigola, où il s'étoit retiré. Il obtint que les Troupes qu'il avoit avec lui, ſortiroient vies & bagues ſauvès, & qu'on leur donneroit un ſauf-conduit pour retourner en France. Pour lui, il demeura priſonnier ſur ſa parole, avec aſſurance d'être délivré ſans rançon après la guerre.

Gonſalve prit ſon chemin par Melphe, & offrit au Seigneur de cette Principauté, tous les plus grands avantages, pour l'engager dans le parti d'Eſpagne; mais par une généroſité digne d'être marquée dans l'Hiſtoire, & avec un deſintéreſſement peu ordinaire aux gens de la Nation, il aima mieux

mieux abandonner ſes Places, & tous ſes biens, que de manquer à la fidélité qu'il avoit jurée au Roi de France, & ſe retira avec toute ſa famille à Vénoſe, auprès de Louis d'Ars qui y commandoit. 1503.

Dès que les François qui étoient dans Naples en virent approcher Gonſalve, ils ſe retirérent dans le Château neuf, & dans le Château de l'Oeuf. Ils avoient trop d'expérience de l'inconſtance des Napolitains pour ſe fiër à eux, & ne ſe trouvoient pas en aſſez grand nombre pour contenir le peuple. Les Eſpagnols entrérent dans la Ville ſans tirer l'épée, le quatorzième de Mai, de même que Charles VIII, Ferdinand d'Arragon, & d'Aubigni avoient fait les uns après les autres, dans les révolutions paſſées, dès qu'ils avoient été maitres de la campagne. Averſe & Capoue ſuivirent l'exemple de la Capitale, & ſe déclarérent pour les Eſpagnols.

Effet de toutes ces nouvelles à la Cour de France.

De ſi fâcheuſes nouvelles étant arrivées en France, affligérent extrêmement le Roi. L'Archiduc d'Autriche, qui étoit allé à Bourg en Breſſe pour y voir la Ducheſſe de Savoie ſa ſœur, revint vers ce tems à Lyon malade, & témoigna au Roi le chagrin qu'il avoit de la conduite de ſon beau-père. Il écrivit en Eſpagne pour s'en plaindre; mais il n'en reçut que des réponſes vagues. Il récrivit qu'il ne ſortiroit point de France, qu'on n'eût fait ſatisfaction au Roi & à lui-même, pour le violement du Traité de Lyon; ſur quoi le Roi d'Eſpagne envoya un Ambaſſadeur, pour aſſurer qu'il ne ſouhaitoit rien tant que la paix avec la France, & propoſa un nouvel expédient pour la conclure. C'étoit de remettre Fédéric d'Arragon ſur le Trône de Naples, étant prêt, diſoit-il, pour marquer ſon deſintéreſſement, de rendre à ce Prince tout ce que l'Eſpagne poſſédoit au Royaume de Naples, à condition que les François reſtitueroient pareillement au même Prince le peu qui leur reſtoit de Places dans ce pays-là.

Guichenon Hiſtoire de Savoie. Mariana loc. cit. Guicciardino l. 6.

L'artifice étoit trop groſſier pour impoſer aux

1503. deux Princes. Le Roi rejetta la propoſition avec indignation, & commanda à l'Ambaſſadeur de ſortir au-plutôt du Royaume. L'Archiduc le chargea de faire de ſa part à Ferdinand ſes plaintes, de l'injure & de l'affront qu'il avoit faits à un Prince comme lui, pour qui il devoit avoir plus de conſidération que pour tout autre; & le Roi ne penſa plus qu'à ſe préparer à réparer ſes pertes, en pouſſant vivement la guerre.

On y réſout de continuer la guerre avec vigueur. Annales de France.

Il mit ſur pié quatre Armées, une Armée de mer, & trois de terre; celle de mer fut équipée à Marſeille & à Gènes; une partie étoit deſtinée à tranſporter du ſecours à Gaiette, & l'autre partie à courir les côtes d'Eſpagne; une des Armées de terre devoit attaquer le Rouſſillon, ſous la conduite du Maréchal de Rieux; une autre faire des courſes du côté de Fontarabie, ſous les ordres du Seigneur d'Albret, & du Maréchal de Gié; & la troiſième commandée par Louis de la Trimouille, aller en Italie. La Flotte deſtinée pour les côtes d'Eſpagne, & les deux prémières Armées de terre, étoient plutôt pour faire diverſion, & empêcher que Ferdinand n'envoyât des Troupes au Royaume de Naples, que pour aucune entrepriſe conſidérable, & tout l'effort devoit ſe faire en Italie.

Forces du Roi en Italie.

L'Armée que le Roi y envoyoit étoit de dix-huit cens hommes d'armes, & de dix-huit mille Suiſſes, que le Bailli de Dijon étoit allé lever chez les Cantons. Le Pape promit le paſſage ſur les Terres de l'Egliſe, par la ſeule raiſon qu'il n'oſoit le refuſer; car outre qu'il avoit retenu à Rome les blés des François dont j'ai parlé, ce qui fut cauſe de la perte de Naples, on fut bien informé par des Lettres interceptées, qu'il étoit d'intelligence avec Gonſalve; mais il ſauvoit toujours les apparences, & affectoit de garder la neutralité, juſqu'à permettre qu'on levât dans Rome des ſoldats, tant pour l'Eſpagne que pour la France; & le Roi, pour n'être pas obligé de rompre ouvertement avec lui, agis-

agiſſoit de ſon côté, comme s'il eût ignoré ſes mauvaiſes intentions. 1503.

Il ne manqua à tous ces préparatifs que la diligence; ou plutôt, quelque grande que fût celle qu'on y apporta, Gonſalve par la ſienne prévint les François, & mit les choſes avant leur arrivée en un tel état, qu'il étoit difficile de remédier au mal. Il attaqua le Château-neuf par mer & par terre, & le prit d'aſſaut au commencement de Juin. Le Comte de Montorio & pluſieurs autres Seigneurs Italiens & Capitaines François y furent faits priſonniers, & une partie de la garniſon taillée en pièces. *La lenteur de ces préparatifs les fait échouer.* Mariana, l. 28. c. 1.

Si la Place avoit pu tenir encore un jour, Gonſalve auroit été obligé d'abandonner ſon entrepriſe: car le lendemain de l'aſſaut la Flotte de France arriva à Gènes, compoſée de ſix gros navires, & d'un grand nombre d'autres moindres chargés de vivres, d'armes, de toutes ſortes de munitions, & de deux mille fantaſſins.

Dès qu'elle parut, celle d'Eſpagne, commandée par Villamarino, qui avoit fait le ſiège par mer, ſe ſauva à l'Iſle d'Iſchia. Les François trouvant le Château-neuf emporté, la pourſuivirent: mais l'Amiral Eſpagnol aiant fait enfoncer quelques bateaux à l'entrée du Port, ne put être abordé: & après qu'on ſe fut canonné quelque tems de part & d'autre, les vaiſſeaux François allérent débarquer à Gaiette.

Le Château-neuf aiant été forcé, Gonſalve fit ſommer le Château de l'Oeuf. Chavagnac Gentilhomme d'Auvergne, qui y commandoit, répondit à la ſommation, que lui & ſa garniſon étoient réſolus à s'enſevelir ſous les ruïnes de la Place. La choſe arriva plutôt qu'il n'avoit cru. Pierre Navarre, chargé de l'attaque du Château, avoit fait miner la muraille du côté de Pizzifalconé, ſans que les François s'en fuſſent apperçus. La mine joua, & en fit ſauter en l'air un aſſez grand nombre. La Place fut emportée, & l'on fit main-baſ- *La priſe du Château de l'Oeuf par les Eſpagnols, ſuit de près celle du Château-neuf.*

1503. se d'abord sur tout ce qui se trouva d'Officiers & de soldats.

Prémier usage des mines.

Il est à remarquer, que ce fut à l'attaque de ces deux Châteaux de Naples, que l'on commença à mettre les mines en usage: je dis les mines, de la manière dont on les fait aujourd'hui, pour faire sauter les murailles par le moyen de la poudre à canon. Car de tout tems dans les siéges on avoit miné, ou plutôt sapé, pour faire brèche à la Place: mais cet ouvrage consistoit uniquement à creuser, par exemple, sous une Tour, qu'on étançonnoit à mesure qu'on en ôtoit la maçonnerie; & puis quand ce travail étoit achevé, on enduisoit les étançons de poix résine, & d'autre matière combustible, on y mettoit le feu, & les étançons venant à manquer, la Tour s'écrouloit dans le fossé. Mais jusqu'alors on ne s'étoit point servi de la poudre pour cela. On dit seulement que vers l'an 1487, les Génois assiégeant Séréfanella sur les Florentins, un Ingénieur avoit fait l'essai de ce secret sous la muraille du Château: mais que n'aiant pas fort bien réussi, on n'en avoit plus usé depuis; que Pierre Navarre servoit alors dans l'infanterie Génoise; qu'il avoit beaucoup réfléchi sur cette invention; qu'après l'avoir perfectionnée, il l'avoit heureusement employée contre les Châteaux de Naples, & mis par ce moyen les Espagnols en possession de cette importante conquête.

Guicciard. l. 16.

Siége de Gaiette la dernière ressource des François.

Durant que Navarre assiégeoit le Château de l'Oeuf, Gonsalve sortit de Naples avec la meilleure partie de son Armée, & aiant envoyé Prosper Colonne dans l'Abruzze, pour se saisir de quelques Fortereſſes qui tenoient encore pour la France de ce côté-là, il s'avança vers Gaiette, afin de serrer cette Place qui étoit la dernière ressource des François, & les empêcher de passer le Garigliano.

Gaiette est située en une Presqu'Ile dans la mer, & jointe au Continent par une langue de terre assez étroite. Elle est commandée par une petite colline, appellée le Mont-Orland, que les François

çois avoient retranchée tout à l'entour, & où ils avoient mis beaucoup d'artillerie.

1503.

Yves d'Alègre à l'approche de Gonsalve avoit abandonné plusieurs petites Places qu'il occupoit aux environs, & s'étoit retiré sur le Mont-Orland avec quatre mille cinq cens hommes, dont il y avoit quinze cens cavaliers. Les Princes de Salerne & de Bisignane, le Duc de Trajéto, & quelques autres Seigneurs Italiens, étoient dans ces Troupes. Gonsalve se logea d'abord dans un des fauxbourgs de Gaiette, d'où il battoit la ville avec son artillerie, tandis que ses galères sous le commandement de Villamarino tiroient aussi furieusement contre le Port. Son dessein avoit été de se saisir du Mont-Orland, & il donna deux assauts de suite aux retranchemens, où il fut repoussé. Ce mauvais succès, l'arrivée de la Flotte Françoise qui apporta des vivres, dont la garnison avoit grand besoin, & qui obligea les galères d'Espagne de s'éloigner, le feu du canon qui incommodoit fort son camp, & dont Hugues de Cardonne, un des plus considérables Généraux de son Armée, fut tué, le contraignirent de quitter le fauxbourg, & de se retirer à Castiglione, qu'on croit être l'ancien *Formianum*, Maison de plaisance de Cicéron, entre Gaiette & le Gariglian.

Guicciard. lib. 6. Mariana, lib 28. cap. 12. Annales de France. Belcarius, l. 9.

Les assiégeans sont repoussés & se retirent à Castiglione.

Cette retraite donna quelque espérance à Yves d'Alègre, & au Marquis de Saluces, que le Roi avoit nommé Viceroi de Naples depuis la mort du Duc de Nemours. L'Armée qui venoit de France s'assembloit durant ce tems-là à Parme, plus lentement qu'on n'auroit souhaité, parce que le Bailli de Dijon ne trouvoit plus dans les Suisses cet empressement ordinaire pour s'enrôler au service du Roi. Les mauvais succès de la France en Italie, où tant de gens de leur nation avoient péri dans les diverses expéditions qu'on y avoit faites sous ce règne & sous le précédent, les dégoûtoient d'y aller servir. L'indétermination de plusieurs petits Princes d'Italie, que l'incertitude de l'événement de cette guerre tenoit en suspens, desquels cependant on avoit

1503. avoit besoin pour la sureté du passage, & dont Gonsalve en débaucha plusieurs; enfin la mort du Duc de Nemours qui avoit beaucoup d'autorité sur les Troupes, furent autant d'obstacles à la prompte exécution des projets du Roi.

François de Gonzague, Marquis de Mantoue, est fait Général des Troupes Françoises en Italie.

Il fallut choisir un autre Général. Aubigni étoit prisonnier, & les autres, que le Roi auroit pu destiner à cet emploi, étoient occupés du côté des Pyrénées. Il jetta les yeux sur François de Gonsague Marquis de Mantoue, homme dont la réputation surpassoit de beaucoup le mérite: c'est celui qui commandoit l'Armée des Vénitiens contre la France à la bataille de Fornoue. Il avoit été depuis tantôt pour, tantôt contre la France. Le Roi, dans les conjonctures, étoit bien aise de l'avoir dans son parti, & il n'ignoroit pas que Gonsalve faisoit tous ses efforts pour le gagner. Ce Prince se tint très honoré de ce choix, & sans plus écouter les propositions des Espagnols, il se mit à la tête de l'Armée de France; mais quoiqu'il eût la qualité de Général, Jaques de Silli Bailli de Caen, & Vaudricourt en partageoient l'autorité avec lui, le Roi lui aiant ordonné de n'agir que de concert avec eux.

Mort funeste du Pape Alexandre VI. Angler. Bpist. 264.

Sur ces entrefaites arriva la mort du Pape, qui causa d'étranges mouvemens en Italie; mais quoiqu'elle délivrât la France d'un dangereux ennemi, elle ne lui fut pas si avantageuse qu'elle auroit dû l'être.

Cette mort fut aussi funeste, que le méritoit la vie criminelle & scandaleuse de ce Pontife; & suivant l'opinion constante, elle fut l'effet d'un nouveau crime, que le Duc de Valentinois son fils méditoit d'exécuter, quoique selon quelques-uns ce fût à son insu.

Ils devoient souper à la vigne du Cardinal Adrien di Cornéto, & le Duc de Valentinois avoit choisi ce tems & ce lieu, pour empoisonner le Cardinal, moins par haine contre lui, que parce qu'il étoit fort riche, & qu'il avoit envie de se saisir de ses biens.

Ce

Ce Duc avoit envoyé devant, un de ſes gens avec quelques bouteilles de vin empoiſonné, lui défendant d'en donner à perſonne ſans ſon ordre. Le Pape arriva le prémier à la vigne, & en attendant le ſouper, comme il faiſoit grand chaud, il demanda à boire. Le reſte de la proviſion du Pape n'étant pas encore arrivé, & l'Officier croyant qu'on ne lui avoit défendu de donner de ce vin à perſonne, que parce qu'il étoit le plus délicat de ceux qu'on devoit ſervir, en préſenta au Pape. Le Duc de Valentinois ſurvint lui-même dans le moment, & aiant auſſi voulu boire, on lui donna du même vin. 1503.

Le poiſon ne fut pas longtems ſans agir ſur l'un & ſur l'autre, & ils furent ſaiſis de violentes douleurs. On les emporta tous deux au Vatican, qui étoit proche. Le Pape mourut le lendemain dix-huitième d'Août, à la ſoixante & onzième année de ſon âge, & au commencement de l'onzième de ſon Pontificat: les marques de poiſon furent viſibles, car ſon corps devint tout violet & tout enflé. Pour ce qui eſt du Duc de Valentinois, la vigueur de l'âge & ſa bonne conſtitution capables de ſoutenir les plus violens contrepoiſons, & les autres remèdes auxquels on eut recours, lui ſauvérent la vie, & il en fut quitte pour une griève maladie.

C'eſt ainſi que mourut le Pape Alexandre VI, dont les débordemens publics, les perfidies, l'ambition démeſurée, l'avarice inſatiable, la cruauté, l'irreligion en avoient fait l'objet de l'exécration de toute l'Europe, en une place où l'on ne devoit être élevé que par les mérites des vertus contraires à tous ces horribles vices.

Embarras du Duc de Valentinois en cette occaſion.

L'embarras du Duc de Valentinois fut extrême dans cette étrange conjoncture. A la vérité, voyant le Pape auſſi âgé qu'il étoit, il ne comptoit pas ſur la longueur de ſa vie, & il avoit pris des meſures pour ſe précautionner contre les dangers dont ſa mort le menaçoit. Son but avoit toujours été de ſe mettre en état d'être maitre de l'élection du ſuc-

1503. ſucceſſeur, pour avoir un Pape dont il fût ſûr. Sa grande puiſſance, les nombreuſes Troupes qu'il avoit ſur pié, l'attachement que les Cardinaux Eſpagnols qui faiſoient une bonne partie du ſacré Collège, avoient pour ſa perſonne, lui répondoient que le Pape futur ſeroit ſon ouvrage. Mais l'état où il étoit, déconcertoit tous ſes deſſeins: & il diſoit quelquefois avec un extrême chagrin, qu'il avoit tout prévu, excepté le malheureux accident qui lui étoit arrivé.

Il mit une forte garde dans ſon Palais & aux environs; il fit venir un grand nombre de Troupes, qu'il répandit dans les fauxbourgs de Rome & dans les villages voiſins: mais prévoyant qu'il ne ſeroit pas en état de ſe ſoutenir contre les Colonnes & les Urſins, qu'il avoit également maltraités, ſi ces deux familles s'uniſſoient enſemble, il envoya ſolliciter les Colonnes de lui rendre leur amitié; & pour l'obtenir, il leur remit entre les mains toutes les Places qu'il leur avoit enlevées, & qu'ils retrouvérent en bien meilleur état qu'elles n'étoient lorſqu'ils en ſortirent; car le Pape les avoit fait fortifier avec ſoin, & remplir de toutes ſortes de munitions. La réconciliation ſe fit à ce prix, plus aiſément qu'elle ne ſe ſeroit faite avec les Urſins; parce qu'il avoit ôté la vie avec les biens à pluſieurs de cette famille, au-lieu que les Colonnes n'avoient perdu que ce qu'on leur reſtituoit.

Tumulte à Rome. Rome cependant étoit toute en tumulte. Fabio des Urſins prit les armes avec ceux de ſa faction contre les Colonnes. Il fit mettre le feu à quelques maiſons qui appartenoient aux Eſpagnols, & ſouleva une partie du peuple, pour demander la tête du Duc de Valentinois. D'autre part Proſper Colonnes étoit entré dans Rome, & avoit auſſi armé ſes amis. Tout ſe diſpoſoit à une cruelle guerre civile. Ces troubles firent retarder de quelques jours le Conclave; & les Cardinaux ne ſe croyant pas en ſureté au Vatican, le firent préparer au Couvent de la Minerve.

Mais

Mais ces séditions n'étoient pas ce qui donnoit le plus d'inquiétude aux Cardinaux. Ils appréhendoient beaucoup plus que les Armées de France & d'Espagne ne s'approchassent de Rome, pour ôter la liberté au Conclave. En effet le Marquis de Mantoue aiant su la mort du Pape, partit de Parme avec les Troupes Françoises, sans attendre le reste des Suisses, dont il n'y en avoit encore qu'une partie d'arrivés; & la Flotte Françoise qui étoit à Gaiette, eut ordre de faire voile pour s'emparer de l'embouchure du Tibre.

1503. *Les Troupes Françoises s'en approchent par mer & par terre.*

L'approche du Marquis de Mantoue produisit un grand effet; car on avoit regardé la réconciliation du Duc de Valentinois avec les Colonnes, comme une disposition très prochaine à sa jonction contre la France avec les Espagnols, protecteurs des Seigneurs de cette Maison. Mais dès qu'il fut que l'Armée Françoise étoit en marche, & que la Flotte étoit partie de Gaiette; que plusieurs des petits Princes d'Italie dont il avoit envahi les Etats, s'étoient soulevés, & s'étoient remis en possession de leurs domaines; il traita avec l'Ambassadeur de France, s'obligea à seconder le Roi de tout son pouvoir contre les Espagnols, pour les chasser du Royaume de Naples, & fit espérer les suffrages des Cardinaux de son parti en faveur du Cardinal d'Amboise pour le Pontificat.

Ce Cardinal, qui depuis longtems visoit à ce but, fit grand fonds sur cette négociation. Il n'eut pas plutôt appris la mort du Pape, qu'il partit de France avec le Cardinal d'Arragon & le Cardinal Ascanio Sforce, qu'il avoit tiré de prison depuis longtems, & à qui il avoit fait mille caresses, & donné les plus belles espérances, en vue de l'engager à lui donner sa voix, & à lui procurer celles de ses amis.

Il fut ravi d'apprendre en arrivant, que l'élection n'étoit point encore faite, car il avoit beaucoup appréhendé qu'elle ne le fût; & on ne l'auroit pas attendu sans doute, si les desordres de Rome n'avoient obligé à retarder les obsèques du feu

1503. feu Pape, & ſi la crainte d'un ſchiſme dans des circonſtances ſi fâcheuſes, n'eût fait réſoudre les plus ſages des Cardinaux, à donner le loiſir à ceux du Sacré Collège qui étoient éloignés de Rome, de s'y rendre. Tout ſembloit favoriſer ſes vœux; l'Armée de France étoit déja à Népi & à l'Iſola, c'eſt-à-dire, preſque aux portes de Rome, réſolue à ne pas paſſer le Tibre, que le Pape ne fût élu; & le parti du Duc de Valentinois s'étoit ranimé par ce voiſinage: mais ce Duc trouva une fermeté dans les Cardinaux qui le déconcerta.

Difficultés qui retardent le Conclave.

Ils refuſérent d'entrer au Conclave, à moins que d'être aſſurés d'y avoir une entière liberté de ſuffrage, & qu'il ne ſortît de Rome avec toutes ſes Troupes. La choſe paroiſſoit ſi juſte, que le Cardinal d'Amboiſe n'oſa s'y oppoſer. On l'obligea lui-même à promettre par les mêmes motifs, que l'Armée Françoiſe demeureroit à Népi, & n'étendroit point ſes quartiers du côté de Rome pendant le Conclave, comme elle prétendoit faire. Le Duc de Valentinois ſe fit tranſporter à Civita-Caſtellana, n'oſant s'oppoſer à la réſolution des Cardinaux, qui levérent beaucoup d'infanterie à Rome pour la garde de la Ville. Trois Prélats furent nommés pour celle du Conclave, avec ordre, en cas de ſédition ou de violence, d'en laiſſer la ſortie libre à ceux qui le compoſoient, pour ſe retirer où ils jugeroient à propos.

Intrigues du Cardinal de la Rovère. Belcarius, l. 9. Annales de France.

Le Cardinal d'Amboiſe, tout habile qu'il étoit, ne pénétra pas la fin de cette ſpécieuſe conduite des Cardinaux, & ne ſoupçonnant rien du piège qu'on lui tendoit, il n'eut garde de deviner celui qui le lui avoit préparé. C'étoit Julien de la Rovère Cardinal de Saint Pierre aux Liens, homme qui de tout tems avoit été très attaché aux intérêts de la France, qui ſembloit les avoir épouſés comme les ſiens propres, & un de ceux qui avoit le plus contribué aux deux conquêtes du Royaume de Naples. Il étoit d'autant plus propre à tromper le Cardinal d'Amboiſe en cette occaſion, qu'on ne l'eût jamais ſoupçonné de prétendre au Pontifi-

cat.

cat. Il avoit été de tout tems l'ennemi déclaré de la Maiſon de Borgia: cette raiſon ſuffiſoit pour lui faire donner l'excluſion par la faction du Duc de Valentinois. Les Cardinaux le redoutoient, comme un homme fier, impérieux, entreprenant, inquiet: en un mot, il n'y en avoit pas un ſeul dans le Sacré Collège, qui fût moins en paſſe que lui d'être élevé ſur le Trône de Saint Pierre. De plus, parmi pluſieurs bonnes & mauvaiſes qualités, il avoit toujours paru avoir de la ſincérité, juſques-là que le feu Pape, qui en parloit ſouvent très mal, lui donnoit de tems en tems cet éloge. Ce fut pourtant lui qui joua le Cardinal d'Amboiſe. 1503. Guiccard. l. 6.

Il ne penſoit pas à la vérité à être Pape dans ce Conclave, à cauſe de la haine que le Duc de Valentinois lui portoit, & des avantages que le Cardinal d'Amboiſe y avoit pour lui être préféré; mais il eſpéroit voir encore la fin d'un Pontificat, pourvu que le Pape qu'on éliroit cette fois-ci, fût plus vieux que ne l'étoit le Cardinal d'Amboiſe: & les choſes pouvoient changer avec le tems, & les conjonctures lui devenir plus favorables. Ainſi tout ſon but étoit de faire élire un Pape qui ne durât pas longtems.

Il jetta pour cela les yeux ſur François Picolomini, homme que ſa vertu & ſa conduite rendoient digne du Pontificat; mais dont les infirmités & une grande vieilleſſe ne lui laiſſeroient pas longtems le dépôt de la Papauté entre les mains. Il s'ouvrit ſur cela aux Cardinaux Italiens, leur repréſenta les inconvéniens de la domination d'un Pape d'au-delà des Monts, & les avantages qui reviendroient à l'Egliſe d'un Pape Italien. L'amour de la nation, & l'expérience du règne précédent, furent des motifs qui les firent aiſément entrer dans ſes vues. Il prit les Eſpagnols par un endroit qui lui étoit encore plus ſenſible, en leur repréſentant que ſi le Cardinal d'Amboiſe étoit Pape, c'en étoit fait du Royaume de Naples pour la Monarchie d'Eſpagne. Le Cardinal Aſcanio Sforce qui

1503. qui avoit beaucoup d'amis dans le Conclave, ne fut pas plus difficile à émouvoir par l'idée d'un Pape François, qui lui feroit perdre toute eſpérance de voir le Duché de Milan rentrer dans ſa famille : & quelque promeſſe qu'il eût faite au Cardinal d'Amboiſe pour obtenir ſa liberté, il étoit bien réſolu de ne lui pas tenir ſa parole. Le Cardinal de S. Pierre aux Liens ne crut pas qu'il fût ſûr de ſe déclarer au Duc de Valentinois : mais s'étant aſſuré des Cardinaux Eſpagnols, qui faiſoient une bonne partie de la faction de ce Duc, il ne s'en mettoit pas beaucoup en peine.

Après avoir ainſi négocié avec tous les Cardinaux, & leur avoir fait agréer Picolomini, tandis qu'il faiſoit accroire au Cardinal d'Amboiſe que c'étoit pour lui uniquement qu'il travailloit, il leur fit le plan que j'ai dit pour la liberté du Conclave, & ſe chargea de le faire trouver bon au Cardinal d'Amboiſe. Il le fit en l'aſſurant de la bonne diſpoſition des Cardinaux à ſon égard, en lui repréſentant le danger qu'il y auroit que les Eſpagnols ne chicanaſſent ſur la manière de ſon élection, ſous prétexte de la violence faite aux Cardinaux par la préſence de l'Armée Françoiſe; qu'il n'en faudroit pas davantage pour produire un dangereux ſchiſme; qu'il ne devoit pas héſiter à la faire retirer; & que la choſe étant ſure pour lui, il ne coutoit rien de garder les bienſéances qui lui feroient honneur, ſans lui porter aucun préjudice. Il réuſſit, comme il l'avoit promis aux Cardinaux, & ce plan fut ſuivi.

Le Conclave s'aſſemble & choiſit pour Pape François Picolomini, qui meurt peu après, ayant pris le nom de Pie III.

Dès que le Duc de Valentinois fut ſorti de Rome, & qu'on fut aſſuré que l'Armée de France demeureroit dans ſes quartiers de Népi, les Cardinaux entrérent au Conclave, où le Cardinal d'Amboiſe ne fut pas longtems ſans s'appercevoir qu'on l'avoit trompé : mais il n'y avoit plus moyen de remédier au mal. Après quelques Aſſemblées qui ſe firent pour la forme, Picolomini fut choiſi le vingt-deuxième de Septembre, & prit le nom de Pie III, en mémoire de Pie II. ſon oncle, qui l'avoit fait Car-

Cardinal. Ce choix étoit d'un mauvais augure pour la France par rappart aux affaires de Naples. Pie II. avoit fait perdre ce Royaume à la Maiſon d'Anjou, & y avoit affermi celle d'Arragon. La France avoit donné depuis des marques de ſon chagrin aux Picolomini, & au Cardinal même qu'on venoit d'élire: car le feu Pape l'aiant envoyé vers Charles VIII, ce Prince ne voulut point le recevoir, & lui refuſa audience par la ſeule raiſon qu'il étoit neveu de Pie II. Les François pouvoient donc compter ſurement ſur la haine du nouveau Pape; & effectivement il penſoit à la leur faire ſentir, lorſqu'il mourut après 26 jours de Pontificat. 1503.

Cette mort eût pu ranimer les eſpérances du Cardinal d'Amboiſe; mais les conjonctures n'étoient plus les mêmes. L'Armée de France avoit paſſé le Tibre, & étoit déja fort occupée contre les Eſpagnols. Le Duc de Valentinois ſon principal appui ne penſoit plus qu'à conjurer la tempête qui s'étoit formée contre lui-même, par la réconciliation des Colonnes & des Urſins entre eux, nonobſtant les grands avantages qu'il avoit faits aux prémiers, pour les détourner de s'unir aux ſeconds contre lui.

Le Cardinal d'Amboiſe avoit mis tout en œuvre pour empêcher cette réunion, & pour attirer les Urſins au ſervice du Roi. Mais quoi qu'il pût faire, les uns & les autres embraſſérent ouvertement le parti du Roi d'Eſpagne. On prétendit que les Vénitiens, toujours ſous-main contraires aux François, aidérent beaucoup l'Ambaſſadeur d'Eſpagne en cette négociation. Le Duc de Valentinois, prêt d'être accablé par ces deux puiſſantes factions, voulut ſe ſauver de Rome, où il étoit revenu après l'élection de Pie III; & ne pouvant le faire en ſureté, il fut heureux que ce Pape lui accordât un aſyle dans le Château S. Ange, avec promeſſe de l'en laiſſer ſortir quand il le demanderoit. Guicciardino, l. 6.

Mais ſes inquiétudes furent plus grandes que jamais, lorſqu'il vit le Pape mort. Le Cardinal de S. Pierre aux Liens profita de ſa frayeur. Il alla

1503. la lui demander les ſuffrages de ſa faction, lui promit, s'il étoit Pape, de lui conſerver la charge de Général des Troupes du S. Siège, de lui confirmer la poſſeſſion de la Romagne, & des autres Places qu'il avoit conquiſes ſous le Pontificat d'Alexandre, dont une grande partie s'étoit révoltée depuis qu'on l'avoit vu ſuccomber ſous les efforts de ſes ennemis; & de faire épouſer ſa fille à ſon neveu, fils de François-Marie de la Rovère ſon frère.

Le Cardinal de la Rovère lui ſuccède ſous le nom de Jules II. Belcarius, l. 9.

Le Duc de Valentinois, trop heureux de trouver une telle reſſource dans ſon malheur, accepta ſes offres, & gagna les Cardinaux Eſpagnols en ſa faveur: ils étoient déja bien revenus des anciennes préventions qu'ils avoient contre lui touchant ſon attachement pour la France, par la conduite qu'il avoit tenue dans le précédent Conclave. Le Cardinal ne réuſſit pas moins bien auprès des Cardinaux Italiens, par les grandes promeſſes qu'il leur fit; de ſorte qu'on pouvoit dire qu'il étoit élu Pape avant le Conclave. En effet, il fut créé dès la prémière fois que les Cardinaux s'aſſemblérent: choſe inouïe, & dont il n'y avoit point d'exemple depuis que les Papes ſe font par l'élection des ſeuls Cardinaux. Celle-ci ſe fit la dernière nuit du mois d'Octobre. Il prit le nom de Jules II. moins, à ce qu'on crut, par la vénération qu'il eut pour Jules I. qui avoit été un très ſaint Pape au quatrième ſiècle de l'Egliſe, que pour oppoſer le nom du prémier des Empereurs Romains à celui d'Alexandre, que Borgia ſon ennemi avoit pris en montant ſur la Chaire de S. Pierre. Il fallut que le Cardinal d'Amboiſe ſouſcrivît à cette élection, & qu'il allât comme les autres à l'adoration de celui dont il avoit été la dupe; bien puni de ſon ambition, & du préjudice qu'il cauſa aux affaires de ſon Maitre, par le retardement de l'Armée Françoiſe en-deçà du Tibre; quoique ce ſoit peut-être à tort qu'on le blâme ſur ce dernier article, parce que s'il eût été Pape, il auroit été en état de réparer le mal de ce retardement avec un extrême avantage pour la France: mais c'eſt l'ordinaire de tous ceux qui ne réuſſiſſent pas, d'être

tre chargés par le public du malheur des événemens.

Cependant l'Armée de France s'étoit avancée juſqu'au Gariglian, & avoit obligé Gonſalve beaucoup inférieur en Troupes à ſe retirer au-delà. C'étoit un point capital pour les François de paſſer cette rivière; car ce paſſage leur donnoit moyen de faire des courſes juſqu'aux portes de Naples. Gonſalve comprit bien de quelle importance il étoit pour lui de l'empêcher, & y employa toute ſon induſtrie. Toutefois quoi qu'il pût faire, le Marquis de Mantoue aiant fait avancer ſon artillerie ſur le bord du fleuve, & à la faveur de celle de la Flotte qu'il fit entrer dans cette rivière, il conſtruiſit un pont ſur lequel paſſa une partie de l'Armée au nombre de cinq mille hommes, qui, ſans s'arrêter, allérent attaquer le camp Eſpagnol, & le forcérent par un côté, après avoir emporté une Redoute qui le couvroit.

1503. *L'Armée Françoiſe paſſe le Gariglian, & force le camp des Eſpagnols par un endroit.* Guicciardino, l. 6. Mariana, l. 28. c. 5.

Il y a beaucoup d'apparence que s'ils avoient été ſoutenus, les Eſpagnols euſſent été entiérement défaits; mais la lenteur du Marquis de Mantoue empêcha les ſuites de ce commencement de victoire. Gonſalve connoiſſant le péril où il étoit, fit les derniers efforts pour repouſſer les François; & s'étant mis lui-même à la tête de ſon infanterie la hache d'armes à la main, les enfonça, les chaſſa de la Redoute, & les pouſſa ſi vivement, malgré le grand feu d'artillerie qu'on faiſoit de l'autre bord du fleuve, qu'il les mit en déſordre, & les contraignit de repaſſer le pont. Il y perdit bien du monde, & entre autres Fabio des Urſins; mais beaucoup moins que les François, dont il en demeura quinze cens ſur la place, ſi l'on en croit l'Hiſtoire d'Eſpagne; car nos Relations Françoiſes ne nous apprennent rien de ce détail. Ce fut en cette occaſion que le brave Chevalier Bayard arrêta ſeul pendant un aſſez long eſpace de tems, deux cens Eſpagnols à la barrière du pont, renouvellant le prodige de valeur de ce fameux Romain *, qui ſoutint ſeul l'effort de l'Armée de Porſenna ſur le bord du Tibre. Bayard, ſon cheval s'étant abattu,

Elle eſt enſuite repouſſée avec perte. Annales de France. Hiſt. du Chevalier Bayard, ch. 25. * Horatius Coclès.

1503. abattu, fut pris, & enſuite ſauvé par un Gentil homme de Dauphiné, nommé Guiffrai, qui vint charger les Eſpagnols avec une nouvelle Troupe.

Le canon qui tiroit ſans ceſſe au travers de leurs bataillons les obligea à une prompte retraite, & leur ôta le moyen de rompre le pont, à la tête duquel on fit dès le lendemain un grand retranchement, qui leur ôta l'eſpérance de le détruire.

Meſintelligence entre les Généraux François.

Le plus fâcheux effet que produiſit cette déroute, fut la meſintelligence entre les Généraux de l'Armée de France. Vaudricourt & le Bailli de Caen murmurérent hautement contre le Marquis de Mantoue, publiérent qu'il trahiſſoit le Roi, que Gonſalve étoit averti de tous les deſſeins des François ; & lui reprochérent certains autres faits particuliers, où ils prétendoient qu'il avoit fort ménagé les Eſpagnols.

Ce ſont-là de ces choſes ſur leſquelles il eſt difficile de prononcer. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que le Marquis de Mantoue avant cette dernière guerre avoit toujours tenu une conduite très équivoque à l'égard de la France, & que c'étoit un grand problême ſi ſon habileté & l'intérêt de l'avoir dans le parti du Roi étoient des motifs aſſez puiſſans pour ce Prince, de lui confier la conduite de ſon Armée contre les Eſpagnols dans une occaſion ſi importante. Quoi qu'il en ſoit, il prit lui-même cette occaſion pour quitter le commandement, ſoit par mécontentement, ſoit par crainte de n'être pas aſſez obéi, ſoit pour continuer ſa trahiſon. Il ſe retira du camp avec ſes Troupes ſous prétexte d'une maladie, & ſon départ fut ſuivi de la déſertion de la plupart des Italiens. Le Marquis de Saluſſes, qui, comme j'ai dit, avoit la qualité de Vice-Roi de Naples, prit ſa place.

Belcarius, lib. 10.

Quelque grand que fût l'avantage que la liberté du paſſage du Gariglian donnoit aux François, la ſaiſon déja très avancée & très mauvaiſe ne leur permettoit guères d'en profiter, à moins qu'elle n'obligeât les ennemis à ſe retirer en quartier d'Hi-

ver

ver dans leurs Places frontières. C'étoit ce que le Marquis de Saluſſes eſpéroit, & ce que la plupart des Capitaines Eſpagnols conſeilloient à Gonſalve, en lui repréſentant que le pays où ils ſe trouvoient, étoit tout ruïné; qu'il n'y avoit preſque aux environs ni bourgs ni villages; qu'il y auroit de grandes difficultés à y faire voiturer des vivres à cauſe des mauvais chemins; & que ce ſeroit faire périr les Troupes, que de les tenir à découvert expoſées aux pluies & aux neiges qui tomboient continuellement. 1503. Guicciardino, l. 5.

Gonſalve convenoit bien de toutes ces difficultés: mais il n'en fut point ébranlé, connoiſſant de quelle importance il étoit, que les François ne priſſent point de quartiers au-delà de la rivière; & il réſolut de ne point décamper, quoi qu'il arrivât. Il ſe poſta à Cintura ſur une petite éminence à un peu plus d'une mille du Gariglian; il fit faire des baraques pour ſes Troupes aux environs, & retrancha ſon camp de toutes parts pour le mettre hors d'inſulte. On ne pouvoit y venir du pont que par un long défilé très étroit, plein de fondrières, & le long duquel des deux côtés il pouvoit aiſément, quand il le voudroit, faire couler de l'infanterie pour tirer en flanc ſur les ennemis, s'ils entreprenoient de le paſſer. *Les Eſpagnols demeurent dans leur camp, malgré les incommodités de la ſaiſon.*

Cette conſtance des Eſpagnols obligea les François à ne pas deſemparer pour la conſervation de leur pont: mais quoiqu'ils fuſſent campés bien plus commodément que les Eſpagnols, ils étoient moins capables d'une telle fatigue: les maladies ſe mirent parmi eux, & il en mourut beaucoup. Les Commiſſaires des vivres, ou manque d'induſtrie pour en trouver, ou par avarice, ou par négligence, n'en fourniſſoient pas avec aſſez d'abondance au camp. Les Généraux ne s'accordoient pas fort bien enſemble, & les gardes & les autres fonctions militaires ne ſe faiſoient pas trop ſoigneuſement.

On fut longtems dans l'inaction, excepté quelques rencontres de Partis, où d'ordinaire les François *Rencontres entre les*

1503. *deux partis.* Annales de France.

çois avoient du deſſous. Gonſalve tenta une fois de rompre le pont par le moyen de pluſieurs groſſes poutres jointes enſemble, dont la rapidité de la rivière devoit extrêmement augmenter l'effort: mais le Seigneur de Bajaumont s'étant jetté dans des bateaux avec quelques Gaſcons, fit échouer la machine contre le rivage, & tailla en pièces les Eſpagnols qui la conduiſoient. Une autre fois Proſper Colonne entreprit de mettre le feu au pont par le moyen d'un brulot; mais ceux qui le conduiſoient s'étant trop preſſés d'allumer les feux d'artifice, il fut preſque conſumé avant que d'arriver au pont, & coulé à fond par le canon. La plus mémorable action qui ſe paſſa, fut la défaite de ſept cens François, qui ſans congé du Général aiant quitté un poſte appellé la Roche-Guillaume, où ils étoient fort incommodés par la garniſon de la Rocca, furent attaqués dans leur retour au camp, & preſque tous tués ou pris.

Le Général Eſpagnol reçoit du renfort.

Sur ces entrefaites Barthélemi d'Aviano, & les Seigneurs de la Maiſon des Urſins vinrent avec un corps de Troupes conſidérable renforcer celles d'Eſpagne, qui par ce renfort ſe trouvérent être de neuf mille fantaſſins la plupart Eſpagnols, de neuf cens hommes d'armes, & de mille hommes de cavalerie légère.

Gonſalve ſe voyant ſi fort, crut qu'il étoit de ſa gloire de ſe ſignaler par quelque entrepriſe. Parfaitement informé de ce qui ſe paſſoit parmi les François, il ſavoit que leur infanterie étoit beaucoup diminuée par les maladies, dont le Bailli de Caen, un des Généraux, étoit mort; que leur cavalerie, pour ſubſiſter, avoit été obligée de ſe loger dans des quartiers fort éloignés les uns des autres; que la plus grande partie de l'Armée étoit diſperſée dans l'eſpace de près de dix milles d'Italie; que vers la Tour du Gariglian, proche de laquelle étoit le pont & le quartier-général, il n'y avoit qu'un aſſez petit corps; & il ne doutoit pas que s'il pouvoit paſſer la rivière, & ſurprendre les François, il ne les défît ſans peine.

Il

Il donna ordre à Alviano de préparer fort secrettement à Sessa, tout ce qui étoit nécessaire pour construire un pont. Il le fit d'autant plus promptement, que quoique cette rivière soit profonde, elle est étroite, & qu'il faut peu de bateaux pour en remplir la largeur. Tout étant prêt à Sessa, on transporta, la nuit du vingt-septième de Décembre, les bateaux à Sujo, à quatre milles au dessus du pont des François, qui n'avoient point là de corps de garde : l'ouvrage fut achevé en peu d'heures, & Gonsalve le passa à la tête de son Armée. 1503. *Il fait jetter un pont sur le Gariglian.*

Il avoit donné ordre à son arrière-garde, qu'il laissa au-delà du Gariglian, de donner l'assaut au pont des François, dès qu'il auroit passé celui de Sujo. L'ordre fut exécuté avec beaucoup de bravoure, & le pont emporté presque sans aucune résistance; parce que le Marquis de Saluzzes aiant été averti du passage de Gonsalve, avoit promptement rassemblé ce qu'il avoit là de Troupes, pour se retirer vers Gaiette. Il avoit eu le tems de faire mettre sur des barques la plus grosse artillerie, & avoit chargé Pierre de Médicis, qui depuis sa disgrace de Florence, ne sachant où donner de la tête, s'étoit réfugié au camp des François, de la conduire par mer à Gaiette : mais cet homme infortuné que son malheur suivoit par-tout, aiant trouvé la mer très grosse à l'embouchure de la rivière, & n'aiant pas laissé de continuer sa route, périt par la violence de la tempête avec toutes ses barques. *Attaque & emporte celui des François.*

Cependant le Marquis de Saluzzes, après avoir abandonné neuf autres pièces d'artillerie sur le pont, toutes ses munitions, quantité de malades, & la plupart de ses bagages dans la Tour du Gariglian, se retiroit en bon ordre vers Gaiette. L'infanterie faisoit l'avant-garde avec quelques pièces de campagne, & toute la cavalerie étoit à l'arrière-garde. *Les oblige d'abandonner leur artillerie & leur bagage.* Guicciardin. l. 6.

Gonsalve, qui ne vouloit pas qu'il lui échappât, détacha après lui Prosper Colonne avec la ca- *Les poursuit & les bat au pas-*

1503. *Sage du Mola.*

cavalerie légère, pour le harceler, & retarder sa marche, tandis qu'il suivroit avec le reste de son Armée. Il y eut diverses escarmouches très chaudes, & le Marquis de Saluſſes fut obligé de s'arrêter de tems en tems, pour remettre ses Troupes en ordre. Ce retardement donna le loisir à Gonsalve de le joindre au passage du pont devant Mola, à quelque distance de Gaictte. Le Marquis de Saluſſes lui opposa toute la Gendarmerie Françoise, pour donner le tems à l'artillerie de passer le Pont. Il y eut là un rude choc, pendant lequel une partie de l'infanterie passa la rivière; mais dès qu'elle fut passée, elle se débanda vers Gaiette pour la plupart. Ce mauvais exemple fut suivi par la plus grande partie des autres Troupes à mesure qu'elles passoient, étant vivement poussées par les Espagnols l'épée dans les reins. Il se fit pourtant quelque ralliement au-delà du pont, où le combat recommença; & ceux qui s'étoient ralliés se battoient toujours en retraite avec quelque ordre: mais quand ils eurent été poussés jusqu'à l'entrée de deux chemins, dont l'un conduisoit à Itri, & l'autre à Gaiette, voyant qu'ils pourroient aisément gagner par la fuite une de ces deux Places, il n'y eut plus moyen de les arrêter.

Nos Annales mettent au passage du pont de Mola, le beau fait d'armes du Chevalier Bayard dont j'ai parlé: mais j'ai suivi l'Histoire particulière de ce grand homme qui est ancienne, & qui la place au pont de Gariglian, & j'ai été déterminé par les circonstances qui me paroissoient mieux convenir à cet endroit qu'à l'autre.

Perte des vaincus.

Les Espagnols & les Italiens ne manquent pas de remarquer que cette action arriva encore un Vendredi, qu'ils regardent, ainsi que j'ai dit, comme leur jour heureux, & qui étoit le vingt-huitième de Décembre. La victoire fut complette, toute l'artillerie & tout le bagage pris: le nombre des morts & des prisoniers fut très grand, sans compter ceux qui furent assommés par les paysans. Je ne trouve marqués de gens de distinction de l'Armée

mée Françoiſe, que Bernard Adorne Génois parmi les morts, & les Seigneurs de Buſet & de Bourdeille au nombre des bleſſés. 1503.

Le vainqueur marche à Gaiette.

Gonſalve campa à Mola & à Caſtillon, voiſins du champ de bataille: dès le lendemain il parut devant Gaiette, & ſe ſaiſit d'abord du Mont Orland, que les vaincus n'eurent pas la précaution ou le courage de défendre.

Qui capitule auſſitôt.

Gaiette étoit une Place, où les François pouvoient encore réſiſter longtems. Rien n'y manquoit pour une vigoureuſe défenſe; il y avoit beaucoup de bonnes Troupes, des vivres, des munitions, une Flotte pour favoriſer les ſecours qu'on envoieroit de France: mais la conſternation cauſée par la perte de la bataille, fit perdre cœur non ſeulement aux ſoldats, mais encore aux Généraux. Ils demandérent à capituler, & l'unique choſe qui pût les excuſer, étoit le prétexte de ſauver au Roi les Troupes inveſties de tous côtés dans quelques Places qu'on tenoit encore au Royaume de Naples. Le Bailli de Dijon, Sainte-Colombe, & Théodore Trivulce, furent envoyés au camp de Gonſalve pour faire le Traité. Quelques-uns mettent Yves d'Alègre, à la place de Sainte-Colombe.

Guicciardino. Jovius.

On convint de remettre Gaiette aux Eſpagnols, le prémier jour de l'année 1504, c'eſt à-dire, le troiſième jour d'après que Gonſalve ſe fut préſenté devant la Place, pour faire mine de l'aſſiéger: car apparemment la rigueur de la ſaiſon, & la fatigue de ſes Troupes, l'auroient déterminé plutôt à un blocus qu'à un ſiége dans les formes. 1504.

Articles de la Capitulation.

Par la Capitulation, la garniſon ſortit avec armes & bagages, pour retourner par mer ou par terre en France, ou ſur les terres de France; & Aubigni & les autres priſonniers devoient être rendus par les Eſpagnols. Cet article étant exprimé d'une manière trop générale, Gonſalve ne manqua pas de chicaner là-deſſus. Il prétendit que les Seigneurs Napolitains n'y étoient pas compris; il en couta la liberté à Matthieu Aquaviva, à Honorat, & à Alfonſe de S. Sé-

vérin, qui furent mis dans une baſſe-foſſe au
1504. Château neuf de Naples. Ceux de la garniſon qui retournérent par terre, périrent preſque tous de miſère & de maladie dans le chemin. Le Marquis de Saluſſes mourut à Gènes; pluſieurs autres Gentilshommes aiant ajouté la fatigue du voyage à celles qu'ils avoient ſouffertes au camp du Gariglian, ſuccombérent auſſi aux maladies dont ils furent attaqués. Hérouet Tréſorier de l'Armée, qu'on accuſa à la Cour d'avoir cauſé beaucoup de desordre dans les Troupes, faute de les payer, fut condamné comme criminel de péculat. Vaudricourt, d'Alègre, & le Bailli de Dijon, ſoit pour n'avoir pas eu aſſez de ſoumiſſion pour les Généraux, ſoit pour avoir rendu Gaiette ſans ſe défendre, ſoit pour d'autres fautes qu'on leur imputa, furent diſgraciés & éloignés de la Cour.

Feron.

Il n'y eut guères que Louis d'Ars qui fût bien reçu du Roi, & il le méritoit, lorſqu'il revint longtems après les autres. Ce Seigneur, après la défaite de Cérignole, s'étoit jetté dans Vénoſe, ville de la Baſilicate, & y avoit recueilli les débris de l'Armée du Duc de Nemours. Il s'y maintint, & fit de nouvelles conquêtes, malgré tous les efforts des Eſpagnols, maitres de preſque tout le Royaume, juſqu'au Gariglian. Il ne voulut point être compris dans le Traité de Gaiette, & en fit un particulier pour lui & pour ſes gens. Il ſortit de la Place, tambours battans & enſeignes déployées, traverſa toute l'Italie en bataille, & ramena en France ſes Troupes en aſſez bon état. Une des graces qu'il obtint du Roi, en conſidération de ſa bravoure & de ſa ſage conduite, fut le rétabliſſement d'Alègre, qu'il aimoit & qu'il eſtimoit, & qui en effet, à ſa fierté & à ſon indocilité près, étoit brave ſoldat & bon Capitaine.

Brantome, dans l'éloge de Louis d'Ars. Berrayer.

C'eſt ainſi que le Royaume de Naples fut perdu ſans retour pour la France, & demeura à la Maiſon d'Arragon, & paſſa enſuite dans celle d'Autriche. Ferdinand fut redevable de cette belle conquête à la valeur & à la prudence de Gonſalve, qui mé-

La perte de cette Place achève celle du Royaume de Naples

mérita à meilleur titre que jamais, le glorieux surnom de *Grand Capitaine*. 1504.

On attribua le mauvais succès des armes de la France, & la perte d'une si belle Armée, à trois choses. La première fut le retardement des Troupes que le Cardinal d'Amboise retint longtems au voisinage de Rome, où elles passérent la belle saison, pendant laquelle les rivières pour la plupart étoient guéables, & les chemins aisés pour conduire l'artillerie & les bagages. Elles auroient prévenu, & vraisemblablement empêché la jonction des Troupes des Ursins avec celles des Espagnols. Gonsalve auroit été obligé de quitter la campagne, pour assurer par de fortes garnisons les Places dont il s'étoit emparé; & on auroit vu l'effet de ce prémier feu de nos guerriers, à qui rien ne résistoit; au-lieu qu'en arrivant sur le bord du Gariglian, bien avant dans l'Automne, & ne pouvant avancer dans des pays que les pluyes rendoient impraticables, ils furent contraints de s'enterrer dans un camp, où le mauvais tems & les maladies contribuérent autant à leur défaite, que la valeur & la prudence de l'ennemi. Mais j'ai déjà dit ce qui pouvoit excuser sur cet article le Cardinal d'Amboise. *pour la France.* Belcarius, l. 10.

La seconde cause fut la mort du Duc de Nemours, & le choix du Marquis de Mantoue qui fut mis en sa place, dont la lenteur ou l'infidélité fit perdre l'occasion de défaire les Espagnols après le passage du Gariglian; car de-là vinrent le mépris & la défiance que les autres Officiers-Généraux conçurent de lui.

La troisième fut l'avarice du Trésorier, & celle des Munitionnaires, qui causoit souvent la disette au camp du Gariglian; la désertion des soldats, & la nécessité où fut le Marquis de Saluces de les mettre en des quartiers séparés, d'où il ne put les rassembler assez tôt pour empêcher le passage des Espagnols.

C'étoit-là l'année malheureuse de la France; car on ne réussit pas mieux du côté des Pyrénées, qu'au- *Etat des affaires de cette Cou-*

1504. delà des Alpes. Le Seigneur d'Albret, après avoir pénetré jusques dans la Province de Guipuscoa, s'en retira sans rien entreprendre; soit qu'il n'y trouvât pas de quoi pouvoir faire subsister longtems son Armée; soit qu'il appréhendât que le Roi d'Espagne, pour se venger des ravages de la Biscaye, ne fît entrer ses Troupes sur les Terres de Jean d'Albret son fils; soit que les soldats ne fussent pas payés; soit qu'il ne pût s'accorder avec le Maréchal de Gié; soit pour quelque autre raison que les Historiens de France ont ignorée: car celle qu'un Historien moderne apporte, me paroît chimérique & forgée sans fondement; savoir, qu'il voulut se venger du Roi, parce que ce Prince avoit épousé Anne de Bretagne: comme si ce Seigneur, qui étoit vieux, chargé de plusieurs enfans, maitre d'un très petit Etat, & qui avoit déja été rebuté pour ces raisons par Anne de Bretagne, même avant son mariage avec Charles VIII, eût pu être assez visionnaire, pour s'imaginer qu'il étoit un parti sortable à une Reine de France, que les plus puissans Princes de l'Europe auroient recherchée à l'envi, à cause du Duché de Bretagne qu'elle leur eût porté en dot. C'est gâter l'Histoire, que de la farcir de ces imaginations romanesques, & de ces vains épisodes d'amour assortis de circonstances qui s'accordent si peu avec le vrai, & qui ne fondent pas même un vraisemblable.

ronne du côté des Pyrénées.

Annales de France.

Belcarius, l. 10. Varillas. Histoire de Louis XII.

Les François assiégent Salces & l'abandonnent à l'approche des Espagnols.

Annales de France. Humbert Vesiai.

Quoi qu'il en soit, le Seigneur d'Albret quitta les environs de Fontarabie, & vint se joindre au Maréchal de Rieux pour assiéger Salces en Roussillon. Ils se retirérent après quarante jours de siége, à l'arrivée du secours conduit par Fédéric Duc d'Albe, & ramenérent leur Armée sous Narbonne. Une Histoire manuscrite du règne de Louis XII accuse le Maréchal de Rieux d'intelligence avec les Espagnols, sans nous dire les motifs qui l'engagérent à être infidèle à son Prince.

La Flotte envoyée sous les ordres du Commandeur Prégent de Bidoux, sur les côtes de Catalogne,

gne, n'eut pas un plus heureux succès; & après avoir été battue d'une grande tempête, elle se retira dans les Ports de France. 1504.

Les Espagnols, après quelques courses faites dans le Languedoc, s'éloignérent des frontières. Le Roi d'Espagne fit proposer une trêve au Roi de France pour les quartiers des Pyrénées seulement, & se servit en cela de Fédéric d'Arragon, autrefois Roi de Naples, qui étoit en France: car Ferdinand amusoit toujours ce Prince détrôné, par l'espérance qu'il lui donnoit de le rétablir dans ses Etats, pourvu que le Roi voulût consentir à en céder sa part, comme il cèderoit la sienne. Le Roi, qui apparemment manquoit d'argent pour entretenir tant d'Armées, accepta la trêve; & elle fut conclue pour cinq mois.

Etat d'Italie après la guerre de Naples.

Après la déroute des François au Royaume de Naples, & leur retraite en France, la guerre cessa presque par-tout en Italie; mais sans ôter la crainte à ceux qui appréhendoient de la voir recommencer. Les Florentins en étoient les plus inquiets; ils avoient peine à se persuader que Gonsalve en demeurât à la conquête de Naples, & qu'étant en si beau chemin il n'étendît pas ses projets jusques sur le Duché de Milan: auquel cas ils se croyoient perdus, ne doutant point que le Général Espagnol poussé par leurs ennemis, & surtout par les Pisans, ne vengeât sur leur République l'attachement qu'elle avoit toujours fait paroître pour la France, dans les dernières guerres de Milan & de Naples.

Mais ils furent bientôt rassurés de ce côté-là. Gonsalve avoit trop de prudence pour s'engager à de nouvelles conquêtes, aiant à peine de quoi bien affermir celle qu'il avoit faite. Le nombre des soldats auxquels il pouvoit se fier, étoit beaucoup diminué; l'argent lui manquoit pour payer ses Troupes; on lui rendoit de très mauvais offices à la Cour d'Espagne, où Prosper Colonne étoit allé pour porter ses plaintes contre lui, irrité de ce qu'Alviane, de la Maison des Ursins, avoit

Mariana l. 28. c. 9.

toute la confiance de ce Général, & en recevoit
1594. beaucoup de bienfaits; & il ne prétendoit pas moins que de le faire rappeller. Peu s'en fallut qu'il n'en vînt à bout, mais au moins il fit enſorte qu'on mît des bornes à ſon autorité, qui commençoit à devenir ſuſpecte au Roi ſon Maître.

Les Vénitiens à leur ordinaire ſe contentoient d'être ſpectateurs de toutes ces différentes ſcènes, & attendoient quelque nouvelle occaſion d'en profiter, comme ils avoient déja fait après la mort d'Alexandre VI, & durant l'embarras où elle mit le Duc de Valentinois; car ils ſe ſervirent de cette conjoncture pour lui enlever Faenza, & quelques autres Places moins importantes des environs.

Le Pape ſeul paroiſſoit ne vouloir pas demeurer en repos, & ſon génie ne le comportoit guères. Il avoit fait de grandes plaintes à la Seigneurie de Veniſe ſur l'invaſion de Faenza, qui étoit de l'ancien Domaine de l'Egliſe, & une des Villes qui avoient été uſurpées autrefois par les Vicaires du Saint Siège. Mais ne ſe trouvant pas aſſez fort pour attaquer les Vénitiens, toute ſon attention étoit à retirer des mains du Duc, les autres Villes de la Romagne, dont il s'étoit emparé durant le Pontificat de ſon père; ſavoir Céſène, Forli, & Bertinore; car les autres que le Duc avoit ſubjuguées, avoient ſecoué le joug, & rappellé pour la plupart leurs anciens maîtres.

Le Pape avoit en ſa puiſſance le Duc de Valentinois, qui, comme j'ai dit, avoit été trop heureux de trouver un aſyle au Château ſaint Ange durant le cours du Pontificat de Pie III; & il offroit au Pape, pour avoir ſa liberté, de le mettre en poſſeſſion des Places, où il avoit encore des Troupes & des Gouverneurs en ſon nom.

Le Duc de Valentinois rend au Pape toutes les Places qu'il lui avoit priſes.

Le Pape ne demandoit pas mieux que de la lui accorder à cette condition: mais comme il connoiſſoit parfaitement l'eſprit fourbe de ce Duc, il vouloit avoir toutes ſes ſuretés avant que de le laiſſer partir. Il lui permit toutefois de ſortir de Rome, où il ne ſe croyoit pas en aſſurance contre

tre ſes ennemis, & d'aller demeurer à Oſtie ſous la garde du Cardinal Bernard de Carvajal, juſqu'à tant que les Places dont il étoit queſtion, euſſent reçu les Commandans du Saint Siège. Après quoi le Pape conſentoit qu'il ſe retirât par mer en France, ainſi qu'il le demandoit. 1504. Mariana l. 28. c. 8.

Gonſalve qui craignoit avec raiſon cet eſprit dangereux, crut qu'il étoit de l'intérêt du Roi ſon Maitre de s'en aſſurer; & le Cardinal de Carvajal, ſuivant ſon conſeil, fit au Duc les plus belles offres, ſoit d'argent, ſoit d'établiſſemens, ſoit d'emplois dans la guerre, pour lui faire prendre des engagemens avec l'Eſpagne. Le Cardinal ſut ſi bien entrer dans ſon eſprit, qu'il lui perſuada de s'en rapporter à Gonſalve; de ſorte qu'avec la permiſſion, d'autres diſent à l'inſu du Pape, il fut conduit à Naples.

Et emmené priſonnier en Eſpagne.

Il étoit encore en chemin, lorſqu'il apprit que Charles Caretto Marquis de Final étoit arrivé à Rome de la part du Roi de France, avec ordre de lui faire les conditions les plus avantageuſes qu'il eût pu ſouhaiter, s'il vouloit ſe retirer à ſa Cour; mais il n'étoit plus tems: il étoit obſervé de trop près pour échapper, & il fut ſurpris dans quelques intrigues contre les intérêts d'Eſpagne, ou du moins, & fort vraiſemblablement, on le lui fit accroire. Sous ce prétexte, Gonſalve ſans s'embarraſſer de ſa réputation, ſur laquelle il n'avoit plus guères à perdre en matière de Traités, le fit mettre ſur un Vaiſſeau, & tranſporter en Eſpagne ſous la garde d'Antoine de Cardone. Il y fut enfermé dans le Château de Médina del Campo, réduit au même état que Ludovic Sforce, qui, tout méchant qu'il étoit, eût pu paſſer en comparaiſon de lui, pour un homme de bien. On n'en parla plus deformais dans le monde où il avoit fait tant de bruit, ſinon à l'occaſion de ſa mort qui arriva en 1507. Il avoit trouvé moyen de ſe ſauver de ſa priſon, & s'étoit réfugié en Navarre. Il y fut tué dans une embuſcade, étant à la tête de quelques Troupes du Roi de Navarre, pour aller

Et y meurt.

1504. soumettre les rebelles qui avoient pris les armes contre ce Prince.

Son éloignement assuroit de plus en plus la paix en Italie, que le Roi, dont le Trésor étoit épuisé, n'avoit plus envie de troubler, au moins en ce qui regardoit le Royaume de Naples; s'étant convaincu par sa propre expérience, de ce que celle de ses prédécesseurs devoit lui avoir appris, que les expéditions des François de ce côté-là ne réussissoient point, ou qu'elles échouoient tôt ou tard après les plus heureux commencemens.

Le Roi des Romains, après avoir, à son ordinaire, laissé passer les plus belles occasions de faire le mal à la France qu'il eût pu, & qu'il eût souhaité lui faire, ne pouvoit rien entreprendre seul en Italie. De sorte qu'elle n'avoit rien à craindre que d'elle-même, par les jalousies mutuelles de divers petits Etats, qui de tout tems s'étoient déchirés les uns les autres; mais que la crainte des maux passés sembloit devoir contenir.

Négociations pour la paix entre la France & l'Espagne.

D'ailleurs les Couronnes de France & d'Espagne entrérent dès le commencement de l'année en traité pour la paix. La négociation rouloit uniquement sur la cession que les deux Rois proposoient de faire de leurs droits sur le Royaume de Naples, en faveur de la Maison d'Arragon, qui l'avoit possédé avant la guerre. Le Roi d'Espagne disoit toujours qu'il étoit prêt d'y rétablir Fédéric d'Arragon, ou du moins son fils Alphonse, qui étoit élevé à la Cour d'Espagne. Le Roi de France en disoit autant de son côté. Ce n'étoit apparemment l'intention ni de l'un ni de l'autre; car convenant en général de céder le Royaume à Alphonse, ils demandoient l'un une condition, & l'autre une autre, qui étoient incompatibles. Le Roi d'Espagne vouloit qu'Alphonse épousât Jeanne Reine de Naples, qui étoit veuve de Ferdinand Roi de Naples frère de Fédéric: cette Reine étoit nièce du Roi d'Espagne, & fille de sa sœur. Le Roi proposoit qu'en cédant ses droits sur le Royaume de Naples, sa nièce Germaine de Foix fût mariée

Mariana, l. 28. c. 9. Annales de France. Belcarius, l. 10.

mariée à Alphonſe. De plus, il vouloit que par le Traité, les Seigneurs Napolitains qui avoient ſuivi ſon parti, fuſſent remis en liberté & en poſſeſſion de leurs biens, à quoi le Roi d'Eſpagne ne vouloit pas conſentir. Dans le fond, tout le myſtère de la part du Roi étoit, que n'aiant point de fils, il vouloit faire tomber le Royaume de Naples à Claude ſa fille, par le mariage de cette Princeſſe, qui étoit déja arrêtée avec Charles fils de l'Archiduc: ce Prince, & Maximilien Roi des Romains ſon père, le ſouhaitoient auſſi très ardemment; & le Roi étoit réſolu de s'unir étroitement avec eux pour d'autres deſſeins qu'il méditoit. 1504.

Suivies de la prolongation de la trêve.

Comme les deux Rois ne purent convenir ſur des propoſitions ſi contraires, on ſe contenta de prolonger la trêve pour trois ans, pendant laquelle les deux Nations auroient entre elles le commerce entièrement libre dans tous leurs Etats, excepté au Royaume de Naples: reſtriction que le Roi d'Eſpagne voulut être miſe, parce que Louis d'Ars étoit encore en ce tems-là maitre de Vénoſe, & de quelques autres villes dans le Royaume. Le Roi la paſſa ſans peine, voyant bien qu'il n'y avoit plus de reſſource pour lui de ce côté-là; parce que Vénoſe & les autres Places qui n'étoient pas encore ſous la puiſſance des Eſpagnols, étoient au milieu des terres, & qu'il étoit impoſſible de les ſecourir. Ce Traité fut ratifié par le Roi & la Reine d'Eſpagne, le trente & unième de Mars, & ils le remirent entre les mains de Jean de Lévis, Seigneur de Mirepoix & Sénéchal de Carcaſſonne.

Recueil de Traités par Léonard, T. 2.

La mauvaiſe foi de Ferdinand rend inutiles les négotiations.

La trève aiant auſſi été ratifiée par le Roi, les Ambaſſadeurs d'Eſpagne à la Cour de France continuérent les négociations pour la paix; mais comme ils demeuroient toujours fermes ſur leurs prémières propoſitions, le Roi qui avoit deſſein de faire un autre Traité avec le Roi des Romains & l'Archiduc, ſans la participation du Roi d'Eſpagne, appella un jour ces Ambaſſadeurs, ſe plaignit à eux du peu de droiture du Roi leur Maître

1504. tre qui ne cherchoit qu'à l'amuſer, de ſon peu de complaiſance pour lui, de ſa dureté & de ſon opiniâtreté à lui refuſer le rétabliſſement des Seigneurs Napolitains dans leurs biens du Royaume de Naples; leur dit que ſon honneur étoit trop intéreſſé ſur cet article, pour entendre jamais à la paix ſans cette condition; que comme ils étoient déterminés à ne le lui pas accorder, il ſeroit inutile de conférer plus longtems, & qu'ils n'avoient qu'à ſe retirer au-plutôt. Ce que le Roi dit aux Ambaſſadeurs d'Eſpagne touchant le peu de ſincérité de leur Maitre étoit ſi véritable, que le Secrétaire Quintana à ſon retour en Eſpagne, diſant à Ferdinand que le Roi de France ſe plaignoit qu'il l'avoit trompé deux fois: *Deux fois*, reprit Ferdinand, *Pardieu il a bien menti l'ivrogne, je l'ai trompé plus de dix.*

Amelot, Obſerv. ſur les Traités des Princes.

Ambaſſade du Roi des Romains & de l'Archiduc, envoyée en France, & pourquoi.

Dès que les Ambaſſadeurs d'Eſpagne eurent été congédiés, ceux du Roi des Romains & de l'Archiduc Philippe ſe rendirent à Blois auprès du Roi: le Marquis de Final envoyé par le Pape, & Pierre Filholi Evêque de Siſteron avec la qualité de Légat, s'y trouvérent en même tems. Deux affaires importantes faiſoient le ſujet de ces Ambaſſades.

La prémiére étoit la confirmation du mariage de Madame Claude de France avec Charles de Luxembourg fils de l'Archiduc, & petit-fils du Roi des Romains; & l'on convint de quelques nouveaux articles touchant ce mariage, & de l'inveſtiture du Duché de Milan, qui en fut toujours la condition eſſentielle. Ces deux points étoient ſi importans par rapport à la Maiſon de France & à la Maiſon d'Autriche, que pour en convenir il fallut bien des conférences, où l'on prévit de part & d'autre les inconvéniens qu'il y avoit à craindre pour l'exécution, & l'on imagina tous les moyens poſſibles pour accommoder les intérêts des deux parties. On s'y mit peu en peine de ce que pourroit en penſer le Roi d'Eſpagne: & c'eſt une choſe à remarquer, que l'Archiduc prit dans le Traité

le

le titre de Roi de Caſtille & de Léon, fondé ſur ce qu'il avoit été reconnu pour l'héritier des Etats d'Iſabelle, mère de ſa femme, quelque tems auparavant: il y prit même celui de Roi de Grenade, quoique ce Royaume n'eût été conquis que depuis le mariage de Ferdinand avec Iſabelle, & on y donna à ſon beau-père le titre de Roi des Eſpagnes. Voici les principaux Articles de ce Traité.

1504. *Elle eſt ſuivie d'un Traité, où l'Archiduc prend le titre de Roi de Caſtille & de Léon.* Recueil de Traités par Léonard, T. 1.

Que le Roi des Romains, trois mois après la ratification, donneroit au Roi Très-Chrétien l'inveſtiture du Duché de Milan pour lui & pour ſes hoirs mâles, & à leur défaut pour ſa fille ainée, & pour le Duc de Luxembourg conjointement; & en cas qu'elle mourût, pour ſa cadette, que le Duc de Luxembourg devoit épouſer en ſa place: de même que ſi le Duc de Luxembourg mouroit, ſon cadet, s'il en avoit, épouſeroit Madame de France. Que pour l'inveſtiture, le Roi donneroit deux cens mille francs au Roi des Romains, à condition que ſi le Duc de Luxembourg & Madame Claude mouroient ſans enfans, le Roi des Romains rendroit les deux cens mille francs au Roi ou à ſes héritiers, ſauf le droit qu'ils auroient ſur le Duché de Milan.

Autres articles qu'il contenoit.

Que touchant le Royaume de Naples, ni le Roi de France, ni le Roi des Romains ne traiteroient point avec le Roi d'Eſpagne, ni avec Fédéric d'Arragon, à l'inſu l'un de l'autre.

Que ſi le Roi d'Eſpagne refuſoit de conclure la paix avec le Roi de France, le Roi des Romains demeureroit toujours dans l'alliance avec la France, ſans donner ſecours ni directement, ni indirectement au Roi d'Eſpagne.

Que le Roi, en conſidération du Roi des Romains, donneroit, mais ſans croire y être obligé, des établiſſemens honorables aux enfans de Ludovic Sforce, pourvu qu'ils vinſſent faire leur réſidence dans le Royaume.

Qu'il rétabliroit dans leurs biens les bannis du Duché de Milan. On excepta de cette grace un grand nombre de perſonnes en ce qui regardoit leur

leur retour dans ce Duché, & on leur accorda
1504. seulement la jouïſſance des biens qu'ils y avoient.

Qu'on feroit jurer le Comte de Nevers Gouverneur de Bourgogne, qu'en cas que le Roi mourût ſans hoirs mâles, & avant la conſommation du mariage dont il s'agiſſoit, il remettroit entre les mains de l'Archiduc le Duché de Bourgogne, les Comtés d'Auſſonne, d'Auxerre, de Mâconnois, & Bar-ſur-Seine au profit de Madame Claude & du Duc de Luxembourg, & entre les mains du Prince & de la Princeſſe, s'ils étoient en âge nubile; pourvu qu'il ne tînt ni à l'Archiduc, ni au Duc de Luxembourg, que le mariage fût conſommé.

Qu'il en feroit de même des Duchés de Milan, de Bretagne & de Gènes, des Comtés d'Aſt & de Blois, & de tous les biens patrimoniaux du Roi.

Qu'au cas que le mariage ſe rompît par la volonté du Roi, les Duchés de Bourgogne & de Milan, & le Comté d'Aſt demeureroient au Duc de Luxembourg: & que ſi c'étoit le Roi des Romains ou l'Archiduc qui les rompiſſent, le prémier renonceroit à toutes ſes prétentions ſur le Duché de Milan, & le ſecond à toutes les ſiennes ſur le Duché de Bourgogne, ſur les Comtés de Mâcon & d'Auxerre, & ſur Bar-ſur-Seine, & qu'il cèderoit en ce cas au Roi & à Madame de France les Comtés d'Artois & de Charolois, & les domaines de Noyers & de Château-Chinon.

Que les Princes & Electeurs de l'Empire ſeroient garans de ce Traité.

Qu'il ne tiendroit qu'au Roi d'Eſpagne d'y être compris, pourvu qu'il voulût l'être quatre mois au plus tard après la ratification, & remettre entre les mains de l'Archiduc le Royaume de Naples, pour le laiſſer gouverner à ce Prince juſqu'à la conſommation du mariage de Madame Claude de France & du Duc de Luxembourg.

Ce Traité fut conclu à Blois le vingt-deuxième de Septembre. Il ne pouvoit être guères agréable au Roi d'Eſpagne, non ſeulement parce qu'il s'étoit

s'étoit fait ſans ſa participation, mais parce qu'on y diſpoſoit en quelque façon de ſon Royaume de Naples ſans ſon aveu. Il étoit très favorable à Madame de France, que le Roi aimoit tendrement, auſſi-bien qu'au Duc de Luxembourg; Fédéric d'Arragon perdoit par-là toute l'eſpérance que les deux Rois lui avoient donnée, de le rétablir dans ſes Etats: mais il étoit auſſi très préjudiciable au Royaume, & par la même raiſon à François Comte d'Angoulême Duc de Valois héritier préſomptif de la Couronne de France, tandis que le Roi n'auroit point de fils: car par ce Traité on démembroit de la Couronne non ſeulement le Duché de Milan, la Seigneurie de Gènes, mais encore le Duché de Bourgogne, celui de Bretagne, & le Comté de Blois: & c'eſt ce qui fit croire à pluſieurs, que le Roi le fit ſans intention de le tenir. Il ne le tint pas en effet: bien des choſes arrivérent depuis, qui l'en empêchérent; entre autres la mort de la Reine Iſabelle de Caſtille, qui mourut ſur la fin de cette année, & que Fédéric d'Arragon précéda de peu de jours, ne laiſſant pas même à ſon fils l'eſpérance de remonter ſur ſon Trône, de laquelle il s'étoit vainement flatté pendant longtems, malgré le préjugé qui devoit la lui faire perdre: car on ne voit guères que les Princes rendent des Royaumes, quand ils s'en ſont une fois mis en poſſeſſion, ſurtout quand ils ſont du caractère dont étoit Ferdinand. 1504.

S. Gelais, Hiſt. de Louis XII.

L'autre ſujet de ces négociations qui devoit avoir plus de ſuite, fut la ligue du Roi, du Pape, & du Roi des Romains contre la République de Veniſe. Tous trois étoient irrités contre cette République. Le Roi, parce que durant la guerre de Naples, les Vénitiens l'avoient traverſé ſousmain en cent occaſions, & avoient, contre les Traités, donné paſſage à ſes ennemis ſur leurs Terres. Il ne pouvoit non plus oublier, prémièrement l'ingratitude dont ils avoient payé un grand ſecours qu'il leur envoya pendant la guerre de Naples ſous la conduite du Seigneur de Raveſtein, pour prendre

Ligue du Roi, du Pape, & du Roi des Romains contre la République de Veniſe.

dre l'Ile de Mételin sur les Turcs, où beaucoup de
1504. Noblesse de France périt, soit dans les attaques, soit
D'Auton, par le naufrage: secondement, la jalousie & la haine
Hist. de qu'ils avoient fait paroître contre la Nation Françoi-
Louis XII. se, jusqu'à vouloir faire pendre le Patron d'une de
ch. 72. leurs galères, pour avoir procuré quelque soulage-
ment au Seigneur de Ravestein dans l'Ile de Cérigo,
auprès de laquelle son vaisseau en revenant de Mé-
telin fut brisé par la tempête: enfin une trahison
que le Gouverneur Vénitien de Brindes avoit faite
au Commandeur Prégent de Bidoux, qui étoit ve-
nu là pour radouber ses galères, & se faire pan-
ser d'une blessure: car le Gouverneur, malgré la
parole qu'il lui avoit donnée, & contre les loix de
la neutralité, permit à la Flotte d'Espagne de l'at-
Seyssel, taquer dans ce port, & le Commandeur fut obligé
Hist. de de couler à fond lui-même ses quatre galères, pour
Louis XII. empêcher que les Espagnols ne se rendissent les
maîtres.

Le Roi des Romains n'étoit pas moins mécon-
tent des Vénitiens, au sujet de la ligue par laquel-
le ils s'étoient unis avec les François, pour enva-
hir une partie du Duché de Milan, Fief de l'Em-
pire: & le Pape n'avoit pas de moindres sujets de
plainte contre eux, sur ce qu'ils s'étoient saisis de
Faenza, & de quelques autres Places, d'où le Duc
de Valentinois avoit chassé les Vicaires du S. Siège.

Ce Pape qui se faisoit une plus grande affaire de
défendre le domaine de l'Eglise par les armes, que
de la gouverner selon les Canons, fut l'auteur de
la ligue de Blois, & il n'eut pas de peine à y réus-
sir: car il avoit de quoi animer ces deux Princes,
par le grand avantage qu'ils trouvoient à abaisser
la puissance de la République de Venise, & par le
droit qu'ils avoient de profiter aussi-bien que lui
de ses débris.

En effet, la domination de cette République
s'étoit extrêmement augmentée aux dépens des do-
maines de l'Eglise, de ceux des Ducs de Milan, &
de la Maison d'Autriche: la plupart de ce qu'elle
possédoit en Terre-ferme, n'étoit presque compo-
sé

té que des démembremens des Etats de ces trois Puiſſances. 1504.

Le Marquis de Final & l'Evêque de Siſtéron engagérent les deux Princes par ces motifs à s'unir avec le Pape, pour partager enſemble une ſi riche dépouille, quoique le Roi fût alors très mécontent du Pape, de ce qu'il avoit pourvu ſans ſa participation aux Bénéfices que le Cardinal Aſcanio avoit poſſédés au Duché de Milan, & que dans une nomination de Cardinaux, il lui avoit refuſé deux Chapeaux qu'il lui demandoit avec inſtance, l'un pour l'Archevêque d'Auch, neveu du Cardinal d'Amboiſe, & l'autre pour l'Evêque de Baieux. Le Roi-même, pour marquer ſon reſſentiment, avoit fait ſaiſir le Temporel de ceux que le Pape avoit pourvus de Bénéfices au Duché de Milan: mais l'intérêt ſuſpend aiſément l'animoſité des Princes. Guicciardino, l. 7.

Le Pape ne prétendoit pas moins que de ſe faire céder par les Vénitiens Ravenne, Cervia, Faenza, Rimini, Imola, Céſène, & toutes les dépendances de ces Villes, qui avoient été autrefois du domaine de l'Egliſe. Le partage du Roi des Romains devoit être Rovérédo, Vérone, Padoue, Vicenze, Tréviſe, le Frioul & toutes leurs appartenances, qu'il ſoutenoit avoir été enlevées injuſtement à la Maiſon d'Autriche. Le Roi entrant dans les droits des Ducs de Milan, devoit avoir pour ſa part Breſſe, le Territoire de Crème, le Bergamaſque, le Crémonois, & la Giradadda. Le Duc de Ferrare, le Marquis de Mantoue, la République de Florence, & le Roi de Hongrie devoient auſſi être admis au Traité, pour rentrer dans d'autres Terres que les Vénitiens leur détenoient. C'eſt-à-dire, qu'on étoit réſolu d'abîmer cette République, & de ne lui laiſſer preſque que ce qu'elle poſſédoit au-delà du Golfe. Le prétexte de cette union fut de faire la guerre au Turc, avec qui les Vénitiens venoient de conclure la paix; & l'on obſerva que leur Traité fut ſigné le même jour que celui du Pape avec les deux Rois, c'eſt-à-dire, le vingt-deuxième de Septembre. Mariana l. 28. c. 10.

Le

1504. *Le Roi d'Eſpagne tâche de la traverſer.* Recueil de Traités, &c.

Le Roi d'Eſpagne aiant été informé de ce qui ſe paſſoit, ou l'aiant conjecturé, en donna avis à la Seigneurie de Veniſe, & lui offrit de s'unir avec elle, craignant beaucoup pour ſon Royaume de Naples. Mais le Sénat ne le put croire d'abord, & refuſa de traiter avec lui. Si l'exécution avoit été auſſi prompte qu'elle devoit l'être ſelon le Traité de Blois, & qu'elle pouvoit l'être en effet, les Vénitiens étoient perdus ſans reſſource. Mais le retardement fit naître divers obſtacles, & le coup n'aiant été porté que longtems après, & peu à propos, il n'eut pas grand effet.

1505. *Le Roi des Romains la rend ſans effet par ſa lenteur.* Guicciardino, l. 6. Annales de France. Acte de l'inveſtiture. Recueil de Traités, T. 2.

La lenteur & l'irréſolution du Roi des Romains en furent les principales cauſes. Il fut pluſieurs mois ſans envoyer la ratification du Traité. Le Cardinal d'Amboiſe alla exprès en Allemagne pour le preſſer de la donner, & il ne put l'avoir qu'au mois d'Avril de l'année ſuivante. Il fit payer au Roi des Romains la moitié de la ſomme dont on étoit convenu pour l'inveſtiture de Milan, & promit de lui faire délivrer l'autre moitié ſitôt qu'il ſeroit entré en Italie avec ſon Armée. Il fit l'hommage pour ce Duché au nom du Roi, & le lendemain il en reçut l'inveſtiture du Roi des Romains. Le Cardinal d'Amboiſe vit bien par la manière dont le Roi des Romains lui parla, qu'il ne paſſeroit pas ſi-tôt les Alpes: & en effet, ce Prince lui dit nettement peu de tems après, que les affaires qu'il avoit en Allemagne, où il étoit en guerre avec le Comte Palatin, ne lui permettoient de penſer à celles d'Italie, que l'année d'après.

Maladie du Roi qui fait deſeſpérer de ſa vie. Nouvelle Hiſt. de Bretagne, l. 22.

Le Roi tomba alors dans une dangereuſe maladie, & fut deſeſpéré des Médecins. Sa mort parut ſi certaine, que la Reine Anne de Bretagne prit ſes meſures pour ſe retirer dans ſon Duché, fit emballer ſes joyaux, & les autres meubles les plus précieux, & les mit ſur la Loire, pour les faire tranſporter au Château de Nantes; mais le Maréchal de Gié les arrêta auprès de Saumur. Cette conduite qu'il tint, ſoit par le motif du bien de l'Etat, ſoit par ſon animoſité particulière contre la Reine, dont il n'étoit pas aimé, lui couta cher.

Dès

Dès que le Roi fut revenu en ſanté, on lui fit ſon procès, & on rechercha dans ſa vie tout ce qui pouvoit le rendre coupable. On lui ôta le titre & les appointemens de Gouverneur de Monſieur le Comte d'Angoulême: il fut privé des Gouvernemens d'Angers & d'Amboiſe, & d'une Compagnie de cent Lances. Il fut ſuſpendu pour cinq ans de l'exercice de ſa dignité de Maréchal de France, & condamné à demeurer durant ce tems toujours éloigné de la Cour de dix lieues. Le Roi, pour montrer qu'il n'avoit eu nulle part à ce que le Maréchal de Gié avoit fait, permit à la Reine de faire un voyage en Bretagne. Elle alla en pluſieurs Villes, & les Bretons la reçurent par-tout avec les plus grands honneurs. 1505. *Mauvais effet qu'elle produiſit.*

Cette maladie du Roi fut un nouveau contretems, qui réveilla les eſpérances du Cardinal Aſcanio Sforce. Ce Cardinal ſur les nouvelles du danger où étoit le Roi, & qui dura longtems, traita avec les Vénitiens, avec Gonſalve, & avec les partiſans de la Maiſon de Sforce, qui n'étoient pas en petit nombre au Duché de Milan, afin de les engager à s'unir à lui, pour chaſſer les François du Milanès, & à l'établir dans ce Duché, ſuppoſé que Ludovic ſon frère ne pût pas ſortir de priſon. Les Vénitiens écoutérent volontiers cette propoſition, qui leur faiſoit eſpérer de détourner la tempête dont ils étoient menacés: mais le Roi rechappa de ſa maladie, & le Cardinal Aſcanio mourut à Rome de peſte, d'autres diſent de poiſon, le vingtième de Mai; & cette nouvelle intrigue n'eut point de ſuite. *Le Roi revient en ſanté.* Buonacorſi. Jovius.

Les Vénitiens cependant prenoient d'autres meſures, & toute leur application étoit à détacher le Pape de la ligue faite avec les deux Rois. Ils ſe preſſoient d'autant plus de le faire, que le Roi des Romains, à la ſollicitation du Pape, leur avoit déja fait déclarer par ſon Ambaſſadeur, que ſon intention étoit qu'ils rendiſſent, & au-plutôt, au Saint Siége, tout ce qu'ils avoient envahi du Domaine de l'Egliſe. Ils regardérent ces inſtances comme une dis- *Meſures des Vénitiens pour rompre la ligue faite contre eux.*

1505. disposition prochaine à une déclaration de guerre, & ils jugérent à propos de se relâcher sur une partie, plutôt que de s'exposer à tout perdre.

Ils firent offrir au Pape de lui rendre Rimini, & tout ce qu'ils avoient pris depuis la mort d'Alexandre VI, à condition qu'il leur laissât Faenza, avec son Territoire: mais le Pape leur répondit froidement, qu'il prétendoit ne leur pas laisser un seul Château qui eût appartenu au Saint Siège; & qu'il falloit commencer par lui rendre Ravenne & Cervia, qui n'étoient pas moins du Domaine de l'Eglise que Faenza.

Guicciardino, l. 6.

Ils ne se rebutérent point, & firent faire au Pape une autre proposition par le Duc d'Urbin, ami commun des deux parties: ce fut de lui rendre toutes les Places dont ils s'étoient saisis durant son Pontificat & sous celui de Pie III, excepté Faenza & Rimini; pourvu qu'il reçût leurs Ambassadeurs d'obédience, qu'il avoit jusqu'alors refusé d'admettre.

Le Pape, homme difficile à ramener, quand il avoit une fois pris son parti, tint ferme d'abord: mais ensuite faisant réflexion qu'il ne pouvoit faire que très peu de fonds sur le Roi des Romains; étant de plus sollicité par les habitans de Forli, d'Imola, & de Césène, qui déja ruïnés par les guerres précédentes, en appréhendoient une nouvelle; & enfin, touché du grand avantage qu'on lui faisoit, sans qu'il lui coutât ni argent ni Troupes, consentit à l'accommodement, & reçut les Ambassadeurs, après qu'on l'eut mis en possession des Places & des Forteresses dont il étoit question: elles étoient au nombre de dix, avec leur territoire, & très bien fortifiées. C'est ainsi que les Vénitiens échappérent le grand danger qui les menaçoit; & que la triple alliance fut rompue, sans que les deux Rois eussent trop sujet de se plaindre du Pape, dont ils avoient négligé de suivre la prémière ardeur.

Bembo.

Le Roi recommence à traiter avec les

Le Roi aiant manqué un si beau coup, qui avoit été le principal motif de l'alliance qu'il avoit faite avec le Roi des Romains, & de la confirmation du mariage de sa fille avec le Duc de Luxembourg,

à

à des conditions auſſi avantageuſes à ce Prince, qu'elles étoient deſavantageuſes à la France, commença à changer de penſée ſur ce dernier article, & à écouter les propoſitions du Roi d'Eſpagne, que la mort d'Iſabelle ſa femme avoit jetté dans de grands embarras.

1505. *Eſpagnols, à l'occaſion de la mort d'Iſabelle femme de Ferdinand.*

Ferdinand n'étoit Roi de Caſtille & des Etats unis à cette Couronne, que par Iſabelle. L'Archiduc & Jeanne ſa femme, fille de Ferdinand & d'Iſabelle, étoient héritiers de ce Royaume. Ils avoient été reconnus comme tels par les Caſtillans, qui leur avoient fait ſerment de fidélité ; & même l'Archiduc, ainſi que je l'ai remarqué, prenoit le titre de Roi de Caſtille. C'étoit de quoi Ferdinand ne pouvoit pas diſconvenir.

Iſabelle avant ſa mort avoit fait un Teſtament, par lequel en reconnoiſſant Jeanne ſa fille & l'Archiduc pour ſes héritiers, elle donnoit néanmoins l'adminiſtration de la Caſtille à ſon mari, juſqu'à ce que Charles Duc de Luxembourg leur petit-fils eût atteint l'âge de vingt-neuf ans, ſuppoſé que Jeanne ſa fille ne voulût pas venir gouverner ce Royaume en perſonne, ou qu'elle en fût empêchée par ſa ſanté. Cette clauſe étoit ajoutée, parce que Jeanne avoit de tems en tems des égaremens d'eſprit qui la rendoient incapable du Gouvernement.

Teſtament de cette Princeſſe. Mariana, l. 28. c. 12. & ſeq.

Il y eut à la Cour d'Eſpagne pluſieurs perſonnes qui conſeillérent à Ferdinand de prendre le titre de Roi de Caſtille, ſous prétexte qu'il deſcendoit par les mâles des anciens Rois de ce Royaume ; mais il ſut modérer ſon ambition, & fit proclamer Jeanne & l'Archiduc Philippe Roi & Reine de Caſtille. Il fit confirmer le Teſtament d'Iſabelle par les Etats du Royaume, qu'il aſſembla, & exhorta l'Archiduc à venir au plutôt avec ſa femme prendre poſſeſſion de ſes nouveaux Etats.

Confirmé par les Etats.

Comme il y avoit pluſieurs Grands du Royaume qui euſſent ſouhaité que Ferdinand ſe déclarât Roi de Caſtille, il y en avoit auſſi d'autres qui vouloient qu'il n'en fût pas même Adminiſtrateur ; &

Embarras de Ferdinand à ce ſujet.

1505. au cas que Jeanne ne fût pas en état de gouverner par elle-même, ils prétendoient que le gouvernement en fût déféré à l'Archiduc qui étoit déja reconnu Roi, & que Ferdinand se retirât dans son Royaume d'Arragon. Jean Emmanuel, Seigneur Espagnol qui avoit depuis longtems la confiance de l'Archiduc, dont il étoit le Favori, & comme le Ministre d'Etat, avoit grande envie que ce second parti prévalût; & conseilloit à ce Prince de le soutenir, lui représentant que d'aller en Castille avec la qualité de Roi sans en avoir l'autorité, ce seroit y faire un personnage peu convenable, & qui lui attireroit le mépris de la Nation.

Ferdinand n'étoit pas seulement inquiet pour la Castille, mais encore pour le Royaume de Grenade, & pour le Royaume de Naples. Il avoit conquis l'un & l'autre depuis son mariage avec Isabelle, bien plus aux dépens de la Castille que du Royaume d'Arragon; & il ne pouvoit par conséquent y prétendre au plus que sa part.

Il se défioit extrêmement de Gonsalve, qui étoit mécontent des bornes qu'il avoit mises à son autorité dans le Royaume de Naples. Il appréhendoit qu'il ne remît ce Royaume entre les mains de l'Archiduc; il savoit que le Roi des Romains & le Pape avoient envoyé à Gonsalve des gens affidés, pour tâcher de découvrir ses intentions; & Prosper Colonne, ennemi de ce Général, inspiroit tous les jours contre lui de nouveaux soupçons à Ferdinand.

D'ailleurs ce Prince n'étoit pas fort sûr d'Emmanuel Roi de Portugal, ni de Jean d'Albret Roi de Navarre: ces deux Maisons avoient bien des sujets de n'être pas amies de celle d'Arragon, & le Roi de Portugal avoit des liaisons très étroites avec l'Archiduc.

Disposition de l'Archiduc à son egard.

La conduite de l'Archiduc montroit trop clairement sa mauvaise disposition à l'égard de Ferdinand. Il avoit fait mettre en prison aux Pays-Bas Concillo, que ce Prince avoit donné à Jeanne sa fille pour

pour lui ſervir de Secrétaire; & cela s'étoit fait au ſujet de quelques lettres de cette Princeſſe qui avoient été interceptées, par leſquelles elle écrivoit au Roi ſon père que ſon intention étoit qu'il prît en main l'adminiſtration de la Caſtille, conformément aux intentions de la feue Reine marquées dans ſon teſtament. L'Archiduc avoit fait défenſe à tous les Eſpagnols qui étoient aux Pays-Bas, d'avoir aucun commerce avec Jeanne, & de lui parler. Enfin Jean Emmanuel aiant eu ordre de Ferdinand de revenir en Eſpagne, s'en étoit excuſé, lui avoit mandé ſans déguiſement qu'il ne le reconnoiſſoit plus pour ſon Maitre, & qu'il avoit fait ſerment de fidélité au nouveau Roi de Caſtille. 1505.

Ferdinand étonné du danger qui le menaçoit de toutes parts, & aiant de grandes défiances des Caſtillans, crut ne pouvoir rien faire de mieux pour ſa ſureté, que de ſe réunir au-plutôt avec le Roi de France, & de faire à ce Prince des propoſitions ſi agréables, qu'il le détachât du Roi des Romains & de l'Archiduc.

Ferdinand demande en mariage au Roi Germaine de Foix ſa nièce.

Il ſavoit que le Roi avoit beaucoup de tendreſſe pour Germaine de Foix ſa nièce fille de ſa ſœur, & que dans le tems que la Cour d'Eſpagne amuſoit Fédéric d'Arragon de l'eſpérance de ſon rétabliſſement au Royaume de Naples, le Roi avoit conſenti à renoncer à ſes prétentions ſur cet Etat, pourvu qu'on mariât cette Princeſſe à Ferdinand Duc de Calabre fils & héritier de Fédéric. Il crut donc ne pouvoir prendre le Roi par un endroit plus ſenſible, que de lui demander cette Princeſſe en mariage, en aſſûrant la Couronne de Naples aux enfans qu'il en auroit.

Et l'obtient.

Afin que ce Traité fût plus ſecret, il n'envoya point d'Ambaſſade dans les formes à la Cour de France; mais il donna des inſtructions ſur ce ſujet à Jean Enguerra Provincial de l'Ordre de Cîteaux & Inquiſiteur en Catalogne, avec plein pouvoir de conclure le Traité, s'il pouvoit y engager le Roi. Cet Envoyé réuſſit parfaitement, & le mariage fut

Conditions

1505. *de cet accord.*

conclu à ces conditions; que les deux Rois céderoient toutes leurs prétentions sur le Royaume de Naples aux enfans qui naîtroient de ce mariage; & qu'en cas qu'il n'y en eût point, ou qu'ils mourussent, la partie du Royaume de Naples, qui devoit appartenir au Roi de France par le partage fait entre les deux Rois, lorsqu'ils s'en emparérent du tems du Roi Fédéric d'Arragon, demeureroit à la France; que Ferdinand pour dédommager le Roi des dépenses qu'il avoit faites dans la guerre de Naples, lui donneroit un million de ducats d'or payable en dix ans, cent mille ducats d'or chaque année; que les Seigneurs Napolitains retenus prisonniers par le Roi d'Espagne seroient mis en liberté; qu'eux & les autres qui avoient suivi le parti de France, seroient rétablis dans leurs biens; que le Pape, du consentement du Roi de France, donneroit l'investiture du Royaume de Naples à Ferdinand, pour lui & pour les enfans qui viendroient de son mariage avec Germaine de Foix; que Ferdinand aideroit Gaston Comte de Foix, frère de sa nouvelle épouse, à conquérir le Royaume de Navarre; car le Comte prétendoit que ce Royaume lui appartenoit, & qu'il lui avoit été injustement enlevé par Catherine de Foix, & par Jean d'Albret mari de Catherine: enfin le Roi de France promettoit de ne plus donner de pension à Isabelle veuve de Fédéric d'Arragon, ni à ses fils: c'étoit sur les instances de Ferdinand, pour les contraindre de se retirer en Espagne; mais Isabelle aima mieux renoncer aux avantages que Ferdinand lui offroit, que d'aller demeurer dans les Etats de ce Prince, & elle se réfugia auprès du Duc de Ferrare.

Ce Traité est au Trésor des Chartres du Roi, & dans les Mémoires de Béthune, vol. cotté 8691.

Guicciardine, l. 5.

Il y avoit deux autres articles, l'un en faveur du Pape, & l'autre en faveur du Cardinal d'Amboise, pour empêcher qu'ils ne traversassent la négociation. Par le prémier, le Seigneur de la Rovère Préfet de Rome, neveu du Pape, étoit remis en possession de quelques Terres qu'il possédoit au Royaume de Naples, lorsque la guerre

y commença entre le Roi d'Eſpagne & le Roi de France, dont il avoit ſuivi le parti: & comme il avoit encore des prétentions ſur quelques autres, on s'engageoit à lui faire au-plutôt juſtice là-deſſus. Pour ce qui eſt du Cardinal d'Amboiſe, on lui reſtituoit le Comté de Sarno, & quelques autres biens dont Gonſalve l'avoit dépouillé. 1505.

Effets qu'il produiſit en Eſpagne & en Italie.

Dès que les articles du Traité furent arrêtés, Ferdinand nomma Jean de Silva Comte de Cifuentes, pour aller en France le ſigner en ſon nom. Cette nouvelle cauſa de grands mouvemens à la Cour d'Eſpagne & en Italie. Les Seigneurs du parti de l'Archiduc firent grand bruit, ſur le tort que l'on faiſoit à Charles Duc de Luxembourg fils de l'Archiduc, à qui par ce Traité on enlevoit le Royaume de Naples. Les Seigneurs Italiens qui étoient en poſſeſſion des biens de ceux qui avoient été dans le parti de France, s'en voyant dépouillés, commencérent à cabaler entre eux. Proſper Colonne propoſa au Pape de réunir au Domaine du Saint Siège, le Royaume de Naples qui en étoit un Fief, & lui offrit pour cela ſon ſervice, celui de tous ceux de ſa Maiſon, & de tous ſes partiſans qui étoient en grand nombre. L'Archiduc fut plus conſterné de ce Traité que tous les autres; parce que non ſeulement il voyoit le Royaume de Naples perdu pour la Maiſon d'Autriche, mais encore le Royaume d'Arragon, ſuppoſé que Ferdinand eût des enfans de Germaine de Foix. On menaça le Comte de Cifuentes de l'indignation de tout le Royaume, s'il acceptoit cette Ambaſſade: les partiſans de l'Archiduc ſoutenoient que par ce mariage Ferdinand étoit déchu de l'adminiſtration de la Caſtille, & prétendoient que la Reine Iſabelle ne la lui avoit donnée par ſon Teſtament, qu'à condition qu'il ne ſe remarieroit pas. C'étoit ſans doute l'intention de cette Princeſſe; mais elle n'étoit pas exprimée dans le Teſtament.

Mariana, loc. cit.

Le Traité eſt ratifié & ſuivi de la

L'Archiduc toutefois aiant appris cette nouvelle par Pierre d'Ajala Ambaſſadeur de Ferdinand en Angleterre, & par Fuenſalida, qui étoit à ſa

Cour avec la même qualité, affecta beaucoup de modération ; & quelques efforts que l'on fît pour l'aigrir, il répondit que le Roi ſon beau-père étoit le maître de ſes actions, & qu'il ne lui convenoit pas de s'oppoſer à ſon mariage : mais il refuſa en même tems la liberté du Secrétaire Concillo priſonnier à Vilvorde, que Fuenſalida lui demandoit de la part du Roi d'Eſpagne. Le Comte de Ciſuentes partit pour ſon Ambaſſade de France : il ſigna le Traité à Blois le douzième d'Octobre, & il fut ratifié à Ségovie le ſeizième du même mois. La paix entre les deux Couronnes fut publiée par toute l'Eſpagne ; la diſpenſe pour le mariage, malgré les oppoſitions ſecretes du Roi des Romains & de l'Archiduc, fut accordée par le Pape, car Ferdinand étoit grand-oncle de Germaine de Foix ; & les noces furent faites au mois de Mars de l'année ſuivante à Valladolid. Les Seigneurs Napolitains délivrés de priſon firent ſerment de fidélité à Ferdinand & à Germaine, comme au Roi & à la Reine de Naples ; & la paix entre les deux Rois fut de nouveau jurée.

1505. *paix entre les deux Rois.*

Cependant l'Archiduc ſe préparoit au voyage d'Eſpagne, ſollicité par ſes partiſans de Caſtille. Le Roi de France, ſous prétexte de ne point jetter l'Eſpagne dans les malheurs d'une guerre civile, lui conſeilloit de ne point partir, qu'après avoir conclu un accommodement avec Ferdinand ; mais l'Archiduc dès qu'il eut fait la paix avec Charles Duc de Gueldre, que le Roi ſecondoit ſous-main, partit de Middelbourg en Zélande avec Jeanne ſon épouſe au commencement de Janvier, ſur une Flotte de plus de quatre-vingts vaiſſeaux.

1506. *L'Archiduc part pour l'Eſpagne.*

Harzus Annal. Brabant.

Les nouvelles qu'on recevoit en Eſpagne de la réſolution où ce Prince étoit d'y aller au-plutôt, y cauſoient de grandes inquiétudes. Les principaux du Conſeil de Ferdinand, ſavoir François Ximénès Archevêque de Tolède, & Fédéric Duc d'Albe, étoient d'avis qu'on empêchât la deſcente de l'Archiduc, juſqu'à ce qu'on fût convenu des conditions auxquelles il prétendoit être reçu en Caſtille ; &

& Ferdinand panchoit assez de ce côté-là. D'ailleurs il avoit peine à se résoudre à prendre les armes contre sa propre fille, & contre son gendre, reconnus pour héritiers légitimes de l'Etat dont ils venoient prendre possession. Mais un courier de Flandre lui apporta des lettres de Philippe, qui lui donnérent espérance de sortir de cet embarras. Ce Prince l'assuroit qu'il étoit très disposé à s'accommoder avec lui, & qu'il donnoit un ample pouvoir à son Ambassadeur, de terminer avant son arrivée tous ces différends, qui pouvoient devenir si funestes à la Maison Royale. La suite fit croire à plusieurs, & avec beaucoup de vraisemblance, que c'étoit un artifice de Jean Emmanuel, qui appréhendant que Ferdinand ne s'opposât à l'entré de Philippe en Espagne, vouloit par cette condescendance apparente en lever les obstacles. 1506.

On ne tarda pas à conférer sur ce sujet à Salamanque, & il fut enfin réglé, que les deux Rois & la Reine auroient une égale autorité dans la Castille; que tous les Actes publics se feroient en leur nom; que si-tôt que le Roi de Castille & la Reine seroient arrivés dans leurs Etats, les peuples leur feroient ferment comme à leurs Souverains, au Roi d'Arragon comme à l'Administrateur du Royaume, & à Charles Duc de Luxembourg comme à l'héritier des Royaumes de Castille, de Léon, & de Grenade; que les revenus seroient également partagés entre les deux Rois, & que les Gouverneurs des Villes & des Forteresses seroient nommés, la moitié par un des Rois, & l'autre moitié par l'autre.

On y convient que les deux Rois & la Reine auroient une égale autorité dans la Castille. Mariana, loc. cit.

Le courier qui portoit cet accommodement aux Pays-Bas, arriva avant le départ de l'Archiduc, que j'appellerai desormais Roi de Castille. Il trouva que son Ambassadeur avoit beaucoup accordé à Ferdinand, & plus qu'il n'avoit voulu: il ratifia toutefois le Traité, & en envoya la ratification en Espagne.

Le voyage de ce Prince fut assez malheureux. Le feu prit au vaisseau qu'il montoit, & on regarda com-

1506. Harœus Annal. Brabant. Bacon, Hiſt. de Henri VII.

comme un miracle qu'on fût venu à bout de l'éteindre. A peine étoit-il ſorti de ce danger, qu'il ſurvint une furieuſe tempête qui diſperſa ſa Flotte. Trois vaiſſeaux y périrent, la plupart des autres gagnérent divers ports d'Angleterre & de Bretagne; celui du Roi, très maltraité, entra avec trois autres dans le port de Veimouth.

C'étoit pour lui un troiſième danger, de ſe voir à la diſcrétion du Roi d'Angleterre, avec qui à la vérité il n'avoit rien eu à démêler, mais qui pouvoit ſe prévaloir de ſon malheur, ſe trouvant toujours entre les Princes voiſins des ſujets de querelles, quand ils en veulent avoir: mais il avoit affaire à Henri VII, Prince généreux, & qui le reçut avec tous les honneurs & toutes les marques d'amitié & d'eſtime qu'il eût pu ſouhaiter. Après tout, il fallut avoir pour lui une complaiſance qui ne laiſſa pas de faire beaucoup de peine au Roi de Caſtille, & qu'il lui demanda d'une manière à ne vouloir pas être refuſé.

Edmond Pole, fils de Jean Comte de Suffolk, & d'Eliſabeth ſœur d'Edouard IV, étoit l'unique Seigneur de la Maiſon d'York, qui fût redoutable à Henri, & qui avoit été fort engagé dans les révoltes contre ce Prince. Il s'étoit ſauvé aux Pays-Bas, en attendant quelque occaſion favorable de ranimer les partiſans de ſa Maiſon. Le Roi d'Angleterre pria le Roi de Caſtille de lui mettre entre les mains un ſi dangereux ennemi de ſa perſonne. Ce Prince naturellement bon, & incapable, hors de la circonſtance fâcheuſe où il ſe trouvoit, de ſacrifier ainſi un malheureux qui s'étoit jetté entre ſes bras, fit tout ce qu'il put pour s'en défendre. Mais on lui fit entendre que cette délicateſſe n'étoit point de ſaiſon, & qu'il ne ſortiroit point d'Angleterre que Suffolk n'y fût amené. Ce fut pour lui une néceſſité d'envoyer aux Pays-Bas ſes ordres pour l'arrêter, & le tranſporter à Londres. Tout ce qu'il put faire avant que de les donner, fut de tirer promeſſe de Henri pour la vie de ce Seigneur, & il lui tint parole: mais Henri VIII

VIII son fils, qui n'avoit pas le même engagement, ne fut pas plutôt sur le Trône, qu'il fit couper la tête à Edmond. 1506.

Pendant trois mois que le Roi de Castille séjourna en Angleterre, en attendant que sa Flotte se fût rassemblée, & eût été radoubée, on n'oublia rien de tout ce qui pouvoit contribuer à le divertir, & à charmer son ennui. Les deux Rois s'efforçoient de se donner l'un à l'autre toutes sortes de marques d'une entière confiance. Ils renouvellérent les Traités qu'ils avoient faits entre eux, & projettérent dès-lors le mariage de Marie, seconde fille de Henri, avec Charles Duc de Luxembourg: soit que le Roi de Castille fît ou écoutât cette proposition, seulement pour faire plaisir au Roi d'Angleterre: soit que voyant le Roi de France dans le parti du Roi d'Arragon, avec qui, selon toutes les apparences, la Maison d'Autriche alloit se brouiller, il prévît bien que le Traité du mariage de Madame Claude de France avec le Duc de Luxembourg ne subsisteroit pas. On parla aussi de marier le Roi d'Angleterre même qui avoit perdu depuis quelques années la Reine Elisabeth sa femme, à Marguerite d'Autriche, sœur du Roi de Castille, & veuve de Philbert II. Duc de Savoie; mais ni l'un ni l'autre mariage ne furent accomplis. Mariana, loc. cit.

Dès que les vaisseaux furent en état, le Roi de Castille, qui étoit dans l'impatience de se voir en liberté, fit voile vers les côtes d'Espagne, le vingt-troisième d'Avril. Le trajet n'étoit pas long, supposé qu'il eût voulu aborder aux ports de Galice; mais Jean Emmanuel lui persuada de ne descendre que dans un des ports d'Espagne, le plus éloigné de la Castille, pour se donner le tems de connoître quelles seroient les dispositions des Castillans après sa descente; & supposé qu'elles lui fussent favorables, de ne pas s'en tenir au Traité de Salamanque. Haræus Annal. Brabant. Mariana, loc. cit.

La Flotte prit sa route vers l'Andalousie; mais le vent s'étant trouvé contraire, elle fut contrain- *Le nouveau Roi*

1506. *arrive en Galice.* te d'aborder à Corumna del-Condé en Galice. Mariana dit, que ce fut à Bragance en Portugal : mais cet Hiſtorien, quoique pour l'ordinaire fort exact, n'eſt par ſur cela ſi croyable que Pierre Martyr d'Angléria, qui étoit à la Cour de Caſtille, & qui négocia même en cette occaſion avec Philippe d'Autriche.

Petrus de Angleria, Epiſt. 303. 304.

Dès que Ferdinand le fut à terre avec un aſſez grand nombre de Troupes qu'il avoit amenées de Flandre, il vit bien ce qu'il en devoit craindre. Les Seigneurs de Caſtille, ſous prétexte de faire leur cour à l'Archiduc & de s'acquitter de ce devoir indiſpenſable, ſe rendirent auprès de lui. Il n'y eut guères que le Duc d'Albe, & l'Archevêque de Tolède, qui demeuraſſent avec Ferdinand. Ce Prince aiant envoyé ſaluer le Roi de Caſtille, n'en reçut pour compliment, que des plaintes, & une déclaration nette, qu'il ne s'en tiendroit pas au Traité de Salamanque.

Ferdinand lui demande une entrevue. Plus le Roi de Caſtille approchoit de ſes Etats, & plus ſa Cour & ſes Troupes groſſiſſoient. Ferdinand lui envoya Pierre d'Ajala, pour lui demander de ſa part une entrevue. Jean Emmanuel, dont le jeune Roi ſuivoit en tout les conſeils, n'en étoit point d'avis : mais comme il falloit répondre, on déclara à l'Envoyé : Prémièrement, que ſi l'entrevue ſe faiſoit, on étoit réſolu de n'y traiter d'aucune affaire : Secondement qu'elle ne ſe feroit qu'en pleine campagne, & à condition que le Roi de Caſtille y ſeroit beaucoup plus accompagné que le Roi d'Arragon. Ce Prince avoit fait quelque fonds ſur la tendreſſe que la Reine ſa fille avoit pour lui ; mais fort inutilement, parce que la maladie d'eſprit dont elle étoit affligée, ne lui permettoit pas de lui en donner des marques.

Et l'obtient. Cette fière réponſe ne ſurprit pas trop Ferdinand, qui avoit déja pris ſon parti de céder à la tempête, s'il ne pouvoit faire autrement, bien réſolu cependant, ſi on lui refuſoit l'entrevue, de ne pas quitter la partie ſans ſe bien défendre. Il étoit

étoit maître de la plupart des Places fortes, où il avoit des Commandans à lui. Dès qu'il avoit su le départ du Roi de Castille, il avoit envoyé au Roi de France, pour le sommer, suivant leur Traité, de lui donner du secours, & d'engager le Duc de Gueldre & l'Evêque de Liège à faire diversion aux Pays-Bas, si son gendre entreprenoit de le pousser trop vivement en Castille: il assembloit actuellement des Troupes, non pas, disoit-il, pour faire la guerre à ses enfans, mais pour tirer sa fille de la prison où on la tenoit, sous prétexte de la foiblesse de son esprit. Enfin, après bien des pour-parlers, le jeune Roi consentit à voir son beau-père. 1506.

Remessal, Maison de plaisance entre Astorga & Sanabria, fut choisi pour le lieu de la conférence. Le Roi de Castille y vint avec toutes ses Troupes, qui s'emparérent des principaux postes des environs. Ferdinand au contraire s'y rendit avec deux cens hommes seulement, montés sur des mules & sans armes. Les deux Princes étant proches, le Roi de Castille voulut descendre de cheval, pour venir baiser la main à son beau-père; mais Ferdinand l'en empêcha, & se jetta à son cou. Petrus de Angleria, Epist. 307.

Les deux Rois ont ensemble une longue conversation.

Après les prémiers complimens, ils entrérent dans une Chapelle qui étoit proche de là, Ferdinand n'aiant avec lui que l'Archevêque de Tolède, & le Roi de Castille que Jean Emmanuel. Dès qu'ils furent dans la Chapelle, l'Archevêque dit à Emmanuel, qu'il alloit laisser les deux Princes s'entretenir seul à seul, & le dit d'un certain ton d'autorité qu'il savoit prendre à propos, & auquel Emmanuel, quelque résolution qu'il eût faite de ne pas quitter son Maitre, n'osa résister. Ils sortirent de la Chapelle; & l'Archevêque se tenant à la porte, dit qu'il y alloit faire l'office de Portier, & que personne n'y entreroit que quand les deux Princes auroient achevé leur conversation.

Elle dura deux heures, Ferdinand parlant beaucoup plus que Philippe, à qui ses Ministres avoient

1506. extrêmement recommandé de ne pas trop s'ouvrir, & de prendre garde également à ce qu'on lui diroit, & à ce qu'il diroit lui-même. Ferdinand lui repréſenta les ſuites funeſtes qui étoient à craindre de leurs diviſions; qu'elles avoient déja répandu le trouble dans toute la Caſtille; qu'il ne falloit pas qu'il ſe livrât aux mauvais conſeils de ceux qui ne cherchoient qu'à les fomenter; que la manière dont il en uſoit à ſon égard, ſeroit blâmée de toute l'Europe; qu'il ne pouvoit, ſans faire grand tort à ſa réputation, violer le Traité d'accommodement qui s'étoit fait à Salamanque, ni s'oppoſer ſans injuſtice & ſans ingratitude aux dernières volontés de la Reine Iſabelle, à qui il étoit redevable de tant de beaux Etats, qui le rendoient le plus puiſſant Prince de l'Europe; qu'au reſte, pour lui il avoit toujours eu deſſein de ſe retirer en ſon Royaume d'Arragon, après qu'il auroit réglé les affaires de celui de Caſtille; & que pour donner la paix à l'Eſpagne, il le feroit encore plus tôt qu'il n'avoit réſolu, pourvu qu'on ne prétendît pas l'y forcer.

On ne parla point dans cet entretien de deux choſes importantes, qui devoient naturellement y entrer, c'eſt-à-dire, de la priſon où l'on tenoit la Reine Jeanne, ni du nouveau mariage de Ferdinand. Philippe s'en tint aux complimens généraux ſur la déférence qu'il auroit toujours pour les conſeils d'un beau-père qu'il aimoit, qu'il honoroit, qu'il eſtimoit infiniment; & qu'il ne manqueroit jamais ni de tendreſſe, ni de reſpect à ſon égard. On n'entendoit pas ce que les deux Princes diſoient: mais comme les portes de la Chapelle étoient ouvertes, on voyoit bien leur différente contenance, & que Ferdinand y parloit avec liberté, avec gravité, ſans embarras, en homme qui ſe poſſédoit, & en Roi: au-lieu que Philippe y paroiſſoit décontenancé, oſant à peine lever les yeux, avec un viſage triſte & abattu, & qu'il avoit grande impatience de finir une converſation qui le gênoit beaucoup.

On

On se sépara sans rien conclure; mais Ferdinand voulant se faire honneur de son désintéressement, & du zèle qu'il avoit pour le repos de l'Espagne, fit de nouveau dire à Philippe, qu'il étoit en résolution de se retirer au plutôt en Arragon, & de lui abandonner, & à la Reine sa fille, le gouvernement de la Castille; mais qu'il souhaitoit que l'affaire se terminât sans délai. 1506. *Ils se séparent.*

Après une telle offre, la chose n'étoit pas fort difficile. Ferdinand se réserva seulement la Grande-Maitrise des Ordres militaires, certains biens que la Reine sa femme lui avoit légués par son Testament, les revenus des Indes, & une pension de vingt-cinq mille écus. Il vit son gendre une seconde fois. Il lui demanda qu'on lui permît d'emmener avec lui le Duc de Valentinois, comme son prisonnier. On lui contesta ce droit, sur ce que la Reine Isabelle vivoit encore, lorsqu'on avoit conduit le Duc en Castille, & qu'il étoit prisonnier d'Etat. Ferdinand après ce refus prit la route d'Arragon, mais dans l'espérance de voir bientôt du changement en Castille. Il fit secrettement en présence de quelques Seigneurs, sa protestation contre ce Traité, auquel il déclara qu'il avoit été forcé, & qu'il n'y avoit consenti qu'à la vue des Troupes dont on avoit rempli les environs du lieu de la Conférence, tandis que lui y étoit sans armes & sans escorte. Il chargea le Duc d'Albe de veiller à ses intérêts durant son absence, & donna ordre à tous ceux de son parti, de suivre en tout les conseils de ce Duc. *Et Ferdinand se retire en Arragon, laissant la Castille à son gendre.*

La joie qu'eut le Roi de Castille de ce grand avantage qu'il avoit remporté sur son beau-père, fut bien modérée par la nouvelle qu'il reçut à Valladolid, de ce qui s'étoit passé en France aux Etats de Tours, où l'on priva la Maison d'Autriche de l'espérance d'un accroissement de domination, qui valoit mieux que le Royaume de Castille. *Etats de Tours tenus en France.*

J'ai raconté comment le Roi, dans la résolution d'abattre la puissance des Vénitiens, & de conquér- Petrus de Angleria. Epist 311.

1506. rir sur eux tout ce qu'ils avoient enlevé de l'ancien Domaine du Duché de Milan, avoit par le Traité de Blois du 22 de Septembre de l'an 1504, confirmé le mariage déja projetté entre Madame Claude de France & Charles Duc de Luxembourg, à des conditions aussi avantageuses pour cette Princesse & pour ce Prince, qu'elles étoient préjudiciables à l'Etat. J'ai ajouté qu'elles l'étoient à un point, que la commune opinion fut, que le Roi n'avoit fait ce Traité, que dans la vue de venir à bout de ses projets contre les Vénitiens, sans avoir envie de l'exécuter jamais: & ce sentiment étoit fondé sur la tendresse qu'on savoit qu'il avoit pour ses Sujets, & sur l'honneur & le plaisir qu'il se faisoit de porter le titre de Père du Peuple, qu'on lui donnoit dès-lors.

S. Gelais, Hist. de Louis XII. Seyssel, Oratio ad Regem Angliæ.

La grande maladie dont il fut attaqué en 1505, & dont on crut qu'il ne rechapperoit pas, lui fit faire de nouvelles réflexions, & envisager de plus près les étranges conséquences de ce mariage, qui non seulement transportoit à la Maison d'Autriche de si beaux Domaines, comme étoient le Duché de Milan, Gènes, & le Comté d'Ast; mais qui mettoit la France à la discrétion d'un Prince étranger, par la possession du Duché de Bretagne, du Duché de Bourgogne, du Comté de Blois, & d'autres Domaines considérables du Royaume. Il se fit dès-lors par tout le Royaume entre la Noblesse & dans les principales Villes des Assemblées, où l'on proposoit les moyens de prévenir ce mal, & desquelles on auroit dû appréhender de fâcheuses suites, sous un Prince moins aimé de ses Sujets que n'étoit le Roi: mais il n'y fut point conclu autre chose, sinon qu'on lui représenteroit avec soumission les conséquences dangereuses de ce Traité; qu'on le supplieroit de les prévenir en le rompant, & qu'on lui proposeroit d'assembler les Etats pour délibérer sur un sujet si important.

Quel que fût le principe de ces mouvemens, il ne pouvoit lui plaire, les Princes n'aimant pas qu'on s'ingère dans les affaires d'Etat, & qu'on trouve

trouve à redire à leur conduite: mais comme il étoit assuré de l'affection de ses Sujets, que lui-même étoit fort porté à faire ce qu'ils souhaitoient, ainsi qu'il l'avoit assez fait connoître par la ligue qu'il avoit faite avec le Roi d'Arragon contre le Roi de Castille; & que d'ailleurs cela lui fournissoit un moyen de se tirer avec quelque honneur de ce mauvais pas; il les écouta, & consentit à l'Assemblée des Etats, qu'il convoqua à Tours pour le mois de Mai. 1506.

Ouverture de cette Assemblée.

L'ouverture en fut faite le dixième de ce même mois; & ce fut le Docteur Bricot, fameux dans l'Université de Paris par son éloquence, qui fut choisi pour porter la parole. Il s'en acquitta dignement: & après avoir flaté le Roi par l'endroit qui le touchoit le plus agréablement, c'est-à-dire, par la tendre affection qu'il avoit pour ses peuples, par le grand ordre qu'il avoit mis dans la Justice, dans la Milice, dans les Finances, & tout cela par rapport au bien & au soulagement du Royaume: après avoir montré avec combien de justice il méritoit le glorieux surnom qu'on lui donnoit de Père du Peuple, il entra dans le détail des grands inconvéniens du mariage de Madame Claude de France avec un Prince étranger, à cause du démembrement de tant de beaux Etats que la Princesse porteroit en dot à son époux, & dont quelques-uns ouvroient aux ennemis l'entrée jusques dans le cœur du Royaume. Ensuite il supplia le Roi au nom de tous ses bons Sujets, de ne pas passer outre sur un si important article, & de vouloir bien faire épouser la Princesse au Prince François Comte d'Angoulême, son héritier présomptif, au cas que Sa Majesté n'eût point d'enfans mâles.

S. Gelais, Hist. de Louis XII.

On y propose les inconvéniens du mariage projetté entre Madame Claude de France & Charles Duc de Luxembourg.

La harangue étant finie, le Roi répondit par la bouche de son Chancelier, qu'il avoit pour très agréable la remontrance des Etats; mais qu'il s'y agissoit d'une affaire de si grande importance, qu'il y vouloit penser sérieusement, avant que de se déterminer au parti qui conviendroit le mieux.

Sur

1506. Sur ces entrefaites, les Députés des Etats de Bretagne arrivérent à Tours; & comme plus intéreſſés encore que les autres François, à cauſe du Duché de Bretagne qui changeroit de maitre par le mariage de la Princeſſe, ils préſentérent en leur nom une Requête pareille ſur le même ſujet.

On lève les ſcrupules du Roi ſur ſon engagement à cet égard.

Seiſſel, Oratio ad Regem Angliæ.

Le Roi aiant mis l'affaire en délibération dans un Conſeil, où il appella les plus conſidérables des trois Etats, leur propoſa l'unique peine qu'il avoit à conſentir à la demande qu'on lui avoit faite, qui étoit de manquer à la parole qu'il avoit donnée pour ce mariage au Roi des Romains, & au Roi de Caſtille. La choſe fut examinée avec grande application, & tous conclurent que le Roi n'étoit point obligé à tenir ce Traité, parce qu'il n'avoit pu le faire; d'autant que par le ſerment qu'il avoit fait à ſon Sacre, il étoit obligé par deſſus toutes choſes à procurer la ſureté de ſes Sujets, & le bien public du Royaume, & à ne leur pas cauſer un auſſi grand préjudice, que celui dont il s'agiſſoit; qu'il n'étoit point en ſon pouvoir d'aliéner le Domaine de la Couronne, à moins qu'il n'en revînt un avantage plus conſidérable à l'Etat; que l'aliénation qu'il faiſoit en cette occaſion, étoit infiniment préjudiciable au Royaume, & lui cauſoit un mal irréparable; qu'enfin, quelques Traités & quelques ſermens qu'il eût faits, ils ne pouvoient obliger perſonnellement la Princeſſe, qui étoit alors, & encore actuellement en bas âge; que quand même on en ſeroit venu juſqu'aux fiançailles, ce qui n'étoit pas, elle n'auroit par cette raiſon aucun engagement. Ils finirent en diſant que ce n'étoit pas ſeulement un conſeil qu'ils lui donnoient touchant la rupture de ce mariage, mais les vœux de tous ſes peuples qu'ils lui préſentoient tout de nouveau, & qu'ils le conjuroient d'écouter.

Ce Monarque conſent au mariage de Madame Claude a-

Le Roi convaincu par tant de raiſons, qui ne lui perſuadoient rien de contraire à ſon inclination, ordonna l'Aſſemblée générale des Etats pour le lendemain, où il leur déclara qu'il accordoit à leur zéle

zèle pour sa gloire & pour les intérêts de ses peuples, ce qu'ils lui avoient demandé avec de si pressantes instances; que la Princesse n'épouseroit point le Duc de Luxembourg, & qu'il consentoit à son mariage avec François Comte d'Angoulême son héritier présomptif. Ce fut une joie incroyable dans toute l'Assemblée, que la plupart exprimérent plus par leurs larmes que par leurs discours; & le Roi en fut si touché lui-même, qu'il ne put contenir les siennes.

1506. *vec François Comte d'Angoulême son héritier présomptif.*

Il mit le comble à cette joie, lorsque le vingt-unième jour de Mai, fête de l'Ascension, la Princesse fut fiancée au Prince en présence de toute la Cour, par le Cardinal d'Amboise; & ensuite le Roi congédia les Etats.

Et cette Princesse est fiancée au Prince avant la séparation des Etats.

C'est ainsi que ce Prince corrigea la plus grande faute qu'il eût faite, & qu'il eût pu faire de son règne, si toutefois il eût jamais envie de la faire. Car, ainsi que je l'ai déja remarqué, il eut une autre fin dans le Traité conclu à Blois. Il prévoyoit qu'il auroit bien des moyens & bien des occasions de se défendre de l'exécution à cet égard, en attendant que la Princesse & le Duc de Luxembourg fussent en âge de se marier; & que dans ce long espace de tems, les intérêts des Maisons d'Autriche & de France, qui devenoient de jour en jour plus opposés, lui en feroient naitre un grand nombre.

Il donna avis à tous ses Alliés, de ce qui s'étoit passé à Tours, & en particulier à Henri VII Roi d'Angleterre, par Claude de Seissel son Ambassadeur en cette Cour: & c'est de la harangue que ce Prélat fit dans l'audience qu'il eut de ce Prince sur ce sujet, que j'ai tiré la plupart de ce que j'ai raconté de ce grand événement. Henri étoit trop politique pour n'être pas chagrin de ce changement, qui ôtoit à sa nation l'espérance & les moyens d'exciter en France des guerres pareilles à celles qu'elle y avoit allumées autrefois, lorsque la Bretagne étoit séparée de la Couronne; mais il étoit trop sage pour ne pas approuver en effet la conduite du Roi, & trop honnête pour ne l'en pas féliciter.

Il

1506. *Le Roi envoie au Roi des Romains lui porter cette nouvelle.* D'Auton, Hiſt. de Louis XII.

Il étoit plus difficile de faire agréer la choſe au Roi des Romains & au Roi de Caſtille, à cauſe du grand dommage qu'en ſouffroit le Duc de Luxembourg, qu'on commençoit d'appeller alors le Prince d'Eſpagne. Le Roi ſe contenta de leur faire dire qu'il avoit été forcé à cette réſolution par les Etats de ſon Royaume, qui s'étoient ſervis de leur droit en cette occaſion. François de Roche-Chouart, Antoine du Prat Maitre des Requêtes, & Antoine Jourdan Secrétaire du Roi, furent envoyés pour ce ſujet au Roi des Romains, dont ils furent moins mal reçus qu'ils n'avoient eſpéré, ce Prince n'étant pas alors en état de marquer ſon reſſentiment; car il étoit fort embarraſſé à obtenir des Princes d'Italie la liberté qu'on lui refuſoit de paſſer à Rome, s'il y venoit avec des Troupes, comme il le ſouhaitoit; & d'ailleurs il étoit preſſé de le faire pour s'y faire couronner Empereur, afin de tranſmettre enſuite à ſon fils ſa qualité de Roi des Romains. De plus, Ladiſlas Roi de Hongrie étoit extrêmement malade; il prétendoit qu'après la mort de ce Prince, les Hongrois avoient obligation de l'élire pour leur Roi, par des raiſons que l'on peut voir dans les Hiſtoires de Hongrie & de Bohême. C'étoit plus d'occupation qu'il ne lui en falloit, pour ſuſpendre les effets de ſa colère contre le Roi de France.

L'embarras où ſe trouvoit le Roi de Caſtille ne lui permet pas d'en marquer ſon reſſentiment.

Pour ce qui eſt du Roi de Caſtille, il avoit plus de ſujet de ménager le Roi, que le Roi n'en avoit d'appréhender ſon chagrin. Son éloignement des Pays-Bas, la diſpoſition où étoient Charles d'Egmond Duc de Gueldre, & l'Evêque de Liège, de ſeconder la France dès qu'elle voudroit l'attaquer; & beaucoup plus que tout le reſte, les affaires qu'il avoit en Caſtille, où il s'étoit fait en très peu de tems un grand changement à ſon égard, ne lui laiſſoient guères de moyens de tirer vengeance de l'inexécution du Traité de Blois: car auſſi-tôt après le départ du Roi d'Arragon, on vit jouer les reſſorts qu'il avoit préparés pour embarraſſer ſon gendre.

L'ar-

L'armement qu'il commençoit de faire avant l'accommodement, avoit pour prétexte la liberté de la Reine Jeanne, que Philippe vouloit tenir renfermée, à cauſe des égaremens de ſon eſprit. Les Caſtillans aimoient tendrement cette Reine, parce qu'elle étoit Caſtillane, leur Princeſſe naturelle, fille de la feue Reine Iſabelle, pour qui ils avoient une extrême vénération, & héritière du Royaume, ſur lequel Philippe n'avoit droit que par elle. Ils n'avoient pas les mêmes ſentimens pour ce Prince, parce qu'il étoit étranger: & ils étoient choqués de ſa conduite à l'égard de cette Princeſſe, d'autant plus qu'on diſoit que ſa maladie ne lui étoit venue que de la jalouſie qu'elle avoit conçue à l'occaſion des maitreſſes de ſon mari.

1506. *Etats des affaires de ce Prince.*

Mariana loc. cit.

Philippe refuſoit de la mettre en liberté, & c'étoit à la perſuaſion de Jean Emmanuel, qui ne vouloit point avoir de concurrent dans le Miniſtère, ce qu'il ne pouvoit éviter autrement, parce que cette Princeſſe devant ſouſcrire à tous les Actes, & gouverner conjointement avec Philippe, comme Iſabelle avoit fait avec Ferdinand, elle eût eu ſes Miniſtres à elle, qui auroient partagé l'autorité.

Philippe avant la concluſion de ſon Traité avec Ferdinand, avoit déja fait ſes efforts auprès des Seigneurs Caſtillans, pour les faire entrer dans le deſſein qu'il avoit de tenir toujours la Reine enfermée. Pluſieurs y conſentirent; d'autres s'y oppoſérent, & dirent qu'il falloit auparavant s'aſſurer de l'état où étoit la Reine. L'Amirante de Caſtille fut chargé de cette commiſſion; & le malheur pour Philippe fut que ce Seigneur la trouva dans un de ſes bons intervalles, où elle lui parla de fort bon ſens. Il en fit ſon rapport, & la choſe demeura indéciſe. Ferdinand jugea que c'étoit là un bon endroit pour inquiéter ſon gendre, & ordonna avant ſon départ à ſes partiſans de ſe bien ſervir de cet expédient.

Philippe ne ſe vit pas plutôt maitre dans la Caſtille, qu'il remit la choſe ſur le tapis; & aiant convoqué les Etats à Valladolid, il entreprit d'y faire paſſer

Il aliène de lui les eſprits des Caſtillans.

1506. paſſer la réſolution qu'il avoit priſe de faire renfermer la Reine. La plupart des Seigneurs opinérent ſelon ſes vues, & l'Archevêque de Tolède lui-même ſe laiſſa emporter au torrent : mais l'Amirante aiant gagné le ſuffrages de la plupart des Députés du Tiers-Etat, fit échouer l'affaire à la pluralité des voix; & on confirma ce qui avoit été arrêté à Toro peu de tems après l'arrivée de Philippe, que le Royaume ſeroit gouverné par la Reine Jeanne, conjointement avec le Roi ſon mari; & qu'après la mort de cette Princeſſe, l'unique héritier du Royame ſeroit Charles Prince d'Eſpagne.

C'étoit-là un mauvais début pour Philippe d'Autriche; car il eſt toujours dangereux pour un Souverain de manquer ſon coup au prémier eſſai de ſon autorité. Le parti de Ferdinand en triompha : d'autres circonſtances rendirent Philippe en partie mépriſable, & en partie odieux. Il manquoit d'argent, le Tréſor Royal n'en étoit pas bien fourni, & ce qu'il y en avoit fut aſſez mal ménagé : il en employa une partie à des libéralités, qui lui attachérent moins de gens qu'elles ne firent de jaloux : le reſte fut dépenſé en réjouïſſances, en Tournois, en Spectacles. La famine étoit alors dans preſque toute la Caſtille, & le peuple murmuroit de ces dépenſes, dont on auroit pu ſoulager ſa miſère. Philippe toucha mal-à-propos aux Privilèges des Inquiſiteurs, & l'on fit même quelques violences aux Officiers de ce Tribunal, très redoutable en Eſpagne. Mais la plus grande faute de la conduite de ce Prince, fut qu'il dépoſſéda tous les Gouverneurs des Villes, dont pluſieurs furent remplacés par des Gentilshommes Flamans. Les Caſtillans en furent irrités à l'excès; & ſi Ferdinand dans cette conjoncture étoit rentré en Caſtille, on ne doutoit pas qu'on ne s'y fût déclaré pour lui : mais il ne crut pas qu'il en fût encore tems, & il méditoit alors un autre deſſein.

Le jeune Roi s'avança du côté de la Navarre avec ſes Troupes, ſur la nouvelle qu'il eut qu'un corps de François marchoit vers les Pyrénées au ſecours

secours du Roi d'Arragon, & qu'il pourroit bien se joindre aux Navarrois pour entrer en Castille. 1506.
Ce voyage lui servit à faire un Traité de paix avec le Roi de Navarre & avec le Roi de France, qui voyant que Ferdinand avoit abandonné la Castille, ne penſérent plus à le soutenir. Philippe ne fit point comprendre son beau-père dans le Traité; & ce manquement d'égard pour un Roi qui le touchoit de si près, fut très mal reçu en Castille, où l'on prenoit plaisir à donner un mauvais tour à toutes les actions de ce Prince.

Le Roi d'Arragon s'assure du Royaume de Naples.

Ce qui avoit empêché Ferdinand de revenir sur ses pas pour profiter de la disposition des Castillans, étoit la résolution qu'il avoit prise de s'assurer du Royaume de Naples; & les soupçons qu'il avoit de la fidélité de Gonsalve, dont les ennemis faisoient tous leurs efforts pour le perdre dans son esprit. Les uns disoient qu'il vouloit livrer ce Royaume au Roi des Romains, & que ce Prince étoit déja en marche de ce côté-là avec huit mille Allemands. Les autres assuroient qu'il en traitoit avec le Roi de France, & marquoient les conditions dont on prétendoit qu'il fût déja convenu avec le Cardinal d'Amboise. Enfin, quelques-uns l'accusoient de vouloir s'emparer lui-même de cette Couronne, & que le Pape s'entendoit avec lui.

Les délais qu'il affectoit depuis longtems, malgré les commandemens réitérés qu'il recevoit de revenir en Espagne, & les prétextes qu'il inventoit les uns après les autres pour les éluder, rendoient tout vraisemblable à Ferdinand; de sorte que ce Prince crut sa présence nécessaire à Naples, pour sauver ce Royaume. Il partit du port de Barcelone bien accompagné, sur une assez belle Flotte, au commencement de Septembre. Il arriva après une navigation assez fâcheuse au Royaume de Naples, au commencement de Novembre, & il trouva Gonsalve & tout cet Etat parfaitement soumis à ses ordres.

Ses inquiétudes étant calmées de ce côté-là, il fut obligé de porter ses soins ailleurs, par la nouvelle qu'il

Petrus de Angleria, Epist. 316.

1506. qu'il avoit reçue avant ſon arrivée au Royaume de Naples, de la mort du Roi de Caſtille.

La mort imprévue du Roi de Caſtille lui donne de nouvelles occupations.

Ce jeune Prince étant de retour à Burgos, de ſon voyage ſur les frontières de Navarre, commençoit à pourſuivre vivement les principaux partiſans de ſon beau-père, & en particulier le Duc d'Albe, lorſqu'il fut attaqué d'une fièvre maligne qui l'emporta en peu de jours. Elle lui fut cauſée par un poiſon lent, ſelon quelques-uns; ſoupçon que Mariana réfute par le témoignage des Médecins qui aſſiſtérent à l'ouverture de ſon corps : elle fut, ſelon cet Hiſtorien, l'effet des débauches où ce Prince s'abandonna en Eſpagne, avec encore plus d'emportement qu'il n'avoit fait aux Pays-Bas. Un témoin oculaire de ce qui ſe paſſoit alors en cette Cour, dit que ſon mal ne lui vint que de s'être trop échauffé à la paume; mais que les Médecins ajoutoient que le chagrin de ſe voir ſans argent pour payer ſes Troupes, y avoit beaucoup contribué. Il mourut le vingt-quatrième de Septembre. Il auroit été plus regretté par les Eſpagnols, s'il ne fût point venu une ſeconde fois en Eſpagne. La prémière fois qu'il y parut, on y fut charmé de ſa bonne mine, & de ſes manières aimables; car il étoit de belle taille, il avoit le viſage aſſez agréable, excepté que la lèvre d'enbas avançoit un peu trop, le naturel beau, l'humeur douce, mais trop facile, trop porté au plaiſir, ennemi de la gêne & de l'application aux affaires, dont il ſe repoſoit ſur ſes Miniſtres; & de-là vinrent l'aſcendant qu'ils prirent ſur ſon eſprit qu'il avoit d'ailleurs aſſez bon, & les fautes qu'il fit en Eſpagne, en ſuivant leurs paſſions, & en ne ménageant pas les Caſtillans autant qu'il le devoit dans le commencement d'un règne, & dans un Etat où il n'entroit que par le droit de ſa femme. Ferdinand s'étoit tout autrement comporté en une circonſtance pareille, & avoit mis pour fondement de la grande autorité qu'il s'acquit dans ce Royaume, la bonne intelligence où il vécut toujours avec Iſabelle, à qui il en étoit redevable, comme Philippe l'étoit à la Reine Jeanne.

Petrus de Angleria, Epiſt. 312.

Petrus de Angleria, Epiſt. 284.

Quel-

Quelque avantage que Ferdinand eût pu tirer de son prompt retour en Castille, il se donna le loisir de mettre tout l'ordre nécessaire à ses affaires de Naples. Il étoit assuré de l'affection de la plupart des Castillans. Il n'avoit plus de concurrent dans ce Royaume. Il mépriſoit les efforts de quelques Seigneurs, qui appréhendant son indignation, parce qu'ils s'étoient trop hautement déclarés contre lui, proposoient d'appeller le Roi des Romains pour gouverner la Castille jusqu'à la majorité du jeune Prince Charles. Il savoit qu'il n'y avoit rien à craindre de ce côté-là; que le Roi des Romains n'étoit pas assez téméraire pour passer en Espagne sans Troupes; que faute de Flotte, il ne pourroit y en conduire par mer; & qu'il ne s'exposeroit pas à les y mener au travers de la France, quand même la liberté du passage lui seroit accordée, à quoi le Roi de France ne consentiroit pas facilement. Ainsi il se contenta de faire connoître ses intentions au Duc d'Albe, à l'Archevêque de Tolède, & à ceux qui avoient été choisis avec ce Prélat pour gouverner pendant l'interrégne, les assurant qu'il partiroit de Naples le plus tôt qu'il lui seroit possible.

1506. *Il ne se hâte pas d'y retourner, comptant sur l'affection de la plupart des Castillans.*

Il témoigna au Roi de France plus d'envie que jamais d'être toujours très uni avec lui, & il lui en donna une marque durant son voyage de Barcelone à Naples; car étant arrivé au port de Gènes, il ne voulut point descendre à terre, ni entrer dans la Ville, de peur que ce Prince ne le trouvât mauvais, quelques instances que lui en fissent les Génois. Il dit même aux Députés de la République qui l'allérent complimenter sur son bord, qu'il apprenoit qu'il y avoit des factions dans leur Ville; que quelques-uns d'entre eux faisoient des complots pour se soustraire à la domination Françoise; qu'il leur conseilloit de ne pas s'abandonner à leur inconstance ordinaire, & que s'ils se révoltoient contre les François, il se joindroit au Roi de France pour les remettre dans le devoir.

Il s'attache à gagner le Roi de France.

Mariana, l. 29. c. 1.

Cette conduite de Ferdinand fit extrêmement plaisir au Roi, qui en ce même tems-là étoit aussi mieux

1506. mieux que jamais avec le Pape, auquel il donna une marque signalée de son amitié, par les ordres qu'il envoya à Chaumont Gouverneur du Milanès, de le seconder dans une entreprise qu'il méditoit.

Et il seconde les desirs du Pape.

Ce Pape qui suivoit toujours le dessein qu'il avoit formé de réduire à l'obéissance du Saint Siège tous les anciens domaines qui en avoient été séparés, & d'en chasser tous ces petits Tyrans qui les avoient usurpés, étoit dans l'impatience de se remettre en

Guicciardino, l. 7. possession de la Pérouze & de Boulogne. Jean-Paul Baglioné étoit maitre de la prémière, & Jean Bentivoglio de la seconde, bien résolus l'un & l'autre de se défendre contre le Pape, s'il étoit seul à les attaquer: mais dès qu'ils furent que Chaumont avoit ordre de joindre ses Troupes à celles du Pape, ils se soumirent sans résistance. Le Pape ne fut pas méconnoissant du service que lui avoit rendu Chaumont. Il lui fit un présent de huit mille ducats pour lui, & de dix mille pour ses soldats, & lui confirma par une Bulle la promesse qu'il lui avoit faite de donner le Chapeau de Cardinal à l'Evêque d'Albi son frère. Mais de peur que le Roi & le Cardinal d'Amboise ne différassent l'exécution de la parole qu'ils lui avoient donnée, de le soutenir contre les Vénitiens, dont il vouloit retirer le reste des Places de l'ancien domaine de l'Eglise, il ne se pressa point de publier la promotion au Cardinalat de l'Archevêque d'Auch & de l'Evêque de Baieux, qu'il avoit déja créés *in petto*, & dont il avoit assuré le Roi & le Cardinal par des Brefs.

Le Roi étoit toujours très disposé à accomplir le Traité fait à Blois avec le Pape contre la République de Venise, quoique leur ligue fût fort affoiblie par la mesintelligence qui s'étoit mise entre ce Prince & le Roi des Romains depuis la rupture du mariage de Madame Claude de France avec Charles d'Autriche: mais il n'y eut pas moyen de rien entreprendre encore contre cette République, à cause de la révolte des Génois, qui obligea le Roi de tourner ses armes de ce côté-là.

Révolte

Elle commença par une sédition du peuple, non point

point contre le Souverain, mais contre la Nobleſſe, avec laquelle les Bourgeois vouloient partager les Charges de la République. Un Seigneur de la Maiſon Doria nommé Viſcomti, fut tué dans le tumulte, & quelques autres bleſſés. La populace s'étant trouvée la plus forte, obligea la Nobleſſe à lui céder les deux tiers des places dans le Conſeil public. Philippe de Clèves, dit communément Monſieur de Raveſtein, Gouverneur de Gènes pour le Roi, étoit alors abſent: Roccaberti qui étoit ſon Lieutenant crut devoir condeſcendre à ces changemens, pour ne pas irriter le peuple: mais ce n'eſt pas le génie des ſéditieux, de preſcrire des bornes à leurs emportemens. Ils pillérent les maiſons de la Nobleſſe, qui pour ſe mettre en ſureté abandonna la ville. Monſieur de Raveſtein aiant entendu ces nouvelles, partit de la Cour où il étoit, & arriva à Gènes accompagné de ſept cens fantaſſins & de cent cinquante chevaux, & ſuivi de loin de quelques Troupes.

1506. *Gènois contre les François.* Guicciardino, l. 7. S. Gelais, Hiſt. de Louis XII.

Le mal étoit déja ſi grand, qu'il n'y put remédier par l'autorité, ni par la force. Il tenta la voie de la douceur, & le peuple lui aiant demandé que les Troupes qui le ſuivoient n'approchaſſent pas davantage, il les contremanda. Cette nouvelle condeſcendance ne fit qu'enhardir les mutins, qui avoient créé de leur propre autorité un nouveau Corps de Magiſtrats compoſé de huit perſonnes, qu'ils appellérent Tribuns du Peuple, ſe révoltérent contre le Roi même, ſe ſaiſirent avec des Troupes de la Spécia, & de quelques autres petites Places ſur le bord de la mer tout le long de ce qu'on appelle la Rivière de Gènes, dont Jean-Louis Fieſque étoit Gouverneur.

Cependant les deux partis, celui de la Nobleſſe, & celui du Peuple, envoyérent chacun leurs Députés à la Cour de France, l'un pour ſe juſtifier, & l'autre pour demander un prompt remède à un mal qui pouvoit avoir de fâcheuſes ſuites, ſi quelque Puiſſance d'Italie, dont pluſieurs voyoient à regret Gènes entre les mains des François, en-

treprenoit de fomenter la rebellion. Le Roi ſe
1506. trouva fort embarraſſé. Son inclination & la juſtice le portoient à ſe déclarer pour la Nobleſſe, & à châtier les Rebelles; mais il ſavoit qu'ils étoient juſqu'au nombre de vingt mille hommes ſous les armes; & il appréhendoit de voir mépriſer ſes menaces & ſon autorité, ſi elles n'étoient ſoutenues d'une bonne Armée, qui ne pouvoit pas être ſi tôt prête.

Il jugea donc à propos de paroître moins irrité qu'il ne l'étoit, & de temporiſer. Il envoya à Gènes le Docteur Michel Ricci Napolitain, qui s'étoit retiré en France depuis les guerres de Naples. Cet Envoyé dit aux Chefs du Peuple, que le Roi avoit été fort ſurpris de leur conduite; qu'ils n'ignoroient pas l'affection qu'il avoit toujours eue pour leur République; qu'ils devoient lui avoir porté leurs plaintes, au-lieu de procéder par des voies ſi violentes; qu'il falloit qu'ils ſe miſſent en état d'éprouver ſa bonté ordinaire, plutôt que de s'attirer ſon indignation; qu'il vouloit bien oublier le paſſé; qu'il leur en accordoit l'amniſtie; qu'il conſentoit à la forme du Gouvernement de leur Ville, qu'ils venoient d'établir, quoique d'une manière fort irrégulière, pourvu qu'ils miſſent bas les armes, qu'ils rendiſſent la tranquillité à leur Patrie, & qu'ils remiſſent entre les mains de ſes Commandans les Places dont ils s'étoient ſaiſis ſur la rivière de Gènes.

Mais les ſuccès, qui aveuglent quelquefois les plus ſages, rendent une téméraire populace entièrement incapable d'entendre raiſon. Ricci ne fut point écouté: les Rebelles, bien loin de ſe rendre à ſes remontrances, répondirent, que les Villes de la rivière de Gènes leur étoient néceſſaires pour aſſurer leur commerce, qui ſeroit toujours troublé, tandis qu'elles ſeroient en la puiſſance des Nobles; & ſoit par la même raiſon, ſoit par haine pour la Nobleſſe, ils eurent l'audace d'aller aſſiéger Monaco, qui appartenoit à Lucien Grimaldi; & le Seigneur de Raveſtein s'oppoſa inutilement à

cette

cette entrepriſe. De ſorte que voyant croître le deſordre de jour en jour, il donna ſes ordres pour la ſureté de Gènes, recommanda à ſon Lieutenant de ſe tenir ſur ſes gardes, & s'en alla promptement à la Cour, repréſenter au Roi qu'il n'y avoit plus rien à ménager, & qu'il falloit au plutôt envoyer une Armée ſupérieure à celle des Rebelles, pour les remettre dans le devoir. Le Roi ſuivit cet avis, & réſolut même d'aller en perſonne en Italie; ſe ſouvenant que le Royaume de Naples n'avoit été perdu que par la meſintelligence qui s'étoit miſe entre les Généraux; inconvénient toujours à craindre dans ſon abſence, & qui lui avoit dès-lors fait prendre la réſolution de commander lui-même ſes Armées, au cas que la guerre recommençât jamais au-delà des Alpes. 1506.

Le Roi y envoie des Troupes. D'Auton, Hiſt. de Louis XII.

Il envoya devant avec trois mille hommes Yves d'Alègre, Gouverneur de Savone, qui marcha droit à Monaco pour le ſecourir. La Place étoit aſſiégée par ſix mille hommes, ſous la conduite de Tarlatino, Capitaine Piſan, que le Peuple avoit mis à ſa tête, & battue du côté de la mer par pluſieurs vaiſſeaux. D'Alègre aiant été joint en chemin par la Nobleſſe Génoiſe, & par quelques Troupes du Duc de Savoie, marchoit en réſolution d'attaquer les lignes des aſſiégeans; mais ils ne l'attendirent pas, & il trouva en arrivant la Ville délivrée.

Cependant le trouble augmentoit dans Gènes même. Galéas de Salaſar, Commandant du Château, s'étant ſaiſi de quelques Bourgeois, & aiant tiré le canon ſur la Ville & contre le port pour intimider le Peuple, le mit en fureur. On commença dans la Ville à ſe retrancher contre le Château, où Roccaberti, aiant abandonné le Palais du Gouverneur, ſe retira avec la garniſon.

Les Rebelles n'en deviennent que plus inſolens.

Juſques-là les ſéditieux avoient reſpecté les armes & les étendarts de France; mais ils les abattirent alors, élurent un Doge, qui fut un nommé Paul Nuové, Teinturier de ſon métier, mirent les armes de l'Empire à la place de celles de France, & criérent par-tout, *liberté, liberté.*

1506. Cette nouvelle insolence fit craindre au Roi, que le Roi des Romains n'eût part à ces mouvemens. Il commença à se défier du Pape même, qui faisoit tous ses efforts pour le détourner de venir en Italie ; & qui sur le refus que ce Prince fit de suivre son sentiment, se retira brusquement de Boulogne, où il devoit conférer avec les Ambassadeurs de France touchant la guerre projettée contre les Vénitiens.

1507. *Ce qui détermine le Roi à s'y en aller en personne* S Gelais. Hist. de Louis XII. Tout cela, joint à quelques avantages que le nouveau Doge remporta à la campagne sur Louis de Fiesque, & à la nouvelle du siège du Château de Gènes, que les Rebelles avoient formé, fit hâter la marche du Roi. Il partit de Grenoble le troisième d'Avril, & arriva l'onzième à Sure, ou Charles III Duc de Savoie vint au-devant de lui.

Forces de ce Prince. L'Armée étoit de vingt-deux mille hommes de pié, dont il y avoit huit à dix mille Suisses commandés par Mr. de la Marche Seigneur de Montbason, qui avoit sous lui Téligni, Sénéchal de Rouergue; de quinze à seize cens hommes d'armes, qui faisoient une très nombreuse cavalerie, sans compter les Volontaires, & les Princes & Seigneurs de la Cour, parmi lesquels étoient les Ducs de Bourbon, de Lorraine & d'Alençon: le tout montoit à cinquante mille hommes. Trente Prélats suivirent le Roi dans cette expédition, & entre autres l'Evêque de Liège, qui fut depuis Cardinal, appellé communément le Cardinal de la Mark. Il étoit toujours auprès du Roi, armé de pié en cap, & se battit bien. Les Troupes arrivérent à Ast, où étoit le rendez-vous de l'Armée; & le Roi en aiant fait la revue, & donné tous les ordres nécessaires pour qu'elle eût des vivres en abondance dans la route, qui étoit difficile à cause des montagnes & des défilés, on se mit en marche vers Gènes.

Mémoire manuscrit du Maréchal de Fleurange à la Bibliothèque du Roi.

Guicciardino, l. 7. Quelque fonds qu'il pût faire sur une si puissante Armée, il eût fort souhaité que les Génois se fussent reconnus d'eux-mêmes, & eussent eu recours à sa clémence. Il trouva bon que le Cardinal Carlo

lo Doménico Caretto, dit autrement le Cardinal de Final, qui étoit à sa Cour, leur écrivît pour les exhorter à rentrer dans leur devoir, & leur offrît sa médiation; mais il ne put rien gagner sur eux. Ils se croyoient invincibles par leur nombre, & ils s'assuroient que les Troupes qu'ils avoient postées aux défilés des montagnes, y feroient périr l'Armée Françoise. 1507.

Le Roi sépara son Armée en deux corps, & les fit marcher par le chemin du Bourg de Fornari & par Serravallé. Ils chassérent de plusieurs postes avantageux, & sans beaucoup de résistance, les Génois qu'il trouvérent aux détroits des montagnes, & vinrent se camper dans la vallée de Pozzévéra, à sept milles de Gènes. La fuite des Troupes qui avoient été chargées de disputer le passage, jetta une grande consternation dans la Ville; & cependant la Flotte de France, composée de huit Galères, d'autant de Gallions, & de plusieurs autres Vaisseaux de diverses grandeurs, auxquels quatre Galères du Roi d'Espagne s'étoient jointes, parut à la vue du port de Gènes, & donna la chasse à celle des Rebelles, qui n'osa l'attendre. D'Auton, Hist. de Louis XII.

L'Armée s'avança de la vallée de Pozzévéra jusqu'au bourg de Rivarole à deux milles de Gènes; poussant toujours les Rebelles de défilés en défilés, & s'approcha de S. Pierre d'Arène sur le bord de la mer. Ce fut là que le Roi la joignit, accompagné de quantité de Noblesse du Milanès, & du Marquis de Mantoue.

Il marche à Gènes, & fait attaquer le Fort Castellaccio.

Le Roi jugea à propos de quitter le bord de la mer, & de marcher à Gènes par la montagne appellée du Promontoire, entre Rivarole & S. Pierre d'Arène. Ce fut là que les Génois firent paroître un peu plus de résolution qu'ils n'avoient fait auparavant.

Ils avoient élevé un Fort sur la montagne, qu'il falloit emporter, pour s'ouvrir le passage à une Forteresse appellée Castellaccio, que les Ducs de Milan avoient fait bâtir, lorsqu'ils étoient maitres de Gènes, & où ils entretenoient une garnison, par-

1507. ce que de là il leur étoit facile de jetter du secours dans le Château de la Ville, au cas que les habitans se révoltassent à leur ordinaire.

Les Génois voyant approcher l'Armée de France, étoient sortis au nombre de huit mille hommes, sous la conduite de Jaques Corso Lieutenant de leur Général Tarlatino, qui après la levée du siége de Monaco étoit demeuré à Ventimiglia, n'aiant pu regagner Gènes, ni par mer, à cause des vents contraires, ni par terre, parce qu'Yves d'Alègre l'avoit coupé, en se postant entre la Ville & lui.

Corso s'avança pour soutenir le Fort de la montagne, & se campa derrière. Ces Troupes ainsi postées, rendoient l'attaque du Fort très dangereuse : néanmoins le Roi commanda Chaumont Gouverneur du Milanès, pour la faire avec un détachement de Suisses, & quantité de Noblesse Françoise, dont la plupart étoient de ceux qu'on appelloit dès-lors Volontaires. Les Suisses refusérent de marcher, disant qu'ils n'étoient obligés par les Traités faits avec leur Nation, qu'à combattre en pleine campagne, & non point à se laisser mener à la boucherie, en gravissant contre des rochers défendus par un Fort inaccessible.

S. Gelais, Hist. de Louis XII.

Le Roi fut très chagrin de cette desobéissance; mais il ne voulut pas les forcer, la meilleure partie de son infanterie étant des Troupes de cette Nation : ainsi cette rude commission tomba sur les seuls François.

Les Suisses aiant refusé d'y aller, les François l'emportent avec beaucoup de peine.

Dès que cette Troupe fut en mouvement, Corso s'avança avec une partie de ses gens en-deçà du Fort, sur le panchant de la montagne. Chaumont alla à lui : le combat fut très violent d'un côté par la bravoure des assaillans, & de l'autre par l'avantage du terrein. Chaumont avoit mis au prémier rang soixante, tant Seigneurs que Gentilshommes, la plupart de la Maison du Roi, du nombre desquels, outre Jaques de Bourbon Comte de Roussillon, étoient Barbasan & S. Amadour frères, Jean Stuart, Jaques de Rohan, René Comte de Pen-

D'Auton, Hist. de Louis XII.

Penthièvre, Méri de Rochechouart, Louis de Genlis, François de Cruſſol, le Chevalier Bayard, d'Arpajon, Lautrec & la Palice. Celui-ci commandoit ſous Chaumont, & fut bleſſé d'abord à la gorge, & Lautrec à la cuiſſe. La Palice perdant beaucoup de ſang, chargea Jean Stuart du commandement. L'attaque dura longtems avec une grande perte du côté des François, & apparemment on auroit été obligé de faire retraite, ſans que Chaumont aiant fait avancer deux pièces d'artillerie ſur un petit rocher, d'où l'on découvroit le flanc des ennemis, elles tirérent avec tant de ſuccès, & firent de ſi terribles eſcares dans leurs bataillons, qu'ils ne purent en ſoutenir le feu, & ſe retirérent en deſordre vers leur camp derrière le Fort, juſqu'où les François les pourſuivirent l'épée dans les reins. 1507. Guicciardino, l. 7.

Les Suiſſes, confus & repentans de leur faute, conjurérent le Roi de leur permettre de combattre, pour effacer la honte qu'ils avoient faite à leur Nation par leur lâcheté. Ils obtinrent la permiſſion de ſoutenir les François, & marchérent au nombre de douze cens, ſuivis d'autres Troupes, que le Roi détachoit à tous momens, pour profiter du prémier ſuccès.

Ceux du Fort voyant la déroute de leurs gens, & appréhendant d'être coupés ſi les François achevoient de défaire Corſo, abandonnérent ce poſte, & l'on s'en ſaiſit. La fuite de ce prémier corps d'Armée fit entièrement perdre cœur aux autres Troupes, qui ſe débandérent pour ſe ſauver à Gènes. Les François perdirent en cette occaſion ſix-vingts hommes, & en eurent plus de quatre cens de bleſſés; mais il y périt deux mille cinq cens Génois. L'Armée victorieuſe s'avança auſſi-tôt vers Gènes, & ſe campa aux environs du fauxbourg de S. Pierre d'Arène.

Cet avantage étoit une grande diſpoſition à une entière victoire: mais il falloit être toujours en garde contre la fûrie des Génois, dont l'opiniâtreté ſembloit croître avec leurs pertes: & c'eſt à *Les Génois tentent inutilement de le reprendre.*

1507. quoi la présence du Roi servit beaucoup, pour tenir toujours le soldat alerte, & empêcher la négligence des Officiers, qui avoit causé tant de funestes accidens dans les précédentes guerres d'Italie. Les gardes ne se faisoient pas alors dans les campemens avec la régularité qu'elles se font aujourd'hui, & il s'en falloit bien qu'il y eût tant de méthode qu'il y en a maintenant dans le service: alors à moins d'un ordre particulier du Général, il n'y avoit point de piquet toujours prêt à prendre les armes & à monter à cheval à la prémière alarme. Le Roi avoit pris cette précaution en cette rencontre, & avoit ordonné qu'un gros corps de cavalerie fût toujours sous les armes, pour éviter la surprise; & bien lui en prit. Car le soir du même jour les Génois sortirent par la porte la plus éloignée du camp, & vinrent au nombre de plus de vingt mille hommes, pour reprendre le Fort de la montagne. Ils furent mal reçus, & obligés à faire retraite après quelques inutiles efforts, de peur d'être coupés par la cavalerie du camp, à la tête de laquelle le Roi se mit, & qui s'avançoit entre eux & la Ville.

S. Gelais. Hist. de Louis XII.

Ils offrent de capituler pour leur Ville.

Ils tentérent une nouvelle attaque, & aussi inutilement, le jour suivant, quoiqu'ils eussent envoyé des Députés au Roi pour capituler, espérant que les François, par cette apparence de paix, seroient moins sur leurs gardes. Mais ils furent bien surpris, lorsqu'à leur retour ils trouvérent la porte de la Ville fermée; de sorte que voyant approcher la cavalerie Françoise, ils furent obligés de se débander, & de se sauver dans les montagnes. Ce qui produisit cet événement, fut un bruit qui se répandit dans Gènes, apparemment par les émissaires & par les partisans de France, que quelques-uns des Bourgeois avoient traité avec ce Prince, pour la lui livrer dès le tems qu'il étoit à Ast. La populace qui en fut effrayée, demanda aux plus considérables de la Ville, qu'on lui ménageât sa grace auprès du Roi. Ceux-ci, dont la plupart n'avoient point eu de part à la rebellion, furent ravis-

Guicciardin. l. 7.

vis de cette demande, & tous de concert réſolurent d'acheter leur pardon aux dépens de ceux qui étoient ſortis pour l'attaque du Fort. On permit ſeulement au Doge, & à ceux qui ſe croyoient les plus coupables, de ſe retirer où ils voudroient. 1507.

Le Roi les oblige de ſe rendre à diſcrétion.

Cette ſeconde ſortie, que les Rebelles de Gènes avoient faite, & qui étoit une manifeſte trahiſon, penſa couter la vie aux Députés. Ils n'avoient pu obtenir audience du Roi; mais ils l'avoient eue du Cardinal d'Amboiſe, qui leur déclara qu'il n'étoit point queſtion de capitulation, & que le Roi vouloit que Gènes ſe rendît à diſcrétion. Ils portérent cette triſte réponſe à la Ville, où la conſternation avoit pris la place de la fureur dans tous les eſprits. Il fallut céder à la force: les Députés furent renvoyés au camp, où ils dirent au Cardinal, que la Ville s'abandonnoit à la clémence du Roi; qu'il étoit le maître abſolu de leurs biens & de leur vie; mais qu'ils eſpéroient que les plus coupables en aiant été chaſſés, il feroit miſéricorde au reſte.

Le Roi, ſans faire d'autre réponſe, envoya Chaumont pour s'aſſurer de tous les principaux poſtes de la Ville, avec des Troupes de gendarmerie & de cavalerie légère: car appréhendant que l'infanterie, dont les Suiſſes faiſoient la plus conſidérable partie, ne pût être contenue, & ne s'abandonnât au pillage, il voulut qu'elle demeurât dehors, & mit des Capitaines de gendarmes aux portes, pour empêcher qu'aucun ſoldat n'y entrât ſans permiſſion. Guiciard. lib. 7. S. Gelais. Hiſt. de Louis XII.

Chaumont commença par deſarmer les habitans, par ſe ſaiſir de toute l'artillerie & de tous les magaſins d'armes, de poudre, de boulets, & de tout ce qui ſert à la guerre, fit dreſſer quantité de potences en tous les quartiers de la Ville, mit des corps de garde de tous côtés, & affecta des manières qui répandirent par-tout la terreur.

Et y fait ſon entrée.

Le Roi entra le lendemain, vingt-huitième d'Avril, armé de toutes pièces, aiant par-deſſus ſes armes une cotte-d'armes blanche, une large épée nue à la main, entouré d'un grand nombre de gendarmes, & des archers de ſa garde. Les Con- D'Auton

1507. Hiſt. de Louis XII.

Harangue que lui firent les Députés.

ſeillers de Ville qu'ils appellent les Anciens, vinrent au-devant de lui, dans le fauxbourg de S. Pierre d'Arène, ſe jettérent à ſes piés les larmes aux yeux, & un d'eux lui parla de la ſorte:

„ Sire, nous pouvons aſſurer Votre Majeſté, „ que le ſoulèvement qui s'eſt fait contre la No„ bleſſe, eſt venu uniquement de la plus vile po„ pulace: que tout ce que nous ſommes de Bour„ geois, de Marchands, & même d'Artiſans un „ peu diſtingués dans la Ville par le bien, n'y a„ vons eu aucune part; qu'il n'a point été en no„ tre pouvoir d'empêcher le deſordre, & que le „ châtiment que votre juſte indignation prépare à „ cette Ville, tombera ſur beaucoup d'innocens, „ & ſur pluſieurs de ceux qui ont été les plus af„ fectionnés & les plus ſoumis à Votre Majeſté. „ Mais nous ne prétendons rien moins que de „ nous juſtifier, c'eſt votre ſeule miſéricorde que „ nous implorons. Souvenez-vous, Sire, de l'hon„ neur que vous fit dans toute l'Europe, la gra„ ce que vous accordâtes il y a quelques années „ aux habitans de Milan, beaucoup plus coupa„ bles que nous: ſouvenez-vous que vous portez „ le titre de Roi Très-Chrétien, qui doit vous re„ mettre devant les yeux la miſéricorde de Jéſus„ Chriſt pour les pécheurs: vous devez l'imiter, „ & plus le crime que vous pardonnerez eſt grand, „ plus le pardon que vous accorderez ſera digne „ d'un Prince magnanime comme vous. "

Cette harangue fut ſuivie de cris lamentables de tout le peuple; & de toutes les rues & de toutes les fenêtres, on entendoit par-tout crier, *miſéricorde.*

Le Roi fit retirer les Députés ſans leur faire aucune réponſe; il quitta ſeulement l'épée qu'il tenoit, & la mit entre les mains d'un Seigneur de ſa Cour, ce qui donna quelque eſpérance de grace. Il alla de là à l'Egliſe Cathédrale, où il trouva une foule de femmes & de petits enfans, tous habillés de blanc, qui ſe proſternérent à terre, implorant ſa clémence avec des pleurs & des gémiſſemens, contre leſquels ce Prince qui étoit naturellement ten-

tendre, eut peine à ſoutenir l'air de fierté & d'indignation qu'il affectoit. De l'Egliſe il marcha au Palais, qu'on lui avoit préparé, trouvant par-tout le peuple en poſture de ſuppliant, & implorant ſa clémence. 1507.

Il le tint huit ou dix jours en ſuſpens : on faiſoit cependant des informations, on mettoit pluſieurs Bourgeois en priſon; & le Roi faiſoit comprendre par-là aux habitans, qu'il vouloit tirer une ſévère vengeance de leur révolte. Au bout de ce tems-là, on éleva dans la grande cour du Palais où le Roi étoit logé, un haut & large échaffaut, qui fut tendu des plus belles tapiſſeries. Son Trône fut placé au milieu, & l'on mit aux deux côtés des ſiéges pour les Princes du Sang, pour le Cardinal d'Amboiſe, & pour les Conſeillers d'Etat. *Ce Monarque laiſſe longtems la Ville en ſuſpens ſur le traitement qu'il lui fera.*

Les Anciens, ſelon l'ordre qu'ils en avoient, ſe rendirent dans la cour avec une auſſi grande ſuite de peuple qu'elle en pouvoit contenir. Le Roi s'étant placé dans ſon Trône, un des plus conſidérables de ce Corps, nommé Jean de Illicé, lui fit une nouvelle harangue, à peu près ſemblable à celle qui lui avoit été faite à ſon entrée dans Gènes, & finit en le conjurant par l'aimable qualité de Père du Peuple, que ſes Sujets de France lui avoient donnée avec tant de juſtice, de penſer qu'étant Prince de Gènes il en étoit auſſi le Père, & qu'eux & elle par leur bouche lui demandoient pardon, grace, miſéricorde. D'Auton. S. Gelais. Hiſtoire de Louis XII.

Après que l'Orateur eut fini, le Roi conféra avec les Princes & ſon Conſeil, & puis fit déclarer à haute voix par Michel Ricci ou de Ris Maître des Requêtes, que les habitans de Gènes étoient atteints & convaincus de crime de lèze-Majeſté, & que leurs corps & leurs biens étoient tous confiſqués. En même tems on tira des coffres qu'on avoit apportés, tous les Privilèges de la Ville qui furent annullés : on les déchira, & on y mit le feu.

Ce ſpectacle & l'Arrêt qui venoit d'être prononcé, conſternérent toute cette grande aſſemblée de peuple. Ils crurent qu'on alloit réduire leur Ville en cendres, & les paſſer tous au fil de l'épée. Ric- *Enſuite de quoi il lui fait grace.*

ci eut peine à faire faire ſilence, & à ſuſpendre
1507. pour un moment les ſanglots & les lamentations qu'on entendoit de toutes parts. On l'écouta enfin. Il déclara que le Roi leur faiſoit grace de la vie; qu'il leur rendoit leurs biens & leurs Privilèges, pour leſquels on leur donneroit de nouvelles Chartes; que ces graces n'étoient que pour ceux qui étoient actuellement dans la Ville, ou pour ceux des abſens qui reviendroient dans un mois; & qu'on n'exceptoit de la grace, que ceux dont les noms étoient contenus dans une liſte qui fut lue, & qui en comprenoit ſoixante & dix-neuf: Sa Majeſté ſe réſervant, afin que le crime ne demeurât pas tout-à-fait impuni, à faire payer à la Ville une ſomme d'argent, en dédommagement des fraix qu'il avoit faits pour les venir châtier.

Grande joie de tous les habitans à ce pardon inespéré. Guicciardino l. 7.

On peut aiſément s'imaginer les mouvemens de joie que cauſa ce pardon ineſpéré. Toute la Cour & toute la Ville retentirent des cris de Vive le Roi, & en un moment tout y changea de face. L'amende à laquelle les Génois furent condamnés, ne fut que de trois cens mille ducats, dont une partie devoit être employée à bâtir une Citadelle au lieu où étoit la Tour de Codifa, à quelque diſtance de Gènes, ſur la mer au-deſſus du fauxbourg par où l'on va à la Vallée de Pozzévéra, & à Saint Pierre d'Arène. On donna à cette Citadelle le nom de Bride, parce qu'elle commandoit le port & une bonne partie de la Ville. Ils furent encore condamnés à entretenir trois galères dans le port pour le ſervice du Roi, & à augmenter les fortifications de Caſtellaccio & du Château. Le Roi confirma la même forme de Gouvernement qu'ils avoient avant la révolte, & les conſerva dans preſque tous leurs anciens uſages, avec cette différence, qu'ils les avoient auparavant à titre de Conventions faites avec les Rois de France, & qu'on ne les leur rendit que ſous le titre de Privilèges, avec droit de les en priver, s'ils tomboient dans quelque nouvelle faute. On fit changer les anciennes marques des monnoies de la République, & le Roi, en ſigne de ſon autorité ſouveraine, ordonna qu'elles fuſſent

Guicciardino, Augſt. Juſtiniani.

des-

desormais frappées à son coin. C'est ainsi que parlent de cet article les Historiens d'Italie: mais ils devoient ajouter, comme le porte l'Edit du mois de Mai de cette année 1507, que les armes de France y seroient avec celles de la République; & c'est ainsi que la chose s'exécuta. Cela se voit par les monnoies de ce tems-là, sur lesquelles le Roi prend le titre de *Januæ Dominus*, c'est à dire, Seigneur de Gènes, quoiqu'il y en ait quelques-unes, où les Armes de la République ne se trouvent pas, & qui furent apparemment frappées en France.

1507.

Le Roi fait mettre ses Armes dans leurs monnoies avec celles de la République.

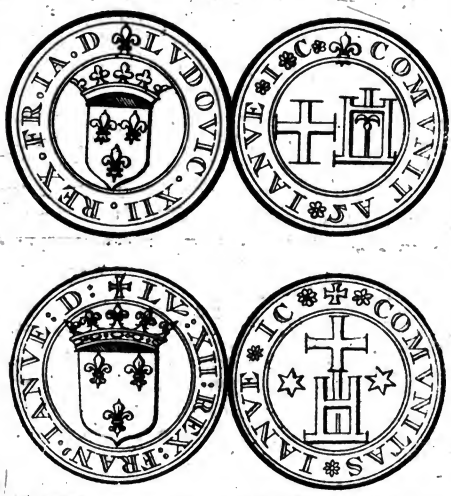

Paul Nuové, qui avoit été fait Doge par les séditieux, fut livré aux François par un Capitaine de Navire Corse, & eut la tête coupée, aussi-bien que Démétrio Justiniani, qui avoua dans l'interrogatoire, que le Pape avoit été d'intelligence avec les Rebelles. Le Roi en fut autant irrité que surpris; vu qu'immédiatement avant la révolte, il avoit traité avec lui pour faire la guerre aux Vénitiens. Il faut avouer que Jules, depuis le tour qu'il joua au Cardinal d'Amboise dans le Conclave, où

1507. Pie III fut élu Pape, avoit bien changé de conduite, & que la droiture dont la réputation lui avoit fait tant d'honneur, ceſſa d'être ſa vertu favorite, dès qu'il ſe crut en état de pouvoir prétendre au Souverain Pontificat. La cauſe de ſon chagrin, outre qu'il ne voyoit pas volontiers les François ſi puiſſans en Italie, fut qu'il étoit natif de Savone, ville de la République de Gènes, & d'une famille du Peuple ennemie des Nobles. Le Roi d'Eſpagne ne fut pas moins ſurpris que lui, d'apprendre la priſe de Gènes: mais il ſut mieux diſſimuler, lorſqu'il en apprit la nouvelle.

D'Auton, Hiſtoire de Louis XII.

Il va enſuite à Milan.

Le Roi au ſortir de Gènes, où il laiſſa pour Gouverneur Raoul de Lannoy, Bailli d'Amiens, s'en alla à Milan. Le pardon qu'il venoit d'accorder aux Génois, rappella la mémoire de la même grace qu'il avoit faite peu d'années auparavant à cette grande Ville: on lui fit une entrée magnifique, moins comme à un Vainqueur qui venoit de dompter des Rebelles, que comme au meilleur de tous les Princes, qui méritoit par ſa clémence l'amour de tous ſes Sujets. Il y reçut le Cardinal de ſainte Praxède, qui vint de la part du Pape le féliciter ſur l'heureux ſuccès de ſon expédition. Les autres Princes lui rendirent auſſi les mêmes civilités.

S. Gelais. Hiſtoire de Louis XII.

Il reçoit des Députés de Florence.

Les Députés de Florence prirent cette occaſion qu'ils crurent favorable, pour ſupplier le Roi de les aider à ſoumettre les Piſans, qui depuis le voyage de Charles VIII à Naples, avoient ſecoué le joug de leur domination. Ils lui repréſentérent que la République avoit toujours été ſoumiſe à ſes ordres; que les Piſans avoient envoyé des Troupes & des Capitaines aux Rebelles de Gènes, & qu'il devoit en cette rencontre les punir, en faiſant un plaiſir ſignalé à ceux qui avoient toujours été fidèles & affectionnés à ſon ſervice. Mais le Roi s'en excuſa ſur divers prétextes. Ses raiſons véritables étoient, qu'il ne vouloit point alarmer l'Italie, ni chagriner le Roi d'Eſpagne, dont les Piſans avoient pluſieurs fois imploré la protection: outre que par ce refus il faiſoit ſentir aux Florentins qu'il n'étoit pas content d'eux, de ce qu'après lui avoir promis que

D'Auton, Hiſtoire de Louis XII.

dès

dès qu'il ſeroit en Italie, ils contribueroient d'hommes & d'argent à l'entrepriſe de Gènes, ils n'en avoient rien fait. 1507.

Et des Ambaſſadeurs de Veniſe.

Les Ambaſſadeurs de Veniſe ne parurent pas les moins empreſſés à féliciter le Roi de la part de leurs Maitres, avec une ſincérité à peu près pareille à celle du Pape: mais le Roi n'étoit la dupe ni des uns ni des autres; & en Prince ſage & politique, il recevoit avec une reconnoiſſance également apparente, tant de feintes démonſtrations d'amitié de ſes ennemis couverts.

Après tout, le véritable motif de cette Ambaſſade des Vénitiens étoit, de découvrir s'ils pourroient attendre de lui quelque ſecours contre le Roi des Romains, qui les menaçoit depuis quelque tems. Ils le trouvérent dans une meilleure diſpoſition à cet égard, qu'ils ne l'avoient eſpéré; & comme il ne ménageoit plus guères ce Prince, depuis ce qui s'étoit paſſé au ſujet de la rupture du mariage de Madame Claude de France avec Charles Prince d'Eſpagne, il leur promit de ne les pas abandonner s'ils étoient attaqués: tant les conjonctures faiſoient changer les intérêts; car ce Prince, qui ſe trouvoit alors prêt à défendre les Vénitiens, en avoit deux ou trois ans auparavant conjuré la ruïne avec le Pape & le Roi des Romains.

Suite des affaires du Roi d'Eſpagne à Naples.

Tandis que le Roi étoit occupé à domter Gènes, le Roi d'Eſpagne ne l'étoit pas moins à Naples; & il eut beſoin de toute ſon adreſſe, pour ſe démêler des embarras qu'il y trouvoit, & déconcerter en même tems les factions qui lui étoient contraires en Caſtille, & faiſoient leurs efforts pour l'exclure de l'adminiſtration de ce Royaume après la mort de Philippe d'Autriche. Ce dernier événement le rappelloit en Eſpagne; mais l'importance dont il lui étoit de s'aſſurer du Royaume de Naples, & d'y rétablir la tranquillité, l'y retenoit.

Il vouloit, avant que de partir, obtenir du Pape l'inveſtiture de ce Royaume, & accommoder les divers intérêts de la Nobleſſe Napolitaine, choſe très difficile: car il étoit queſtion de rétablir dans leurs biens, conformément au Traité fait avec le

Mariana, l. 29.

Roi

1507. Roi de France, ceux des Seigneurs qui avoient ſuivi le parti François: ce qui ne ſe pouvoit faire ſans dépoſſéder ceux qui avoient tenu le parti d'Eſpagne, & qu'on en avoit mis en poſſeſſion. De plus il penſoit dès-lors à prendre des meſures, pour rentrer avec le tems dans quelques Places de la Pouille, qui avoient été engagées par les Rois de Naples de la Maiſon d'Arragon aux Vénitiens, afin d'en être ſecourus contre l'Armée de Charles VIII.

Il ne put rien obtenir du Pape touchant le premier article, qui concernoit l'inveſtiture. Il vint à bout du ſecond par des aliénations qu'il fit de ſon propre Domaine, & par divers dédommagemens, par leſquels il tâcha de contenter les intéreſſés. Et pour le troiſième, il écouta volontiers la propoſition que le Roi de France lui fit faire de ſe liguer avec lui & avec le Pape pour attaquer les Vénitiens: mais il le pria de trouver bon qu'il travaillât auparavant à pacifier la Caſtille.

On ne comprend rien à la conduite de ces Princes, qu'en ſuppoſant le principe trop général de la politique, qui eſt de négocier toujours à bon compte, ſans deſſein de rien conclure, ou de rien tenir de ce qu'on auroit conclu: car on traitoit de cette ligue dans le même tems que le Roi promettoit aux Vénitiens de les défendre contre le Roi des Romains, & que d'autre part le Roi d'Eſpagne contrevenoit au Traité qu'il avoit fait avec la France, par lequel le Royaume de Naples devoit revenir aux enfans qui naîtroient de Germaine de Foix qu'il venoit d'épouſer, ce Prince malgré une telle convention aiant fait ordonner dans les Etats du Royaume de Naples, que la ſucceſſion de cet Etat appartiendroit aux enfans de Jeanne ſa fille.

Ce qui ſurprit davantage, fut que nonobſtant une infraction ſi viſible, & qui devoit beaucoup offenſer le Roi de France, Ferdinand ne laiſſa pas à ſon retour en France, de ſe mettre au pouvoir de ce Prince dans l'entrevue qu'ils étoient convenus d'avoir à Savone. Il eſt vrai qu'il comptoit beaucoup?

coup sur le Cardinal d'Amboise, à qui il avoit promis, supposé que le Pape mourût, de joindre la faction d'Espagne à celle de France, pour l'élever sur le Trône de saint Pierre, si par son moyen le Roi consentoit à ce qu'il venoit de faire résoudre dans les Etats de Naples. Quoi qu'il en soit, la démarche étoit très délicate, & il falloit pour la faire qu'il fût bien assuré de l'ambition aveugle du Cardinal, qui avoit déja été trompé dans deux Conclaves, & qui devoit naturellement se défier beaucoup de ce Prince, dont il connoissoit la duplicité, & dont les intérêts ne s'accorderoient guères avec l'exaltation d'un Cardinal François au Souverain-Pontificat. 1507. Mariana, loc. cit. Mariana, loc. cit.

Le Roi pour cette entrevue se rendit de Milan à Savone, dès qu'il sut que le Roi, d'Espagne s'étoit mis en mer. Ce Prince arriva au port de Savone la veille de saint Pierre. Le Roi, par un excès de civilité & de franchise, alla lui-même le saluer sur son bord, accompagné seulement du Gouverneur de Milan & de Galéas de saint Sévérin, & sans sa garde ordinaire: mais, comme le remarque d'Auton qui y étoit, l'Armée navale de France occupoit tous les environs, bien armée, & il n'y avoit rien à craindre pour la personne du Roi. Ainsi le beau problême que proposent les Historiens d'Italie, savoir lequel des deux Rois avoit commis la plus grande imprudence en cette occasion, est aisé à résoudre. S'il y en eut, elle fut toute entière du côté du Roi d'Espagne, & l'éloge de la fidélité & de la générosité doit être tout entier pour le Roi de France. *Il a une entrevue à Savone avec le Roi.* Guicciardino l. 7. D'Auton, Histoire de Louis XII.

Après s'être entretenus quelque tems avec toutes les marques réciproques de la plus tendre amitié, les deux Rois descendirent à terre. Le Roi céda par honneur au Roi d'Espagne le logis qu'il occupoit au Château, & se logea à l'Evêché. Ils eurent ensemble plusieurs entretiens secrets, où le seul Cardinal d'Amboise assista, & où ils traitérent principalement de la ligue proposée contre les Vénitiens; mais sans convenir en détail ni du tems, ni des mesures pour l'exécution. Le Roi fit de grands

1507. grands honneurs à Gonſalve, que Ferdinand ramenoit avec lui en Eſpagne, & lui fit faire commandement par ce Prince de s'aſſeoir avec eux à table. Ferdinand vouloit faire les mêmes careſſes à Aubigni : mais il étoit malade de la goute en ſon logis, où ce Prince lui fit l'honneur de l'aller voir. On peut dire que ce fut-là le dernier jour glorieux de Gonſalve : car la défiance que Ferdinand avoit conçue de ſa fidélité, fit qu'il le laiſſa ſans emploi & ſans récompenſe le reſte de ſes jours, & qu'il ne lui donna aucune marque de reconnoiſſance pour ſes grands ſervices, que par les magnifiques obſèques qu'il lui fit faire après ſa mort.

Mémoire de Brantome, Tome des grands Capitaines étrangers.

Et retourne enſuite en Eſpagne.

Les deux Rois aïant paſſé trois jours enſemble, ſe ſéparérent, le Roi pour retourner en France, & Ferdinand pour continuer ſon voyage vers l'Eſpagne, où ſon abſence avoit donné lieu à bien des mouvemens depuis la mort de Philippe d'Autriche.

Etat de ce Royaume.

Il s'agiſſoit de l'adminiſtration du Royaume de Caſtille, la Reine Jeanne étant hors d'état de la gouverner par elle-même. La plupart des Grands étoient pour y rappeller Ferdinand, & à la tête de ce parti ſe trouvoient l'Archevêque de Tolède, le Connétable de Caſtille, l'Amirante, les Ducs d'Albuquerque & de Béjar. D'autres vouloient qu'on la déférât à Maximilien d'Autriche Roi des Romains, comme étant grand-père du Prince Charles héritier de la Couronne. Quelques-uns demandoient qu'on fît venir ce jeune Prince, auquel on donneroit un Conſeil & des Miniſtres nommés par les Etats de Caſtille pour gouverner en ſon nom.

Il y en avoit qui propoſoient pour Adminiſtrateur Emmanuel Roi de Portugal, à condition qu'on mariât l'Infante de Portugal avec Ferdinand fils cadet de Philippe d'Autriche, qui étoit venu en Eſpagne avec le feu Roi ſon père, & pour qui les Caſtillans avoient pris amitié. Le deſſein de cette faction étoit d'enlever par-là la Couronne à Charles l'aîné, Duc de Luxembourg. Jean d'Albret Roi de Navarre avoit auſſi ſes partiſans, qui propoſérent de faire épouſer la fille aînée du feu Roi au Prince

Prince de Viane Infant de Navarre, en le déclarant héritier de la Couronne de Caſtille; chacun en tout cela enviſageant, comme c'eſt l'ordinaire, ſes intérêts particuliers. 1507.

Ferdinand y eſt reconnu Roi de Caſtille.

Ces nouvelles portées à Ferdinand l'inquiétoient beaucoup; mais il avoit trop à cœur la poſſeſſion du Royaume de Naples, pour retourner ſur ſes pas, avant que de s'être aſſuré de ce côté-là. Tout ce qu'il faiſoit pour maintenir ſon parti, étoit de mander en Eſpagne qu'il y reviendroit au plutôt, & de tâcher de gagner par de grandes promeſſes les Seigneurs qui lui étoient contraires. L'Archevêque de Tolède qui étoit à la tête d'une eſpèce de Conſeil, qu'on avoit établi en attendant qu'on pût convenir du choix de l'Adminiſtrateur, le ſervit bien; & à force de délais, dont il trouvoit toujours quelque prétexte nouveau, il ſuſpendit la détermination pendant près d'un an; juſqu'à ce qu'enfin l'arrivée de Ferdinand diſſipa les factions, dont preſque tous les Chefs ſe réunirent pour le reconnoître: & celle du Roi des Romains, qui étoit la plus à craindre, fut obligée comme les autres de céder, ſur-tout depuis que la Reine Jeanne eut donné ſon conſentement à ce qui avoit été réſolu. Le Chapeau de Cardinal, que Ferdinand apporta d'Italie à l'Archevêque de Tolède, fut la récompenſe de ce grand ſervice, & de pluſieurs autres qu'il avoit rendus à l'Etat.

Curateur donné à Charles de Luxembourg pour ſes Etats des Pays-Bas.

L'excluſion de l'Adminiſtration de la Caſtille ne fut pas l'unique mortification de cette nature que le Roi des Romains reçut après la mort de ſon fils Philippe d'Autriche, ſi nous en croyons les Mémoires du Seigneur Martin du Bellai. Il fut queſtion de donner au Prince Charles Duc de Luxembourg un Curateur pour ſes Etats des Pays-Bas, & un Gouverneur pour ſa perſonne. Il étoit naturel que le choix pour l'adminiſtration des peuples tombât ſur le Roi des Romains, comme grand-père de ce Prince. Les Etats de Flandre s'y oppoſérent, & voulurent qu'on s'en tînt au teſtament de Philippe, dans lequel ce Prince, ſoit par eſtime pour la

Mémoires de Brantome.

1507. Mémoires du Bellai.

la générosité du Roi de France, soit par politique, & pour l'empêcher à l'occasion de sa mort d'attaquer les Pays-Bas, le déclaroit Curateur honoraire de son fils, & le prioit d'en donner un de sa main au jeune Prince pour son éducation, & pour le gouvernement de ces Provinces. Le Roi le fit, & n'eut égard dans ce choix qu'aux règles que l'honneur lui prescrivoit, c'est-à-dire, qu'il choisit parmi les Seigneurs des Pays-Bas celui en qui il reconnut le plus de prudence & le plus de capacité pour remplir un si important emploi. Ce fut Guillaume de Croi Seigneur de Chièvres, qui ne répondit que trop bien à l'opinion qu'on avoit conçue de lui, par l'excellente éducation qu'il donna à ce Prince; car il le forma aux affaires & dans l'art de gouverner d'une manière, dont la France dans la suite éprouva les effets à ses dépens.

Remarques critiques là-dessus.

Ce fait, certainement très digne de remarque dans notre Histoire par l'honneur qu'il fait à Louis XII, a été contesté depuis peu par un très habile homme. Mr. Godefroi qui est établi à Lille, & qui à l'exemple de ses ancêtres s'applique à faire de curieuses recherches pour l'Histoire, rend au moins la chose douteuse. D'un côté le témoignage du Seigneur du Bellai est d'un grand poids. C'étoit un homme de qualité, homme d'Etat & homme de Guerre, employé aux négociations & au commandement des Troupes, qui vivoit du tems de Louis XII, & étoit à la Cour: voici ce qu'il dit en termes exprès sur cet article. „ Le Roi Dom Philippe son père en „ sa mort, voyant qu'il laissoit son fils Charles, „ dont nous ferons ci-après mention en ces Mé„ moires, âgé seulement d'onze ans, & que le „ Roi, devant qu'il fût en âge (vu la légèreté des „ Flamans) se pourroit investir des Pays-Bas: pour „ obvier à ce, ordonna par testament le Roi „ Louis XII son Curateur, & le Roi par le con„ sentement des Pays y ordonna le Sieur de Chiè„ vres de la Maison de Croi. " Brantome dans l'éloge de Mr. de Chièvres, adopte ce que dit le Seigneur du Bellai; & Varillas dans son Traité de l'E-

l'Education des Princes embellit la choſe à ſon ordinaire, & cite le Teſtament du Roi de Caſtille. 1507.

D'autre part le nouvel Auteur parle aiant en main les pièces. Il a, dit-il, une copie autentique du Teſtament de Philippe Roi de Caſtille, où il n'eſt pas dit un mot du Roi de France, ce qui détruit manifeſtement ce que rapporte le Seigneur du Bellai: de plus le Gouverneur de Charles d'Autriche, après la mort du Roi Philippe de Caſtille, ne fut point Guillaume de Croi Seigneur de Chièvres, mais Charles de Croi Prince de Chimai, couſin de Mr. de Chièvres; c'eſt ce que l'Auteur prouve par un Acte auſſi inconteſtable: il montre que Mr. de Chièvres ne fut Gouverneur de Charles d'Autriche qu'en 1509, par la démiſſion du Prince de Chimai, & produit les Lettres patentes de Mr. de Chièvres pour cet emploi datées de 1509, plus de deux ans & demi après la mort du Roi Philippe, & lorſque Marguerite d'Autriche gouvernoit les Pays-Bas ſous l'autorité de Maximilien Roi des Romains aieul de Charles. Il eſt difficile de ne ſe pas rendre à de ſi fortes preuves, & il paroît qu'il faut en revenir à ce que conclud l'Auteur, qu'apparemment Philippe étant près de mourir fit prier Louis XII, de ſa part, de prendre en mains les intérêts du Roi pupille, & de l'aider de ſes conſeils & de ſes forces au cas qu'il fût attaqué dans les Pays-Bas, ou que les Flamans ne lui fuſſent pas ſoumis. Cependant avant que de rien déterminer là-deſſus, j'ai fait mes diligences pour m'inſtruire. J'ai écrit en Eſpagne pour ſavoir s'il n'y avoit point quelque Codicille du Roi Philippe d'Autriche, que Mr. du Bellai auroit pris pour le Teſtament de ce Prince: mais il n'a pas été poſſible à celui qui s'étoit chargé de cette commiſſion, d'avoir communication des Archives d'Eſpagne ſur ce ſujet.

Quoi qu'il en ſoit, les Flamans ſe raviſérent touchant l'adminiſtration des Pays-Bas, & priérent par le conſeil de Henri VII, Roi d'Angleterre, le Roi des Romains de prendre ſoin des Pays-Bas, à l'occaſion de la guerre que leur déclara le Duc de Guel-

Les Flamans ſe raviſent, & donnent le ſoin de leur pays

1507. *au Roi des Romains.*

Gueldre, qui du tems de Philippe d'Autriche avoit été l'inſtrument ordinaire dont le Roi de France ſe ſervoit pour donner de l'occupation à ce Prince de ce côté-là; & comme le Roi des Romains ne pouvoit pas aller lui-même en Flandre, il y envoya pour Gouvernante Marguerite d'Autriche ſa fille, tante du Prince Charles. Ce qui occupoit alors le Roi des Romains, étoit une grande Diète de l'Empire qu'il avoit convoquée à Conſtance, à l'occaſion que je vais dire.

Lettre de Henri VII, rapportée dans Hazæus Annales de Brabant.

Guicciardino, l. 7. *Diète convoquée à Conſtance par ce Prince alarmé des heureux ſuccès du Roi.*

Le Pape Jules II. dont l'eſprit inquiet ne pouvoit demeurer en repos, ni y laiſſer les autres, avoit jetté l'alarme par-tout, au ſujet du paſſage du Roi en Italie pour ſon expédition de Gènes. Il étoit chagrin de ce qu'on donnoit retraite aux Bentivoglio dans le Duché de Milan, de ce qu'ils avoient fait depuis une tentative ſur Boulogne, & de ce que le Roi avoit fait la guerre aux Génois en perſonne, contre le conſeil qu'il lui donnoit malignement, eſpérant voir échouer l'entrepriſe, ſi ce Prince l'eût confiée à ſes Lieutenans. Enfin il étoit au deſeſpoir de ce qu'elle avoit réuſſi, & établi mieux que jamais la puiſſance des François en Italie, où il ſouhaitoit extrêmement de l'affoiblir. Il écrivit durant cette expédition au Roi des Romains & aux Electeurs de l'Empire des Brefs foudroyans contre le Roi, où il diſoit que la guerre que ce Prince avoit entrepriſe contre les Génois, n'étoit qu'un prétexte; qu'il en vouloit à l'Etat Eccléſiaſtique, & que ſon deſſein étoit d'obliger le S. Siège à le faire Empereur, & à rendre l'Empire à la Maiſon de France, où il avoit été autrefois.

Les Vénitiens joignirent leurs plaintes aux ſiennes. Ils exagérérent les ſujets de défiance qu'ils avoient des deſſeins du Roi ſur les Etats d'Italie, & en particulier ſur leur République, & exhortérent les Princes d'Allemagne à s'unir avec eux & avec le Pape, pour la défenſe commune de leur République, de l'Empire & du S. Siège. Ce fut-là le ſujet de la convocation de la Diète de Conſtance,

ce, où le Roi des Romains envenimé depuis tant d'années contre la France, & toujours prêt à donner dans tous les projets qui se faisoient contre elle, lut les Brefs du Pape, & rassembla dans la harangue qu'il fit à cette occasion, tout ce qu'il crut capable de rendre odieuse la Nation Françoise, & la prétendue ambition du Roi de France. Il conclut à l'union de tous les Princes d'Allemagne avec le Pape & avec les Vénitiens pour chasser les François du Milanès, Fief de l'Empire qu'ils avoient usurpé, d'où ils menaçoient toute l'Italie & l'Allemagne, qui ne seroient point en assurance, jusqu'à ce que les Alpes fussent, comme autrefois, les bornes du Royaume de France. 1507.

La Diète fut ébranlée par ce discours, & encore plus par les heureux succès que le Roi avoit eus dans l'expédition de Gènes; & on commença à dresser les articles de l'Union. On n'avoit point encore vu tant d'ardeur & tant d'animosité contre la France, dans aucune Diète de l'Empire. La bonne intelligence avoit été entretenue de tems immémorial entre ces deux Etats; nuls Traités n'avoient été mieux observés que ceux qui unissoient nos Rois avec les précédens Empereurs; & les différends qui étoient quelquefois survenus entre eux, avoient été presque aussi-tôt assoupis par la franchise avec laquelle ces Princes agissoient les uns avec les autres. On fut surpris que les Princes de l'Empire & les Députés des Villes se rendissent facilement aux prétextes, dont le Roi des Romains couvroit ses ressentimens particuliers: mais la conduite que le Roi tint après la prise de Gènes, commença à déconcerter les artifices de ce Prince & du Pape.

On y conclud une Union avec le Pape & les Vénitiens pour chasser les François du Milanès.

Car sachant ce qui se passoit à Constance, & les motifs dont on se servoit pour soulever tous les Princes de l'Empire contre lui, il n'eut pas plutôt soumis Gènes, qu'il congédia son Armée, & seroit incontinent retourné en France, sans la conférence que le Roi d'Espagne lui avoit demandée à Savone.

La bonne conduite du Roi dissipe les soupçons des membres de la Diète. Guicciard. l. 7.

Ce

1507. Ce licentiement des Troupes eut une partie de l'effet qu'il avoit prétendu: car dès qu'on le fut à Conſtance, la vivacité des Princes de l'Empire & des Députés à la Diète commença à ſe ralentir; les Agens ſecrets que le Roi avoit dans la Ville, firent comprendre aux plus échauffés, que les bruits qu'on avoit répandus de ſes grands deſſeins ſur l'Italie, n'étoient que des chimères, & que l'unique but qu'il avoit eu en paſſant les Alpes, n'avoit été que de faire rentrer les Rebelles dans leur devoir. Ces remontrances furent appuyées d'une bonne diſtribution d'argent: & au lieu que toute l'Allemagne devoit fondre en Italie ſous les ordres de Maximilien, ſi l'Armée des François y étoit demeurée, il fut ſeulement arrêté que l'Empire lui feroit une Armée de huit mille chevaux & de vingt-deux mille hommes de pié pour ſix mois, lorſqu'il voudroit aller ſe faire couronner à Rome; & que pour l'artillerie & les autres dépenſes extraordinaires, on lui donneroit ſix-vingt mille florins. C'étoit peu de choſe pour un ſi grand voyage, & pour un Prince qui n'avoit d'ailleurs guères d'argent; parce que dès qu'il en avoit, il en étoit très mauvais ménager.

Embarras des Véniciens dans cette conjoncture.

D'autre part le Roi avoit envoyé en Suiſſe le Bailli de Dijon, pour traverſer un Traité que Maximilien y avoit commencé avec les Cantons pour la levée de dix mille hommes, & on travailloit à force pour mettre en défenſe toutes les Places du Duché de Milan: mais c'étoit à Veniſe où les négociations étoient les plus vives. Les Ambaſſadeurs de Maximilien demandoient paſſage pour ſon Armée ſur les terres de la République, propoſoient une ligue offenſive contre la France, & menaçoient de prendre d'autres meſures, en cas d'un refus, dont la Seigneurie ſe repentiroit trop tard. Leur menace étoit, que dès que le Roi leur Maître voudroit mettre en exécution le Traité qu'il avoit fait contre elle avec le Roi de France il y avoit quelques années, les François ſeroient toujours diſpoſés à ſe réunir avec lui.

Les

Les Ambaſſadeurs de France au contraire faiſoient tous leurs efforts, pour empêcher que les Vénitiens n'accordaſſent le paſſage au Roi des Romains; leur repréſentoient que la paix d'Italie dépendoit de ce refus; que le Roi ne pourroit pas ſe diſpenſer d'y entrer lui-même avec toutes les forces de ſon Royaume, de prendre ſes ſuretés par tous les moyens qu'il jugeroit les plus propres, pour s'oppoſer aux entrepriſes du Roi des Romains; & que l'Italie ſeroit le théatre d'une guerre, qui ne pourroit que lui être très funeſte. Tout cela inquietoit fort le Sénat, qui s'aſſembla bien des fois pour délibérer ſur une affaire ſi délicate. 1507.

Les avis ne pouvoient manquer d'être fort partagés. C'étoit une néceſſité aux Vénitiens de prendre un de ces trois partis, ou de s'unir avec le Roi des Romains contre le Roi de France, ou avec le Roi de France contre le Roi des Romains pour empêcher ſon paſſage d'Allemagne en Italie, ou de demeurer neutres, ſans rompre ni avec l'un ni avec l'autre, s'il étoit poſſible. S'unir avec le Roi des Romains, c'étoit ſe charger de toute la dépenſe de la guerre, ce Prince n'aiant pas beaucoup dequoi y contribuer, & étant inſatiable quand la bourſe de ſes Alliés lui étoit une fois ouverte. Son inconſtance n'étoit pas moins à craindre que ſa diſette d'argent & ſon avidité. Il étoit toujours prêt à entreprendre, & on ne le voyoit jamais rien exécuter. La moindre difficulté l'arrêtoit: la France, quelque animé qu'il fût contre elle, lui avoit fait abandonner ſes meilleurs amis par l'appas de l'argent; & c'étoit ce qui avoit cauſé la perte de Ludovic Sforce, & qui pourroit, diſoit-on, produire celle de la République.

D'autre part, s'oppoſer au paſſage du Roi des Romains à force ouverte avec le ſecours de France, c'étoit attirer la guerre en Italie, & les Troupes étrangères dans les Etats de la République. On connoiſſoit les mauvaiſes intentions de la France; & la Ligue de Blois entre le Roi, le Pape &

1507. Maximilien, quoiqu'elle n'eût point eu encore de suite, en étoit une preuve trop certaine.

Enfin, la neutralité étoit difficile à observer en une pareille occasion. Maximilien paroissoit résolu de forcer le passage, si on ne le lui accordoit pas. La menace qu'il faisoit de se liguer avec la France contre la République, si elle ne prenoit son parti, n'étoit pas une menace vaine; le Roi de France étant très disposé à écouter cette proposition. On prévoyoit que le Pape loin de s'y opposer, entreroit avec joie dans ce Traité; & on étoit en danger de voir renouveller la ligue de Blois, où la ruïne de la République avoit été conclue. Nicolo Foscarini & André Griti exposérent au long ces raisons dans le Conseil d'Etat; le premier panchant plus du côté de la ligue avec le Roi des Romains, & le second estimant qu'il étoit plus dangereux de rompre avec la France.

Guicciardino, l. 7.

Ils se déterminent à ne prendre point les armes pour le Roi des Romains.

Après bien des délibérations, le second avis l'emporta; quelques efforts que fissent Dominique Morosini, Paul Bailli, & André Vénier, qui appuyérent fortement celui de Foscarini. Il fut résolu qu'on temporiseroit le plus qu'il seroit possible: mais que quoi qu'il arrivât, on ne prendroit point les armes pour le Roi des Romains. Et comme ses Ambassadeurs demandoient une prompte réponse, on leur répondit ce qu'on avoit déja fait dire à ce Prince sur l'article du passage, que s'il vouloit aller se faire couronner à Rome, & passer sur les Terres de la République sans Armée, on l'y recevroit avec tous les honneurs qui étoient dûs à Sa Majesté Impériale; mais que les anciens engagemens qu'ils avoient avec la France pour la conservation du Duché de Milan à cette Couronne, ne leur permettoient pas de lui déclarer la guerre: qu'au reste, ils s'en tiendroient précisément aux Articles de ces Traités; que si le Roi des Romains vouloit faire la guerre à la France du côté de la Bourgogne, ils ne s'en mêleroient point du tout, & que même s'il la lui vouloit faire dans le Duché de Milan, sans passer par les Etats de Venise,

Justiniani l. 10 Hist Venetæ.

niſe, ils ſe contenteroient de fournir au Roi de France le peu de ſecours dont ils étoient convenus par les Traités, & qu'ils le feroient d'une manière qui convaincroit le Roi des Romains que le ſeul motif de ne pas manquer à leur parole, & les conjonctures préſentes les empêchoient de ne pas lui donner de plus grandes marques de l'attachement qu'ils avoient à ſes intérêts. 1507.

Cette réponſe déconcerta fort le Roi des Romains, qui commença à ſe repentir de la levée de bouclier qu'il avoit faite à la Diète de Conſtance. Ses négociations chez les Suiſſes étoient avortées faute d'argent comptant. Les Princes & les Villes libres d'Italie, qui par la crainte du grand armement qu'il préparoit, lui avoient donné eſpérance de lui fournir des ſommes conſidérables, alléguérent divers prétextes pour s'en diſpenſer. Il crut gagner le Pape, en l'aſſurant que la fin de ſon armement n'étoit que le rétabliſſement d'un des fils de Ludovic dans le Duché de Milan, & en lui promettant de laiſſer dans ce Duché toutes ſes Troupes, & de n'aller à Rome pour ſe faire couronner, qu'avec ſa ſeule Cour. Il lui demandoit ſeulement la permiſſion d'employer pour les fraix de ſon voyage cent mille ducats, qui avoient été levés en Allemagne pour la guerre contre les Turcs : mais le Pape, qui ne voyoit pas encore où pourroient aboutir tous ces mouvemens, le refuſa; & tout ce qu'il put tirer d'argent d'Italie, ſe réduiſit à ſix mille ducats, que les Siennois lui donnérent. Guicciardino, l. 6.

Et ce Prince demeure ferme dans le deſſein de faire la guerre aux François en Italie.

Le Roi des Romains, malgré tous ces obſtacles, demeura ferme contre ſon ordinaire dans le deſſein de paſſer en Italie, & d'y faire la guerre aux François. Une partie des Troupes qui lui avoient été promiſes à la Diète de Conſtance, s'aſſembloit aux environs de cette Ville, quoique fort lentement; & il s'en falloit beaucoup que le nombre n'en fût complet. Il en envoyoit des détachemens vers la Bourgogne & vers l'Italie. Il en avoit ſur le chemin du Frioul, & ſur celui de Tren-

te; d'autres prenoient la route du Lac de Come;
1507. d'autres celles de Savoie; & il faiſoit marcher ſon artillerie tantôt d'un côté, tantôt d'un autre.

Meſures du Roi, & des Vénitiens, pour n'être point ſurpris.

Le Roi & les Vénitiens, qui ne vouloient pas ſe laiſſer ſurprendre, prenoient leurs précautions de toutes parts. Les Troupes du Duché de Milan furent renforcées de cavalerie & d'Infanterie; & le Roi y envoya un Terce de trois mille Eſpagnols qu'il avoit pris à ſa ſolde, ſous la conduite du Colonel Péralte, avec l'agrément du Roi d'Eſpagne, qui le lui avoit donné, lorſqu'ils ſe virent à Savone, de quoi le Roi des Romains fit inutilement de grandes plaintes à Ferdinand. Chaumont Gouverneur du Milanès s'empara d'Arone ſur le Lac Majeur: cette Place appartenoit à la Maiſon de Borromée, qu'on ſoupçonnoit d'intelligence avec Maximilien. Cinq cens hommes d'armes marchérent ſur les frontières de Bourgogne, ſous les ordres de la Trimouille, Gouverneur de cette Province; & Robert de la Mark alla joindre le Duc de Gueldre en Brabant avec deux mille hommes de pié & quatre cens hommes d'armes, pour attirer de ce côté-là une partie des Troupes Allemandes. Les Vénitiens envoyérent Barthélemi d'Alviane avec huit cens hommes d'armes dans le Frioul, & le Comte de Pétiliane avec quatre cens hommes d'armes, & beaucoup d'infanterie, pour garder les paſſages ſur les frontières du Trentin; & Jean-Jaques Trivulce, par ordre du Roi, s'avança juſqu'à Vérone, pour être à portée de ſeconder les Vénitiens avec cinq cens hommes d'armes & cinq mille fantaſſins.

D'Auton, Hiſt. de Louis XII.

Harœus Annal. Brabant.

S. Gelais, Hiſtoire de Louis XII

Maximilien échoue dans le deſſein qu'il avoit formé ſur Gênes

Mais le Roi des Romains avoit réſolu de faire ſa prémière tentative d'un autre côté, où l'on ne l'attendoit pas. C'étoit ſur Gènes, par le moyen de Baptiſte Juſtiniani, & de Frégoſin, ennemis de la France, qui étoient bannis de leur Patrie, & qui entretenoient intelligence dans cette ville-là en faveur de l'Empereur. Ils traverſérent avec mille Allemands une partie des Terres de Veniſe qu'on ne gardoit pas, parce qu'on croyoit ces chemins

Guicciard. l. 7.

mins impraticables. Leur deſſein étoit de paſſer le Pô ſur les frontières du Parmeſan, & d'aller de là à Gènes, pour y faire prendre les armes aux gens de leur faction: mais Chaumont aiant eu avis de leur marche, & devinant leur deſſein, envoya promptement des Troupes dans le Parmeſan qui leur coupérent le paſſage. Ils devoient y périr, ou ſe rendre: mais les Vénitiens, qui ne vouloient point commencer la guerre, leur permirent de retourner chez eux, & leur donnérent paſſage dans leurs Etats. 1507.

Comme il y avoit à Boulogne beaucoup de Génois réfugiés, du nombre de ceux qui avoient été exceptés de l'amniſtie accordée par le Roi à la ville de Gènes, ce Prince ſoupçonna le Pape d'être entré dans ce dernier complot. Jules de ſon côté ſe plaignoit du Roi & des Vénitiens, au ſujet d'une entrepriſe qui avoit été faite ſur Forli par ceux qu'il avoit bannis de cette Ville, & dont il prétendoit que la conſpiration avoit été formée à Faenza. Il ajoutoit qu'un Moine qu'on avoit arrêté à Mantoue, avoit confeſſé que les Bentivogles l'avoient ſuborné pour l'empoiſonner, & que le Gouverneur de Milan l'avoit exhorté à faire ce que ces Seigneurs lui diroient. Il envoya même le procès tout inſtruit au Roi par l'Evêque de Pézaro, & lui demanda juſtice; ſur quoi ce Prince fit venir à la Cour Alexandre Bentivogle, pour ſe défendre de cette accuſation, & l'obligea enſuite avec ceux de ſa famille de ſortir du Duché de Milan. Telle étoit la ſituation des affaires d'Italie à la fin de l'an 1507; mais elle changea bien dès le commencement de l'année ſuivante.

Maximilien voyant ſon entrepriſe ſur Gènes échouée, eſpéra ſurprendre les Vénitiens, en fondant tout à coup dans leurs Etats, en une ſaiſon où il n'y avoit pas d'apparence qu'il voulût commencer la guerre. 1508.

Il envoya au mois de Janvier un Héraut à Vérone, demander le logement pour quatre mille chevaux, & notifia au Gouverneur qu'il vouloit Guicciardino, l. 7. & alii.

1508. passer par-là, pour aller se faire couronner à Rome. Le Gouverneur, après avoir consulté la Seigneurie, répondit que si le couronnement du Roi des Romains étoit le seul motif qui l'obligeât à passer par Vérone, on l'y recevroit avec tous les honneurs qu'il pouvoit attendre de la République; mais que le grand nombre de Troupes qui l'accompagnoient, & la grosse artillerie qu'il avoit assemblée sur les frontières de l'Etat de Venise, montroient trop clairement qu'il y venoit en ennemi; qu'ainsi il devoit s'attendre qu'on s'opposeroit à son passage.

Il marche ensuite vers le Vicentin, après avoir pris le nom d'Empereur élu.

Petrus de Angleria, Epist. 330.

Il avoit bien prévu cette réponse: c'est pourquoi en l'attendant, il s'étoit avancé jusqu'à Trente, où le troisième de Février, aiant pris avec l'agrément du Pape toutes les marques de la dignité Impériale, & le nom d'*Empereur élu*, Titre que les Rois des Romains se donnoient, lorsqu'ils étoient en marche pour aller prendre la Couronne Impériale à Rome; il déclara qu'il tenoit pour ennemis tous ceux qui s'opposeroient à son passage. Il fit charger sur l'Adige quantité de toutes sortes de provisions & de munitions de guerre, & sortit de Trente, pour marcher vers le Vicentin, avec quatre mille fantassins & cinq cens chevaux.

Le Marquis de Brandebourg s'avança vers Rovérédo avec autant de cavalerie & deux mille hommes de pié, & un autre corps de cinq mille hommes d'infanterie & de quatre cens chevaux se jetta dans le Frioul, & s'empara de Cadore, où il n'y avoit qu'une garnison fort foible.

Mesures de la République pour s'y opposer.

S. Gelais, Hist. de Louis XII.

Les Vénitiens donnérent aussi-tôt avis au Roi de cette irruption; & pour arrêter les Impériaux, firent marcher Jean-Jaques Trivulce du côté de Rovérédo, avec les cinq cens hommes d'armes François, & quatre ou cinq mille hommes de pié qu'il commandoit dans le Véronése. Barthélemi d'Alviane & le Provéditeur Georges Cornaro aiant rassemblé les garnisons du Vicentin, allérent au secours du Frioul, & quatre galères avec quelques autres vaisseaux armés en guerre, eurent ordre d'al-

d'aller croiser du côté du Trieſt, pour faire diverſion. 1508.

L'Empereur averti de la marche de Cornaro & d'Alviane vers le Frioul, y alla en perſonne avec ſix mille hommes, joindre les autres Troupes Allemandes qui étoient entrées dans la vallée de Cadore, courut quinze ou vingt lieues de pays en le ravageant, prit le Fort de ſaint Martin & celui de Piévé, & ſe rendit maître de preſque toute la vallée, qui lui ouvroit le chemin du Tréviſan. Mais on fut bien ſurpris d'apprendre que ſur la fin de Février, c'eſt-à-dire, trois ſemaines après avoir commencé la guerre, il étoit parti bruſquement de ſon camp, & avoit pris la route d'Inſpruk, pour aller chercher de l'argent qui commençoit à lui manquer. Il apprit en chemin que les Suiſſes avoient traité avec le Roi de France, & que cinq mille étoient déja en marche pour ſon ſervice en Italie, de quoi il fut fort conſterné. Guicciard. l. 7.

Cependant Alviane fit tant de diligence, qu'en deux jours, malgré la difficulté des chemins, au travers des montagnes toutes couvertes de neiges, il arriva avec ſa cavalerie fort près de Cadore, dont les Allemands s'étoient rendus maîtres. Il attendit là ſon infanterie, & ſe ſaiſit du paſſage de Loſpalto di Méſorina, qui eſt l'entrée de la vallée, où les Allemands par une grande imprudence n'avoient pas mis de garde.

Les Allemands ſont battus près de Cadore.

L'arrivée de ce Général fit reprendre cœur aux habitans du pays, qui connoiſſant toutes les routes des montagnes, allérent par des chemins écartés, & s'emparérent de la tête de tous les défilés, par où les Allemands pouvoient ſe retirer chez eux. Ceux-ci ſe voyant ainſi inveſtis de toutes parts, virent bien qu'ils n'avoient de reſſource que dans leur courage, & qu'avant qu'Alviane, dont les Troupes groſſiſſoient tous les jours, eût tout ſon monde, c'étoit pour eux une néceſſité de tâcher de le battre pour s'ouvrir le paſſage. Ils vinrent l'attaquer avec beaucoup de réſolution; mais comme il avoit l'avantage du terrein, il ſoutint bra-

1508. vement l'assaut, les repoussa, & les mit en déroute: il en demeura mille sur le champ de bataille, & presque tout le reste fut pris.

Il sut si bien profiter de ce grand avantage, qu'après avoir repris Cadore, & les autres Châteaux qui avoient cédé au prémier effort des Allemands, il conquit en peu de tems tout ce qui appartenoit à l'Empereur dans le Frioul & dans l'Istrie, & la Ville même de Trieste, que Contarini Général Vénitien assiégea par mer, tandis qu'Alviane la battoit du côté de la terre.

Les Allemands se soutinrent un peu mieux dans le Trentin. Il s'y donna plusieurs petits combats avec divers succès, jusqu'à ce que les six mois de service des Troupes de l'Empire étant écoulés, la plupart se retirérent, & laissérent ce pays en grand danger d'être enlevé à l'Empereur.

Ce Prince voyant ses affaires en un si grand desordre, demanda une trève à la République, qui répondit qu'elle étoit prête de l'accorder, pourvu que le Roi de France y consentît. Trivulce, qui savoit les intentions du Roi, dit que ce Prince ne s'y opposeroit pas, pourvu qu'elle fût générale, c'est-à-dire, que non seulement lui & ses Alliés d'Italie y fussent compris, mais encore ceux de delà les Monts, & en particulier le Duc de Gueldre, sur qui l'Empereur avoit résolu de fondre à la prémière occasion, avec toutes les forces d'Allemagne & des Pays-Bas.

Ce qui oblige l'Empereur à proposer une trève aux Vénitiens.

Ce Prince rejetta cette condition. Les Vénitiens à qui il offroit de laisser toutes les Places qu'ils avoient prises, avec liberté de les fortifier durant la trève, firent instance pour obliger Trivulce à passer cet article, lui représentant que cette guerre regardoit uniquement l'Italie, & qu'ils n'étoient ligués avec le Roi que pour la défendre. Il tint ferme, & protesta qu'il ne signeroit point la trève, jusqu'à ce qu'il eût reçu de nouveaux ordres de la Cour de France.

Les Vénitiens qui trouvoient un si grand avantage dans ce Traité, n'eurent point d'égard à ses pro-

proteſtations. Ils conclurent la trêve pour trois ans le vingtième d'Avril, ajoutant ſeulement que ſi le Roi de France vouloit y être compris, il le pourroit être, pourvu qu'il ratifiât le Traité dans l'eſpace de trois mois. De cette manière on mit les armes bas de part & d'autre, & la tranquillité fut rendue à l'Italie; mais elle ne fut pas longtems ſans être replongée dans une plus funeſte guerre, qui mit la République de Veniſe à deux doigts de ſa ruïne. Ce fut par la ligue qui ſe conclut à Cambrai entre le Pape, l'Empereur, le Roi de France, & le Roi d'Eſpagne, de la manière & par les motifs que je vais dire. 1508.

Ligue de Cambrai. Motifs qui la firent faire.

Le Roi de France & l'Empereur, extrêmement irrités contre les Vénitiens, l'un pour la perte des pays qu'ils lui avoient enlevés, & l'autre pour la trêve faite ſans ſon conſentement contre la foi des Traités, & mille autres ſujets qu'il avoit diſſimulés juſqu'alors, ſe réunirent enſemble, & réſolurent d'en tirer vengeance. Le Pape, ennuyé de l'inaction où il étoit depuis quelque tems, fut le nœud de cette réunion, & les véritables cauſes furent les mêmes intérêts qui avoient produit une ſemblable ligue faite à Blois, quatre ans auparavant, & dont certains événemens que j'ai racontés, empêchérent l'effet. Le Pape avoit toujours le deſſein de réunir au S. Siège tous ſes anciens Domaines; le Roi, de rentrer en poſſeſſion de toutes les dépendances du Duché de Milan; l'Empereur, de tous les Pays qu'il avoit perdus, & de tous ceux qu'il prétendoit que les Vénitiens avoient uſurpés autrefois ſur la Maiſon d'Autriche; & le Roi d'Eſpagne, de tout ce qui leur avoit été engagé dans la Pouille, à l'occaſion de l'expédition de Charles VIII au Royaume de Naples.

Seiſſel, Hiſt. de Louis XII.

Prétexte dont on la couvrit.

Pour tenir la négociation ſecrette, on prit pour prétexte, & pour ſujet apparent des Conférences qu'on devoit tenir à Cambrai, une autre affaire qui ſembloit être indépendante de celles d'Italie. C'étoit d'étouffer les ſemences de guerre dans les

1508. Pays-Bas, & de terminer certains différends entre le Roi & Charles d'Egmond Duc de Gueldre d'une part, & Charles Prince d'Eſpagne de l'autre: l'Empereur, en qualité d'aieul de ce Prince & de ſon tuteur, devoit être compris dans le Traité.

S. Gelais, Hiſt. de Louis XII. Madame Marguerite d'Autriche, Gouvernante des Pays-Bas, fille de l'Empereur, Princeſſe d'une grande prudence, fut celle dont ce Prince ſe ſervit pour regagner le Roi, & l'animer contre les Vénitiens. Elle traita ſouvent avec lui par ſes Envoyés à la Cour de France, & il fut enfin réſolu à Rouen, où le Roi venoit de faire ſon entrée avec la Reine, qu'il donneroit plein-pouvoir au Cardinal d'Amboiſe, & l'Empereur à Marguerite d'Autriche, pour convenir de tous les articles de la ligue qu'ils feroient entre eux.

Traité de Cambrai, au Recueil de Traités par Leonard, T. 2.

Articles publics qu'elle contenoit. On commença par ce qui regardoit les Pays-Bas. Il fut arrêté que le Duc de Gueldre rendroit quelques Places qu'il avoit uſurpées en Hollande; que pour le reſte de ſes différends avec la Maiſon d'Autriche, ou avec ceux qu'elle ſoutenoit contre lui, la choſe ſeroit remiſe à l'arbitrage de l'Empereur & du Roi de France; que ces deux Princes commettroient au-plutôt des perſonnes prudentes & équitables, & que les parties ſeroient obligées de s'en rapporter à leur jugement.

Que Charles Prince d'Eſpagne, par rapport à ſes Etats mouvans de la Couronne de France, ſeroit conſervé dans les mêmes privilèges & prérogatives, dont jouïſſoit le feu Roi de Caſtille ſon père.

Que les anciens différends entre les Maiſons d'Autriche & de Bourgogne d'une part, & la Maiſon de France de l'autre, qui étoient ſuſpendus depuis longtems, le ſeroient encore pour tous les articles, dont il ne ſeroit point fait mention dans le préſent Traité.

Que l'Empereur donneroit une nouvelle inveſtiture du Duché de Milan au Roi, tant pour lui que pour ſes deſcendans mâles, & à leur défaut, pour Madame Claude de France ſa fille & pour ſon

son époux; & qu'au cas que cette Princesse mourût, l'investiture seroit pour sa sœur & les descendans de sa sœur, ou des autres filles que le Roi pourroit avoir; que l'Empereur renonceroit aux clauses du Traité, qui avoit été fait autrefois pour le mariage de cette Princesse avec Charles Prince d'Espagne; & que le Roi lui donneroit pour l'investiture cent mille écus d'or, dans le tems qu'il la recevroit par ses Députés; ce qui fut exécuté dans la suite. 1508.

Acte d'Investiture pour le Duché de Milan, &c.

Que les Traités de Trente, de Blois & de Haguenau seroient observés, excepté dans les points auxquels il seroit dérogé en celui que l'on faisoit actuellement.

L'Empereur prend dans ce Traité la qualité de Tuteur du Prince Charles son petit-fils, & d'Administrateur de ses Etats. On y convint aussi de suspendre les différends qui étoient pour le Royaume de Navarre entre Jean d'Albret qui en étoit en possession, & Gaston de Foix qui y avoit des prétentions, & qu'il ne se feroit aucunes hostilités ni de part ni d'autre; mais que pour les Etats qui étoient des Fiefs de la Couronne de France, les deux concurrens pourroient poursuivre leurs droits par les voies de la justice.

Articles secrets contre les Vénitiens.

C'étoit-là ce qui se faisoit dans les conférences de Cambrai sans aucun mystére; mais la ligue contre les Vénitiens s'y négocioit secrettement. Le Pape, l'Empereur, le Roi de France, le Roi d'Espagne y convinrent chacun de leurs prétentions sur les Domaines de cette République, suivant le détail que j'en ai déja fait en parlant du Traité de Blois. Ravenne, Cervia, Faenza, Rimini, Imola, Césène, devoient être le partage du Pape. L'Empereur devoit être remis en possession de Rovérédo, de Vérone, de Padoue, de Vicenze, de Tréviſe, du Frioul, & de tout ce que les Vénitiens venoient de prendre sur lui. Bresse, Crème, Bergame, Crémone, la Giradadda, & toutes les anciennes dépendances du Duché de Milan devoient revenir au Roi. Trani, Brindes, Otran-

1508. te, Gallipoli, & tout ce que les Vénitiens occupoient du Royaume de Naples, devoit y être réuni ſous la domination du Roi d'Eſpagne. On devoit être prêt à entrer en campagne au prémier d'Avril de l'année ſuivante: & comme l'Empereur avoit fait une trève de trois ans avec les Vénitiens, qu'il ne pouvoit rompre ſans prétexte, il fut réglé que ce Prince ne leur feroit la guerre que comme auxiliaire du Pape, & qu'après une ſommation qui lui ſeroit faite de ſa part de le venir ſeconder dans la réunion qu'il vouloit faire des anciens Domaines de l'Egliſe, en qualité de Protecteur du S. Siège, titre attaché à celui d'Empereur.

Que juſqu'à la fin de cette guerre, le Roi d'Arragon & l'Empereur mettroient en ſurſéance leurs prétentions pour l'adminiſtration de la Caſtille.

Que l'inveſtiture pour le Duché de Milan ne ſeroit donnée que quand le Roi de France ſeroit entré en action contre les Vénitiens, & que dans l'Acte ſeroient compris Breſſe, Bergame, & les autres Villes ou Pays ſur leſquels il avoit des prétentions.

Que ni paix ni trève ne ſe pourroient conclure avec les Vénitiens par aucun des Confédérés, que du conſentement de tous les autres.

Que le Pape agiroit contre les Vénitiens, non ſeulement par les armes temporelles, mais encore par les armes ſpirituelles, en mettant leur République en interdit.

Que l'Empereur & le Roi de France feroient leurs efforts pour engager le Roi d'Hongrie dans la ligue; qu'on y pourroit recevoir le Duc de Savoie, le Duc de Ferrare, & le Marquis de Mantoue, s'ils vouloient y entrer; & qu'enfin ſi les Vénitiens avoient recours au Turc pour en avoir du ſecours, tous les Confédérés redoubleroient leurs efforts, pour les pouſſer à bout.

Ratification du Traité de Cambrai. Bulle de Jules II.

Ce Traité fut ſigné à Cambrai le dixième de Décembre par Marguerite d'Autriche & par le Cardinal d'Amboiſe, conformément aux pleins-pouvoirs que la Princeſſe avoit de l'Empereur, & le Car-

Cardinal du Roi de France. Maximilien le ratifia à Malines treize jours après, & le Pape à Rome le vingt-troisième de Mars de l'année suivante ; & Charles Duc de Savoie le signa à Turin le douzième de Mai, pour être remis en possession du Royaume de Chypre, qu'il prétendoit lui être injustement détenu par les Vénitiens. 1508. 1509.

Lettre du Duc de Savoie à l'Empereur & au Roi de France. *Ils en sont avertis, & prennent des mesures pour se précautionner.* Guicciard. Bembo. Justiniano.

Les Conférences de Cambrai durérent si long-tems, à cause du détail des différens intérêts des Confédérés qui pouvoient être difficilement concillés, que les Vénitiens soupçonnérent qu'on y traitoit d'autres choses que des affaires des Pays-Bas. Les Troupes qu'on levoit de tous côtés, & divers autres mouvemens qu'il est impossible de cacher quand il s'agit des préparatifs pour une expédition de cette importance, ne leur laissérent guères lieu de douter que ce ne fût à eux qu'on en vouloit. Ainsi ils pensérent de leur côté à se précautionner contre le péril, ou à le détourner.

La prémière certitude que les Vénitiens eurent de la conclusion de cette ligue, leur vint de la Cour de Rome, où leur Ambassadeur n'eut pas beaucoup de peine à tirer ce secret du Pape, qui dans le même tems qu'il souhaitoit avec une extrême passion de retirer des mains des Vénitiens les Villes de l'ancien domaine de l'Eglise, appréhendoit beaucoup l'accroissement de la puissance de l'Empereur & de celle du Roi de France en Italie; de sorte qu'il étoit prêt à prendre tous les moyens de faire avorter la ligue, pourvu qu'il pût sans elle parvenir à ses fins. C'étoit la conduite qu'il avoit tenue en 1504 pour rendre inutile le Traité de Blois, où la même ligue avoit été formée: car après avoir obtenu des Vénitiens une bonne partie des Places qu'il leur demandoit, il prit volontiers occasion de la lenteur du Roi des Romains, & de la grande maladie du Roi de France, pour n'en pas venir à l'exécution du Traité.

Il espéra donc tirer le même avantage de la crainte où étoient les Vénitiens; & en découvrant à leur Ambassadeur tout le mystère, & le grand danger qui

1509. qui les menaçoit, il s'offrit à ne pas ratifier la ligue, & à faire naitre des obſtacles, pourvu qu'ils vouluſſent lui céder Rimini & Faenza. Les Vénitiens étoient encore ſi fiers des victoires remportées ſur l'Empereur, que ſuivant l'avis de Dominique Tréviſan Procurateur de S. Marc, ils rejettérent cette propoſition; mais la principale raiſon qui la leur fit rejetter, fut qu'ils appréhendérent que le Pape étant maitre de ces deux Places, ne leur manquât de parole, ou ne ſe ſervît de la conjoncture, pour les obliger à lui rendre encore Ravenne & Cervia. Sur ces entrefaites le Pape ratifia la ligue. Les Vénitiens lui offrirent depuis Faenza: mais il ne voulut plus les écouter. Ils ne furent pas mieux reçus de l'Empereur, qui refuſa même d'admettre leur Envoyé à ſon audience. Pour le Roi de France, ils le ſavoient ſi déterminé à cette guerre, qu'ils crurent inutile de faire aucune avance à ſon égard. Ils ne jugérent pas à propos non plus d'agir auprès du Roi d'Eſpagne; non pas qu'ils le penſaſſent fort vif pour la ligue, où l'Empereur & le Roi de France avoient eu aſſez de peine à l'engager; mais parce qu'ils prévoyoient, ou qu'il voudroit faire acheter à la République aux dépens des Villes qu'elle occupoit dans la Pouille, ſes bons offices auprès des deux Princes, ou qu'il s'employeroit en-vain à les faire changer d'avis.

Ce fut donc une néceſſité pour les Vénitiens de courir le riſque de cette dangereuſe guerre. Ils levérent une groſſe Armée, mirent en mer quantité de vaiſſeaux pour la défenſe de leurs côtes, firent conſtruire un grand nombre de barques qu'ils armérent pour mettre ſur le Lac de Garde, ſur le Pô, & ſur les autres rivières qui ſéparoient leurs terres d'avec celles de France, du Mantouan & du Ferrarois. Ils choiſirent pour Généraliſſime de leurs Armées, le Comte de Pétiliane, à qui ils donnérent Barthélemi Alviane pour Lieutenant-Général; & nommérent pour Provéditeurs Géorges Cornaro & André Gritti, tous habiles & expérimentés dans la guerre.

Com-

Comme ils connoiſſoient parfaitement le caractère de leurs ennemis, ils ne doutérent pas que les François ne fuſſent les prémiers en campagne. Le Roi d'Eſpagne avoit peu de Troupes en Italie : il avoit encore bien des affaires en Caſtille, & quelques bruits qu'il fît courir de ſes grands préparatifs, on étoit bien informé à Veniſe qu'ils étoient fort médiocres. L'Empereur étoit aux Pays-Bas occupé à amaſſer de l'argent, que les Flamands ne s'empreſſoient pas fort de lui fournir. Enfin les Vénitiens prévoyoient que le Pape, avant que de ſe trop engager, ſeroit quelque tems ſpectateur, & régleroit ſa conduite ſur les bons ou les mauvais ſuccès des armes de France. Ainſi leur prémier ſoin fut de ſe mettre en état de bien ſoutenir d'abord la fougue des François. 1509.

Diverſité d'opinions dans le Conſeil qu'ils tinrent pour la guerre.

Les Généraux furent appellés au Conſeil, où chacun propoſa ſon ſyſtême de campagne. Alviane homme d'un génie ardent, & en qui les avantages qu'il avoit remportés ſur l'Empereur augmentoient la confiance, fut d'avis de porter la guerre dans le pays ennemi, & d'entrer avec l'Armée dans le Duché de Milan, avant que le Roi de France y fût arrivé.

Au contraire le Comte de Pétiliane, que l'âge & l'expérience rendoient ennemi des conſeils hazardeux, non ſeulement jugea qu'il ne falloit pas s'engager dans le Milanès, parce que ſi l'Armée y étoit une fois défaite, les Etats de la République ſeroient à la merci des ennemis ; mais encore il dit, qu'il ne croyoit pas qu'on dût trop s'opiniâtrer à vouloir défendre la Giradadda, c'eſt-à-dire le pays qui eſt entre le Pô, l'Oglio, & l'Adda, que le Roi avoit cédé aux Vénitiens lorſqu'il conquit le Milanès ſur Ludovic; qu'il falloit laiſſer jetter le prémier feu aux François contre Crémone, & les autres Forteresſes de ce quartier-là, ſans entreprendre de les ſecourir au hazard d'une bataille; que ſa penſée étoit qu'il falloit ſe retrancher à Orci ſur l'Oglio, comme avoient fait autrefois François Carmagnole, & Jaques Piccinino, fameux Capitaines de

1509. de la République dans les guerres contre les Ducs de Milan; que les François ne pourroient attaquer ce poſte ſans un grand deſavantage; qu'il couvroit la plus grande partie de l'Etat; que les vivres y viendroient de tous les derrières ſans danger; qu'en cas que les François s'attachaſſent à quelque ſiège, on pourroit de là les incommoder beaucoup par les détachemens qu'on feroit ſur leurs fourageurs & ſur leurs convois; & qu'on auroit toute liberté de s'approcher ou de s'éloigner de leur camp, ſelon qu'on le jugeroit à propos pour la ſureté de l'Armée ou du Pays.

Ces deux ſentimens ne furent point ſuivis, l'un paroiſſant trop hardi, & l'autre trop timide; & il fut réſolu de faire camper l'Armée plus avant ſur l'Adda, avec ordre exprès aux Généraux de n'en point venir aux mains que dans la dernière néceſſité, & ſans une très grande eſpérance de la victoire.

Le Roi la leur déclare par un Héraut. S. Gelais, Hiſtoire de Louis XII. Acte de cette déclaration au Recueil des Traités de Léonard. T. 2.

Le deſſein du Roi étoit tout contraire: car il vouloit, s'il y avoit moyen, commencer par une bataille. Il paſſa les Alpes au mois d'Avril, & envoya le Héraut Montjoie ſon Roi d'armes, pour déclarer la guerre aux Vénitiens, avec les formalités ordinaires. Il le fit d'abord à Crémone, & demanda aux Commandant d'être conduit de là à Veniſe. Il y alla avec un Trompette, & aiant été ſecrettement introduit en préſence des Sénateurs le dix-ſeptième d'Avril, il exécuta ſa commiſſion.

Prémières hoſtilités. Guicciardino, l. 8.

Le prémier acte d'hoſtilité fut fait par le Maréchal de Chaumont: car il avoit déja cette qualité depuis quelques années, auſſi-bien que celle d'Amiral de France, & de Grand-Maitre, avec les Gouvernemens du Milanès & de Normandie. Sa valeur, ſon habileté dans la guerre, ſa prudence, ſes grands ſervices relevés par le crédit du Cardinal d'Amboiſe, ſon oncle, lui avoient attiré tous ces honneurs, dont il étoit digne. Il paſſa la rivière d'Adda avec trois mille chevaux, ſix mille fantaſſins, & quelques pièces d'artillerie, vint aſſiéger Trévi, l'obligea de ſe rendre, & fit toute la garniſon

nison prisonnière de guerre, avec le Provéditeur Justiniano Morosini. Le même jour le Marquis de Mantoue s'empara de Casal-Major. Il mit le siège devant Ascola, & le leva à l'approche d'Alviane, qui passa promptement l'Oglio avec des Troupes beaucoup plus nombreuses que les siennes, & le contraignit même à abandonner Casal-Major. Roccaberti fit aussi le dégât jusqu'à Bergame, & le Maréchal de Chaumont aiant repassé l'Adda, alla attendre le Roi à Milan, où ce Prince arriva au commencement de Mai, fort blessé à la jambe par la chute de son cheval qui s'étoit abattu sous lui. 1509. S. Gelais, Histoire de Louis XII.

Le Roi arrivé à Milan, y fait la revue de son Armée.

Dans la revue qu'il fit de son Armée, elle se trouva forte de dix-huit à vingt mille hommes de pié, dont il y avoit huit mille Suisses, & de deux mille sept cens hommes d'armes, qui avec leurs archers, leurs écuyers, & toute la suite de chaque homme d'armes, faisoient quatorze à quinze mille hommes d'excellente cavalerie, sans y comprendre un grand nombre de Gentilshommes Volontaires, & les Maisons des Princes; savoir, des Ducs d'Alençon, de Bourbon, de Nevers, de Nemours, de Lorraine, & du Comte de Vendôme, qui avoient suivi le Roi en cette expédition.

Le Pape publie une Bulle foudroyante contre les Vénitiens.

Dès que le Pape eut appris l'irruption du Maréchal de Chaumont dans les Terres de Venise, il publia conformément à un des Articles du Traité de Cambrai, une Bulle foudroyante contre la République; par laquelle après un long dénombrement des usurpations faites par les Vénitiens sur l'Etat de l'Eglise, des entreprises continuelles qu'ils faisoient dans leurs Etats contre l'autorité Ecclésiastique, & des autres injures faites au Saint Siège, il les sommoit de rendre dans l'espace de vingt-quatre jours tous les Domaines qu'ils avoient enlevés à l'Eglise, avec tous les fruits qu'ils en avoient perçus depuis leur usurpation; & cela sous peine d'encourir les censures de l'Eglise, & de l'interdit, non seulement pour la Ville de Venise, mais pour toutes les autres de l'obéissance de la République, & pour Guicciard. l. 8.

1509. pour toutes celles qui n'en étoient pas, ſi elles donnoient retraite à un ſeul Vénitien. Il y déclaroit la Seigneurie coupable du crime de lèze-Majeſté, lui déclaroit la guerre comme à l'ennemie du nom Chrétien, permettoit à quiconque de courir ſus à tous les Vénitiens, & de ſe ſaiſir de leurs biens & de leurs perſonnes.

Ceux-ci y répondent par un Manifeſte. La République de Veniſe a été depuis pluſieurs ſiècles, celle de toutes les Puiſſances d'Italie qui ſe ſoit le moins étonnée des foudres du Vatican. Les Sénateurs toutefois crurent devoir répondre à cette Bulle, & firent courir dans Rome un Manifeſte, où ils faiſoient un narré fort ample & fort violent de la conduite du Pape & du Roi de France à leur égard: ils y appelloient de la Bulle au futur Concile Général: & au cas de refus de juſtice de la part des hommes, ils mettoient leurs intérêts entre les mains de JESUS-CHRIST, ſouverain Juge de tous les Princes de la Terre. Mais il étoit queſtion de ſe défendre autrement que par des Ecrits, qui n'auroient de force pour l'Etat, qu'autant que les armes leur en donneroient.

Alviane & le Comte de Pétiliane s'avancérent juſqu'à ſix milles de Lodi à Fontanella, poſte avantageux, d'où ils pouvoient ſecourir Crémone, Crême, Caravaggio & Bergame, ſuppoſé qu'on les attaquât. Leur Armée étoit compoſée de deux mille hommes d'armes, de trois mille hommes de cavalerie légère, y comprenant les Stradiots ou Albanois, de quinze mille fantaſſins Italiens de Troupes réglées, & d'autant de milice; leur artillerie étoit fort belle, & ne cédoit en rien à celle de France.

La réſolution fut priſe de reprendre Trévi, où Chaumont avoit laiſſé pour garniſon mille fantaſſins & cinquante hommes d'armes, ſous le commandement de Fonterailles & d'Imbaut de Romanieu. Le Comte de Pétiliane fut l'auteur de cette entrepriſe, contre le ſentiment d'Alviane, qui vouloit qu'on allât attaquer les François avant qu'ils

Juſtiniano.

euſſent

euſſent toutes leurs Troupes, dont une partie n'étoit pas encore arrivée. 1509.

Le ſiège fut formé devant Trévi, & pouſſé avec beaucoup de vigueur. Comme la Place n'étoit pas fort bonne, le Roi ſe mit en marche deux jours plus tôt qu'il n'avoit réſolu, pour l'aller ſecourir. Mais quelque diligence qu'il pût faire, il ne pût arriver aſſez à tems. Les brèches que l'artillerie Vénitienne avoit faites aux murailles étoient ſi grandes, que les Commandans jugeant qu'il étoit impoſſible d'y ſoutenir un aſſaut, demandérent à capituler. Ils ne purent rien obtenir, ſinon que les ſimples ſoldats ſortiroient ſans armes, & que tous les hommes d'armes, les Officiers & les Commandans demeureroient priſonniers de guerre. *Ils reprennent Trévi qui leur avoit été pris par les François.* S. Gelais. Seiſſel. Champier. Guiciard. &c.

Cette prompte reddition chagrina le Roi, moins pour l'importance de la Place, que parce qu'il avoit eſpéré que ce ſiège lui donneroit occaſion d'engager les Vénitiens à une bataille. Il ne laiſſa pas de pourſuivre ſa marche; & étant arrivé ſur le bord de l'Adda, il y fit jetter trois ponts à Caſſano, fit paſſer une partie de ſes Troupes, élever un Fort à la tête de chaque pont, & enſuite il paſſa lui-même avec le reſte de l'Armée. On s'étoit attendu que les ennemis diſputeroient ce paſſage, & qu'ils ne manqueroient pas de charger les prémières Troupes qui paſſeroient, avant qu'elles ſe fuſſent retranchées; mais ils ne vinrent pas même eſcarmoucher. Sur quoi Trivulce, fait depuis peu Maréchal de France, dit au Roi: *Sire, puiſqu'ils ont manqué une ſi belle occaſion de nous combattre avec avantage, ils ſont à nous.*

L'Armée Françoiſe s'approcha du camp des Vénitiens juſqu'à la portée du canon. On les trouva ſi bien poſtés, & tellement retranchés, qu'on ne jugea pas à propos de les attaquer. On ſe canonna ſeulement pendant quatre jours de part & d'autre; mais avec plus de perte du côté des François que des Vénitiens, par la ſituation des deux camps, celui des Vénitiens étant ſur un lieu élevé, & celui des François en platte campagne. Quelques-uns dans *L'Armée du Roi s'approche de leur camp ſans oſer l'attaquer.*

1509. dans le Conſeil de guerre, propoſérent de ne pas s'engager plus avant dans le Pays ennemi, mais plutôt de s'éloigner un peu du camp des Vénitiens, pour ſe mettre hors de la portée de leur canon, en attendant que l'Empereur arrivât du côté du Trentin ou du Frioul, & les obligeât à partager leurs Troupes, qui étoient notablement plus nombreuſes que celles de France: mais le Roi étoit réſolu de profiter de l'ardeur qui paroiſſoit dans ſes Troupes; & comme quelqu'un lui dit qu'il avoit affaire à des ennemis très ſages, contre leſquels il falloit prendre toutes ſes précautions: *Je leur donnerai*, reprit-il, *tant de fous à gouverner, qu'avec toute leur ſageſſe ils n'en viendront pas à bout.* De plus, il comptoit peu ſur l'Empereur, qui étoit encore éloigné, & qu'il ſavoit par expérience n'être guères ſûr dans les meſures qu'il prenoit pour ſes expéditions: c'eſt pourquoi il perſiſta à tâcher par divers mouvemens d'attirer les Vénitiens hors de leur camp, & il en fit un qui lui réuſſit.

Ce Prince réuſſit à les en faire ſortir dans le deſſein de leur donner bataille.

Il alla le Samedi douzième du mois de Mai attaquer Rivolte, où les Vénitiens avoient garniſon, dans l'eſpérance qu'ils viendroient au ſecours; mais elle fut emportée d'aſſaut en peu d'heures, ſans que les ennemis branlaſſent de leur camp. Le Lundi d'après, le Roi marche vers le village d'Aignadel, comme pour aller ſe ſaiſir de Pandoné, lieu avantageux, pour empêcher les convois de vivres qui venoient au camp ennemi, de Crème & de Crémone. Cette marche embarraſſa les Vénitiens, & Alviane aiant vivement remontré dans le Conſeil l'importance de ce poſte pour la ſubſiſtance de l'Armée, il fut réſolu qu'on partiroit ſur le champ pour prévenir celle de France.

Seiſſel. Hiſt. de Louis XII. Guiciard. Bembo, &c.

Il y avoit deux chemins pour aller à Pandoné, l'un plus long en ſuivant le bord de la rivière d'Adda, l'autre plus court à la droite de l'Armée Françoiſe. Le Roi prit le prémier, & les Vénitiens le ſecond.

Marche & diſpoſi-

Les François marchoient en trois corps: l'avant-garde étoit commandée par les deux Maréchaux de France,

France, Chaumont & Trivulce. Il avoient avec eux Charles Duc de Bourbon, Gaſton de Foix Duc de Nemours, les Seigneurs d'Aubigni, Théodore Trivulce, Robert de la Mark, de la Paliſſe, de la Trimouille, d'Imbercourt *, le cadet de Duras, de Châtillon, de Talmont, de Conti, de Montoiſon, le bâtard de la Claiette, Germini, le Gruyers, d'Epi, & beaucoup d'autre Nobleſſe. 1509. *tion des deux Armées.* Champier, l. 2.

Le Roi étoit au corps de bataille avec Antoine Duc de Lorraine, le Duc d'Alençon, le Comte de Genève frère du Duc de Savoie, le Comte de Vendôme, le Duc de Nevers, le Marquis de Saluſſes, Louis de Fieſque, les Comtes Borromées, Galeas de ſaint Sévérin, Jean d'Albret Seigneur d'Orval, Téligni, Louis d'Ars, Galiot Sénéchal d'Armagnac, Buſſi frère du Cardinal d'Amboiſe, Louis d'Orléans Marquis de Rotelin frère de François Duc de Longueville, Louis de Brézé Sénéchal de Normandie, Gabriel de la Châtre, Cruſſol, Stuart, Jaques de Bourbon Comte de Rouſſillon, les de Treux, Vandeneſſe, Odet d'Aidie, Vautournus, Moncade, Normanville, les Cardinaux d'Amboiſe, de Final, de Mantoue, de Ferrare, & quelques Evêques & Abbés qui faiſoient leur cour au Roi en partageant les dangers de la guerre avec lui.

L'arrière-garde étoit commandée par François Duc de Longueville; qui avoit avec lui les Marquis de Mantoue & de Montferrat, d'Alègre, Galéas Palavicin, Robinet de Frammeſelles, Duras, Fonterailles, le Chevalier Bayard, Molart, de la Crote, Richemont, Bonnivet.

L'Armée des Vénitiens marchoit en quatre corps. Le prémier étoit commandé par le Comte de Pétiliane Généraliſſime, le ſecond par le Comte Bernardin du Mont, le troiſième par Antoine de Py, & le quatrième qui faiſoit l'arrière-garde par Barthélemi Alviane. Seyſſel. Guiciard. l. 7.

Les

* Imbercourt eſt ſouvent appellé dans nos Hiſtoriens Humbercourt.

1509. Les deux Armées marchoient ainſi par les deux chemins dont j'ai parlé, à côté l'une de l'autre, ſéparées par une eſpèce de torrent où il y avoit très peu d'eau, & par quantité de foſſés & de buiſſons, dont ce pays-là eſt tout coupé: mais elles étoient ſi proches, que dans la marche-même on ſe canonnoit de part & d'autre.

S. Gelais, Hiſt de Louis XII.

Comme les Vénitiens avoient pris le chemin le plus court, ils avoient de l'avance ſur les François; de ſorte que l'avant-garde de ceux-ci ſe trouva à la hauteur de l'arrière-garde de Veniſe. Les deux Maréchaux qui commandoient l'avant-garde de l'Armée Françoiſe, faiſoient tous leurs efforts pour engager la bataille; mais le terrein étoit ſi inégal, qu'il étoit impoſſible d'aller en ordre aux ennemis. Ils firent cependant un détachement de gendarmes pour charger en queue Alviane, qui aiant fait alte, fit avancer quelques bataillons de ſa meilleure infanterie, pour les arrêter par le feu de leurs arquebuſes au paſſage des foſſés, qu'ils étoient à tous momens obligés de franchir avec leurs chevaux, ſans pouvoir preſque ſe ranger.

Bataille d'Aignadel, où les François ont l'avantage.

Alviane en ce moment envoya avertir le Comte de Pétiliane qu'il étoit attaqué, & le pria de revenir ſur ſes pas pour le ſoutenir. Le Comte lui fit dire qu'il continuât ſa marche; qu'il eût ſeulement ſoin de ne ſe point laiſſer enfoncer; que tel étoit l'ordre du Sénat: mais Alviane, ſoit qu'il ne pût faire autrement, ſoit qu'aiant envie de combattre conformément à ſon génie impétueux, & avide de gloire, il eſpérât le faire avec grand avantage, par la difficulté que les François auroient à venir à lui en bataille, avoit en attendant la réponſe du Général, fait avancer de nouveaux bataillons pour ſoutenir les prémiers, & repouſſoit vivement les gendarmes François, ſur leſquels tiroient en même tems ſix pièces d'artillerie placées ſur la digue du torrent.

Les gendarmes furent obligés de faire retraite en combattant; mais pluſieurs tombérent ſous leurs chevaux dans les foſſés, & un aſſez grand nombre d'au-

d'autres furent tués par le feu du canon des ennemis, & par celui de leur infanterie.

1509.

Et devient ensuite général à l'avantage des François.

Les deux Maréchaux firent avancer quelques autres Troupes, pour faciliter la retraite des hommes d'armes, & répondre au feu de l'infanterie Vénitienne. Le Roi, à qui l'on porta la nouvelle de l'escarmouche, & à qui l'on fit entendre que l'avant-garde étoit en danger, marcha sur le champ avec une partie de sa bataille, vers le lieu du combat. Il passa au milieu du plus grand feu; & comme quelques Courtisans de sa suite ne se trouvant pas bien en ces endroits chauds, lui représentérent le grand danger où il s'exposoit, il leur répondit en raillant, que ceux qui avoient peur n'avoient qu'à se mettre à couvert derrière lui. Il commanda au Duc de Bourbon & à la Trimouille d'aller enfoncer l'infanterie ennemie, chacun avec cent ou six-vingts hommes d'armes choisis, & fit défendre aux autres de sortir de leurs rangs sans être commandés. La présence & le danger du Prince rendit tout possible à cette brave Noblesse: ils sautérent les fossés & les buissons en essuyant un grand feu, & donnérent avec une extrême furie dans les bataillons ennemis, qui ne purent soutenir un tel effort. On les poussa jusqu'à un endroit, où d'autre cavalerie que le Roi détacha pour soutenir les deux Troupes dont j'ai parlé, eut plus de facilité de s'étendre. Le combat insensiblement devint général entre l'avant-garde Françoise & l'arrière-garde Vénitienne. Mais il n'y avoit alors aucunes Troupes en Europe qui pussent résister à la Gendarmerie Françoise, toute composée de Gentilshommes. La cavalerie ennemie abandonna son infanterie. Le Comte de Pétiliane vint avec quelques escadrons au secours d'Alviane: mais embarrassé par le grand nombre des fuyards qui ne lui laissoient point de place pour passer, il se retira à son avant-garde pour la sauver, & abandonna tous les bagages & toute l'artillerie qui étoit au corps de bataille, au nombre de trente-six grosses pièces.

Brantome, Eloge de Louis XII.

Cet-

1509. *Perte des deux partis.*

Cette action qui ſe paſſa le quatorzième de Mai*, dura trois heures. Les Hiſtoriens varient ſur le nombre des morts du côté des ennemis. Les nôtres le font monter les uns juſqu'à vingt mille, les autres juſqu'à quatorze ou quinze mille. Guichardin en met ſeulement ſept à huit mille, ce qui eſt plus vraiſemblable. Il n'y eut du côté des François que deux cens, d'autres diſent cinq cens hommes de tués, & pas une perſonne de marque. La Paliſſe reçut un coup de pique au bras, & eut ſon cheval tué ſous lui. Cornillon, Conti, & pluſieurs autres Gentilshommes furent auſſi bleſſés, & nul ne mourut de ſes bleſſures. Le Duc de Bourbon ſe diſtingua beaucoup par ſa bravoure & par ſa conduite, auſſi-bien que Grignol de Taleyran, à qui le Roi reprochant de s'être trop abandonné au milieu des ennemis, il répondit qu'il avoit un cheval encore plus courageux que lui, & qu'il l'avoit laiſſé faire.

Alviane dans le plus chaud de la mêlée fut abattu de deſſus ſon cheval par Vandeneſſe, d'un coup de lance dont il eut l'œil crevé, & demeura priſonnier. Pierre Marquis du Mont, un des meilleurs Capitaines des Vénitiens, fut tué ſur la place: preſque toute leur perte fut de leur infanterie, qui ſe battit bien, & beaucoup mieux que leur gendarmerie & leur cavalerie légère.

Le Roi ſe met à genoux pour remercier Dieu de cette victoire remportée près d'Agnadel.

Le Roi voyant l'ennemi tout-à-fait en déroute, donna des marques de ſa piété, en deſcendant de cheval, & ſe mettant à genoux pour remercier Dieu d'une ſi importante victoire. Ce Prince avant la bataille s'étoit confeſſé, & la plupart de l'Armée à ſon exemple s'étoit acquittée de ce devoir de Chrétien. Il fit quelque tems après bâtir en ce même lieu une Chapelle à l'honneur de la Sainte Vierge, & lui donna le nom de Sainte Marie de la Victoire.

Seiſſel, Hiſt. de Louis XII.

Tel

* Le Journal de Louiſe de Savoie dit que ce fut le 14 d'Avril: mais par la ſuite de l'Hiſtoire il paroît que Guichenon, qui a le prémier publié ce Journal, s'eſt mépris en tranſcrivant le manuſcrit.

Tel fut le succès de cette grande action, que les Italiens appellent dans leur Hiſtoire la Journée de Giradadda, ou de Vaila, & les François la Bataille d'Aignadel, parce qu'elle ſe donna proche d'un village de ce nom. „ Le Roi, dit Brantome, pour„ ſuivit les fuyards juſques ſur les bords de la mer, „ à la Chafouſine; & de là contemplant à ſon aiſe „ la Ville de Veniſe, & ne pouvant aller à elle à „ cauſe de ſon large foſſé de mer, avant que de „ s'en retourner fait braquer, en ſigne de triom„ phe & de trophée, ſix longues coulevrines, dont „ trois étoient de leurs priſes & les trois autres „ Françoiſes, ainſi que je le tiens & d'Italiens & „ de François: il fait tirer à coup perdu cinq ou „ ſix cens volées de canon dans la Ville, afin qu'il „ fût dit pour l'avenir, que le Roi de France „ Louis XII avoit canonné la Ville imprenable de „ Veniſe. "

1509. *Et canonne de loin la ville de Véniſe.* Brantome Eloge de Louis XII.

Mais ce Prince n'en demeura pas là, & ſut en grand Capitaine profiter de ſa victoire, & de la conſternation des ennemis. Il conquit en peu de jours Caravaggio, Breſſe, Crémone, Bergame, Crème, & pluſieurs autres Villes & Châteaux. Peſcaire ſur le Lac de Garde fut attaquée & priſe d'aſſaut: de ſorte qu'en dix-ſept jours il ſe rendit maître de toutes les Places qui avoient fait le ſujet de la guerre par rapport à lui, c'eſt-à-dire, de toutes celles qui avoient été autrefois des dépendances du Duché de Milan, excepté le Château de Crémone, que le Commandant offrit auſſi de rendre, pourvu qu'on lui accordât une capitulation honorable: mais le Roi voulut l'avoir à diſcrétion, parce qu'il y avoit pluſieurs Nobles Vénitiens, & entre autres Zacharie Contarino homme très riche, dont il eſpéroit tirer une groſſe rançon.

Suite de cette expédition. Seyſſel Hiſtoire de Louis XII.

Les pertes des Vénitiens ne ſe bornérent pas là. Les Troupes du Pape, dès qu'il eut ſu le Roi au-delà de l'Adda, étoient entrées dans la Romagne au nombre de huit mille hommes de pié, & de quatre cens hommes d'armes, ſous la conduite du Duc de Ferrare, qui avoit été fait Grand-Gonfa-

Autres pertes des Vénitiens Guicciardino, l. 8.

1509. lonnier de l'Egliſe. Il avoit déja pris pluſieurs petites Places : mais la nouvelle de la défaite de l'Armée Vénitienne fit perdre cœur aux garniſons de Faenza & de Ravenne, qui ſe rendirent comme les autres. Il n'y eut que la Citadelle de Ravenne, qui tint encore quelque tems, & fut auſſi obligée de capituler. Par-là le Pape ſe vit au comble de ſes deſirs, fort glorieux d'avoir réuni au ſaint Siège tous les anciens Domaines qui en avoient été démembrés depuis longtems.

Le Duc de Ferrare, après ces conquêtes faites au profit du Pape, ne s'oublia pas lui-même. Il y avoit bien des années que les Vénitiens lui avoient enlevé un grand territoire appellé le Poléſin de Rovigo, entre l'Adige & le Tanar. Il s'en rendit maître ſans réſiſtance, parce que ce quartier-là étoit dégarni. Le Marquis de Mantoue s'empara auſſi d'Aſola & de Lunato, que la République avoit pris ſur ſon biſaieul Jean-François de Gonſague. Le Comte Chriſtofle Frangipani & le Duc de Brunſwik Généraux de l'Empereur, qui étoient arrivés avec aſſez peu de Troupes dans l'Iſtrie, ſe croyans aſſez forts par le deſordre des affaires des Vénitiens, ſe préſentérent devant Trieſt qui ſe rendit ſans coup férir; & s'étant avancés dans le Frioul, reprirent preſque toutes les Places que l'Empereur avoit perdues à l'occaſion de ſa derniére expédition contre les Vénitiens. L'Evêque de Trente chaſſa auſſi les garniſons Vénitiennes de divers Châteaux du Trentin, où elles s'étoient fortifiées depuis ce tems-là.

On ne peut exprimer la conſternation où les Sénateurs ſe trouvérent par une révolution ſi ſubite & ſi générale. Les nouvelles qu'ils recevoient de toutes leurs frontiéres, étoient toutes pires les unes que les autres. Ce grand Etat un peu auparavant ſi formidable à toute l'Italie, étoit démembré pièce par pièce. Ils ſe voyoient inſultés par leurs plus foibles voiſins. Leur Armée étoit preſque toute diſſipée. Veniſe étoit remplie de payſans qui s'y étoient réfugiés : on n'y étoit pas ſans crainte d'un

Petrus de ſou-

soulèvement de la populace contre les Nobles, dont le gouvernement de tout tems lui avoit été odieux, & à laquelle tous ces forains se fussent joints volontiers par l'espérance du pillage. 1509. Angleria Epist. 419.

Dans cette étrange confusion, ils firent comme des gens prêts à périr par la tempête, qui jettent dans la mer ce qu'ils ont de plus précieux pour sauver leur vaisseau & leur vie. Ils envoyérent à l'Empereur, au Roi d'Espagne, & au Pape, pour les détacher des François, en leur faisant les offres les plus avantageuses. *Ils font les plus grandes offres à l'Empereur, au Roi d'Espagne & au Pape pour les détacher des François.*

Antoine Justiniani offrit à l'Empereur de lui rendre tous les pays qu'il prétendoit avoir autrefois appartenu à l'Empire & à la Maison d'Autriche; de lui céder tout ce qu'ils possédoient dans la terre-ferme; de lui payer un tribut de cinquante mille ducats; & d'être dans la suite entièrement dans ses intérêts, & soumis à toutes ses volontés. Harangue de Justiniani à l'Empereur.

Ils dépêchérent un Envoyé au Royaume de Naples, pour remettre entre les mains des Commandans du Roi d'Espagne tous les Ports qu'ils avoient dans la Pouille.

Ils envoyérent au Pape le Secrétaire Jaques Caroldo, pour lui rendre la Citadelle de Ravenne & quelques Châteaux sur lesquels il avoit encore des prétentions; pourvu qu'il leur rendît leurs prisonniers, & qu'il leur donnât l'absolution des censures qu'il avoit lancées contre eux. Bembo.

Mais l'Empereur refusa d'entrer en aucun Traité sans la participation du Roi de France. Le Pape ne répondit que par des plaintes du mépris qu'ils avoient fait au tems passé de l'autorité du S. Siège, & dit qu'il ne les absoudroit point des censures, que quand ils lui auroient restitué tous les revenus qu'ils avoient tirés des domaines de l'Eglise depuis le tems de leur usurpation; que pour la Citadelle de Ravenne, elle ne pouvoit lui échaper; & en effet elle lui fut rendue peu de jours après. *L'Empereur & le Pape les refusent.*

Pour ce qui est du Roi d'Espagne, il falloit du tems pour en avoir réponse: & cependant les Officiers de ce Prince reçurent par provision l'offre Petrus de Angleria, Epist. 420.

qu'on leur faiſoit des Ports de la Pouille, & y firent entrer les garniſons Eſpagnoles, dès que les Vénitiens en furent ſortis. 1509.

Le Pape néanmoins conſent de recevoir une Ambaſſade des Vénitiens.

Cette fermeté du Pape & de l'Empereur jetta les Vénitiens dans le dernier déſeſpoir : mais deux choſes leur firent luire quelque rayon d'eſpérance qui les ranima. La prémière fut ce que leur manda l'Ambaſſadeur qu'ils avoient à Rome, que quelque dureté que le Pape affectât à leur égard, il voyoit mal volontiers croître la puiſſance du Roi de France & de l'Empereur en Italie; puiſſance qui n'auroit plus de frein, ſi la République ſuccomboit entièrement. Les conjectures de l'Ambaſſadeur furent confirmées par une démarche que fit le Pape, qui fut d'accepter les lettres du Doge qu'il avoit refuſées juſqu'alors, par leſquelles il le ſupplioit d'accorder le pardon à la République, & de trouver bon qu'elle vînt le lui demander par la bouche de ſix des principaux du Sénat. Ces lettres furent lues dans le Conſiſtoire. Le Pape y fit aſſez connoître aux Cardinaux par ſon diſcours, que ſon intention étoit de recevoir cette Ambaſſade. Il dit qu'il étoit le Père commun, & que la coutume de l'Egliſe étoit de recevoir ſes enfans les plus indignes de grace, quand ils rentroient dans le devoir en ſe ſoumettant. Les Cardinaux, dont pluſieurs étoient affectionnés aux Vénitiens, & au moins indifférens pour l'Empereur & le Roi de France, louérent fort ſa modération; & il fut conclu que l'Ambaſſade ſeroit admiſe. Guicciardino, l. 8.

Les Ambaſſadeurs de France & de l'Empereur firent tout ce qu'ils purent pour rompre ce coup, repréſentant au Pape, que par le Traité de Cambrai, il étoit obligé à agir contre les Vénitiens par les armes temporelles & ſpirituelles, juſqu'à ce que les Confédérés fuſſent remis dans l'entière poſſeſſion de ce qui avoit été uſurpé ſur eux : mais le Pape leur répondit qu'il s'en tiendroit exactement au Traité de Cambrai; qu'il ne donneroit point aux Vénitiens l'abſolution des cenſures qu'il avoit portées contre eux, juſqu'à ce que l'Empereur

reur fût maître paisible des Domaines qui lui appartenoient, comme les Rois de France & d'Espagne l'étoient déja pour la part qu'ils avoient prétendue; & qu'en recevant l'Ambassade de Venise, il ne faisoit rien qui fût contre le Traité. 1509.

La seconde chose qui encouragea les Vénitiens, fut la bonne-foi dont le Roi de France usoit envers l'Empereur. Il n'avoit tenu qu'à lui de s'emparer de Vérone, de Padoue & de Vicence, qui lui avoient envoyé leurs clés; & étant une fois maître de ces Villes, il enveloppoit tout le reste de l'Etat. Il pouvoit avec son Armée victorieuse venir assiéger par terre Venise même, tandis que la Flotte qu'il avoit toute prête à Gènes, la bloqueroit par mer. Les Vénitiens s'y attendoient: & certainement il semble qu'il étoit de sa politique, de pousser ses conquêtes aussi loin qu'il le pourroit, sauf à rendre à l'Empereur, quand il le jugeroit à propos, les trois Villes dont il étoit question.

Mais il voulut faire connoître à toute l'Italie, jusqu'où il pousoit le scrupule en matière de générosité. Il refusa les offres des Députés de ces Villes, & les renvoya aux Ambassadeurs de l'Empereur, qui étoient dans l'Armée Françoise, & qui en prirent possession au nom de leur Maître. Il résolut de ne pas entrer plus avant, jusqu'à ce que l'Empereur fût arrivé en Italie. Il pressa en attendant le siège du Château de Crémone, qui se rendit enfin, & les Nobles Vénitiens qui étoient dedans, demeurérent prisonniers de guerre. Il pria le Marquis de Mantoue de lui laisser la Ville de Pescaire, qui avoit autrefois appartenu à ce Prince, jugeant que cette Place qui étoit à l'entrée du Lac de Garde, lui étoit absolument nécessaire pour la conservation de ses conquêtes. Le Marquis y consentit, sur la promesse d'un équivalent dont il auroit sujet de se contenter.

La générosité du Roi leur donne le tems de respirer. Buonacorsi. Petrus de Angleria, Epist. 418.

Les Vénitiens furent ravis d'apprendre cette conduite du Roi, qui leur donnoit le tems de respirer; mais avec tout cela ils étoient perdus, si l'Empereur de son côté eût fait ce qu'il devoit, & s'il fût en-

1509. tré plus tôt en Italie, seulement avec la moitié des Troupes qu'il avoit promis d'y amener; mais ce Prince étoit toujours lui-même, c'est-à-dire, toujours négligent dans les affaires qui lui étoient de la plus grande importance, toujours occupé à chercher de l'argent pour subvenir à ses entreprises, & toujours le prodiguant mal-à-propos dès qu'il l'avoit trouvé. Il ne fit pas un meilleur usage de celui que les Flamands lui fournirent pour cette expédition, de cent mille ducats que le Roi lui donna pour l'investiture du Duché de Milan, & de cinquante mille que le Pape lui permit de prendre des sommes destinées à la guerre contre le Turc. Cette permission lui fut accordée par le Pape, pour le hâter de venir en Italie; mais moins à dessein de le faire entrer en partage des conquêtes que l'on feroit sur les Vénitiens, que de l'opposer à la puissance du Roi de France, & d'empêcher que ce Prince ne se rendît lui seul maitre de toute l'Italie.

Guicciard.

L'Empereur vient à Trente & manque à une entrevue avec le Roi.

L'Empereur n'arriva à Trente que vers le milieu du mois de Juin, d'où il écrivit au Roi des lettres pleines de reconnoissance pour la manière généreuse dont il avoit usé à son égard; & voulant lui marquer combien il y étoit sensible, il envoya un Exprès à Spire, porter commandement qu'on y brulât un Registre, où il avoit fait écrire au long & en détail tous les torts que le Roi avoit faits à l'Empire & à l'Allemagne depuis que ce Prince étoit sur le Trône. Le Cardinal d'Amboise alla à Trente, tant pour le complimenter, que pour recevoir l'investiture du Duché de Milan, conformément au Traité de Cambrai. Il la reçut, & promit à l'Empereur, de la part du Roi son Maitre, cinq cens hommes d'armes pour son service. On y convint d'une entrevue entre les deux Princes: elle devoit se faire auprès de la ville de Garde en pleine campagne, & le Roi se mit en chemin pour s'y rendre au jour marqué. L'Empereur s'y mit aussi: mais par une bizarrerie, qui n'étoit pas la prémière de ce Prince en

Acte pour l'investiture.

en ce genre, il retourna sur ses pas, & fit faire ses excuses au Roi, sur quelques affaires imprévues qui lui étoient survenues, & l'obligeoient d'aller incessamment dans le Frioul. Il le fit prier en même tems de ne pas s'éloigner, & de s'arrêter à Crémone, lui promettant de revenir sans tarder pour avoir le plaisir de l'embrasser. Mais le Roi s'en excusa à son tour sur ses propres affaires. On crut que ce qui avoit empêché l'Empereur de venir au rendez-vous, étoit qu'il avoit une très petite Cour, & qu'il eut honte de paroître en un équipage si peu digne de lui, au milieu de celle de France, qui ne fut jamais plus leste. 1509. Hist de S. Gelais.

Ce qui joint à la molleſſe du Pape empêche ce Monarque de pouſſer plus loin ſes conquêtes.

Le Roi d'ailleurs quitta le dessein de pousser plus loin ses conquêtes, voyant que le Pape mollissoit à l'égard des Vénitiens; que l'Empereur, quelque bonne envie qu'il eût de détruire la République de Venise, n'étoit jamais prêt quand il étoit question d'agir; & que le Roi d'Espagne, qui avoit son compte par la restitution des Places de la Pouille, ne se donnoit presque aucun mouvement, content de profiter sans dépense des travaux de ses Confédérés. Toutefois Matthieu Lango Evêque de Gurk en Carinthie, fit encore des instances auprès du Roi, pour l'obliger à rester en Italie, l'assurant que l'Empereur auroit bientôt toutes ses Troupes, & qu'il étoit résolu d'aller conjointement avec celles de France assiéger Venise. Cette proposition tenta le Roi, & l'arrêta encore quelque tems. Mais aiant su que le Pape étoit fort contraire à ce dessein, & que le Roi d'Espagne avoit déclaré qu'il n'y consentiroit jamais, il congédia la plus grande partie de son Armée, & pensa à retourner en France, après avoir pourvu à la sureté des Places qu'il avoit conquises, & donna permission aux Florentins de concert avec le Roi d'Espagne d'attaquer les Pisans. Il en couta aux prémiers deux cens mille ducats, qui furent partagés entre les deux Rois, & aux seconds la perte de leur liberté qu'ils avoient recouvrée durant l'expédition de Charles VIII en Italie. Petrus de Angleria, Epist. 421.

1509. Les Vénitiens avoient extrêmement appréhendé l'entrevue des deux Princes de laquelle j'ai parlé, sachant la résolution où ils étoient l'un & l'autre de les pousser à bout. Ils furent ravis qu'elle eût manqué par la faute de l'Empereur, & de voir par-là le Roi un peu refroidi, & rebuté de la conduite irrégulière de son Allié, qui se rendoit fort méprisable en Italie, où il n'avoit encore que très peu de Troupes.

Cette conduite de l'Empereur & la hardiesse d'un particulier rétablissent les affaires des Vénitiens.

Ce fut ce mépris, & la hardiesse d'un particulier, tandis que toute la République étoit dans l'abattement, qui commencérent à faire changer de face aux choses, & causérent le rétablissement des affaires des Vénitiens.

L'Empereur s'étant servi de Léonard Dressina, Gentilhomme Vicentin, pour prendre possession en son nom de Vérone, de Padoue, de Vicence, & des autres Places qui devoient lui être rendues, lui donna la même commission pour Tréviſe. Il y alla très peu accompagné, comme il avoit fait dans les autres Places. Quelques bannis à qui la République avoit fait grace au commencement de sa déroute, en leur permettant de retourner dans leur patrie, voyant venir cet homme sans Troupes & sans aucun appareil qui pût leur imprimer ou du respect ou de la crainte, commencérent à délibérer entre eux s'ils le recevroient, & crurent que de lui refuſer l'entrée de leur Ville, ce ne seroit pas agir trop contre les intentions de la République.

Guicciard. Mocénigo. Justiniano.

Ils mirent à leur tête un nommé Marco Casolajo, homme accrédité parmi le peuple. Il l'assembla dans la Place, & lui persuada de demeurer sous ses anciens Maitres. En même tems il éleva la bannière de la République, & cria, *S. Marc:* & le peuple répondit par des cris semblables. Ils chassérent Dressina, firent entrer six cens fantassins dans la Ville; & peu de jours après, le Sénat aiant résolu de soutenir cette affaire, le Comte de Pétiliane à la tête de l'Armée Vénitienne, augmentée

tée de quelques Troupes d'Eſclavonie, & de celles qui étoient ſorties des Places de la Romagne cédées au Pape, s'en approcha, ſe campa en un lieu fort avantageux entre Maghéra & Meſtré, fit entrer quantité de proviſions dans Tréviſe, & la mit en état de défenſe. 1509. Petrus de Angleria Epiſt. 523.

Les Vénitiens après cette hardie démarche, un peu revenus de leur prémier étourdiſſement, voyant une bonne partie de l'Armée de France congédiée, aiant appris en même tems que le Roi étoit demeuré malade à Milan, & que les Troupes de l'Empereur ne groſſiſſoient guères en Italie, ne s'en tinrent pas là. Le Provéditeur André Gritti ſut qu'il y avoit très peu d'Allemands à Padoue, dont Dreſſina étoit Commandant pour l'Empereur: il s'avança ſecrettement vers cette Place & la ſurprit. Auſſi-tôt toutes les Forteresſes du pays, encore bien moins gardées que Padoue, ſe déclarérent pour les Vénitiens, qui s'emparérent encore de Légnago ſur l'Adige, Place alors aſſez bien fortifiée, & importante par ſa ſituation. Hiſt. de S. Gelais. Guicciardino. Bembo, &c.

Le Roi à ſon retour reçoit les honneurs du triomphe à Milan.

On ne douta preſque pas que ces nouveaux mouvemens ne retardaſſent le retour du Roi en France, & ils lui cauſérent en effet beaucoup d'inquiétude. D'une part, il ſe défioit plus que jamais du Pape, & ne ſe fioit guères plus au Roi d'Eſpagne: il appréhendoit l'inconſtance du Roi des Romains, & ſes anciennes jalouſies: il craignoit qu'il ne s'accommodât avec les Vénitiens, & qu'enſuite il ne s'unît avec eux contre lui, s'il ne le ſecouroit. D'autre part il ne croyoit pas qu'il fût à propos qu'en ſon abſence l'Empereur prît un ſi grand aſcendant ſur les Vénitiens, & qu'il les accablât, de peur que la tentation ne le prît d'envahir enſuite le Milanès. Ces conſidérations lui firent prendre un milieu, qui fut de donner à Maximilien un ſecours ſuffiſant pour ſe ſoutenir contre les Vénitiens, & pour entretenir la guerre, mais trop foible pour la finir avec un trop grand avantage pour ce Prince. Il ſe contenta d'ajouter deux cens hommes d'armes aux

1509. cinq cens que le Cardinal avoit promis, par ſon ordre, de fournir à l'Empereur. Cette Troupe étant complette, faiſoit environ quatre mille chevaux*, & il les lui envoya ſous les ordres de la Palice. Après cela, comme ſa ſanté altérée par les grandes chaleurs ne lui permettoit pas de demeurer plus longtems en Italie, il reprit la route de France. Il entra en Triomphateur dans Milan, & les habitans dans cette entrée renouvellérent certains uſages des anciens Triomphes des Romains, & entre autres ils firent porter devant lui des tableaux, où l'on avoit peint la Bataille d'Aignadel, & les Villes qu'il avoit conquiſes.

Petrus de Angleria, Epiſt. 425.

Il fait un nouveau Traité avec le Pape & revient enſuite dans ſes Etats.

Guicciardino, l. 8.

Durant ſon retour il fit à Biagraſſa un nouveau Traité avec le Pape, qui lui avoit envoyé le Cardinal de Pavie pour ce ſujet. Par ce Traité ils promettoient de défendre les Etats l'un de l'autre, & ſe rendoient mutuellement la liberté de traiter avec les autres Princes ou Etats, comme ils le jugeroient à propos, pourvu que ce ne fût point au préjudice de l'un des deux. Quoique cet Article fût ſans reſtriction, il ne regardoit guères que les Vénitiens, avec leſquels ils vouloient avoir droit de traiter comme ils le jugeroient à propos. Le Roi promit de ne prendre la protection d'aucun Sujet ou Feudataire du Saint Siège. Il conſentit que le Pape nommât à tous les Evêchés actuellement vacans dans ſes Etats: mais pour ceux qui vaqueroient dans la ſuite, il fut dit qu'il ne les conféreroit que ſur la nomination du Roi, & ſeulement pendant un certain tems. Enfin le Pape envoya à l'Evêque d'Albi, neveu du Cardinal d'Amboiſe, la Bulle de ſa nomination au Cardinalat, lui promettant de lui donner le Chapeau toutes fois & quantes qu'il voudroit le venir prendre à Rome. Le Roi, après cette négociation, continua ſa marche vers les Alpes, & rentra en France au commencement d'Août.

Ce

* Le Maréchal de Fleuranges, dans ſes Mémoires, fait monter ce ſecours beaucoup plus haut.

Ce qui arriva de plus considérable en-deçà des Monts depuis son passage en Italie, fut la mort de Henri VII Roi d'Angleterre, un des Princes des plus accomplis de son tems, qui, après avoir éprouvé pendant sa jeunesse les plus grandes rigueurs de la fortune, l'avoit forcée par son courage & par sa conduite, de se ranger à son parti. Comme il avoit obligation à la France de son élévation sur le Trône, il se ménagea toujours assez avec elle: & quoique très jaloux de la gloire & des intérêts de son Etat, on ne vit jamais en lui des marques de cette mauvaise volonté contre les Rois de France, qui avoit été depuis plusieurs siècles héréditaire à presque tous ses prédécesseurs. Mais il n'en fut pas de même de Henri VIII son fils & son successeur, qui, dès son entrée au Gouvernement, commença à soutenir hautement les intérêts des Vénitiens à Rome, contre les Ambassadeurs de France & de l'Empereur, par le moyen de l'Archevêque d'York, qu'il avoit envoyé à la Cour du Pape exprès pour cela.

1509. *Mort & caractère de Henri VII Roi d'Angleterre.*

Henri VIII son successeur prend les intérêts des Vénitiens.

Ce fut à l'occasion de l'arrivée des six Sénateurs Vénitiens pour demander pardon au Pape, que ce Prélat fit connoître la mauvaise volonté de son Roi. J'ai dit que les Ambassadeurs de France & de l'Empereur avoient fait inutilement tous leurs efforts pour empêcher qu'il ne fût permis aux Sénateurs de venir à Rome: mais le Pape n'aiant pas jugé à propos d'avoir cette complaisance, affecta pour ne pas mécontenter tout-à-fait les deux Princes, de recevoir ces Députés d'une manière très peu agréable. Il ne voulut point qu'ils entrassent à Rome publiquement & de jour: il refusa de les voir, & les renvoya au Cardinal de Naples, & à quelques autres Cardinaux, qu'il nomma pour écouter leurs propositions. Il fit de grandes difficultés sur l'absolution des censures qu'ils demandoient; & ce fut sur ce point que l'Archevêque d'York les servit de tout son pouvoir, & s'appliqua à surmonter tous les obstacles, que les Ambassadeurs de France & de l'Empereur faisoient

naitre. C'étoit en effet un coup capital pour la
1509. République, que cette réconciliation avec le Saint Siège. L'affaire traina encore longtems, & se fit enfin: mais tandis qu'on se disputoit ainsi à Rome l'avantage du cabinet, la guerre devenoit tous les jours plus vive à la campagne entre l'Empereur & les Vénitiens.

A peine le Roi avoit-il passé les Alpes pour retourner en France, que ceux-ci surprirent & enlevérent le Marquis de Mantoue auprès de Légnago, & le conduisirent prisonnier à Véniſe. Il y fut reçu d'une manière bien différente de celle dont il y étoit entré après la bataille de Fornoue, où quoiqu'il eût été défait par le Roi Charles VIII, le Sénat, pour tromper les peuples, & leur faire accroire que la République avoit remporté la victoire, lui décerna les honneurs du Triomphe.

On se battoit de tous côtés, tant dans le Padouan, que dans le Vicentin, dans le Frioul, & dans l'Istrie, avec divers succès de part & d'autre. On prenoit & on reprenoit des Châteaux & de petites Villes. Les Partis se battoient tous les jours à la campagne. On ravageoit le plat-pays sans quartier, & avec une cruauté extrême, mais sans en venir à aucune action importante; jusqu'à ce que l'Empereur, aiant enfin reçu toutes les Troupes qui lui venoient d'Allemagne, s'attacha au siège de Padoue.

L'Empereur assiège Padoue.

Comme du succès de ce siège dépendoit le salut ou la perte de la République, les Vénitiens n'omirent rien pour la défendre; & le Doge Léonard Lorédano en aiant représenté l'importance dans le Sénat, conclut qu'il falloit qu'en cette rencontre la Noblesse Vénitienne fît paroître son courage & son amour pour la Patrie. Il déclara qu'il étoit résolu d'y envoyer ses fils, en les sacrifiant au bien public, & qu'il espéroit que cet exemple seroit suivi de tous les Sénateurs. Il fut écouté avec applaudissement, & il fut résolu, que les fils des Nobles capables de porter les armes, entreroient pour la

Guicciard. l. 8.

Mocénigo, l. 8. Justiniano, l. 10.

la plupart dans la Place, pour la sauver, ou y périr.

1509.

L'Empereur s'approcha de Padoue le quinzième de Septembre. Son Armée étoit composée de dix-huit mille Allemands, de six mille Espagnols, & de six mille autres soldats de diverses Nations, & outre cela des sept cens hommes d'armes François, commandés par Monsieur * de la Palice, de deux cens autres hommes d'armes du Pape, & d'autant du Duc de Ferrare, sous les ordres du Cardinal d'Est, qui y avoit joint deux mille fantassins Italiens. L'artillerie étoit nombreuse, & le Roi en avoit fourni une partie. *Combien de monde il y employa.*

Ce n'étoit pas trop d'une aussi puissante Armée pour le siège d'une Place, où l'on avoit employé pour la fortifier, tout ce que l'art militaire fournissoit alors d'industrie, & où il y avoit de Troupes réglées, quatorze mille fantassins, six cens hommes d'armes, sept cens Albanois, cinq cens arbalétriers à cheval, avec une très grande abondance de vivres & de munitions de guerre, toute la fleur de la Noblesse Vénitienne, & pour Commandant le Comte de Pétiliane, un des fameux Capitaines d'Italie, avec les plus habiles Lieutenans & Officiers des Troupes de la République.

L'Armée Impériale vit bien ce qu'elle avoit à attendre des assiégés, par les alarmes continuelles que lui donnoient, lorsqu'elle approcha de Padoue, les Troupes qui étoient au dehors, & les Paysans des environs qui avoient pris les armes. Elle les trouvoit par-tout en embuscade; & comme ils avoient une parfaite connoissance du pays, ils *Vigoureuse défense des assiégés.*

* On voit par les Mémoires du Maréchal de Fleuranges, que l'on commençoit alors à donner aux personnes de qualité le titre de Monsieur; au-lieu qu'auparavant quand ils étoient Chevaliers, on leur donnoit plus communément celui de Monseigneur, & dans les Relations, on les distinguoit par le titre de Seigneur, le Seigneur de la Palice, le Seigneur de la Trimouille. On nommoit les autres Gentilshommes simplement par leur nom & surnom.

1509. ils tomboient à tout moment sur ceux qui s'écartoient, & les tuoient la plupart sans quartier.

Les sorties étoient nombreuses & fréquentes, & pour l'ordinaire avantageuses aux assiégés, qui les faisoient fort à propos. Leur artillerie étoit admirablement servie : les assauts qu'on donna à un ravelin, & puis à un bastion, dont on avoit ruïné les défenses, furent vigoureusement soutenus. De moindres difficultés auroient rebuté l'humeur inconstante de l'Empereur, qui conclut enfin à lever le siège, après un refus très chagrinant que ses gendarmes Allemands lui firent, sur quoi il se dépita. Voici comme l'Auteur de l'Histoire du Chevalier Bayard raconte ce qui se passa en cette occasion, où ce brave Gentilhomme fit voir qu'il n'avoit pas moins de sagesse que de courage.

L'Empereur étoit résolu de faire donner un second assaut au bastion dont je viens de parler. Il dicta une lettre à un Secrétaire François, qu'il avoit à son service, & l'envoya à la Palice par le même Secrétaire. Il lui faisoit savoir par cette lettre le dessein qu'il avoit, & le prioit de tenir sur le midi ses hommes d'armes François tout prêts, pour insulter la brèche, avec quelques bataillons d'Infanterie Allemande. La Palice trouva un peu étrange, qu'étant dans le quartier même de l'Empereur, il ne l'eût pas envoyé querir avec les Officiers de ses gendarmes, pour leur proposer lui-même la chose : mais sans avoir égard à cette manière peu honnête, il dit au Secrétaire, qu'il assembleroit ses hommes d'armes, leur intimeroit l'ordre de Sa Majesté Impériale, & qu'il espéroit les trouver tous très disposés à l'exécuter.

Hist. du Chevalier Bayard, ch. 37.

Belle réponse du Chevalier Bayard à la proposition que faisoit l'Empereur à la Noblesse Fran-

„ Les aiant assemblés, il leur lut la lettre de „ l'Empereur, laquelle ouïe, dit l'Auteur de l'His- „ toire, chacun se regarda l'un l'autre en riant, „ pour voir qui commenceroit la parole. Si, dit „ le Seigneur de Humbercourt, il ne faut point „ tant songer : Monseigneur, dit-il au Seigneur „ de la Palice, mandez à l'Empereur que nous „ sommes tout prêts. Il m'ennuye déja aux champs ;

„ car

„ car les nuits sont froides, & puis les bons vins com-
„ mencent à nous faillir; dont chacun se prit à rire.
„ Il n'y eut celui de tous les Capitaines, qui ne par-
„ lât devant le bon Chevalier Bayard, & tous s'ac-
„ cordoient au propos du Seigneur de Humbercourt.
„ Le Seigneur de la Palice le regarda, & vit qu'il fai-
„ soit semblant de se curer les dents, comme s'il
„ n'avoit pas entendu ce que ses compagnons a-
„ voient proposé. Si lui dit en riant: Hé puis l'Her-
„ cule de France, qu'en dites-vous? Il n'est pas tems
„ de se curer les dents, il faut répondre à cette heu-
„ re promptement à l'Empereur. Le bon Chevalier
„ qui toujours étoit coutumier de gaudir joyeuse-
„ ment, répondit: Si nous voulons tretous croire
„ Monseigneur de Humbercourt, il ne faut qu'aller
„ droit à la brèche; mais pour ce que c'est un passe-
„ tems assez fâcheux à hommes d'armes que d'al-
„ ler à pié, je m'en excuserois volontiers. Tou-
„ tefois, puisqu'il faut que j'en die mon opinion,
„ je le ferai. L'Empereur mande en sa lettre, que
„ vous fassiez mettre tous les Gentilshommes Fran-
„ çois à pié, pour donner l'assaut avec ses Lans-
„ quenets. De moi, combien que je n'aye guères
„ de biens de ce monde, toutefois je suis Gentil-
„ homme. Tous vous autres, Messeigneurs, vous
„ êtes gros Seigneurs, & de grosses Maisons, &
„ si sont beaucoup de nos gendarmes. Pense l'Em-
„ pereur que ce soit chose raisonnable, de mettre
„ tant de Noblesse en péril & hazard avec des pié-
„ tons, dont l'un est Cordonnier, l'autre Maré-
„ chal, l'autre Boulanger, & gens mécaniques;
„ qui n'ont leur honneur en si grosse recomman-
„ dation que Gentilshommes: c'est trop regardé
„ petitement, sauf sa grace à lui. Mais mon avis
„ est que vous, Monseigneur, dit-il au Seigneur
„ de la Palice, devez rendre la réponse à l'Em-
„ pereur, qui sera telle. C'est que vous avez fait
„ assembler vos Capitaines, suivant son vouloir,
„ qui sont très délibérés de faire son commande-
„ ment, selon la charge qu'ils ont du Roi leur
„ Maitre, & qu'il entend assez que leur dit Maitre

1509. *coise de donner un second assaut à la Place.*

„ n'a

1509. „ n'a point de gens en ſes Ordonnances qui ne „ ſoient Gentilshommes. De les mêler parmi gens „ de pié, qui ſont de petite condition, ſeroit peu „ fait d'eſtime d'eux; mais qu'il a force Comtes, „ Seigneurs & Gentilshommes d'Allemagne; qu'il „ les faſſe mettre à pié avec les gendarmes de Fran- „ ce, & volontiers leur montreront le chemin; & „ puis ſes Lanſquenets les ſuivront, s'ils connois- „ ſent qu'il y faſſe bon. Quand le bon Chevalier „ eut dit ſon opinion, n'y eut autre choſe repli- „ qué, mais ſon conſeil fût tenu à vertueux & „ raiſonnable : ſi fut à l'Empereur rendu cette „ réponſe, qu'il trouva très honnête. "

L'Empereur le propoſe à ſes gendarmes Allemands qui le refuſent. Ce qui eſt ſuivi de la levée du ſiége.

Il fit venir à ſa tente ſes gendarmes Allemands, à qui il propoſa de donner l'aſſaut au baſtion, conjointement avec les gendarmes François : mais ils lui dirent nettement qu'ils n'en feroient rien; que ſuivant la coutume, ils ne devoient combattre qu'à cheval; & il n'y eut que le Prince d'Anhalt, & le Capitaine Jacob, qui furent d'un autre avis. L'Empereur irrité, ſortit du camp dès la nuit ſuivante, s'en alla à plus de quarante milles ſur le chemin d'Allemagne, & manda à ſes Généraux & à la Palice de lever le ſiége. Ils furent très ſurpris de cette réſolution; mais ils l'exécutérent, & avec beaucoup d'ordre, nonobſtant les vigoureuſes ſorties des aſſiégés. Ce fut le ſeizième jour d'après que le ſiége eut été formé.

L'Empereur au deſeſpoir, ne ſavoit ſur qui décharger ſa colère. Tantôt il accuſoit le Pape de ſon malheur, tantôt le Roi de France, tantôt le Roi d'Eſpagne, qui ne l'avoient pas ſecouru autant qu'ils le pouvoient : mais tout le monde en rejettoit la faute ſur ſa négligence à faire venir plus promptement ſes Troupes d'Allemagne, ſur ſon imprudence de ne s'être pas ſaiſi de Tréviſe avec une bonne garniſon, de n'avoir pas mieux gardé Padoue quand il s'en fut emparé, d'avoir été ſi longtems à l'aſſiéger quand il l'eut perdue, & d'avoir par ſa lenteur laiſſé aux Vénitiens le tems de

la

la fortifier, & d'y jetter autant de monde & de munitions qu'ils avoient voulu. 1509.

L'Armée Impériale s'en retourne.

Le Pape apprit avec joie la levée du siège, & le Roi de France n'en fut ni surpris ni fâché. L'Empereur ne pensa plus qu'à retourner en Allemagne, pour en ramener au Printems, disoit-il, une Armée formidable, avec laquelle il espéroit bien réparer l'affront qu'il avoit reçu dans cette Campagne. Il pria le Maréchal de Chaumont de venir le trouver à Arse dans le Véronois. Il lui proposa plusieurs projets, qu'il pourroit exécuter durant son absence, avec les seules Troupes Françoises; à quoi le Maréchal ne lui fit point d'autre réponse, sinon qu'il en écriroit au Roi. La Palice lui demanda la permission de remener ses hommes d'armes dans les Places du Milanès; ce qu'il ne lui accorda, que parce qu'il n'auroit pas été obéi, s'il l'avoit refusé. Il proposa une trève de quelques mois aux Vénitiens, qui eurent la fierté de rejetter la proposition, parce qu'ils le voyoient dans la nécessité de retourner en Allemagne, de peur que son Armée ne l'abandonnât, & qu'ils savoient d'ailleurs que l'ardeur des Confédérés à se secourir les uns les autres étoit fort ralentie. Il laissa le Marquis de Brandebourg pour commander dans Vérone, s'en alla à Trente, où il séjourna quelque tems, & la plupart de ses Troupes repassérent les Alpes.

Les Vénitiens surprennent Vicence, & font d'autres expéditions.

A peine se fut-il retiré, que les Vénitiens surprirent Vicence, dont la garnison avoit pour la plupart déserté. Le Prince d'Anhalt qui y commandoit, fut obligé de se sauver dans le Château, où, tout brave qu'il étoit, il ne put tenir que quatre jours. De là ils allérent se présenter devant Vérone: mais d'Aubigni s'y étant jetté à la tête de trois cens gendarmes François, se trouva en état avec cinq mille fantassins, tant Espagnols qu'Allemands, qui en composoient la garnison, de contenir le peuple, qui avoit promis aux Généraux Vénitiens de se révolter. Cette intelligence aiant manqué, ils n'osérent assiéger dans les formes une Place

1509. Place si bien gardée; & se contentérent de s'ouvrir le chemin du Polesin & du Ferrarois, par la prise de divers Châteaux, & de quelques petites Villes plus aisées à enlever.

Ils étoient furieusement animés contre Alfonse Duc de Ferrare, parce qu'il étoit entré dans la Ligue, & s'étoit servi de l'occasion de la défaite d'Aignadel, non seulement pour se remettre en possession du Polesin, qui étoit autrefois une dépendance du Ferrarois; mais encore pour s'emparer de quelques autres Places, & faire de grands ravages sur les Terres de la Seigneurie. Ils n'avoient différé à s'en venger, que parce qu'ils n'avoient pu le faire plus tôt; mais quand ils se virent maitres de Vicence, de Monsélicé, Montagnana, & de quelques autres Châteaux qui leur facilitoient l'entrée dans le Pays du Duc, ils y vinrent fondre avec toutes leurs forces, au mois de Décembre.

Ils reprirent le Polesin sans résistance, parce qu'il n'y avoit point de Place qui pût se défendre. Angelo Trévisani, Amiral de la République, entra par l'embouchure du Pô, avec dix-sept galères, & plusieurs autres moindres bâtimens, & s'avança vers Ferrare pour en commencer le siège. Il fit un pont sur le Pô, qu'il fortifia de deux bonnes Redoutes, & mit ses galères à couvert derrière une petite Ile, en attendant que l'Armée fût arrivée, pour attaquer la Place du côté de la terre. Il eut d'abord un grand avantage sur le Duc de Ferrare, qui perdit beaucoup de monde à l'attaque d'une des Redoutes du pont, sans la pouvoir prendre; & sa Capitale étoit en grand danger, si le Maréchal de Chaumont n'y eût envoyé cent cinquante hommes d'armes, sous les ordres de Gaspar de Coligni Seigneur de Châtillon; & le Pape deux cens autres, indigné qu'il étoit contre les Vénitiens, de ce que sans sa permission ils attaquoient un Feudataire du Saint Siège. Le Maréchal fit encore diversion du côté de Vicence, feignant d'en vouloir faire le siège, ce qui obligea les Vénitiens à faire

Guicciardino, l. 8. Bembo, l. 9.

faire revenir de ce côté-là une partie de leur Armée.

1509.

Mais l'affaire fut terminée plus tôt qu'on n'avoit eſpéré, par la prudence du Cardinal Hyppolite d'Eſt, frère du Duc. Il fit faire une fauſſe attaque à la Redoute qu'on avoit déja inutilement inſultée; & durant ce tems-là ſe ſaiſit d'une digue, où il fit conduire ſecrettement pendant la nuit, par des chemins connus aux ſeuls gens du pays, pluſieurs canons vis-à vis de l'endroit où les Vénitiens croyoient que leurs galères étoient en ſureté; & les aiant mis en batterie, les fit tirer dès le grand matin ſur cette Flotte. Le peu de largeur de la rivière ne permit pas aux vaiſſeaux de s'éloigner du feu: les Vénitiens coupérent leurs ancres pour fuir vers l'embouchure; mais les galères avant que de pouvoir ſe mettre hors de la portée du canon, furent les unes fracaſſées, les autres coulées à fond, d'autres brulées; quinze ſe rendirent, avec quelques autres vaiſſeaux; la Capitane, qui avoit gagné les devans, toute criblée de coups, périt à une lieue de là, & le Général ſe ſauva avec peine dans la chaloupe: grand nombre de ſoldats gagnérent les bords à la nage: une partie fut reçue par la cavalerie Vénitienne qui s'en étoit approchée, les autres furent pris par la garniſon de Ferrare, pluſieurs furent aſſommés par les Payſans, & la perte des Vénitiens fut de deux mille hommes.

Leur Flotte ſur le Pô eſt brulée ou coulée à fond par les François.

Feron in Ludov. XII.

Le Duc de Ferrare, voyant la déroute entière, fit un détachement de trois cens chevaux & de trois cens fantaſſins, pour aller bruler une autre Flotte des Vénitiens auprès de Comachio, Place dont ils s'étoient ſaiſis: mais ſur l'avis de ce qui ſe paſſoit ſur le Pô, elle avoit pris le large, & ſe retira à Bébié. Cette grande défaite arriva le vingt & unième de Décembre, & rabattit beaucoup la fierté des Vénitiens. Ils ne laiſſérent pas de faire encore quelques conquêtes du côté du Trentin à la vue de l'Empereur, qui n'avoit preſque plus perſonne avec lui, & qui ne pouvant plus ſoutenir tant

Mocenigo.

de

de mauvais ſuccès, s'en alla à la Diète, qu'il avoit
1509. convoquée à Inſpruk.

Chaumont, qui n'avoit marché vers Vicence que pour faire diverſion, & que la rigueur de la ſaiſon empêchoit de rien entreprendre de conſidérable, retourna à Milan, après avoir diſtribué une partie de ſes Troupes dans Breſſe, dans Peſcaire, & dans Vérone, où il mit quatre mille fantaſſins & ſix cens hommes d'armes, veillant principalement ſur la conſervation de cette importante Place, parce que le Roi eſpéroit l'acheter de l'Empereur, qui n'étoit pas en état de la défendre avec ſes propres Troupes.

Brouilleries entre le Pape & le Roi.

La retraite de Chaumont donna le tems aux Vénitiens de reſpirer après la grande perte qu'ils venoient de faire. Ils eſpéroient beaucoup dans la meſintelligence qui ſe mettoit entre les Confédérés. Le Roi & le Pape s'étoient brouillés à l'occaſion d'un Evêché de Provence, auquel le Pape avoit nommé, parce que l'Evêque étoit mort à Rome. Le Roi prétendoit qu'il avoit contrevenu par cette nomination au Traité de Biagraſſa, par lequel Sa Sainteté ne devoit nommer qu'aux Evêchés de France actuellement vacans, & non pas à ceux qui vaqueroient dans la ſuite. Le Pape ſoutenoit que cela ne devoit pas s'étendre au cas dont il s'agiſſoit, d'un Evêque mourant à la Cour de Rome. Le Roi diſoit que le Cardinal de Pavie qui avoit ſigné le Traité au nom du Pape, lui avoit marqué expreſſément les intentions de Sa Sainteté ſur ce cas particulier, & que l'accord étoit ſans exception. Le Cardinal qui avoit paſſé ſa commiſſion là-deſſus, nioit le fait, & le Pape tint ferme. Le Roi de ſon côté, contre l'avis du Cardinal d'Amboiſe, qui appréhendoit une rupture, fit ſaiſir le temporel de tous les Bénéficiers du Duché de Milan, qui étoient actuellement à la Cour de Rome. Le Pape choqué de cette ſaiſie refuſa de donner le Chapeau à l'Evêque d'Albi, qui étoit venu à Rome pour cela ſur ſa parole. Le Pape néanmoins céda enfin. Il conféra l'Evêché à celui que le Roi voulut, &

Guicciardin. l. 8.

con-

consentit qu'il n'y eût plus de restriction au Traité pour cet article. Il donna le Chapeau de Cardinal à l'Evêque d'Albi; & le Roi accorda main-levée aux Bénéficiers du Milanès pour leur Temporel. La réconciliation des deux Puissances parut entière; mais elle n'étoit qu'apparente du côté du Pape, & les Vénitiens le savoient bien. 1509.

Ce Pontife, malgré tout ce qui s'étoit fait, ne dissimuloit pas trop l'inquiétude que lui causoient la puissance de France en Italie, & l'ambition du Cardinal d'Amboise, qui ne quittoit point le dessein de monter sur le Trône de S. Pierre. La qualité de Légat en France, qu'il n'avoit pu se défendre de lui continuer, le chagrinoit fort: car une infinité d'affaires Ecclésiastiques du Royaume qui fussent venues au Tribunal du S. Siège, demeuroient à celui du Cardinal.

Mais ce n'étoient pas là effectivement les véritables, ou du moins les principaux motifs qui le mettoient en cette disposition; & son ambition y avoit plus de part que tout le reste. La défiance qu'il affectoit de faire paroître des François, n'étoit que pour en inspirer aux Princes, & les brouiller avec le Roi, afin de les unir ensuite contre lui, de se joindre avec eux, de le chasser d'Italie, & suivant les vues de son génie hautain & de sa passion pour la gloire, d'augmenter aux dépens de la France la puissance du S. Siège, qui s'étoit déja fort accrue sous son Pontificat. Ibid.

Ce Monarque est pris pour arbitre des différends entre l'Empereur & le Roi d'Arragon pour l'administration de la Castille.

Les Vénitiens s'applaudissoient fort sur ce qu'ils entrevoyoient des intentions du Pape, & n'étoient pas moins satisfaits des différends qui s'échauffoient plus que jamais entre l'Empereur & le Roi d'Arragon, touchant l'administration de la Castille; car quoique Ferdinand s'en fût mis en possession par voie de fait, l'Empereur la lui disputoit toujours, & il avoit encore des partisans dans ce Royaume-là. Ce Prince, qui n'avoit pas d'espérance de réussir par la force des armes, demandoit que la chose fût terminée par un arbitrage: mais il ne vouloit pas que ce fût par les Etats de Castille, où son

1509. son concurrent étoit beaucoup plus puissant que lui. Ferdinand souhaitoit aussi passionnément de voir la fin de cette contestation, pour dissiper les cabales qui troubloient l'Etat. Après bien des négociations, ils convinrent de prendre pour arbitre le Roi de France allié de l'un & de l'autre.

Garibai, Histoire d'Espagne, l. 20. c. 12.

L'affaire fut terminée à Blois au mois de Décembre, à ces conditions; que Ferdinand auroit l'administration de la Castille, jusqu'à ce que le Prince Charles eût atteint l'âge de vingt-cinq ans; que si Ferdinand avoit des enfans mâles de son second mariage, ils ne prétendroient aucun droit sur ce Royaume, & que les Etats feroient un nouveau serment, par lequel ils reconnoitroient le Prince Charles pour l'unique légitime héritier; que ce jeune Prince ne prendroit point le nom de Roi tandis que la Reine Jeanne sa mère vivroit, parce qu'elle étoit propriétaire de la Couronne; que Ferdinand payeroit à l'Empereur & au Prince Charles une somme d'argent, sur laquelle les Historiens ne conviennent pas. Les uns disent qu'elle étoit de cinquante mille ducats par an pour l'Empereur, tandis que Ferdinand auroit la Régence: d'autres de deux cens cinquante mille une fois payés: d'autres la réduisent encore à moins; que quand le Prince Charles voudroit aller en Espagne, on lui envoieroit une Flotte toute équipée pour le passer, & que cette même Flotte, dès qu'il seroit arrivé, reméneroit en Flandre Ferdinand son cadet, que le Roi son père avoit amené en Espagne; qu'enfin le Roi d'Arragon donneroit à l'Empereur, conformément au Traité de Cambrai, un secours convenable, pour achever de conquérir sur les Vénitiens, les Places de l'Empire & de la Maison d'Autriche.

Mariana, l. 29. c. 21. *Conditions de cet accommodement.*

Guicciard.

Annales de France.

Mariana prétend que ces deux Princes étoient convenus des conditions, avant que leurs Envoyés entrassent en présence du Roi de France: de sorte que, selon lui, il ne fut leur arbitre que pour la forme, & comme pour donner à leur convention plus de force & de stabilité par l'autorité royale. Les autres en parlent tout autrement, & disent

que

que le Roi, après avoir entendu les Ambaſſadeurs des deux Princes, décida ſur ce que l'un & l'autre devoient contribuer pour affermir la paix entre eux: mais quelques-uns ajoutent, & ce qui arriva depuis juſtifie leur raiſonnement, que le Roi manqua fort contre la politique en cette occaſion; qu'il ne pouvoit rien faire de plus dommageable à la France, que de ménager la réconciliation de ces deux Souverains, parce que n'aiant plus deſormais qu'un même intérêt par rapport au Prince Charles leur petit-fils, ils ne pouvoient plus avoir pour but que l'abaiſſement de la puiſſance de la France, qui ſeule pouvoit balancer celle de la Maiſon d'Autriche. C'eſt en effet ſur ce principe qu'ils agirent quelque tems après. Ce fut un des plus forts motifs dont le Pape ſe ſervit, pour tâcher de les faire entrer dans ſes deſſeins, mais ſans pouvoir y réuſſir entièrement. Telle étoit la ſituation des affaires ſur la fin de cette année 1509, & au commencement de la ſuivante. 1509.

L'Empereur & le Roi de France étoient toujours dans la réſolution de pouſſer la guerre contre les Vénitiens. Le Roi d'Eſpagne qui n'y pouvoit plus rien gagner, étoit au moins fort indifférent là-deſſus: mais la conduite du Pape embarraſſoit beaucoup le Roi & l'Empereur. Ce Prince durant l'Hiver aſſembla pluſieurs Diètes, pour obtenir une Armée des Etats de l'Empire, avec laquelle il pût continuer la guerre en Italie. Il auroit pu en venir à bout, s'il n'avoit pas été traverſé par le Pape qui avoit gagné les Electeurs; & ce fut à ſa perſuaſion qu'ils déclarérent, qu'avant que de faire de nouveaux préparatifs, il falloit voir ſi on ne trouveroit point quelque moyen de paix avec les Vénitiens, qui fût avantageux & honorable à Sa Majeſté Impériale & à l'Empire. 1510. *Etat de la ligue contre les Vénitiens.* Guicc. l. 8.

Ce ſujet de délibération, qui demandoit bien du tems, ſuſpendoit tout. L'Empereur conjuroit le Roi de France de commencer toujours avec ſon Armée; mais ce Prince s'excuſoit ſur la rigueur de la ſaiſon, demandoit des aſſurances pour le dédom-

mage-

1510. magement des grands fraix qu'il lui faudroit faire; il repréſentoit que par le Traité de Cambrai il n'étoit obligé qu'à ſa quote-part, & que le Pape & le Roi d'Arragon devoient contribuer comme lui à cette guerre. L'Empereur ſouhaitoit la choſe avec tant d'ardeur, qu'il en vint juſqu'à lui offrir de conſentir qu'il gardât Treviſe, Vicence & Padoue, quand il les auroit priſes, en attendant qu'on le dédommageât des dépenſes qu'il feroit pour s'en rendre maître.

Le Conſeil du Roi fut fort porté à accepter cette propoſition, les affaires de France en Italie ne pouvant être parfaitement en ſureté, tandis que les Vénitiens poſſéderoient quelque choſe en terre-ferme: mais la maladie dangereuſe dont le Cardinal d'Amboiſe fut attaqué en ce tems-là, inquiétoit le Roi: l'eſpérance d'avoir bientôt Vérone avec le territoire de Vallégio, pour de l'argent que l'Empereur lui demandoit, étoit un avantage ſûr & ſans riſque; car il traitoit actuellement de cette ceſſion avec ce Prince, à qui il avoit déja prêté dix-huit mille ducats, & il devoit lui en fournir juſqu'à cinquante mille, à condition que la Citadelle de Vérone & le vieux Château avec une porte de la Ville lui fuſſent engagés; & outre cela on devoit lui donner un paſſage ſur le Mincio & ſur le Territoire de Vallégio, qui lui demeureroit à perpétuité, ſi dans un an l'Empereur ne le dédommageoit pas. Ce Traité en effet fut conclu aux conditions que je viens de dire.

Petrus de Angleria, Epiſt. 414.

Intrigues du Pape contre le Roi.

Mais ce qui tenoit le Roi en ſuſpens, étoient les intrigues du Pape, qui animé plus que jamais par cet engagement de Vérone, mettoit tout en œuvre auprès des Suiſſes pour les détacher de l'alliance de France, & auprès du Roi d'Angleterre pour l'engager à faire la guerre au Roi. Il employa Matthieu Scheiner, Evêque de Sion en Valais, pour négocier avec les Cantons. Il lui donna beaucoup d'argent pour répandre dans leurs Aſſemblées, & lui promit le Chapeau de Cardinal s'il réuſſiſſoit. Il traitoit avec le Roi d'Angleterre par le

le moyen de l'Archevêque d'York qui étoit actuellement à Rome, & lui faiſoit eſpérer l'abſolution des Vénitiens, qu'il demandoit depuis longtems. 1510.

Ce que fit le Roi pour le gagner.

Cela chagrinoit fort le Roi, dans la crainte où il étoit d'être abandonné des Suiſſes, & en même tems par le Roi d'Angleterre; car ce jeune Prince paroiſſoit ne vouloir pas ſuivre l'exemple de ſon père, dont la politique avoit été de ne point ſe brouiller avec la France que dans la dernière néceſſité, pour mieux aſſurer à ſa famille un Etat qu'il n'avoit conquis qu'à la pointe de l'épée. Le Roi crut que pour prévenir ces fâcheux inconvéniens, il devoit tâcher par toutes ſortes de moyens de regagner l'eſprit du Pape; & cette raiſon le détermina à rappeller de Rome le Cardinal d'Auch, qui y étoit chargé des affaires de France. Ce Cardinal avoit choqué le Pape par ſes manières hautes; & comme il étoit neveu du Cardinal d'Amboiſe, il ne lui étoit pas agréable: car Jules, quelque mine qu'il fît, étoit ennemi du Cardinal d'Amboiſe, perſuadé qu'il avoit toujours envie d'être Pape, & même deſſein de le détrôner.

Albert Pio Comte de Carpi, homme de beaucoup d'eſprit & d'adreſſe, fut nommé à la place du Cardinal d'Auch, & partit en poſte pour ſe rendre au-plutôt à Rome. Il eut ordre d'aſſurer le Pape, que le Roi ne ſouhaitoit rien plus ardemment que d'être étroitement uni avec lui; qu'il ne concluroit rien avec l'Empereur, ſans le communiquer à Sa Sainteté; qu'il ne ſecourroit ce Prince contre les Vénitiens, qu'autant qu'elle le jugeroit à propos; & qu'enfin il paſſeroit en Italie ou demeureroit en France, ſelon qu'elle le ſouhaiteroit.

Il n'y peut réuſſir, & le Pape devient favorable à la République.

Le Comte de Carpi fut auſſi chargé de diſſuader le Pape de donner l'abſolution aux Vénitiens; mais il trouva en arrivant qu'il leur avoit déja engagé ſa parole ſur ce point, & la choſe ſe fit avec grand appareil ſur la fin du mois de Février ſuivant. Les ſix Ambaſſadeurs proſternés aux piés du Pape, reçurent publiquement cette abſolution devant l'Egliſe de S. Pierre, au nom de la République, & il

1510. leur ordonna pour pénitence de faire la visite des sept Eglises de Rome. Cette humiliante cérémonie avoit été précédée d'un Traité, par lequel l'Autorité Pontificale & la Juridiction Ecclésiastique jusqu'alors fort peu ménagée dans les Etats de Venise, y furent établies dans toute leur étendue, la liberté du commerce dans le Golfe de Venise accordée aux Marchands de l'Etat de l'Eglise, à des conditions très avantageuses pour eux, & très incommodes à la République; outre plusieurs autres Articles, qui marquoient avec quel empressement les Vénitiens souhaitoient leur accommodement avec le Pape, & combien il se prévaloit des fâcheuses conjonctures où ils se trouvoient.

Cette démarche du Pape qui étoit contraire aux Articles du Traité de Cambrai, chagrina beaucoup le Roi & l'Empereur : mais ils furent bien plus surpris, lorsqu'ils apprirent que malgré toutes les remontrances de leurs Ambassadeurs, il avoit permis aux feudataires du S. Siège d'entrer au service des Vénitiens, & que Jean-Paul Baglioné, qui étoit Seigneur de Pérouse avant que cette Place eût été réunie au domaine de l'Eglise, avoit accepté la Charge de Général des Armées de la République. Cet emploi étoit vacant par la mort du Comte de Pétiliane, sage & expérimenté Capitaine, qui avoit sauvé la plus grande partie de l'Armée Vénitienne à la journée d'Aignadel, soutenu le siége de Padoue, & rétabli par sa prudente conduite les affaires de la Seigneurie. Ce fut pour lui marquer sa reconnoissance, qu'elle fit graver sur son tombeau ce Vers d'Ennius, qui contient l'éloge que les Romains donnèrent à Fabius Maximus, après qu'il eut, en évitant la bataille, rompu toutes les mesures d'Annibal. *Unus homo nobis cunctando restituit rem.* C'est-à-dire, *Un seul homme en temporisant a rétabli la République.* Plusieurs autres Seigneurs des dépendances du S. Siège levérent aussi des Troupes, & les conduisirent aux Vénitiens.

Guicciardino, l. 9.

Petrus de Angleria, Epist. 434.

Le Pape n'en demeura pas là. Il n'oublia rien pour accommoder l'Empereur avec cette Républi-

que,

que, dans le deſſein de s'unir enſuite avec elle & avec ce Prince, pour chaſſer les François d'Italie; & afin de l'obliger à cet accommodement, il empêchoit toujours par ſes Emiſſaires, les Electeurs & les Députés des Villes libres d'Allemagne, aſſemblés à la Diète d'Auſbourg, de lui fournir de l'argent & des Troupes. Ce moyen lui réuſſit, & l'Empereur offrit de s'accommoder avec les Vénitiens, pourvu qu'ils lui laiſſaſſent Vérone : mais ceux-ci, quelque inſtance que fît le Pape, refuſérent de paſſer cet Article. Ils offrirent ſeulement de dédommager l'Empereur de la reſtitution de cette Place, par une groſſe ſomme d'argent; à quoi il ne voulut point conſentir. 1510.

Intrigues du Nonce pour porter le Roi d'Angleterre à déclarer la guerre à la France.

Cependant le Nonce du Pape agiſſoit fortement auprès du Roi d'Angleterre, pour l'engager à déclarer la guerre à la France, en lui repréſentant combien il auroit de facilité à faire des conquêtes en ce Royaume par la diverſion de la guerre d'Italie, & la gloire qu'il auroit à protéger le Saint Siège, que la grande puiſſance de la France étoit ſur le point d'opprimer. Le Roi d'Eſpagne, tout allié qu'il étoit du Roi, & malgré les grandes obligations qu'il lui avoit, pour lui avoir fait quitter par les Vénitiens les ports de la Pouille, & lui avoir ajugé l'adminiſtration de la Caſtille, appuyoit, mais ſecrettement, les ſollicitations du Nonce; & ils avoient de grandes eſpérances de réuſſir auprès d'un jeune Roi, qui bruloit d'envie de faire parler de lui dans le monde.

Et pour détacher les Suiſſes de ſon parti.

L'Evêque de Sion ne ſe donnoit pas de moindres mouvemens auprès des Suiſſes, qui avoient déja accepté une penſion de mille florins d'Allemagne pour chaque Canton, en s'obligeant à prendre la défenſe du Saint Siège, & à permettre qu'on levât chez eux des Troupes contre quiconque entreprendroit de moleſter le Pape.

La conjoncture étoit favorable à l'Evêque, en ce que le terme de la dernière alliance faite entre le Roi & les Cantons étoit prêt d'expirer: que les Suiſſes devenus fiers par le beſoin qu'on avoit d'eux,

1510. & s'attribuant toute la gloire du succès des armes de France en Italie, durant ce règne & le précédent, auxquels ils avoient en effet beaucoup contribué, se rendoient extrêmement difficiles, & demandoient avec arrogance une augmentation notable de leurs pensions.

Recueil des Traités avec les Suisses, T. 4. de la collection de Léonard.

Le Roi avoit été fort offensé de ces manières peu honnêtes. Il avoit encore sur le cœur le Traité d'Arone de l'an 1503, où la nécessité de les retenir à son service l'avoit contraint de leur céder Bélinzoné, sur les frontières du Milanès, & plusieurs autres choses qui ne leur étoient pas dues. Il reçut mal les Députés des Cantons, & s'abandonnant trop à sa colère dans des circonstances où la dissimulation auroit été plus de saison, il leur dit, qu'il étoit étonnant que de misérables montagnards, à qui l'or & l'argent étoient inconnus avant que ses prédécesseurs leur en donnassent, osassent ainsi faire la loi à un Roi de France.

Il se mit d'autant moins en peine de les ménager, qu'il y avoit un Traité déja fort avancé, entre lui & les Communautés du Valais, & celles des Grisons, par lequel, à condition de pensions pareilles à celles qu'il faisoit aux Suisses, ils devoient lui fournir des Troupes, donner passage à son Armée pour le Milanès, & le fermer à ses ennemis; & il espéroit par le moyen de l'Empereur, avoir de l'infanterie Allemande à sa solde. Enfin, les Suisses ne pouvant attaquer le Duché de Milan, que du côté de Bélinzoné, où les défilés des montagnes étoient très faciles à garder avec peu de monde, il se persuadoit qu'il n'avoit pas beaucoup à craindre de leur part.

Guicciardino, l. 9.

Le Pape assuré des Suisses, & des favorables dispositions du Roi d'Angleterre, & sachant bien qu'il n'avoit rien à appréhender du Roi d'Espagne, commença la querelle par celle qu'il fit au Duc de Ferrare: il lui commanda avec hauteur, de ne plus faire faire de sel à Comachio, parce, disoit-il, que cela ne lui étoit pas permis lorsque les Vénitiens possédoient Cervia, & qu'il devoit moins que jamais s'at-

s'attribuer ce droit, maintenant que Cervia étoit réunie au Saint Siège, à qui le Domaine direct de Ferrare & de Comachio appartenoit. C'étoit priver le Duc d'un grand revenu, dont le Pape vouloit profiter; car en rendant inutiles les Salines de Comachio, tout le commerce du sel se seroit fait à Cervia. 1510.

Le Duc représenta au Pape qu'on ne pouvoit pas le dépouiller de ce droit sans injustice; qu'il ne l'avoit cédé aux Vénitiens que par contrainte, & qu'il y rentroit dès-là qu'ils s'étoient désaisis de Cervia. Le Pape sans vouloir rien écouter, lui renvoya de nouveaux ordres, & le menaça de toutes les censures de l'Eglise, s'il refusoit d'obéir; mais il s'en mit peu en peine, se tenant assuré de la protection du Roi, qui s'étant uni de nouveau très étroitement avec l'Empereur, & ne sachant quelle mesure prendre avec le Pape, commanda au Maréchal de Chaumont de se mettre en campagne, & d'entrer incessamment sur les Terres des Vénitiens. Mais auparavant l'Ambassadeur de l'Empereur, & celui de France, sommérent le Pape de joindre ses Troupes à celles des deux Princes, en exécution du Traité de Cambrai.

Le Pontife refuse de joindre ses Troupes à celles des autres Confédérés.

Le Pape sur cette sommation répondit nettement, qu'il n'envoieroit point de Troupes contre les Vénitiens; qu'il avoit satisfait au Traité de Cambrai; que lui, le Roi de France & le Roi d'Espagne, étoient en possession des Places qui devoient leur revenir par ce Traité; qu'il n'avoit tenu qu'à l'Empereur de se rendre maitre de Trévise; que les Vénitiens offrant à ce Prince de l'argent en dédommagement du Pays qu'il prétendoit sur eux, il pouvoit & devoit l'accepter; & que puisqu'il lui procuroit un équivalent, il n'étoit plus en droit de rien exiger davantage.

Pendant ce tems-là les Vénitiens penférent surprendre Vérone, par les intelligences qu'ils avoient dans la Place; mais ils manquérent leur coup. Ce mauvais succès chagrina le Pape autant qu'eux. L'incertitude des résolutions qui se prendroient à la

1510. Diète d'Ausbourg; les menaces que l'Empereur lui faisoit de lui déclarer la guerre conjointement avec le Roi de France, si en vertu du Traité de Cambrai, il ne lui prêtoit deux cens mille ducats, au-lieu des Troupes qu'il refusoit de lui fournir; & la nouvelle qu'il reçut de la publication d'un nouveau Traité fait entre le Roi de France & le Roi d'Angleterre, lui firent suspendre ses desseins, & même marquer au Comte de Carpi Ambassadeur de France, beaucoup d'inclination à se réunir sincèrement avec le Roi: mais cette bonne disposition ne dura pas, & il changea dès qu'il fut que la Diète d'Ausbourg n'avoit accordé à l'Empereur pour tout secours que trois cens mille florins, & que ce Prince avoit déja fait sur cette assignation beaucoup de dépenses qui en absorboient une grande partie. Mais il fut parfaitement rassuré, lorsque le Roi d'Angleterre lui donnant avis du Traité qu'il avoit fait avec la France, lui fit entendre qu'il ne devoit pas en être alarmé; parce qu'il y avoit fait inférer cette clause, que le Traité seroit sans effet, si le Roi attaquoit le Saint Siège.

Du Tillet Recueil de Traités entre la France & l'Angleterre.

Sur cette assurance il commença à faire de nouvelles chicanes au Duc de Ferrare, à l'occasion de quelques impôts, que ce Duc avoit mis sur les marchandises qui passeroient sur le Pô. Il lui fit dire qu'un feudataire, selon les loix, n'avoit point ce droit sans le consentement du Seigneur Suserain; que s'il ne révoquoit sans délai l'Edit qu'il avoit porté là-dessus, il alloit lui déclarer la guerre: & en effet il fit aussi-tôt avancer des Troupes dans le Bolonois & dans la Romagne, & les tint prêtes à entrer dans le Ferrarois au prémier ordre.

Guicciardin. l. 7.

Le Roi fait de nouveau marcher les siennes contre la République.

Le Roi surpris de ce nouveau changement du Pape, qu'il croyoit avoir regagné, lui fit offrir sa médiation pour finir ce différend. Mais tout se termina à des reproches mutuels sur l'inobservation du Traité de Cambrai; & le Roi convaincu que le Pape ne cherchoit qu'à l'amuser, envoya ordre au Maréchal de Chaumont, dont l'espérance du sincère retour du Pape avoit suspendu la marche,

che, d'entrer inceſſamment ſur les terres des Vénitiens. 1510.

Le Maréchal ſe mit auſſi-tôt en campagne avec mille hommes d'armes, quinze cens hommes de cavalerie légère, onze mille fantaſſins, parmi leſquels il y avoit quelques bandes de Suiſſes qui s'étoient enrôlés ſans la permiſſion des Cantons, une bonne artillerie & trois mille pionniers. Le Duc de Ferrare y ajouta ſes Troupes qui étoient de deux cens hommes d'armes, de cinq cens hommes de cavalerie légère, & de deux mille hommes de pié. Mocenigo, l. 3.

Cette Armée paſſa le Pô, & s'empara du Polésin ſans réſiſtance, prit la Tour de Marchéſana ſur l'Adige, paſſa cette rivière à Caſtelbaldo, ſoumit Montagnano, Eſt & quelques autres Places dans le Padouan, où le Prince d'Anhalt, Gouverneur de Vérone pour l'Empereur, vint joindre le Maréchal avec deux mille chevaux & ſix mille hommes d'infanterie.

L'Armée Venitienne commandée par Paul Baglioné & par le Provéditeur André Gritti, moins forte que celle des Alliés, n'oſoit s'oppoſer à leurs progrès. Les Généraux de la République avoient ſoin de ſe camper toujours dans des poſtes avantageux, pour n'être point contraints à combattre. Ils furent pouſſés juſques vers Tréviſe, & laiſſérent par cette retraite toute liberté aux François & aux Allemands d'aſſiéger Vicence.

Vicence eſt pillée par les Allemands.

Les Vicentins ſe voyant abandonnés, n'attendirent pas le ſiège, ils offrirent de ſe rendre, & rachetérent le pillage de leur ville par la ſomme de cent mille écus, dont ils en payérent cinquante mille ſur le champ; mais les Allemands y étant entrés, violérent la capitulation, & pillérent les habitans.

Et Légnago pris par le Maréchal de Chaumont. S. Gelais Hiſt. de Louis XII.

Ces conquêtes, qui avoient peu couté, étoient plus difficiles à conſerver, qu'elles n'avoient été à faire; & d'autant plus que les Allemands, faute de paye déſertoient tous les jours en grand nombre. Outre cela les Vénitiens tenoient encore Légnago ſur l'Adige, qui empêchoit la communication du Vi-

1510. Guiciard. lib. 9. Hiſtoire du Chevalier Bayard, c. 40.

Vicentin avec le Ferrarois & le Breſſan ; & ſi on laiſſoit cette Ville ſans la prendre, il étoit immanquable que les Vénitiens reprendroient ſans peine ſur la fin de la Campagne, tout ce qu'on leur avoit enlevé au commencement. C'eſt ce qui détermina le Maréchal au ſiège de Légnago. Sa prudence, & la valeur de ſes ſoldats, en vinrent à bout beaucoup plutôt qu'on n'avoit eſpéré. La Place fut priſe en cinq jours : les Nobles Vénitiens qui y étoient, furent contraints de ſe rendre priſonniers de guerre. Le reſte de la garniſon n'eut permiſſion de ſortir qu'en laiſſant ſes armes, & avec un bâton à la main, & Chaumont y mit pour Commandant le Capitaine de la Crote.

Mort du Cardinal d'Amboiſe ſon oncle principal Miniſtre du Roi.

La priſe de cette Place augmenta beaucoup la réputation de ce Général, qui eut peu d'égaux en ſon tems dans la conduite des Armées, & dans ſa manière de gouverner des peuples du caractère de ceux que le Roi lui avoit confiés. Mais la joie de ce dernier ſuccès fut beaucoup diminuée, par la nouvelle qu'il reçut étant encore à Légnago, de la mort de ſon oncle le Cardinal d'Amboiſe. Ce Cardinal mourut à Lyon le vingt-cinquième de Mai, après une longue maladie. On vit dans ſa perſonne un exemple très rare d'un Miniſtre, dont le crédit n'avoit jamais ſouffert de diminution, ni eu preſque de concurrens, qui oſaſſent lui diſputer un poſte ſi envié. Il n'y eut que le Maréchal de Gié, qui partagea avec lui le Miniſtère pendant quelque tems ; mais le Cardinal ſecondé de la Reine & de Madame d'Angoulême, vint à bout de le faire diſgracier, & reléguer à ſa belle maiſon du Verger en Anjou : ce qui fit dire en plaiſantant, que l'Archevêque de Rouen *avoit donné un ſi grand coup de pié au Maréchal, qu'il l'avoit jetté en ſon Verger.*

Mémoires du Maréchal de Fleuranges.

Si l'on juge du caractère du Miniſtre par la conduite du Prince, on n'en trouvera guères de plus accompli que celui-là. De glorieuſes entrepriſes durant ſon miniſtère, la plupart heureuſes ; un grand ordre dans l'Etat ; les peuples contens & ſoumis ;

Caractère de ce Prélat.

soumis; les Princes voisins ménagés ou contenus; le Roi redouté, victorieux, entretenant de grandes Armées hors du Royaume, sans fouler ses Sujets; tout cela fait admirablement l'éloge du Cardinal d'Amboise, & le défend parfaitement contre la mauvaise humeur ou la malignité d'un Historien moderne *, qui affecte de ne pas penser comme les autres, & qui après avoir à toute occasion tâché de rabaisser le mérite de ce grand homme par des raisonnemens à perte de vue, ose enfin l'accuser en termes exprès *de peu de capacité pour les affaires d'Etat.* Il fut exempt d'un vice assez ordinaire à ceux, qui comme lui sont les maitres des bienfaits & des trésors du Prince, je veux dire de l'avarice. Tout Cardinal qu'il étoit, il se contenta de son Archevêché de Rouen, dont les revenus lui servirent à faire de grands biens à son Eglise. Il ne parut rien de déréglé dans ses mœurs, & fut très zélé pour rétablir la régularité parmi les gens d'Eglise. Il ne cachoit pas l'envie qu'il eut d'être Pape: mais il protestoit en même tems, qu'outre l'intérêt du Roi son Maitre qu'il se proposoit en cela, le motif qui le lui faisoit souhaiter, étoit la réformation des mœurs des Ecclésiastiques, & d'une infinité d'abus, auxquels ceux qui avoient été élevés sur la Chaire de Saint Pierre depuis plusieurs années n'avoient guères songé à remédier: mais tout le monde ne se croyoit pas obligé de juger si favorablement de ses intentions. Il mourut d'une goute remontée, pour n'avoir pas voulu s'interdire l'usage du vin, à ce que disoient les Médecins.

1510.

Hist. du Chevalier Bayard, c. 40. Petrus de Angleria, Epist. 338.

Le Roi ressent vivement la perte qu'il faisoit d'un Serviteur si fidèle. On douta si cette mort serviroit ou nuiroit à sa réunion avec le Pape: car d'un côté Jules haïssoit le Cardinal, quoiqu'il affectât de lui accorder la plupart des graces qu'il lui demandoit, comme de lui continuer la Légation en France, & de faire des Cardinaux de sa famille: d'autre part le Cardinal ménageoit avec beaucoup

Le Roi ressent vivement sa perte.

* Varillas Histoire de Louis XII. l. 6. p. 188.

coup de dextérité la Cour de Rome, & il avoit été longtems par ſon adreſſe, comme le nœud de la bonne intelligence entre les deux Puiſſances; mais dans le fond, la mort du Cardinal fut fort indifférente à cet égard. Le Pape avoit pris ſon parti, & s'étoit propoſé, quoi qu'il lui en pût couter, de rendre ſon nom immortel, en chaſſant les étrangers d'Italie; & il avoit réſolu de commencer par les François.

1510.

Suite de la guerre contre les Vénitiens.

Cependant le Maréchal de Chaumont & le Prince d'Anhalt étoient ſans ceſſe aux mains avec les Vénitiens dans le Vicentin & le Padouan, ſans faire toutefois aucune nouvelle entrepriſe conſidérable. On ſe battoit auſſi de la même manière dans le Frioul, en attendant l'Armée que l'Empereur devoit amener: mais ce Prince ne fut pas plus tôt prêt cette année-là, que les précédentes.

Guicciardino, l. 9.

L'Empereur engage Vérone au Roi.

Le Maréchal, qui n'avoit ordre de ſeconder les Troupes de l'Empereur que pendant un tems marqué, ſe diſpoſa à ſe retirer avec les ſiennes ſur les terres du Roi. Ce n'étoit pas pourtant tout-à-fait ſon intention; mais il fit cette feinte, pour obliger l'Empereur à exécuter ce que la Cour de France ſouhaitoit depuis longtems; ſavoir, qu'il engageât Vérone au Roi. Comme toutes les conquêtes au-delà de l'Adige alloient être perdues, ſi le Maréchal en tiroit ſes Troupes, le Prince d'Anhalt fut contraint d'en venir là. On lui compta cinquante mille ducats pour payer ſes Troupes, & les François demeurérent avec lui, à condition que le Roi retiendroit Vérone juſqu'à ce que l'Empereur lui eût payé cette ſomme, & quelques autres qu'il lui avoit prêtées. Après cet accord, on entreprit le ſiège de Monſélicé, Place conſidérable dans le Padouan. Elle fut emportée d'aſſaut par la Palice, le vingt-unième de Juin, & réduite en cendres par les Allemands, qui ne vouloient pas occuper à la garder le peu de Troupes qu'ils avoient.

Bembo. Buonacorſi.

Le Prince, enſuite de cette priſe, preſſa le Maréchal de mettre le ſiège devant Tréviſe: mais ce Général lui repréſenta qu'on ne pouvoit prudemment

Guicciardino.

ment s'engager ſi avant dans le pays avec ſi peu de Troupes; que preſque tous les Allemands avoient déſerté; que l'Armée promiſe par l'Empereur ne paroiſſoit point; que le pays étant ruïné, ne pouvoit pas fournir de vivres, & que la cavalerie Vénitienne répandue dans le Pays, enlèveroit tous les convois qu'on feroit venir du Ferrarois: mais la conteſtation fut terminée par l'ordre que Chaumont reçut du Roi de retourner ſans différer dans le Milanès, à cauſe de certaines démarches du Pape, qui tendoient à une prochaine rupture. Il laiſſa ſeulement Perſi au Prince d'Anhalt avec quelques Troupes, & s'en alla avec le gros de l'Armée à Milan. 1510.

La négociation du Comte de Carpi Ambaſſadeur de France touchant la réconciliation du Duc de Ferrare avec le Pape, n'avançoit point. Quelques-uns prétendirent qu'il y avoit beaucoup de la faute de l'Ambaſſadeur, & que ſans avoir égard à ſon caractère de Miniſtre de France, il ſuivit plutôt les mouvemens de la haine perſonnelle qu'il avoit contre le Duc, au ſujet des différends de la Maiſon de Ferrare avec la ſienne, touchant ſon Comté de Carpi. Tant il eſt important aux Princes de faire attention à tout, dans le choix de ceux qu'ils chargent de leurs intérêts. Mais on vit qu'il n'y avoit plus d'eſpérance d'accommodement ſur cet article, lorſque le Pape, le jour de ſaint Pierre, refuſa de recevoir la ſomme d'argent qui lui fut préſentée ſelon la coutume, par l'Envoyé de Ferrare au nom de ſon Maitre, comme Feudataire du Saint Siège. Gio Bapt. Giraldi Comment. delle coſe di Ferrara.

Jules s'emporta à cette occaſion, & fit non ſeulement des plaintes du Roi & du Duc de Ferrare, mais il en vint juſqu'aux menaces: de ſorte que les Cardinaux François le voyant en ſi mauvaiſe humeur contre la France, lui demandérent permiſſion de ſe retirer. Il la leur refuſa, & croyant que le Cardinal d'Auch, ſous prétexte d'une partie de chaſſe qu'il avoit faite, vouloit s'échapper, il envoya après lui, le fit arrêter & mettre en priſon *Haine du Pape contre la France.*

1510. son au Château Saint Ange. C'étoient-là les raisons qui faisoient soupçonner au Roi quelque chose de plus dangereux, & qui lui firent envoyer l'ordre au Maréchal de Chaumont de revenir dans le Milanès.

Il donne au Roi d'Espagne l'investiture du Royaume de Naples.

Petrus de Angleria, Epist. 439. Mariana, l. 29 c. 24.

Le Pape pour satisfaire sa haine contre la France, & cherchant par-tout de l'appui pour la faire plus surement éclater, accorda dans ce même tems-là l'investiture du Royaume de Naples au Roi d'Espagne. Ce Prince pensoit depuis longtems à se délivrer de l'engagement qu'il avoit contracté par une clause de son Traité de mariage avec Germaine de Foix: c'étoit qu'au cas qu'il n'eût point d'enfans de cette Princesse, la partie du Royaume de Naples qui étoit échue à la France, lorsque Fédéric d'Arragon en fut dépossédé, reviendroit au Roi, avec les Titres de Roi de Naples & de Jérusalem; & il avoit en vain sollicité la Cour de France de se relâcher sur un point de cette importance, dont il n'offroit aucune compensation, proportionnée à un si grand intérêt.

Ce refus, tout juste qu'il étoit, l'avoit chagriné, & il avoit depuis ce tems-là fait tous ses efforts pour détacher l'Empereur de la France, & l'engager à faire la paix avec les Vénitiens. L'engagement fait par l'Empereur aux François, du Territoire de Vallégio & de Vérone, lui avoit encore extrêmement déplu, & il étoit fort attentif à profiter de la mesintelligence qu'il voyoit croître tous les jours entre le Pape & le Roi. L'Ambassadeur d'Espagne ne manqua pas son coup; & jugeant par le procédé violent du Pape, qu'il auroit bientôt besoin de son Maître, il prit cette conjoncture pour lui demander l'investiture du Royaume de Naples. Elle lui fut accordée, & la Bulle expédiée en telle forme, qu'il sembloit que le Conseil d'Espagne l'eût dictée lui-même.

Au-lieu de quarante-huit mille ducats par an de redevance que le Roi de France eût dû payer, quand il auroit été en possession de la partie du Royaume de Naples qu'il devoit avoir, le Pape se conten-

tenta pour tout le Royaume entier, d'une haquenée blanche qu'on lui préſenteroit tous les ans en ſigne de vaſſalité, & du ſecours de trois cens hommes d'armes, que le Roi d'Eſpagne ſeroit obligé de lui fournir, lorſque le Saint Siège ſeroit en guerre contre ſes ennemis. Par cet Acte le Roi de France fut déclaré déchu de ſon droit ſur le Royaume de Naples: prémièrement, pour n'avoir jamais payé au Saint Siège ce qu'il lui devoit payer comme ſon Feudataire: & en ſecond lieu, pour avoir fait le partage de ce Royaume avec le Roi d'Eſpagne, ſans en avoir demandé la permiſſion au Pape; prétextes trop frivoles pour cacher aux moins éclairés le principe d'un tel procédé. Le Roi fit de grandes plaintes à Ferdinand de cette infidélité, par laquelle il ſe faiſoit attribuer le Royaume de Naples entier, malgré le droit inconteſtable que les Rois de France avoient ſur la principale partie, ſuppoſé que le cas ſpécifié dans le Contrat arrivât. Il le menaça d'en tirer vengeance par les armes: mais Ferdinand s'embarraſſa peu de ſes menaces, prévoyant bien que ce Prince auroit bientôt des affaires qui lui donneroient aſſez d'occupations ailleurs. 1510.

Le Pape travaille auſſi à lui enlever la République de Gênes.

En effet, durant que le Pape amuſoit le Roi par des négociations, & par les différens perſonnages qu'il faiſoit à ſon égard, ſelon les diverſes conjonctures, il ménageoit des intelligences à Gênes pour lui enlever cette République, ne pouvant ſouffrir plus longtems, comme il diſoit, lorſque ſon deſſein éclata, que ſa Patrie, (car il étoit natif de Savone, ville ſoumiſe à cette République,) portât plus longtems le joug que les François lui avoient impoſé.

Il avoit aſſez bien fait ſa partie, & avec beaucoup de ſecret. Douze mille Suiſſes devoient faire une irruption ſubite dans le Duché de Milan, & les Vénitiens avec toutes leurs forces dans le Padouan, le Vicentin & le Véronèſe, pour reprendre ce que l'Empereur & les François avoient pris ſur eux, entrer enſuite dans le Ferrarois, &

de là dans le Duché de Milan, ſuppoſé que les Suiſſes en euſſent forcé les paſſages. Les Frégoſe de tout tems, ou infidèles aux François, ou ennemis de la Nation, devoient commencer, en faiſant révolter le peuple de Gènes; & pour leur faciliter leur entrepriſe, onze galères de Veniſe devoient ſe trouver à un jour marqué devant Gènes, ſous les ordres de Grillo Contaréno, qui avoit avec lui Octavien Frégoſe, Jérome Doria, & pluſieurs autres exilés de Gènes. Antoine Colonne devoit venir par terre avec cent hommes d'armes, & ſix cens fantaſſins. Il étoit au ſervice des Florentins, & s'étoit avancé juſqu'à Luques, ſous prétexte de faire des recrues pour les conduire à Bologne.

1510. Guicciardino, l. 9.

Le voiſinage de ces Troupes de Colonne donna quelque ombrage au Maréchal de Chaumont, qui étoit fort alerte: mais il crut, comme le Pape en avoit fait exprès courir le bruit, qu'elles étoient deſtinées contre le Duc de Ferrare, & il ſe contenta pour plus grande ſureté, d'envoyer quelques compagnies d'infanterie à Gènes.

Antoine Colonne s'avança fort ſecrettement juſqu'à la vallée de Biſagna, à un mille de Gènes; mais il fut trompé, dans l'eſpérance que lui avoit donnée le Pape, que la Spécia & Sérezzana lui ouvriroient leurs portes. Pour les galères Vénitiennes, elles ne manquérent pas de ſe trouver au rendez-vous; & s'étant emparé du Port de Seſtri, & de Chiavéri, elles mouillérent à l'embouchure de Lentello, fort près du port de Gènes.

Mais ſes projets ſont déconcertés par les bons ordres du Commandant François.

Ces mouvemens de Troupes, tant de terre que de mer, ne purent être ſi ſecrets, que le Maréchal n'en fût averti. Jean-Louis de Fieſque, par ſes ordres, fit entrer dans Gènes huit cens hommes de Milices du pays, & le Cardinal de Final y en envoya un pareil nombre, conduit par ſon neveu. Ces Troupes, quoique peu nombreuſes & aſſez mauvaiſes, furent ſuffiſantes, par les ſoins du Gouverneur, pour contenir le peuple, qui d'ailleurs étoit bridé par la nouvelle Citadelle que le

le Roi avoit fait bâtir, & qui battoit le port en ruïne. 1510.

En même tems les Commandans François firent marcher les Milices de toutes parts aux environs de Gènes: & ce qui acheva de tout déconcerter, fut que Prégent de Bidoux qui croiſoit ſur la Méditerranée, arriva dans le port avec ſix galères. Celles de Veniſe voyant l'entrepriſe manquée, ſe remirent en mer, & tentérent en-vain de ſe ſaiſir de Portofino. Elles furent ſuivies par celles de France, auxquelles quatre gros vaiſſeaux s'étoient joints: les deux Flottes s'arrêtérent à l'Ile d'Elbe, la Vénitienne à Portolongone, & la Françoiſe à Portoferrajo: & celle-ci ne ceſſa de côtoyer l'autre, que quand elle la vit fort éloignée des côtes de Gènes, pour ſe retirer à Civita-Vecchia. Enfin, Antoine Colonne ne trouvant pas de ſureté à retourner par terre, s'embarqua avec une partie de ſon monde ſur les galères de Veniſe; le reſte ſe ſauvant par les montagnes, fut aſſommé ou dévaliſé par les Payſans qui s'étoient attroupés.

Tandis que cela ſe paſſoit à Gènes, les Troupes du Pape, ſous la conduite du Duc d'Urbin, entrérent ſur les terres du Duc de Ferrare, où elles s'emparérent aiſément de ce qui appartenoit au Duc au-delà du Pô: il n'y eut que le Château de Lugo qui l'arrêta, & aſſez longtems pour donner le loiſir au Duc de le venir ſecourir. A ſon approche les ennemis levérent le ſiège ſi tumultuairement, qu'ils y laiſſérent une partie de leur canon, & ſe retirérent à Imola. Le Duc de Ferrare profitant de leur deſordre, reprit tout ce qui lui avoit été enlevé. Les Troupes du Pape s'étant groſſies, il le perdit une ſeconde fois, & le Château de Lugo fut pris. Ce qu'il y eut de plus fâcheux pour lui, fut que le Cardinal de Pavie ſurprit Modène par une intelligence qu'il eut avec quelques Gentilshommes du Modénois; & le Duc couroit encore riſque de perdre Régio, ſi le Maréchal de Chaumont ne lui eût envoyé du ſecours, tout

1510. tout occupé qu'il étoit alors contre les Suiſſes : car ceux-ci, irrités du mépris que le Roi avoit fait d'eux, réſolurent de s'en venger ſur le Milanès, & cela du conſentement de toute la Nation, dans la Diète qu'ils avoient tenue à Lucerne, quoiqu'ils euſſent peu d'eſpérance d'être ſoudoyés par le Pape.

Plan de défenſe du Maréchal de Chaumont.

Le Maréchal de Chaumont étoit fort embarraſſé à leur fermer les paſſages ; car aiant été obligé de bien garnir toutes les Places du Breſſan & du Bergamaſque, Peſcaire & Légnago, pour mettre tout ce pays à couvert des inſultes des Vénitiens, il ne pouvoit avoir que très peu de Troupes en campagne ; mais il fit ſon plan de défenſe en très habile homme.

Les Suiſſes ne pouvoient entrer en Italie que par trois côtés ; par le Piémont, par le Lac de Come, & par Bélinzoné. Il s'étoit aſſuré du Duc de Savoie, qui lui promit de ne pas ſouffrir qu'ils paſſaſſent par le Val d'Aoſte, & ce Prince avoit trouvé bon qu'il mît cinq cens hommes d'armes dans Ivrée pour plus grande ſureté. Il fit enlever toutes les barques du Lac de Come, démonter tous les moulins, & mettre dans les Villes & dans les Châteaux tous les vivres qui ſe trouvoient à la campagne de ce côté-là. Il ſe poſta à Caſtiglioné, vers les défilés par où l'on vient de Bélinzoné dans le Milanès, avec quatre mille hommes d'infanterie & cinq cens hommes d'armes, pouvant de là venir aiſément vers Come, s'il en étoit beſoin ; & donna au Maréchal de Trivulce un autre camp volant, avec lequel ce Général ſe campa ſur le Mont Brianza. Il avoit réſolu de n'en point venir aux mains avec les Suiſſes qu'à coup ſûr ; & au cas qu'ils forçaſſent quelque défilé, de ſe contenter de les harceler en les côtoyant, de leur couper les vivres, de les charger au paſſage des rivières. Il eſpéroit par-là les laſſer, & prévoyoit qu'ils ſe rebuteroient, ſur-tout s'ils ne recevoient point d'argent du Pape, qui par les grandes dépenſes qu'il avoit

avoit déja faites, n'étoit pas en état de leur en donner beaucoup. 1510.

Les Suiſſes au nombre de dix à douze mille hommes parurent bientôt vers Varéſé, à deux milles du camp du Maréchal de Chaumont. Dès qu'ils furent arrivés, ils envoyérent lui demander paſſage, pour aller, diſoient-ils, au ſervice du S. Siège. Chaumont leur répondit qu'ils pouvoient prendre tel chemin qu'ils voudroient; mais qu'ils devoient s'aſſurer qu'il ne les perdroit guères de vue.

Il avoit placé aux environs de Varéſé quantité de petits pelotons de cavalerie & d'infanterie à tous les détroits des montagnes, & pendant quatre jours que les Suiſſes ſéjournérent en ce lieu-là, il les fatigua, ſur-tout la nuit, par des alarmes continuelles; deſorte qu'il les obligea à être preſque toujours ſous les armes.

Il oblige les Suiſſes, qui vouloient faire irruption dans le Milanès, à s'en retourner.

Quoiqu'ils n'euſſent fait encore guères de chemin, les vivres commençoient à leur manquer: ils ne laiſſérent pas de paſſer outre, & après diverſes marches & contre-marches dans les montagnes, dont ils connoiſſoient les routes, ils arrivérent enfin à un des fauxbourgs de Come, toujours côtoyés par les François. Ils ne pouvoient guères entrer plus avant dans le Milanès, ſans paſſer la rivière d'Adda, & Chaumont ſavoit qu'ils n'avoient point de pont: mais il ne tenoit qu'à eux de retourner vers Bélinzoné par la vallée de Lugara, bien aſſurés que le Maréchal ne s'y engageroit pas pour les ſuivre. Ils prirent enfin ce parti, y étant contraints par la faim, ou aiant été gagnés par Chaumont, ou, ſelon Pierre d'Anglériа, ſur la remontrance de l'Empereur, qui leur repréſenta qu'ils ne pouvoient, ſans violer leurs Traités avec l'Empire, faire irruption dans le Milanès qui en étoit un Fief. Quoi qu'il en ſoit, ils remportérent chez eux autant de honte de ce voyage, que Chaumont acquit de nouvelle gloire par une ſi belle conduite, qu'un Hiſtorien Vénitien compare à celle de Fabius Maximus contre Annibal, comparaiſon alors

Epiſt. 414.

Moceni-go.

alors fort à la mode dans la République de Veniſe.

1510. *Et fait lever aux Vénitiens le ſiège de Vérone* Guicciardino, l. 9.

Mais comme Chaumont ne pouvoit pas ſuffire à tout, les Vénitiens ſe prévalant de ſon éloignement, reprirent tout ce que les Impériaux avoient pris dans le Padouan & dans le Vicentin, & Vicence même: ils n'oſérent cependant attaquer Légnago. Ils crurent avoir meilleur marché de Vérone, & l'aſſiégérent. Chaumont eut encore la gloire de leur faire lever ce ſiège par le ſeul bruit de ſon approche. L'Armée Vénitienne ſe retira à S. Boniface, & ne penſa plus guères qu'à couvrir le pays qu'elle venoit de reconquérir au-delà de l'Adige. Mais le Pape ne s'accommodoit pas d'une conduite ſi modérée, & il reprit le deſſein de chaſſer les François de Gènes.

Les Vénitiens lui firent inutilement leurs remontrances ſur le mauvais ſuccès de la prémière entrepriſe, & ſur le peu d'eſpérance qu'il y avoit de réuſſir dans une ſeconde, les François étant ſur leurs gardes, & encore bien plus en état de ſe défendre que lorſqu'ils avoient été pris au dépourvu. Il ne vouloit rien écouter, & il convint aux Vénitiens, dont le ſalut dépendoit de lui, de ſuivre les mouvemens de ſon impétuoſité. Il ioignit une galéaſſe & quelques autres vaiſſeaux à la Flotte qu'ils avoient à Civita-Vecchia: & après avoir donné ſolennellement la bénédiction Pontificale à la Bannière du S. Siège, il ordonna qu'on fît voile vers Gènes, pendant que Fédéric Frégoſe Evêque de Salerne, & quelques autres Chefs des Troupes du Pape, s'approcheroient de cette Ville par terre. Toute l'eſpérance du Pape étoit fondée ſur le parti que les Frégoſes avoient dans Gènes, qui devoient prendre les armes, dès que les Troupes de terre & celles de mer paroîtroient.

Ceux-ci ſont inutilement une nouvelle tentative ſur Gènes.

On étoit parfaitement inſtruit à Gènes du deſſein du Pape, & la Flotte de France attendoit bien préparée dans le port l'arrivée de celle de Veniſe. Dès que l'on ſut qu'elle approchoit, Prégent de Bidoux l'alla rencontrer vers Porto-Vénéré. On

ſe

ſe canonna longtems de part & d'autre ſans venir à l'abordage, & puis on ſe ſépara : la Flotte de France ſe mit en haute mer, & la Vénitienne alla aborder à Seſtri, & de là ſe préſenter devant le port de Gènes, où Jean Frégoſe entra avec un ſeul brigantin. Il eſpéroit que ſa ſeule préſence feroit prendre les armes à ceux de ſa faction, mais perſonne n'oſa branler : de ſorte que ſe voyant expoſé au canon de la Tour de Codifa, d'où l'on tiroit ſans relâche ſur la Flotte de Veniſe, il alla la rejoindre. Elle fit voile vers Porto-Vénéré pour l'attaquer ; elle en fut repouſſée, & voyant qu'il n'y avoit rien à eſpérer des ſéditieux de Gènes, elle s'en retourna à Civita-Vecchia. De là, avec l'agrément du Pape, elle fit voile vers le Golfe pour deſarmer, à cauſe que la ſaiſon étoit déja avancée ; mais au détroit de Meſſine elle fut accueillie d'une ſi rude tempête, que cinq galères furent briſées, le reſte jetté ſur les côtes de Barbarie, d'où elles revinrent avec bien de la peine dans le Golfe, & en très mauvais état. Les Troupes de terre aiant appris en chemin que les François étoient ſur leurs gardes aux environs de Gènes, n'oſérent s'en approcher. Tel fut le ſuccès de cette imprudente entrepriſe, qui ne ſervit à rien autre choſe, qu'à convaincre le Roi de l'extrême animoſité du Pape contre la France. 1510.

Ce Pontife continuoit cependant ſes intrigues en Allemagne par le moyen des Electeurs & des Princes de l'Empire, pour engager l'Empereur à faire la paix avec les Vénitiens ; & tout cela de concert avec le Roi d'Eſpagne, qui affectant au dehors la neutralité, ſe ménageoit fort avec tous les partis. Mais l'Empereur réſolu de ne ſe point ſéparer de la France, ne voulut pas ſeulement donner audience à l'Envoyé du Pape, & envoya vers le Roi Matthieu Langa Evêque de Gurk, afin de renouveller leur alliance, & prendre de nouvelles meſures avec lui pour la Campagne prochaine. Guicciardino, l. 9.

Le Roi après tout, aiant perdu le Cardinal d'Amboiſe ſur qui il ſe repoſoit de la plupart des affai- *Le Roi commence à ſe laſſer*

faires pour l'exécution, étoit fort laſſé de cette guerre & auroit fort ſouhaité d'en ſortir, même en ſe relâchant ſur beaucoup d'articles importans. Comme il crut que le différend avec le Duc de Ferrare étoit celui que le Pape avoit le plus à cœur, il lui fit dire que ne pouvant avec honneur abandonner abſolument ce Duc, il conſentiroit que l'article du Sel de Comachio & celui des impôts pour les marchandiſes du Pô fuſſent réglés par les voies de la Juſtice, mais par tels Juges que Sa Sainteté voudroit, afin qu'elle fût maitreſſe du jugement.

1510. *de la guerre.*

Le Pape s'en prévaut pour attaquer Ferrare.

Cette propoſition, loin de l'adoucir, lui fit comprendre ce qui étoit vrai, que le Roi ſouhaitoit fortement la paix; & ſur cela il répondit fièrement qu'il accepteroit l'offre du Roi, pourvu qu'il y ajoutât une condition, qui étoit de quitter Gènes, & de remettre cette République dans ſon ancien gouvernement. Il reçut durement l'Agent de Florence, qui lui conſeilloit de s'accommoder avec le Roi; & s'emporta ſi furieuſement contre un Envoyé ſecret du Duc de Savoie qui lui propoſoit d'accepter la médiation de ſon Maitre, que non ſeulement il le traita d'eſpion, mais encore le fit mettre en priſon, & lui fit donner la queſtion pour le contraindre à confeſſer qui il étoit. Enfin ſans rien écouter davantage, il déclara qu'il vouloit aſſiéger Ferrare, & s'avança juſqu'à Bologne pour donner ſes ordres de plus près.

Les Vénitiens ſe trouvoient fort embarraſſés à manier un eſprit ſi violent. Ils n'étoient nullement d'avis de ce ſiège, la ſaiſon étant déja fort avancée; mais dans la crainte de le choquer, & de le déterminer par leur refus à s'accommoder avec la France, non ſeulement ils ne le détournérent pas de cette entrepriſe, mais ils l'en ſollicitérent, & réſolurent d'y contribuer de toutes leurs forces.

Ce qui oblige le Roi de ſecourir le

Le Roi aiant appris cette réſolution, vit bien qu'il n'y avoit plus rien à eſpérer par les voies de douceur. Il ſe mit en devoir de ſecourir le Duc de

de Ferrare quoi qu'il lui en dût couter, & de paſſer lui-même en Italie au Printems prochain. Il attendoit avec impatience l'arrivée de l'Evêque de Gurk, envoyé de l'Empereur pour conclure avec lui deux choſes. La prémière, que ce Prince déclarât la guerre au Pape, l'aſſurant que pour peu qu'il s'aidât plus qu'il n'avoit fait juſqu'alors, il le conduiroit à Rome avec ſon Armée jointe à celle d'Allemagne, & le mettroit en poſſeſſion de tous les Etats d'Italie, ſur leſquels les Empereurs prétendoient avoir droit, en exceptant ſeulement les Florentins, le Duché de Milan, & la République de Gènes. La ſeconde choſe étoit la convocation d'un Concile Général; & ce moyen lui avoit été ſuggéré par pluſieurs Cardinaux mécontens du Pape, qui ſe devoient joindre aux deux Princes pour aſſembler le Concile, comme l'unique voie de le réduire. 1510. *Duc de ce nom.*

Pour acheminer toujours les choſes à ce but, & pour faire entendre au Pape que ce n'étoit pas un vain projet, il indiqua l'Aſſemblée générale des Evêques de France pour la mi-Septembre à Orléans, & enſuite à Tours. Dans les fréquens Conſeils qu'il tint ſur des conjonctures ſi délicates, l'avis des Miniſtres étoit, que ſans attendre le Printems, il paſſât inceſſamment en Italie à la tête d'une Armée; que cette diligence romproit toutes les meſures du Pape, au lieu que l'Hiver lui donneroit le loiſir de ſe précautionner, de faire de nouvelles intrigues, de ſuſciter des ennemis à la France, & de lui débaucher peut-être ſes plus fidèles Alliés. Mais ce Prince, ſoit qu'il n'eût pas alors aſſez d'argent pour armer ſi promptement, ſoit qu'il eût peine à faire la guerre au Pape, ſans y être abſolument forcé, ſoit qu'il ne voulût pas la lui faire ſeul, pour ne pas ſe charger uniquement de ce qu'elle auroit d'odieux dans le Monde Chrétien, s'en tint à la prémière penſée qu'il avoit eue là-deſſus, de ne la commencer que conjointement avec l'Empereur; & cependant il envoya ſes ordres au Maréchal de Chau-

1510. Chaumont de ne rien épargner pour soutenir le Duc de Ferrare.

Assemblée générale des Evêques de France à Tours, où l'on propose divers cas sur la conduite du Pontife Romain.

Les Evêques, suivant les ordres du Roi, s'assemblérent à Tours avec ce qu'il y avoit de plus habiles Jurisconsultes en France, & François de Rohan Archevêque de Lyon présida à cette Assemblée. On y proposa huit questions en manière de cas de conscience.

Prémièrement, si le Pape, quand il ne s'agit ni de la Religion, ni des Domaines de l'Eglise, peut faire la guerre aux autres Princes hors des Terres du Saint Siège? Il fut répondu, qu'il ne le pouvoit, ni ne le devoit.

Acta Concil. Turon. T. 13. Conc. Labbæi & Cossarti.

Secondement, si un Prince attaqué par le Pape, peut non seulement le repousser par la force des armes, mais encore s'emparer des terres de l'Eglise, que ce Pape son ennemi déclaré possède; le dessein du Prince n'étant pas de retenir ces terres, mais seulement d'empêcher en les prenant que le Pape ne se serve de la puissance que lui donnent ces Domaines temporels, pour envahir les siens? La réponse fut, qu'il le pouvoit dans les circonstances marquées.

Troisièmement, si le Pape aiant fait connoitre sa haine contre un Prince en l'attaquant injustement, en soulevant contre lui d'autres Souverains & des Républiques, & aiant même tâché d'envahir le pays de sa domination, ce Prince peut se soustraire à son obéissance? Il fut déterminé sur ce point, qu'il le pouvoit faire, non pas absolument & en toutes manières, mais autant qu'il seroit nécessaire pour la défense de ses biens temporels.

Quatrièmement, supposé cette soustraction, ce qu'il y avoit à faire pour le Prince, pour ses Sujets, pour les Prélats & les autres Ecclésiastiques de son Royaume, dans les choses sur lesquelles la coutume étoit auparavant d'avoir recours au S. Siège? Il fut arrêté qu'à cet égard on s'en tiendroit à l'ancien droit, & à la Pragmatique Sanction faite conformément aux Decrets du Concile de Bâle.

Cin-

Cinquièmement, s'il étoit permis à ce Prince d'en soutenir par les armes un autre qui étoit son Allié, & dont il avoit avec justice pris la défense? On répondit que cela se pouvoit. Cet article & les suivans regardoient le Duc de Ferrare. 1510.

Sixièmement, si cet Allié Prince de l'Empire soutenant qu'un droit lui appartient, & le Pape au contraire prétendant qu'il appartient au S. Siège, le Pape peut lui déclarer la guerre avant la décision du procès, & dans le tems que ce Prince témoigne vouloir s'en raporter au jugement de ceux dont on conviendra pour décider le différend: si en ce cas il n'est pas permis aux autres Princes de protéger par les armes celui qui est attaqué, sur-tout s'ils ont des liaisons de sang ou d'afinité avec lui, & si le S. Siège depuis cent ans n'est plus en possession du droit contesté? La décision de l'Assemblée fut, qu'on pouvoit en conscience prendre la protection & la défense de ce Prince.

Septièmement, si le Pape ne veut pas accepter les offres que le Prince lui fait de s'en rapporter au jugement des Arbitres dont on conviendra, ni les autres voies juridiques, & qu'il rende quelque Sentence contre lui; savoir s'il est obligé de s'y soumettre: vu principalement qu'il n'y a point de sureté pour lui ni pour ses Agens à aller à Rome dans les conjonctures, ni d'espérance d'y obtenir justice? L'Assemblée répondit, qu'il n'étoit point obligé d'obéir à la Sentence du Pape.

Huitièmement, si le Pape, sans garder aucune justice & les formalités du Droit, mais se servant de la voie de fait & des armes, publie quelques censures contre ce Prince, & contre ceux qui le protègent ou le défendent, faut-il y déférer, & quel remède peut-on y apporter? L'Assemblée décida que de telles censures seroient nulles, & que selon le Droit elles ne lieroient point.

Telles furent les décisions de l'Assemblée de Tours sur tous ces points; mais elle jugea en même tems qu'il falloit garder avec le Pape toutes les me- *On y fait défense de faire passer aucun ar-*

mesures possibles d'honnêteté & de douceur, le prier de prendre des sentimens de paix & dignes d'un Souverain Pontife, qui doit se proposer comme un de ses principaux devoirs d'entretenir les Princes Chrétiens dans la concorde; qu'il étoit à propos de lui faire une Députation au nom de l'Eglise Gallicane sur ce sujet; & supposé qu'il ne voulût pas entendre raison, lui demander en vertu du Decret du Concile de Bâle, d'assembler un Concile Général. Enfin on fit défense dans cette Assemblée de faire passer desormais de l'argent à Rome; & on y assigna au Roi un grand subside sur les biens des Ecclésiastiques, afin de subvenir aux dépenses qu'il pourroit être obligé de faire pour la sureté de ses Etats, & pour soutenir l'honneur de sa Couronne.

1510. *Argent à Rome.*

Nouveau Traité entre l'Empereur & le Roi, où celui de Cambrai est confirmé. Guicciardino, l. 9.

Sur la fin de cette Assemblée l'Evêque de Gurk arriva à Tours, où le Roi le combla d'honneurs, & lui fit connoitre par la manière dont il le reçut, avec quelle impatience on l'attendoit. Il se fit un nouveau Traité, par lequel l'Empereur s'obligeoit à passer en Italie au Printems pour attaquer les Vénitiens avec dix mille hommes de pié & trois mille chevaux, auxquels le Roi joindroit douze cens lances, huit mille fantassins, & un équipage d'artillerie; & le Traité de Cambrai fut confirmé. Les deux Princes devoient sommer le Pape & le Roi d'Espagne de l'observer; que si le Pape refusoit de le faire sous prétexte de ses différends avec le Duc de Ferrare, on le prieroit d'accepter une médiation ou un arbitrage, ou toute autre voie de justice; que s'il rejettoit encore cet expédient, on procéderoit à la convocation d'un Concile Général, & que pour avancer cette affaire, l'Empereur en assembleroit un National en Allemagne, comme le Roi avoit déja fait en France: & afin que ce mutuel engagement des deux Princes les liât davantage, il fut publié à Tours avant le départ de l'Evêque de Gurk, à qui le Roi fit de riches présens en le congédiant.

Le Pape n'en est que

Le Pape informé de ces négociations, n'en fut pas moins ferme dans la résolution qu'il avoit pri-

se,

se, de pousser à bout le Duc de Ferrare. Il prononça l'anathême contre lui & contre ses adhérens, & parmi les motifs de cette excommunication, il accusa ce Duc d'avoir conspiré avec le feu Cardinal d'Amboise pour le détrôner, & mettre ce Cardinal en sa place. Il vint à Bologne sur la fin de Septembre, & y fit des préparatifs pour le siége de Ferrare. Les galères de Venise s'étant séparées en deux escadres, entrérent dans le Pô par deux de ses embouchures, mais sans trop s'approcher de Ferrare, se souvenant du malheur arrivé à leur Flotte au dernier siège de cette Place. Ils mirent seulement des soldats à terre pour faire le ravage aux environs, comme les Troupes du Pape le faisoient du côté du Bolonnois. 1510. *plus animé contre le Duc de Ferrare.* Petrus de Angleria, Epist. 442.

Ce n'étoit pas là ce que le Pape prétendoit, car ces courses ne décidoient rien pour la prise de Ferrare: mais la promptitude de l'exécution ne répondoit pas toujours à celle avec laquelle il formoit ses projets. L'Armée des Vénitiens étoit fort diminuée, & ils ne vouloient pas abandonner ce qu'ils avoient repris dans le Frioul sur l'Empereur. Un secours que le Roi d'Espagne, comme feudataire du Pape pour le Royaume de Naples, lui envoyoit, s'étoit arrêté en chemin, aiant ordre de ne point avancer que le Pape n'eût délivré la Bulle d'investiture qui étoit expédiée, mais qu'il refusoit de donner jusqu'à ce que les Troupes Espagnoles se fussent jointes aux siennes à Bologne: & il fut enfin forcé de la mettre entre les mains de l'Agent d'Espagne, pour ne point retarder plus longtems leur marche. Guicciardino, l. 9.

D'autre part le Maréchal de Chaumont, avec sa vigilance & son activité ordinaire, lui causoit bien des embarras. Il avoit envoyé un camp volant de deux mille hommes d'infanterie & de deux cens cinquante gendarmes à Rubiéra entre Régio & Modène, qui faisoit craindre au Pape pour cette dernière Place. Il avoit mis dans Ferrare une forte garnison, dont une partie avoit été envoyée par le Duc battre la campagne, & avoit surpris dans

1510. le Mantouan toutes les barques que les Vénitiens y avoient assemblées pour faire des ponts : on leur en avoit encore enlevé d'autres destinées au même usage sur les canaux du Polésin. Une intelligence que le Pape avoit dans la Bresse avoit été découverte, & les Chefs avoient été mis à mort. Le Marquis de Mantoue, que les Vénitiens tenoient depuis longtems en prison, & qui avoit été délivré à la prière du Pape, à condition qu'il accepteroit la Charge de Grand-Gonfalonnier de l'Eglise & le Généralat de l'Armée Vénitienne, différoit sous divers prétextes d'entrer en possession de ces emplois, ne pouvant se résoudre à prendre les armes contre la France, de peur d'exposer son pays aux ravages des Troupes Françoises.

De plus, Chaumont avoit avancé un corps considérable vers Pescaire sur le lac de Garde, avec lequel il pouvoit aisément secourir Ferrare : mais il avoit un autre dessein, qui étoit de passer brusquement le Pô, pour venir attaquer Modène en se joignant à son camp volant de Rubiéra : & la chose lui auroit infailliblement réussi, la Place n'étant pas forte, sans un contre-tems qui rompit ses mesures. La plus grande partie de la garnison de Légnago étoit imprudemment sortie pour aller surprendre Montagnana, & avoit elle-même été surprise & taillée en pièces par la trahison de l'espion, qui avoit promis de l'introduire dans la Place, & de lui livrer le Provéditeur Vénitien André Gritti. Chaumont fut obligé d'affoiblir ses Troupes pour remplacer la garnison de Légnago, & en même tems de pourvoir à la sureté de Vérone, où la garnison Allemande s'étoit mutinée faute de paye.

Hist. du Chevalier Bayard, ch. 4.

Cet accident, qu'il n'avoit pu prévoir, lui fit manquer son dessein sur Modène. Mais après avoir mis ordre à tout, il ne laissa pas d'en poursuivre l'exécution, qui lui réussit en un point. C'est que le Duc d'Urbin neveu du Pape, le voyant marcher vers le Modénois, l'y suivit, & abandonna le Ferrarois, & donna moyen au Duc de Ferrare de ruiner en partie les deux Flottes des Vénitiens, dont

Guicciardino, l. 9.

dont tous les efforts se terminérent à lui enlever quelques Châteaux. 1510.

Durant ces mouvemens, le Pape apprit le résultat des Assemblées de Tours, la publication qui s'étoit faite dans cette Ville-là, du nouveau Traité de l'Empereur avec le Roi, & la résolution de ces deux Princes de convoquer un Concile général. Il en fut d'autant plus inquiet, qu'il sut que plusieurs Cardinaux avoient eu participation de ce dessein, & que cette nouvelle lui faisoit pénétrer le véritable motif de la fuite de cinq Cardinaux, durant son voyage de Rome à Bologne.

Inquiétude qu'il eut du résultat de l'Assemblée de Tours pour la convocation d'un Concile général.

Ces Cardinaux étoient Bernardin de Carvajal, du titre de Sainte Croix, homme d'un grand poids, François de Borgia Archevêque de Cosence, René de Prie Evêque de Baieux, Fédéric de Saint Sévérin, & Guillaume Briçonnet Evêque de S. Malo, qui avoit été si puissant à la Cour de France sous le règne de Charles VIII, & qui malgré son grand âge avoit encore toute la force de son esprit. Ils avoient eu du Pape la permission d'aller faire un pélerinage à Notre-Dame de Lorette, après lui avoir promis de venir le joindre par la Toscane; mais ils avoient obtenu un sauf-conduit des Florentins, pour demeurer à Florence autant de tems qu'ils voudroient, & même pour tous les Cardinaux qui jugeroient à propos de s'y réfugier. Toutefois, pour plus grande sureté, ils passérent quelque tems après à Milan, malgré les menaces, les prières, les sollicitations du Pape, qui fit envain tout ce qu'il put pour les faire revenir auprès de lui.

Tant de difficultés survenues les unes après les autres, firent avorter l'entreprise du Pape sur Ferrare, & le fort de la guerre fut dans le Modénois. Chaumont usa de toute son habileté pour attirer les Troupes du Pape à la bataille, avant que celles d'Espagne & de Venise les eussent jointes; mais il ne put en venir à bout. Un détachement qu'il fit sous les ordres de la Palice, & d'Albert Pio, Ambassadeur de France à Rome avant la guerre,

Il abandonne son entreprise sur Ferrare, & le fort de la guerre est dans le Modénois.

1510. prit Carpi, qui appartenoit à ce Seigneur, & la garniſon de cinq cens fantaſſins & de quarante chevaux, qui après s'être rendue s'en alloit à Modène fut taillée en pièces par un gros Parti de François dont elle fut rencontrée. Les ſeuls cavaliers ſe ſauvérent, & tout le reſte fut pris ou tué.

Chaumont ne ſe trouvant pas aſſez fort pour aſſiéger Modène en préſence de l'Armée du Pape, forma un autre deſſein bien plus important, où il ne deſeſpéroit pas de réuſſir, par les facilités qu'on lui faiſoit appercevoir dans l'exécution : c'étoit d'aller enlever le Pape même dans Bologne.

Le Maréchal de Chaumont marche vers Bologne, où étoit le Pape.

Ce furent les Bentivoglio qui lui en firent naitre la penſée. J'ai raconté que ces Seigneurs étoient les deſcendans de ceux qui avoient partagé entre eux divers Domaines de l'Egliſe, & que le Pape depuis peu d'années les avoit chaſſés de Bologne, ſans qu'ils euſſent oſé faire la moindre réſiſtance; parce qu'ils s'étoient vus abandonnés du Roi de France, & que Chaumont, joint avec les Troupes du Saint Siège, venoit les aſſiéger. Ils conjurérent ce Général de réparer le tort qu'il leur avoit fait, & d'enlever au Pape un bienfait qu'il tenoit uniquement du Roi de France, & dont il étoit ſi méconnoiſſant. Ils l'aſſurérent qu'ils avoient un grand nombre d'amis dans Bologne, qui prendroient les armes en leur faveur, dès que l'Armée de France paroîtroit, d'autant plus que le Pape n'avoit avec lui que très peu de ſoldats étrangers, penſant davantage à faire du mal à ſes ennemis, qu'à ſa propre ſureté.

Mocénigo. Chaumont aiant raſſemblé toute ſon Armée, où les Bentivoglio avoient à leur ſolde huit cens chevaux & trois mille fantaſſins, partit bruſquement du Modénois, & prit la route de Bologne, partie par les grands chemins, partie par les montagnes. Il ne fut arrêté dans ſa marche, que par le Château de Spilimbert, où le Pape avoit mis une garniſon de quatre cens fantaſſins, & par Caſtel-Franco,

cò, qui ne tinrent que chacun un jour. Il alla de là camper à Creſpolano, Château éloigné ſeulement de trois ou quatre lieues de Bologne, pour aller dès le lendemain ſe préſenter devant la Place. 1510.

Inquiétude de ſa Cour à l'approche de l'Armée Françoiſe.

L'approche de l'Armée Françoiſe, où l'on ſavoit qu'étoient les Bentivoglio, fit un grand remuement dans les eſprits des habitans, qui ſe trouvérent partagés par les différens intérêts, les uns ſouhaitant le retour des Bentivoglio, & les autres l'appréhendant. Mais c'étoit bien pis dans la Cour du Pape, compoſée de gens qui n'étoient pas accoutumés aux périls de la guerre, & tout y étoit dans la conſternation.

Les Cardinaux alloient les uns après les autres trouver le Pape, lui repréſentoient le péril où ils étoient, le riſque que couroit ſa propre perſonne, quel ſeroit le malheur du Saint Siège & de l'Italie, s'il tomboit entre les mains des ennemis; & tous, dans l'impoſſibilité où ils ſe voyoient de défendre la Place, lui conſeilloient de s'accommoder avec les François, qui depuis longtems avoient paru très diſpoſés à la paix. Mais lui, tout affoibli qu'il ſe trouvoit d'une dangereuſe maladie, dont il n'étoit pas encore entièrement guéri, ne pouvoit ſe réſoudre à une démarche qu'il croyoit peu convenable à ſa dignité.

Dès qu'il eut ſu le décampement de l'Armée de France, il avoit envoyé ordre à Antoine Colonne, de venir au plutôt à Bologne avec une partie des Troupes qu'il commandoit à Modène. Ce Capitaine avoit fait tant de diligence, qu'il y étoit heureuſement arrivé, en s'écartant du chemin qu'avoit tenu l'Armée Françoiſe, & le Pape croyoit avec ce ſecours pouvoir ſe défendre. Il aſſembla les principaux habitans de Bologne, pour les exhorter à lui être fidèles, & à prendre les armes contre les Bentivoglio, leurs anciens Tyrans; leur promit d'augmenter leurs privilèges, abolit la moitié des impôts qui étoient ſur les vivres, & fit publier cette exemption par toute la Ville. Mais cela produiſit peu d'effet, & on ne voyoit nul em-

1510. preſſement dans les Bourgeois à s'enrôler. Il fit de grandes plaintes à l'Ambaſſadeur de Veniſe, de la lenteur de ſes Maitres, qui faute d'avoir fait aſſez tôt avancer leur Armée, l'avoient contraint d'abandonner l'entrepriſe de Ferrare, & l'expoſoient à la fureur de ſes ennemis, quoique la République lui fût redevable de ſon ſalut, & que ſa perte fût attachée à la ſienne. Il lui déclara enfin avec menace, que ſi la garniſon de la Stellata, une des plus proches Villes dont les Vénitiens étoient les maitres, n'arrivoit ce jour-là à Bologne, il s'accommoderoit avec les François, & abandonneroit les Vénitiens à leur malheur.

On envoie au Maréchal pour lui faire des propoſitions.

Ces reſſources étoient peu de choſe pour la grandeur du danger: c'eſt pourquoi les Cardinaux revenoient toujours à la charge, mais ſans l'ébranler; juſqu'à ce qu'aiant engagé les Ambaſſadeurs de l'Empereur, & des Rois d'Eſpagne & d'Angleterre à ſe joindre à eux, il conſentit enfin qu'on allât trouver de ſa part le Maréchal de Chaumont, pour le prier de lui envoyer le Comte de Carpi, afin d'entendre quelques propoſitions qu'il vouloit lui faire. Ce fut Jean-François de la Mirandole qui fut chargé d'aller au camp faire cette demande.

Guicciard. l. 9.

Elle embarraſſa le Maréchal, qui d'une part ſavoit les intentions du Roi pour la paix avec le Pape, & de l'autre côté comprenoit que le ſuccès de ſon entrepriſe dépendoit de la promptitude de l'exécution, de ne pas laiſſer revenir la Cour du Pape de la frayeur où elle étoit. Après y avoir un peu penſé, il jugea que pour n'être pas reſponſable du ſuccès de l'attaque de Bologne, qui pouvoit abſolument ne lui pas réuſſir, il devoit ſuivre les vues du Roi pour un accommodement avantageux avec le Pape. Il traita avec beaucoup de civilité le Seigneur de la Mirandole, lui promit de ne pas approcher plus près de Bologne, & il permit ſeulement à Hermès Bentivoglio d'aller faire une courſe juſqu'aux portes de la Ville, pour voir s'il s'y feroit quelque mouvement en faveur de ſa famille: mais ſoit par crainte, ſoit par indifféren-

férence, soit qu'on ne le vît pas suivi de toute l'Armée, personne ne branla.

1510.

Chaumont, durant ce tems-là, dressa son projet de paix, dit à l'Envoyé qu'il n'étoit point nécessaire que le Comte de Carpi allât trouver le Pape, & qu'il lui confieroit à lui-même les conditions auxquelles il consentoit de traiter avec Sa Sainteté. Ces conditions étoient, que le Pape donneroit l'absolution des censures au Duc de Ferrare, & à tous ceux qui avoient pris sa défense, ou attaqué l'Etat Ecclésiastique; qu'il la donneroit pareillement aux Bentivoglio, leur restitueroit les biens qui leur appartenoient, par l'aveu-même de Sa Sainteté; & que pour les autres qu'ils avoient possédés avant leur sortie de Bologne, on examineroit leur droit par les règles de la Justice; qu'il leur seroit permis de demeurer où ils jugeroient à propos, pourvu que ce fût à quatre-vingts milles de Bologne; que le Pape exécuteroit à l'égard des Vénitiens le Traité de Cambrai; qu'il y auroit entre lui & le Duc de Ferrare une suspension d'armes au moins de six mois, pendant laquelle, chacun demeureroit en possession de ce qu'il tenoit actuellement; que durant ce tems-là, on travailleroit à vuider leurs différends à l'amiable, ou par les voies ordinaires de la Justice; que Modène, comme Fief de l'Empire, seroit remis entre les mains des Officiers de l'Empereur; que Cotignola seroit restituée au Roi; que le Cardinal d'Auch seroit remis en liberté; que le Pape pardonneroit aux Cardinaux qui l'avoient quitté; & que le Roi auroit la nomination des Bénéfices qui vaqueroient dans tous ses Domaines.

Conditions auxquelles celui-ci consentit de traiter avec sa Sainteté.

Le Seigneur de la Mirandole étant retourné à Bologne dès le même jour, mit ce projet entre les mains du Pape. Il le lut assez tranquillement, contre son ordinaire, en présence des Cardinaux, qui le conjurèrent de l'accepter. Il leur parut fort indéterminé sur le parti qu'il avoit à prendre, & le jour se passa sans qu'il déclarât sa résolution.

Elles sont rejettées & le Maréchal est obligé de se retirer.

1510. Mais un ſecours qu'il reçut dès le ſoir de huit cens chevaux, ſous la conduite de Chiappino Vitelli, & les nouvelles qu'il apprit de l'approche de l'Armée Vénitienne qui avoit paſſé le Pô, & de trois cens Lances Eſpagnoles que le Roi d'Eſpagne lui envoyoit, lui firent bientôt reprendre ſa prémière fierté, au même tems que par la joie qu'elles lui cauſérent, elles le délivrérent de ſa fièvre.

Chaumont voyant que la réponſe tardoit, décampa le lendemain de Creſpolano, & s'avança juſqu'à une lieue de Bologne, où les Ambaſſadeurs de l'Empereur, d'Eſpagne & d'Angleterre vinrent le trouver. Il y eut encore pluſieurs pourparlers, que le Pape prolongeoit exprès pour gagner toujours du tems, juſqu'à ce qu'enfin la garniſon aiant été de nouveau renforcée par l'arrivée de Fabrice Colonne avec quatre cens chevaux, & quelques Lances Eſpagnoles, il envoya ſa dernière réponſe au Maréchal, qui fut, qu'en vain on lui feroit de nouvelles propoſitions, à moins qu'on ne mît pour la prémière de toutes, d'abandonner la défenſe du Duc de Ferrare. Chaumont voyant ſon coup & l'accommodement manqués, & n'aiant pas beaucoup de vivres, ſe retira à ſon camp de Rubiéra, proche de Modéne, diſant, pour ſauver ſon honneur, qu'il le faiſoit à la prière des Ambaſſadeurs des Princes, & pour laiſſer le loiſir au Pape de réfléchir ſur les propoſitions qu'il lui avoit faites.

Réflexions diverſes ſur cet événement.

Cet événement donna lieu aux Italiens, de faire bien des réflexions ſur la conduite du Maréchal. Tous l'accuſoient ou d'imprudence, ou de négligence; d'imprudence, d'avoir été à Bologne avec trop peu de Troupes, ſur les ſeules eſpérances que lui donnoient les Bentivoglio d'une ſédition; de négligence, en ce qu'il ne s'étoit pas prévalu par une attaque bruſque, de la terreur où ſa marche inopinée avoit jetté la Cour du Pape & toute la Ville: mais que n'auroient pas dit contre lui ces mêmes Politiques, s'il avoit entrepris ſans ſuccès, d'eſcalader une Ville fermée de bonnes murailles, comme

me étoit Bologne; ou si dans une occasion aussi décisive que celle-là, il avoit rejetté les moyens que lui présentoient les Bentivoglio, d'enlever le Pape? moyens qui pouvoient réussir, & qui eussent eu des suites si importantes pour les intérêts du Roi. Telle est la condition de ceux qui sont à la tête des grandes affaires: le Public prétend les rendre responsables des événemens qui dépendent de certaines conjonctures, dont souvent ils ne sont pas les maitres. 1510.

Le Pape reprend le dessein d'accabler le Duc de Ferrare.

On étoit alors vers la fin d'Octobre, & il faisoit un très mauvais tems. Les Cardinaux étoient fort ennuyés d'une vie où ils n'étoient point accoutumés, & appréhendoient de retomber dans quelque danger pareil à celui dont ils venoient d'échapper. Ils conseilloient au Pape de mettre fin à sa Campagne; & c'étoit aussi l'avis des Vénitiens, qui appréhendoient que les fatigues n'avançassent sa mort, parce qu'il étoit toujours fort incommodé; & sa perte les auroit mis en de grandes extrémités. Toutes ces remontrances furent inutiles; le Pape ne voulut rien écouter là-dessus, résolu à perdre le Duc de Ferrare, quoi qu'il en dût arriver. Il reprit le dessein d'assiéger Ferrare; mais il jugea à propos de se rendre auparavant maitre de la Mirandole, pour s'assurer la communication de Modène avec l'Armée. Les Vénitiens furent contraints d'y consentir, quoique leur Flotte eût encore reçu sur le Pô un nouvel échec du Duc.

La Mirandole est investie par ses Troupes & celles des Vénitiens.

Les Armées du Pape & des Vénitiens sommérent en chemin faisant Concordia, Ville de la Principauté de la Mirandole; & aiant refusé de se rendre, elle fut forcée au second assaut. Quelque diligence que l'on fît pour les préparâtifs du siège de la Mirandole, on ne put l'investir que vers la fin de Décembre; & l'Hiver fut très rude cette année-là. Quelques-uns soupçonnérent le Cardinal de Pavie, d'avoir été l'auteur de cette entreprise, qui devoit ruïner l'Armée; car depuis longtems on disoit, qu'il étoit d'intelligence avec le Roi. Il

Guicciard. l. 9.

1510. en avoit été accusé par le Duc d'Urbin neveu du Pape, & Général de son Armée; & comme ce Cardinal étoit Commandant de Bologne, quelques uns crurent que c'étoit-là un des motifs qui avoient donné espérance à Chaumont de réussir dans la tentative qu'il fit sur cette Place.

Bembo. La Comtesse de la Mirandole s'étoit enfermée dans la Ville pour la défendre: elle étoit veuve de Louis Comte de la Mirandole, mort depuis huit mois, & fille du Maréchal de Trivulce. La garnison n'étoit que d'environ cinq cens fantassins & de soixante & dix cavaliers, sous les ordres d'Alexandre Trivulce cousin germain de la Comtesse; mais c'en étoit autant qu'il en falloit, eu égard à la petitesse de la Place, & à la rigueur de la saison.

Guicciard. l. 9. Quatre jours après que l'Armée du Pape eut pris ses quartiers aux environs, l'artillerie commença à la battre avec plus de bruit que d'effet; parce que la Place étoit bien terrassée, & assez bonne pour ce tems-là. Les assiégeans ne furent pas longtems sans beaucoup souffrir, non seulement du froid, des pluyes, des neiges, mais encore de la disette par la difficulté de conduire les convois: car le Duc de Ferrare d'un côté s'étoit campé assez près de là à Hospitalet entre les deux bras du Pô, & il y avoit construit un pont, par où il envoyoit quantité de Partis courir la campagne; & d'autre part le Maréchal de Chaumont qui étoit demeuré dans le Modénois, avoit mis des Troupes à Guastella, à Corrégio, & à Carpi, qui rendoient très dangereux les chemins de Modène à la Mirandole: mais une terreur panique de la garnison de Carpi lui fit abandonner ce poste, dont les ennemis se saisirent avec bien de la joie du Pape, qui évita alors, par le plus grand bonheur du monde, un danger, d'où naturellement il ne devoit pas échapper.

Hist. du Chevalier Bayard, ch. 42.

Il manque dière pris par le Chevalier Bayard.

Il étoit logé à saint Félix, gros Village entre Concordia & la Mirandole. Le Chevalier Bayard étoit avec un petit corps à cinq petites lieues de là. C'étoit le plus dangereux voisin qu'une Armée enne-

mie

mie pût avoir; car il étoit toujours alerte, & comptoit pour très bien employées les dépenses qu'il avoit coutume de faire en espions. Il apprit par leur moyen que le Pape devoit partir un jour de saint Félix, pour aller au camp éloigné de son logement d'environ trois lieues. Il donna avis au Duc de Ferrare, du dessein qu'il avoit formé de l'enlever sur sa route, & le pria de faire passer le Pô à une partie de sa cavalerie au jour marqué, pour en être soutenu s'il en étoit besoin. Aiant pris cette précaution, il partit au commencement de la nuit avec cent hommes d'armes choisis, & se mit en embuscade une heure avant le jour, sans avoir rencontré personne qui pût donner avis de sa marche. 1510. Ibid. Chap. 43.

Le Pape monta en litière de grand matin: ses équipages, avec quelques personnes de sa Cour, prirent les devans, & vinrent donner droit dans l'embuscade. Bayard en sortit à l'instant, les chargea, & sans s'arrêter à faire des prisonniers, courut à toute bride après ceux qui fuyoient vers saint Félix, ne doutant pas que le Pape ne fût parmi eux. Il fut trompé; car à peine le Pape étoit-il sorti de son quartier, qu'il survint une neige épouvantable; de sorte que le Cardinal de Pavie lui représenta qu'il étoit impossible d'aller plus loin, & qu'il falloit remettre le voyage à l'après-midi. Le Pape fut heureux d'avoir eu en cette occasion plus de complaisance pour ses Courtisans, qu'il n'avoit coutume d'en avoir en pareilles rencontres. Il rebrousſa chemin, & pensa néanmoins encore être pris: car à peine étoit-il descendu de sa litière pour rentrer dans le Château, que Bayard arriva avec sa Troupe. Le Pape gagna vîte la porte du Château, étant serré de si près, qu'il n'eut que le tems de faire lever le pont-levis, à quoi il aida lui-même. Il en fut quitte pour la perte de quelques mulets qui portoient son bagage, de quelques-uns de ses domestiques, & de deux Evêques, qui furent amenés au Duc de Ferrare par Bayard au lieu dont on éconvenu, & où ce Gentilhomme pensa se desespérer d'avoir manqué un si beau coup.

1511. Cependant le siège de la Mirandole alloit très-lentement. C'est ce qui avoit déterminé le Pape à s'y transporter, malgré les remontrances qu'on lui faisoit, en lui représentant qu'il n'étoit point de sa dignité d'aller commander en personne le siège d'une si petite Placee, & que toute la Chrétienté seroit scandalisée qu'un Pape parût à la tête d'une Armée contre un Prince Chrétien. Quoi qu'on lui pût dire, on ne put l'en dissuader : il alla au camp, où il arriva au commencement de Janvier; & sans se donner le tems de prendre un peu de repos, il voulut s'instruire par lui-même du détail de toutes choses.

Il se transporte au siège de la Mirandole.

Guicciard. l. 9.

Il alloit à la tranchée, visitoit les batteries, faisoit réformer les travaux, couroit à cheval tous les quartiers pour animer les Officiers & les soldats, logeoit à la portée du canon de la Place : son logis fut percé deux fois, & il eut de ses Officiers tués. On fit en cette occasion courir en Italie une espèce de parallèle entre lui & le Roi de France, où l'on représentoit d'un côté un Pape vieux, cassé, malade, à la tête d'une Armée en plein Hiver, essuyant les injures du tems, & fatiguant comme le moindre fantassin; & de l'autre un Roi dans la vigueur de son âge, élevé dès sa tendre jeunesse dans les travaux de la guerre, qui demeurant tranquille dans sa Cour ne faisoit la guerre que par ses Capitaines. La plaisanterie de cette bizarre comparaison tomboit uniquement sur le saint Père : mais ce qui nous sied le moins, est souvent de quoi nous nous piquons le plus. On ne pouvoit mieux lui faire sa cour; qu'en louant sa bravoure & son intrépidité : & effectivement, s'il n'étoit venu au siège lui-même, il n'en fût jamais venu à bout; car les assiégés se défendoient avec beaucoup de valeur, & ils donnèrent au Maréchal de Chaumont tout le tems nécessaire pour les secourir.

Et réduit la Place à capituler.

Ce Général avoit ordre du Roi de le faire : il assembloit ses Troupes, & tous les mouvemens qu'il faisoit, paroissoient tendre là : mais quelque semblant qu'il fit pour encourager les assiégés, dans l'es-

l'eſpérance que leur conſtance & la rigueur du tems obligeroient les ennemis à abandonner leur entrepriſe, il n'avoit point deſſein d'attaquer le camp: il le ſavoit trop bien retranché, les chemins pour y aborder étoient impraticables, les vivres lui manquoient: on ajoutoit que la jalouſie qu'il avoit contre le Maréchal de Trivulce père de la Princeſſe de la Mirandole enfermée dans la Place, lui faiſoit paroître les difficultés encore plus grandes, & que les fréquens voyages qu'il faiſoit à Milan, étoient moins pour hâter les préparatifs du ſecours, que pour y voir une Demoiſelle qu'il aimoit. Quoi qu'il en ſoit, le Pape preſſant vivement le ſiége, toujours néanmoins dans une grande incertitude du ſuccès, la gelée devint ſi violente, qu'on pouvoit monter à l'aſſaut à la faveur de la glace du foſſé: & comme la brèche étoit très grande, le Commandant fut contraint de capituler le vingtième de Janvier, à des conditions tolérables, que lui obtint le Duc d'Urbin; car ce Duc, malgré la haine que le Pape ſon oncle avoit contre les François, les aimoit toujours, parce qu'il avoit été élevé avec beaucoup d'agrément à la Cour de France. Le Pape entra par la brèche en vainqueur, & ne penſa plus qu'à la conquête de Ferrare; mais les fatigues du ſiége lui aiant cauſé une rechute dans la maladie dont il n'avoit pas été bien guéri, il ſe fit tranſporter à Bologne, & de là à Ravenne.

1511.

Guicciardino, l. 9.

Hiſt. du Chevalier Bayard, chap. 48. Bembo, &c. Buonacorſi.

Son Armée & celle des Vénitiens ne laiſſérent pas de tenir la campagne, parce que Chaumont raſſembloit la ſienne, & qu'il paroiſſoit avoir deſſein d'attaquer Modène; & en effet il y avoit des intelligences: mais le Pape ſe tira d'inquiétude à cet égard par le conſeil de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, qui fut d'en retirer ſes Troupes, comme d'un Fief appartenant à l'Empereur, à condition que les François n'y entreroient point. Chaumont accepta cet accord, & la Ville demeura en neutralité, parce que l'Empereur n'étoit point encore en guerre avec le Pape.

Guicciardino, l. 9.

Auſſi-tôt après cette convention, Chaumont

Mort du Maréchal

1511. *de Chaumont.* tomba malade, & s'étant fait transporter à Correggio, il y mourut au bout de quinze jours. Avant que de mourir, il fit demander au Pape l'absolution des censures lancées contre les adhérens du Duc de Ferrare, & des ravages qu'il avoit faits sur les Terres de l'Eglise. Il l'obtint, mais celui qui la lui apportoit, ne le trouva plus en vie. On crut que le chagrin d'avoir laissé prendre la Mirandole, contribua beaucoup à sa mort. Il est certain qu'elle fit beaucoup de tort à sa réputation, aussi-bien que le mauvais succès de la tentative de Bologne. Ses envieux firent extrêmement valoir ces deux fautes, pour répandre dans le Public qu'il s'étoit plus soutenu dans le gouvernement du Milanès & dans les guerres passées par le crédit de son oncle le Cardinal d'Amboise, que par son propre mérite : mais on peut dire avec vérité sur les faits racontés dans cette Histoire, que si la faveur du Cardinal lui attira beaucoup de considération, il en fut très digne, & que le Roi son Maitre n'eut pas sujet de se repentir des bienfaits dont il l'avoit comblé. C'est le témoignage que lui rend un homme du métier au sujet de l'expédition de Gènes. „ Le Roi, dit-il, „ lui bailla la principale Charge de son Armée, „ dont ne pense en ma vie en avoir vu un hom„ me plus digne, & propre à mener une grosse af„ faire, tant à la guerre qu'en autre chose. " Il n'avoit, quand il mourut, que trente-huit ans, & avoit été fait Gouverneur du Milanès à vingt-cinq. Le Maréchal de Fleuranges qui étoit alors fort jeune, & qui avoit épousé la nièce de Chaumont, raconte que quand il partit de Corrégio pour suivre l'Armée, ce Seigneur lui dit : *Adieu, mon neveu, on m'a avancé ma mort, je ne vous reverrai jamais* : cela veut dire que Chaumont croyoit avoir été empoisonné.

Mémoires du Maréchal de Fleuranges.

Hist. du Chevalier Bayard, ch. 47.

Le Maréchal de Trivulce lui succède au commandement Le Maréchal de Trivulce se trouva chargé des affaires de la guerre par la mort de Chaumont, en attendant que le Roi nommât un Gouverneur du Milanès. Comme il ne savoit pas les intentions de ce Prince, il n'osa rien entreprendre, mais il pen-

pensa seulement à empêcher les progrès des ennemis.

1511. de l'Armée.

Le Pape prenoit actuellement des mesures avec les Vénitiens, pour bloquer Ferrare & la prendre par famine. Ceux-ci, malgré les accidens qui étoient arrivés plusieurs fois à leur Flotte dans une pareille entreprise, se chargérent d'empêcher avec treize galères, que rien n'entrât dans la Ville par les plus gros bras du Pô; pendant que les Troupes du Pape, en occupant certains postes sur le même fleuve au-dessus de Ferrare, s'opposeroient au passage des vivres.

Les garnisons de Blogne, de Concordia, & de la Mirandole, suffisoient pour couper les convois en-deçà du Pô: il n'étoit plus question que de fermer le passage de la plus petite branche de cette rivière du côté de la Romagne, par où les vivres venant du Polésin par l'embouchure de l'Adige, pouvoient encore être conduits à Ferrare.

Il y avoit vers ces quartiers-là une Place appellée Bastide, éloignée de vingt-cinq milles de Ferrare, qui, tandis qu'elle étoit en la puissance du Duc, lui conservoit ce passage libre. Le Pape muguetoit cette Place qui étoit assez bonne, mais il y avoit très peu de garnison, la plupart des Troupes du Duc étant occupées à la garde de sa Capitale & des environs.

Le Pape fait investir la Bastide, Place importante du Duc de Ferrare.

Le Maréchal de Trivulce devina le dessein du Pape, & sut que quelques Troupes filoient de la Romagne vers la Bastide. Comme il connoissoit l'importance de cette Place, il s'avança pour y jetter du monde jusqu'à Sermidi: mais comme de là il y avoit encore fort loin à la Bastide, il fut prévenu par les Troupes du Pape, qui l'auroient prise avant son arrivée, si elle n'avoit été secourue d'ailleurs.

Le Gouverneur, dès qu'il se vit investi, envoya un Exprès à Ferrare pour en donner avis au Duc, & lui dire que s'il n'étoit promptement secouru, il pourroit à peine tenir deux jours avec le peu de soldats qu'il avoit. L'Armée ennemie étoit de six mille

Hist. du Chevalier

mille hommss d'infanterie & de cinq cens hommes de cavalerie légère ſous la conduite de Jean Fort Capitaine Vénitien, & de deux cens hommes d'armes Eſpagnols ſous les ordres de deux Capitaines de la Nation.

1511. Bayard, ch. 44.

Le Duc liſant la lettre en préſence du Chevalier Bayard & de Montoiſon, pâlit, & ſe crut perdu par la priſe de cette Place. Ces deux Seigneurs aiant ſu de quoi il s'agiſſoit, lui dirent qu'il falloit tout hazarder pour le ſauver; mais que la diligence étoit néceſſaire. Il leur repréſenta les difficultés qu'il y avoit, l'éloignement, les mauvais chemins, un défilé proche de là où deux hommes ne pouvoient pas paſſer de front, & long de près d'un demi-quart de lieue, un pont ſur un canal entre le Pô & la Place, & enfin le peu de tems que le Gouverneur pouvoit tenir. Il demanda avis au Chevalier Bayard, qui étoit toujours très écouté dans les conſeils à cauſe de ſa grande expérience.

Le Chevalier lui répondit, que ſi les ennemis avoient eu la précaution de ſe ſaiſir du défilé & du pont, la choſe ſeroit difficile, mais que peut-être ils ne l'auroient pas fait; qu'il falloit en tout cas prendre la meilleure partie de la garniſon, & marcher ſans tarder de ce côté-là, & que les ennemis ne s'attendant pas à une telle diligence, on les pourroit ſurprendre.

Le Chevalier Bayard marche au ſecours.

La réſolution de marcher fut priſe ſur le champ, & on donna au Chevalier la conduite du ſecours; Châtillon, Montoiſon, du Lude, le Capitaine Fonterailles, & le Duc même furent de la partie.

Il fit mettre dans des bateaux les huit cens Suiſſes du Capitaine Jacob, avec deux autres mille hommes d'infanterie; & la gendarmerie en aſſez petit nombre ſe mit en marche par terre.

Les gendarmes arrivérent une demi-heure devant le jour au défilé dont j'ai parlé, & n'y aiant trouvé perſonne, s'en rendirent les maîtres. Les barques abordérent à la pointe du jour proche de là, & l'infanterie ſe joignit à la gendarmerie. On s'avança juſqu'au pont du canal, où l'on ne trouva

va point non plus d'ennemis. Les Troupes furent une heure à défiler en cet endroit ; & à mesure qu'elles passoient, Bayard les mettoit en bataille. 1511.

Ces commencemens ne pouvoient être plus heureux. On étoit à moins de demi-lieue du camp, sans qu'on y eût été averti de ce qui se passoit : mais le jour étoit déja grand, on alloit attaquer des gens qui étoient trois contre un : après ce premier bonheur, il falloit que la valeur fît le reste, & c'étoit une nécessité de vaincre ou de périr.

Disposition de sa petite Armée.

L'infanterie faisoit un très grand front, & grand nombre de trompettes avoient ordre de sonner de toutes parts dès qu'on seroit apperçu des ennemis, pour leur faire croire que ces Troupes étoient beaucoup plus nombreuses qu'elles n'étoient en effet.

Cette petite Armée, qui n'étoit guères de plus de trois mille hommes, marcha en deux corps, peu éloignés l'un de l'autre. A la gauche étoient six-vingts hommes d'armes, & les huit cens Suisses du Capitaine Jacob. A la droite étoient les deux mille autres fantassins avec le reste de la gendarmerie, le Duc de Ferrare, le Chevalier Bayard, & les autres Seigneurs. Les ennemis étoient si peu sur leurs gardes, qu'ils ne furent l'arrivée des François, que lorsqu'ils étoient à une portée de canon de leur camp.

Elle attaque les ennemis & les défait.

La Troupe de la gauche commença l'attaque. Le bâtard du Fay, Guidon de la Compagnie des gendarmes du Chevalier Bayard, s'avança avec vingt chevaux, & chargea vigoureusement un des quartiers des ennemis, où il mit tout en desordre. L'alarme fut à l'instant répandue dans tout le camp, & une grosse troupe de cavalerie étant venu tomber sur du Fay, il fut obligé de reculer avec la sienne, qu'il tint toujours serrée, jusqu'à ce que Pierrepont qui étoit destiné pour le soutenir, à la tête de cent hommes d'armes, vint donner fièrement dans cette cavalerie, & la culbuta. Les huit cens Suisses qui le suivoient s'avancérent aussi-tôt en bel ordre, pour entrer dans le camp par un endroit

1511. droit où ils trouvérent la plupart de l'infanterie ennemie. Elle les reçut avec beaucoup de fermeté, nonobſtant la ſurpriſe, & les auroit même rompus ſi Pierrepont, après avoir diſſipé les eſcadrons ennemis, ne fût ſurvenu : il la prit en flanc, la perça, & lui paſſa ſur le ventre : le corps de la droite étant venu fondre en même tems par l'autre côté, acheva la déroute. Tout fuyoit, excepté quatre cens chevaux qui s'étoient ralliés, & qui faiſant aſſez bonne contenance, s'avançoient vers l'infanterie Françoiſe pour la charger. Le Chevalier Bayard & le Capitaine Fonterailles raſſemblérent auſſi-tôt les gendarmes, & allérent à cette troupe, qui après quelque réſiſtance fut renverſée & preſque toute taillée en pièces.

Jovius in vita Alfonſi Ferrar.

La Baſtide & Ferrare ſont délivrées par ce moyen.

Les Généraux du Pape, qui étoient Gui de Vaina, Méléagro de Forli, Verdugo Eſpagnol, & Antoine Orſceo Evêque de Carignola, Général de l'Armée, voyant l'affaire ſans reſſource, ſe ſauvérent, abandonnant ſix pièces d'artillerie & tout le bagage. Ce combat ne dura qu'une heure : la perte des ennemis, ſelon l'Hiſtoire du Chevalier Bayard, & ſelon Brantome, fut de quatre à cinq mille hommes, & de ce nombre furent ſoixante gendarmes. Les Hiſtoriens Italiens la diſent beaucoup moindre : mais enfin la Baſtide fut délivrée, la garniſon renforcée, & Ferrare par cette vigoureuſe action ſauvée. Il y eut trois cens chevaux pris, & les ſoldats firent un très grand butin. L'Armée victorieuſe rentra le lendemain dans Ferrare, aiant fait très peu de perte, & remporté beaucoup de gloire. Montoiſon qui avoit été un des auteurs de l'entrepriſe, & avoit eu beaucoup de part à l'exécution, mourut de maladie huit jours après à Ferrare, fort regretté. C'étoit un vieux Chevalier de Dauphiné, qui avoit toujours ſervi & commandé avec beaucoup de diſtinction. On l'appelloit l'Emerillon de l'Armée, parce que nul n'étoit ni ſi vigilant ni ſi alerte que lui.

Mémoires de Grantome, T. I.

Le Pape conſent à traiter a-

Cet accident chagrina beaucoup le Pape, mais il ne l'étonna pas; & ce fut une diſpoſition pro-

chai-

chaine à une négociation, que le Roi d'Eſpagne ménageoit depuis longtems, & à laquelle le Pape conſentit, moins par le deſir de la paix, que par l'eſpérance de ſéparer l'Empereur des intérêts du Roi de France. 1511. avec l'Empereur.

Le Roi d'Eſpagne, bien que très content de voir le Pape brouillé avec la France, & du deſſein où il ſavoit qu'il étoit de faire tous ſes efforts pour chaſſer les François d'Italie, appréhendoit néanmoins un effet contraire du génie impérieux de Jules, & que s'il avoit du deſſous dans cette guerre, la puiſſance de la domination Françoiſe ne s'augmentât au-delà des Alpes, juſqu'à leur faire revenir l'envie de rentrer en poſſeſſion du Royaume de Naples. C'eſt pourquoi il continuoit de porter l'Empereur à la paix, & il agiſſoit par ſon Ambaſſadeur auprès du Roi pour le même ſujet. Il apportoit à ces deux Princes des motifs communs à l'un & l'autre, qui étoient d'éviter le ſcandale d'une guerre entre des Princes Chrétiens d'une part, & le Père commun des Fidèles de l'autre; les grands inconvéniens que produiroit le Concile qu'il prétendoient aſſembler contre le Pape, & le deſordre que tout cela pourroit cauſer dans le Monde Chrétien. Mais en traitant avec l'Empereur, il faiſoit fort valoir une raiſon particulière fort capable d'embarraſſer ce Prince; c'étoit celle qui l'engageoit lui-même à ſe donner de ſi grands mouvemens, je veux dire l'accroiſſement de la puiſſance du Roi, qui ne pouvoit être que très préjudiciable à la Maiſon d'Arragon & à la Maiſon d'Autriche; & que ſi avec le ſecours de l'Empire il venoit à bout du Pape & des Vénitiens, on ne pourroit plus reprimer ſon ambition démeſurée; qu'il falloit prévenir ce mal, & que le moyen le plus ſûr pour cela, étoit de l'obliger à faire la paix avec le Pape & les Vénitiens. Enfin il tâchoit de perſuader à l'Empereur, qu'il lui ſeroit plus facile de retirer par un Traité des mains des Vénitiens les Villes qui lui appartenoient, que par une guerre qui l'engageoit à de grandes dépenſes. Varia Epiſt. Petri de Angleria, l. 24.

L'Em-

1511. L'Empereur, tout irrité qu'il étoit contre cette République, & nonobſtant les engagemens qu'il avoit pris avec le Roi, & la démarche qu'il avoit faite en aſſemblant les Prélats d'Allemagne, comme on avoit aſſemblé ceux de France, ne laiſſa pas de faire attention aux remontrances du Roi d'Eſpagne, & écrivit au Roi de France, pour l'engager à conſentir à une négociation. Il lui fit dire par ſon Ambaſſadeur, qu'il n'avoit écouté la propoſition du Roi d'Eſpagne, que parce qu'il ſavoit que lui-même ſouhaitoit la paix, ainſi qu'il l'avoit fait voir en pluſieurs rencontres; & qu'au reſte il lui promettoit de ne conclure jamais rien avec les Vénitiens, que les différends de la France avec le Pape ne fuſſent en même tems terminés.

Le Roi en eſt mécontent.

Le Roi quoiqu'ennuyé de la guerre d'Italie, & qu'il ſouhaitât en effet la paix avec le Pape, ne fut pas fort content de ce changement de l'Empereur, qui alloit au moins à ſuſpendre les projets qu'ils avoient formés enſemble, & dont la prompte exécution auroit mis le Pape à la raiſon. Il lui déplaiſoit fort que le Roi d'Eſpagne ſe mêlât de cette affaire, perſuadé qu'il étoit de ſa jalouſie contre la France, ſe défiant extrêmement de ſes intrigues, & regardant cette négociation comme un piège qu'il lui tendoit. Il craignoit que l'Evêque de Gurk, qui devoit être l'Agent de l'Empereur, ne ſe laiſſât gagner par le Pape, ſur l'eſpérance d'un Chapeau de Cardinal; & que ſi par le moyen de ce Prélat, le Pape & l'Empereur convenoient de certaines conditions qu'il ne voulût pas accepter, ce ne fût un prétexte à ce Prince de ſe ſéparer de la France & de s'unir avec le Pape. Or ſi cela arrivoit, il ne doutoit pas que le Roi d'Eſpagne ne ſe joignît au Pape & à l'Empereur, & qu'il n'entraînât dans la ligue le Roi d'Angleterre; & alors la France auroit ſur les bras toutes les forces des plus puiſſans Princes de l'Europe. Mais d'ailleurs il ſe trouvoit expoſé aux mêmes inconvéniens, & rendoit ſa conduite odieuſe à toute l'Europe, en s'obſtinant.

Guicciardino, l. 9.

tinant à faire la guerre au Saint Siège, & en refusant d'essayer les voies de rendre le repos à l'Italie & à la Chrétienté. Il connoissoit le génie de l'Empereur, toujours inconstant, irrésolu, sans cesse obsédé par l'Ambassadeur d'Espagne, aisé à gagner par de l'argent, que les Vénitiens lui prodigueroient, pour peu qu'ils trouvassent d'ouverture à le mettre dans leur parti. Ainsi, après avoir bien tout considéré, il consentit à la négociation. On convint que les Plénipotentiaires se trouveroient auplutôt à Mantoue. Le Roi y envoya Etienne Poncher Evêque de Paris, homme d'une prudence & d'une habileté reconnue; l'Evêque de Gurk s'y rendit pour l'Empereur, & l'Evêque de Catane avec Jérôme de Vic pour le Roi d'Espagne. 1511.

Et consent néanmoins à la négociation.

Il y eut des difficultés dans les préliminaires, le Pape voulant que l'Evêque de Gurk vînt d'abord le trouver à Ravenne, pour lui communiquer les propositions de l'Empereur; & l'Evêque disant qu'avant qu'il vît le Pape, il falloit que l'Agent du Saint Siège vînt à Mantoue, afin que tous les Plénipotentaires conférassent ensemble, & missent les choses en état d'être agréées de tous les partis; & qu'ensuite il iroit trouver le Pape pour mettre la dernière main à la paix.

Difficultés dans les préliminaires.

Le Pape, en faisant cette demande, n'avoit pas tant d'égard au point-d'honneur, qu'à l'espérance de gagner l'Evêque par ses bienfaits; & ce fut dans cette vue qu'aiant créé huit nouveaux Cardinaux, pour suppléer au défaut de ceux qui s'étoient échapés de sa Cour, il en avoit réservé un *in petto*; & c'étoit l'Evêque de Gurk, supposé que dans le Traité de Mantoue il servît utilement le Saint Siège. Parmi ces nouveaux Cardinaux, il avoit nommé l'Evêque de Sion, pour le service qu'il lui avoit rendu auprès des Cantons Suisses, & Christophle Bambridge Archevêque d'York, qui lui avoit attaché le Roi d'Angleterre. C'étoient des exemples fort capables d'ébranler l'Evêque de Gurk, en lui faisant connoitre que le Pape n'étoit pas méconnoissant envers ceux qui l'obligeoient.

A-

1511. Après quelques conteſtations ſur cette formalité, l'Evêque de Gurk, à la ſollicitation des Ambaſſadeurs d'Eſpagne, & par le conſentement de l'Evêque de Paris, eut pour le Pape la complaiſance qu'il exigeoit de lui. Il partit pour Bologne où le Pape devoit le recevoir, & l'Evêque de Paris alla attendre à Parme le ſuccès de ce voyage.

L'Evêque de Gurk entra dans Bologne avec un train magnifique, ſuivi d'une infinité de Gentilshommes Allemands qui lui faiſoient cortège, à cauſe du titre de Lieutenant-Général de l'Empereur en Italie, dont ce Prince l'avoit honoré. Le Pape le reçut avec des honneurs extraordinaires, ſachant qu'il étoit très ſenſible à ces diſtinctions, & que c'étoit un des endroits par où le Roi l'avoit gagné lorſqu'il vint en Ambaſſade à la Cour de France.

La hauteur de l'Evêque de Gurck Lieutenant-Général de l'Empereur en Italie la fait échouer. Bembo, &c.

En effet, ce Prélat étoit un homme naturellement très vain, d'une hauteur & d'une fierté extraordinaire; & ſoit qu'il s'abandonnât en cette occaſion à ſon génie altier, ſoit qu'il eût pris à la Cour de France une véritable amitié pour le Roi, ſoit qu'il eût ordre de l'Empereur de ne rien conclure qu'à des conditions très avantageuſes, & de ſoutenir avec dignité le titre de ſon Lieutenant-Général en Italie, rien ne contribua davantage que ſes manières arrogantes, à rompre une négociation, dont la Cour de France appréhendoit le plus les ſuites, & que le Roi d'Eſpagne avoit regardée, en amenant les choſes à ce point-là, comme le chef-d'œuvre de ſa politique.

En entrant dans Bologne, il apperçut parmi les autres Ambaſſadeurs celui de Veniſe: il le regarda d'un œil courroucé, & lui dit fièrement, qu'il étoit ſurpris que ſes Maîtres étant les ennemis déclarés de l'Empereur, il eût la hardieſſe de ſe préſenter devant lui. Aiant été conduit au Palais du Pape, qui étoit accompagné de tous les Cardinaux, & de toute la Cour Romaine, il lui fit ſon compliment en très peu de mots, & lui déclara que l'Empereur ſon Maître l'avoit envoyé en Italie, pour avoir par un Traité, plutôt que par une guerre ſanglan-

glante, tout ce qui lui appartenoit, ſans en rien excepter; & qu'on travailleroit inutilement à la paix, ſi les Vénitiens n'étoient pas déterminés à rendre juſqu'à un pouce de terre, tout ce qu'ils avoient uſurpé ſur l'Empire & ſur la Maiſon d'Autriche. 1511.

Le Pape ne s'étonna pas de ce diſcours, & crut qu'il affectoit en public ces manières impérieuſes pour faire peur aux Vénitiens; mais il ne le trouva pas plus modéré dans l'audience particulière, où l'Evêque parla ſur le même ton. Il ne ſe démentit pas le jour ſuivant: car le Pape aiant député trois Cardinaux pour traiter avec lui, il envoya au lieu marqué trois de ſes Gentilshommes pour écouter leurs propoſitions, faiſant ſeulement ſes excuſes de ce que ſes affaires ne lui permettoient pas de venir lui-même; mais c'étoit en effet, parce qu'il jugeoit qu'étant venu exprès à Bologne pour traiter avec le Pape, il ne croyoit pas qu'il fût de ſa dignité d'entrer en matière avec d'autres qu'avec lui.

Le Pape d'un caractère d'eſprit fort ſemblable à celui de l'Evêque, frémiſſoit en lui-même: mais ſa haine contre la France le contenoit, & on ne laiſſa pas d'entamer la négociation. L'Evêque de Gurk ſe relâcha un peu ſur l'article des Vénitiens, & conſentit qu'ils retinſſent Padoue & Tréviſe, qui étoient du nombre des Places prétendues par la Maiſon d'Autriche; il ajouta deux conditions; la prémière, que la République tiendroit ces deux Places en fief de l'Empereur; la ſeconde, qu'elle payeroit pour l'inveſtiture deux cens mille écus, & cinquante mille tous les ans. Le Pape, qui vouloit que l'accommodement ſe conclût en toute manière, preſſa les Vénitiens de recevoir cette offre; mais quelques prières, quelques menaces qu'il pût faire, le Sénat de Veniſe ne voulut jamais accepter ces conditions. Après pluſieurs conférences on ſe rapprocha de part & d'autre, par l'entremiſe des Ambaſſadeurs d'Eſpagne, & il y avoit eſpérance que l'on conviendroit enfin: & cependant on entama Buonacorſi.

tama l'article de l'accommodement du Pape avec le
1511. Roi de France.

L'Evêque de Gurk avoit cru que c'étoit le point de ſa négociation le plus facile à terminer, parce qu'il ne s'y agiſſoit que des intérêts du Duc de Ferrare, ſur leſquels il ſavoit que le Roi étoit aſſez diſpoſé à donner au Pape une bonne partie de ce qu'il pouvoit demander, & que les Ambaſſadeurs d'Eſpagne & le Cardinal de Pavie l'avoient aſſuré que le Pape de ſon côté ne ſe rendroit pas extrêmement difficile : mais il fut bien ſurpris, lorſque commençant à propoſer la choſe, le Pape l'interrompit, l'exhorta à conclure au-plutôt le Traité avec les Vénitiens, & le conjura de laiſſer indécis le point qui regardoit le Roi de France. Il lui repréſenta la belle occaſion que l'Empereur alloit perdre de ſe venger de ce Prince, & de tous les affronts qu'il avoit reçus de la France, ſi, par une généroſité mal entendue, il s'opiniâtroit à demeurer uni avec lui, au lieu de ſe joindre au Saint Siège, au Roi d'Eſpagne & aux Vénitiens, pour chaſſer les François d'Italie.

L'Evêque répondit qu'il avoit un ordre précis de l'Empereur, de ne point terminer une de ces deux affaires ſans l'autre, & pria le Pape d'écouter ce qu'il avoit à dire ſur la ſeconde. „ Je ne vous é-
Michael Coccinius apud Freher. T. 2. rerum germanicarum. „ couterai point, reprit Jules : mais ſi en procurant les véritables intérêts de votre Maitre, vous „ voulez avoir ſoin des vôtres, je vous promets „ de vous faire élire Patriarche d'Aquilée, de „ vous donner le chapeau de Cardinal, & d'augmenter vos revenus Eccléſiaſtiques juſqu'à cent „ mille ducats de rente. "

La tentation étoit délicate : mais pour l'ordinaire les hommes fiers ont de l'honneur. L'Evêque mépriſa ſes offres, & dit que rien n'étoit capable de
Buonacorſi. l'engager à trahir ſon devoir. „ Ni moi, repartit „ le Pape, à m'accommoder avec la France, m'en „ dût-il couter la Thiare & la vie. " On rompit ſur le champ, & l'Evêque ſe retira. Il partit de Bologne après y avoir été quinze jours, & prit

le

le chemin de Modène. Le Pape toutefois se repentit de s'être un peu trop ouvert sur sa haine contre la France, & renvoya après l'Evêque pour le prier de revenir, lui faisant espérer de l'écouter sur ce qui touchoit le Roi : mais il n'en voulut rien faire, irrité de ce qu'il apprit en sortant de Bologne, que tandis qu'il y avoit comme une suspension d'armes, & qu'on traitoit de paix, le Pape avoit envoyé secrettement l'Evêque de Ventimille fils de Paul Frégose, pour soulever les Génois contre la France. Un des Commandans François qui en avoit eu avis, le fit suivre. On le prit dans le Monferrat, lorsqu'il y passoit déguisé pour aller à Gènes ; & aiant été conduit à Milan, il avoua le sujet de son voyage. 1511.

La négociation de l'Evêque de Gurk tenoit toutes choses en suspens : mais aussi-tôt après la rupture, on agit des deux côtés plus vivement qu'on n'avoit encore fait. L'Empereur & le Roi firent citer par les Cardinaux de leur parti, le Pape au Concile général, qu'ils convoquérent à Pise pour le prémier jour de Septembre. Trivulce vint se camper sur le bord du Pô, & le Duc d'Urbin Général de l'Armée du Pape, sur le rivage opposé de cette rivière, l'un pour défendre le Ferrarois, & l'autre pour l'attaquer. Le Roi d'Espagne usoit en vain de toute sorte de moyens pour adoucir les esprits. Jérôme Cabanillas, son Ambassadeur auprès du Roi, représentoit à ce Prince, qu'il ne tenoit qu'à lui de faire cesser la guerre, en se désistant de la protection qu'il donnoit au Duc de Ferrare, Vassal du Saint Siège. Le Roi répondoit, que le Pape ne vouloit s'emparer du Ferrarois, que pour venir ensuite attaquer le Duché de Milan ; qu'il s'en étoit déclaré publiquement ; que ce qui empêchoit le Pape d'accepter la paix qu'on lui offroit à des conditions raisonnables, étoit l'assurance que les Troupes Espagnoles qui étoient dans son Armée sous la conduite de Fabrice Colonne, & qui y demeuroient au-delà du terme de quatre mois, fixé par l'investiture accordée pour le

Guicciardino, l. 9.

Le Pape est cité au Concile Général à Pise, & la guerre recommence plus vivement qu'auparavant.

Petrus de Angleria, Epist. 452.

Epist. 451.

1511. Royaume de Naples, faiſoient aſſez connoître les mauvaiſes intentions de la Cour d'Eſpagne contre la France; que la Flotte que Ferdinand armoit dans ſes ports, ſous prétexte de la guerre d'Afrique, lui donnoit de nouveaux ſujets de défiance; qu'il ſavoit de bonne part que le Pape comptoit ſur cette Flotte; & que ſi le Roi d'Eſpagne s'intéreſſoit autant à la paix qu'il le faiſoit paroître, il n'avoit qu'à retirer ſes Troupes de l'Armée du Pape, & à deſarmer ſa Flotte, & que le Pape ſeroit bientôt contraint de faire la paix.

Défaite de l'Armée du Pape & des Vénitens.

L'Ambaſſadeur aiant fait ſavoir cette réponſe du Roi à la Cour d'Eſpagne, Fabrice Colonne eut commandement de ſe retirer avec ſes Troupes de l'Armée du Pape; & l'ordre fut envoyé dans les ports d'Eſpagne de deſarmer. Mais dans cet intervalle le Maréchal de Trivulce aiant forcé Concordia, & s'étant avancé enſuite vers Bologne avec les Bentivoglio, dont les intelligences réuſſirent mieux cette fois-là que du tems du Maréchal de Chaumont, la Ville ſe révolta contre le Pape, & ouvrit ſes portes aux François. Le Cardinal de Pavie qui y commandoit, fut obligé de s'enfuir; une partie de la garniſon fut taillée en pièces, & auſſi-tôt après le Maréchal étant ſorti ſur l'Armée du Pape & des Vénitiens, la mit en déroute, prit les bagages & l'artillerie, grand nombre d'étendarts, & pluſieurs des Officiers-Généraux, mais ſans faire un grand carnage, parce que les ſoldats aiant pris d'abord l'épouvante, la plupart ſe ſauvérent. Le Cardinal de Pavie aiant gagné Ravenne, pour ſe juſtifier auprès du Pape, y fut aſſaſſiné par le Duc d'Urbin, qui le tua de ſa propre main dans une rue d'un coup de poignard, comme un traitre, qui avoit, diſoit-il, livré Bologne aux François; & puis il ſe retira à Urbin.

Guicciardin. l. 9.

Il eſt certain que le Cardinal avoit toujours été fort oppoſé à la guerre que le Pape faiſoit à la France: mais le Duc d'Urbin ne l'étoit pas moins; & ce fut la haine particulière de ce Duc, & la jalou-

lonſie du Commandement, qui le portérent juſqu'à cet excès. Quelques-uns crurent qu'il n'avoit pas trop agi en cela contre les intentions du Pape ſon oncle, qui en témoigna cependant une grande douleur, & une extrême indignation contre lui. Peu de perſonnes plaignirent le Cardinal, parce que c'étoit un très méchant homme. La défaite de l'Armée du Pape & des Vénitiens arriva le vingt & unième jour de Mai. Le Citadelle de Bologne ſe rendit cinq jours après la Ville. Trivulce s'avança avec ſes Troupes victorieuſes juſqu'à l'extrémité du Bolonois, ſur les confins de la Romagne, pour y attendre les ordres du Roi, ſans vouloir avancer davantage, ſachant que ce Prince étoit toujours porté à la paix. Cependant le Duc de Ferrare profitant du deſordre des ennemis, reprit Cento, la Piévé, Cotignola, Lugo, & quelques autres Places, dont la priſe raſſura beaucoup ſa Capitale. 1511.

Le Pape, malgré ſa fermeté, ne put s'empêcher de paroître conſterné de tant de malheurs. Il donna ſes ordres pour recueillir les débris de l'Armée. Les Vénitiens, que cette perte n'inquiétoit guères moins que lui, penſérent auſſi ſérieuſement à couvrir leurs frontières; & le Pape ne ſe croyant pas en ſureté à Ravenne, prit le chemin de Rome.

Dans ce voyage il engagea le Cardinal Robert de Guibé, dit communément le Cardinal de Nantes, à propoſer comme de lui-même au Maréchal de Trivulce une Conférence touchant un accommodement. Le Maréchal lui répondit, qu'il lui faiſoit là une propoſition trop générale; qu'il n'écouteroit rien, à moins qu'on ne lui en fît de plus particulières; que le Roi peu auparavant avoit eu la bonté d'offrir la paix, & d'en propoſer les conditions; que les choſes avoient changé de face; & que ſi le Pape avoit envie de s'accommoder, il devoit à ſon tour faire des avances conformes à l'état où il ſe trouvoit.

Chagrin du Pape à la nou-

Le Pape n'inſiſta pas davantage; mais il apprit avec beaucoup de dépit, qu'on avoit affiché à Mo-

dène, à Bologne, & en plusieurs autres Villes d'Italie, la convocation du Concile à Pise, au nom des Cardinaux qui l'avoient quitté, & de trois Procureurs de l'Empereur; qu'il étoit cité pour y comparoître en personne, y rendre compte de sa conduite, & de plusieurs crimes dont on l'accusoit; qu'on l'y traitoit d'incorrigible, d'incapable de gouverner l'Eglise, & que les Cardinaux prenoient droit de convoquer le Concile Général sur sa négligence à le faire, conformément aux Decrets du Concile de Constance, qui avoit ordonné qu'on l'assemblât tous les dix ans, n'y aiant point d'autre voie de contenir les Papes dans les bornes de la modération.

1511. *velle de sa citation au Concile.* Guicciardin. l. 9.

La convocation du Concile faite de cette sorte, réveilla les anciennes questions touchant l'autorité du Pape. Plusieurs Théologiens & Canonistes se déclarérent contre l'entreprise des Cardinaux. Le Pape écrivit sur ce sujet une lettre assez vive au Roi *, où il lui déclare, que ce n'est point aux Princes, mais au Pape, à convoquer le Concile. On ne laissa pas de passer outre; & avec l'agrément des Florentins, qui étoient rentrés en possession de Pise, les Prélats de France & de l'Empire eurent ordre de se préparer à partir pour y aller, afin d'y commencer les séances au prémier jour de Septembre.

* Rapportée par Mocénigo.

Inquiétude du Roi d'Espagne pour son Royaume de Naples. Petrus de Angleria, Epist. 455.

La nouvelle de la prise de Bologne, & de la défaite de l'Armée du Pape, donna beaucoup à penser au Roi d'Espagne: car à chaque pas que les François faisoient en Italie, il prenoit l'alarme pour son Royaume de Naples. Il y fit aussi-tôt passer trois mille hommes d'élite, qui devoient être suivis de plusieurs autres, & commença à prendre des liaisons plus étroites que jamais contre la France, avec le Roi d'Angleterre son gendre.

Le Roi qui n'ignoroit pas ces menées, étoit lui-même embarrassé de sa victoire. Il ne tenoit qu'à lui de la pousser; & on convenoit en Italie, que rien n'auroit empêché l'Armée de France de poursuivre le Pape jusqu'à Rome, où il n'auroit osé l'at-

l'attendre; mais ce Prince ſage ne ſe laiſſant pas emporter aux mouvemens de ſon ambition, enviſageoit les ſuites d'une telle entrepriſe. Il prévoyoit que plus ſa puiſſance deviendroit redoutable au-delà des Alpes, plus il s'attireroit d'ennemis. Il ne pouvoit ſe répondre que l'Empereur, toujours ſollicité par le Pape, par le Roi d'Eſpagne, & par les Vénitiens, ne lui échappât; & ſi une fois toutes ces Puiſſances s'uniſſoient contre lui pour arrêter ſes progrès en Italie, il étoit hors de doute que le Roi d'Angleterre prendroit cette occaſion, & le beau prétexte de défendre le Saint Siège, pour déclarer la guerre à la France. 1511. Guicciard. l. 10.

Modération du Roi en cette occaſion.

Ces conſidérations l'obligeoient à ſe propoſer pour ſeul fruit de ſa victoire, de réduire le Pape à lui demander la paix, ou du moins à l'accepter à des conditions que le mauvais état de ſes affaires devroient lui faire trouver avantageuſes: c'eſt pourquoi il approuva fort la conduite du Maréchal de Trivulce, & le loua de n'avoir pas reçu l'offre qu'on lui fit, de lui livrer Imola dans la Romagne. Il lui envoya ſeulement ordre de rétablir les Bentivoglio dans Bologne, à condition de faire leurs ſoumiſſions au Pape, & de lui promettre que dès qu'il auroit fait ſa paix avec la France, ils le reconnoitroient pour leur Seigneur Suzerain, & auroient pour le Saint Siège tout le reſpect & toute la déférence des plus fidèles Feudataires. Enfin, le Roi pour ôter toute jalouſie au Roi d'Eſpagne, ordonna au Maréchal de retourner dans le Milanès, & de congédier une partie de ſon Infanterie. Le Maréchal exécuta les ordres qu'il avoit reçus de la Cour: mais en chemin faiſant, il reprit la Mirandole. Il diſtribua ce qui lui reſtoit de Troupes dans les Villes, & en envoya un aſſez grand nombre en garniſon à Vérone.

Le Pape s'en prévaut pour rejetter tout accommodement.

La modération du Roi auroit infailliblement ramené tout autre eſprit que celui du Pape; mais plus il voyoit de condeſcendance de la part de ce Prince, plus il ſe roidiſſoit; & tout malade qu'il étoit à Rimini, où les douleurs de la goute l'avoient con-

1511. contraint de s'arrêter, il déclara à l'Ambaſſadeur d'Ecoſſe, qui s'étoit fait comme le Médiateur entre les deux partis, qu'il étoit inutile de négocier davantage, à moins que le Roi ne conſentît que le Duc de Ferrare payât par an au S. Siège la ſomme de quarante mille ducats, que le Pape Alexandre VI avoit réduite à cent, lorſqu'il fit épouſer ſa fille au Duc; qu'il y eût à Ferrare un Vidame au nom du S. Siège, comme il y en avoit un avant la guerre au nom des Vénitiens; & que le Duc abandonnât Lugo, & les autres Places qu'il avoit dans la Romagne. C'étoit-là parler en victorieux, & non pas en vaincu.

Le Roi toutefois ne ſe rebuta point de cette fierté: mais par la grande envie qu'il avoit de la paix, il fit dire au Pape qu'il accepteroit ces conditions, pourvu que l'Empereur y conſentît. Cette réponſe fut portée au Pape peu de tems après ſon arrivée à Rome, où il apprit que le Roi d'Eſpagne abandonnant le deſſein qu'il avoit eu de paſſer en Afrique, & d'y achever les conquêtes que ſes Généraux y avoient déja faites, étoit réſolu de donner tous ſes ſoins aux affaires d'Italie, & qu'il avoit rappellé d'Afrique Pierre Navarre un de ſes plus fameux Capitaines, pour l'envoyer au Royaume de Naples avec des Troupes conſidérables. Sur cet avis il parla encore avec plus de hauteur qu'il n'avoit fait. Il dit à l'Envoyé que le Roi devoit avoir accepté ſans autres conditions, les offres qu'il lui avoit faites; que depuis ce tems-là il avoit changé de ſentiment; qu'il ne feroit point ſa paix ſéparément des Vénitiens; qu'il vouloit que le Duc de Ferrare le dédommageât de tous les fraix qu'il avoit faits dans la guerre à laquelle il l'avoit contraint, & que le Roi lui promît de ne le point empêcher de reprendre Bologne ſur les Bentivoglio, qu'il y avoit injuſtement rétablis contre les droits du S. Siège. Néanmoins, pour montrer qu'il avoit encore quelque conſidération pour lui, il délivra de priſon le Cardinal d'Auch à la prière que lui en firent les autres Cardinaux, & le fit paſſer du Château

teau S. Ange au Palais du Vatican; mais il lui déclara en même tems qu'il n'en sortiroit point, qu'on n'eût relâché les Prélats & les Officiers de la Cour de Rome pris à Bologne; & il ne lui donna depuis la liberté, qu'à condition qu'il n'assisteroit point au Concile convoqué à Pise. 1511.

Ce qui oblige le Roi de continuer la guerre.

Le Roi irrité au dernier point de cette réponse du Pape, se résolut à continuer la guerre. Il envoya quatre cens lances à Bologne pour la défendre si elle étoit attaquée, déclara qu'il prenoit cette Ville-là sous sa protection, & la remit entièrement en la puissance des Bentivoglio, sans rien exiger d'eux.

Il avoit eu peine à faire ces démarches, parce qu'il appréhendoit toujours que l'Empereur ne l'abandonnât; & ce Prince de son côté étoit toujours très irrésolu. Le Roi d'Espagne le sollicitoit sans cesse de faire la paix avec les Vénitiens, & il l'ébranloit fort; mais d'ailleurs il étoit très animé contre cette République & contre le Pape. Il se flatoit qu'avec le secours de France il passeroit sur le ventre à toutes les forces d'Italie pour aller se rendre maître de Rome, & s'y faire couronner, & se remettre en possession de tous les anciens domaines de l'Empire; & il auroit infailliblement réussi dans ce dessein, s'il avoit eu assez de conduite & d'adresse, pour engager les Princes de l'Empire à lui fournir les Troupes qu'il avoit promis de mener en Italie. Mais toujours incapable de ménager ses finances & les esprits de ses vassaux, il n'étoit nullement en état d'exécuter le Traité fait avec le Roi. Il n'avoit que très peu de Troupes sur pié, & il n'étoit pas de sa dignité d'entrer en Italie si peu accompagné.

Le Roi craignant que cette raison ne le déterminât à écouter les pressantes sollicitations du Roi d'Espagne, lui fit dire qu'il n'exigeoit point de lui qu'il passât en personne en Italie, & que pourvu qu'il lui fournît quelques Troupes, il vouloit bien se charger du reste & de tous les fraix de la guerre. Il fut ravi que le Roi se relâchât là-dessus, &

lui promit de ne point traiter avec les Vénitiens.

1511. La Palice eut aussi-tôt ordre d'assembler une partie des Troupes qui étoient dans le Milanès, & de s'avancer sur les frontières de la République de Venise & de l'Etat Ecclésiastique, pour y prendre le commandement de ce qu'il y avoit d'Allemands, que le Maréchal de Trivulce, je ne sai par quelle raison, n'avoit point voulu accepter. Mais l'Empereur fit passer si peu de monde en Italie, que la guerre se fit très foiblement; d'autant plus que les Vénitiens, après la déroute de Bologne, ne pensoient qu'à couvrir leurs Etats, & le Pape songeoit principalement à détourner le mal qu'il avoit à craindre du Concile de Pise.

Guicciardino, l. 10.

Le Pape convoque lui-même le Concile Général à Rome.

On publia sur cet article des Manifestes de part & d'autre, où chacun justifioit sa conduite; & enfin le Pape crut ne pouvoir rien faire de meilleur pour détourner ce coup, que de convoquer lui-même le Concile Général à Rome pour le mois de Mai de l'année suivante. La Bulle qu'il expédia pour cet effet, contenoit son apologie sur tout ce qui étoit objecté dans l'Ecrit, que les Cardinaux retirés à Florence avoient fait afficher pour la convocation du Concile à Pise. On y traitoit d'attentat ce qu'ils avoient fait, & on en montroit la nullité par les règles du Droit: mais ce qui pouvoit faire le plus d'impression étoit, que le Pape convoquant lui-même le Concile, il paroissoit que la convocation de celui de Pise ne devoit plus avoir de lieu.

Le Pape effectivement ne pouvoit pas mieux s'y prendre pour ruïner cette dangereuse intrigue. Sa Bulle fit du changement dans les esprits. Six Cardinaux, dont ceux qui s'étoient séparés se vantoient d'avoir le consentement pour le Concile de Pise, niérent le fait: deux de ceux-ci, savoir, le Cardinal de S. Sévérin & le Cardinal de Baieux, parurent ébranlés; & le Roi ne pouvoit plus guères compter que sur les Cardinaux de Carvajal, de Borgia, & Briçonnet. Le Pape les fit citer, & leur déclara que si dans cinquante jours ils

ils ne rentroient dans leur devoir, il les excommunieroit, & les priveroit de leur dignité & de tous leurs Bénéfices. L'Empereur même, depuis la publication de la Bulle, paroiſſoit ſe ralentir: il avoit changé d'avis ſur le lieu du Concile: Piſe, diſoit-il, étant trop éloigné d'Allemagne, il propoſoit tantôt Vérone, tantôt Mantoue, tantôt la Ville de Trente. Il inſiſtoit plus ſur celle-ci que ſur les autres, & on prétendoit que c'étoit à la ſuggeſtion du Cardinal Carvajal, qui, ſuppoſé la dépoſition du Pape, eſpéroit être mis à ſa place par la faveur de l'Empereur; d'autant que ce Prince auroit plus de pouvoir dans le Concile, s'il ſe tenoit dans une Ville dont il étoit le maitre.

1511. Petrus de Angleria, Epiſt. 460.

Cependant le Roi avoit déja nommé vingt-quatre Prélats de France pour aller à Piſe, ſans que l'Empereur eût encore fait aucune démarche ſemblable en Allemagne; & les cinq Cardinaux oppoſés au Pape appréhendoient que ces retardemens ne lui donnaſſent le tems d'ouvrir le Concile de Rome avant celui de Piſe; ce qui auroit eu de fâcheuſes conſéquences. C'eſt pourquoi ils députérent vers l'Empereur le Cardinal de S. Sévérin, pour le conjurer d'envoyer inceſſamment à Piſe les Evêques de l'Empire, lui promettant de transférer le Concile où il voudroit, dès que l'ouverture en ſeroit faite. L'Hiſtorien d'Eſpagne marque à cette occaſion une circonſtance fort bizarre, ſavoir, que l'Empereur penſoit lui-même à ſe faire Pape *, & que le Cardinal de S. Sévérin ſe ſervit de ce motif, pour l'engager à venir en perſonne au Concile, & lui promit en même tems de faire ſoulever en ſa faveur le Royaume de Naples, où ſa famille étoit aſſez puiſſante pour lui faire tomber cette Couronne: mais cette députation produiſit peu d'effet, ce Prince, toujours inconſtant,

Mariana, l. 3. c. 5.

* Cette envie de Maximilien d'être Pape, eſt marquée dans une de ſes Lettres au Baron de Liechtenſtein, rapportée dans le Livre intitulé *Monita Politica ad S. I. R. Principes*

ſtant, voulant aujourd'hui une choſe, & demain l'autre.

1511.

Il tombe malade à l'extrémité & guérit peu après ſans changer de diſpoſitions.

Guicciardin. l. 10.

Sur ces entrefaites on fut ſur le point de voir le dénouement de cette étrange ſcène, par une maladie du Pape qui le mit à la dernière extrémité. On crut pendant quelques heures qu'il alloit expirer; & il en fut ſi perſuadé lui-même, que pour ne pas laiſſer le Duc d'Urbin ſon neveu expoſé au danger qu'il auroit couru après ſa mort, à cauſe du meurtre du Cardinal de Pavie, il lui en donna l'abſolution ſans différer davantage. Pompée Colonne Evêque de Riéti & Antoine Savelli faiſoient déja des aſſemblées pour changer le gouvernement à Rome, & tout y étoit en tumulte, lorſque tout à coup le Pape ſe trouva mieux, & revint enfin en ſanté, ſans que le péril qu'il avoit couru de paroître au Tribunal de Dieu, reſponſable de tant de maux que ſa dureté & ſon ambition avoient cauſés dans la Chrétienté, eût fait aucun changement dans ſon eſprit, ni rien diminué de ſa haine irréconciliable contre la France.

Une bonne Armée, pareille à celle que le Roi avoit conduite contre les Vénitiens deux ans auparavant, étoit l'unique voie de le réduire: mais ce Prince ſe voyant ſi peu ſecondé de l'Empereur, & ne voulant pas épuiſer ſes finances à faire ſur l'Etat Eccléſiaſtique des conquêtes qu'il n'auroit pas voulu retenir après les avoir faites, eſpéroit toujours en temporiſant, venir à bout de cette opiniâtreté du Pape; & cela étoit ſi vrai, que Cabanillas, Ambaſſadeur d'Eſpagne à la Cour de France, lui repréſentant à ſon ordinaire les inconvéniens du Concile de Piſe, & le ſcandale que le ſchiſme des cinq Cardinaux cauſoit dans le monde, ce Prince ne feignit point de lui dire, qu'il n'avoit nul mauvais deſſein contre le Pape, & qu'il ſe ſervoit de ces Cardinaux pour cette comédie, uniquement afin de le mettre à la raiſon.

Petrus de Angleria, Epiſt. 565.

Le Roi d'Eſpagne entre dans la ligue ar-

Mais la choſe tourna tout autrement qu'il ne penſoit. Car tandis que la guerre ſe faiſoit fort mollement dans le Bolonois, dans le Frioul, dans le

le Vicentin, nonobſtant que l'Empereur ſe fût avancé juſqu'à Trente, le Roi d'Eſpagne entra dans la ligue du Pape & des Vénitiens; & l'on apprit que les Suiſſes animés de nouveau par le Cardinal de Sion, ſe préparoient à faire une nouvelle irruption dans le Milanès. 1511. *vec lui & avec les Vénitiens.* Guicciardino, l. 10.

Deux choſes principalement hâtérent la concluſion du Traité du Roi d'Eſpagne avec le Pape & les Vénitiens. La prémière, fut la réponſe nette & préciſe que le Roi fit à l'Ambaſſadeur de ce Prince, qu'il étoit déterminé, quoi qu'il arrivât, de n'abandonner ni les Bentivoglio, ni le Duc de Ferrare, d'autant que le Pape avoit refuſé ſur l'article de ce Duc, les offres les plus raiſonnables qu'on lui avoit faites. L'Ambaſſadeur d'Angleterre & l'Ambaſſadeur d'Ecoſſe firent en vain leurs efforts pour le faire changer d'avis, celui-ci agiſſant en cette occaſion avec des intentions plus ſincères & plus droites que l'autre pour le bien de la France. Petrus de Angleria, Epiſt. 65.

La ſeconde fut l'ouverture du Concile de Piſe, laquelle ſe fit d'une manière fort extraordinaire, & qui n'en faiſoit guères eſpérer un grand ſuccès. Les cinq Cardinaux n'oſant pas ſe tranſporter ſi tôt à Piſe, parce qu'il y avoit encore quelque choſe à régler avec les Florentins touchant le Concile, y envoyérent le vingt-cinquième d'Août l'Abbé Zacharie Ferreiro Vicentin, Antoine d'Andréa de Montpellier Protonotaire Apoſtolique, & Jaques Galand de Loches Archiprêtre de Tours, avec ordre de tout diſpoſer pour la réception des Prélats qui devoient y venir, & pour peu qu'il s'y en trouvât, de faire l'ouverture du Concile. Ils exécutérent leur commiſſion; & après une Meſſe du S. Eſprit où il ne ſe trouva ni Prêtres ni Religieux, & le ſermon qu'un d'eux fit ſur les cauſes qui obligeoient l'Empereur & le Roi de France à aſſembler le Concile Général, ils déclarérent que dès ce moment il étoit commencé. *Ouverture du Concile de Piſe.*

Le Pape aiant appris cette nouvelle, jetta l'interdit ſur Piſe & ſur la Ville de Florence, & excommunia tous ceux qui adhéroient à ce Concile. Il en *Le Pape excommunie tous ceux qui y adhéroient.*

1511. Guicciard. l. 10. envoya sur les frontières de Toscane des Troupes sous les ordres du Cardinal de Médicis, grand ennemi des Florentins, parce que sa famille avoit été depuis longtems chassée de Florence, & leur déclara la guerre. Les Florentins, sans s'étonner, appellérent de la Sentence du Pape au Concile Général, & malgré l'interdit firent célébrer la Messe & l'Office Divin dans leurs Eglises, laissant cependant la liberté de garder l'interdit à ceux qui le jugeroient à propos. Le Pape peu de tems après prononça la Sentence de déposition contre les cinq Cardinaux, auxquels il joignit le Cardinal d'Albret frère du Roi de Navarre, qui, quoique contre son inclination, s'étoit joint à eux, n'aiant pu résister aux sollicitations du Roi de France. Ces Cardinaux publiérent une Apologie de la conduite qu'ils avoient tenue. Le fameux Jurisconsulte Philippe Dèce écrivit pour les défendre: Thomas de Vio Général des Jacobins, & depuis Cardinal, plus connu sous le nom de Cajétan, & quelques autres réfutérent ces Ecrits, & le Schisme commença dans l'Eglise.

La ligue du Roi d'Espagne avec lui & avec les Vénitiens devient publique.

Après cet éclat, le Roi d'Espagne consentit que le Traité de ligue qu'il avoit fait avec le Pape & les Vénitiens, fût publié; & on en fit la publication avec beaucoup de cérémonie à Rome dans l'Eglise de Sainte Marie del Popolo, après la Messe célébrée par le Pape.

Articles de ce Traité.

Par les articles du Traité, le Roi d'Espagne & les Vénitiens s'obligeoient à faire la guerre conjointement avec le Pape, jusqu'à ce que tout ce qui appartenoit au S. Siège lui fût restitué, c'est-à-dire, Bologne & le Duché de Ferrare. Le Pape s'engageoit à fournir six cens hommes d'armes & dix mille fantassins; le Roi d'Espagne autant d'infanterie, douze cens hommes d'armes, & mille hommes de cavalerie légère; les Vénitiens une Armée pareille, & à payer quarante mille ducats à ce Prince, pour contribuer à l'entretien de ses Troupes, tandis qu'elles seroient sur pié. L'armement de mer fut aussi réglé. Le Roi d'Espagne devoit armer douze

Petrus de Angleria, Epist. 466.

douze galères, & les Vénitiens quatorze. On devoit inviter l'Empereur & le Roi d'Angleterre à entrer dans cette ligue, & on leur offroit de les y recevoir dès qu'ils le voudroient. 1511. Guicciardino, l. 10.

Le Pape, tout fier de voir les choſes au point où il ſouhaitoit de les amener depuis ſi longtems, ne pouvoit contenir ſa joie. Il fit éclater ſon animoſité envers la France, par les Brefs qu'il envoya à tous les Princes de la Chrétienté, remplis de plaintes & d'invectives amères contre le Roi. Celui qui fut porté en Eſpagne par Caſſadore Auditeur de Rote, fut lu avec grand appareil en plein ſermon par l'Evêque d'Oviédo, qui enchérit encore ſur tout ce qui y étoit contenu contre la France, exagéra la juſtice des motifs de cette guerre, & anima les peuples à contribuer de tout leur pouvoir à ſoutenir la ligue, à laquelle on donna par excellence le nom de la Sainte Ligue, parce que le prétexte étoit la défenſe de l'Egliſe, & de la préſerver du Schiſme dont elle étoit menacée par le Conciliabule de Piſe. De Angleria. Ibid. Epiſt. 467.

On fit au-delà des Alpes des réfléxions bien différentes ſur cette ligue. Les uns ne ceſſoient d'exalter le courage du Pape, dans l'entrepriſe qu'il ſe propoſoit, de chaſſer les François de l'Italie, & la prudence avec laquelle il avoit engagé le Roi d'Eſpagne à ſe faire l'exécuteur de ce projet. Ils pouſſoient leur politique encore bien plus loin; car ils prétendoient que les François étant une fois obligés de repaſſer les Monts, tous les Princes Italiens s'uniroient pour contraindre les Eſpagnols à abandonner le Royaume de Naples, & à rendre à l'Italie ſon entière & ancienne liberté. *Raiſonnemens divers auxquels il donna lieu.*

D'autres raiſonnant peut-être plus ſolidement, gémiſſoient des malheurs qui menaçoient leur patrie, & blâmoient fort le Pape d'avoir allumé un incendie qui ne s'éteindroit pas ſi-tôt. Ils diſoient que quand même on viendroit à bout d'enlever le Milanès & Gènes aux François, la déſolation univerſelle de l'Italie étoit inévitable; qu'à la jalouſie

1511. qu'on avoit de la France, succéderoit celle qu'on auroit de la puissance d'Espagne; que tous les Italiens joints ensemble, ne pourroient rien faire seuls contre l'une ou l'autre Couronne; que ceux des Princes qui seroient opprimés, auroient recours à l'une des deux, & que ce seroit toujours à recommencer; qu'il valoit beaucoup mieux laisser les choses comme elles étoient, & entretenir l'équilibre entre les deux Monarchies autant qu'il seroit possible, pour empêcher que le reste des Etats qui n'étoient pas encore asservis, n'eussent le même sort que le Milanès & le Royaume de Naples. Mais le Pape n'étoit pas susceptible de ces considérations, & le Roi de France étoit desormais trop engagé pour reculer. Il obligea les Cardinaux, qui différoient tant qu'ils pouvoient leur voyage de Pise, à s'y rendre. Ils y arrivérent le trentième d'Octobre, excepté le Cardinal de Borgia qui venoit de mourir à Luques. Ils y furent accompagnés de quatorze Evêques de France, des Archevêques de Lyon & de Sens, du Général de Cîteaux, du Procureur de Cluni, des Abbés de S. Denys & de S. Médard de Soissons, de plusieurs Docteurs & Députés des Universités de Paris, de Poitiers & de Toulouse, & de quelques autres du Duché de Milan.

Acta Concil. Pisani.

Prémière Session du Concile.

Peu de jours après se tint la prémière Session du Concile, dont le Cardinal de Carvajal fut élu Président. Le Roi d'Espagne pensoit l'avoir regagné, & bien des gens avoient cru qu'au-lieu d'aller à Pise, il se retireroit à Naples: mais ce Cardinal flaté de l'espérance d'être mis à la place de Jules, persista dans sa prémière résolution, & il fut un de ses plus opiniâtres adversaires. Il monta en chaire aussi-tôt après la Séance, déclara nul au nom du Concile, tout ce que le Pape avoit fait contre les Cardinaux qui l'avoient assemblé, donna aux Pisans l'absolution des censures lancées contre eux, fit un grand éloge du Roi de France, qui conjointement avec l'Empereur faisoit paroître un grand zèle pour remédier aux desordres de l'Egli-

Petrus de Angleria, Epist. 468.

gliſe par la voie du Concile de tout tems uſitée, & n'épargna ni le Pape, ni ceux qui avoient pris ſon parti. 1511.

Il eſt transféré à Milan en ſuite d'une ſédition arrivée à Piſe.

Soit que les Piſans euſſent parmi eux beaucoup de gens affectionnés au Pape, ſoit que le reſpect pour le Saint Siège ne ſe perde pas ſi aiſément dans l'eſprit des peuples, ces diſcours furent médiocrement applaudis. Un grand corps de cavalerie Françoiſe s'étant depuis avancé pour la ſureté du Concile, donna de la jalouſie aux Florentins. L'inquiétude touchant les cenſures fulminées par le Pape ſe joignant à cette défiance, les eſprits s'aigrirent. La populace de Piſe & les ſoldats François étoient ſouvent en querelle. On en vint une fois juſqu'aux armes: il y eut des gens de tués & de bleſſés de part & d'autre, & parmi ceux-ci Châtillon & Lautrec qui étoient accourus pour empêcher le deſordre. La ſédition ſe groſſit contre le Concile, & le peuple s'étant rendu maître des Egliſes; empêcha qu'on ne les ouvrît, voulant garder l'interdit. Enfin dans la troiſième Seſſion, qui fut tenue fort tumultuairement vers la mi-Novembre, les Cardinaux & les Evêques conclurent la tranſlation du Concile à Milan, où ils ſe retirérent ſans tarder, auſſi contens de ſe voir en ſureté, que les Piſans d'être délivrés de la crainte des Troupes étrangères, & en pouvoir d'obtenir du Pape l'abſolution de l'interdit.

Les Evêques d'Allemagne refuſent de s'y trouver.

Mais ce qui embarraſſoit le plus les Cardinaux du Concile, c'étoit qu'il n'y paroiſſoit perſonne de la part de l'Empereur. Je dis les Cardinaux, car les Evêques de France n'y étoient venus que malgré eux, & par pure complaiſance pour le Roi. Ils en appréhendoient les fâcheuſes ſuites, les dangers où ils ſe trouveroient expoſés, & les cenſures du Pape. Il ne tenoit pas néanmoins à l'Empereur, que les Evêques d'Allemagne ne ſe rendiſſent au Concile: il les avoit aſſemblés à Ausbourg, mais il ne les avoit pas trouvé diſpoſés à ſuivre ſes intentions; & même après avoir délibéré ſur ce ſujet, le jugement qu'ils portérent du Concile de Piſe.

Surius in Comment.

se fut, que ce n'étoit pas un Concile, mais un Conciliabule détestable & séditieux; ajoutant toutefois, que si on les convainquoit par de bonnes raisons qu'il étoit légitime, ils changeroient de sentiment. L'Empereur aiant proposé à l'Evêque de Bresse d'y aller assister en son nom, il s'en excusa sur des raisons qu'il lui fit agréer. Sur quoi il nomma le Comte Félix de Werdemberg, & quelques autres qui n'étoient pas Evêques, pour y aller de sa part. Ils s'arrêtérent à Trente, & ne se prefférent point de se rendre à Milan. Le Concile ne laissa pas d'indiquer la quatrième Session pour la mi-Décembre: mais la nouvelle de l'invasion des Suisses la fit différer jusqu'au quatrième du mois de Janvier suivant.

1511. Rat. ad hunc annum. l. 10. Coccinius T. 2. rerum Germanicarum Marq. Freheri.

Les Suisses ennemis de la France.

Le dépit des Cantons contre la France continuoit toujours depuis le refus que le Roi avoit fait d'augmenter leurs pensions, & ils avoient sur le cœur les termes mépriſans dont il avoit usé à leur égard à cette occasion. Ils étoient dans le dessein de s'en venger, & la nouvelle ligue du Pape, des Vénitiens & du Roi d'Espagne les rendoit plus redoutables à la France. Ils s'attendoient que les Confédérés ne manqueroient pas de se servir d'eux contre le Milanès, & l'on ne cessa point en effet de les animer vivement par l'entremise du Cardinal de Sion, à attaquer ce Duché; mais on ne leur donnoit que des espérances, & point, ou peu d'argent comptant. Il falloit que leur animosité contre le Roi fût grande pour les faire agir sans cela, & apparemment ils s'y déterminérent moins par le desir de faire plaisir au Pape, que dans la pensée que le Roi les voyant en armes contre lui, les rechercheroit, & leur accorderoit l'augmentation des pensions qu'ils avoient demandées, & qui avoit été la cause de la rupture.

Font une invasion dans le Milanès, pour en chasser les Fran-

La conduite qu'ils tinrent d'abord, marquoit assez cette disposition: car ils ne déclarérent point la guerre au nom de tous les Cantons, mais seulement au nom de celui de Fribourg, & de celui de Suitz, sous quelques prétextes assez légers, qui étoient

toient particuliers à ces deux Cantons. Ils s'assemblérent à Varésé, sur les frontières du Milanès, au nombre de dix mille: ce nombre augmenta depuis jusqu'à seize mille; & pour montrer la résolution où ils étoient de périr, ou de chasser les François du Duché de Milan, ils avoient arboré leur grand étendart, où étoit représenté un Crucifix: cérémonie qu'ils n'avoient point faite depuis leur guerre contre le Duc de Bourgogne, avant la journée de Nanci, où ce Duc fut tué. 1511. Guicciard. l. 10. Bembo, Gradenigo.

Conduite du Duc de Nemours qui en étoit Gouverneur.

Gaston de Foix Duc de Nemours, neveu du Roi, jeune Seigneur de vingt-deux à vingt-trois ans, avoit été fait depuis peu Gouverneur du Milanès, par le rappel de François Duc de Longueville II. du nom, qui avoit succédé en ce Gouvernement au Maréchal de Chaumont. Gaston, nonobstant sa jeunesse, avoit déja donné tant de preuves de son courage & de sa prudence, que le Roi n'avoit pas fait de difficulté de lui confier cet emploi, le plus important qui fût alors en France. L'invasion des Suisses fut la prémière occasion qu'il eut dans sa nouvelle dignité, de faire paroître ses grands talens pour la guerre.

Il avoit très peu de Troupes, presque point d'infanterie, la plupart étant occupée à la conservation des Places frontières, tant du côté de l'Etat de Venise, que de l'Etat Ecclésiastique. Il prit le parti que le Maréchal de Chaumont avoit pris, lorsque les Suisses entrérent la prémière fois dans le Milanès, qui fut de ne point s'engager au combat, mais de les harceler avec des camps volans de cavalerie, de leur couper les vivres, & de faire retirer dans les Villes & dans les Châteaux tout ce qu'il y en avoit dans la campagne. Il se mit à la tête de trois cens lances, & des deux cens Gentilshommes de la Maison du Roi, avec de l'artillerie, & se fit soutenir d'un autre petit corps, sous les ordres du Maréchal de Trivulce.

Les Suisses passérent de Varésé à Galéra dans le Milanès, & Gaston se posta à Légnago, à quatre milles de là. A mesure qu'ils avançoient du côté de Milan,

1511. Milan, il s'en approchoit, se contentant d'escarmoucher de tems en tems; & il vint enfin se loger dans les fauxbourgs de cette Capitale, où il fut renforcé de quelques détachemens de cavalerie & d'infanterie, qu'il avoit fait venir de Vérone & des autres garnisons. Il intercepta étant là des lettres que les Suisses envoyoient aux Cantons, où ils leur mandoient que les François se défendoient très foiblement; mais qu'eux n'avoient nulles nouvelles ni du Pape, ni des Vénitiens. Il étoit en effet fort surprenant que ces deux Puissances ne fissent aucun mouvement dans une conjoncture si favorable, vu principalement que les Suisses avant que de s'assembler, avoient tiré parole des Vénitiens qu'ils fourniroient à leur Armée des vivres, de l'artillerie, & cinq cens chevaux. Mais soit que les Vénitiens attendissent à les voir plus avancés dans le pays, soit que la rigueur de la saison, & les garnisons des Villes Françoises les empêchassent d'exposer leurs Troupes à la campagne, ils ne tinrent point promesse.

Bembo, &c.

Les Suisses se trouvoient par-là fort embarrassés. Ils allérent se camper à Monza, sur la petite rivière de Lambro, & sur le chemin de l'Adda. Ce mouvement fit croire au Duc de Nemours qu'ils avoient dessein de passer ce fleuve, pour entrer dans le Bergamasque. Il les prévint en allant se camper à Cassano, où il jetta un pont sur l'Adda, pour être à portée de leur en disputer le passage: mais ce n'étoit pas-là leur intention, comme il parut peu de jours après, lorsqu'ils envoyérent offrir au Duc de Nemours de se retirer en leur pays, pourvu qu'il voulût leur donner la paye que la France leur donnoit autrefois pour un mois de service.

Ils lui font de grandes menaces.

Le Duc de Nemours connut par-là l'embarras où ils étoient, & crut qu'il pouvoit au moins marchander avec eux. Il leur offrit une somme d'argent, mais beaucoup moindre que celle qu'ils demandoient, & qu'ils ne voulurent point accepter. Leur Député revint le lendemain, & prenant un ton plus fier, il dit qu'on pourroit se repentir trop tard du refus qu'on lui avoit fait, & qu'il étoit por-

porteur d'une nouvelle parole de la part des Suiſſes : c'étoit qu'outre la paye d'un mois qu'il avoit demandée la prémière fois, on y ajoutât encore une nouvelle ſomme qu'il marqua. Le Duc refuſa; mais cependant, pour ne le pas rebuter, il ajouta encore quelque choſe à l'offre qu'il lui avoit faite. Sur quoi le Député ſe retira, en faiſant de grandes menaces. Le jour ſuivant vint un Trompette de leur camp, qui ne dit point autre choſe, ſinon que les Suiſſes étoient réſolus à faire la guerre aux François à toute outrance; qu'ils pouvoient s'aſſurer que deſormais il n'y avoit plus d'accommodement à eſpérer avec eux. 1511.

Et ſe retirent enſuite dans leur pays. Hiſt. du Chevalier Bayard.

Toutes ces fanfaronades n'étoient que pour cacher leur deſſein de ſe retirer ſans être pourſuivis; & en effet, le Duc de Nemours fut fort ſurpris d'apprendre qu'ils avoient pris la route du Lac de Come, & que de là ils étoient rentrés dans leurs montagnes, & s'étoient ſéparés pour s'en retourner chacun chez eux, n'aiant fait rien autre choſe dans cette expédition, que de bruler quinze ou vingt villages aux environs de Milan.

Cette nouvelle tira le Roi d'une grande inquiétude; & pour prévenir un ſemblable danger, il ordonna au Duc de Nemours de ne point épargner l'argent, s'il ſe trouvoit jamais en pareille conjoncture. Il lui envoya de grandes ſommes pour lever inceſſamment de l'infanterie en Italie, & fit mettre en marche ſans tarder tout ce qu'il y avoit d'hommes d'armes en France, excepté un aſſez petit nombre qu'il laiſſa ſur les frontières de Picardie, à cauſe des ſoupçons qu'il avoit du Roi d'Angleterre; & effectivement ce Prince, malgré les belles paroles dont il amuſoit le Roi, penſoit à entrer dans la ligue, s'étant laiſſé gagner par les ſollicitations du Pape & du Roi d'Eſpagne.

Le Duc tâche inutilement d'engager les Florentins.

Après la retraite des Suiſſes, les Troupes retournérent dans leurs quartiers : & toute l'application du Duc de Nemours, ſuivant les ordres qu'il en avoit reçus du Roi, fut de tâcher d'engager la République de Florence à ſe déclarer ouvertement pour lui.

Cet-

1511. *sins dans le parti du Roi.*

Cette déclaration auroit été pour la France un grand avantage. La République de Florence, malgré les guerres civiles qui l'avoient désolée, étoit encore puissante; elle confinoit par divers endroits aux Etats du Pape, & l'auroit obligé à tenir des Troupes sur une très vaste frontière: elle auroit ouvert aux François un passage jusqu'au voisinage de Rome; & le Roi n'entreprenoit pas cette négociation sans grande apparence d'y réussir.

Jovius l. 2. in vita Alfonsi. Guicciardino, l. 10.

Soldérino gouvernoit alors cette République avec une grande autorité, que le titre de Gonfalonier lui donnoit. Il étoit tout dévoué à la France, qui faisoit son principal appui contre la faction des Médicis, & contre le dessein que le Pape avoit formé de rétablir cette famille dans tout le lustre qu'elle avoit eu autrefois à Florence. Le Cardinal Jean de Médicis étoit à la tête des Armées du Saint Siège. Il étoit autant aimé du Pape que Soldérino en étoit haï; & celui-ci étoit assuré que le Pape ne lui pardonneroit jamais d'avoir accordé au Roi & à l'Empereur que les cinq Cardinaux assemblassent le Concile à Pise. C'étoit par son crédit que le Roi espéroit de réussir à engager les Florentins dans son parti. Soldérino en effet usa de toute son habileté pour en venir à bout, remontrant vivement au Conseil ce qu'ils avoient à craindre du Pape & du Roi d'Espagne, si la France avoit du dessous, & les inconvéniens de la neutralité & du refus qu'ils auroient fait au Roi, si ce Prince étoit le plus fort.

Leur défiance de la France les oblige à demeurer neutres.

Il eut beau dire & beau faire, les Florentins ne se fioient que médiocrement à la France, qui depuis les prémières guerres de Naples n'avoient eu égard à leurs intérêts, qu'autant qu'ils s'accommodoient avec les siens. Cela ne devoit pas leur paroître fort surprenant: c'est le sort ordinaire des petits Etats; & ils pouvoient s'attendre que le Pape & le Roi d'Espagne n'en useroient pas autrement; c'est pourquoi ils ne vouloient prendre ni avec les uns, ni avec les autres des liaisons trop étroites, & jugeoient qu'il falloit temporiser autant qu'ils le pourroient, pour voir de quelle

quelle manière les choſes tourneroient. Ils promirent de garder leurs anciens Traités avec le Roi, par leſquels ils étoient obligés de lui fournir trois cens hommes d'armes en cas que ſes Etats fuſſent attaqués. Ils envoyérent aux Confédérés François Guichardin, Auteur de la plus belle & de la moins infidèle Hiſtoire que nous ayons des Ecrivains d'Italie touchant les guerres des François en ces pays-là. Il ne nous apprend pas en détail le ſujet de ſa députation. Il dit ſeulement que ſa commiſſion n'étoit pas de rien conclure au deſavantage de la France: & c'étoit ſans doute pour faire agréer au Pape & au Roi d'Eſpagne, que la République demeurât neutre, en gardant toutefois les Traités faits avec le Roi. 1511.

Expédition des Troupes Eſpagnoles en Italie.

Cependant le Roi d'Eſpagne avoit fait paſſer beaucoup de Troupes en Italie. Il avoit fait Raymond de Cardone Viceroi de Naples, & ſous ſes ordres Pierre Navarre, Général de l'Infanterie. Ce Capitaine illuſtre par les belles actions qu'il avoit faites en Afrique, & par les preuves extraordinaires de courage & de prudence qu'il avoit données déja en Italie, quand les François furent chaſſés de Naples, avoit fait oublier aux ſoldats la baſſeſſe de ſa naiſſance; car on aſſure qu'il avoit été Valet de pié du Cardinal d'Arragon. C'étoit un petit homme tout de feu, entreprenant, actif, & qui avoit fort profité dans le métier de la guerre, des leçons & des exemples que lui avoit donnés le grand Capitaine ſous lequel il avoit ſervi pluſieurs années.

Il ne fut pas longtems oiſif: car après que les Suiſſes furent retournés chez eux, il reprit ſur le Duc de Ferrare pluſieurs petites Places du côté de la Romagne, & força la Baſtide de Génivolo, que le Chevalier Bayard avoit ſauvée peu de tems auparavant. La garniſon y fut paſſée au fil de l'épée; & après cette priſe, qui arriva le dernier jour de l'année 1511, il s'en retourna à Imola rejoindre le Viceroi. Le Duc de Ferrare reprit ſix ſemaines après cette Place, qui, quoique petite, lui étoit de très grande importance, pour ſe conſerver libre la pe- 1512.

1512. petite branche du Pô : la garnison que Navarre y avoit laissée, eut le même sort que celle qu'il y avoit forcée. Le Duc de Ferrare pensa y être tué d'un coup qu'il reçut à la tête.

Elles font le siége de Bologne conjointement avec les Troupes du Pape.

La bonne disposition où le Pape vit le Général Espagnol à commencer la guerre contre les François, s'accordoit fort avec l'extrême envie qu'il avoit de reprendre Bologne. Ils n'attendirent pas le Printems pour cette expédition, & dès le mois de Janvier leur Armée vint mettre le siége devant la Place. La revue des Troupes, tant du Pape que du Roi d'Espagne, fut faite à Imola. Elles étoient composées de seize mille fantassins, de dix-huit cens hommes d'armes, & seize cens de cavalerie légère, sans y comprendre un grand nombre de Seigneurs Napolitains, & leur suite.

Raymond de Cardone, Viceroi de Naples, avoit le commandement général de toute cette Armée, que sa qualité de Viceroi lui donnoit plutôt que sa bravoure, ou son habileté dans la guerre; mais il n'agissoit que par les conseils de Pierre Navarre, & de Fabrice Colonne : celui-ci avoit le titre de Général des Troupes d'Espagne. Le Cardinal Jean de Médicis étoit le Chef de l'Armée du Pape, & avoit sous lui Antoine Colonne, Jean Vitelli, Malatesta Baglioné, & Raphael de Pazzi. Ils avoient une très bonne artillerie, la plupart venue du Royaume de Naples. L'Armée Vénitienne ne se joignit point à eux, mais elle demeura sur les confins du Véronese, pour tenir en jalousie Vérone & Bresse; & les Vénitiens avoient déja un projet formé sur cette seconde Place.

Guicciard. l. 10.

Le Duc de Nemours aiant deviné le dessein des Confédérés, avoit pourvu à la défense de Bologne. La garnison étoit de deux mille Allemands & de deux cens gendarmes, sous les ordres d'Odet de Foix Seigneur de Lautrec, d'Yves d'Alègre, du Capitaine de la Fayette, & du Capitaine Vincent, homme déterminé & d'une taille extraordinaire, à qui les Italiens avoient donné le surnom de Grand Diable.

Les ennemis étant arrivés à la vue de la Ville, per-

perdirent deux ou trois jours à délibérer sur leur campement, & sur l'endroit où ils feroient l'attaque, n'aiant pas assez de monde pour l'entourer tout-à-fait, sans trop affoiblir leurs quartiers, ou sans les éloigner trop les uns des autres. Ils se déterminérent enfin à dresser leurs batteries du côté de S. Etienne, qui répond au grand chemin qui va de Bologne à Florence. 1512.

Etat de cette Place.

Il n'y avoit point de dehors à Bologne, car ce n'étoit guère alors la coutume; & le corps de la Place ne valoit rien: il ne s'agissoit que de ruïner la muraille à coups de canon, pour faire une brèche. Néanmoins Pierre Navarre, inventeur des mines faites avec la poudre à canon, ainsi que je l'ai remarqué en parlant du siège du Château de l'Oeuf, qui est une des Forteresses de Naples, fit pousser une sape vers la porte de Castiglioné, pour faire une mine sous l'endroit de la muraille, où il y avoit une petite Chapelle, appellée d'Albaracané, afin de partager les forces des assiégés, en donnant l'assaut en deux endroits différens.

La muraille étoit si foible qu'en très peu de tems le canon y fit une brèche de la largeur de cent brasses; & on n'attendoit plus pour y donner l'assaut, sinon qu'on eût achevé de combler le fossé avec des fascines, & que la mine qu'on préparoit sous la Chapelle fût en état. Peu s'en fallut toutefois que la Place ne fût emportée par quelques fantassins, qui sans ordre des Généraux s'étant coulés dans le fossé, s'emparérent d'un endroit de la muraille, où, dès qu'ils parurent, ils furent suivis de plusieurs autres: mais les Commandans de la Place étant accourus au moment de l'alarme, & aiant fait pointer quelques pièces d'artillerie sur ces avanturiers, la plupart furent taillés en pièces, & le reste culbuté dans le fossé.

Ces Commandans, soit qu'ils se défiassent des Bourgeois, parmi lesquels le Pape avoit son parti, soit qu'ils vouluſſent conserver leurs gens, pour soutenir l'assaut dont ils se voyoient menacés, ne firent presque aucune sortie, & se contentérent

1512. térent de faire grand feu sur les ennemis, qui n'eurent pendant ce tems-là qu'à combattre contre le froid: mais enfin la mine étant prête, les Troupes destinées à l'assaut se mirent sous les armes, pour marcher dès qu'elle auroit fait son effet.

Effet surprenant d'une mine dont les assiégés ne reçoivent aucun mal.

Les assiégés étoient d'autant plus préparés à bien recevoir les ennemis, qu'ils venoient d'avoir un renfort de mille fantassins & de cent quatre-vingts gendarmes. Ils étoient tous rangés le long de la brèche faite par le canon, ne pensant pas à celle que la mine, dont ils n'avoient nulle connoissance, devoit faire; & ils auroient été infailliblement emportés, si elle avoit réussi: mais au-lieu de renverser la Chapelle dans le fossé, comme Pierre Navarre l'avoit prétendu, la poudre la poussa si perpendiculairement en l'air, qu'elle retomba au même lieu d'où elle avoit été enlevée; & elle se trouva si bien liée, qu'à peine s'y fit-il quelques fentes. Les Bolonois regardérent cela comme un miracle; la Chapelle fut depuis augmentée, plus ornée, & fréquentée par le concours du peuple, qui y eut une dévotion toute particulière. Cet accident fit différer l'assaut, & les Troupes retournérent chacunes dans leur quartier.

Le Duc de Nemours s'y jette avec du secours.

Cependant le Duc de Nemours assembloit le secours à Final sur les frontières du Modénois & du Bolonois, & ne tarda pas à marcher, dès qu'il sut le danger extrême où étoit la Place. Il partit de Final deux heures devant la nuit, avec onze mille fantassins & treize cens lances: il arriva le matin auprès de Bologne, & à la faveur d'une neige qui tomboit à gros flocons, il y entra par la porte de Saint Félix, sans avoir été apperçu des ennemis.

S'il fût sorti sur le champ sur eux, leur défaite étoit certaine; mais ses Troupes étoient si fatiguées par la longue & pénible marche qu'elles venoient de faire, si transies de froid, leurs habits si mouillés, leurs armes à feu si gâtées, que le Duc par le conseil d'Yves d'Alègre différa la sortie.

Ce qui oblige les assiégeans

Le Duc de Nemours ne croyant pas qu'il fût possible qu'une Armée fût entrée en plein jour dans Bol-

Bologne, ſans que les ennemis en euſſent eu quelque avis, ne prit point la précaution d'empêcher que perſonne n'en ſortît. Quelques cavaliers étant allés dehors pour eſcarmoucher, un d'eux fut pris, & ne fit pas myſtère, en parlant avec ceux du camp, d'une choſe, que ſelon toutes les apparences ils ne pouvoient pas ignorer. Sur cette connoiſſance, dès l'entrée de la nuit ils firent défiler à petit bruit leur artillerie & leur bagage, & s'étant mis en bataille devant le jour, ils reprirent la route d'Imola. On ne s'en apperçut que quand il n'étoit plus tems. On détacha après eux quelque cavalerie, qui fut repouſſée par Malateſta Baglioné, qu'on avoit chargé du commandement de l'arrière-garde compoſée des meilleures Troupes. De cette manière l'Armée ennemie fut ſauvée auſſi bien que Bologne, après avoir l'une & l'autre évité le plus grand danger qu'elles pouvoient courir. Cette retraite arriva au commencement de Février, dix-neuf jours après l'arrivée des Confédérés devant la Place.

1512. *de lever le ſiége.*

Buonacorſi.

Le Duc de Nemours n'eut guères le loiſir de goûter la joie de ſa victoire, à cauſe de la fâcheuſe nouvelle qu'il reçut de la ſurpriſe de Breſſe par les Vénitiens: il l'apprit le jour même que les ennemis levérent le ſiége de Bologne. Breſſe après Milan étoit la plus conſidérable de toutes les conquêtes du Roi en Italie, par ſes richeſſes, par ſa grandeur, & parce qu'elle faiſoit la communication du Milanès avec Vérone, qui auroit été bientôt affamée, ſi Breſſe fût demeurée aux Vénitiens L'approche de l'Armée Vénitienne de ce côté-là lui avoit donné quelque ſoupçon; mais il ne pouvoit pas être par-tout, & l'affaire de Bologne preſſoit. Les Vénitiens n'attendoient que ſon éloignement pour exécuter leur deſſein, qu'ils tramoient depuis longtems, & ils ne le manquérent pas.

Breſſe eſt ſurpriſe par les Vénitiens.

Les habitans de cette Ville portoient fort impatiemment la domination Françoiſe. Les Vénitiens y avoient depuis longtems ménagé des intelligences: mais comme on veilloit attentivement ſur tout ce qui s'y paſſoit, elles avoient échoué. Le

1512. Hiſt. du Chevalier Bayard, c. 41.

Comte Jean-Marie Martinengue, d'une des plus conſidérables familles du pays, Chef d'une conſpiration pour livrer la Place aux Vénitiens, avoit été ſurpris quelque tems auparavant par le Seigneur de Conti & par le Chevalier Bayard, qui lui avoient fait couper la tête, & pluſieurs des Bourgeois complices avoient été exilés en France.

Quelle en fut l'occaſion.

Cet exemple rendit les autres plus diſcrets : mais un deſir de vengeance ſuſcita une nouvelle conjuration. Il y avoit deux Maiſons fort diſtinguées à Breſſe; celle d'Avogaro, & celle de Gambara. Celle-ci étoit fort attachée aux François, & en étoit fort conſidérée; l'autre par la raiſon contraire l'étoit beaucoup moins. Les Chefs de ces deux Maiſons prirent querelle enſemble, & dans une rencontre, le Comte Louis d'Avogaro fut inſulté par le Comte de Gambara. Avogaro alla à Milan pour en demander juſtice, & le Duc de Nemours la lui promit; mais les grandes affaires qu'il avoit alors ſur les bras, l'empêchérent de la lui rendre auſſi promptement qu'il l'eût ſouhaité. Ce Gentilhomme ſe retira en une maiſon de campagne, & alla de là ſecrettement à Veniſe traiter avec les Vénitiens pour leur offrir ſon ſervice, celui de ſes amis, & de quantité de ſes vaſſaux de la campagne. Il leur fit un projet de ſon deſſein pour les introduire dans Breſſe, qu'ils agréérent fort : & ce fut pour l'exécuter, que dans le tems que le Pape & les Eſpagnols faiſoient le ſiége de Bologne, ils firent avancer ſur les frontières du Breſſan le Provéditeur André Gritti avec huit mille hommes pour ſoutenir les conjurés. Avogara ſûr d'être ainſi bien appuyé, retourna à Breſſe, communiqua ſon projet aux principaux des habitans, & le mit en état de réuſſir.

Dès le lendemain que le Duc de Nemours ſe fut éloigné pour le ſecours de Bologne, le Provéditeur parut à la pointe du jour à une des portes de Breſſe. Du Lude, Gouverneur de la Place, s'y rendit avec ſa garniſon à la prémière alarme; mais tandis qu'on eſcarmouchoit de ce côté-là, les Conjurés ouvrirent d'un autre côté les grilles de certains é-

égouts, par où ils introduisirent un grand nombre de Vénitiens, qui dès qu'ils furent entrés, commencérent à crier, *S. Marc* : c'étoit le cri de Venise. A ce cri, comme on en étoit convenu, le Comte d'Avogaro parut dans la Place, où se rendirent en un instant une infinité de Bourgeois, à qui on avoit fourni secrettement des armes. Du Lude, dont la garnison étoit foible, se voyant accablé de toutes parts, se fit l'épée à la main un chemin au travers de la foule des Bourgeois, & se retira en combattant au Château : il envoya sur le champ donner avis de ce malheur au Duc de Nemours, lui mandant que s'il n'étoit promptement secouru, il couroit risque d'être forcé. 1512.

Ce Général vit bien qu'il n'y avoit pas un moment à perdre. Il laissa quatre mille fantassins & trois cens lances dans Bologne, sous le commandement de Lautrec, & se mit en marche avec le reste.

Il y avoit près de quarante lieues de Bologne à Bresse : il falloit passer le Pô, le Mincio, la Chiesa, & plusieurs autres rivières, dans une saison où les chemins étoient très difficiles ; mais il étoit aimé & estimé des Troupes, qui firent paroître en cette occasion une ardeur, dont il tira un bon présage pour l'heureux succès de son entreprise.

Cependant le Provéditeur assiégea le Château avec les huit mille hommes qu'il commandoit, & avec les Bourgeois qui le secondoient parfaitement : mais ne doutant pas que le Duc de Nemours n'accourût au secours, il pria la Seigneurie de lui envoyer un renfort, qui le mît en état d'aller au-devant des François & de les combattre à la campagne. La chose étoit si importante, que sur le champ Paul Baglioné eut ordre d'aller à Bresse avec quatre mille hommes d'infanterie, quatre cens hommes d'armes, & de l'artillerie. Vie du Chevalier Bayard, ch. 49.

Le Duc de Nemours fit une diligence extrême. Il alla passer le Pô à la Stellata dans le Ferrarois, & apprit en chemin que Baglioné attaquoit Vallaggio sur le Mincio, pour lui empêcher le passage de Guicciardin, l. 10.

1512. cette rivière: il traverſa le Mantouan, & aiant fait en un jour trente milles d'Italie, il ſe trouva avoir une notable avance vers Breſſe ſur Baglioné.

Vie du Chevalier Bayard, ch. 49.

Aſſuré de cet avantage qui avançoit fort ſes deſſeins, il rabattit ſur ce Général, & aiant détaché le Chevalier Bayard & Téligni avec leurs gendarmes, il leur permit de charger les ennemis, s'ils jugeoient qu'il fût à propos de le faire, & les fit ſuivre par le reſte de ſon avant-garde.

Combat entre eux & les François au deſavantage des premiers Mémoires de Brantome, T. 1. dans la Vie de Téligni.

Ils trouvérent Baglioné en bataille, & commencérent l'eſcarmouche, où l'Enſeigne de Téligni fut d'abord tué d'un coup de canon. Dès qu'ils furent les autres Troupes aſſez proches pour les ſoutenir, ils chargérent les Vénitiens avec tant de furie, qu'en un quart-d'heure ils les mirent en déroute. Quatre-vingt-dix hommes d'armes demeurérent priſonniers, l'infanterie fut taillée en piéces, l'artillerie & les bagages pris. Cette nouvelle fut auſſi-tôt portée au Château de Breſſe, & les aſſiégés l'apprirent aux aſſiégeans par les feux de joie qu'ils firent en cinq ou ſix endroits, & par les autres marques de réjouïſſance qu'ils en donnérent.

Après cette victoire le Duc de Nemours paſſa le Mincio, & arriva en deux jours à la vue du Château, dont le Général Vénitien n'oſa lui diſputer l'entrée.

Les choſes étoient par-là bien avancées: mais les ennemis étoient ſi forts & ſi bien retranchés, qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'ils abandonnaſſent la Ville ſans combat. Le Duc les envoya ſommer de la rendre. Ils le refuſérent, & il fallut ſe préparer à l'attaque. La promeſſe que l'on fit aux ſoldats d'abandonner la Ville au pillage, les mit dans l'impatience de donner; mais l'aſſaut fut différé juſqu'au lendemain matin.

Le Duc de Nemours attaque Breſſe.

Le Duc de Nemours avoit douze mille hommes d'excellentes Troupes. Le Provéditeur Gritti en avoit huit mille de Troupes réglées, & plus de dou-

douze mille tant Bourgeois que Payſans bien armés. Il avoit fait un fort retranchement entre la Ville & le Château, qu'il borda d'artillerie & d'un grand nombre d'arquebuſiers. 1512.

Il avoit à dos une rivière & un pont qu'il eſpéroit rompre en ſe retirant, ſuppoſé que les François le forçaſſent, & les arrêter au paſſage. Une partie des Troupes étoit rangée en bataille dans la grande Place, pour envoyer dequoi rafraichir celles qui défendoient le retranchement; & en cas de malheur, ce corps étoit deſtiné à donner ſur les François, ſi étant vainqueurs, ils entroient en la Ville en deſordre, comme il ne ſe pouvoit guères faire autrement.

Le Duc de Nemours fit ſon ordre de bataille; & publia une défenſe ſous peine de la vie, de commencer le pillage, avant que les ennemis fuſſent entièrement chaſſés de la Ville. Il ordonna à Alègre de ſe poſter hors de la Ville vis à-vis de la porte de S. Jean, qui étoit l'unique que les ennemis n'avoient point murée. Il y avoit aſſez de terrein entre le Château & le retranchement, pour étendre une grande partie de l'Armée Françoiſe, & ſur les huit heures du matin elle y parut en bataille à la vue des ennemis ſur le panchant de la colline, par où il falloit deſcendre pour aller à eux. Il y avoit une Abbaye à côté du retranchement qui le flanquoit, & qui auroit battu en flanc les aſſaillans. Les Vénitiens y avoient mis quinze cens arquebuſiers. Le Duc commença par-là à faire attaquer; & tout ce qu'il y avoit de ſoldats fut paſſé au fil de l'épée. Mémoires du Maréchal de Fleuranges.

Comme le ſuccès dépendoit beaucoup du prémier choc, le Duc choiſit les Troupes dont il étoit le plus ſûr, pour les mettre à la tête du reſte. Hérigoye * Gouverneur du Château, & le Capitaine Molart Gentilhomme d'une habileté & d'une bravoure éprouvées en quantité d'occaſions, eurent la

* Les Mémoires du Maréchal de Fleuranges l'appellent Henri Gonnet; il étoit Gaſcon.

la pointe de l'attaque à la tête d'une Troupe d'Infanterie Gaſconne; l'un & l'autre étoient ſoutenus par le Chevalier Bayard à pié avec ſes gendarmes. 1512.

Se rend maître du retranchement.

Ils avancérent fièrement vers l'ennemi, eſſuyant un très grand feu, mais qui leur fit peu de dommage. Ils gagnérent le pié du retranchement, comblérent le foſſé avec des faſcines, & ſe préſentérent aux brèches que le canon du Château avoit faites avant l'attaque. Le combat fut violent, à coups d'épées, de piques, de haches d'armes & de hallebardes. Le Chevalier Bayard y reçut un ſi grand coup de pique dans la cuiſſe, que le fer y demeura avec le bout du bois où il étoit attaché. Le ſang en couloit à gros bouillons, & on fut contraint de le tirer de la mêlée. On le crut mort, & la perte de ce grand homme, qui étoit chéri & adoré de toute l'Armée, inſpira une eſpèce de fureur aux ſoldats: le Duc de Nemours l'augmenta par ſa préſence, leur criant de toute ſa force, *Enfans, vengeons le bon Chevalier:* il fauta un des prémiers ſur le retranchement, qui fut en même tems forcé en divers endroits. On fit main-baſſe ſans quartier ſur tout ce qui s'y trouva; on pourſuivit les fuyards l'épée dans les reins, & ſi vivement qu'ils n'eurent pas le loiſir de lever ou de rompre le pont qu'il falloit paſſer pour entrer dans la Ville.

Et entre dans la Ville, après avoir fait un grand maſſacre des ennemis.

Ce fut en ce moment que parut l'autorité & la conduite du Duc de Nemours; pas un ſoldat ne s'écarta pour piller, & les Officiers leur firent faire alte au-delà du pont, pour les remettre en bataille, avant que de s'engager dans la Ville. Cette précaution étoit abſolument néceſſaire: car la gendarmerie Vénitienne, toute la cavalerie légère, & une bonne partie de l'infanterie étoient en bataille dans la Place, n'attendant que le moment de profiter du deſordre des François pour les charger. Mais ils furent ſurpris de les voir marcher à eux en belle ordonnance & avec autant de ſang froid, que s'ils n'euſſent pas encore combattu. Le Capitaine Bonnet, à la tête de quelques bataillons François

&

& Allemands, alla enfoncer les Vénitiens. Ils le reçurent d'abord avec beaucoup de réſolution, étant ſecondés des habitans, qui des fenêtres & de deſſus les toits des maiſons, tiroient ſur les Troupes Françoiſes, & jettoient de groſſes pierres & de l'eau bouillante; mais après un combet de demi-heure, les Vénitiens furent contraints de plier, & il s'en fit un grand maſſacre dans tous les quartiers de la Ville. 1512.

Quelques-uns gagnérent la porte de ſaint Jean, pour s'échapper dans la campagne: mais ils y trouvérent d'Alègre avec ſes gendarmes, qui les taillérent tous en pièces. Ce Capitaine entra lui-même dans la Ville, & paſſa au fil de l'épée tous ceux qu'il rencontra dans la rue qui conduiſoit à la porte. Selon les relations Françoiſes, il y demeura plus de vingt mille hommes des ennemis, tant ſoldats qu'habitans. Les Italiennes n'en comptent que huit mille. Le Provéditeur André Gritti fut pris priſonnier: le Comte Louis d'Avogaro auteur de la révolte, & un de ſes fils, le furent auſſi; le Duc de Nemours leur fit couper la tête peu de jours après. Pluſieurs autres Seigneurs Vénitiens y périrent, ou demeurérent priſonniers. La Ville fut pillée pendant pluſieurs jours, les ſoldats y firent un butin infini, qui alloit, dit-on, juſqu'à la valeur de trois millions d'écus; & cela cauſa une grande déſertion dans les Troupes Françoiſes. Ce grand exploit de guerre fut fait le dix-neuvième de Février, jour du Jeudi gras.

Dans cette déſolation générale de la Ville, preſque la ſeule famille heureuſe fut celle où le Chevalier Bayard fut tranſporté, dès qu'on en fut le maître; & la généroſité de ce grand homme mérite bien d'avoir place dans l'Hiſtoire, pour ſervir d'exemple à nos Guerriers. Buonacorſi. Anſelari. Gradenigo. Hiſt. du Chevalier Bayard, ch. 50. 51.

Cette maiſon étoit celle d'une Dame de qualité, qui vint fondant en larmes ſe jetter à ſes piés, le conjurant de lui ſauver la vie, & l'honneur à ſes deux filles, qui n'avoient plus d'autres reſſources que ſa bonté. Il les aſſura qu'il ne leur arriveroit *Généroſité du Chevalier Bayard envers*

1512. *une Dame dans la maison de laquelle il fut porté blessé.*

aucun mal, tant qu'il seroit en vie. Il commanda à deux de ses archers de demeurer à la porte, leur promettant de les dédommager de ce qu'ils perdroient en n'aiant point de part au pillage de la Ville, & leur ordonna de ne laisser entrer personne.

On fit venir un Chirurgien du voisinage, qui aiant visité sa plaie, l'assura que bien qu'elle fût très grande, elle n'étoit pas mortelle. La prémière chose qu'il fit, fut d'envoyer querir avec une escorte le mari de la Dame, qui s'étoit sauvé dans un Monastère. Le Duc de Nemours vint aussi-tôt voir le Chevalier, & lui donna cinq cens écus, qu'il partagea aux deux archers. Au bout de cinq ou six semaines il fut en état de se lever, & l'impatience qu'il avoit de rejoindre l'Armée, ne lui permit pas d'attendre que sa plaie fût entièrement fermée.

Le jour qu'il devoit partir, la Dame vint se jetter à ses genoux, & lui dit: „ Monseigneur, vous „ êtes par le droit de la guerre maitre de nos vies „ & de nos biens, vous avez sauvé la vie à mon „ mari & à moi, & l'honneur à mes deux filles; „ nous espérons de votre générosité que vous ne „ voudrez pas nous traiter à la rigueur. Je vous „ supplie de vous contenter du présent que je vous „ fais, qui est tout ce que je puis maintenant „ vous offrir: " & en même tems elle fit mettre sur la table un petit coffre d'acier plein de ducats.

Le Chevalier lui dit en riant: „ Madame, com„ bien y en a-t-il? " Elle lui répondit en tremblant: „ Monseigneur, il n'y en a que deux mille „ cinq cens: mais si vous n'êtes pas content, nous „ ferons nos efforts pour en trouver davantage. „ Par ma foi, Madame, reprit le Chevalier, le „ soin que vous avez pris de moi, & la bonne chè„ re que vous m'avez faite, valent plus de cent „ mille écus; ainsi je vous remercie de votre pré„ sent, & je ne le prendrai point: comptez sur „ tous mes services, quand j'aurai occasion de „ vous en rendre. "

La

La Dame se jetta de nouveau à ses piés, & dit qu'elle ne se relèveroit point, qu'il n'eût accepté cette marque de sa reconnoissance. La voyant si ferme à ne point reprendre son présent, il lui dit: „ Hé bien, Madame, je les reçois; mais faites-„ moi venir vos deux filles, à qui je veux dire „ adieu; il faut que je les remercie de tous les „ bons offices qu'elles m'ont rendus pendant ma „ maladie." 1512.

Après mille honnêtetés qu'il leur fit, il ajouta: „ Mesdemoiselles, vous savez que nous autres gens „ de guerre ne sommes guères fournis de bijoux, „ ni d'autres présens qui vous conviennent; mais „ Madame votre mère m'a donné deux mille cinq „ cens ducats, dont je suis le maitre; je vous en „ donne à chacune mille pour aider à votre maria-„ ge. Je me réserve l'emploi des cinq cens au-„ tres; je les destine aux pauvres Religions de „ Dames qui ont été pillées, & je vous charge „ d'en faire vous-mêmes la distribution."

Le mari, la mère, les filles, n'eurent point d'autre réponse à faire à une telle générosité, qu'une abondance de larmes qu'ils répandoient tous en lui embrassant les genoux. Il les fit relever & asseoir à table avec lui. Après le dîner, il monta à cheval. Les deux Demoiselles en prenant congé de lui, lui présentérent deux bracelets de cheveux de fil d'or & d'argent qu'elles avoient travaillés durant sa maladie, avec une bourse très bien ouvragée. „ Pour „ cela, dit le Chevalier, je le reçois, il me vient „ de trop bonne main pour le refuser." Il se fit aussi-tôt mettre les bracelets aux bras, les assurant qu'il les garderoit pour l'amour d'elles avec la bourse, tant qu'ils dureroient. On parla longtems de cette galante générosité du bon Chevalier *sans peur & sans reproche*; & elle ne lui fit pas moins d'honneur, que la bravoure qu'il avoit fait paroître à l'assaut de la Ville.

Pour revenir à ce grand événement, les François y firent très peu de perte. Il n'y eut aucun homme de distinction de tué, ou dangereusement

blessé, excepté le seul la Palice, qui reçut un rude
1512. coup à la tête d'un éclat de pierre le soir de devant
l'assaut, où il ne put pas se trouver; mais il gué-
Guic-ciard.l.10. rit de sa blessure. Bergame, Orci-Novi, Orci-Vecchi, Ponte-Vico, & diverses autres Places qui s'étoient révoltées en faveur des Vénitiens, après la prise de Bresse, demandérent grace, & l'obtinrent.

Le Duc de Nemours reçoit ordre d'engager les Espagnols à une bataille décisive.

Le Duc de Nemours aiant mis ordre à la sureté de sa conquête, où il laissa pour Gouverneur Aubigni, se mit en campagne pour aller chercher les ennemis, dont il étoit devenu la terreur. Bologne sauvée, une partie de l'Armée Vénitienne défaite, Bresse reprise, & tout cela exécuté en moins de quinze jours, lui firent par toute l'Europe la réputation du plus grand Capitaine qui fût au monde. Il se prépara à la bien soutenir, & à exécuter au-plutôt les ordres pressans qu'il reçut du Roi, d'engager les Espagnols à une bataille décisive.

Le Roi d'Angleterre entre dans la ligue contre les François.

Les raisons de ces ordres étoient que le Roi d'Angleterre avoit signé la ligue avec le Pape, les Vénitiens & les Espagnols, par le conseil de l'Archevêque d'York, qui en reconnoissance du Chapeau de Cardinal que le Pape lui avoit donné, l'avoit engagé dans cette ligue, malgré l'irrésolution où ce Prince avoit été jusqu'alors là-dessus. Guicciardino, l. 10. Il faisoit déja de grands préparatifs pour commencer la guerre: il avoit même donné ordre à l'Ambassadeur de France de se retirer, sous prétexte qu'il ne lui convenoit pas d'avoir dans son Royaume, de tout tems si dévoué au Saint Siège, l'Ambassadeur d'un Prince qui faisoit ouvertement la guerre au Pape; & le jour de saint George vingt-troisième d'Avril, un Héraut venu d'Angleterre déclara au Roi, que s'il n'observoit le Traité de Cambrai dans tous ses Articles, le Roi son Maitre secourroit de toutes ses forces le Pape & le Roi d'Arragon son beau-père. Journal Louise de Savoie. Les Parlementaires étoient entrés parfaitement dans les desseins de leur Roi, & avoient ordonné dans leur Assemblée, qu'on nom-

nommeroit au plutôt des Prélats, pour envoyer au Concile de Latran, que le Pape avoit convoqué. Ce Prince, par le Traité fait avec les autres Alliés, devoit avoir une puiſſante Flotte en mer, pour obliger le Roi à tenir des Troupes ſur les côtes de Normandie & de Bretagne; & projettoit de faire paſſer huit mille hommes en Eſpagne, pour entrer avec les Eſpagnols dans la Guyenne, & reconquérir ce Duché, que ſes prédéceſſeurs avoient poſſédé ſi longtems. 1512.

Autres raiſons d'inquiétude pour le Roi de la part de l'Empereur.

La conduite de l'Empereur n'étoit pas une moindre raiſon d'inquiétude pour le Roi, avec qui à la vérité il proteſtoit toujours qu'il vouloit demeurer uni; mais il faiſoit en même tems des demandes & des plaintes, qui donnoient un grand ſujet de ſe défier de lui. Il ſe plaignoit de ce que lui ſeul n'avoit preſque tiré aucun avantage du Traité de Cambrai; que la France, l'Eſpagne & le Pape avoient repris tous les Domaines que la République de Veniſe leur retenoit; que des trois principales Villes ſur leſquelles il avoit droit, deux, ſavoir Padoue & Tréviſe, étoient encore entre les mains des Vénitiens, & que le Roi l'avoit contraint de lui engager la troiſième, qui étoit Vérone. Il auroit été aiſé de lui répondre que c'étoit uniquement par ſa faute, & non par celle du Roi, que les choſes avoient ſi mal tourné à cet égard: mais ces reproches qui l'auroient d'autant plus offenſé, qu'ils étoient plus véritables, n'étoient pas de ſaiſon. Il demandoit qu'on travaillât à le mettre au-plutôt en poſſeſſion de ces Places, au-lieu d'attaquer le Pape; qu'on fît épouſer Madame Renée de France, ſeconde fille du Roi, à ſon petit-fils Charles Prince de Caſtille: qu'on lui aſſignât pour ſa dot le Duché de Bourgogne; qu'on lui mît la Princeſſe entre les mains, juſqu'à ce qu'elle fût en âge nubile; qu'on le fît arbitre des différends du Duc de Ferrare avec le Pape, & de ceux de la France avec le Saint Siège touchant Bologne & le Concile; que le Roi ne pouſſât pas plus loin ſes conquêtes en Italie; & que l'Armée Françoiſe n'avançât pas davan-

vantage du côté de Rome. Toutes ces propoſitions
1512. ſi contraires aux deſſeins & aux intérêts du Roi, marquoient aſſez clairement que l'Empereur cherchoit des prétextes de rompre avec lui, quelques proteſtations qu'il fît de ne point vouloir ſe départir de ſon alliance.

Des Suiſſes. Le Roi n'étoit pas moins embarraſſé du peu de ſuccès de ſes négociations avec les Suiſſes, que le Cardinal de Sion traverſoit de toutes ſes forces. Tout ce que le Bailli de Dijon, Ambaſſadeur de France auprès des Cantons, avoit pu faire juſqu'alors, étoit de ſuſpendre l'exécution du deſſein qu'ils avoient d'entrer dans la ligue, en fourniſſant ſix mille hommes aux Confédérés. Il y diſtribuoit beaucoup d'argent pour détourner ce coup, mais avec peu d'eſpérance d'y réuſſir, tant les Suiſſes paroiſſoient irrités contre la France du mépris qu'on y avoit fait d'eux.

D'autre part le Pape ſe voyant ſi bien ſoutenu, étoit plus roide que jamais, & avoit déclaré, qu'avant que d'écouter aucune propoſition de la part du Roi, il vouloit qu'on lui rendît Bologne; que le Duc de Ferrare ſe ſoumît; que le Concile commencé à Piſe & continué à Milan fût diſſous; & il avoit déja porté la Sentence de dépoſition contre pluſieurs des Prélats François qui y étoient, ſans avoir aucun égard aux remontrances que lui faiſoient le Cardinal de Nantes & le Cardinal de Strigonie pour l'adoucir.

Et des Florentins. Enfin, les Florentins, loin de ſe déclarer ouvertement pour la France, comme le Roi les en ſollicitoit depuis longtems, lui devenoient de jour en jour plus ſuſpects. Non ſeulement ils ne donnoient que des réponſes générales à ſes Envoyés, mais encore ils étoient continuellement en négociation avec François Guichardin, Réſident du Viceroi de Naples; & ce même Réſident avoit été trouver de leur part le Roi d'Eſpagne. Preſſés par le Roi de renouveller l'alliance, dont le terme expiroit dans peu de mois, ils différoient toujours de le faire, quoiqu'il ne leur demandât plus l'argent qu'ils é-

toient

toient obligés de lui fournir en vertu du Traité; & on voyoit bien qu'ils attendoient à prendre leur parti suivant les conjonctures. D'autre part le Pape usoit avec eux de beaucoup de ménagement. Il leur avoit donné l'absolution des censures qu'il avoit lancées contre eux au sujet du Concile de Pise, & cela sans qu'ils l'eussent demandé au nom de la République. Il leur avoit envoyé Gozzadini, un de ses Clercs de Chambre, avec la qualité de Nonce, pour les assurer de son amitié, & lever tous les soupçons de sa conduite passée. De sorte que le Roi se voyoit prêt d'être abandonné de tous ses Alliés, & attaqué de toutes parts. 1512.

Ce fut donc par toutes ces raisons, qu'il ordonna au Duc de Nemours de tout hazarder, pour ruïner la ligue d'Italie; prévoyant bien, à la vérité, que s'il perdoit une bataille, c'en étoit fait de ses Etats en ce pays-là: mais en courant ce risque, il avoit quelque espérance de les sauver, si ses armes étoient heureuses; au-lieu que sans cela il les perdroit assurément, étant obligé d'en retirer ses Troupes pour résister aux Anglois en Normandie & en Bretagne, au Roi d'Espagne du côté des Pyrénées, & peut-être au Prince de Castille du côté des Pays-Bas, où la guerre avoit recommencé entre ce Prince & le Duc de Gueldre, quoiqu'avec beaucoup d'avantage du côté du Duc, toujours partisan zélé de la France. Harzus Annal. Brabant. Petrus de Angleria, Epist. 474.

Le Duc de Nemours étoit alors beaucoup plus fort qu'il n'avoit encore été, parce qu'il avoit reçu de nouvelles Troupes de France. Il avoit dix-huit mille hommes d'infanterie, outre sa gendarmerie. Il devoit être bientôt joint par le Duc de Ferrare avec cent hommes d'armes, deux cens hommes de cavalerie légère & une belle artillerie. Le Cardinal de Saint Sévérin étoit à son Armée avec la qualité de Légat du Concile de Milan: mais en même tems le Roi, pour montrer qu'il ne prétendoit point étendre sa domination en Italie aux dépens du S. Siège, avoit ordonné au Duc de Nemours, de remettre entre les mains du Cardinal *Forces du Duc de Nemours.* Guicciardino, l. 10.

Légat du Concile, toutes les Places qu'il prendroit
1512. dans l'Etat Eccléſiaſtique.

Le Duc étant venu de Breſſe à Final dans le Modénois, où il avoit donné rendez-vous à la plupart de ſes Troupes, en partit pour aller dans la
Mocénigo. Romagne, chercher les ennemis, dont l'Armée étoit de quatorze mille hommes d'infanterie & de dix-huit cens hommes d'armes, ſans y comprendre ſix mille Suiſſes qui devoient la joindre au prémier jour.

Il va chercher les ennemis qui évitent le combat.

Le Roi d'Eſpagne, par des raiſons toutes contraires à celles du Roi de France, avoit ordonné au Viceroi d'éviter le combat, ſe promettant que dès que le Roi d'Angleterre auroit mis ſa Flotte en mer, le Roi ſeroit contraint d'affoiblir ſon Armée en Italie, pour en faire repaſſer la meilleure partie en France. Ainſi c'étoit au Duc de Nemours à engager par ſon adreſſe, & par les divers mouvemens qu'il feroit, les ennemis à une bataille malgré qu'ils en euſſent.

Buonacoſi. Ce Duc s'avança le vingt-huitième de Mars juſqu'à Caſtelguelfo & à Médécina, & ſe mit là en bataille à la vue des ennemis, qui en firent autant dans leur camp très bien retranché: mais dans la nuit ſuivante ils ſe retirérent ſous le canon d'Imola. Le lendemain le Duc s'approcha d'eux, paſſa à demi-lieue d'Imola, & ſe campa à Bubano, qui n'en eſt éloigné que de cinq quarts de lieue, aiant ſa droite à Bagnara, tout proche de l'Armée ennemie, qui s'éloigna encore, & ſe poſta à Caſtel-Bolognéſe à quelque diſtance d'Imola, après avoir jetté une garniſon dans cette Place.

Guicciard. l. 10. Le Duc s'empara de Caſtel-di-Solarolo, de Cotignola & de Granarolo, & par la priſe de ces Places il ſe fit une communication libre avec le Ferrarois, d'où il tiroit ſes vivres. Les ennemis le côtoyoient toujours, mais ils avoient ſoin de mettre entre lui & eux des défilés & des rivières; de ſorte qu'à peine ſe faiſoit-il quelques eſcarmouches, quoiqu'ils fuſſent très près les uns des autres.

Sur ces entrefaites, le Duc de Nemours reçut un

un courier portant de nouveaux ordres du Roi de donner bataille ; parce que l'Empereur avoit fait une trêve de huit mois avec les Vénitiens, & qu'on ne doutoit pas que ce Prince ne se déclarât bientôt contre la France. Enfin le Roi d'Espagne avoit rappellé son Ambassadeur, après qu'il eut fait de sa part au Roi des propositions pleines d'artifices, qu'on n'avoit pas jugé à propos de recevoir. 1512.

Il met le siége devant Ravenne.

Ce nouvel ordre détermina le Duc à aller mettre le siége devant Ravenne, persuadé que les ennemis, & sur-tout le Pape, ne laisseroient pas perdre cette Place sans la secourir, & que c'étoit l'unique moyen de les obliger à la bataille.

Les Alliés s'étant doutés de son dessein, y envoyérent promptement Marc-Antoine Colonne avec des Troupes : mais il n'accepta cette commission qu'après avoir tiré parole des Généraux, que si les François l'assiégeoient, on viendroit le secourir. Dès qu'il fut entré dans la Place, l'Armée des Confédérés se retira sous les murailles de Faenza sur le grand chemin qui va à Ravenne, pour voir de là quel parti prendroit le Duc de Nemours.

Ils en furent bientôt éclaircis. Le Duc envoya cent hommes d'armes & quinze cens fantassins pour s'emparer de Russo à une lieue de Ravenne ; & dès qu'ils eurent forcé ce poste, il vint avec toute l'Armée camper devant la Place, entre la rivière de Montoné & celle de Ronco qui se jettent dans la mer au-delà de cette Ville, & une partie passa sur un pont au-delà du Montoné.

Etat de cette Place.

Ravenne, comme la plupart des Villes de l'Etat Ecclésiastique, n'étoit pas forte. Elle n'étoit guères flanquée ni fort bien terrassée, au moins du côté de la porte Adrienne entre les deux rivières : le fossé étoit étroit, & pouvoit être aisément comblé par les ruïnes de la muraille, quand elle seroit fortement battue par le canon. Dès la prémière nuit du siége, on dressa deux batteries contre la Tour Roncona entre la porte Adrienne & le Ronco.

co. Le Sieur* d'Eſpi, brave Officier qui commandoit l'artillerie, y fut bleſſé à mort. En peu de tems il y eut une brèche d'environ trente braſſes de largeur, mais aſſez roide & à la hauteur de trois braſſes au deſſus du fond du foſſé, de ſorte que pour y monter on avoit beſoin d'échelles. Il fut néanmoins réſolu qu'on donneroit l'aſſaut, & cela pour trois raiſons très preſſantes. La prémière, que les vivres commençoient à manquer au camp; à cauſe que les Vénitiens s'étant avancés à Figuérolo avec des barques armées, empêchoient les convois qui venoient à l'Armée par le Pô, & qu'on ne pouvoit plus en recevoir que par terre avec beaucoup de danger, de fatigue, & de dépenſe. La ſeconde, que l'Armée ennemie s'approchoit pour ſecourir la Place. La troiſième & la principale étoit, que l'Empereur entièrement gagné par le Roi d'Eſpagne avoit envoyé ordre aux Allemands de l'Armée Françoiſe de ſe retirer, & défenſe ſous peine de la vie de combattre contre les Eſpagnols.

1512. Mémoires de Fleuranges.

Hiſt. du Chevalier Bayard, ch. 52.

Ces Allemands faiſoient une grande partie des Troupes du Duc de Nemours. Ils étoient au nombre de cinq mille; & ſi l'ordre de l'Empereur leur avoit été connu, ils n'auroient pas manqué de l'exécuter: mais par le plus grand bonheur du monde, l'Eſpion qui apporta la lettre, la mit entre les mains du Capitaine Jacob, un des plus conſidérables Officiers Allemands tout dévoué à la France, & très attaché au ſervice du Roi pour les amitiés qu'il en avoit reçues dans un voyage qu'il fit à la Cour. Il s'ouvrit là-deſſus à Bayard, dont il étoit intime ami; & ils allérent ſur le champ faire part de cette nouvelle au Duc de Nemours.

Ce ſeul motif, quand il n'en auroit pas eu d'autre, l'auroit déterminé à preſſer l'aſſaut. On fit des détachemens de toutes les Compagnies de gendarmerie, de dix de chacune, ce qui faiſoit une troupe d'environ deux cens gendarmes, pour monter les prémiers à la brèche. Ils avoient leur cas-

* Guichardin le nomme mal-à-propos Spinoſa.

caſque & les autres armes défenſives telles qu'ils les portoient quand ils alloient à cheval, & étoient ſuivis de trois gros bataillons, qui faiſoient trois mille hommes, un de François, un d'Allemands, & un d'Italiens. 1512.

Elle ſoutient un aſſaut où les François ſont repouſſés avec perte.

L'aſſaut fut ſoutenu avec toute la bravoure & la conduite poſſible par Marc-Antoine Colonne, pendant trois heures qu'il dura. Les François furent repouſſés cinq ou ſix fois, ſans qu'ils ſe rebutaſſent. Mais le Duc de Nemours voyant l'opiniâtre réſiſtance des ennemis, & que les aſſaillans étoient battus en flanc d'une longue coulevrine qu'Antoine Colonne avoit fait planter pendant l'aſſaut ſur une avance de la muraille, fit ſonner la retraite. On perdit dans cette action plus de trois cens hommes, parmi leſquels il demeura quelques gendarmes. René d'Anglure Vicomte d'Eſtoge, Lieutenant de la Compagnie des gendarmes de Robert de la Mark, s'y diſtingua beaucoup, auſſi-bien que Fédéric de Bozzolo qui y fut bleſſé. Gratien de Armandalis Gentilhomme des frontières de Navarre, Guidon des gendarmes de la Mark, fut tué; Jaques de Coligni, Seigneur de Châtillon, Prévôt de Paris, fut auſſi bleſſé en cette occaſion, & il mourut depuis de ſes bleſſures à Ferrare.

Roſſi. l. 8. Guicciard. l. 10. Hiſt. du Chevalier Bayard, ch. 52.

Mémoires de Fleurange.

Cependant l'Armée des Alliés, pour garder la promeſſe que les Généraux avoient faite à Antoine Colonne, s'étoit déja avancée juſqu'à deux milles du camp entre le Ronco & le Savio, comme s'ils avoient voulu marcher à Ravenne par le chemin de Claſſes. Les mêmes raiſons qui avoient obligé le Duc de Nemours à donner l'aſſaut, le firent réſoudre à donner la bataille, quoi qu'il en dût arriver. Mais avant que d'aller aux ennemis, il voulut les tâter, & ſavoir quelle ſeroit leur contenance.

Le Duc envoie reconnoître l'Armée des Ligués, dans le ré-

Il commanda le Chevalier Bayard avec ſa Compagnie d'hommes d'armes & des archers, pour aller le lendemain jour du Samedi Saint reconnoître leur camp, & la manière dont ils rangeroient leur Armée ſur l'alarme qu'il leur donneroit. Bayard par-

1512. *Solution de leur donner bataille.*

partit de grand matin, & les trouva campés à la distance de la portée du canon de la rivière de Ronco, derrière un retranchement bordé d'artillerie, pour défendre le passage de la rivière. Il commanda au Bâtard du Fay son Guidon de la passer hors de la portée de l'artillerie, & de donner sur le quartier le plus proche, sans trop s'avancer: il le fit soutenir par le Capitaine Pierrepont avec trente hommes d'armes & quelques archers, & suivoit lui-même avec le reste de sa troupe.

Le Baron de Bearq étoit sorti de son quartier sans ordre en même tems que Bayard pour le même sujet, & étoit arrivé devant lui au camp ennemi. Il y avoit déja répandu l'alarme, & l'Armée se mettoit en bataille. Le Baron fut rudement chargé, & il fut heureux dans sa retraite, où il étoit vivement poussé, de rencontrer le Chevalier Bayard, auquel il se joignit; & avec ce secours les ennemis furent repoussés, & repassérent la rivière.

Brantome, dans l'éloge du Baron de Bearq.

Du Fay attaqua de son côté un quartier du camp: mais voyant venir à lui quelques escadrons, il se retira vers le Capitaine Pierrepont, que Bayard joignit aussi-tôt. Ils poussérent ces escadrons, abattirent plusieurs tentes, & tuérent quelques soldats. Cependant Bayard aiant apperçu un corps de trois cens hommes d'armes s'avancer en bataille, fit sonner la retraite, repassa la rivière, & vint rendre compte au Duc de Nemours de la situation du camp, & de tout ce qu'il avoit pu remarquer & apprendre des prisonniers qu'il avoit faits, touchant l'ordonnance de bataille des ennemis. On résolut d'aller les attaquer dès le lendemain onzième d'Avril jour de Pâques: car on ne faisoit pas de scrupule alors; comme autrefois, de combattre le jour de ces grandes Fêtes. Le Duc de Nemours dressa son plan de bataille sur le rapport du Chevalier Bayard, & fit pendant la nuit jetter un pont sur le Ronco, pour marcher dès le grand matin aux ennemis.

Journal de Louise de Savoie.

Disposition de cette

L'avant-garde passa sous les ordres du Duc de Ferrare: toute l'infanterie Allemande y étoit, & avoit

avoit le Ronco à ſa droite, & ſept cens gendarmes à ſa gauche. La bataille aiant enſuite paſſé le pont, ſe mit ſur la même ligne, mais en ſe courbant un peu. Huit mille fantaſſins François qui en faiſoient la plus grande partie, prirent leur poſte à côté des cinq cens gendarmes; & un peu plus loin, à côté de l'infanterie Françoiſe, ſe plaça l'infanterie Italienne, compoſée de cinq mille homme ſous les orders de Fédéric de Bozzolo, dont le flanc étoit couvert par trois mille chevaux, tant archers, que cavalerie légère; toute l'artillerie marchoit à la tête de l'infanterie Allemande. Derriere cette ligne étoit la Palice, & le Cardinal de Saint Séverin armé de pié en cap avec ſix cens lances. Yves d'Alègre fut poſté ſur le Ronco avec quatre cens gendarmes, comme un corps de réſerve, tant pour marcher où il en ſeroit beſoin, que pour réſiſter aux ſorties que la garniſon de Ravenne pourroit faire; & un corps d'infanterie Italienne fut laiſſé ſur la rivière de Montoné, pour garder le camp, aiant à ſa tête les Comtes Nicolo & Francesco Scot, & le Marquis Malaſpina. 1512. *le de France.* Guicciard. l. 10.

Les Eſpagnols derrière leurs retranchemens avoient à leur gauche la rivière de Savio. Leur avant-garde étoit de ſix mille fantaſſins ſous Pierre Navarre, & de huit cens hommes d'armes commandés par Fabrice Colonne Général de la cavalerie. Le Viceroi avec le Cardinal de Médicis étoit plus loin au corps de bataille, compoſé de quatre mille fantaſſins & de ſix cens lances. L'arrière-garde, de quatre cens hommes d'armes & de quatre mille hommes d'infanterie, étoit commandée par Carvajal Capitaine Eſpagnol, auquel ſe joignit Ferdinand d'Avalos Marquis de Peſcaire avec un corps de cavalerie légère. *Es de cel. le des Eſpagnols.*

Fabrice Colonne avoit été d'avis que l'Armée Eſpagnole vînt charger les François au paſſage du Ronco: mais le Viceroi ne le voulut point, ſuivant abſolument les conſeils de Pierre Navarre, qui eſpéroit combattre plus avantageuſement les François en demeurant dans ſes retranchemens, ſur leſquels, pour Lettre d'Anſelmi.

1512. pour les rendre de plus difficile abord, il avoit mis de petits chariots armés de coutelas & de pointes; machines qui n'avoient pas été en uſage juſqu'alors, & qui avoient quelque rapport à nos chevaux de friſe d'aujourd'hui.

On commence à ſe canonner. Hiſt. du Chevalier Bayard, ch. 54. Mémoires de Fleuranges.

Dès que les François eurent paſſé le Ronco, on commença à ſe canonner de part & d'autre d'une manière terrible. Pierre Navarre, pour épargner ce feu à ſon infanterie, lui fit mettre ventre à terre, & foudroyoit cependant la Françoiſe qui étoit à découvert, & s'étoit arrêtée pour voir ſi les Eſpagnols viendroient à elle. Ce feu fut ſoutenu avec beaucoup de fermeté pendant trois heures; mais il en couta plus de deux mille hommes, & de quarante Capitaines des Gardes Françoiſes & Flamandes il n'en réchappa que deux.

Première charge qui n'eut encore rien de déciſif.

Le Duc de Nemours voyant ce ravage, & que les Eſpagnols ne branloient point, fit avancer quelques coulevrines par le conſeil d'Yves d'Alègre, & les pointa contre les gendarmes de Fabrice Colonne, où elles firent le même effet que l'artillerie Eſpagnole ſur l'Armée Françoiſe: plus de trois cens hommes d'armes furent emportés, & ce fut ce qui donna lieu à en venir aux mains: car Fabrice Colonne, chagrin de voir tant de Nobleſſe miſe en pièces ſans avoir tiré l'épée, & aiant demandé en-vain pluſieurs fois au Viceroi permiſſion de charger, paſſa le foſſé du retranchement ſans attendre d'ordre, & vint fondre ſur un aſſez petit eſcadron de gendarmerie, où étoient le Duc de Nemours & le Chevalier Bayard.

Colonne en avançant ſépara ſes gendarmes en deux bandes, pour venir envelopper le petit eſcadron François, dont le Duc fit auſſi deux pelotons. Malgré l'inégalité du nombre, la charge fut bien ſoutenue: on ſe mêla, & ce combat dura près de demi-heure, chacun ſe ralliant de part & d'autre, & s'arrêtant quelquefois comme de concert pour reprendre haleine. C'étoit la manière de ce tems-là, & la peſanteur des armes de la gendarmerie l'obligeoit à en uſer ainſi.

Cette

Cette réſiſtance donna le tems à d'Alègre de courir au gros des gendarmes du Duc de Ferrare, où il prit ceux de la Mark avec les deux cens archers de la garde du Roi commandés par Cruſſol, & les mena à toutes jambes au ſecours du Duc de Nemours. Le combat devint encore plus vif qu'auparavant; mais enfin Colonne fut repouſſé, & obligé de repaſſer le foſſé en deſordre : il y perdit plus de trois cens hommes d'armes, & cette perte avec celle qu'il avoit faite par le canon, réduiſit ſa troupe à deux cens.

1512. *Le combat devient plus vif.*

Le Viceroi Raimond de Cardonne, homme qui avec une très bonne mine, n'avoit ni courage, ni expérience, & que le Pape appelloit ordinairement Madame de Cardonne, effrayé de cette défaite, prit auſſi-tôt la fuite avec ſes gendarmes, & ne s'arrêta point qu'il n'eût gagné Ancone, éloignée de là de près de trente lieues. Carvajal qui commandoit l'arrière-garde ſuivit ſon exemple, auſſi-bien qu'Antoine de Lève, qui répara depuis ſa réputation par une infinité de belles actions, par leſquelles il parvint au commandement général des Armées : mais Pierre Navarre quoiqu'abandonné de ſa cavalerie, voyant beaucoup de réſolution dans l'infanterie Eſpagnole, tint ferme dans ſes retranchemens; & cependant le Duc de Nemours, de peur que les fuyards ne ſe ralliaſſent derrière leur infanterie, détacha après eux le Chevalier Bayard, & Louis d'Ars, duquel il a été tant parlé dans les guerres de Naples. Ces deux Capitaines ſerrérent de ſi près la cavalerie ennemie, qu'ils la diſſipérent, & ne revinrent au champ de bataille, qu'après l'avoir vue en une entière déroute, & pris le Marquis de Peſcaire tout couvert de bleſſures, & le Marquis della Paludé, qui avoient fait en-vain tous leurs efforts pour le ralliement.

Et les ennemis ſont mis en fuite.

Le Duc de Nemours aſſuré par cette fuite du gain de la bataille, alla à ſon infanterie, pour attaquer le retranchement. Il fit un détachement de deux mille archers Gaſcons, ſous les ordres des Capitaines Odet & Duras, & de mille Picards, ſous Mon-

Leur retranchement eſt attaqué.

1512. Moncavre, pour aller faire le tour du retranchement, & tenter une nouvelle attaque, tandis que le reſte de l'infanterie en inſulteroit le front.

Les archers approchérent ſi près, que de pluſieurs décharges de flèches qu'ils firent, ils tuérent ou bleſſérent un grand nombre de ces Eſpagnols qui étoient couchés ſur le ventre, pour éviter le feu du canon. Cela les fit tous relever, & ils parurent en bataille à ceux de la grande attaque, qui étoient déja fort proche du foſſé. Cependant Pierre Navarre fit ſur le champ marcher douze cens hommes contre les Gaſcons & les Picards : ce détachement les chargea ſi vigoureuſement, qu'ils furent mis en fuite, & Moncavre & le Chevalier des Bories, Lieutenant du Capitaine Odet, y furent tués avec pluſieurs autres Officiers.

Ces Eſpagnols au-lieu de pourſuivre les François, ou de rentrer dans leur camp, prirent cette occaſion d'enfiler le chemin de Ravenne pour ſe jetter dans la Place; mais ils rencontrérent le Bâtard du Fay ſur la chauſſée, où l'on ne pouvoit paſſer que quatre de front. Il les pouſſa, & les obligea de reprendre le chemin de leur camp ſans les pourſuivre fort loin ; parce que ſon deſſein étoit d'aller rejoindre le gros de l'Armée, qui étoit enfin venue aux mains avec l'infanterie Eſpagnole.

Et emporté après un furieux combat.

Il y eut un furieux combat à l'entrée du foſſé, où d'abord le Capitaine Jacob, un des principaux Chefs des Allemands, fut tué d'un coup d'arquebuſe au travers du corps; le Baron de Grandmont, Maugiron, Bardaſſan, le Capitaine Bonnet, & pluſieurs autres Officiers y périrent. Navarre avoit bordé ce foſſé d'un grand nombre de piquiers, qu'il ne fut jamais poſſible de rompre, juſqu'à ce qu'un Allemand nommé Fabien, Officier du Régiment de Jacob, un des plus grands & des plus forts hommes qu'il y eût en Europe, ſauta au milieu des ennemis, & prenant par le travers une longue pique qu'il tenoit, la baiſſa avec tant de force ſur celles des piquiers Eſpagnols au milieu deſquels il étoit, qu'il donna le tems à ceux qui le ſuivoient de ſe jetter

jetter sur eux par cet espace : mais il lui en couta la vie. La brèche étant une fois faite, les François & les Allemands entrérent dans le fossé, où les Espagnols se défendirent comme des lions ; mais en même tems la gendarmerie de l'avant-garde aiant forcé le passage par un autre endroit, il fallut céder, & Pierre Navarre lui-même fut fait prisonnier. 1512.

D'un autre côté, d'Alègre vint fondre sur un corps d'infanterie Italienne, & la défit ; mais il y fut tué.

Et néanmoins le Général François est enseveli dans sa victoire.

La victoire étoit complette : il ne restoit plus qu'un gros d'Espagnols, qui se retiroit en bon ordre par le grand chemin. Le Duc de Nemours ne voulant pas qu'ils lui échappassent, & ne se donnant pas le tems de les envelopper, comme il auroit pu aisément faire avec un peu de patience, prit avec lui un petit nombre de gendarmes pour les aller enfoncer. C'étoit là l'endroit fatal où l'entrainoit sa malheureuse destinée. Les Espagnols firent volte-face & présentérent les piques. Le Duc se jettant au travers à corps perdu, reçut un grand coup dans le côté, & en même tems plusieurs autres blessures, jusqu'au nombre de quatorze, dont il expira sur le champ, enseveli dans sa victoire, après avoir par quatre grandes actions qu'il avoit faites dans l'espace de trois mois, porté à l'âge de vingt-trois ans sa réputation plus haut qu'aucun Capitaine de son siècle, & mérité le surnom de *foudre d'Italie*.

Brantome, dans l'éloge de Gaston de Foix, Duc de Nemours.

Relations diverses de ces événemens.

Les Relations Italiennes, Espagnoles & Françoises varient sur plusieurs circonstances de cette journée, comme c'est l'ordinaire, & ne s'accordent pas non plus sur celle de la mort du Général. La plupart la rapportent de la manière que je viens de dire : mais l'Histoire du Chevalier Bayard dit que Gaston de Foix Duc de Nemours fut tué avant que le retranchement eût été forcé, & qu'il le fut par les douze cens Espagnols qui avoient défait les Gascons & les Picards proche de la digue du Savio, où il les rencontra, après que le Bâtard du Fay

1512. Fay les eut obligés de rebrouſſer chemin; que le Chevalier Bayard au retour de la pourſuite de la Cavalerie ennemie, & après la défaite de toute l'Armée, trouva cette même troupe, n'aiant avec lui que trente ou quarante hommes d'armes; qu'aiant fait mine de la vouloir charger, quoique ſon cheval & ceux de ſa ſuite puſſent à peine ſe ſoutenir, un Capitaine Eſpagnol étoit venu à lui, lui avoit dit que les François avoient pleine victoire; qu'il n'étoit pas en état de forcer ce reſte de ces braves gens, qui devoient leur ſalut à leur courage, & qu'il le prioit de les laiſſer continuer leur chemin; que le Chevalier voyant que lui & ſes gens n'en pouvoient plus, avoit conſenti à leur retraite, à condition qu'ils lui donnaſſent leurs Enſeignes, ce qu'ils firent; & qu'aiant enſuite appris que c'étoient ces Eſpagnols qui avoient tué le Duc de Nemours, dont il ne ſavoit pas encore la mort, il avoit eu un extrême regret de n'avoir pas péri en le vengeant.

Perte des deux partis. Lib. 10. Cette cruelle bataille dura près de huit heures. Le nombre des morts du côté des François eſt exagéré par les Eſpagnols, & celui des Eſpagnols par les François. Ceux qui me paroiſſent en parler avec plus de ſincérité & de deſintéreſſement, comme Guichardin, diſent qu'il y périt dix mille hommes, dont les deux tiers furent des Eſpagnols, & des autres Confédérés: mais la perte fut irréparable de part & d'autre, par la quantité de gens de qualité & de braves hommes qui y laiſſérent la vie.

Après la perte du Duc de Nemours, celle d'Yves d'Alègre, un des meilleurs & des plus expérimentés Capitaines que la France eût alors, fut la plus conſidérable. Il y avoit perdu avant que de mourir Viverots ſon fils, qui étant tombé dans le Savio, en combattant aux côtés du Duc à l'endroit où il fut tué, s'y noya. Un autre de ſes fils étoit auſſi mort peu de tems auparavant, en un autre combat. Outre le Capitaine Jacob, Fabien, le Baron de Grandmont, Maugiron, Bardaſſan, Moncavre, que

que j'ai déja marqués, le Capitaine Molart, Philippe de Frideberg Allemand, de la Crote, Aulin, quatre-vingts hommes d'armes des Ordonnances du Roi, ſept de ſes deux cens Gentilshommes, & neuf Archers de ſa garde, furent tués dans le champ de bataille, & il y en eut de tous ces corps, auſſi redoutables alors aux ennemis, que le ſont aujourd'hui ceux qui compoſent la Maiſon du Roi, un très grand nombre de bleſſés. Lautrec reçut vingt bleſſures en défendant le Duc de Nemours, & fut laiſſé comme mort ſur le champ, mais il en rechappa. 1512.

Du côté des Eſpagnols, il y eut vingt Capitaines de gens de pié, qui commandoient de nombreuſes Compagnies, morts ſur la place; parmi la gendarmerie, ils perdirent Dom Ménaldo de Cardonne, Dom Pèdre d'Acunha, Dom Diègue de Quinonnès, le Capitaine Alvarado, le Capitaine Alfonſe de l'Eſtelle, & plus de trente Capitaines ou Chefs d'Enſeigne, & huit cens hommes d'armes. On prit priſonniers Dom Jean de Cardonne, le Marquis de Bitonte, le Marquis de Licité, le Marquis de la Paludé, Fabrice Colonne, le Marquis de Peſcaire, le Duc de Traiète, le Comte de Conche, le Comte del Popolo, cent autres grands Seigneurs & Capitaines, & le Cardinal de Médicis Légat du Pape, qui s'échappa quelques jours après, & fut depuis Pape ſous le nom, de Léon X.

Entre ceux des Seigneurs François que leur bonheur ſauva du carnage, & qui ſe diſtinguérent par leur valeur, on nomme dans les Mémoires de ce tems-là, la Palice, d'Aubigni, Saint Valier, Louis de Brézé, Sénéchal de Normandie, & Capitaine de cent Gentilshommes du Roi, du Terrail, plus connu ſous le nom de Chevalier Bayard, Créqui Seigneur du Pont, de Remi, Montoiſon, le Voyer de Paumi, de Sainte-Maure, Genouillac, Duras, Lavedan, Fimarcon, Pardaillan, Aubijoux, Louis d'Ars, de Cruſſol, Théodore Trivulce & Humbercourt.

Pierre Navarre, malgré ſa défaite & ſa priſe, acquit beaucoup d'honneur dans cette journée; & il y a bien de l'apparence que ſi la cavalerie avoit

1512. auſſi bien fait ſon devoir que l'infanterie Eſpagnole, les François attaquant avec tant de deſavantage, euſſent la plupart péri dans cette occaſion.

La priſe de Ravenne en eſt le fruit. Hiſt. du Chevalier Bayard, ch. 55.

Le fruit de cette victoire fut non ſeulement la priſe du bagage & de l'artillerie des ennemis, mais encore la conquête de Ravenne. Elle ſe rendit, & fut pillée contre les ordres de la Palice, qui fit pendre un Capitaine nommé Jaquin, brave homme, mais qui avoit coutume de faire la guerre en bandit, & avoit excité les ſoldats au pillage. Marc-Antoine Colonne, qui s'étoit retiré dans la Citadelle, en ſortit par capitulation, quatre jours après. Céſène, Rimini, Imola, Forli, & toutes les Forteresſes de la Romagne, excepté les Citadelles d'Imola & de Forli, ouvrirent leurs portes aux Vainqueurs, & le Cardinal de Saint Séverin en prit poſſeſſion au nom du Concile de Milan. Mais la Palice qui avoit accepté le commandement à la prière des plus conſidérables de l'Armée, n'étant point inſtruit des intentions du Roi, & étant d'ailleurs averti par le Maréchal de Trivulce, que les Suiſſes & l'Empereur même ſe préparoient à entrer dans le Milanès, ne crut pas devoir s'écarter trop loin, & reprit la route de Milan avec la plus grande partie de ſes Troupes.

Effets différens que cette nouvelle produiſit dans les Cours de l'Europe. Le Féron.

La nouvelle de la journée de Ravenne portée dans les Cours de l'Europe, y cauſa des mouvemens bien divers dans les eſprits. Quand le Roi l'apprit, il ne put s'en réjouïr: & après avoir lu la lettre de la Palice, il dit: „ Je voudrois n'avoir plus un „ pouce de terre en Italie, & pouvoir à ce prix „ faire revivre mon neveu Gaſton de Foix, & tous „ les braves hommes qui ont péri avec lui; Dieu „ nous garde de remporter jamais de telles victoi„ res. „ Il ne laiſſa pas de mander à la Palice, de pouſſer ſes conquêtes le plus loin qu'il pourroit, autant que le lui permettroit la ſureté du Milanès: mais en effet ſe voyant menacé de tous côtés par les Anglois, par les Suiſſes, par les Eſpagnols, il ne ſouhaitoit rien plus que la paix, & étoit prêt d'en recevoir les conditions du Pape,

pe, plutôt que de lui en prescrire en Vainqueur.

Le Roi d'Espagne qui ne s'attendoit à rien moins qu'à apprendre la nouvelle de la bataille, vu les ordres contraires qu'il avoit donnés, eut beaucoup plus d'inquiétude qu'il n'en fit paroître. Il eut soin, pour imposer au Peuple, de faire publier des Relations avantageuses de cette journée, selon lesquelles il n'avoit perdu que quinze cens hommes, & les François trois fois autant. Mais l'empressement avec lequel il fit de nouvelles Troupes, pour envoyer en Italie, & plus que tout le reste la résolution qu'il prit d'y envoyer le grand Capitaine, malgré l'aversion qu'il avoit conçue contre lui, firent assez connoitre que le mal & le danger étoient plus grands qu'on ne le publioit. 1512. Mariana, l. 30. Petrus de Angleria, Epist. 480.

L'alarme fut encore bien plus chaude à Venise. Spinelli Comte de Cariati, Ambassadeur de l'Empereur, eut beaucoup de peine à rassurer cette République, & à suspendre la résolution où plusieurs des Sénateurs étoient, de s'accommoder au-plutôt avec le Roi de France

L'Empereur ne fut pas moins consterné; mais l'Ambassadeur d'Espagne, qui avoit pris un grand ascendant sur son esprit, lui représenta qu'il s'étoit déja trop avancé pour reculer; que ses irrésolutions & ses fréquens changemens avoient toujours fait autant de tort à ses affaires qu'à sa réputation; que la mort du Général des François les avoit déconcertés; qu'il falloit au moins attendre de quelle manière ils pousseroient leur victoire; que la crainte des Suisses & des Anglois arrêteroit leurs ambitieux desseins; que les Troupes Allemandes faisoient une bonne partie de la force de leur Armée; qu'elles avoient le plus contribué à la défaite des Confédérés; que s'il les avoit rappellés plus tôt, les François n'auroient jamais osé donner bataille; & que pour affoiblir de beaucoup l'Armée de France, il n'avoit qu'à donner des ordres plus efficaces aux Allemands de l'abandonner. Il le fit: le frère du Capitaine Jacob, qui avoit le principal commandement, ne put se dispenser d'obéir. Il demanda Hist. du Chevalier Bayard, ch. 55.

1512. da ſon congé à la Palice, qui le lui accorda, parce qu'il le lui eût en vain refuſé. Il n'y en eut que ſept ou huit cens qui demeurérent avec un jeune Capitaine, lequel n'aiant pas beaucoup à perdre en Allemagne, reſta avec eux au ſervice du Roi.

Elle ne répand nulle part plus de terreur qu'à Rome. Guicciardino, l. 10.

Mais la victoire de Ravenne ne répandit nulle part plus de terreur qu'à Rome, où Octavien Frégoſe arriva de l'Armée deux jours après la défaite. La priſe du Légat, de Pierre Navarre, de Fabrice Colonne, d'un grand nombre d'autres Seigneurs Italiens, la mort de pluſieurs autres, la perte de toute l'artillerie & de tous les bagages, la diſperſion de l'Armée, la foibleſſe du Viceroi de Naples incapable de remédier à un ſi grand deſordre, la frayeur des peuples hors d'état de ſe défendre, n'aiant ni Troupes ni Chefs: tout cela fit de terribles impreſſions ſur l'eſprit du Pape, & encore plus ſur celui des Cardinaux. Les nouvelles qui ſurvinrent de la reddition des Villes de Romagne augmentérent la conſternation, & on appréhendoit à tous momens de voir l'Armée de France aux portes de Rome. L'inquiétude croiſſoit par la multitude des mécontens qui ſe trouvoient dans la Ville & au voiſinage. Rubéro des Urſins, Pompée Colonne, Antoine Savelli, Pierre Margano, Renzo Mancino, qui en étoient les principaux, s'applaudiſſoient de ce malheur. On ſavoit qu'ils étoient tous penſionnaires du Roi de France, & que dès que les François approcheroient, ils prendroient les armes en leur faveur.

Les Cardinaux conjurérent le Pape de s'accommoder inceſſamment avec la France, l'aſſurant que pour peu d'avance qu'il voulût faire, il en obtiendroit des conditions avantageuſes.

Le Pape agité d'un côté par la crainte du danger où il ſe voyoit expoſé, & de l'autre par le dépit & par ſa haine irréconciliable contre le Roi, répondoit à toutes ces inſtances, tantôt d'une façon & tantôt d'une autre. Ebranlé par les Cardinaux après les avoir entendus, il changeoit d'avis dès qu'il avoit parlé aux Ambaſſadeurs d'Eſpagne

&

& de Veniſe, qui tâchoient par toutes ſortes de moyens de diſſiper ſes frayeurs, en lui repréſentant la perte que les François avoient faite à la bataille; qu'elle les mettoit hors d'état de profiter de leur victoire; qu'ils ſeroient des fous, s'ils s'engageoient plus avant dans l'Etat Eccléſiaſtique, tandis que les Suiſſes étoient prêts d'entrer dans le Milanès; qu'une grande partie de la cavalerie & de l'infanterie s'étoit ſauvée de la bataille; qu'il falloit promptement leur donner un Chef de réputation, qui les auroit bientôt raſſemblés; que les Vénitiens avoient encore de bonnes Troupes ſur pié pour arrêter la furie des François; & qu'enfin il ne falloit rien précipiter, mais attendre quel parti les ennemis prendroient. 1512.

On entrevoyoit bien que le Pape ſuivant ſon génie inflexible, étoit plus porté à ſe roidir contre la mauvaiſe fortune, qu'à plier, quelque néceſſité qui l'y obligeât. On crut même qu'il penſoit à quitter Rome, ſur ce qu'il avoit fait venir de Civita-Vecchia, Baſſia Génois qui commandoit ſes galères.

Il écoutoit cependant toujours les remontrances des Cardinaux, & leur promit même de s'accommoder avec le Roi, s'il vouloit s'en tenir au Traité que ce Prince lui avoit fait ſecrettement propoſer par Fabrice Carette frère du Cardinal de Final quelques jours avant la bataille de Ravenne, par lequel il s'offroit à rendre Bologne au Saint Siège, pourvu que les Bentivoglio fuſſent remis dans leurs autres biens; de diſſoudre le Concile de Milan, à condition que les Cardinaux & les Prélats qui en étoient, & que le Pape avoit dépoſés, ſeroient rétablis dans leurs dignités; & on lui paſſoit même certaines conditions deſavantageuſes au Duc de Ferrare, ſuppoſé qu'il voulût abſoudre ce Prince des cenſures, & le conſerver dans ſon Etat, & dans ſes anciens privilèges.

Le Pape néanmoins tient bon à continuer la ligue.

Mais dès qu'il fut que la Palice aiant laiſſé le Cardinal de ſaint Séverin dans la Romagne ſeulement avec ſix mille hommes d'infanterie & trois cens gendarmes, avoit repris le chemin de Milan

lan avec le reſte de l'Armée, il reprit cœur, dé-
1512. clara qu'il ne ſe départiroit point de la ligue, fit de nouvelles levées, regagna les Seigneurs penſionnaires de la France, & entre autres Proſper Colonne, en le nommant Général des armes du Saint Siège, & fit l'ouverture du Concile de Latran au commencement du mois de Mai, avec toutes les ſolennités qu'on avoit coutume d'obſerver en commençant les Conciles Généraux.

Sur ces entrefaites, le Cardinal Archevêque d'York arriva à Rome avec plein pouvoir de ſigner la ligue au nom du Roi d'Angleterre. Le Pape reçut en même tems nouvelle que le Roi d'Eſpagne étoit réſolu de ne rien épargner pour la ſoutenir, & d'envoyer pour cela le grand Capitaine en Italie, & qu'il eſpéroit dans peu venir à bout de l'irréſolution de l'Empereur. Le Pape ſe trouva par-là au comble de ſes deſirs. Il parla & agit avec plus de hauteur qu'il n'avoit jamais fait. Il y avoit encore quelque négociation ſecrette entre le Roi & lui, ſur l'accommodement par l'entremiſe des Florentins; mais il ne voulut plus rien écouter. Il déclara en plein Conſiſtoire ſes intentions aux Cardinaux, & ne ménageant plus rien, il leur fit lire un Monitoire contre le Roi de France, par lequel il lui ordonnoit, ſous peine d'encourir les cenſures Eccléſiaſtiques, de remettre en liberté le Cardinal de Médicis pris à la bataille de Ravenne. Les Cardinaux toutefois obtinrent de lui que le Monitoire ne fût point rendu public, s'offrant à faire enſorte eux-mêmes par des lettres particulières au Roi, qu'on délivrât le Cardinal.

C'étoit à Milan qu'on le gardoit, où tout priſonnier qu'il étoit, on le traitoit avec toutes ſortes d'honneurs: juſques-là que le Pape lui aiant envoyé le pouvoir d'abſoudre tous ceux qui auroient été excommuniés pour avoir adhéré au Concile de Piſe, ou eu quelque part à cette guerre, à condition qu'ils promettroient de ne plus porter les armes contre le Saint Siège, il y eut une infinité de ſoldats qui ſe firent abſoudre. Ce ne fut pas

ſans

ſans un extrême chagrin des Cardinaux auteurs du Concile, qui ſe voyoient traiter avec tant de mépris ſous les yeux-mêmes du Maréchal de Trivulce, & des autres Seigneurs François, qui paroiſſoient ne s'en pas trop mettre en peine. 1512.

Raiſons qui obligérent le Roi de retirer ſes Troupes du Milanès.

La choſe ne leur auroit pas été ſi indifférente, s'ils avoient cru pouvoir encore tirer quelque utilité de ce Concile pour le ſervice du Roi; mais ils voyoient les choſes en tel état, qu'ils ne pouvoient preſque douter de la néceſſité où ils ſeroient bientôt d'abandonner le Milanès; car le Roi, pour ne pas laiſſer ſes frontières d'en-deçà des Alpes ouvertes aux Anglois & aux Eſpagnols, avoit été contraint de rappeller en France une grande partie des gendarmes de l'Armée d'Italie. On avoit été obligé faute d'argent, de licentier l'infanterie Italienne; & par-là, auſſi-bien que par la retraite des Allemans, la Palice n'avoit plus que dix mille fantaſſins & treize cens hommes d'armes, dans un tems où il n'auroit pas eu trop de toutes les forces du Royaume pour ſoutenir le choc qu'on lui préparoit.

Non ſeulement le Pape, les Eſpagnols & les Vénitiens avoient raſſemblé leurs Troupes; mais il en étoit arrivé de nouvelles d'Eſpagne au Royaume de Naples, & on ne pouvoit pas douter que l'Empereur n'y joignît bientôt les ſiennes. Ce n'étoit pas néanmoins de là que venoit le plus grand danger: c'étoit du côté des Suiſſes, que le Cardinal de Sion dans leur dernière Diète avoit mis en fureur contre la France. Ils s'y étoient emportés contre le Roi de la plus étrange manière; & c'eſt un exemple par lequel les Princes doivent apprendre à ſe rendre maîtres de leurs reſſentimens; car une parole qui leur échappe dans la colère, peut quelquefois produire dans la ſuite les plus terribles effets.

Les Suiſſes n'avoient pu revenir de l'indignation que leur avoient cauſée les termes de mépris dont le Roi avoit uſé en parlant de leur Nation, lorſqu'ils lui demandérent une augmentation de leurs

1512. pensions. Dans la Diète dont je parle, ils ne voulurent jamais permettre que l'Ambassadeur de France assistât à l'Assemblée, où l'on devoit délibérer, si on accorderoit au Pape les six mille hommes qu'il demandoit; de sorte que les ennemis de la France y eurent toute la facilité possible à les entretenir dans la mauvaise disposition où ils étoient à son égard.

Les Suisses y viennent de nouveau.

Ils y réussirent si bien, que les Suisses contre leur ordinaire se mirent en campagne sans avoir reçu d'autre argent, que chacun un florin du Rhin, & qu'au-lieu de six mille que le Pape demandoit, il en marcha dix-huit mille, dans la seule espérance de se venger des François en les chassant du Milanès.

Ils partirent sur la fin de Mai, & cette irruption ne se fit pas comme les deux précédentes, avec cette aveugle impétuosité, que la seule prudence des Généraux François fit avorter: mais elle fut très bien concertée, & ils prirent des mesures qu'on ne put rompre.

Buonacorsi. Guicciardino l. 10.

Ils n'entrérent pas immédiatement dans le Milanès, où ils auroient pu être arrêtés aux détroits des montagnes, & affamés; mais ils prirent leur route par les Grisons, & s'assemblérent à Coire. Les Grisons étoient alliés de la France, dont ils recevoient de grosses pensions; mais ils l'étoient aussi des Suisses. Par cette raison ils leur accordérent le passage, & même grossirent leurs Troupes par quantité de gens du pays, qui s'y joignirent. Ils entrérent de là dans le Trentin, où l'Empereur, quoiqu'il ne fût pas encore ouvertement déclaré contre la France, leur donna passage.

Ce qui embarrasse extrémement le Général de la Palice.

La Palice se voyant sur le point d'être accablé par tant de forces si supérieures aux siennes, rappella de la Romagne toutes les Troupes qu'il y avoit laissées sous le Cardinal de Saint Séverin. Elles n'en furent pas plutôt sorties, que toutes les Places qu'il y avoit soumises, rentrérent dans l'obéissance du Pape. Les Suisses s'avancérent jusques dans le Véronèse, où ils devoient être joints par

par l'Armée des Vénitiens & des autres Confédérés, tenant la Palice dans l'incertitude, s'ils se jetteroient dans le Ferrarois, ou s'ils tourneroient du côté du Milanès. 1512.

Dans ce doute, il s'avança jusqu'à Castiglioné dellé Stéveré vers le Lac de Garde, pour les suivre selon le parti qu'ils prendroient. Leur véritable dessein étoit d'entrer dans le Ferrarois; mais une lettre de ce Général, qu'ils interceptérent, leur fit changer leur marche. Dans cette lettre qu'il écrivoit au Trésorier de l'Armée à Milan, il lui marquoit son embarras, & il ajoutoit que si les ennemis tournoient du côté du Milanès, il se croyoit perdu.

Il n'en fallut pas davantage pour leur faire prendre cette route; & dès qu'ils eurent été joints par Paul Baglioné Général des Vénitiens avec six mille fantassins, quatre cens gendarmes, huit cens hommes de cavalerie légère, & une grosse artillerie, ils marchérent à Vallégio. La Palice l'abandonna, & leur laissa libre le passage du Mincio. Il se retira promptement à Ponté-Vico sur l'Oglio pour leur disputer le passage de cette rivière, n'aiant pas plus de six mille fantassins & mille gendarmes, parce qu'il avoit été obligé de renforcer les garnisons de Bresse, de Pescaire, de Legnago & de Bologne.

Le danger augmente par la mesintelligence des Officiers Français.

Le danger s'augmentoit tous les jours par la mesintelligence des Chefs, que la jalousie rendoit peu soumis à la Palice, & par les murmures des gendarmes rebutés des extrêmes fatigues qu'ils essuyoient depuis si longtems, n'aiant point eu de repos pendant tout l'Hiver, leurs chevaux étant tous ruïnés, & leurs équipages en très mauvais état: de sorte que la plupart souhaitoient que le Milanès fût bientôt perdu, pour retourner en France.

Le Marquis de Mantoue fut en-vain sollicité de s'opposer au passage des Confédérés par le Mantouan: il s'en excusa sur l'impuissance où il étoit de leur résister. Ainsi la Palice hors d'état de tenir la campagne, jetta encore dans les principales

1512. Villes la plus grande partie de ſon Armée, & ſe réſerva un camp volant de deux mille fantaſſins qu'il joignit à ſes hommes d'armes, avec leſquels il ſe retrancha à Ponté-Vico. Il étoit là à portée de ſe jetter dans Crémone, dans Breſſe, dans Bergame, dans Milan, ſi quelqu'une de ces Places étoit aſſiégée, eſpérant toujours que les Suiſſes qui n'étoient point payés, pourroient ſe rebuter, & ſe retirer. Mais voyant les ennemis venir à lui, & craignant d'être enveloppé s'ils paſſoient l'Oglio, il décampa avec précipitation, & vint ſe poſter à Pizighitoné ſur l'Adda.

La perte de Crémone donne commencement à une entière révolution.

Ce mouvement, quoique néceſſaire, donna commencement à une entière révolution. La Ville de Crémone députa aux Confédérés pour ſe rendre: on accepta ſon offre à condition qu'elle payeroit quarante mille ducats pour la ſoide des Suiſſes, & la garniſon Françoiſe ſe retira dans le Château. Il y eut de la conteſtation entre les Confédérés à cette occaſion. Les Vénitiens vouloient que la Place fût remiſe à la République, à qui le Roi l'avoit enlevée. Les Suiſſes & les Généraux du Pape s'y oppoſérent en faveur de Maximilien fils de Ludovic Sforce, & il fallut que les Vénitiens cédaſſent.

Guicciardino, l. 10.

Révolte générale dans le Milanès.

La perte de Crémone obligea la Palice à quitter ſon camp de Pizighitoné, & à repaſſer l'Adda pour ſe jetter dans Pavie. Les ennemis le ſuivoient toujours, & dès qu'ils furent entrés dans le Milanès, il ſe fit un révolte générale dans le plat-pays, & dans toutes les Places où la garniſon ſe trouvoit moins forte que la bourgeoiſie.

Le Maréchal de Trivulce n'étant plus en ſureté dans Milan, fit entrer les Troupes dans le Château avec beaucoup de vivres & de munitions, & prit le chemin du Piémont avec pluſieurs autres Seigneurs Italiens, les Cardinaux & les Evêques du Concile. Il emmenoit avec lui le Cardinal de Médicis: mais Rainoldo Zatti Gentilhomme de Pavie à la tête de quelques Payſans l'enleva à Baſignana, au moment qu'on le faiſoit monter ſur le Pô,

Pô, aiant mis en fuite les ſoldats qui le gardoient.

1512. *Les Troupes Françoiſes ſont obligées d'abandonner Pavie.* Hiſt. du Chevalier Bayard, ch. 55.

Dès que les Confédérés eurent paſſé l'Adda, Lodi & la Citadelle ſe rendirent ſans coup férir. Ils allérent de là droit à Pavie, dont la préſence du Général & celle du Chevalier Bayard, de Louis d'Ars & d'Humbercourt ne purent raſſurer la garniſon. La Palice la voyant ſi découragée, & n'oſant ſe fiër aux Bourgeois, jugea à propos de ſauver ce reſte de Troupes. Il fit faire promptement un pont de bois ſur le Téſin pour s'échapper de ce côté-là, avant que les ennemis qui battoient déja le Château, euſſent entièrement inveſti la Place; & il fit paſſer la cavalerie ſur le pont, & une partie de l'infanterie ſuivie de quelques piéces de canon.

Dès qu'on ceſſa de tirer du Château, les ennemis jugérent qu'il étoit abandonné, & aiant rompu la porte du côté de la campagne, y entrérent avant que les Troupes Françoiſes fuſſent toutes ſorties de la Ville. Les Suiſſes s'y jettérent par la porte du Château, & vinrent les attaquer dans la rue qui aboutiſſoit à la porte par où on défiloit. Il y eut là un ſanglant combat; les Allemands qui étoient reſtés avec les François y firent des merveilles. La Palice, Humbercourt, Louis d'Ars, ſoutinrent longtems l'effort des ennemis: le Chevalier Bayard, avec trente hommes d'armes, arrêta les Suiſſes, juſqu'à ce que le reſte des Troupes fût hors de la porte, & il eut en cette occaſion deux chevaux tués ſous lui.

Sur ces entrefaites le Capitaine Pierrepont, qui étoit hors de la Ville, vint l'avertir qu'il étoit tems de ſortir, que les Suiſſes paſſoient le Téſin dans des bateaux, & que ſi on leur laiſſoit le loiſir de former un gros corps de l'autre côté, on ſeroit enveloppé.

Bayard paſſa ſur le champ la porte avec ſes gendarmes, & puis le pont, au bout duquel, du côté de la Ville, on avoit laiſſé trois cens Allemands, pour faire feu ſur les ennemis qui ſuivoient. Par malheur pour eux, une groſſe piéce d'artillerie de celles qu'on avoit priſes aux Eſpagnols à la bataille de

Ravenne, fit par son poids enfoncer la prémière barque du pont; & les laissa à la merci des Suisses: les uns furent pris, les autres assommés, & quelques-uns se noyérent dans la rivière. On acheva de rompre le pont, & Bayard en exécutant cet ordre, fut blessé d'un coup de fauconneau entre le cou & l'épaule. 1512.

Et d'évacuer tout le Milanès.

Les ennemis ne pouvant plus suivre, la retraite se fit tranquillement jusqu'à Alexandrie, où ils trouvérent le Maréchal de Trivulce qui avoit fait faire des ponts sur le Tanar pour leur passage. On abandonna la Place: toutes les autres du Milanès, & Milan même, ouvrirent leurs portes aux Confédérés, excepté les Châteaux de Milan, de Novare & de Crémone; Crème, Bresse, où Aubigni commandoit, & quelques Forteresses de la Valteline & sur les confins des Suisses; mais celles de la Valteline se rendirent peu de tems après aux Grisons, & Lucarne aux Suisses.

Gènes se révolte aussi.

La révolte est comme une maladie contagieuse, qui se répand bien loin en peu de tems; & ç'auroit été miracle, si les Génois en pareille occasion n'eussent pas fait paroître leur inconstance ordinaire. Janus Frégose de tout tems ennemi mortel des François, voyant leurs affaires en un tel desordre, demanda aux Vénitiens un corps de cavalerie & d'infanterie, & leur fit espérer, que dans la conjoncture présente, la faction qu'il avoit à Gènes feroit son devoir, dès qu'il paroîtroit avec des Troupes. La chose réussit: la Ville se souleva contre les François, qui étant en petit nombre & sans espérance de secours, abandonnérent la partie & se sauvérent dans le Fort de la Lanterne. Les Bentivoglio s'enfuirent aussi de Bologne; de sorte qu'en moins de deux mois & demi depuis la bataille de Ravenne, les François perdirent presque tout ce qu'ils tenoient en Italie, & n'y purent conserver que Légnago, Crème, Bresse, Pescaire, le Château de Novare, ceux de Crémone & de Milan, les deux Citadelles de Gènes; & la plupart de ces Places furent contraintes de se rendre avant la

la fin de l'année; mais celles qui purent tenir, furent de bonnes reſſources pour la France. 1512.

On peut s'imaginer quelle joie ces ſuccès donnérent au Pape; & il en eut toute l'obligation aux Suiſſes, qui après avoir tant contribué à la conquête que le Roi avoit faite du Milanès, le lui firent perdre, & augmentérent merveilleuſement par-là la réputation de leur République. Auſſi le Pape leur donna-t-il des marques de ſa reconnoiſſance bien glorieuſes pour eux, en envoyant aux Cantons une épée, un bouclier, un drapeau, & d'autres préſens, avec le titre d'Appuis & de Défenſeurs de la liberté du S. Siège; tandis qu'il préparoit tous ſes foudres contre la France & contre le Concile de Piſe & de Milan, qui continua à Lyon, où les Cardinaux du parti François s'étoient retirés: mais ces foudres ne furent lancés que ſur la fin de cette année, qui fut ſignalée par un événement, où le Roi d'Eſpagne porta ſon ambition & ſon injuſtice à un excès, que jamais la poſtérité ne lui pardonnera, pour ne rien dire de la mauvaiſe-foi dont il uſa en cette occaſion envers ſes Alliés mêmes. Je parle de la violente uſurpation qu'il fit du Royaume de Navarre ſur le Roi Jean d'Albret, de laquelle ce Prince ne put jamais avoir raiſon, & dont ſa poſtérité tira depuis une funeſte vengeance, en ſe ſéparant du corps de l'Egliſe Romaine pour embraſſer l'héréſie de Calvin.

Et les Suiſſes ſont la cauſe de toutes ces pertes.

Il y avoit déja longtems que Ferdinand avoit de grandes vues ſur le Royaume de Navarre. Avant & après la mort du dernier Roi François Phœbus, il avoit propoſé le mariage de ſon fils Jean, qui mourut depuis, avec la Princeſſe Catherine ſœur unique & héritière de François. La diſproportion de l'âge & pluſieurs autres raiſons firent rejetter cette propoſition, & Jean d'Albret fut préféré à l'Infant de Caſtille. Ferdinand n'aiant plus rien à eſpérer de côté-là, que par les brouilleries qu'il pourroit exciter dans le Royaume, attira à ſon parti le Comte de Lérin beau-frère de la Reine Iſabel, le ſa femme, Connétable de Navarre & Chef de

Uſurpation du Royaume de Navarre par le Roi d'Eſpagne.

Brouilleries qui en furent l'occaſion.

1512. Favin, Hiſt. de Navarre, l. 11.

la Maiſon de Beaumont toujours ennemie de celle de Grammont, qui étoit très attachée à la Maiſon d'Albret. Ces deux familles les plus puiſſantes du pays furent longtems cauſe de bien des deſordres en Navarre, en quelque façon comme les factions des Guelphes & des Gibelins en Italie.

Après ce mariage le Comte de Lérin, qui avoit oſé fermer les portes de Pampelune au Roi & à la Reine, fut obligé de ſortir du Royaume & de ſe retirer ſur les Etats du Roi d'Eſpagne, où ce Prince lui fit un établiſſement. Il ſe réconcilia depuis avec le Roi de Navarre, mais non pas avec la Reine, qui ſoutint toujours hautement la Maiſon des Grammont. Pluſieurs années après, Céſar Borgia Duc de Valentinois neveu du Pape Alexandre VI, s'étant ſauvé de ſa priſon d'Eſpagne, & réfugié chez le Roi de Navarre ſon beau-frère, brouilla de nouveau le Comte de Lérin avec ce Prince. Il ſe révolta encore: il en couta la vie à Céſar Borgia qui fut tué dans cette guerre; & le Comte de Lérin, obligé de ſortir du Royaume & de ſe ſauver en Arragon, y mourut.

Peu de tems après, le Pape Jules II. aiant voulu diſpoſer de l'Evêché de Pampelune en faveur du Cardinal Facio, & le Chapitre qui avoit élu le Cardinal Amanjeu d'Albret, frère du Roi, ſoutenant ſon élection, le Pape mit le Royaume de Navarre en Interdit.

Ferdinand en profite.

Ferdinand voyoit avec plaiſir ces brouilleries entre le Pape & le Roi de Navarre, & les regardoit, auſſi-bien que la diſgrace de la Maiſon de Beaumont, comme des acheminemens à une prompte exécution de ſes deſſeins. Les deux Rois, ainſi qu'il a coutume d'arriver entre les Princes voiſins, avoient des prétentions ſur certaines Places de la frontière qu'ils ſe diſputoient l'un à l'autre; mais le Roi d'Eſpagne étoit en poſſeſſion, & le plus fort.

Il écoutoit néanmoins les Ambaſſadeurs du Roi de Navarre. Il promit d'en envoyer un à ce Prince, & le fit en effet. Cet Ambaſſadeur, nommé Pé-

Pedro de Hontenen, demanda comme un préliminaire de la négociation, le rétabliſſement de Louis de Beaumont fils du Comte de Lérin dans ſes biens paternels. Le Roi de Navarre le refuſa, pénétrant aiſément l'intention du Roi d'Eſpagne dans cette demande, qui étoit d'avoir dans le Royaume de Navarre un parti puiſſant, & toujours prêt à ſeconder ſes mauvais deſſeins ſur cet Etat. 1512. Mariana, l. 3. c. 11. & 12.

Après ce refus, l'Envoyé d'Eſpagne ſollicita le Roi de Navarre de ſe joindre à ſon Maître & aux Anglois pour faire la guerre à la France, & entrer dans la ligue avec le Pape & les autres Confédérés. Ce Prince, qui n'avoit point d'autre appui que le Roi de France contre la puiſſance d'Eſpagne, rejetta une telle propoſition. On lui en fit une plus modérée, qui fut de demeurer neutre, de ne point permettre qu'on levât des Troupes dans ſes Etats pour le Roi de France, & de ne lui point donner paſſage pour venir attaquer l'Eſpagne: mais on ajouta une condition, c'étoit que pour aſſurance de la neutralité, il envoyât en ôtage à la Cour d'Eſpagne Dom Henri Prince de Navarre, ſon fils ainé; ou bien qu'il livrât ſix de ſes Places de la frontière qu'on lui marqueroit, & que les Eſpagnols garderoient juſqu'à la fin de la guerre.

Il n'y avoit guères de différence entre de telles propoſitions & une déclaration de guerre ouverte, ſuppoſé qu'on perſiſtât à les faire. Le Roi de Navarre pour s'éclaircir entièrement des intentions de la Cour d'Eſpagne, y envoya Dom Alfonſe Carillo ſon Connétable avec le Maréchal du Royaume, à qui on ne donna point d'autre nouvel éclairciſſement, ſinon qu'on leur nomma les Villes que le Roi d'Eſpagne vouloit avoir pour aſſurance de la neutralité: & ils virent bien que la guerre étoit réſolue, par les incartades fréquentes que leur firent le Comte de Lérin, & les autres de la Maiſon ou de la Faction des Beaumont.

Le Roi d'Eſpagne, pour ne pas manquer ſon coup, avoit différé à ſe déclarer juſqu'à l'arrivée de ſix à ſept mille Anglois qu'il attendoit de la part de ſon

son gendre le Roi d'Angleterre : & ils débarquérent en Biſcaye au commencement de Juin, ſous les ordres de Thomas Marquis de Dorceſter & d'Edouard Havart.

1512.

La véritable intention de Ferdinand étoit de perſuader au Roi de Navarre, qu'il prétendoit porter la guerre dans la Guienne conjointement avec les Anglois; & d'engager cependant ceux-ci à le ſeconder dans la conquête de la Navarre, ſous prétexte qu'après qu'il l'auroit ſubjuguée, celle de la Guienne ſeroit beaucoup plus facile. Mais les Anglois ne furent nullement de cet avis. Ils le ſommérent de la parole qu'il avoit donnée au Roi d'Angleterre de faire la guerre en Guienne; & voyant que ſans y avoir nul égard, il perſiſtoit toujours dans le deſſein de la faire ailleurs, ils remontérent ſur leurs vaiſſeaux & retournérent en Angleterre.

Ses Généraux fondent ſur Pampelune où ils manquent de ſurprendre le Roi Jean d'Albret.

Quoique Ferdinand vît ſon attente trompée de ce côté-là, il ne laiſſa pas de ſuivre ſa pointe; parce qu'il avoit pris de telles meſures, qu'indépendamment de la jonction des Anglois, il étoit ſûr de réuſſir. Le Comte de Lérin, par le moyen des amis de ſa Maiſon qui étoient en grand nombre, avoit intelligence dans les principales Villes de Navarre; & le Roi Jean d'Albret toujours amuſé par l'eſpérance de la paix, ſe trouvoit très foible. Fédéric de Tolède Duc d'Albe & le Comte de Lérin aiant promptement raſſemblé toutes leurs Troupes, fondirent tout à coup dans la Navarre le vingtième de Juillet, & vinrent droit à Pampelune, où ils avoient eſpéré de ſurprendre ce Prince : mais il eut le tems de ſe ſauver à Lombière, & d'envoyer la Reine ſa femme, & ſes enfans, en Béarn ſous la conduite de Manant de Navailles, qui ſe diſtingua beaucoup dans cette guerre.

Annales de France.

Dès que les Généraux Eſpagnols furent entrés en Navarre, ils firent répandre par-tout le bruit que Jean d'Albret étoit excommunié, & privé de ſes Etats par le Pape, pour avoir adhéré au Roi de France auteur du Schiſme & du Conciliabule de Piſe,

se, & que tous ceux qui le soutiendroient, encourroient les mêmes censures. Cet artifice, la nombreuse Armée du Duc d'Albe, la fuite du Roi, les mouvemens que se donnérent ceux de la faction des Beaumont, eurent tant d'effet, que Pampelune se rendit le vingt-cinquième de Juillet sans coup férir. 1512.

Le Roi de Navarre, consterné de la perte de Pampelune, envoya au Duc d'Albe pour offrir de subir telles conditions qu'on voudroit lui imposer, pour peu qu'elles fussent tolérables. Le Duc les envoya à Ferdinand, qui ne fit point d'autre réponse, sinon, qu'il falloit que le Roi de Navarre lui livrât toutes les Places fortes de son Royaume, sans même déterminer le tems de la restitution, & qu'il lui donnât Henri son fils ainé pour être élevé en Castille. Le Roi de Navarre sur cette réponse, & sur les avis qu'il eut que le Comte de Lérin avoit des intelligences jusques dans sa Cour pour se saisir de sa personne, se sauva en France par le Val de Baztan, suivi du Maréchal Dom Pédro de Navarre, & de la plupart des Seigneurs du parti des Grammont.

Après sa retraite, toutes les Villes & Forteresses se rendirent au Duc d'Albe, excepté la Citadelle de Tudelle, qu'un brave Capitaine nommé Denys de Déça résolut de défendre, celle d'Estella, & quelques Châteaux du Val de Ronçal & d'Amescun. La plupart de ces Places furent peu de tems après soumises par le Duc d'Albe, qui prit encore Saint Jean de Pié-de-Port, brula Saint-Jean-de-Luz, & rasa plusieurs Fortereſſes dans les environs, dont les François venant au secours du Roi de Navarre auroient pu se rendre maitres, & entrer de là dans son Royaume. C'est ainsi que la Navarre fut envahie, & quelque tems après unie à la Couronne d'Espagne sans retour.

La prise de cette Capitale est bientôt suivie de celle de tout le Royaume.

Les Historiens Espagnols n'ont rien oublié pour pallier l'injustice de cette usurpation, excepté Mariana, le plus judicieux & le plus sincère de tous, qui n'osant parler ouvertement dans un pays où il n'auroit pu le faire avec sureté sur un point si déli-

délicat, fait néanmoins assez entrevoir ce qu'il en pensoit.

1512.

Raison des Auteurs Espagnols pour pallier cette usurpation.

Ils établissent le droit de leur Roi sur deux fondemens ; sur le droit de conquête, & sur une Bulle du Pape Jules, qui avoit dépossé le Roi de Navarre, & donné ses Etats au prémier qui pourroit s'en emparer. Mais le prémier droit ne peut être légitime, que les causes de la guerre ne soient justes. Cette justice ne se rencontre ni dans le prétexte du rétablissement du Comte de Lérin, dont le père avoit été manifestement rebelle à son Souverain, ni dans celui du refus de donner passage aux Troupes d'Espagne pour entrer en France ; car les Rois sont maitres dans leurs Etats, il n'ont nulle obligation de les ouvrir aux ennemis de leurs Alliés ; & de plus il y avoit un Article * dans un Traité fait quelques années auparavant entre ces deux Couronnes, par lequel il étoit expressément dit, qu'en cas de guerre entre la France & l'Espagne, le Roi de Navarre ne seroit point obligé de donner passage aux Troupes du Roi d'Espagne. Les conditions proposées par ce Roi pour la sureté de ses Troupes, étoient insupportables ; car on ne demandoit pas moins au Roi de Navarre que les six plus fortes Places de son Etat, & son fils ainé pour ôtage ; & il n'y eut personne alors qui ne vît que la Cour d'Espagne avoit formé le dessein de le dépouiller, lui & sa postérité, de son Royaume.

Pour ce qui est de la Bulle de Jules II. on sait assez que la Jurisprudence qui attribue au Pape le droit de disposer des Couronnes, n'est nullement reçue en-deçà des Alpes ; que les Princes mêmes des pays d'au-delà n'en conviennent pas volontiers ; que Ferdinand, son intérêt mis à part, ne l'auroit jamais autorisée ; qu'elle a été la source d'une infinité de malheurs dans l'Eglise & dans toute l'Europe aux siècles passés quand on a commencé à l'y introduire, & que les Papes les plus saints, les plus modérés & les plus sages aiant vu les mauvais effets

* Il est fait mention de cet Article au Traité de Blois du mois de Juillet 1512.

effets qu'elle a produits, ne l'ont pas ſuivie. Mais ſans entrer plus avant dans ces odieuſes queſtitions, la Bulle dont il s'agit n'a jamais été montrée par les Eſpagnols en original. Leurs Hiſtoriens ſe contrediſent ſur les dates de cette Bulle. Pierre d'Anglerie, qui étoit à la Cour d'Eſpagne, écrit de Logrogno ſur la fin d'Août de cette année, à un homme de qualité de ſes amis, comme une nouvelle, qu'il étoit arrivé une Bulle de Rome qui anathématiſoit le Roi de Navarre, pour avoir refuſé de prendre les armes contre le Roi de France, que le Pape regarde comme un excommunié. Si c'eſt de celle-là dont les Eſpagnols veulent parler, elle eſt poſtérieure à l'invaſion de Ferdinand, qui arriva au mois de Juillet. Elle ne peut donc l'avoir autoriſé à la faire. De plus, le Roi de Navarre n'avoit jamais adhéré au Concile de Piſe, & il ne fit alliance offenſive avec le Roi de France que le dix-ſeptième de Juillet, lorſqu'il vit les Eſpagnols, & comme il le croyoit, les Anglois prêts à fondre dans ſes Etats. De ſorte qu'il n'arma préciſément que pour ſa défenſe, choſe permiſe à tout particulier, & beaucoup plus à un Souverain. 1512. Epiſt. 496.

Enfin les ſucceſſeurs de Ferdinand eurent toujours du ſcrupule ſur cet article. Charles V, l'an 1548, étant attaqué à Ausbourg d'une maladie, dont il croyoit mourir, ordonna à ſon fils Philippe II. Roi d'Eſpagne, de faire examiner de nouveau cette affaire, & lui conſeilla que s'il étoit poſſible, il épouſât Jeanne d'Albret petite-fille du Roi & de la Reine dépoſſédés & leur héritière légitime, à condition qu'elle renonçât à ſes prétentions ſur ce Royaume ; & on aſſure que Philippe II. donna par ſon teſtament à Philippe III ſon fils le même ordre qu'il avoit reçu de ſon père touchant l'examen de la poſſeſſion de la Navarre. Il eſt à ſouhaiter pour le ſalut de ces Princes, que Dieu ſe ſoit contenté de ces diſpoſitions teſtamentaires. Rien donc ne prouve mieux que tout ce que je viens de dire, l'injuſte & violente conduite de Ferdinand, qui en ſe faiſant honneur du glorieux nom de Catho- *Scrupules des ſucceſſeurs de Ferdinand ſur cet article.*

1512. tholique qu'il a transmis à ses successeurs, n'agit nullement en cette occasion, non plus que dans plusieurs autres, en Prince véritablement Chrétien.

Le Roi de France envoie du secours à Jean d'Albret.

Cependant le Roi n'eut pas plutôt appris le malheur de Jean d'Albret de la bouche de ce Prince même, qu'il grossit les Troupes qui étoient déja en Guienne, & leur envoya ordre de marcher vers la Navarre, tandis que les garnisons des Places frontières du Roussillon faisoient le dégât dans ce Comté, & que le Commandeur Prégent de Bidoux croisoit sur les côtes d'Espagne. Il mit à la tête des Troupes de terre François Duc de Longueville, & Charles Duc de Bourbon Comte de Montpensier, qui avoient sous eux Odet de Foix Vicomte de Lautrec, la Palice, le Chevalier Bayard, & plusieurs autres Seigneurs qui s'étoient signalés en Italie.

Petrus de Angleria, Epist. 496. & 499. Mémoires de Martin du Bellai.

Les contestations de ces deux Chefs furent un mauvais préfage pour cette Campagne. Le Duc de Longueville prétendoit que l'Armée étant dans son Gouvernement de Guienne, il devoit y avoir le principal commandement, & le Duc de Bourbon en qualité de Prince du Sang ne voulut point le lui céder. Mais le Roi, pour remédier à cet inconvénient, leur donna un Généralissime, qui fut François Duc de Valois & Comte d'Angoulême héritier présomptif de la Couronne, âgé alors de dix-sept à dix-huit ans.

L'Armée Françoise s'avança d'abord jusqu'à saint Jean de Pié-de-Port, où le Duc d'Albe étoit campé à la tête de celle d'Espagne. Le Comte d'Angoulême envoya au Général Espagnol pour le défier à la bataille. Il lui répondit qu'il lui faisoit beaucoup d'honneur; mais qu'il avoit des ordres du Roi son Maitre qui lui défendoient de l'accepter.

Petrus de Angleria, Epist. 501.

Sur cette réponse, comme la saison étoit déja avancée (car on étoit au mois d'Octobre) on se hâta d'entrer en action. L'Armée fut partagée en trois. On donna au Roi de Navarre deux mille Allemands, quatre mille Gascons conduits par les Seigneurs de Gondrin, de l'Arboust & Polausic, & mille hommes d'armes sous les ordres de la Palice, pour entrer en Na-

Navarre, où ce Prince avoit fait paſſer quantité de lettres adreſſées aux principaux de la Nobleſſe, & à quelques Gouverneurs de Place Navarrois, qui s'étoient rendus aux Eſpagnols. Il les y exhortoit à ſe remettre ſous ſon obéiſſance, & leur promettoit non ſeulement le pardon de leur faute, mais encore de grandes récompenſes, s'ils faiſoient leur devoir, & contribuoient à ſon rétabliſſement. 1512.

Le Duc de Bourbon avec un autre corps entra dans le pays de Guipuſcoa, fit le ravage, & prit ſans réſiſtance pluſieurs petites Places qu'il démolit, pour n'être pas obligé d'affoiblir ſes Troupes.

Le troiſième corps demeura aux environs de Saint Jean-de-Pié de Port, ſous le Comte d'Angoulême & le Duc de Longueville.

Ce Prince rentre dans ſon Royaume, où il reprend pluſieurs Places.

Le Roi de Navarre rentra dans ſon Royaume par le Val de Ronçal. Il attaqua Burgui, força cette Place, & la garniſon fut paſſée au fil de l'épée, ſans excepter le Commandant Ferdinand Valdès. Pluſieurs Villes, comme Mirande, Taſalla, Aurillo, Sainte Care & Stella une des plus conſidérables du Royaume, voyant leur Roi ſi bien ſoutenu, arborérent ſes étendarts. Preſque toutes les Fortereſſes des Vallées de Ronçal & de Sennazar en firent autant.

Mais aiant échoué devant Pampelune, il perd ſans reſſource ſa Couronne & ſes Etats.

De là il marcha droit à Pampelune pour aſſiéger cette Capitale. Sur cette nouvelle le Duc d'Albe partit de ſaint Jean de Pié-de-Port; & le Roi de Navarre fit en cette conjoncture une faute irréparable. S'il étoit venu au-devant du Duc d'Albe, & qu'il ſe fût ſaiſi des défilés des montagnes, il l'eût enfermé entre lui & le Comte d'Angoulême, & auroit fait périr ſon Armée: mais il ſe laiſſa prévenir, & il lui en couta ſa Couronne. Le Duc d'Albe marchant avec une extrême promptitude, gagna la plaine, entra dans Pampelune, y mit une forte garniſon, en chaſſa tous ceux de la faction des Grammont, & en ſortit pour être en état de ſecourir de nouveau la Place quand il en ſeroit beſoin.

Favin, Hiſt. de Navarre. Mariana, &c.

Nonobſtant ce ſecours & quelques autres qui y entrérent, le Roi de Navarre ne laiſſa pas d'enformer le ſiège, après avoir été renforcé par Lautrec

trec, qui lui amena quelques Troupes de l'Armée
1512. du Duc de Bourbon. Antoine de Fonſèque s'y défendit avec toute la valeur & toute la conduite d'un grand Capitaine, & ſoutint un grand aſſaut où les François perdirent beaucoup de monde. Comme on ſe préparoit à un ſecond, Dom Pédro Henriques Duc de Najare parut ſur les hauteurs avec un corps de ſix mille hommes d'infanterie, & une nombreuſe cavalerie, preſque toute compoſée de Nobleſſe Eſpagnole. Les Troupes Françoiſes étoient extrêmement diminuées, la ſaiſon étoit très rude; les Eſpagnols aiant repris la plupart des Places qui s'étoient rendues d'abord au Roi de Navarre, coupoient les vivres au camp des aſſiégeans, qui ſouffroient beaucoup. On préſenta la bataille au Général d'Eſpagne, qui ne branla pas, demeurant avantageuſement poſté, & à portée d'attaquer le camp, ſi on donnoit l'aſſaut. La bravoure du Gouverneur & la ſageſſe du Duc de Najare déconcertérent le Roi de Navarre. Il fallut abandonner l'entrepriſe, & penſer aux moyens de s'ouvrir le chemin au travers des Pyrénées. Ce fut avec beaucoup de peine & de périls. Les montagnards chargérent l'arrière-garde, & y aſſommérent quantité d'Allemands. Les Généraux François, vu l'impoſſibilité de traîner le gros canon par de ſi mauvais chemins, en enclouérent la plus grande partie & l'abandonnérent. Enfin l'Armée rentra en France toute délabrée, & les Anglois aiant fait tourner tête aux François du côté de la Picardie, le Roi d'Eſpagne demeura en paiſible poſſeſſion du Royaume de Navarre.

Je ne ſai pourquoi pluſieurs de nos Hiſtoriens ont placé cette expédition en 1513, car par les dates des lettres de Pierre d'Anglerie qui étoit à la
Epiſt. 509. Cour d'Eſpagne, & qui rendoit à ſes amis un compte exact de ce qui ſe paſſoit alors, il eſt conſtant qu'elle ſe fit en 1512, & que le ſiège de Pampelune fut levé le dernier jour de Novembre de cette année-là, funeſte à la France par tant de fâcheux événemens au-delà des Alpes & au-delà des Pyrénées.

Peu

Peu de jours avant le commencement du siège de Pampelune, Ferdinand d'Arragon fils de Fédéric dernier Roi de Naples de cette branche, voulut s'échapper de la Cour d'Espagne, pour se réfugier à l'Armée de France. S'il avoit réussi, le Roi d'Espagne auroit couru grand risque de perdre le Royaume de Naples, vu la disposition où les Princes Italiens étoient de chasser d'Italie tous les étrangers; mais le complot fut découvert, & ce Prince fut mis en lieu d'assurance, sans espoir de recouvrer jamais sa liberté. 1512. *Bonheur du Roi d'Espagne en cette occasion.*

Le Roi d'Espagne sorti si heureusement d'une guerre qui l'avoit extrêmement alarmé, & voyant les François hors du Milanès, révoqua l'ordre qu'il avoit donné à Gonsalve pour le voyage d'Italie. Il avoit eu recours à lui contre son inclination, & par la seule crainte de perdre le Royaume de Naples. Ce grand homme en pensa mourir de chagrin. Il ne pouvoit lui arriver rien de plus glorieux, que de voir son Maitre contraint de rendre justice à son mérite aux yeux de toute l'Europe, & d'avoir été jugé le seul capable, ensuite de la défaite de Ravenne, de sauver le Royaume de Naples, après en avoir autrefois fait la conquête. Il reçut ce contre-ordre comme il étoit prêt de monter sur la Flotte d'Espagne au Port de Malgue. Le ressentiment qu'il en fit paroître acheva de le perdre dans l'esprit du Roi d'Espagne, qui par le refus de toutes les graces qu'il lui demanda depuis, l'obligea à se retirer à une maison de campagne, où il mourut quelques années après. Exemple signalé de l'injustice de la Cour, & de la vanité des espérances dont se repaissent ceux qui y vivent.

Le Pape apprit avec une extrême joie, la nouvelle disgrace du Roi de France, dont il avoit déja mis le Royaume en interdit, & spécialement la Ville de Lyon, où l'on continuoit le Concile de Pise. Il publia ensuite une espéce de Monitoire, & puis une Bulle contre la fameuse Pragmatique Sanction, qui malgré les efforts de Louis XI, au commencement de son règne, n'avoit pu être abolie *Le Pape met la France en interdit & spécialement la Ville de Lyon, où avoit été transféré*

tablir la paix dans l'Egliſe; qu'il prieroit le Pape de convoquer un Concile en Allemagne, pour la commodité des Princes du Nord trop éloignés d'Italie; qu'il tâcheroit d'engager les Princes d'Allemagne à faire la même demande; & que ſi l'on ſuivoit ſur cela ſes intentions, il ſolliciteroit juſqu'au Duc de Moſcovie, de contribuer par ſes Ambaſſadeurs à rendre le repos à l'Egliſe, déja trop troublée par les diſſenſions des deux Puiſſances. C'eſt de quoi l'Envoyé de France rendit compte aux Cardinaux & aux Prélats du Concile de Piſe, aſſemblé à Lyon, par une lettre qu'il leur écrivit après ſon retour. 1512.

Mais le Pape & les autres Confédérés, après avoir chaſſé les François du Milanès, étoient pour le moins autant occupés à ménager chacun leurs intérêts particuliers en cette conjoncture, qu'à ſoutenir l'autorité du Concile de Latran.

Différentes vues des Confédérés.

Malgré leur confédération, leurs vues étoient bien oppoſées. Le Pape vouloit dépouiller le Duc de Ferrare, & réunir ce Fief au Saint Siège; & outre cela, retenir Parme, Plaiſance & Reggio dans le Modénois, qui s'étoient rendu à lui. Fabrice & Proſper Colonne, que les Eſpagnols ſoutenoient, s'oppoſoient au dépouillement du Duc de Ferrare, parce que ce Duc aiant fait Fabrice priſonnier à la bataille de Ravenne, lui avoit donné généreuſement ſa liberté; & ce Seigneur par reconnoiſſance avoit obtenu un ſauf-conduit du Pape pour le Duc, afin qu'il vînt lui-même à Rome traiter de ſon accommodement: mais ſur quelque ſoupçon qu'il eut, qu'on vouloit faire arrêter ce Prince, il l'avoit lui-même fait évader, & le Pape en fut fort irrité.

Guicciardino, l. 11.

Pour ce qui eſt de Parme, de Plaiſance & de Reggio, l'Empereur s'oppoſoit à ce que ces Places demeuraſſent au Pape, ſoutenant que c'étoient des dépendances du Duché de Milan. Les Suiſſes & les Vénitiens s'y oppoſoient pareillement, pour ne point trop affoiblir la puiſſance de Maximilien Sforce, qu'ils vouloient établir dans le Duché de Milan. Les Confédérés ne pouvoient non plus con-

venir sur l'article de ce Duché. L'Empereur & le
1512. Roi d'Espagne pensoient à le faire tomber à un de leurs petits-fils, c'est-à-dire, à Charles Prince d'Espagne, ou à Ferdinand son frère. Les Suisses, les Vénitiens & le Pape n'en étoient pas d'avis, jugeant qu'il étoit contre leur sureté d'avoir un voisin si puissant, & prétendoient qu'on y rétablît Maximilien Sforce, comme héritier de son père Ludovic Sforce, à qui ce Duché avoit appartenu.

De plus, le Pape & les Espagnols avoient pris la résolution de rétablir les Médicis dans Florence, & d'en chasser le Gonfalonier Pierre Soldérino. Mais le Pape souhaitoit ce rétablissement beaucoup plus que les Espagnols, qui se seroient contentés d'une grosse somme d'argent qu'ils demandoient aux Florentins, pour leur laisser leur liberté.

L'Empereur de son côté demandoit à rentrer dans les Places des Vénitiens, dont il devoit être mis en possession par le Traité de Cambrai. Il insistoit principalement sur la restitution de Vicence, & exigeoit d'autres choses très peu honorables & fort onéreuses à la République. Enfin à mesure que les François rendoient les Fortereſſes qu'ils tenoient encore en Italie, il y avoit toujours de nouvelles contestations, lorsqu'il étoit question de convenir à qui elles seroient remises.

L'article de Florence fut un des prémiers terminés par voie de fait; car les Espagnols aiant forcé Prato, Place de la République, rétablirent les Médicis dans Florence avec la même autorité que leurs prédécesseurs y avoient eue.

Les Suisses, dont le nombre croissoit tous les jours en Italie, vinrent à bout de faire reconnoître Maximilien Sforce pour Duc de Milan; & il fut reçu dans cette capitale avec une extrême joie du peuple, qui souhaitoit depuis longtems d'avoir, comme autrefois, son Prince particulier.

Durant ces diverses intrigues, les Commandans des Places d'Italie restées aux François étant investis de toutes parts & manquant de vivres, étoient obligés de les rendre les unes après les autres; &

suivant

suivant l'ordre qu'ils en avoient reçu de la Palice avant sa retraite d'Italie, toute leur attention étoit à mettre, en les rendant, la division parmi les confédérés. 1512.

Légnago fut une des prémières qui capitulérent; c'étoit une forte Place sur l'Adige, du domaine de Venise, & une clé des Etats de cette République. Les Vénitiens firent de très grandes offres au Commandant, pour qu'il la leur livrât; mais sans y avoir aucun égard, il la remit entre les mains de l'Evêque de Gurk Ambassadeur & Lieutenant-Général de l'Empereur en Italie. Les Vénitiens en furent si irrités, que nonobstant le sauf-conduit de l'Ambassadeur, ils firent attaquer la garnison durant sa marche, & lui enlevérent tous ses bagages. Le Commandant de Pescaire, à la tête du Lac de Garde, tint la même conduite; Aubigni Gouverneur de Bresse, sollicité en même tems par les Vénitiens, par l'Evêque de Gurk, & par le Viceroi de Naples, la rendit à celui-ci. Après la reddition, l'Evêque de Gurk la demanda avec instance au Viceroi, comme une ancienne dépendance du Duché de Milan Fief de l'Empire; mais il la lui refusa, & se contenta, pour ne le point trop chagriner, de dire qu'il ne vouloit pas la retenir au nom du Roi d'Espagne, mais au nom de la Ligue.

Les Vénitiens furent plus heureux pour la Ville de Crême, demandée fortement par les Suisses pour le nouveau Duc de Milan. Ils gagnérent à force de promesses Bénédetto Crivello qui en étoit Gouverneur; & celui-ci, avec le consentement de Duras Commandant du Château, la leur livra. Enfin le Château de Novare fut rendu au Duc de Milan. La Citadelle de Gènes appellée le Châtelet, fut contrainte de capituler avec les Génois, Philippe de Ravestein qui y commandoit ne pouvant plus tenir. Desorte qu'il ne resta plus aux François que la Lanterne de Gènes, & les Châteaux de Crémone & de Milan.

Les Confédérés virent bien que leurs divisions pourroient avoir de fâcheuses suites pour leur par- *Le Pape rompt avec*

1512. *les Vénitiens.* Guicciardino, l. 11.

ti, & que le Roi de France, qui n'avoit pas encore abandonné le deſſein de conquérir le Duché de Milan, pourroit s'en prévaloir; c'eſt pourquoi ils convinrent enſemble d'une conférence à Rome en préſence du Pape, où les Plénipotentaires de tous les intéreſſés ſe trouveroient, pour travailler de concert à la ſureté de la cauſe commune. La plus grande difficulté qu'il y eut, fut à accorder l'Empereur avec les Vénitiens. Le Pape employa en vain toute ſon adreſſe, les prières, les menaces, pour obliger ceux-ci à ſatisfaire ce Prince, & ne pouvant en venir à bout, il leur déclara qu'il les abandonnoit, & ſe ligua contre eux avec l'Empereur. Il y trouva fort ſon compte; car un des articles du Traité fut, que Parme, Plaiſance & Reggio demeureroient au S. Siège avec cette clauſe ſeulement, *ſans préjudice des droits de l'Empire.*

Petrus de Angleria, Epiſt. 512.

1513. *Et meurt peu après.*

Cette rupture du Pape avec les Vénitiens l'empêcha d'attaquer le Duc de Ferrare, & lui fit remettre cette entrepriſe juſqu'au Printems de l'année ſuivante. Mais Dieu ne permit pas qu'il entretînt plus longtems le trouble dans l'Europe, lui qui par ſa qualité de Père commun des Chrétiens, devoit par toutes ſortes de moyens y établir la tranquillité: car après avoir encore donné de nouvelles marques de ſa haine contre le Roi, & ſollicitant inſtamment le Roi d'Angleterre d'employer toutes les forces de ſon Royaume contre la France, juſqu'à lui offrir de lui faire tranſporter & à ſes ſucceſſeurs le Titre de Roi Très-Chrétien par un Decret du Concile, de prononcer la Sentence de dépoſition contre le Roi de France, & de lui faciliter la conquête des Etats de ce Prince, en les donnant à celui qui pourroit le prémier s'en emparer, il fut attaqué d'une fièvre qui l'emporta le vingt & unième de Février de l'an 1513, après un Pontificat de neuf ans, trois mois & vingt & un jours. C'étoit un homme né avec de grands talens pour le gouvernement de tout autre Etat, que de celui de l'Egliſe. On lui donna pour ſucceſſeur, l'onzième de Mars ſuivant, Jean Cardinal de Médicis, âgé

Guicciardino, l. 11.

âgé seulement de trente-sept ans, qui prit le nom de Léon X, & fut couronné l'onzième d'Avril: c'étoit à pareil jour qu'il avoit été fait prisonnier à la bataille de Ravenne l'année précédente. 1513.

Caractère du nouveau Pape qui prit le nom de Léon X.

La création du nouveau Pape tint toute l'Europe en suspens. Il étoit d'un caractère tout différent de celui de son prédécesseur, d'une humeur douce, porté à la paix, & prenant autant de plaisir aux Conférences des Savans dans son cabinet, que Jules II. en trouvoit à la tête d'une Armée, ou au siège d'une Place: mais l'agitation de l'Europe avoit été jusqu'alors trop grande, pour que le calme y fût si tôt rétabli.

Petrus de Angleria, Epist. 515.

Le Roi aiant appris la mort de Jules, avoit envoyé à Rome couriers sur couriers, pour obtenir du Sacré Collège, qu'on suspendît l'élection du Pape jusqu'à l'arrivée des Cardinaux de Saint Séverin & de Sainte Croix; mais ceux-ci en abordant à Livourne, apprirent l'élection du Cardinal de Médicis. Ils ne laissérent pas de poursuivre leur chemin jusqu'à Florence, où ils reçurent ordre de sa part de demeurer. Quoiqu'on leur y donnât des gardes, on les traitoit avec honneur; & on leur fit espérer leur grace, pourvu qu'ils adhéraſſent au Concile de Latran. Le Roi lui-même y étoit très disposé, toujours cependant en résolution de reconquérir son Duché de Milan & la Ville de Gènes.

Trêve d'un an entre les Rois de France & d'Espagne.

Afin d'y parvenir il fit de grands préparatifs pendant tout l'Hiver, & employa tous les moyens imaginables pour rompre la ligue, dont il avoit ressenti de si funestes effets. Il envoya, non pas en son nom, mais au nom de la Reine, deux Pères de l'Ordre de S. François au Roi d'Espagne, qui avoit lui-même coutume de se servir de Religieux dans ses négociations. Ils furent accompagnés par un Espagnol nommé Jaches domestique de la Reine, & on le reçut très bien. Le Roi d'Espagne, après les avoir entendus, envoya en France N. Conchillo Evêque de Lérida; & quelque tems après Pédro Quintana, avec lequel on conclut une trêve d'un an

Epist. 516.

Epist. 518.

1513. seulement pour les frontières d'Espagne & de France. Les deux Rois y trouvoient leur compte; le Roi d'Espagne demeurant par-là en possession paisible de la Navarre, & le Roi de France n'étant point obligé de tenir d'Armée de ce côté-là.

Suivie d'une ligue des Vénitiens avec le Roi.

La rupture du feu Pape avec les Vénitiens, que son successeur ne put regagner, parce qu'il vouloit comme lui les obliger à se réconcilier avec l'Empereur à des conditions trop dures, les rendit faciles à s'unir avec le Roi; & la ligue défensive & offensive fut conclue à Blois le quatorzième de Mars entre lui & la République, contre le Pape & l'Empereur, & contre tous ceux qui se joindroient à eux.

Mocénigo. Traité de Blois du 23 Mars 1513.

Ce Traité se fit par l'entremise du Provéditeur André Gritti, qui avoit été pris à la journée de Bresse & étoit encore prisonnier en France. Le principal article fut que le Roi garderoit le Crémonois & la Giradadda, & que les Vénitiens rentreroient en possession du Bressan & du Bergamasque. Mais le point le plus important à quoi le Roi pensoit plus qu'à tout le reste, étoit de détacher les Suisses du parti des Confédérés, & il ne put y réussir.

Il leur avoit envoyé Louis de la Trimouille, sous la conduite duquel les Suisses avoient autrefois fait de si belles choses à la conquête de Milan, & qu'il destinoit à commander son Armée d'Italie. Dès qu'il parut à Lucerne, où la Diète se tenoit, il fut insulté par le peuple; les femmes le contraignirent de sortir de l'Eglise, le traitant d'excommunié, comme adhérant au Concile de Pise; & il ne put tirer d'autre réponse des Suisses plus fiers que jamais, sinon qu'ils seroient amis de la France, pourvu que le Roi n'attaquât ni le Pape, ni le nouveau Duc de Milan, qu'ils avoient pris sous leur protection.

Petrus de Angleria, Epist. 516.

Guicciardin. l. 11.

Le Maréchal de Trivulce se rendit à la Diète, sous prétexte d'un intérêt particulier pour une de ses Terres qui étoit enclavée dans celles des Cantons; mais on ne voulut pas seulement lui permettre de parler des affaires de France, & on l'empêcha d'avoir aucun commerce avec la Trimouille.

Ce Mo-

Nonobstant l'opiniâtreté des Suisses, le Roi ne se

se désista pas de son entreprise sur le Milanès, y étant sur-tout sollicité par Trivulce, qui avoit un grand patrimoine dans ce Duché & de grandes Terres, dont le Roi avoit récompensé ses services. Ce Maréchal fut envoyé à Turin, pour disposer toutes choses à l'ouverture de la Campagne, & assurer d'un prompt secours le Chevalier de Louvain qui commandoit au Château de Milan, Janot d'Herbouville Gouverneur de celui de Crémone, & ceux des autres Places qui restoient aux François en Italie. Le Maréchal s'avança en effet vers le Milanès sur la fin d'Avril avec une partie des Troupes Françoises, pour y attendre la Trimouille qui devoit les commander en chef, & il y négocia de nouveau inutilement avec les Suisses.

1513. *Marque entreprend de reconquérir le Milanès.*

Mémoires du Bellai, liv. 1.

Le Pape, qui n'avoit encore ni l'expérience du Gouvernement, ni un génie d'aussi grande étendue que son prédécesseur pour les affaires de politique & de la guerre, étoit fort embarrassé en de si dangereuses conjonctures. Il souhaitoit la paix; mais il auroit voulu que le Roi de France, avec qui il négocioit toujours secrettement, y eût consenti, en renonçant au Duché de Milan, à quoi on ne voyoit nulle apparence. La trêve que le Roi d'Espagne avoit faite avec la France, le mauvais état de la santé de ce Prince qui s'affoiblissoit de jour en jour, la conduite que les Espagnols avoient tenue après la mort de Jules en se saisissant de Parme & de Plaisance, pour les réunir, disoient-ils, au Duché de Milan, le peu de fonds qu'il pouvoit faire sur un Prince du caractère de l'Empereur, tout cela l'inquiétoit beaucoup. D'ailleurs il se voyoit soutenu des Suisses, dont le nombre augmentoit tous les jours en Italie, & il savoit les grands apprêts du Roi d'Angleterre, qui se disposoit à entrer en France par la Picardie, & dont la diversion partageroit extrêmement les forces des François.

Le parti qu'il prit dans cette incertitude, fut de faire toujours paroître beaucoup d'inclination pour la paix, & de désir de voir le Roi de France réconci-

1513. cilié avec le Saint Siège; de faire eſpérer aux Cardinaux du parti François leur abſolution & le rétabliſſement dans leur dignité; & toutefois de demeurer uni avec les Suiſſes, l'Empereur, le Roi d'Angleterre & le Roi d'Eſpagne, tant qu'il les pourroit retenir dans ſes intérêts.

Le Maréchal de Trivulce ſe rend maître d'Aſt & d'Alexandrie. Guicciardino, l. 12.

Cependant le Maréchal de Trivulce avec un détachement ſous les ordres du Comte de Muſocco ſon fils, ſe rendit maître d'Aſt, & puis d'Alexandrie, & ravitailla le Château de Milan de concert avec Sacromoro Viſcomti, qui devoit inceſſamment en faire le ſiège. Ce Seigneur avoit abandonné le nouveau Duc de Milan, & s'étoit déclaré pour les François. Les Bourgeois, d'ailleurs très mécontens des Suiſſes qui les avoient rançonnés impitoyablement, ſuivirent ſon exemple, ſur le bruit qui courut, que le Viceroi par ordre du Roi d'Eſpagne, ſe retiroit avec les Troupes Eſpagnoles au Royaume de Naples. Les Vénitiens entrérent en même tems dans le Crémonois, & Alviane, qu'ils avoient fait Général de leurs Troupes avec la même autorité que le Comte de Pétiliane l'étoit autrefois, s'empara de la Ville de Crémone; & par-là d'Herbouville Gouverneur du Château qui étoit fort preſſé, ſe vit hors de danger. Vallégio, Peſcaire, la Ville de Breſſe ſe rendirent à ce Général; & Soncino, Lodi, & quelques autres Places des environs élevérent ſur leurs Tours l'étendart de France.

Et la Flotte Françoiſe ſurprend Gènes qui rentre de nouveau ſous la domination du Roi.

Tandis que cela ſe paſſoit dans le Milanès, la Flotte de France compoſée de neuf galères & de quelques autres vaiſſeaux François parut devant Gènes. Les Fieſques & les Adornes n'attendoient que ſon arrivée, pour ſe ſoulever en faveur de la France; & ils le firent avec tant de ſuccès, que les Frégoſes furent obligés d'abandonner la partie. Le Doge, après avoir jetté quelques Troupes dans une des Citadelles appellée le Châtelet, ſe ſauva. Les François ſe rendirent maîtres de la Ville, ravitaillérent la Lanterne, autre Citadelle qu'ils avoient toujours conſervée, & Antoine Adorne

dorne fut fait Gouverneur de la Place pour le Roi de France. La Flotte Françoiſe ſaccagea encore la Spécia, & s'arrêta à Porto Vénéré. 1513.

Tous ces progrès ſurprenans ſe firent à la vue des Suiſſes & des Eſpagnols, qui n'agiſſoient point de concert: car les Suiſſes vouloient ſe battre, & le Viceroi de Naples avoit ordre du Roi d'Eſpagne de conſerver ſes Troupes; ordre qu'il exécuta ponctuellement, & qui étoit fort conforme à ſon humeur timide & peu guerrière.

Il ne reſtoit plus que Côme & Novare au nouveau Duc de Milan, que les Suiſſes avoient eu d'abord deſſein de conduire à Alexandrie: mais aiant été prévenus par Trivulce, ils le menérent à Novare, réſolus de défendre cette Place juſqu'à l'extrémité, en attendant un renfort de dix mille hommes que les Cantons leur envoyoient.

Quand on ſut en Eſpagne qu'il s'étoit retiré à Novare avec les Suiſſes, on y appréhenda qu'il n'eût le même ſort que ſon père Ludovic, qui avoit été livré autrefois par les Suiſſes-mêmes aux François & dans cette même Place; d'autant plus que parmi les Capitaines Suiſſes de la garniſon de Novare, il y en avoit pluſieurs qui avoient été de la conſpiration contre Ludovic, & que les mêmes Généraux, ſavoir la Trimouille & Trivulce, commandoient l'Armée Françoiſe. Mais quand cela ſe fit, les Suiſſes n'étoient pas animés contre la France comme ils l'étoient alors.

Siége de Novare levé par la Trimouille.

La Trimouille qui arriva ſur ces entrefaites avec ſix mille Lanſquenets, quatre mille hommes d'infanterie Françoiſe, & quelques Compagnies de gendarmes, étoit bien réſolu de ne pas laiſſer échapper le nouveau Duc de Milan, & il aſſura le Roi qu'il lui envoieroit bientôt le fils priſonnier en France, comme il lui avoit autrefois envoyé le père. Il ne tarda pas en effet à venir mettre le ſiége devant Novare, quoique contre l'avis du Maréchal de Trivulce, qui ne vouloit pas qu'on s'engageât à cette entrepriſe, avant que ſix mille autres Lanſquenets envoyés au Roi par le Duc de

Guicciardino, l. 11.

Mémoires du Bellai, liv. 1.

Gueldre ſous la conduite de Tavanes, & qui étoient déja au Val de Suze, fuſſent arrivés.

1513.

Dès que l'Armée Françoiſe fut campée devant Novare, la Trimouille vit bien par la contenance des Suiſſes, que ſon expédition ne ſeroit ni ſi prompte, ni ſi aiſée qu'il ſe l'étoit figuré. Le canon fit une grande brèche à la muraille. Les François, au rapport de Guichardin, donnérent l'aſſaut, & aiant été repouſſés avec grande perte, levérent le ſiège. Les Mémoires du Bellai diſent le contraire, & que la Trimouille prévoyant qu'il ne pourroit emporter la Place qu'avec une grande perte de ſes gens, ne donna point l'aſſaut, pour être en état de réſiſter au grand ſecours des Suiſſes, qui aiant pris leur route par le Val d'Aoſt & par Yvrée, approchoient de Novare. Ils ſe contrediſent encore ſur un autre point; l'Auteur Italien diſant que l'action qui ſuivit, ſe fit avant l'arrivée du ſecours; & l'Hiſtorien François, que l'Armée Suiſſe aiant évité celle de France, entra dans Novare. Quoi qu'il en ſoit, l'Armée Françoiſe ne s'éloigna que de deux milles de la Place, & vint ſe camper auprès de Trécato, ſur un canal qui va à Vigévano, en un endroit marécageux, fort coupé de foſſés, & très embarraſſant pour la cavalerie.

Liv. II.

Les Lanſquenets étoient à la tête du camp du côté de la Ville, aiant devant eux l'artillerie, mais ſans retranchement; parce que le Général n'avoit pas eu le tems, ou la précaution d'en faire; ou, comme a écrit un de nos Hiſtoriens, il n'en fit point, pour ne pas détruire une maiſon qui appartenoit au Maréchal de Trivulce. Derrière les Lanſquenets étoit l'infanterie Françoiſe, & puis la cavalerie.

Memoires du Bellai.

Les Suiſſes viennent attaquer ſon camp.

Les Suiſſes, à la perſuaſion du Capitaine Mottino, prirent une réſolution des plus hardies qu'on eût vu de longtems; qui fut d'attaquer ſans cavalerie & ſans artillerie, un camp où il y avoit beaucoup de l'une & de l'autre; mais ils comptoient ſur la ſurpriſe, perſuadés qu'on ne les attendoit pas.

Ils s

Ils fortirent à minuit de Novare, le ſixième de Juin, & ſe partagérent en deux corps, l'un de ſix mille hommes, pour venir attaquer les Lanſquenets & l'artillerie, & le reſte à leur droite, compoſé la plupart de l'élite de leurs piquiers, pour arrêter la cavalerie, lorſqu'elle viendroit au ſecours de l'infanterie. 1513.

Comme les jours étoient alors les plus longs de l'année, il étoit jour avant qu'ils euſſent rangé leurs Troupes en bataille. La Trimouille fut averti aſſez à tems, pour donner ſes ordres aux ſiennes, & elles étoient à peu près chacune dans leurs poſtes, quand les Suiſſes approchérent.

Vingt-deux pièces d'artillerie qui étoient à la tête des Lanſquenets, firent de terribles eſcarres dans les bataillons Suiſſes. Ils eſſuyérent ce grand feu avec une intrépidité ſans exemple. On voyoit des files toutes entières emportées, & la brèche auſſitôt remplie par d'autres ſoldats, les bataillons marchant toujours également ſerrés.

Ils approchérent de cette ſorte juſqu'au canon, que les Lanſquenets défendirent pendant près de deux heures avec une bravoure extrême, que leur inſpiroient la jalouſie & la haine qui étoient depuis longtems entre les deux Nations, auſſi-bien que la préſence des deux Généraux François, qui firent dans cet aſſaut tout ce qu'on pouvoit attendre de leur expérience, de leur fermeté & de leur courage: mais enfin les Lanſquenets furent pouſſés de telle ſorte, que les Suiſſes s'emparérent de l'artillerie, & la tournérent contre l'Armée Françoiſe.

Et l'emportent après un combat fort opiniâtré.

Si la cavalerie avoit pu joindre les Suiſſes qui attaquoient, & les prendre en flanc, ils n'auroient pu éviter leur défaite, vu la longue réſiſtance des Lanſquenets: mais outre les files de piquiers dont ils étoient couverts, qu'il auroit fallu enfoncer, ils avoient à un de leurs flancs un bois, & à l'autre un terrein où les chevaux enfonçoient juſqu'aux jarrets; & il étoit ſi coupé de foſſés, qu'il étoit impoſſible d'y marcher en ordre. Ainſi les gen-

Mémoi-

1513. res du Maréchal de Fleuranges. Mémoires du Bellai l. 1.

darmes furent les spectateurs du combat, sans pouvoir presque y avoir de part. Il n'y eut que Robert de la Mark, pére du Seigneur de Fleuranges, Général des Lansquenets, & du Seigneur de Jamets, qui aiant appris que ses deux fils ne paroissoient plus parmi les combattans, & les croyant morts, passa malgré les fossés avec cent hommes d'armes, perça le gros des Suisses, & les aiant écartés dans l'endroit où il donna, trouva ses deux fils couchés par terre, & les fit emporter l'un & l'autre blessés: Fleuranges l'ainé avoit quarante-six blessures.

Grand massacre de l'Infanterie Françoise & Allemande.

Dès que l'artillerie eut été prise, tout plia; la Trimouille blessé à la jambe, voyant la chose sans remède, fut contraint de se retirer lui-même. La cavalerie fit très peu de perte, les Suisses n'en aiant point pour la poursuivre; mais ils firent un grand massacre de l'infanterie, tant Allemande que Françoise. Les Italiens le font monter trop haut, quand ils comptent jusqu'à dix mille morts; il faudroit pour cela que presque tout y eût péri, car la Trimouille n'en avoit pas conduit davantage à Novare, & le Maréchal de Trivulce n'en avoit guéres avec lui. Les Mémoires de Fleuranges disent qu'on ne perdit que deux mille Lansquenets, & peu de François. Les gens de marque qui y périrent, furent Louis de Pierre-Buffierre, Seigneur de Châteauneuf, & Coriolan Trivulce, parent du Maréchal, & presque tous les Officiers des Lansquenets. Robert de la Mark, Seigneur de Sedan, père de Robert de la Mark, Seigneur de Fleuranges, à la tête de ses gendarmes, sauva le trésor de l'Armée, qui étoit de deux cens cinquante mille écus. Pour les Suisses, ils y eurent quinze cens hommes de tués sur la place, & entre autres, le brave Capitaine Mottino, qui avoit été l'auteur de cette entreprise, & qui fut tué d'un coup de pique dans la gorge.

Annales de France. Guicciard. l. 10. Mémoires de Fleuranges.

Cette défaite est

Les débris de cette déroute se sauvérent dans le Piémont, où la Trimouille apprit bientôt la nouvelle révolution du Milanès, encore plus prompte, que

que la conquête qu'on en venoit de faire. La Ville de Milan, & toutes les autres allérent au-devant des Vainqueurs pour ſe rendre. Le Viceroi de Naples, qui étoit demeuré juſqu'alors dans l'inaction, fit conduire Octavien Frégoſe à Gènes, avec trois mille hommes, ſous les ordres du Marquis de Peſcaire: les Adornes s'enfuirent, & Octavien fut rétabli dans ſa place de Doge. 1513. *Suivie d'une nouvelle révolution dans le Milanès.*

Alviane Général des Vénitiens abandonna Breſſe, vint ſe poſter ſur l'Adige à la Tomba, d'où il envoya promptement des Troupes & des munitions à Padoue & à Tréviſe: mais aiant ſu que les Impériaux & les Eſpagnols avoient très peu de Troupes dans Légnago, il la fit attaquer par Paul Baglioné, qui la prit en peu de jours, aiant par le moyen de quelques feux d'artifice mis le feu aux magaſins du Château. Les Eſpagnols reprirent bientôt cette Place, & pluſieurs autres de l'Etat des Vénitiens, qui ſe trouvérent encore une fois dans le même état, où le Roi les avoit mis après la bataille d'Aignadel, c'eſt-à-dire, qu'il ne leur reſta plus dans la terre-ferme, que Padoue & Tréviſe, & quelques Places dans le Frioul.

Cette décadence des affaires du Roi en Italie fit grand tort à la réputation de Louis de la Trimouille, qui perdit en cette occaſion toute la gloire qu'il avoit acquiſe dans la double conquête du Milanès; & effectivement il étoit difficile de l'excuſer de deux groſſes fautes; la prémière, d'avoir manqué à retrancher ſon camp, n'étant pas à une lieue des ennemis; & la ſeconde, d'avoir ſi mal choiſi ſon poſte, qu'il étoit impoſſible à ſa cavalerie de ſoutenir ſon infanterie. Mais les plus grandes fautes en matière de guerre, échappent quelquefois aux plus ſages Capitaines: c'eſt un bonheur pour eux, ſi leurs ennemis ne ſavent pas en profiter; & ſi on les remarque, & qu'elles aient des ſuites fâcheuſes, on ne les leur pardonne pas. *Fautes de Louis de la Trimouille à qui on en attribue la perte.*

Comme le Pape vouloit ſincèrement la paix & l'union *La France reconnoit*

1513. *le Concile de Latran.* Guicciardino, l. 12.

l'union de l'Eglise qui dépendoit du Roi, la défaite de Novare, & la perte du Milanès qu'elle causa, ne lui fit point changer de conduite envers ce Prince, ni discontinuer ses négociations avec lui. Il se rendit en sa considération très facile à recevoir en grace les Cardinaux de Saint Séverin & de Sainte Croix, malgré les oppositions que les Ambassadeurs de l'Empereur & du Roi d'Espagne, & les Cardinaux de Sion & d'York y faisoient. Cela se fit avec des marques de la plus sincère soumission de la part des deux Cardinaux, & beaucoup de bonté de la part du Pape. On convint aussi de la réconciliation des Evêques de France avec le Saint Siège. Le Roi envoya depuis à Rome pour cet effet Claude Seyssel, Evêque de Marseille. Il ne fut plus question du Concile Pise, & la France reconnut celui de Latran légitime.

Mais cela n'empêchoit pas que le Pape ne travaillât de tout son possible à réconcilier les Vénitiens avec l'Empereur; & il ne doutoit pas qu'il ne dût y réussir, après la défaite des François auprès de Novare. Il trouva toutefois beaucoup plus de résistance à cet accommodement de la part des Vénitiens, qu'il n'avoit espéré. Ils déclarérent qu'ils n'écouteroient là-dessus aucune proposition, qu'on ne les eût assurés auparavant de la restitution de Vicence & de Vérone; & ils tinrent ferme, résolus à tout, plutôt que de se relâcher sur ce point-là.

Les Anglois attaquent ce Royaume en Artois & Bourgogne.

La perte que les François avoient faite à Novare n'auroit pas été irréparable, si le Roi n'avoit été attaqué que de ce côté-là: mais il le fut en même tems en Artois & en Bourgogne, d'une manière qui mit son Etat en grand danger.

Henri VIII Roi d'Angleterre, en vertu de la ligue conclue avec le Saint Siège & les autres Confédérés, s'étoit donné tout le tems nécessaire à faire un grand armement de terre & de mer, pour venir fondre par Calais dans la Picardie ou dans l'Artois, tandis qu'un partie de sa Flotte infeste-

feſteroit les côtes de Normandie & de Bretagne.

Il n'y eut ſur la mer que deux ou trois actions de quelque importance. La prémière fut entre quatre galères, que le Roi avoit fait venir de la Méditerranée dans l'Océan, ſous les ordres du Commandeur Prégent de Bidoux, Gentilhomme de Guienne. Edouard Havart, Amiral d'Angleterre, lui donna quelque tems la chaſſe avec pluſieurs vaiſſeaux Anglois. Il les joignit auprès de Breſt, & il fut impoſſible au Commandeur d'éviter le combat. Il ſe défendit vaillamment, nonobſtant l'inégalité des forces, & obligea les Anglois à ſe retirer, leur Amiral aiant reçu durant le choc une bleſſure, dont il mourut quelques jours après. Le Commandeur oſa enſuite avec quelques vaiſſeaux aller tenter une deſcente en Angleterre. Une tempête l'aiant ſéparé de ſa Flotte, il ne laiſſa pas de pourſuivre ſon entrepriſe. Il pilla un bourg ſur le bord de la mer, où il perdit un œil d'un coup de flèche. Il fut en ſe retirant pourſuivi par cinq vaiſſeaux Anglois, juſques dans le goulet de Breſt; il fit ferme, & obligea les ennemis à prendre le large: mais ils ſe dédommagérent, par une deſcente qu'ils firent à Pennemarc en Bretagne, où ils brulerent pluſieurs villages.

1513. *Combats de mer entre les vaiſſeaux des deux Nations.* Memoires du Bellai, l. 1. Le Féron.

Il y eut un autre combat beaucoup plus rude le jour de ſaint Laurent, à la hauteur de ſaint Mahé en Bretagne. La Flotte d'Angleterre, forte de quatre-vingts vaiſſeaux, vint attaquer celle de France, qui n'étoit que de vingt, tous commandés par des Capitaines, partie Normans, partie Bretons. Ils ſuppléérent à leur petit nombre par l'avantage du vent, qu'ils gardérent toujours, & ſoutinrent l'attaque avec beaucoup de réſolution. On ſe canonna longtems de part & d'autre. Primauguet * Capitaine Breton montoit la Cordelière,

Les deux Amiraux y périſſent.

* Le nouvel Hiſtorien de Bretagne dit que ce nom eſt inconnu dans cette Province, qu'apparemment il a été défiguré, & qu'au-lieu de Primauguet, il faudroit peut-être lire Porſmoguer.

1513. lière, le plus gros vaiſſeau de France, & qui étoit ſi grand, qu'il pouvoit porter douze cens ſoldats ſans l'équipage. Il fut inveſti par dix ou douze navires Anglois, dont étoit le vaiſſeau Amiral, appellé la Régente d'Angleterre, le plus fort de toute la Flotte. Primauguet ſe battit avec toute la valeur & toute l'habileté poſſibile; il coula à fond quelques-uns des vaiſſeaux ennemis, & les autres commençant à s'enfuir, il s'attacha à pourſuivre l'Amiral d'Angleterre. Il le preſſoit vivement, lorſqu'un Capitaine Anglois vint fondre ſur lui, & après avoir eſſuyé ſa bordée, lança quantité de feux d'artifice, qui mirent le feu à la Cordelière, & d'une manière à ne pouvoir être éteint. Les ſoldats & les matelots ſe voyant perdus, ſe jettérent pour la plupart dans la mer, pour tâcher de gagner à la nage les autres vaiſſeaux François: mais Primauguet réſolu à périr, voulut qu'il en coutât autant aux ennemis qu'aux François. Il fit force de voiles, joignit l'Amiral d'Angleterre, & l'accrocha ſans jamais le lâcher; il ſauta à l'abordage, & le feu de ſon vaiſſeau qui étoit au-deſſus du vent, ſe communiqua à l'Anglois. C'étoit un ſpectacle terrible, on n'entendoit que des cris de fureur & de deſeſpoir au milieu de cet incendie, ſans que les autres vaiſſeaux oſaſſent s'approcher pour ſecourir leurs Amiraux. Enfin, après quelque tems d'un cruel combat, le feu aiant pris aux poudres du vaiſſeau François, il ſauta en l'air, & creva en ſautant l'Amiral Anglois, qui coula à fond. Après ce funeſte accident, arrivé aux deux Amiraux, les deux Flottes ſe ſéparérent comme de concert. L'action fut très glorieuſe aux François, & les Anglois y perdirent quelques vaiſſeaux; mais ils eurent leur revanche ſur la terre.

Jonction des Armées de terre de l'Empereur & des Anglois.

Le Roi d'Angleterre étoit deſcendu à Calais avec une Armée de trente mille hommes au mois de Juillet, & fut bientôt joint par l'Empereur avec huit mille chevaux & un gros corps d'infanterie Suiſſe; de ſorte que les deux Armées jointes enſem-

semble faisoient environ cinquante-trois mille hommes. 1513.

L'Empereur, toujours plus avide d'argent, que jaloux de sa dignité, étoit comme à la solde du Roi d'Angleterre. Ce Prince payoit ses Troupes, & lui fournissoit tous les jours cent écus pour sa table. Polydor. Vergil. lib. 27. Belcarius. l. 4.

Elles forment le siége de Térouane.

Leur prémière entreprise fut le siége de Térouane. Dans le chemin quatre cens hommes d'armes François commandés par du Plessis Lieutenant de la Compagnie de Framesselle, chargérent l'arrière-garde & tuérent plusieurs soldats. Peu s'en fallut que le Roi d'Angleterre, qui suivoit de loin son Armée avec un petit corps, ne fût enlevé par ces mêmes gendarmes, & il fut heureux de se trouver fort près de Saint Omer, où il se retira.

Téligni Sénéchal de Rouergue, & Antoine de Crequi Seigneur de Pont de Remi, commandoient dans Térouane. Ils avoient sous eux Heilli de Bournonville qui commandoit un bataillon de cinq cens François, & Brandec qui avoit sous ses ordres cinq cens Allemands. C'étoit peu pour une Place assez grande; mais il étoit impossible au Roi de fournir en même tems l'Italie, la Bourgogne que les Suisses menaçoient, & les frontières des Pays-Bas.

Ce Prince n'avoit point encore d'Armée assemblée, aiant jetté la plupart de ses Troupes dans les garnisons, & il ne put les mettre ensemble, que quand il vit les ennemis attachés à Térouane. En attendant, il avoit de petits camps volans pour harceler l'Armée Angloise, & couper les convois.

Quatre cens gendarmes conduits par le Vicomte d'Estauges, attaquérent à Tournehem un de ces convois qui passoit de Guines au camp de Térouane; ils taillérent en pièces ceux qui faisoient l'arrière-garde; mais le Capitaine Anglois, qui commandoit le convoi, s'étant fait un retranchement de ses chariots, ils ne purent le forcer, & le convoi passa. Les Anglois y perdirent une grande Mémoires du Maréchal de Fleurangés.

de couleuvrine appellée l'Apôtre Saint Jean, qu'on
1513. envoya à Amiens.

La vigoureuſe réſiſtance & les fréquentes ſorties des aſſiégés avoient déja fait durer le ſiège plus d'un mois, & périr grand nombre d'Anglois, entre autres le Grand-Chambellan d'Angleterre. Talbot Gouverneur de Calais y avoit eu la jambe emportée d'une volée de canon ; & quoiqu'il y eût déja d'aſſez grandes brèches, les aſſiégeans n'avoient encore oſé hazarder l'aſſaut. Les aſſiégés avoient fait dire au Roi qu'ils étoient réſolus à ſe défendre juſqu'à la dernière extrémité ; mais que leurs munitions & leurs vivres diminuoient beaucoup, & que s'ils n'en recevoient bientôt, ils ſeroient contraints de ſe rendre.

Hiſtoire du Chevalier Bayard, ch. 57.

Sur cette nouvelle, le Roi qui s'étoit avancé juſqu'à Amiens, envoya ordre à François Halluin de Piennes, qui en qualité de Gouverneur de Picardie & de cette frontière aſſembloit l'Armée à Blangis proche de Hédin, de faire tout ſon poſſible pour jetter un convoi dans la Place, mais ſans hazarder un combat général, juſqu'à ce que toutes les Troupes euſſent joint l'Armée.

Imbaud de Fonterailles y fait entrer un convoi.

La commiſſion étoit difficile, & elle demandoit beaucoup d'adreſſe & de réſolution : c'eſt pourquoi de Piennes qui avoit la principale autorité, parce que le ſiège ſe faiſoit dans ſon Gouvernement, aiant aſſemblé le Conſeil de guerre, choiſit de l'avis de tous les Chefs, les meilleures Troupes de l'Armée, & ce qu'il y avoit de plus braves Capitaines, pour conduire ce convoi. Les principaux étoient Louis de Longueville Comte de Rothelin, la Palice, Imbercourt, le Chevalier Bayard, le Baron de Bearq, Emard de Prie, Bonnivet, Bonneval, la Fayette, Maubert, Clermont Gentilhomme d'Anjou, Nicolas de Moui, François de Silli Bailli de Caen, & Imbaud de Fonterailles Commandant de la cavalerie légère Albanoiſe, que le Roi avoit priſe à ſa ſolde, aiant connu la bravoure de cette Nation, dont les Vénitiens s'étoient ſervis utilement dans les guerres d'Italie contre les François.

Annales de France. Mémoires du Bellai. Belcarius.

Fon-

Fonterailles eut ordre de se mettre à la tête de huit cens de ces cavaliers, qui prirent chacun sur leur cheval un sac de poudre à canon, & par dessus un demi-porc salé; de tâcher de forcer un des quartiers des assiégeans; d'aller de là à la débandade à toutes jambes & sans tirer jusqu'au fossé de la Place; d'y jetter leur charge, & ensuite de se rallier s'ils le pouvoient, & de regagner la hauteur de Guinegâte, où le reste des Troupes les attendoit. Quatre cens hommes d'armes à pié devoient aussi tenter le passage par un autre endroit, pour se jetter dans la Ville & renforcer la garnison. 1513.

Fonterailles réussit parfaitement dans son entreprise: il passa sur le ventre à tout ce qu'il rencontra en son chemin, déchargea les munitions & remit ses gens en ordre. Trois mille fantassins Anglois s'étant voulu opposer à son passage, furent dissipés par le canon de la Place qui en tua beaucoup, & il sortit du camp ennemi presque avec tout son monde. Pour les gendarmes, ils ne purent passer: il n'y en eut que quelques-uns qui, s'étant séparés du gros, se coulérent dans Térouane par divers chemins, du nombre desquels furent la Roche-du-Maine, la Roche-Aimon, la Roche-Sandri, l'Ecuyer Boucar, Jean de Moui Seigneur de la Meilleraye, & d'Anton fils du Seigneur du Bouchage.

Cette action de Fonterailles qui fut des plus hardies, surprit les ennemis; mais ils eurent bientôt leur revanche. Ils n'avoient pas su le dessein du mouvement des François; mais ils avoient appris par leurs espions, que toute la gendarmerie se mettoit en marche du côté de Térouane: & sur cet avis l'Empereur & le Roi d'Angleterre avoient fait marcher par un chemin écarté au-delà de la Lis dix ou douze mille archers Anglois, quatre ou cinq mille Lansquenets, & de l'artillerie, avec ordre de rabattre vers le camp, & de tâcher d'envelopper la gendarmerie Françoise, tandis qu'eux deux à la tête

Hist. du Chevalier Bayard, ch. 57.

1513. tête de la plupart de leur cavalerie iroient l'attaquer de front.

Les ennemis ont leur revanche à la journée des Eperons près de Guinegâte.

A peine Fonterailles ſe fut-il rejoint au corps, qu'on apperçut les ennemis. Comme il faiſoit extrêmement chaud, la plupart des gendarmes François étoient deſcendus de cheval, avoient ôté leurs caſques, & s'étoient aſſis pour boire. Auſſi-tôt on crie aux armes. Les Duc de Longueville & la Palice eurent beaucoup de peine à mettre un petit nombre de gendarmes en bataille: le reſte étant monté à cheval s'enfuit à bride abattue.

Mémoires du Bellai, liv. 1.

Ces deux Seigneurs ſoutinrent très bravement le prémier choc des ennemis, qui vinrent les enfoncer avec les piques; mais accablés par le nombre ils furent pris: la Palice néanmoins ſe débarraſſa & ſe ſauva. Buſſi d'Amboiſe, Clermont & Imbercourt demeurérent auſſi priſonniers. Le Chevalier Bayard vivement pourſuivi tournoit tête de tems en tems avec quinze hommes d'armes qui s'étoient raſſemblés auprès de lui, & ſe battant toujours en retraite, gagna un petit pont ſur un ruiſſeau aſſez creux, ſur lequel il ne pouvoit au plus paſſer que deux cavaliers de front. Il s'arrêta là, & envoya un archer après la gendarmerie qu'il croyoit s'être ralliée, pour dire aux Chefs qu'il étoit maitre d'un poſte où il tiendroit bien demi-heure, & que s'ils revenoient en bataille, ils battroient ſurement les ennemis, qui étoient tout en deſordre: mais il eut beau attendre, les fuyards ne s'arrêtérent point, & ne ſe raſſemblérent qu'au camp de Blangis.

Quelques Troupes de cavalerie Bourguignonne & du pays de Hainaut s'étant avancées juſqu'au pont, y furent repouſſées par Bayard. Le Commandant ne s'obſtina point à forcer le paſſage; & s'étant arrêté, envoya querir des archers, pour chaſſer à coups de flèches ce petit peloton de gendarmes, & détacha en même tems deux cens gendarmes, pour aller paſſer un peu plus bas le ruiſſeau à un moulin.

Quand Bayard vit qu'ils étoient paſſés, & qu'il n'é-

n'étoit point ſecouru, il dit à ſes gendarmes qu'ils ſe feroient inutilement hacher en pièces; que ſi les Anglois venoient, ils ne leur feroient point de quartier, & qu'il falloit le demander à ces Gentilshommes. Sur cela ils s'écartérent les uns des autres, cherchant des yeux les plus apparens, pour ſe rendre à eux. 1513.

Avanture ſingulière du Chevalier Bayard, qui fait priſonnier un Gentilhomme auquel il ſe rend.

Bayard vit de loin un gendarme du parti ennemi fort bien équipé, qui ſans ſe mettre en peine d'avoir ſa part des priſonniers, s'étoit jetté au pié d'un arbre pour ſe repoſer, & avoit quitté ſon caſque. Il pique droit à lui, ſaute de ſon cheval, & lui portant l'épée à la gorge, *Rends-toi, Homme d'armes*, lui dit-il, *ou tu ès mort.*

Qui fut bien ſurpris, ce fut le Gentilhomme, lequel ſe rendit ſans réſiſtance. *Ho bien*, reprit le Chevalier, *je ſuis le Capitaine Bayard, je me rends auſſi à vous, voilà mon épée, mais à condition que vous me la rendrez, ſi en allant à votre camp nous rencontrons des Anglois qui veuillent m'inſulter.* La précaution ne fut pas inutile, car quelques Anglois vinrent à lui pour le tuer; mais avec l'aide du gendarme, il les écarta. L'Empereur fut ravi de revoir le Chevalier Bayard: il lui fit bien des careſſes, auſſi-bien que le Roi d'Angleterre, qui ne le connoiſſoit que de réputation.

Bayard aiant été cinq jours au camp, il dit au gendarme: *Mon Gentilhomme, il m'ennuie ici; faites-moi la grace de me faire reconduire ſurement au camp des François. Et votre rançon*, reprit le gendarme? *Et la vôtre*, répondit Bayard? *car je vous ai fait mon priſonnier.*

L'avanture étoit ſi extraordinaire, que les Rois d'armes n'avoient ni réglé, ni prévu le cas, & ils convinrent de s'en rapporter à l'Empereur, & au Roi d'Angleterre, qui décidérent en faveur de Bayard, ſe contentant qu'il fût ſix ſemaines ſans retourner au camp de France, & lui permirent pendant ce tems-là d'aller ſur ſa parole faire un voyage aux Pays-Bas.

Telle

1513. Telle fut la journée ou la déroute de Guinegâte, qui arriva vers la mi-Août. Ce lieu étoit déja fameux par une action fort ambiguë entre les François & le même Empereur Maximilien sous le règne de Louis XI. On donna à celle-ci le nom de la journée des Eperons; parce que nos gendarmes s'y étoient servis des leurs beaucoup mieux que de leurs épées. Ce fut plutôt une déroute qu'une défaite, & il n'y eut que peu de gendarmes tués dans le prémier choc. On attribua la négligence des François à la mesintelligence des Chefs, le Duc de Longueville aiant peine à se soumettre aux ordres du Seigneur de Piennes; d'autres l'excusent sur la défense que les gendarmes avoient eue de la part du Roi de s'engager au combat; & c'est là-dessus que le Chevalier Bayard les défendit devant le Roi d'Angleterre, qui lui disoit en raillant qu'il n'avoit jamais vu fuir de si bon courage, que tant de gendarmes François avoient fait en cette occasion, n'aiant pas à leur trousse plus de cinq cens chevaux.

Journal de Louise de Savoie.

Ces deux Princes continuérent le siège de Térouane; & le Roi, pour ôter tout sujet de jalousie & de querelle entre les Généraux François, envoya au camp de Blangis Monsieur le Comte d'Angoulême. C'est ainsi qu'on appelloit toujours François Duc de Valois, qui fut le successeur de Louis XII à la Couronne de France. Il lui recommanda sur toutes choses de ne rien faire que par l'avis des Chefs les plus expérimentés, & de se ménager en ménageant la sureté de son Royaume.

Cette déroute est suivie de la prise de Térouane par les Impériaux & les Anglois.

La présence du Prince rétablit la subordination dans l'Armée, mais elle n'empêcha pas la prise de Térouane. Le Roi ne voulant pas hazarder une bataille, dont la perte auroit exposé son Etat à la dernière désolation, en fit avertir Téligni & Créqui, & leur permit de capituler, quand ils le jugeroient à propos.

Ils le firent faute de vivres, pour la garnison & pour la Ville, après neuf semaines de siège. Les gendarmes sortirent l'armet en tête, la lance sur la

la cuiſſe, l'infanterie marchant en bataille, la pique ſur l'épaule, tambour battant & enſeignes déployées. L'article de la capitulation, qui regardoit la ſureté de la Ville, ne fut pas obſervé; & ſans qu'on en ait jamais bien pénétré le véritable ſujet, l'Empereur & le Roi d'Angleterre la firent raſer & réduire en cendres, hormis l'Egliſe & les maiſons des Chanoines. 1513. Mémoires du Bellai.

La principale raiſon qui empêcha le Roi de faire plus d'effort pour ſecourir Térouane, fut l'irruption des Suiſſes dans le Duché de Bourgogne. Leur victoire de Novare leur avoit extrêmement enflé le courage; & leur haine contre la France augmentoit de plus en plus, juſques-là qu'il ſe fit un ſoulèvement à Lucerne contre ceux qu'on ſoupçonnoit d'être dans les intérêts du Roi & ſes penſionnaires ſecrets: on mit le feu à leurs maiſons, & il fut réſolu dans une Diète, qu'on porteroit la guerre en Bourgogne. *Irruption des Suiſſes dans le Duché de Bourgogne.* Belcarius l. 14.

Vingt-cinq mille Suiſſes y entrérent au commencement de Septembre avec deux mille chevaux, partie Allemands, partie Francomtois, que l'Empereur y joignit ſous les ordres d'Ulric Duc de Virtemberg & du Seigneur de Vergi. Ils vinrent mettre le ſiège devant Dijon, qui n'ayant que de fort mauvaiſes murailles, ne dut ſon ſalut qu'à la réſolution & à la prudence de Louis de la Trimouille. Ce Seigneur qui étoit Gouverneur de Bourgogne ſe jetta dans la Place avec les Sieurs du Lude & de Chandiou, Commandans de l'infanterie qui étoit de quatre mille hommes. Méſières neveu de la Trimouille & Buſſi y avoient leurs Compagnies d'hommes d'armes: Rochefort fils du Seigneur de ce nom & Balli de Dijon s'y étoit auſſi enfermé. Monſieur de la Trimouille avoit mis une garniſon dans le Château de Talan proche de Dijon. L'artillerie de ce poſte incommodoit fort les Suiſſes; & les Troupes qui étoient dans Auſſonne & dans Beaune leur coupoient les vivres, & enlevoient ſouvent leurs convois. Les Suiſſes firent deux attaques, & *Siège de Dijon.* Hiſt. du Chevalier Bayard, c. 48. Mémoires de Fleurange.

le

1513. le canon que l'Empereur lui avoit prêté, eut bientôt fait de fort grandes brèches.

Les mêmes raiſons qui avoient empêché le Roi de ſecourir Térouane, ne lui permettoient pas de hazarder une bataille pour ſauver Dijon : outre que le Roi d'Eſpagne obſervant mal la trêve, faiſoit mine de vouloir entrer en Guienne ; & il avoit fallu par néceſſité y envoyer une partie des Troupes deſtinées à couvrir la Picardie. Cependant ſi les Suiſſes prenoient Dijon, rien ne les empêchoit de venir juſqu'à Paris, dont pluſieurs Bourgeois commençoient déja à déménager pour ſe réfugier plus avant dans le Royaume.

La Trimouille qui y commandoit engage les Suiſſes à entrer en négociation. Le Féron.

La Trimouille ſachant l'impuiſſance où étoit le Roi de le ſecourir, & ſe voyant à toute heure en danger d'être forcé, ſe tira par ſon adreſſe du péril, dont ſa valeur n'auroit pu le garantir. Il avoit pris quelques Suiſſes dans une ſortie : il les traita avec beaucoup de bonté, & après leur avoir remontré avec combien peu de raiſon leur Nation pouſſoit ſon emportement contre la France, dont ils avoient reçu tant de bienfaits, & à laquelle ils étoient redevables de la grande réputation qu'ils s'étoient acquiſe depuis le règne de Louis XI, il leur donna de l'argent, & les renvoya au camp charmés de ſon honnêteté.

Elle eut l'effet qu'il prétendoit. Les priſonniers délivrés parlérent à leurs Chefs en faveur de ce Seigneur, que les Suiſſes avoient autrefois fort aimé, lorſqu'il les commandoit en Italie; & ils obtinrent un ſauf-conduit qu'il avoit demandé, pour venir à leur camp traiter d'un accommodement.

Il les trouva fort adoucis, & enfin à force de les flater, & de leur repréſenter les grands avantages que leur Nation retireroit de leur réunion avec la France, il les engaga inſenſiblement à entrer en négociation avec lui. Leur plus grand grief étoit que le Roi ne leur avoit point payé quatre cens mille écus qu'il leur devoit de leurs anciennes penſions ou ſoldes, lorſqu'ils étoient Alliés de la France.

ce. Il leur promit de leur en procurer le payement, & de leur en donner vingt mille comptans. Cette offre les tenta; mais ils firent de nouvelles difficultés sur le point-d'honneur. Ils dirent qu'ils s'étoient faits Protecteurs de Maximilien Sforce Duc de Milan, & du Saint Siège, & qu'ils avoient promis à l'Empereur de faire restituer à Charles Prince d'Espagne son petit-fils, une partie du Duché de Bourgogne, qu'il prétendoit lui appartenir. 1513. Belcarius l. 14.

La Trimouille leur demanda ce qu'ils souhaitoient sur ces articles. Ils répondirent qu'ils vouloient une renonciation du Roi au Duché de Milan, la dissolution du Concile de Pise, & que l'article qui concernoit le Duché de Bourgogne, fût remis à la décision des Jurisconsultes. Il leur passa tout cela, quoiqu'il prévît bien qu'il ne seroit pas avoué touchant le Duché de Milan & la Bourgogne. Il n'exigea même aucun engagement de leur part, de peur de faire naitre de nouvelles difficultés, trop content s'ils se retiroient. L'accommodement fut conclu, les vingt mille écus leur furent payés: ils levérent le siège, après avoir été un mois devant la Place, & repassérent leurs montagnes, emmenant avec eux en ôtage Mézières neveu de la Trimouille, & Rochefort Bailli de Dijon, avec quatre des plus riches Bourgeois de la Ville. *Et ils lévent le siége.*

C'étoit-là un coup de la dernière importance pour le salut du Royaume. Le Roi ne manqua pas de faire fort le fâché contre la Trimouille, & ne voulut point ratifier le Traité, comme contenant des conditions indignes d'un Prince tel que lui. Il n'avoit point à craindre que les Suisses rentrassent en Bourgogne, l'Hiver étant proche; & il espéroit pendant ce tems-là pourvoir à la sureté de ses frontières. Mémoires du Bellai, l. 10.

Paris fut rassuré par la retraite des Suisses; & la Picardie où tout avoit été en consternation depuis la prise de Térouane, le fut aussi par l'imprudent parti que prit le Roi d'Angleterre à la persuasion de l'Empereur, qui avoit en vue ses intérêts, sans se mettre en peine de ceux des Anglois. *Le Royaume est délivré d'inquiétude par leur retraite, & par le*

1513. *parti que prennent les Anglois d'aſſiéger Tournai.*

Si le Roi d'Angleterre étoit entré en cette Province, il y auroit encore enlevé quelque Place importante, à cauſe de la réſolution où étoit le Roi de ne point donner de bataille, & auroit pu y prendre des quartiers pour ſon Armée, & déſoler tout pendant l'Hiver juſqu'à la rivière de Seine. On ne doutoit pas à la Cour qu'il ne tournât ſes armes de ce côté-là, & on n'y penſoit qu'à chercher les moyens de le tenir éloigné de la Capitale du Royaume le plus qu'il ſeroit poſſible.

Tournai étoit une Place fort à la bienſéance de Charles, Prince d'Eſpagne, petit-fils de l'Empereur. Elle ſe trouvoit enclavée dans ſes Etats, & ſi elle étoit une fois priſe, il y avoit lieu d'eſpérer que par le Traité qui finiroit la guerre, elle lui demeureroit.

L'Empereur groſſit au Roi d'Angleterre les difficultés qu'il auroit à faire des conquêtes en Picardie, où les Villes étoient bien fortifiées & pleines de Troupes, où les camps-volans des François répandus de tous côtés lui couperoient les convois, & où le Roi mettroit tout en œuvre pour l'empêcher d'y prendre pié.

La priſe de cette Place termine la Campagne de ce côté-là.

Au contraire, il lui fit paroître facile & glorieuſe la priſe de Tournai, comme étant une Ville conſidérable, dont la conquête jointe à celle de Térouane, lui feroit une grande réputation dans l'Europe; outre que les vivres lui viendroient à ce ſiége ſans peine, tant du Hainault que de la Flandre, & que les François n'oſeroient jamais s'engager à entrer ſi avant dans les Pays-Bas, pour la ſecourir. Le Roi d'Angleterre s'y réſolut, & en s'y déterminant, tira le Roi d'une grande inquiétude. Le Comte de Angoulême qui ſavoit le deſſein des ennemis, envoya demander aux habitans de Tournai quelles Troupes ils vouloient pour défendre leur Ville; car ils avoient le privilége de n'avoir point de garniſon que telle qu'ils la demandoient. Ils répondirent, qu'ils ſe défendroient bien eux-mêmes; *que Tournai étoit tourné, & que jamais n'avoit tourné, & encore ne tournera; & que*

Mémoires de Fleurange.

ſi

si les Anglois venoient, ils trouveroient à qui parler. Mais ils ne tinrent pas parole; la peur les prit, & ils ne se défendirent que trois jours. Ce fut-là la fin de la Campagne; car l'Empereur & le Roi d'Angleterre aiant appris la retraite des Suisses, l'un se retira en Allemagne, & l'autre en Angleterre, avec la plus grande partie de son Armée. 1513.

Les Vénitiens ne sont pas plus heureux que les François leurs Alliés. Guicciard. l. 11.

De longtems la France n'avoit couru un si grand danger; & il devoit selon toutes les apparences lui en couter beaucoup davantage pour en sortir, d'autant plus que les armes de ses Alliés ne furent pas plus heureuses que les siennes. Alviane, Général des Vénitiens, après avoir repris plusieurs Places sur les Confédérés, fut défait à platte-couture par les Espagnols le septième d'Octobre, à Créatia proche de Vicence. Jaques IV, Roi d'Ecosse, étant entré en Angleterre avec une Armée pour faire diversion en faveur de la France, fut battu par le Duc de Nortfolk, & périt lui-même dans la bataille.

1514. *Mort de la Reine Anne de Bretagne.* Mémoires de Fleurangues.

Tant d'événemens si malheureux dont cette année 1513 fut remplie, furent suivis d'un autre, qui ne causa pas une moindre affliction au Roi. Ce fut la mort de la Reine Anne de Bretagne, qui mourut de la gravelle à Blois le neuvième de Janvier, après huit jours de maladie, à l'âge de trente-six ans. C'étoit une Princesse accomplie & distinguée entre toutes les autres Princesses de son tems, par sa prudence, par sa piété, par sa grandeur d'ame, par sa beauté *, & par toutes sortes de grandes qualités, par lesquelles elle s'attira l'estime & le tendre attachement du Roi son mari, & fixa ses inclinations, jusqu'alors assez volages, sans qu'il s'offensât de ses manières, un peu impérieuses & hautaines, sur-tout quand il s'agissoit de son Duché de Bretagne, qu'elle voulut toujours gouverner avec autorité & indépendance. Le Maréchal de Fleuranges qui étoit présent à sa mort, & qu'elle

Epitaphe de Anne de Bretagne, rapportée par d'Argentré, l. 12. Mémoires de Fleurangues.

* Elle étoit un peu boiteuse. *Lobineau Hist. de Bretagne.*

1514. le conſidéroit beaucoup, rapporte ſon Epitaphe, que le Roi fit graver ſur une tombe de marbre blanc.

Et ſon Epitaphe.

La Terre, Monde & Ciel ont diviſé Madame
Anne, qui fut des Roi Charles & Louis femme:
La Terre a pris le corps, qui giſt ſous cette lame,
Le Monde auſſi retient ſa renommée & fâme,*
Perdurable à jamais, ſans eſtre blâmée Dame,
Et le Ciel pour ſa part a voulu prendre l'ame.

Le corps de la Princeſſe demeura ſous cette tombe, juſqu'à ce qu'on eût fait le magnifique tombeau de Louis XII à Saint Denys: car alors ſon cercueil y fut mis avec celui de ce Prince. On y ſubſtitua une autre Epitaphe †, qui eſt dans le tombeau au pié du cercueil, où l'on a fait deux fautes de Chronologie; la prémière eſt qu'on dit, qu'Anne de Bretagne eſt morte au mois de Janvier 1515, & c'eſt en 1514, & même en 1513, en comptant comme l'on comptoit encore en ce tems-là. La ſeconde, qu'on dit qu'elle eſt morte le vingtième de Janvier, & ce fut le neuvième qu'elle mourut.

Apud Bembo, l. 7. cap. 1.

Le Pape en prend occaſion d'écrire au Roi, & pourquoi.

Apud Bemb. l. 7. cp. 1.

Le Roi eut beaucoup de peine à ſe conſoler de cette mort. Il ne put pendant huit jours contenir ſes larmes; & le Pape qui ſavoit combien cette Princeſſe avoit toujours porté impatiemment la rupture de la France avec le Saint Siège, en écrivit au Roi, pour lui marquer combien il reſſentoit cette perte, & prenoit de part à ſon affliction: mais le Pape en affectant de donner au Roi ces marques de tendreſſe, avoit d'autres vues que de s'acquitter d'un devoir de bienſéance.

En conſidérant attentivement la ſituation des affaires d'Italie, il appréhendoit preſque également, & que les François ne reconquiſſent le Milanès, & que

* *Famam*

† Rapportée par le Père Félibien dans l'Hiſtoire de l'Abbaye de S. Denys.

que l'Empereur & le Roi d'Eſpagne ne vinſſent à bout du projet qu'ils avoient formé, de faire tomber ce Duché à Charles Prince d'Eſpagne, ou à Ferdinand ſon frère, leurs petits-fils. Son deſſein étoit d'exclurre, s'il le pouvoit, & la Maiſon de France, & la Maiſon d'Autriche, de la poſſeſſion du Milanès, pour préſerver l'Italie du joug, que l'une de ces deux Maiſons ſeroit par-là en pouvoir de lui impoſer. 14.

C'étoit dans cette vue que ſous prétexte de ſa qualité de Père commun, & de rétablir la paix dans la Chrétienté, il n'omettoit rien pour accommoder l'Empereur avec les Vénitiens, & ſéparer de la France cette République, ſans laquelle il étoit très difficile au Roi de dépoſſéder Maximilien Sforce: car l'expérience du paſſé lui avoit appris que les François ſeuls, & ſans le ſecours de quelqu'une des Puiſſances d'Italie, n'avoient jamais pu s'y établir, ni s'y conſerver.

D'ailleurs, conſidérant que ſi le Roi ſuccomboit ſous la puiſſante ligue des Suiſſes, du Roi d'Angleterre & de l'Empereur, comme il avoit déja penſé arriver, le Roi d'Eſpagne joint à ces deux Princes, ſeroit le maître d'aſſurer le Duché de Milan à un de ſes petits-fils, il ne travailloit pas avec moins d'empreſſement à ménager la paix entre le Roi & les Suiſſes. Il repréſentoit aux Cantons l'intérêt qu'ils avoient à ce que la France ne fût pas accablée par la Maiſon d'Autriche, de tout tems leur ennemie, & qu'ils ne pourroient plus lui réſiſter, ſi elle étoit une fois maîtreſſe de l'Empire, de l'Eſpagne, des Pays-Bas, du Royaume de Naples, du Duché de Milan, & que les François ne puſſent plus contrebalancer une ſi redoutable Puiſſance. Belcar. l. 14.

Il remontroit en même tems au Roi, le grand nombre d'ennemis puiſſans qu'il avoit ſur les bras, le riſque que ſon Royaume avoit couru dans la dernière Campagne; que le Roi d'Angleterre & l'Empereur ſe préparoient à y rentrer de nouveau; que les Suiſſes plus irrités que jamais de ce qu'il

1514. n'avoit pas voulu ratifier le Traité de Dijon, étoient réſolus de ſe joindre à eux avec toutes leurs forces; qu'il ſavoit combien il avoit ſujet de ſe défier du Roi d'Eſpagne, qui avoit juſqu'alors fort mal obſervé la trêve faite avec lui, & que cette trêve étoit ſur le point d'expirer. Il le conjuroit de ratifier le Traité de Dijon touchant l'article de la renonciation au Milanès; que la condition étoit pure à la vérité, mais qu'un point-d'honneur n'étoit rien quand il falloit ſauver un Etat; & qu'enfin avec le tems il ſe préſenteroit des conjonctures qui lui donneroient moyen de faire revivre ſes prétentions ſur ce Duché.

Ces raiſons, quelque fortes qu'elles fuſſent, étant tirées des intérêts les plus eſſentiels de tous les partis, n'eurent aucun effet. Les Vénitiens ne voulurent jamais ſe relâcher ſur l'article du Vicentin; ils refuſérent toujours de le céder à l'Empereur, & d'acheter à cette condition ſon alliance, en renonçant à celle de France. Les Suiſſes, outrés d'avoir été dupés par la Trimouille, ne reſpiroient que la vengeance, & n'écoutoient aucunes raiſons; & le Roi ne pouvant ſouffrir d'être ainſi gourmandé par les Suiſſes, étoit réſolu à tout riſquer.

Mariage de Renée de France avec Charles Prince d'Eſpagne. Recueil de Traités par Léonard, T. 2.

Mais il prit d'autres meſures pour conjurer la tempête qui le menaçoit; ce fut de remettre ſur le tapis le mariage de ſa ſeconde fille Renée de France, avec Charles Prince d'Eſpagne, ou avec Ferdinand cadet de ce Prince, à condition de lui donner en dot ſes droits ſur le Milanès & ſur Gènes; & il en traita d'abord avec le Roi d'Eſpagne.

Ce Prince déja vieux & accablé de maladie, ne ſouhaitoit plus que le repos. Il fut ravi de l'offre que le Roi lui faiſoit, & qui étoit un grand acheminement à l'exécution de ſon ancien deſſein, de mettre un de ſes petits-fils en poſſeſſion du Duché de Milan. Il envoya Pierre Quintana en France, pour travailler à ce Traité. Celui-ci après avoir entretenu le Roi, alla trouver l'Empereur, ſelon l'or-

Petrus de

l'ordre qu'il en avoit reçu du Roi d'Eſpagne, & obtint ſon conſentement. La choſe fut tenue fort ſecrette en France; mais Ferdinand n'en fit point de myſtère en Eſpagne. 1514. Angleria, Epiſt. 544. Belcar. l. 12.

Le prémier avantage de cette négociation pour la France, fut la prolongation de la trève avec Ferdinand, à condition néanmoins que le Roi durant la trève n'attaqueroit point le Milanès; mais il pouvoit ſans la violer, entrer en Italie, pour reprendre Aſt & Gènes. *Avantage que la France tira de cette négociation.*

La prolongation de la trève, où l'Empereur fut compris, alarma étrangement le Roi d'Angleterre. Aſtil ſon Ambaſſadeur en fit de grandes plaintes à la Cour d'Eſpagne, mais inutilement. Henri lui-même ne put contenir ſon reſſentiment, & invectivoit en toute occaſion contre la mauvaiſe foi du Roi d'Eſpagne ſon beau-père, qui après l'avoir engagé à la guerre contre la France, & à des fraix immenſes, l'abandonnoit au moment qu'il étoit prêt de reconquérir ce que ſes prédéceſſeurs ſur le Trône d'Angleterre avoient perdu au-delà de la mer, lui débauchoit l'Empereur, & rompoit toutes ſes meſures. Petrus de Angleria, Epiſt. 545. & 546.

Une autre choſe lui tenoit fort au cœur. Il avoit beaucoup de tendreſſe pour Marie ſa ſœur. Un des articles du Traité d'alliance qu'il avoit fait avec l'Eſpagne, lorſqu'il déclara la guerre à la France, étoit que cette Princeſſe épouſeroit Charles Prince d'Eſpagne, dès qu'elle auroit atteint quatorze ans; & elle étoit entrée dans ſa quatorzième année dès le mois de Février. Il avoit déja ſommé le Roi d'Eſpagne de faire accomplir le mariage, ſur quoi on lui avoit répondu d'une manière qui ne l'avoit pas ſatisfait. Il ſoupçonna ſon beau-père de quelque nouvelle intrigue, & fut bientôt éclairci par ſon Ambaſſadeur, qui lui fit ſavoir le Traité fait avec la France, pour marier Madame Renée avec le Prince d'Eſpagne.

Cette nouvelle le mit en une extrême colère. Il appella l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, lui reprocha les trahiſons que lui faiſoit ſon Maitre, & le menaça de *Mécontentement qu'en eut le*

de s'accommoder avec la France, d'une manière dont l'Eſpagne ſe reſſentiroit.

1514. *Roi d'Angleterre.*

Monſieur de Longueville, pris à la journée des Eperons, étoit alors en Angleterre en toute liberté ſur ſa parole, & alloit ſouvent à la Cour. Il crut pouvoir profiter en faveur de la France, de la diſpoſition où ſe trouvoit Henri; & dans un entretien qu'il eut avec lui, il lui dit, qu'il y avoit un moyen de dédommager la Princeſſe ſa ſœur; qu'un Roi de France tel que Louis XII actuellement règnant, valoit bien un Prince d'Eſpagne, qui ne ſeroit peut-être de longtems ſur le Trône; que le Roi étoit veuf; qu'il n'avoit encore que cinquante-quatre ans; que ſouhaitant avec paſſion d'avoir un fils qui lui ſuccédât, il étoit perſuadé qu'il n'étoit pas éloigné d'un ſecond mariage; & que ce parti conviendroit fort à la Princeſſe Marie.

Il eſt ſuivi du mariage de François Comte d'Angoulême avec Madame Claude de France, fille ainée du Roi. Mémoires de Fleuranges. Mémoires du Bellai l. 1. Journal de Louiſe de Savoie.

Le Roi d'Angleterre qui trouvoit dans cette alliance un grand avantage pour ſa ſœur, & le plaiſir de ſe venger du Roi d'Eſpagne, ne rejetta pas cette propoſition. Monſieur de Longueville en donna avis au Roi, qui lui ſut bon gré de la démarche qu'il avoit faite, & l'autoriſa à pourſuivre cette négociation.

Elle ne pouvoit être que très deſagréable à François Comte d'Angoulême, s'il en avoit été inſtruit; car il couroit riſque par ce mariage, de ſe voir exclu de la Couronne; & il en fut depuis très mauvais gré à Monſieur de Longueville. Le Roi néanmoins ne changea rien à la promeſſe qu'il lui avoit faite de le marier avec Madame Claude de France ſa fille ainée, & il la lui fit épouſer à Saint Germain en Laye le dixième du mois de Mai. Tandis que la Reine Anne de Bretagne avoit vécu, elle s'étoit toujours oppoſée à ce mariage, par l'antipathie qu'elle avoit contre Louiſe de Savoie, mère du Comte d'Angoulême, & qu'elle ne ſe mettoit pas fort en peine de diſſimuler. La fierté naturelle à ces deux Princeſſes avoit cauſé cette mutuelle averſion. Le deſſein de la Reine étoit que ſa fille épouſât le Prince d'Eſpagne,

&

& que par ce mariage elle rentrât dans la Souveraineté de la Bretagne, qu'elle prévoyoit avec regret devoir être ſans cela unie pour toujours à la Couronne de France. Le Roi n'avoit pas voulu forcer la Reine là-deſſus; mais l'obſtacle étant levé par ſa mort, comme il aimoit le Comte d'Angoulême, il lui tint parole; & même lui fit expédier des Lettres Patentes, par leſquelles il lui cédoit le Duché de Bretagne. Ce ne fut pas ſans beaucoup de répugnance qu'il fit cette démarche. Il ſe ſouvenoit de la peine que lui-même, étant encore Duc d'Orléans, avoit faite au feu Roi Charles VIII, par l'appui que les Bretons lui avoient donné; & il appréhendoit que le Comte d'Angoulême étant une fois maitre du Duché de Bretagne, n'oubliât ſon bienfait, & n'abuſât au préjudice du Royaume, de la puiſſance où l'on l'élevoit. Le Comte fut admirablement bien ſervi dans cette affaire par le Grand-Maitre de Boiſi, & par Robertet Surintendant des Finances, qui depuis la mort du Cardinal d'Amboiſe avoit le plus de part au Gouvernement. Ce Prince étant parvenu au Trône, ſe ſouvint d'un ſervice ſi ſignalé. Il paroît par le Journal de Louiſe de Savoie, qu'avant la mort de la Reine, elle avoit regagné ſes bonnes graces, puiſque cette Princeſſe en mourant la fit Tutrice de ſes filles. 1514.

Inventaires des Chartres. V. 3. Bretagne, n. 129. Mémoires du Maréchal de Fleurange.

Cependant Monſieur de Longueville avança fort le mariage du Roi. Un des préliminaires fut que le Roi rappelleroit de Normandie Richard de Lapoole, qu'on appelloit en France le Duc de Suffolk, qui étoit prêt d'entrer en Angleterre avec douze mille Lanſquenets. Richard, qui deſcendoit par ſa mère de la Maiſon d'York, étoit frère d'Edmond Comte de Suffolk, dont j'ai parlé à l'occaſion du naufrage de Philippe d'Autriche Roi de Caſtille, que ce Prince pour ſe retirer des mains de Henri VII Roi d'Angleterre lui livra, & à qui Henri VIII avoit fait depuis couper la tête.

Monſieur de Longueville négocie devant ce tems-là celui du Roi avec la ſœur du Roi d'Angleterre.

Richard, qui après la mort de ſon frère, s'étoit attaché au ſervice du Roi, dès que la guerre

fut déclarée entre la France & l'Angleterre, lui
1514. avoit amené d'Allemagne, où il s'étoit réfugié, ſix mille Lanſquenets. C'étoit un Seigneur qui auroit pu cauſer du mouvement en Angleterre, comme deſcendant de la Maiſon d'York, toujours ennemie de celle de Lancaſtre, qui étoit alors ſur le Trône. D'ailleurs il étoit animé du deſir de venger la mort toute récente de ſon frère. C'étoit pour cet effet que le Roi le mettoit à la tête de cette Armée, dont je viens de parler, avec laquelle il devoit faire deſcente en Angleterre, & ranimer le parti de la Roſe Blanche, ou de la Maiſon d'York, qui n'y étoit pas encore entièrement éteint.

Le Roi d'Angleterre exigea donc qu'avant que d'avancer dans la négociation pour le mariage de ſa ſœur, le Roi rappellât Richard de Suffolk de Normandie, & ſuſpendît l'armement qui s'y faiſoit; & il y conſentit.

Le Pape aiant eu avis par le Cardinal de Leyceſtre, de ce qui ſe négocioit en Angleterre, en fut fort inquiet. Il ſouhaitoit bien que la paix ſe fît entre les deux Rois, dans l'eſpérance que le Roi de France délivré de la crainte des Anglois, ne ſe
Belcarius, lib. 14. preſſeroit pas d'exécuter le Traité fait contre ſon inclination avec l'Empereur & le Roi d'Eſpagne, touchant le mariage de Renée de France & du Prince d'Eſpagne, & de la ceſſion du Milanès à la Maiſon d'Autriche, pour la dot de cette Princeſſe; mais il ne vouloit pas auſſi que les deux Couronnes ſe réuniſſent par un lien auſſi fort que celui du mariage dont il s'agiſſoit. Il craignoit que le Roi, trop aſſuré du Roi d'Angleterre, ne regagnât plus aiſément les Suiſſes, qui ne pourroient plus eſpérer, étant ſeuls, d'entamer la France, & qu'enſuite il ne reprît le deſſein de la conquête du Milanès.

Suivant ce plan, il fit partir le Cardinal de Leyceſtre, & lui ordonna de travailler à la paix des deux Couronnes; mais de traverſer le mariage; que ſi néanmoins il ne voyoit point d'apparence à le

le rompre, il se fit un mérite auprès des deux Rois, de paroître y contribuer au nom du Saint Siège. C'est ce dernier parti qu'il fut obligé de prendre, parce que quand il arriva, l'affaire étoit à peu près conclue. 1514.

Suspension d'armes par terre entre les deux Nations, suivie d'un traité de paix.

Le Roi, pour la presser davantage, avoit envoyé en Angleterre l'Intendant des Finances de Normandie, sous prétexte de traiter de la rançon de Monsieur de Longueville; & l'Envoyé aussi-tôt après son arrivée conclut une suspension d'armes entre les deux Nations, mais seulement pour les Troupes de terre.

Il y eut trois points difficiles à régler, pour parvenir à la conclusion du Traité: le prémier étoit, que le Roi d'Angleterre demandoit qu'on lui donnât la Ville de Boulogne; le second, qu'il demeurât en possession de Tournai: le troisième, que le Roi lui livrât Richard de Suffolk. Le Roi d'Angleterre se relâcha sur le prémier point, & le Roi de France sur le second; mais il ne voulut jamais consentir à mettre Richard de Suffolk entre les mains du Roi d'Angleterre. Cet article fut terminé par un tempérament, qui fut que Richard ne demeureroit point en France, & qu'il se retireroit à Mets, où le Roi lui assigna une pension annuelle de six mille livres.

Du Tillet Recueil de Traités entre la France & l'Angleterre.

Outre les articles précédens, les principales conditions du Traité furent: que le Roi de France donneroit au Roi d'Angleterre un million d'écus: cet article ne fut pas exprimé dans le Traité, mais dans une Lettre séparée, signée du Roi. Qu'il y auroit une Ligue défensive & offensive entre les deux Etats; & le nombre de Troupes qu'ils devoient fournir l'un à l'autre en cas de besoin, fut exprimé; que les Alliés des deux Rois seroient compris dans ce Traité, mais sans conséquence pour ce qui concernoit la Seigneurie de Gènes, le Duché de Milan, le Comté d'Ast, & les autres Terres que le Roi de France prétendoit lui appartenir en Lombardie; c'est-à-dire, que le Roi pourroit faire valoir ses prétentions sur tous ces pays, même

1514. me en attaquant les Alliés du Roi d'Angleterre, sans préjudice de la paix & de la bonne intelligence entre les deux Couronnes. Ce Traité fut achevé le septième d'Août, & ratifié le vingtième du même mois. Il fut suivi du mariage du Roi avec la Princesse Marie d'Angleterre, & les noces faites à Abbeville le neuvième d'Octobre. Quelques bons offices que Monsieur de Longueville eût rendus aux deux Rois dans cette négociation, il n'obtint sa liberté du Roi d'Angleterre, qu'à condition de payer une rançon de cinquante mille écus; mais il s'acquitta de la plus grande partie de cette somme, en gagnant plusieurs parties de Paume à ce Prince.

Et du mariage du Roi.

Journal de Louise de Savoie.

Mémoires de Fleuranges.

Ce qu'en pensa l'Empereur.

Cette paix & ce mariage donnérent beaucoup à penser à l'Empereur & au Roi d'Espagne, qui virent bien, sur-tout par l'article qui regardoit le Milanès, que le Roi les avoit amusés, & que la résolution où il étoit de le reconquérir, trop clairement marquée dans cet article, ne s'accommodoit guères avec le projet de le donner pour dot à Renée de France, en la mariant à Charles d'Espagne, d'autant plus que cette Princesse n'avoit encore que quatre ans.

Belcarius, lib. 14.

Et le Pape.

Pour ce qui est du Pape, il continua de faire personnage, & quoique très peu content de voir le Roi s'opiniâtrer à vouloir reprendre le Milanès, il lui applaudit sur la sage conduite qu'il avoit tenue pour déconcerter ses ennemis. Il ne laissa pas toutefois de faire une ligue défensive pour un an avec l'Empereur & le Roi d'Espagne. Il fit dire en même tems au Roi par le Cardinal de Saint Séverin, qu'il ne devoit point s'en inquiéter. Le but de tout ce manège étoit de se servir de la puissance d'un des deux Rois contre l'autre, selon les conjonctures. Il vouloit au moins assurer l'Etat Ecclésiastique contre les entreprises de la France, & il y pourvoyoit, en se liguant avec l'Empereur & le Roi d'Espagne. Il ménageoit le Roi de France pour un autre dessein qu'il avoit, qui étoit de chasser les Espagnols du Royaume de Naples, &

de

de le faire tomber à Julien de Médicis son frère. Il en avoit déja fait quelque ouverture aux Vénitiens, & il en étoit revenu quelque chose au Roi d'Espagne, que cela même obligeoit à ne pas rompre avec la France. Le Roi s'étoit admirablement bien servi de toutes ces défiances mutuelles des Alliés, pour rompre cette dangereuse ligue, dont il étoit en danger d'être accablé; & par l'alliance d'Angleterre, il se mit hors de crainte, & en état de se faire craindre lui-même. 1514.

Toutes ces intrigues du cabinet, & cette complication de Traités, suspendirent les effets de la guerre, au moins en France. Elle ne fut pas même fort vive en Italie, où les Vénitiens se soutinrent contre les Espagnols & l'Empereur, sans que les uns remportassent des avantages considérables sur les autres; mais la garnison Françoise de la Lanterne de Gènes fut obligée, faute de vivres, de se rendre aux Génois, qui la rasérent jusqu'aux fondemens. *Etat de la guerre en Italie, où elle ne se fait que foiblement.*

Le Roi cependant faisoit de grands préparatifs pour la Campagne prochaine, & s'attendoit bien à mettre cette République à la raison. Le Duc Charles de Bourbon s'étoit déja avancé jusqu'à Moulins avec une partie de la gendarmerie Françoise. Les Capitaines Volf & Brandec lui amenoient seize mille Lansquenets d'Allemagne, & il pressoit fort le Pape de se déclarer, parce qu'il appercevoit beaucoup de duplicité dans sa conduite; mais la mort le surprit avant l'exécution de ses desseins. Il étoit depuis plusieurs années tourmenté de la goute, qui l'avoit beaucoup affoibli. La fièvre, accompagnée d'une dissenterie, le prit; & on en attribua la cause à la violente passion, qu'il ne sut pas assez modérer pour sa nouvelle épouse, qui étoit une des plus belles Princesses de l'Europe. Il mourut à Paris dans le Palais des Tournelles la prémière nuit de l'an 1515, en la cinquante-quatrième année de son âge, & la dix-septième de son règne. 1515. *Le Roi sur ces entrefaites tombe malade & meurt.* Mémoires du Bellai, l. 1. Brantome Eloge de Louis XII.

C'est un éloge bien singulier de ce grand Prince, Journal

1515. de Louise de Savoie.

ce, que la souveraine puissance, ainsi que je l'ai remarqué au commencement de son règne, loin de corrompre les belles qualités qu'il avoit reçues de la nature, eût fait disparoître tous les défauts dont elles avoient été mêlées durant le feu de sa jeunesse. L'Histoire en parle comme d'un des Princes les plus dignes de règner qui aient jamais été, pour la valeur, pour la prudence, pour l'application, pour l'étendue d'esprit, pour la tendresse qu'il avoit envers ses Sujets. Jamais la France ne fut plus heureuse, plus riche, plus tranquille au dedans, & plus soumise, que sous son règne. Jamais la Justice n'y fut mieux administrée, les Ordonnances des Rois utiles à l'Etat mieux exécutées, la discipline militaire plus exacte & plus sévére, soit quand les Troupes étoient en campagne, du moins lorsqu'il les commandoit en personne, soit lorsqu'elles étoient en quartier dans le Royaume. Sa Famille, sa Cour, le Peuple, la Noblesse l'adoroient, & lui donnérent d'un consentement unanime le titre de Père de ses Sujets. Il fut très sensible à ce glorieux éloge, & il ne pensa qu'à le bien soutenir. Quelque passion qu'il eût pour la gloire, il ne s'y laissa jamais emporter jusqu'à la préférer au bonheur de son Etat: quelque rudes & quelque continuelles guerres qu'il eût à soutenir, il ne put se résoudre à augmenter les tailles & les subsides qu'il avoit extrêmement modérés en montant sur le Trône. Le grand ordre qu'il avoit mis dans ses Finances, sa modération dans ses dépenses, l'aliénation de son Domaine, la vénalité des Charges qu'il commença à introduire, mais qu'il étoit résolu d'abolir dès qu'il seroit venu à bout de ses ennemis, étoient ses ressources ordinaires: dès qu'elles lui manquoient, il faisoit la paix, appréhendant beaucoup plus d'appauvrir son Etat, qu'il ne souhaitoit de l'aggrandir.

Eloge de ce Prince.

Hist. MS. de Humbert Vellai, parmi les Mémoires de Bethune, vol. cotté 9461.

On le défend du reproche d'aimer l'argent.

Parmi tant de vertus, on lui reprochoit d'être peu libéral, & d'aimer beaucoup l'argent: mais je crois que sur cela même on fait injustice à ce grand Prince. Le peu qu'il levoit sur ses Sujets, montre

tre qu'il ſavoit au moins modérer cette baſſe paſſion dont on l'accuſe; & un homme de qualité de ſon tems qui a fait ſon Hiſtoire, le défend contre ce reproche, tant par cette raiſon, que par quatre autres qu'il ajoute. La prémière, qu'il étoit fidèle & exact à payer ſes dettes; & il diſoit à ce ſujet, au rapport d'un autre Hiſtorien, qu'il étoit plus de la juſtice d'un Prince de ne rien devoir, que de ſa grandeur de beaucoup donner: auſſi jamais les Officiers de ſes Armées ne demandoient deux fois leurs appointemens, ni les ſoldats leur ſolde, à ceux qui gouvernoient ſes finances. 1515. S Gelais, Hiſt. de Louis XII. Jovius in elogio Lud. XII.

La ſeconde raiſon étoit, qu'il ne croyoit pas qu'il dût faire de grandes largeſſes aux particuliers aux dépens de ſes peuples. La troiſième, qu'il réſervoit ſes finances pour les guerres, & les autres néceſſités de ſon Etat. La quatrième, qu'en pluſieurs occaſions il fit paroître ſa libéralité, & il la ſignala ſur-tout après la conquête de Gènes. Les Génois la corde au cou lui demandoient leur grace: le droit de la guerre le faiſoit maître de tous leurs biens, qui étoient immenſes; il ſe contenta d'une amende aſſez modique; il leur en remit auſſi-tôt après la plus grande partie, & fit de ſes propres finances de grands préſens aux Egliſes de la République, qui avoient beaucoup ſouffert dans cette guerre; de ſorte que ſa grande épargne venoit moins de ſon inclination, que de ſa prudence, de la tendreſſe qu'il avoit pour ſes Sujets, & de l'amour du bien public.

Il eſt plus difficile de l'excuſer ſur la rupture qu'il fit avec les Suiſſes, dont il porta la peine par la perte de l'Etat de Milan & de la Seigneurie de Gènes: mais ce furent le point-d'honneur & le dépit qui lui firent faire cette faute, plutôt que la peine de donner de l'argent; car l'augmentation des penſions qu'ils demandoient n'étoit pas conſidérable.

Sa piété.

Ce Prince eut la de piété & du reſpect pour le Saint Siège, mais un grand mépris pour les Papes qui gouvernérent l'Egliſe pendant ſon règne; parce qu'il les trouva pour la plupart d'un caractère tout dif-

1515. différent de celui qui leur convenoit: leur conduite étoit souvent la matière de ses bons-mots; car il se piquoit d'en dire, & ils n'étoient pas tous d'une égale finesse. *

Sa continence & ses autres belles qualités.

On ne lui vit jamais aucun attachement illégitime depuis son mariage avec Anne de Bretagne, & on lui donne cette louange dans l'Epitaphe de cette Princesse. Il étoit politique, mais en Prince généreux & Chrétien, ennemi de la fourbe & de la mauvaise foi, malgré les mauvais exemples que lui donnoient en cela le Roi d'Espagne & l'Empereur Maximilien, qui furent ses Alliés à diverses repriſes, mais qui dans le fond étoient ses mortels ennemis. En un mot on voit peu de Princes dans l'Hiſtoire, qui l'aient égalé dans le vertus Royales, & qui aient eu ſur le Trône moins de défauts que lui.

Sa Devise.

Il avoit pris pour deviſe un porc-épi avec ces mots Latins *cominus & eminus*, pour faire entendre qu'il s'étoit rendu redoutable à ſes ennemis de près & de loin, ſoit qu'il commandât ſes Armées en perſonne, ſoit qu'il les commandât par ſes Lieutenans.

Brantome, éloge de Louis XII.

Un tel Prince ne pouvoit manquer d'être infiniment regretté: nul ne fut pleuré plus ſincèrement & plus univerſellement que lui, & jamais pompe funèbre ne fut moins une pure cérémonie, que celle dont ſes Sujets l'honorérent dans toutes les Villes de ſon Royaume.

Ses Etabliſſemens. Ses Enfans.

Il établit le Grand Conſeil*, les Parlemens de Normandie & de Provence. Il eut deux fils d'Anne de Bretagne, qui moururent en bas âge, & deux filles. Renée ſa cadette, encore enfant lorſqu'il mourut, fut depuis mariée à Hercule d'Eſt ſecond du nom Duc de Ferrare; & Claude l'ainée l'étoit déja à François Comte d'Angoulême Duc de Valois, & ſon ſucceſſeur à la Couronne de France.

SOM-

* On en trouve pluſieurs dans l'Hiſtoire de le Féron.

† Ce qu'on avoit appellé juſqu'à ſon tems le Grand Conſeil dans nos Hiſtoires, étoit le Conſeil d'Etat.

SOMMAIRE
DU REGNE
DE FRANÇOIS I.

François I. entreprend la conquête du Milanès. Gagne la bataille de Marignan contre les Suisses. Il fait la conquête du Milanès. Son entrevue avec le Pape Léon X. Ils font de concert le fameux Concordat. Le Roi regagne les Suisses. Traité de Noyon entre le Roi, & Charles d'Autriche Roi d'Espagne, qui promet de rendre la Navarre. Oppositions du Parlement & de l'Université à l'enregistrement du Concordat. Mort de l'Empereur Maximilien. Les Rois de France & d'Espagne font leurs brigues pour leur élection à l'Empire. Charles Roi d'Espagne l'emporte & est élu Empereur. Entrevue entre le Roi de France & Henri VIII Roi d'Angleterre, qui rend Tournai au Roi. Guerre de Navarre. Ce Royaume est conquis, & aussi-tôt perdu. Prémière guerre entre François I. & Charles V. Ce Prince fait attaquer Mézières. Le Chevalier Bayard défend cette Place & fait lever le siège. Fontarabie prise par l'Amiral de Bonnivet en douze jours. Le Pape se ligue avec l'Empereur contre la France. Négociations inutiles entre l'Empereur & le Roi. Le Milanès attaqué par les ennemis de la France. Combat de la Bicoque. Le Milanès perdu par la faute de Louise de Savoie mère du Roi. Gênes surprise par les Impériaux. Levée du siège de Fontarabie par les Espagnols. L'Empereur met les Anglois dans ses intérêts. Les Anglois lèvent le siège de Hédin. Irrésolution des Vénitiens sur le parti qu'ils doivent prendre. Ils prennent celui de l'Empereur. Le Pape

pe entre dans cette Ligue. Révolte du Connétable de Bourbon. Siège de Fontarabie par les Eſpagnols. Ils s'en rendent maitres. L'Armée Françoiſe pourſuivie dans ſa retraite du Milanès. Mort du Chevalier Bayard. Le Connétable de Bourbon aſſiège Marſeille, & lève le ſiège. Le Roi entre en Italie. Il s'attache au ſiège de Pavie. Les Impériaux viennent au ſecours. Bataille de Pavie. Les François la perdent, & le Roi y eſt pris priſonnier. Le Roi eſt conduit à Madrid. Négociations pour ſa délivrance. Madame la Régente met le Roi d'Angleterre dans ſes intérêts. Conſpiration de pluſieurs Etats d'Italie, pour chaſſer les Eſpagnols du Royaume de Naples. Elle eſt découverte à l'Empereur qui la diſſipe. Traité de Madrid pour la délivrance du Roi. Il eſt mis en liberté & conduit ſur la frontière. Il livre ſes deux fils ainés pour ôtages du Traité. Il fait une ligue avec le Pape & d'autres Princes d'Italie contre l'Empereur. Affaires ſuſcitées au Pape par l'Empereur. Le Connétable de Bourbon marche avec une Armée à Rome, donne l'aſſaut, & y eſt tué. Le Pape aſſiégé dans le Château S. Ange par les Allemands & indignement traité. Armée Françoiſe en Italie pour la délivrance du Pape qui eſt mis en liberté. L'Armée de France marche au Royaume de Naples. Elle aſſiège cette Ville. Cette Armée eſt ruïnée par les maladies. Mort de Lautrec Général de l'Armée. Siège de Naples levé. Etat de la guerre dans le Milanès. Conférences pour la paix à Cambrai. Elle y eſt conclue. Les fils du Roi ſont ramenés ſur la frontière & rendus au Roi. Mort de Madame Louiſe de Savoie mère du Roi. Il unit le Duché de Bretagne à la Couronne. Troubles d'Allemagne à l'occaſion des Héréſies de Luther. Troubles d'An-

d'Angleterre au ſujet du divorce de Henri VIII avec Catherine d'Arragon. Projet de la convocation d'un Concile Général. Catherine de Médecis épouſe le Duc d'Orléans. Le Roi d'Angleterre excommunié par le Pape. Il ſe ſouſtrait avec tout ſon Royaume à l'obéiſſance du Pape. Le Duc de Milan viole le Droit des gens à l'égard de l'Ambaſſadeur de France. Le Roi demande paſſage au Duc de Savoie pour aller châtier le Duc de Milan. Il eſt refuſé. Il lui déclare la guerre. Sa ſévérité envers quelques Luthériens qui s'étoient coulés en France. Il prend Turin & pluſieurs autres Places du Duc de Savoie. Négociations avec l'Empereur pour l'inveſtiture du Duché de Milan en faveur d'un des deux fils cadets du Roi. Diſcours outrageant de l'Empereur en préſence du Pape contre le Roi. L'Empereur entre en Provence. Mort du Dauphin. L'Armée Impériale périt pour la plupart en Provence. Péronne eſt aſſiégée par les ennemis, qui ſont obligés de lever le ſiége. Les Etats de Savoie demeurent en proie aux François & aux Impériaux. Le Roi d'Ecoſſe arrive en France. Son mariage avec Madame Madeleine fille du Roi. Trêve conclue pour dix mois aux Pays-Bas. Le Roi marche en Piémont avec une Armée. Le nouveau Dauphin fait forcer le Pas de Suze. Il ſe fait une trêve de trois mois. On reprend les négociations pour la paix. Entrevue du Pape & du Roi. Entrevue de l'Empereur & du Roi. Trêve pour dix ans conclue. Révolte des Gantois. L'Empereur paſſe par la France pour ſe rendre aux Pays-Bas. Amuſe & trompe le Roi par l'eſpérance de la reſtitution du Duché de Milan. Diſgrace du Connétable de Montmorenci & de l'Amiral Chabot. Nouveau ſujet de guerre entre le Roi & l'Empereur. Le Roi la déclare.

Il

Il lève le siège de Perpignan. Charles V. se ligue avec le Roi d'Angleterre contre le Roi. L'Empereur lève le siège de Landreci. Le Château de Nice assiégé par les François & par Barberousse. Bataille de Cérisoles gagnée par le Comte d'Anguien. Le Roi d'Angleterre & les Troupes de l'Empereur font la guerre en Picardie & en Champagne. Grand danger de l'Etat. Négociation pour la paix. Elle se conclud avec l'Empereur. Grand armement naval destiné contre l'Angleterre. Combat naval entre les deux Flottes. L'Amiral d'Annebaut fait descente dans l'Ile de Wigt. Convocation du Concile Général de Trente. Négociation pour la paix entre la France & l'Angleterre. Mort de Henri VIII Roi d'Angleterre. Mort du Roi de France.

FRANÇOIS I.

1515.

Avénement de François I. à la Couronne.

FRançois Comte d'Angoulême & Duc de Valois, prémier de son nom, Roi de France, descendoit du Roi Charles V, par Louis de France Duc d'Orléans, second fils de ce Prince & frère de Charles VI. Il eut pour aieul Jean d'Orléans Comte d'Angoulême, troisième fils de Louis; & pour père Charles Comte d'Angoulême, cousin germain du Roi Louis XIII. Il nâquit à Cognac le douzième de Septembre de l'an 1494, & étoit dans sa vingt-unième année, quand il parvint à la Couronne au mois de Janvier de l'an 1515. C'étoit un Prince plein de feu & de courage, extrêmement bien fait, libéral, prévenant, & par toutes ses qualités très agréable tant aux Courtisans, qu'aux gens de guerre.

Journal de Louise de Savoie mère du Roi.

Il fut sacré à Reims par l'Archevêque Robert de Lénoncourt, le vingt-cinquième de Janvier. Il con-

Il est sacré à Reims.

confirma dans leurs emplois tous les Officiers que ſon prédéceſſeur en avoit pourvus, ou leur en donna d'autres. Les Charges de Chancelier & de Connétable, toutes deux vacantes, furent données, la prémière à Antoine du Prat Prémier Préſident au Parlement de Paris, la ſeconde à Charles Duc de Bourbon. Le Comte de Vendôme fut fait Gouverneur de l'Ile de France, & Lautrec de Guienne. La Palice fut honoré du Bâton de Maréchal, & céda ſa Charge de Grand-Maitre à Goufier du Boiſi, qui avoit été Gouverneur du Roi. Ce Seigneur avec Florimond-Robertet, Secrétaire d'Etat ſous le précédent règne, fut mis dans le Miniſtère. Anne de Montmorenci & Philippe Chabot, deux jeunes Seigneurs, qui avoient été élevés avec le Roi, eurent dès-lors grande part à la faveur. 1515. Mémoires du Bellai, l. 1.

Le Roi, non content de la ceſſion que ſon prédéceſſeur lui avoit faite du Duché de Bretagne, s'en fit faire une nouvelle donation par la Reine Claude ſon épouſe. Il y eut cette même année deux différens Actes de cette donation. Par le prémier daté du vingt-deuxième d'Avril, elle lui donna la Bretagne à vie ſeulement: mais par le ſecond, elle la lui donna à titre d'héritage perpétuel, au cas qu'il lui ſurvécût ſans avoir d'enfans d'elle. *Acte de donation de la Bretagne, daté du 22 de Juin 1515.*

Du caractère dont étoit le nouveau Roi, il étoit fort vraiſemblable qu'il ne laiſſeroit pas inutiles les grands préparatifs déja faits par ſon prédéceſſeur pour la conquête du Milanès. C'étoit en effet ſon intention; mais il la diſſimuloit avec ſoin, & ſi bien, que les Princes d'Italie perſuadés qu'au commencement d'un règne il auroit beaucoup d'autres affaires importantes qui l'occuperoient, crurent qu'il n'entreprendroit rien de cette année-là.

Il ſembla d'abord ne penſer qu'à aſſurer ſon Etat, en renouvellant les anciens Traités avec les Alliés de la France, & en tâchant de regagner les Princes qu'elle avoit eus pour ennemis. Il donna avis au Roi d'Eſpagne de ſon avénement à la Couronne, & le traita de Père dans la lettre pleine de tendreſſe & de confiance qu'il lui écrivit. Ferdi- *Prémiers ſoins du Roi.*

nand

nand y répondit dans le même ſtile : mais ce Prince toujours prudent faiſoit peu de fonds ſur ces complimens, & ſe défioit des autres, autant qu'on avoit ſujet de ſe défier de lui-même : ainſi, comme il étoit bien informé que le Roi avoit ſur pié de nombreuſes Troupes, il prit toujours ſes précautions.

1515. Petrus de Angleria, Epiſt. 543.

Traité entre François I. & le Roi de Navarre du 20 Mars 1515, ratifié le 26 de Mai.

Tout mourant qu'il étoit, il envoya des renforts en Navarre, & ordonna aux Chefs de bien garder les avenues des montagnes : car il n'ignoroit pas les fortes inſtances que le Roi & la Reine de Navarre faiſoient à la Cour de France, pour être rétablis dans leurs Etats ; & il avoit de trop bons eſpions pour n'être pas inſtruit que le Roi, quelque tems après avoir reçu ſa réponſe, s'étoit engagé par un nouveau Traité, à prendre en main leurs intérêts. Ferdinand néanmoins, à qui ſa mauvaiſe ſanté faiſoit extrêmement ſouhaiter le repos, n'auroit pas, ſelon toutes les apparences, refuſé de prolonger la trêve qui avoit été faite entre la France & l'Eſpagne ſur la fin du règne de Louis XIII, ſi l'on n'avoit exigé que cela de lui : mais le Roi demandoit qu'on retranchât un article du Traité, qui étoit que tandis que la trêve dureroit, le Milanès ne fût point attaqué. Ferdinand ne voulut point conſentir à ce changement, de peur de choquer les Suiſſes, qui s'étoient déclarés protecteurs du nouveau Duc de Milan, & de leur donner ſujet par-là de ſe réconcilier avec la France. Il fit même en ce tems-là une démarche qu'il avoit différée juſqu'alors ; ce fut de déclarer le Royaume de Navarre uni à perpetuité à la Couronne de Caſtille.

Guicciardino, l. 12.

Traité avec l'Angleterre confirmé.

Mémoires du Bellai, l. 1.

Mémoires du

Le Roi négocia plus heureuſement avec l'Angleterre. Le Traité fait entre les deux Couronnes, ſur la fin du précédent règne, fut confirmé dans tous ſes articles : & on y en ajouta un, touchant la Reine Marie veuve de Louis XII, qui fut, que quoiqu'elle retournât en Angleterre, la France lui payeroit un douaire de ſoixante mille écus. Cependant le Roi, qui n'ignoroit pas l'inclination réci-

pro-

proque de la Reine Marie & du Duc de Suffolc, avertit ce Duc peu de tems après la mort du feu Roi, de prendre garde à sa conduite à l'égard de cette Princesse, & de ne rien faire qui pût offenser ou lui ou le Roi d'Angleterre. Le Duc répondit au Roi, en lui promettant avec serment de ne faire aucune démarche qui pût lui déplaire, ou au Roi son Maitre, sous peine d'avoir la tête coupée. Malgré sa promesse, quatre jours après il épousa secrettement la Reine. Le Roi en aiant été informé, appella le Duc, & après lui avoir reproché son insolence & sa mauvaise-foi, il lui dit qu'il alloit écrire au Roi d'Angleterre, & qu'en attendant il le feroit observer de si près, qu'il ne pourroit lui échapper, ni éviter le châtiment qu'il méritoit: mais le Roi fut fort surpris d'apprendre par une lettre du Roi d'Angleterre, que ce Prince destinoit en effet la Reine Douairière de France sa sœur pour épouse au Duc de Suffolc. Sa joie fut encore plus grande que sa surprise: car il avoit fort appréhendé que le Roi d'Angleterre ne la mariât à Charles Prince d'Espagne, & il dit qu'il vouloit lui-même faire les fraix des noces. Le Duc étoit trop honoré par ce mariage, pour n'en pas souhaiter un prompt accomplissement. La Princesse avoit eu pour lui beaucoup de panchant avant que d'épouser Louis XII, & n'avoit pas, sans quelque peine, sacrifié son inclination à l'honneur d'être Reine de France. Le Roi se fit un mérite auprès du Roi d'Angleterre, de la Princesse, & du Favori, de seconder ses intentions. Ils furent mariés avant leur départ, au grand étonnement de toute la Cour, qui vit une Reine de France, sœur d'un Roi d'Angleterre, recherchée par le Prince d'Espagne, épouser Charles Brandon Duc de Suffolc, homme dont la basse naissance, malgré le relief que lui donnoient sa bonne mine, beaucoup d'esprit, son titre de Duc, & la faveur de son Maitre, étoit connue de toute l'Angleterre. La Reine devenue Duchesse partit aussi-tôt après, aiant été quatre-vingts jours sur le Trône, environ autant veuf

1515. Maréchal de Fluranges.

Petrus de Angleria, Epist. 544.

Journal de Louise de Savoie.

veuve, & puis enfin dégradée jusqu'à la qualité de
1515. femme de celui qui, selon le cours ordinaire de la fortune, se seroit tenu fort honoré d'être du nombre de ses domestiques.

Autre avec la République de Venise.

Le Roi ne se fit pas beaucoup prier par la République de Venise, pour confirmer le Traité qu'elle avoit passé avec son prédécesseur, par lequel ils s'étoient obligés réciproquement, la République, à le seconder dans la conquête du Milanès, & lui, à l'aider à faire celle de Bresle, de Vérone, & des autres Places dont l'Empereur s'étoit rendu maître. Mais il ne put venir à bout des Suisses, qui, persévérant dans leur opiniâtreté & dans leur haine implacable contre la France, refusérent de recevoir son Ambassadeur. C'étoit le plus grand obstacle qu'il pût avoir dans l'entreprise qu'il méditoit : résolu toutefois de le vaincre, il s'en servit utilement; car les menaces que faisoient les Suisses de fondre dans le Royaume par la Bourgogne & par le Dauphiné, furent le prétexte dont il couvrit le véritable dessein du grand armement qu'il faisoit, & pour confirmer les Princes d'Italie dans la pensée, qu'il ne se hazarderoit pas à passer si tôt les Alpes.

Il pouvoit avoir encore de l'inquiétude du côté de Charles Prince d'Espagne : car il étoit naturel qu'il prît parti pour l'Empereur & pour Ferdinand ses deux grands-pères, d'autant plus que le dessein de l'un & de l'autre étoit d'ajouter le Milanès aux grands Etats qu'il devoit posséder un jour : mais le Seigneur de Chièvres, qui quoiqu'il n'eût plus la qualité de Tuteur à son égard, parce que l'Empereur avoit fait depuis peu émanciper ce jeune Prince, avoit encore tout crédit sur son esprit, lui fit connoître que ses véritables intérêts dans la conjoncture présente, n'étoient pas de se brouiller si tôt avec la France.

Haræus Annal. Brabant.

Il lui représenta qu'en prenant parti contre le Roi, tandis que ce Prince seroit allié avec l'Angleterre, il s'exposoit à perdre les Pays-Bas, & à être tout d'un coup accablé par ces deux grandes Puissances ; que les Flamans ne vouloient point

de

guerre contre ces deux Etats, parce qu'elle cauſeroit la ruïne entière de leur Commerce. Que le Roi d'Eſpagne ne pouvant pas vivre encore longtems, il devoit ſe tenir en état d'aller prendre poſſeſſion de ſes Royaumes d'Eſpagne. Qu'il y avoit en ce pays-là un parti pour le Prince Ferdinand ſon cadet; qu'on y diſoit qu'il étoit de l'avantage des Eſpagnols d'avoir un Roi qui demeurât chez eux, plutôt qu'un autre, qui auroit d'autres Etats, & qui étant en paſſe de parvenir à l'Empire, les gouverneroit de loin par des Miniſtres, dont l'avarice feroit ſa proie de l'Eſpagne, & qui n'auroit pas aſſez d'autorité pour maintenir l'Etat en paix, & les peuples dans la ſoumiſſion. Que s'il étoit brouillé avec la France lorſque le Roi Ferdinand mourroit, il ne pourroit aller en Eſpagne ni par terre, ni par mer, & que ſon abſence le mettroit en danger de voir cette ſucceſſion lui échapper. 1515.

Le Prince Charles, qui bien qu'il n'eût encore alors que quinze ans, avoit déja l'eſprit mûr & fait aux affaires par l'application que Chièvres avoit eue à l'y former dès ſa plus tendre enfance, comprit parfaitement la force de ces raiſons. Il envoya en Ambaſſade à la Cour de France Henri Comte de Naiſſau, & Michel de Croi, pour faire, ſelon l'uſage, hommage au Roi de ſes Comtés de Flandre & d'Artois, & des autres Terres qu'il tenoit de la Couronne. On remit ſur le tapis le mariage de Madame Renée de France, fille cadette du feu Roi, avec ce jeune Prince. Le Comte de Vendôme accompagné d'Etienne Poncher Evêque de Paris, & des Seigneurs de Genlis & d'Eſchenai, fut envoyé aux Pays-Bas pour ce ſujet, & conclut le mariage à la Haie, où le Prince le reçut. Charles promit même d'engager Ferdinand à mettre en arbitrage le différend touchant le Royaume de Navarre, & s'obligea, s'il refuſoit cette voie de juſtice, à ne lui point donner de ſecours, quand on jugeroit à propos en France de prendre les armes en faveur de Jean d'Albret.

Il reçoit une Ambaſſade du Prince d'Eſpagne, & pourquoi.

Mémoires du Bellai, liv. 1.

Recueil de Traités par Leonard, T. 2.

Le Prince d'Eſpagne parut auſſi content de ce Trai-

Origine de

Traité, que le Roi l'étoit en effet, & voulut en donner des marques au Comte de Naſſau, qui y avoit beaucoup travaillé. Il demanda pour lui au Roi, Claude de Châlon, ſœur du Prince d'Orange, qui étoit élevée à la Cour de France. Ce Prince la lui accorda avec plaiſir; & ce fut-là le commencement de la haute élévation de la branche de la Maiſon de Naſſau, que nous avons vu de nos jours placée ſur le Trône d'Angleterre, en la perſonne de Guillaume Prince d'Orange, Stathouder des Etats-Généraux.

1515. *Elévation de la Maiſon de Naſſau d'où eſt ſorti Guillaume III, Roi de la Grande-Bretagne.*

Négociations du Roi auprès du Pape. Guicciard. l. 12.

Le Roi ſûr des Vénitiens, du Prince d'Eſpagne, & du Roi d'Angleterre, agiſſoit auſſi fortement auprès du Pape, pour l'engager dans ſes intérêts, l'aſſurant qu'il n'avoit rien plus à cœur que la gloire du S. Siège & la grandeur de la Maiſon de Médicis. C'étoit-là un puiſſant motif pour le Pape, & fort capable de le déterminer à ſe ranger au parti du Roi: mais il refuſa de ſe déclarer, attendant à prendre ſon parti, ſuivant que les affaires d'Italie tourneroient dans la ſuite, & diſant qu'en qualité de Père commun, il n'y avoit que l'intérêt public qui l'obligeât à pancher d'un côté plutôt que d'un autre.

Petrus de Angleria, Epiſt. 544

Il s'expliquoit à peu près de la même manière à l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, qui le ſollicitoit d'entrer dans la ligue faite entre les Suiſſes, l'Empereur & l'Eſpagne, & donnoit par-là beaucoup d'inquiétude à Ferdinand. Cette inquiétude étoit augmentée par le mariage qui s'étoit fait entre Julien de Médicis frère du Pape, & Philberte ſœur de Charles Duc de Savoie, tante maternelle du Roi de France. Le Pape avoit tourné de ce côté-là, ſur les délais de Ferdinand, à qui il avoit demandé pour ſon frère, Iſabelle de Cardonne, qui étoit du Sang Royal d'Arragon. La Cour d'Eſpagne ne doutoit pas que Julien de Médicis, par l'alliance qu'il avoit contractée, ne prît les inclinations de la Maiſon de Savoie, qui juſqu'alors avoit tenu pour la France, & dont les Ambaſſadeurs travailloient actuellement auprès des Suiſſes, pour les réconcilier avec cette Cou-

Couronne. Il étoit de l'intérêt de Julien d'être appuyé de quelque grande Puiſſance, dans le deſſein que le Pape avoit de lui aſſurer un Etat conſidérable en Italie. On lui avoit déja donné Modène, Parme, Régio, & Plaiſance; quoique le Roi d'Eſpagne & l'Empereur diſputaſſent au Pape le droit qu'il prétendoit ſur ces Etats. Il pouvoit beaucoup plus eſpérer d'être ſoutenu par la France & par la Savoie, que par l'Empereur, qui regardoit ces Places comme des Fiefs de l'Empire, ou par le Roi d'Eſpagne, qui n'appréhendoit guères moins l'agrandiſſement du Pape que celui du Roi de France. 1515. Guichenon, Hiſt. de Savoie.

La ceſſion de ces Places au S. Siège étoit en effet le point de la difficulté. Le Pape s'en ouvrit à l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, & demanda qu'elles lui fuſſent cédées, comme étant des dépendances de l'ancien Exarcat de Ravenne. Ferdinand, après bien des délibérations, conſentit que cette affaire fût traitée dans la Diète des Cantons, où, à cauſe des conjonctures qui faiſoient appréhender que le Pape ne ſe déclarât pour la France, il fut conclu qu'au moins Parme & Plaiſance lui ſeroient accordées. Il en fut mis en poſſeſſion; & pour dédommager l'Empereur, les Eſpagnols lui cédérent Bergame, qu'ils avoient priſe ſur les Vénitiens. Petrus de Angleria, Epiſt. 544.

Cet accord déconcerta la négociation du fameux Guillaume Budé, qui contre l'ordinaire des hommes d'une ſi profonde doctrine, n'étoit pas mal-habile dans le maniement des affaires d'Etat. Le Roi l'avoit envoyé à Rome, pour demander au Pape la ceſſion de ces deux mêmes Places, qui étoient depuis longtems membres du Duché de Milan. Le Pape l'amuſa, faiſant naitre tous les jours de nouvelles difficultés, en attendant le ſuccès de la Diète des Suiſſes touchant cette affaire; & quand il la vit terminée à ſon avantage, il ne voulut plus l'écouter ſur cet article. *Elles ſont ſans ſuccès.*

Quelques bonnes paroles qu'il eût juſqu'alors données au Roi, il étoit toujours demeuré dans la réſolution d'empêcher les François de ſe remettre

en poſſeſſion du Duché de Milan : & aiant obte-
1515. nu de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne ce qu'il en prétendoit, il ſigna la ligue avec ces deux Princes
Petrus de Angleria, Epiſt. 545. & les Suiſſes, pour la défenſe du Milanès. Afin de convaincre les Confédérés qu'il ne penſoit plus à ſe ménager avec la France, il fit citer dans la dixième Seſſion du Concile de Latran qui continuoit
Conc. Lateran. Seſſ. 10. toujours, les Prélats François, pour répondre ſur l'article de la Pragmatique Sanction, dont on ne ſe départoit point dans le Royaume, & leur marqua pour comparoître, & donner ſur cela pleine ſatisfaction au S. Siège, le prémier jour d'Octobre. L'Ambaſſadeur de France eut beau proteſter contre ce Decret, & repréſenter la briéveté du terme, & l'impoſſibilité où l'Egliſe Gallicane ſeroit d'envoyer des Députés de ſon Corps à Rome, ſi la guerre ſe rallumoit en Italie: on n'eut nul égard à ſes remontrances, & l'on paſſa outre.

Guicciard. l. 12. Tandis que le Pape amuſoit le Roi en attendant la déciſion de la Diète des Suiſſes, il fut lui-même la dupe d'Octavien Frégoſe, Doge de Gènes, qu'il regardoit comme ſon meilleur ami, & qui lui avoit promis de ne point traiter avec la France ſans ſon conſentement. Le Pape étoit ſi convaincu de ſon attachement pour ſa perſonne, que Maximilien
Petrus de Angleria, Epiſt. 545. Sforce & les Suiſſes, ſur les bruits qui couroient des intrigues ſecrettes de ce Doge avec la France, aiant réſolu de le prévenir, & de s'aſſurer de Gènes, il les en empêcha, & envoya même à ſon ſecours Laurent de Médicis, ſon neveu, avec des Troupes, pour le ſoutenir contre les Fieſques, qui animoient les Suiſſes contre lui, & vouloient faire ſoulever les Génois.

Traité des Génois avec la France. Frégoſe alarmé des grands préparatifs du Roi, & appréhendant les factions contraires à la ſienne, qui ſubſiſtoient toujours dans cette République, & lui devenoient de jour en jour plus redoutables par l'appui qu'elles attendoient des Suiſſes, trouva plus de ſureté pour ſa fortune à s'accommoder avec la France. Il traita fort ſecrettement, par le moyen de quelques perſonnes de confiance, avec le Connétable

nétable de Bourbon, & ils convinrent enfin des articles suivans. 1515.

Que la Ville, Seigneurie & Château de Gènes rentreroient en l'obéissance du Roi ; que Frégose quitteroit le titre de Doge, & prendroit seulement celui de Gouverneur perpétuel pour le Roi de France; qu'il disposeroit de toutes les Charges de la Ville; que le Roi le feroit Capitaine de cent hommes d'armes, lui donneroit l'Ordre de S. Michel, une pension convenable, & à son frère Fédéric Archevêque de Salerne, des revenus Ecclésiastiques ; qu'on ne rétabliroit point la Citadelle que les Génois avoient rasée, après l'avoir prise; qu'on leur rendroit tous les privilèges dans toute l'étendue qu'ils avoient avant la prise de la Ville par Louis XII; & qu'enfin, si Octavien étoit chassé de Gènes, le Roi le dédommageroit par une Place qu'il lui donneroit en Provence.

Ces conditions aiant été acceptées & ratifiées par le Roi, Frégose prit si bien ses mesures, & fut si habilement tourner l'esprit des Génois, qu'ils arborérent les étendarts de France, & se déclarérent hautement pour elle envers tous & contre tous.

Cette déclaration des Génois ne laissa plus aucun doute aux Princes d'Italie, que le Roi n'eût résolu de passer les Alpes dès cette année-même, & qu'il ne méditât de plus grands desseins que de couvrir la Bourgogne & le Dauphiné contre l'invasion des Suisses, ainsi qu'il affectoit de le publier. Cette nouvelle aiant été portée aux Cantons, ils laissérent tous leurs autres projets, pour ne plus penser qu'à la sureté du Milanès. Les partisans que le Roi avoit parmi eux, & que l'on apelloit *Gallisans*, c'est-à-dire, qui favorisoient le Roi des Gaules, n'osérent plus parler dans la Diète en faveur de la France. Il fut résolu que sans délai on se saisiroit des passages des Alpes, & que bien que l'on fût en paix avec le Duc de Savoie, & qu'on eût même fait avec lui un Traité d'alliance trois ans auparavant, on s'empareroit des Villes du Piémont, pour

Invasion des Suisses dans le Piémont.

couper chemin à l'Armée de France. L'exécution, toujours fort prompte parmi les Suiſſes dans les affaires de la guerre, ſuivit de près la réſolution de la Diète. Leur Armée entra en Piémont, & le Duc de Savoie trop foible n'oſa leur réſiſter. Les Suiſſes vers la Saint Jean ſe ſaiſirent de Briqueras, de Pignerol, de Suze, & de Saluces, & attaquérent Coni ſans pouvoir le prendre. Ils étoient même en réſolution non ſeulement de garder ces Places, mais encore de ſe rendre maitres de tout le Piémont; juſques-là que Proſper Colonne prit le titre de Comte de Carmagnole, qui devoit être ſon partage, le Cardinal de Sion ſe fit appeller Duc de Savoie, & ſon frère Marquis de Saluces.

1515. Guichenon, Hiſt. de Savoie.

Vénalité des Charges de Judicature en France. Mémoires du Bellai. l. 1. Journal de Louiſe de Savoie. Belcarius, l. 15.

Cette bruſque invaſion des Suiſſes embarraſſa fort le Roi, qui prévoyoit de grandes difficultés à forcer les paſſages des Alpes. Il s'avança auſſi-tôt juſqu'à Lyon, où il arriva au mois de Juillet, avec la plus grande partie de ſon Armée, tandis que le reſte ſuivoit, qu'on tranſportoit les vivres & l'artillerie, & que le Chancelier du Prat uſoit de toute ſon induſtrie, pour ne pas laiſſer manquer l'argent dans une entrepriſe qui devoit en conſumer beaucoup, & ne pouvoit réuſſir ſans de grands fonds. Ce fut alors que les Charges de Judicature commencérent à devenir vénales en France. A la vérité Louis XII, preſſé par les néceſſités de l'Etat, avoit déja vendu quelques Offices; mais c'étoit dans le deſſein de remettre les choſes ſur l'ancien pié dès qu'il auroit la paix, & il avoit excepté de ce nombre les Magiſtratures de Juſtice. Le Chancelier, qui s'attira par-là bien des malédictions, créa une Chambre entière de vingt Conſeillers au Parlement de Paris, nonobſtant les remontrances de ceux qui compoſoient cet illuſtre Corps, & qui ne purent obtenir autre choſe, ſinon que cette Chambre ne ſeroit pas formée de tous ces Officiers de nouvelle création, mais que dix ſeroient ajoutés à une des anciennes Chambres, & que dix des anciens compoſeroient la nouvelle avec dix nouveaux. Il ſe fit de pareilles créations

tions à proportion dans les autres Parlemens. Ces nouvelles Charges, avec les impôts que l'on augmenta beaucoup, produisirent de grandes sommes, & mirent le Roi en état de bien soutenir la guerre. 1515.

Le Roi se dispose à marcher du côté des Alpes avec une Armée.

Etant à Lyon, il déclara Régente du Royaume Louise de Savoie Duchesse d'Angoulême & d'Anjou, sa mère, & régla l'ordre de la marche de l'Armée. Elle étoit de deux mille cinq cens hommes d'armes, dont les Compagnies étoient très complettes, c'est-à-dire fournies de leurs archers, & de toute la suite de chaque homme d'armes; ce qui faisoit quatorze à quinze mille hommes de belle cavalerie, sans y comprendre les Gentilshommes de la Garde du Roi, les autres Officiers de sa Maison, & un très grand nombre de volontaires qui servoient à leurs dépens. Il y avoit vingt-deux mille fantassins Allemands, qu'on appelloit Lansquenets; quatorze mille autres fantassins, dont six mille étoient partie Gascons, partie Basques, & huit mille de Troupes Françoises, trois mille pionniers, & une nombreuse artillerie.

Léonard, Recueil de Traités T. 2.

Belcar. l. 15.

Quels étoient ses Officiers Généraux.

Le Connétable commandoit l'avant-garde, où étoient François de Bourbon son frère fait nouvellement Duc de Châtelleraut, le Maréchal de la Palice, autrement dit le Maréchal de Chabanes, le Maréchal de Trivulce, le Prince de Talmond fils de Louis de la Trimouille, Bonnivet, Imbercourt, Téligni, le Baron de Béarcq, le Comte de Sancerre, & quantité d'autre Noblesse. Pierre Navarre y commandoit les six mille Gascons & Basques. C'étoit ce fameux Général Espagnol, qui fit paroître tant de bravoure & de conduite à la bataille de Ravenne, où il fut pris par les François. Ses ennemis l'aiant perdu dans l'esprit du Roi d'Espagne, ce Prince l'avoit abandonné, & ne voulut contribuer de rien à sa rançon. Indigné de cette dureté, & du mépris qu'on faisoit de sa personne, il écouta les propositions avantageuses que le Roi lui fit; & après avoir envoyé au Roi d'Espagne un Ecrit par lequel il lui re-

Mémoires du Bellai, liv. 1.

1515. remettoit les Terres qu'il avoit autrefois reçues de lui dans le Royaume de Naples, il se donna à la France. Quatre mille fantassins François, divisés en huit Compagnies, étoient commandés par de Lorges, Maugiron, Richebourg, Lainet, d'Onatilleu, de l'Orteil, Hercules de Dauphiné, & Comarque. Dans cette avant-garde étoient encore neuf mille Lansquenets, & la plupart des pionniers, qui furent fort utiles dans cette marche, pour rendre le chemin pratiquable.

Il en prend lui-même la conduite.

Le Roi se chargea de la conduite de la bataille, accompagné d'Antoine Duc de Lorraine, de Charles Duc de Vendôme*, du Comte de S. Pol, du Duc d'Albanie, du Bâtard de Savoie, d'Orval, de la Trimouille, du Maréchal de Lautrec, (car il est nommé avec cette qualité dans l'Acte, par lequel Louise de Savoie fut déclarée Régente du Royaume;) du Chevalier Bayard, de Charles Duc de Gueldres, Capitaine-Général de tous les Lansquenets, de Claude Comte de Guise, frère du Duc de Lorraine. L'arrière-garde étoit sous les ordres de Charles Duc d'Alençon.

Mémorial de la Chambre des Comptes de Paris, cotté H. fol. 47.

Avec une si belle Armée, le Roi étoit en état de combattre celle des Alliés, quelque nombreuse qu'elle fût: mais la difficulté étoit de passer les Alpes. Il n'y avoit alors que deux chemins, l'un par le Mont Genièvre, l'autre par le Mont Cenis. Charles VIII, qui le prémier de tous les Rois de France avoit passé en Italie avec de l'artillerie, y étoit entré par le Mont Genièvre; c'étoit la route la plus longue à cause des détours, mais aussi la moins difficile. On n'auroit pas hésité à prendre ce chemin: mais de même que celui du Mont Cenis, il aboutissoit au Pas de Suse, dont les Suisses s'étoient saisis.

Belcar. l. 15.

On délibéra dans le Conseil sur le parti qu'il y avoit

* Vendôme qui n'étoit qu'un Comté, venoit d'être érigé en Duché en faveur de Charles de Bourbon, qui fut aieul de Henri IV. Il fut érigé en 1514, & l'érection enregistrée en 1516.

avoit à prendre. Quelques-uns furent d'avis de faire paſſer une partie de l'Armée par mer juſqu'à Savonne, & de conduire le reſte par le Comté de Tende, pour gagner le Montferrat. Cet avis fut rejetté, ſur ce que le détour étant très long, on ne pourroit entrer dans le Milanès qu'en Automne: car on étoit déja au mois d'Août; que les Troupes y arrivant, ſeroient extrêmement fatiguées; que les pluyes ſurvenant à l'ordinaire, les ſiéges deviendroient très difficiles & les chemins impratiquables, & qu'ainſi ce ſeroit s'expoſer à rendre l'Armée inutile, & à la faire périr, ſans avoir rien exécuté. On revenoit donc au prémier deſſein de marcher par le Mont Cenis, ou par le Mont Genièvre: mais il paroiſſoit toujours téméraire, d'entreprendre de forcer les Suiſſes au Pas de Suſe. On connoiſſoit par expérience leur bravoure, devenue férocité par leur animoſité contre la France; on ſavoit qu'il n'y avoit point de Troupes plus fermes pour défendre un terrein, & qu'avec l'avantage de celui qu'ils occupoient, il ſeroit impoſſible d'en venir à bout. 1515.

Sur ces entrefaites, Charles de Soliers, Seigneur de Morète, arriva de la part du Duc de Savoie, à qui le Roi avoit demandé quelques perſonnes qui connuſſent parfaitement les routes des montagnes. Ce Seigneur, par le moyen d'un payſan, en avoit découvert une très difficile; mais dont on pouvoit abſolument eſpérer de ſe tirer par le travail des pionniers. Il avoit été la reconnoitre lui-même, & il en fit au Roi un rapport exact. C'étoit par la Vallée de Barcelonnette, par Roque-Sparvière, par Saint Pol, par l'Argentière, d'où l'on gagnoit Saluces. Cette nouvelle fit grand plaiſir au Roi, qui pour s'aſſurer davantage, envoya ſur les lieux avec le Sieur de Morète, le Maréchal de Chabanes, le Maréchal de Trivulce, Lautrec, & Navarre. Ils en portérent le même jugement que le Gentilhomme Savoyard, & il fut réſolu qu'on marcheroit par-là.

Marche de l'Armée.

On fit avancer quelque cavalerie ſur les Monts

1515. Genièvre & Cenis, pour amuſer les Suiſſes, & les tenir toujours dans la penſée qu'on vouloit aller à eux. On fit ſous les ordres d'Aimar de Prie, un détachement de quatre cens gendarmes, & de cinq mille fantaſſins, à qui on fit prendre la route de Gènes par la Provence, pour faire diverſion au-delà du Pô; & le reſte de l'Armée laiſſant Briançon à gauche, ſe diſpoſa à entrer dans la Vallée de Barcelonette.

Journal du Moine ſans froc. Le Connétable partit d'Embrun le Mercredi huitième d'Août, avec l'avant-garde, pour aller à Guilleſtre, & continua ſa marche par S. Pol, le Col d'Argentière, Peilaporc, Démont, & Roque-Sparvière. Ce fut avec des difficultés extrêmes; il fallut rompre des avances de rochers, élargir des chemins, faire des ponts, enlever l'artillerie avec des machines ſur le haut des montagnes, la faire deſcendre de même. Talart, qui étoit chargé de la conduite de ces travaux, en vint à bout avec une activité, une adreſſe, une conduite, qui lui firent attribuer une grande partie de la gloire que les François acquirent dans la ſuite de cette expédition. La bataille & l'arrière-garde ſuivirent par le même chemin.

Tout cela ſe fit avec tant de promptitude, que l'avant-garde arriva en cinq jours ſur la Sture dans une plaine à deux lieues de Coni, ſans que les ennemis, qui ne penſoient pas qu'une Armée pût jamais paſſer par-là, euſſent eu aucun avis de ſa marche; & c'eſt ce qui donna lieu à la prémière action importante de cette Campagne.

Hiſt. du Chevalier Bayard, ch. 59. Proſper Colonne étoit avec une partie de la gendarmerie du Pape, & quelque cavalerie légère, à Carmagnole. Le Chevalier Bayard, avant que l'Armée fût dans la plaine, propoſa de l'enlever: la choſe parut d'autant plus faiſable, que le Connétable avoit intelligence avec le Gouverneur du Château, qui s'étoit engagé à livrer ſa Place, dès que les François ſe préſenteroient.

Bayard eut ordre de s'avancer dans la plaine. Il n'y fut pas plutôt entré, que Colonne en eut avis, &.

& il s'en mit fort peu en peine, étant toujours dans la perſuaſion, que ce Capitaine n'étoit pas ſuivi de l'Armée, & qu'il ne pouvoit avoir au plus que ſa Compagnie de gendarmes. Bayard fut ſuivi de près par le Maréchal de Chabanes, par Imbercourt, Aubigni, Buſſi-d'Amboiſe, Montmorenci, dont les Troupes avec celles du Chevalier, faiſoient près de quinze cens chevaux. Ils ſe rendirent à Sevillan ſur le ſoir du onzième d'Août, & de là ils partirent à deux heures après minuit pour aller à Carmagnole. 1515.

A leur arrivée, le Commandant du Château leur apprit que Colonne en venoit de partir, pour aller aſſiſter à un Conſeil de guerre qu'on devoit tenir à Pignerol, & qu'il s'arrêteroit à Ville-Franche, petite Ville ſur le Pô, pour y repaître.

Après avoir quelque tems délibéré, il fut conclu qu'on le ſuivroit pour le charger à la campagne, ſi on pouvoit le joindre. Le Seigneur de Morète, qui ſavoit parfaitement tous les gués & tous les paſſages, fut le guide de cette troupe: mais quelque diligence qu'on pût faire, on ne put atteindre Colonne avant qu'il fût arrivé à Ville-Franche. Les Commandans ne ſe rebutérent point; & comme cette petite Ville étoit très foible, ils réſolurent de l'y attaquer.

Cependant les Coureurs du Général Italien vinrent l'avertir, lorſqu'il alloit à la Meſſe, qu'ils avoient vu un gros conſidérable de François ſur le chemin de Ville-Franche. Il répondit qu'il ſavoit ce que c'étoit, & qu'il n'y avoit que la Compagnie du Chevalier Bayard. Comme il ſe mettoit à table, vinrent d'autres avis, que les François étoient proche, au nombre de plus de mille chevaux; ſur quoi il détacha vingt cavaliers pour aller les reconnoître, & donna ordre qu'on ſe tînt prêt à partir pour Pignerol, dès qu'il auroit dîné.

Prémiere action importante de

Les vingts cavaliers détachés n'eurent pas fait demi-lieue ſur le chemin de Savillan, qu'ils furent rencontrés par Imbercourt, qui faiſoit l'avant-garde avec

1515. *cette Campagne. Enlèvement de Prosper Colonne.*

avec cent archers. Ils tournérent bride du côté de Ville-Franche, & Imbercourt les suivit à toutes jambes. Ils voulurent en entrant fermer la porte; mais deux Gentilshommes nommés l'un Beauvais le Brave, Normand, & l'autre d'Hallancourt, Picard, donnérent de leur lance contre la porte si vigoureusement, qu'ils empêchérent qu'on ne la fermât. D'Hallancourt, de l'effort qu'il fit, fut renversé avec son cheval dans le fossé: mais Beauvais aiant mis la lance entre les deux battans, donna le tems à Imbercourt & à ses gens d'arriver. Ils forcérent la porte, & entrérent dans la Ville, criant, *Vive France.* Bayard qui suivoit avec ses gens, fut bientôt à eux, & aussi-tôt après Chabanes & Aubigni entrérent. Ils laissérent de leurs gens pour garder la porte, & en envoyérent quelques autres pour se saisir de l'autre porte. Imbercourt fut d'abord blessé au visage, mais il ne laissa pas de combattre.

Mémoires du Bellai, liv. 1.

Colonne ainsi surpris, fit ferme dans la maison où il étoit avec une partie de sa troupe, & le reste se rangea en bataille dans la Place. Les Généraux François partagérent la leur en deux. Les ennemis qui étoient dans la Place furent bientôt rompus: la résistance fut plus grande au quartier du Général; mais enfin, sachant que ses gens étoient défaits, & que les François étoient maitres des deux portes de la Ville, il fut contraint de se rendre, moins chagrin de sa prise, que de la perte de sa réputation; car il avoit passé jusqu'alors pour un des plus prudens & des plus vigilans Capitaines d'Italie. Le Comte de Policastre, & quelques autres Officiers considérables, furent pris avec lui. Le butin fut grand: on prit six à sept cens chevaux, dont il y en avoit bien quatre cens d'Espagne de grand prix. Colonne pour sa part y perdit plus de cent cinquante mille écus en vaisselle d'argent & d'or, & en argent monnoyé. De près de mille cavaliers qui étoient avec Colonne, il n'échappa que deux Albanois, qui forcérent la garde d'une des portes, & coururent avertir les Suis-

Suiſſes qui étoient à Coni, de ce qui venoit d'arriver.

Les Vainqueurs demeurérent un jour à Ville-Franche, pour laiſſer repoſer leurs gens; & au moment qu'ils en ſortirent, les Suiſſes parurent en grand nombre; mais ils étoient à pié, & les François à cheval. La retraite des François ſe fit en très bon ordre vers Foſſan, où le butin & les priſonniers furent mis en ſureté, en attendant l'arrivée de l'avant-garde. 1515.

Suite de progrès de l'Armée du Roi.

Ce prémier ſuccès fit un grand effet. Les Suiſſes qui avoient leurs quartiers dans cette partie du Piémont, les abandonnérent, trainant eux-mêmes leur artillerie à force de bras, faute de chevaux; & aiant rejoint ceux qui étoient au Pas de Suſe, ils ſe retirérent tous enſemble vers le Duché de Milan, conduits par le Cardinal de Sion: ainſi il n'en couta guères que des fatigues à l'Armée de France, pour ſe rendre dans la plaine de Quiéras auprès de Coni. Le Roi pourſuivit ſa route par Carmagnole & Moncallier, où il paſſa le Pô, & d'où il fut conduit à Turin par Charles Duc de Savoie ſon oncle. De-là il marcha vers le Milanès, les Suiſſes, à meſure qu'il avançoit, quittant tous les poſtes qu'ils avoient occupés. Il alla à Novare, dont les Bourgeois vinrent lui préſenter les clés: le Château ſe rendit bientôt après, & il en fit Gouverneur le Maréchal de Chabanes. Il y trouva beaucoup d'artillerie, que ſes prédéceſſeurs avoient perdue dans leurs expéditions d'Italie.

Mémoires de Fleuranges.

Mémoires du Maréchal de Fleuranges.

Démarches du Pape pour la paix.

La priſe de Proſper Colonne, & l'entrée de l'Armée Françoiſe en Italie, jettérent la conſternation parmi les Alliés, & étonnérent ſur-tout le Pape, qui avoit toujours cru le paſſage impoſſible, & avoit beaucoup compté ſur la prudence de Colonne. Il crut dans cette conjoncture devoir plus que jamais ſe ménager avec le Roi. Il envoya ordre à Laurent de Médicis ſon neveu, qui commandoit les Troupes du S. Siège en Lombardie, de temporiſer, & de ne s'engager à aucune action importante; & dépêcha très ſecrettement au Roi un de ſes domeſtiques nommé Cinthio, pour s'excu-

Guicciardino l. 12.

1515. ſer des liaiſons qu'il avoit eues avec les ennemis de la France, ſur l'impuiſſance où il avoit été de faire autrement. Cinthio avoit ordre de ſa part de ménager ſon accommodement par la médiation du Duc de Savoie : mais il fut arrêté en chemin par les Eſpagnols, qui étoient campés dans le Véronois ; & le Viceroi de Naples Raimond de Cardone, aiant lu les lettres dont il étoit porteur, vit bien que les ſoupçons qu'il avoit déja conçus de la conduite du Pape n'étoient pas vains.

Jovius lib. 3. vitæ Leon. X.

La frayeur du Pape lui fit écouter le conſeil que lui donna le Cardinal Bibiéna, de s'accommoder avec le Duc de Ferrare & les Bentivoglio, qui voyant l'Armée Françoiſe en Italie, commençoient à remuer ; c'étoit de rendre au prémier Modène & Régio, & Bologne aux ſeconds : mais le Cardinal Jules de Médicis, Légat de Bologne, lui aiant repréſenté les conſéquences de cette réſolution, & pour l'honneur, & pour l'intérêt du S. Siège, la lui fit ſuſpendre.

Les lettres interceptées firent encore un autre effet ; ce fut d'empêcher le Viceroi d'aller joindre les Suiſſes dans le Milanès, comme ils l'en ſollicitoient fort. Il s'excuſa de le faire ſur ce qu'il attendoit encore des Troupes de l'Empereur, qui s'étoit avancé juſqu'à Inſpruk, & ſur ce qu'il ne pouvoit pas dégarnir Vérone & Breſſe, de peur que les Vénitiens n'en priſſent occaſion de venir attaquer ces deux Places : de ſorte que la défenſe du Milanès rouloit entièrement ſur les Suiſſes.

Mais ceux-ci étoient eux-mêmes fort ébranlés, tant par la conduite que tenoient le Pape & les Eſpagnols, que parce qu'ils ne recevoient point l'argent qui leur avoit été promis par le Roi d'Eſpagne, & qu'Aimar de Prie avec les Troupes qu'il avoit conduites à Gènes, & auxquelles quatre mille Génois s'étoient joints, avoit pris Alexandrie, Tortone, & quelques autres Places, qui le rendoient le maître de tout le pays en-deçà du Pô.

En effet, le Duc de Savoie aiant offert ſa médiation aux Suiſſes, ils l'acceptérent ; & moyennant

nant une très grosse somme d'argent, une pension, & quelques avantages pour Maximilien Sforce, qui bien qu'il eût un plus grand intérêt qu'aucun autre à cette guerre, n'étoit occupé que de ses plaisirs dans un Château où il s'étoit retiré, ils promirent de remettre le Duché de Milan entre les mains du Roi. 1515. Memoires du Bellai, l. 1.

Ce Prince & son Armée comptérent si fort là-dessus, que pour fournir l'argent promis aux Suisses, les gens de qualité, & toutes les personnes riches du camp lui prêtérent presque tout ce qu'ils en avoient. Le Duc de Gueldres voyant la paix conclue, prit congé du Roi, & aiant laissé le commandement des Lansquenets au Comte de Guise son neveu, il se mit en chemin pour retourner dans ses Etats, sur un avis qu'il avoit reçu, que l'Empereur susciteit ses voisins contre lui. Le Maréchal de Lautrec avec le Bâtard de Savoie étoient déja en marche avec quatre cens hommes pour se rendre à Bufalora, & y compter aux Suisses l'argent dont on étoit convenu. Le Roi marchoit lui-même vers Milan avec son Armée par le grand chemin, pour y arriver le lendemain, & se mettre en possession de la Ville & du Château ; mais il s'en falloit beaucoup, qu'il en fût encore où il pensoit être. Petrus de Angleria, Epist. 550.

Le Cardinal de Sion, dont la haine & les intrigues contre la France avoient fait la fortune & l'élévation sous le dernier Pontificat, & lui attiroient encore la grande considération où il étoit à la Cour d'Espagne, à celle de l'Empereur, & chez les Cantons, ne se découragea point. Dès qu'il fut que les Suisses prêtoient l'oreille à l'accommodement, il courut à leur camp, & à toutes les Villes où ils étoient en garnison, pour traverser la négociation, & les animer contre la France. Il écrivit des lettres très fortes aux Cantons, pour leur donner avis de ce qui se passoit, & leur représenter combien leur gloire étoit intéressée à continuer leur protection au Duc de Milan ; & que s'ils l'abandonnoient en se raccommodant avec la France, ils redevenoient esclaves de cette Couronne, d'arbi- *Le Cardinal de Sion renverse cet accommodement.*

trés

1515. tres qu'ils étoient des affaires d'Italie, qu'ils faiſoient depuis ſi longtems tourner à leur gré, ſelon qu'ils panchoient d'un côté, ou d'un autre; qu'un peu de conſtance feroit échouer l'entrepriſe des François, ruïneroit la plus belle Armée qu'ils euſſent encore miſe ſur pié, & mettroit peut-être entre leurs mains un jeune Roi téméraire qui riſquoit tout; que le Royaume de France, qui n'avoit payé leurs ſervices que d'ingratitude & de mépris, étoit ſur le point d'être à leur diſcrétion; que de quelque manière que les choſes tournaſſent, le Roi s'eſtimeroit heureux de ſe réconcilier avec eux; & que même après leur défaite, ſi elle arrivoit contre toutes les apparences, leur pis-aller ſeroit d'accepter les offres qu'on leur faiſoit avant qu'ils euſſent tiré l'épée.

Ces lettres firent ſur les Cantons tout l'effet qu'il prétendoit; mais avant que les réponſes fuſſent venues, le Traité étoit conclu, & le Capitaine Albert qui étoit fort François d'inclination, & commandoit dix mille hommes du Canton de Berne, s'étoit déja ſéparé des autres, pour reprendre la route de ſon pays. Les habitans de Milan avoient envoyé au Roi faire leurs ſoumiſſions, l'aſſurant que dès qu'il auroit ou vaincu, ou écarté les ennemis, la Ville lui ouvriroit ſes portes; de ſorte que la marche de ce Prince n'étoit plus que comme un ſimple voyage qu'il faiſoit, pour aller prendre poſſeſſion du Duché de Milan.

Guicciardin. l. 11.

Il engage les Suiſſes à manquer de foi au Roi.

Le Cardinal, dans une conjoncture ſi preſſante, s'en alla à Pavie, pour s'en aſſurer avec trois mille Suiſſes qu'il avoit regagnés. De là il alla au camp, où il employa toute ſon adreſſe & toute l'autorité qu'il s'étoit acquiſe ſur l'eſprit de cette Nation, pour la débaucher, & lui faire rompre le Traité. Il trouva ceux qui étoient députés pour aller recevoir l'argent à Buſalora, prêts à partir: il obtint d'eux qu'ils retardaſſent leur départ, & fit comprendre aux Généraux la facilité qu'ils auroient à ſurprendre les François, qui ſe confiant ſur le Traité, ne ſeroient point ſur leurs gardes:

des; qu'ils auroient en même tems la gloire de les défaire à platte couture, & l'avantage de profiter de l'argent qu'on avoit deſtiné à les corrompre: qu'en trompant les François, ils ne feroient que leur rendre la pareille, aiant été trompés eux-mêmes les prémiers par le Traité de Dijon, qui n'avoit point été obſervé. Il parla ſi vivement & ſi efficacement, que les Suiſſes oubliant leur ancienne droiture, ſur l'aſſurance qu'il leur donna d'avoir par un combat & l'argent & la victoire, ſe laiſſérent gagner; & pour les encourager, il leur fit payer les ſommes que les Eſpagnols leur avoient promiſes. Il fut réſolu ſur le champ de commencer par enlever le convoi d'argent, que le Maréchal de Lautrec conduiſoit à Bufalora, & d'aller de là ſurprendre l'Armée du Roi. 1515.

Ce coup devoit naturellement réuſſir, & il n'auroit pas manqué ſans la vigilance de Lautrec, qui fut auſſi-tôt informé de la réſolution des Suiſſes, par les Eſpions qu'il avoit dans leurs Troupes. Il étoit déja ſur la route de Bufalora, lorſqu'il reçut avis: il rebrouſſa chemin, ſe retira par des détours à Galeras, où le Traité s'étoit fait, & fit avertir le Roi de ſe tenir ſur ſes gardes. Memoires du Bellai. l. 1.

Les Exprès de la part des Cantons que le Cardinal attendoit, arrivérent ſur ces entrefaites, portant défenſe aux Généraux d'écouter les propoſitions des François, & à tous de ſortir d'Italie, ſur peine de la vie, & de la confiſcation de leurs biens. Ces Envoyés étoient ſuivis de près par une nouvelle Armée de vingt mille hommes, ſous les ordres du Duc de Bari, frère de Maximilien Sforce. Petrus de Angleria, Epiſt. 550.

Ils ſe mettent en marche pour ſurprendre les François.

Un ſi puiſſant renfort auroit rendu les Confédérés infiniment plus forts que les François, s'ils avoient pu agir de concert, & joindre leurs Armées enſemble: mais la défiance continuoit entre le Viceroi de Naples & Laurent de Médicis Général des Troupes du Pape. Les Eſpagnols, ſur les fréquentes irréſolutions des Suiſſes, n'avoient oſé ſe joindre à eux, & avoient donné le tems à Alviane Géné-

1515. néral des Vénitiens, de ſe mettre en état d'empêcher leur communication, en ſe poſtant avec ſon Armée à Lodi, ſitué ſur l'Adda, entre le Plaiſantin, où étoient les Eſpagnols, & Milan, aux environs duquel étoient les Suiſſes. Le Cardinal de Sion avoit tâché inutilement de remédier à ces inconvéniens; mais la difficulté qu'il trouvoit à gouverner l'eſprit des Suiſſes, & la crainte qu'ils ne ſe laiſſaſſent regagner par le Roi, le firent réſoudre, quoi qu'il dût arriver, à agir avec leur Armée ſeule, d'ailleurs très nombreuſe: car elle étoit de trente-cinq à trente-ſix mille hommes.

Mémoires du Bellai, liv. 1.

Il les fit reſſouvenir de la Journée de Novare, où n'étant que neuf mille hommes, ils avoient taillé en pièces l'Armée Françoiſe beaucoup plus forte, & mis en fuite la gendarmerie qui n'avoit jamais oſé entreprendre de forcer leurs piquiers. Il leur repréſenta qu'ils auroient encore le même avantage du terrein commode à l'infanterie pour combattre, & très incommode à la cavalerie, parce qu'il étoit fort coupé de foſſés, de haies, & de canaux; qu'on ne les attendoit pas plus à Saint Julien & à Saint Donat où étoit le camp du Roi de France, que la Trimouille ne les avoit attendus au camp de Novare; que la ſurpriſe des François leur rendoit la victoire infaillible; & qu'enfin tant de Princes, de Seigneurs & de Nobleſſe aiant ſuivi le Roi avec les plus magnifiques équipages, elle ne leur ſeroit pas moins utile que glorieuſe.

Journal du Moine ſans froc. Petrus de Angleria, Epiſt. 554. 555.

Hiſt. du Chevalier Bayard, c. 60. Mémoires du Maréchal de Fleuranges.

Les Suiſſes animés par ces motifs d'intérêt & de gloire, ſe laiſſérent conduire par le Cardinal. Ils décampérent de Monza ſur le Lambro, & vinrent à Milan.

Ceux-ci en ſont avertis, & ſe préparent à les recevoir.

Le Jeudi treizième de Septembre, veille de l'Exaltation de Sainte-Croix, la Trimouille & le Grand-Maitre de Boiſi prirent avec eux quelques eſcadrons, & s'avancérent juſqu'au fauxbourg de Milan, pour reconnoitre la contenance des Suiſſes: quelques cavaliers entrérent même dans une des rues du fauxbourg, y tuérent neuf ou dix hommes, & ſe retirérent ſans être pourſuivis. Cela fit croi-

croire que les Suiſſes n'avoient pas grande envie de combattre: mais ils en uſoient ainſi, pour tenir les François dans cette perſuaſion, & les ſurprendre. Le Connétable ne donna pas dans ce piège: il envoya ordre à tous les Officiers de tenir leurs ſoldats chacun dans leurs poſtes, & à la gendarmerie d'être prête à monter à cheval en cas d'alarme. Cette ſage précaution ne fut pas inutile: ſes coureurs vinrent l'avertir vers une heure après midi, que les Suiſſes ſortoient de Milan. Quelque tems après arriva Monſieur de Fleuranges, qui commandoit ceux qu'on avoit envoyés à la découverte. Il aſſura le Roi que les Suiſſes venoient attaquer le camp. Le Roi congédia ſur le champ Barthélemi Alviane Général de l'Armée Vénitienne, & le pria d'uſer de diligence, pour lui amener au-plutôt ſon Armée, campée alors à Lodi. Il fit venir le Chevalier Bayard, & voulut être fait Chevalier de ſa main. C'étoit un honneur que les Princes & les plus grands Seigneurs auroient envié, & qui peut ſuppléer dans l'eſprit de la poſtérité à celui du Bâton de Maréchal de France, où ce Gentilhomme, faute d'empreſſement, ne parvint point. Sur cet avis de Monſieur de Fleuranges, on ſe mit en bataille dans le camp du Roi.

1515.

Mémoires de M. de Fleuranges.

L'avant-garde commandée par le Connétable, étoit couverte d'un foſſé & de l'artillerie, qui étoit de ſoixante & douze groſſes pièces; la bataille étoit derrière, & le Roi au prémier rang, ſoutenu de ſon arrière-garde conduite par le Duc d'Alençon.

Diſpoſition de l'Armée du Roi.

Les Suiſſes parurent à la vue du camp entre trois & quatre heures du ſoir; ou plutôt on connut leur approche par la grande pouſſière que le vent avoit élevée, & qui les déroboit aux yeux des François. Ils marchoient ſans tambours, & avoient des eſpèces de cors, au ſon deſquels ils devoient ſe rallier. Ils avoient le même deſſein qui leur avoit ſi bien réuſſi à la journée de Novare: c'étoit de venir enfoncer l'infanterie Allemande, & de s'emparer de l'artillerie qu'elle gardoit.

Dès

1515. *Bataille de Merignan.*

Dès qu'ils furent à la portée, on fit sur eux un terrible feu d'artillerie, qu'ils soutinrent avec beaucoup de fermeté, & qui ne leur fit pas grand mal. Le Connétable fit passer le fossé à une partie des Lansquenets, pour attaquer les prémiers bataillons des Suisses. Ceux-ci s'arrêtérent, laissérent avancer les Lansquenets, & vinrent ensuite les charger avec tant de furie, qu'ils les rompirent au prémier choc, & les mirent en fuite. Ceux qui rentrérent dans le camp, dirent, pour s'excuser d'avoir lâché le pié, qu'ils ne l'avoient fait, que parce qu'ils avoient cru qu'on les trahissoit; qu'on vouloit les livrer aux Suisses, & que c'étoit un des articles du Traité fait avec cette Nation. Une si mauvaise excuse ne répara pas leur honneur, & leur fuite pensa causer la perte de l'Armée Françoise: car les Suisses enflés de ce prémier succès, passérent avec eux le fossé; & aiant fait reculer les autres Lansquenets, & même une partie de la gendarmerie qui les avoit chargés en flanc, se rendirent maitres de quatre pièces d'artillerie des plus avancées, qu'ils auroient pu emmener, sans le fossé.

Lettre du Roi à la Régente.

Les Suisses sont poussés à leur tour.

Cette déroute mit un grand desordre dans l'avant-garde. Dès que le Roi en fut averti, il laissa au Grand-Maître & au Seigneur de Châtillon la conduite de la bataille, & s'en détacha avec ce qu'on appelloit les Bandes noires. C'étoient quatre ou cinq mille autres Lansquenets, qui s'étoient acquis la réputation d'invincibles dans les guerres du précédent règne, & étoient commandées par Robert de la Mark & par Fleuranges son fils. Il trouva le Connétable faisant en vain tous ses efforts pour arrêter les Lansquenets de l'avant-garde. La présence du Prince les rassura: ils se ralliérent, tandis que lui à pié, une pique à la main, marcha aux Suisses avec une intrépidité, qui inspira à ceux qui le suivoient la résolution de vaincre ou de mourir. Il chargea les Suisses qui étoient en cet endroit au nombre de huit mille, les repoussa; & le Connétable étant venu en même tems sur eux avec une partie de la gendarmerie, ils furent obli-

obligés de repaſſer le foſſé, & d'abandonner les quatre pièces d'artillerie qu'ils avoient priſes. 1515.

Le combat recommence & devient plus furieux.

Mais ils firent auſſi de nouveaux efforts pour reprendre leur prémier avantage. Le combat devint plus furieux que jamais : on ſe mêla, & de telle manière, qu'à cauſe de la grande pouſſière, les deux partis avoient peine à diſcerner les ennemis d'avec leurs propres ſoldats. Il falloit être tout proche l'un de l'autre pour ſe reconnoître ; les François portoient la croix blanche, & les Suiſſes auſſi, & on ne reconnoiſſoit ceux-ci qu'à des figures de clés blanches qu'ils portoient ſur l'épaule & ſur l'eſtomac, & que le Cardinal de Sion leur avoit fait prendre, en les flattant du titre de protecteurs de l'Egliſe.

La nuit le fait ceſſer.

Danger que le Roi y courut.

La mêlée dura juſqu'à la nuit, qui ſeule fit ceſſer le carnage. Le Roi reçut pluſieurs coups de piques & de hallebardes dans ſes armes, dont la bonne trempe lui ſauva la vie. François de Bourbon Duc de Châtelleraut, frère du Connétable, le Comte de Sancerre, le Sieur d'Imbercourt, dont la bravoure empêcha l'entière déroute de l'avant-garde, y furent tués ou bleſſés à mort. Le Chevalier Bayard y courut auſſi un très grand riſque. Il avoit déja eu un cheval tué ſous lui : en aiant remonté un autre, & ſe trouvant au milieu d'un bataillon Suiſſe, où ſa gendarmerie avoit fait brèche, il fut aſſailli par pluſieurs piquiers, & ne s'en démêla qu'après avoir reçu pluſieurs coups dans ſes armes, ſans avoir été deſarçonné ; mais la bride de ſon cheval aiant été coupée, il en fut emporté au travers du bataillon qui l'attaquoit, vers un autre, où il devoit périr. Par bonheur, le cheval s'engagea dans des vignes, où il quitta le galop. Bayard deſcendit, & ſe jetta dans un foſſé. Il ſe gliſſa à la faveur des ténèbres vers un endroit où il entendit crier *France*, & rencontra le Duc de Lorraine, qui ravi de le voir tiré d'un ſi grand péril, lui fit amener un cheval, dont le Chevalier lui avoit autrefois fait préſent.

Mémoires de M. de Fleuranges.

L'avant-garde Françoiſe étoit ſi mêlée avec celle des Suiſſes, qu'il étoit également dangereux aux uns

1515. uns & aux autres de demeurer au lieu où ils se trouvoient, ou de s'en retirer, pouvant tomber à chaque pas entre les mains des ennemis en voulant s'en éloigner. Le Roi étoit lui-même dans ce danger, & tout épuisé. Il se trouva par hazard auprès de lui un homme qui avoit un flacon de vin, dont il but quelques coups, & se mit sur un affut de canon pour dormir. On s'apperçut le lendemain, quand le jour vint à paroître, qu'il n'étoit qu'à cinquante pas d'un bataillon Suisse. La précaution que l'on garda pendant toute la nuit, fut de tenir en cet endroit un profond silence, pour ne pas donner aux ennemis le moindre soupçon que le Roi y fût; & on éteignit par son ordre un feu qu'on avoit allumé là-proche. Dès le grand matin il fit sonner sa trompette, que les Officiers de l'Armée distinguoient au son; & le Duc de Vendôme & Fleuranges lui amenérent aussi-tôt quatre mille Lansquenets qu'ils avoient ralliés.

Cependant le Connétable passa la nuit à parcourir le reste de son avant-garde, & à la remettre en ordre du mieux qu'il lui fut possible. Boisi & Châtillon en firent un peu approcher la bataille, & le Duc d'Alençon s'avança aussi de quelque distance avec son arrière-garde. Il se donna pendant la nuit plusieurs petits combats en divers endroits, où les soldats des deux partis se rencontroient: mais dès que le jour parut, chacun, comme de concert, sans songer à se battre, ne pensa qu'à se retirer, les Suisses à leur camp, & les François à leur avant-garde; & on eut en celle-ci une extrême joie de revoir le Roi, que plusieurs croyoient mort.

Il recommence le lendemain avec le jour.

Les Suisses ne se furent pas plutôt remis en ordre, qu'ils vinrent avec leur intrépidité ordinaire affronter l'avant-garde Françoise. On garda dans l'attaque & dans la défense, la même méthode que le jour précédent. Le canon, admirablement servi par les soins de Galiot de Genouillac, emportoit des files entières des Suisses: & eux persuadés que s'ils pouvoient une fois s'en rendre les maitres, ils étoient surs de la victoire, faisoient tous leurs efforts

forts pour pénétrer jusqu'aux batteries. Ils firent reculer les Lansquenets plus de cent pas de ce côté-là ; & un Suisse fut tué mettant la main sur un canon pour l'enclouer. Peu s'en fallut que les Lansquenets si vivement poussés, ne fussent encore mis en déroute ; mais la gendarmerie les aiant soutenus, & arrêté les Suisses par une vigoureuse charge qu'elle fit sur eux, les Lansquenets reprirent cœur, & regagnérent le terrein qu'ils avoient perdu. On se battit de cette sorte pendant plusieurs heures avec une opiniâtreté extrême, les Suisses ne pouvant venir à bout des Lansquenets, toujours secourus à propos par la gendarmerie ; & celle-ci, quelque effort qu'elle fît, ne pouvant rompre les bataillons des Suisses, qu'elle trouvoit toujours serrés & hérissés d'une multitude de longues piques, qui les rendoit impénétrables. 1515.

Sur les neuf heures du matin les Généraux Suisses déconcertés par cette longue résistance des Troupes Françoises, détachérent un grand corps de la queue de leur Armée, pour aller par un long circuit, à la faveur d'une vallée fort creuse, attaquer le camp du Roi où étoient tous les bagages, dans l'espérance que l'alarme qui se répandroit par cette attaque imprévue, pourroit ébranler notre avant-garde : mais le Duc d'Alençon, qui commandoit l'arrière-garde, averti de ce stratagême, ou aiant apperçu les Troupes ennemies avant qu'elles arrivassent au camp, alla au-devant d'elles, & les tailla en pièces. Une grande partie se jetta dans un bois voisin, où le Duc les fit forcer par Pierre Navarre avec ses Gascons, & par les arbalêtriers à cheval de Cossé & de Maugiron.

Les Suisses se rebutent & commencent à faire retraite.

La nouvelle de cette défaite fit perdre cœur aux Suisses. Ils commencérent à faire retraite du côté de Milan, hormis deux Troupes, l'une de quinze cens, & l'autre d'environ trois mille, qui se trouvant trop avancées & coupées par l'avant-garde Françoise, poursuivirent leur chemin pour passer au travers du camp des François. La prémière se voyant pressée & presque investie, se jetta dans des

1515. des maisons d'un village, où elle fut suivie; & refusant de recevoir quartier, le feu fut mis aux maisons. La plupart y furent brulés, & les autres se jettant par les fenêtres, ou fuyant par les portes, furent tués sur la place.

L'autre bande marchoit fort serrée, & crioit *France, France*, afin de passer pour Lansquenets; & peu s'en fallut que le Chancelier Antoine du Prat, & le Général ou Intendant des Finances de Normandie, les prenant pour des Troupes de l'Armée, n'allassent se jetter dans leurs mains: mais un domestique de l'Intendant lui fit remarquer, à la manière de leurs chausses, que c'étoient des Suisses. Ils ne laissérent pas de mettre en fuite quelques Troupes Françoises, qui en fuyant rencontrérent Alviane Général des Vénitiens.

Ils sont poursuivis & battus.

Ce Général étoit avec le Roi le soir de la prémière bataille, lorsque les Suisses vinrent attaquer le camp. Il en étoit parti pour aller à toutes jambes faire venir l'Armée Vénitienne campée à Lodi. Malgré la grande diligence qu'il fit, il ne put arriver que sur la fin de la seconde bataille, avec une partie de sa cavalerie, le reste de l'Armée suivant à grands pas. Les fuyards François, dont je viens de parler, lui aiant dit que le Roi avoit perdu la bataille, il répondit: *Courage, enfans, revenez avec moi; si elle est perdue, je la regagnerai*: & vint en même tems donner brusquement sur ces trois mille Suisses. Ceux-ci qui se croyoient sauvés, surpris de cette nouvelle attaque, se jettérent dans des marais, où ils furent poursuivis. Une partie y fut taillée en pièces, le reste passa la rivière de Lambro, à un pont où la cavalerie Albanoise qui survint, en tua beaucoup, & l'on compta jusqu'à cinq cens corps morts, que la rivière charia par le pont de Marignan. Le fils du Comte de Pétiliane, de la maison des Ursins, qui étoit de l'Armée Vénitienne, fut tué en cette occasion.

Le Roi voyant la victoire assurée, empêcha qu'on ne poursuivît les Suisses, qui se retiroient du côté de Milan, soit pour marquer à la Nation qu'il

qu'il conservoit encore de la bonté pour elle, soit pour épargner ses Troupes qui ne pouvoient les attaquer sans grand danger, parce qu'ils se retiroient en bon ordre. 1515.

Ainsi finit la sanglante bataille appellée de Marignan, parce qu'elle se donna assez près de cette Ville. Il y périt, selon nos Historiens, quinze mille Suisses, & leurs meilleurs Capitaines: les autres n'en mettent que dix mille. Le nombre des morts du côté des François est aussi marqué diversement; les uns le font monter à six mille, d'autres à deux. Le Prince de Talmond, fils unique de Mr. de la Trimouille, les Sieurs de Bussi-d'Amboise & de Roye, furent tués dans cette seconde action. Le Comte de Guise fut tiré de dessous un tas de morts & de blessés, par Adam son Ecuyer, Allemand de nation, & par le Capitaine James Ecossois, & porté hors du champ de bataille, tout couvert de blessures; mais il en réchapa. Jean de Moui Seigneur de la Meilleraie étant entré avec les Suisses, suivi de quelques-uns de ses gens, dans les maisons où ils se sauvérent sur la fin de la bataille, y périt avec eux, ou brulé, ou tué. Garanci, le Baron de Chatellart, Azincourt, Haraucourt, Vatilien Enseigne des Gentilshommes du Roi, la Mote, Jean Stuart neveu du Sieur d'Aubigni, & plusieurs autres Gentilshommes furent tués dans les deux combats. Le nombre des blessés fut très grand. Le Maréchal de Trivulce & les plus vieux Capitaines disoient, que de toutes les actions où ils s'étoient trouvés, ils n'en avoient jamais vu une plus chaude, & où l'on se fût battu avec plus d'opiniâtreté & d'acharnement. *Quelle fut la perte des deux partis.*

Quoique Alviane, Général des Vénitiens, fût sorti de cette occasion sans blessure, elle fut néanmoins cause de sa mort. Il avoit une descente de boyaux, qui par la grande fatigue qu'il souffrit en courant de Marignan à Lodi, & de Lodi à Marignan, pour arriver avant la fin de la bataille, lui devint mortelle; & quelque tems après aiant manqué de surprendre Bresse. & étant en chemin

1515. pour faire une tentative sur Vérone, il fut pris de la fièvre & d'un flux qui l'enleva en peu de jours. Il étoit grand homme de guerre, & il avoit beaucoup plus du feu & de l'activité de la Nation Françoise, que du flegme Italien.

Seigneurs François qui s'y distinguérent.

Le Connétable de Bourbon fit paroître dans ces deux journées toute la conduite d'un grand Capitaine & d'un brave soldat. Ce fut lui qui avec son avant-garde soutint les plus grands efforts des Suisses. Les Ducs de Longueville & de Vendôme, les Comtes de Saint Pol & de Nevers, le Marquis de Saluces, le Maréchal de Chabanes, le Maréchal de Trivulce, Pierre Navarre, Galéasse de S. Séverin Grand-Ecuyer de France, la Trimouille, de Citoin Grand Maréchal des Logis, S. Valier, Aubigni, Crussol, Gabriel de Tournon, Téligni, le Vicomte d'Estoge, S. André, la Clayette, Lorge, Allinant, Fleuranges, Jamets son frère, Duras, Créqui Seigneur de Pont de Remi, de Bueil, Gilbert de Lévi de Ventadour qui y fut dangereusement blessé, le Comte de Salazar, & généralement parlant, tout ce qu'il y avoit là de Princes, de Seigneurs, de Gentilshommes, y soutinrent par leur bravoure la gloire de la Nation.

Extrême valeur du Roi en cette occasion.

Le Roi âgé alors de vingt & un ans, y parut en Héros: on lui donna ce titre jusques dans les Relations qui furent envoyées en Espagne par les Confédérés, & ils convenoient tous, que sa seule intrépidité le prémier jour de la bataille, empêcha la déroute de son Armée. La qualité de l'ennemi qu'il avoit eu à combattre, releva infiniment sa gloire. Jusques-là les Suisses avoient passé pour invincibles, même à l'égard des François, & ils se donnoient hardiment les titres de Protecteurs & de Dompteurs des Princes. On prétend qu'ils avoient résolu, supposé qu'ils fussent victorieux, de faire un Canton du Milanès, & un autre du Comté d'Ast, de les joindre à leurs autres Cantons, & de se mettre en état par-là de faire la loi à l'Italie, à l'Empire, à l'Espagne, & à la France.

Il bâtit

Le Roi après la bataille, ayant rendu graces à Dieu

Dieu pour une ſi importante victoire, fit vœu de bâtir une Chapelle au lieu où il l'avoit remportée, & il témoigna en toutes les manières poſſibles aux Princes, aux Seigneurs, & à toute l'Armée, la ſatisfaction qu'il avoit de leur valeur, & ſa reconnoiſſance de l'attachement qu'ils avoient fait paroître pour ſa perſonne. 1515. *une Chapelle au lieu où il avoit remporté la victoire.*

Le Maréchal de Lautrec ne ſe trouva pas à la bataille, aiant été obligé de ſe retirer à Galeras avec les quatre cens gendarmes & le convoi d'argent, que les Suiſſes avoient voulu lui enlever. Il revint joindre l'Armée auſſi-tôt après la victoire. Le Roi le loua fort de ſa vigilance & de la prudence avec laquelle il lui avoit ſauvé un tréſor, dont il pourroit faire un bon uſage dans l'état où ſe trouvoient ſes affaires; il ne laiſſa pas de railler un peu de ſon abſence de la bataille, dans la relation qu'il en envoya à la Régente ſa mère. Le Duc de Gueldre qui étoit parti de l'Armée en poſte, après la concluſion du Traité avec les Suiſſes, aiant appris la nouvelle de la bataille à Lyon, fut ſaiſi d'un ſi grand chagrin, qu'il en tomba malade, & en penſa mourir. La gloire que le Comte de Guiſe ſon neveu avoit acquiſe en cette occaſion, en faiſant la fonction de ſon Lieutenant à la tête des Lanſquenets, le conſola; mais ſans lui ôter l'inquiétude, que lui donnoit le grand nombre de bleſſures que ce Prince avoit reçues.

Le jeune Roi, quoique très ſenſible au zèle que ſes Officiers témoignoient pour ſa gloire, s'occupoit beaucoup plus des moyens de profiter de ſon avantage; & il étoit parfaitement informé de ce qui ſe paſſoit à Milan, où la plupart des Suiſſes s'étoient retirés après la bataille.

Le Cardinal de Sion y étoit arrivé des prémiers, & n'avoit pas jugé à propos d'y ſéjourner: la perte de la bataille avoit ruïné tout ſon crédit, & il prévoyoit qu'il n'y ſeroit pas en ſureté parmi des gens deſeſpérés de leur défaite, & qui l'accuſoient hautement de les avoir menés à la boucherie. Il ſe ſauva en Allemagne chez l'Empereur, promet- Guicciardino, l. 12.

1515. tant à Maximilien Sforce de lui ramener bientôt un grand secours. Il prit avec lui François Sforce Duc de Bari, frère de Maximilien, & ne pouvoit mieux faire sa cour à l'Empereur, qu'en lui mettant ce jeune Prince entre les mains. C'étoit un ennemi toujours prêt à être opposé au Roi de France; & au cas que Maximilien Sforce fût contraint de se rendre, comme il y en avoit beaucoup d'apparence, l'Empereur avoit en son frère de quoi ranimer l'ancienne inclination des Milanois pour la Maison de Sforce.

Les Suisses n'aiant plus avec eux le Cardinal de Sion, qui étoit comme le boutefeu & l'organe dont les Confédérés se servoient pour les rendre irréconciliables avec la France, considérérent plus de sang-froid l'état présent de leurs affaires. Il est vrai que quelques-uns furent d'avis d'entreprendre la défense de Milan, & de périr plutôt que d'abandonner cette Capitale aux François: mais les autres, dont la plupart avoient été les auteurs du Traité de Galeras, & qui avoient porté fort impatiemment qu'on ne l'eût pas observé, représentérent que tout le pays étoit à la discrétion du Vainqueur; que toutes les Places étant sans garnison, lui ouvriroient leurs portes; qu'il s'alloit rendre maître de tous les passages; qu'il les affameroit en très peu de tems; qu'ils ne pouvoient espérer ni d'argent, ni de vivres, d'aucun des Confédérés; qu'ils seroient contraints de se rendre honteusement sans coup férir, & qu'il valoit mieux se retirer tandis qu'il leur étoit encore libre de le faire, pour revenir avec une nouvelle Armée au secours du Duc de Milan, qui pouvoit tenir longtems dans le Château.

Les Suisses s'en retournent dans leur pays. Paul Jove. Mémoires

Cet avis, comme le plus sage, fut suivi. Ils offrirent toutefois à Maximilien Sforce de le défendre jusqu'à l'extrémité, s'il vouloit leur donner l'argent de leur solde de trois mois qu'il leur devoit. Ils savoient bien qu'il n'avoit pas de quoi les satisfaire là-dessus, & ils se servirent de ce prétexte pour lui justifier leur retraite. Ils lui laissérent seulement

lement quatre mille hommes, pour soutenir le siège, que les François se disposoient à mettre devant le Château; & lui aiant promis de le venir bientôt secourir, ils se retirérent en leur pays par Come, sans être poursuivis. 1515. du Bellai, l. 1.

Dès que le Roi eut su leur départ, il leva son camp, & s'approcha jusqu'à trois quarts de lieue de Milan, dont les habitans vinrent lui apporter les clés. Il les reçut avec plus de bonté qu'ils n'avoient osé l'espérer, & les condamna seulement à lui payer trois cens mille écus. Il ne voulut point entrer dans Milan, tant à cause que le Château n'étoit pas encore rendu, que parce qu'il appréhenda de ne pouvoir pas contenir les soldats, qui avoient beaucoup compté sur le pillage de cette Capitale. Il y envoya le Connétable, afin de donner les ordres nécessaires pour la sureté de la Ville, & pour le siège du Château, dont l'attaque fut confiée à Pierre Navarre, & au Sénéchal d'Armagnac. Il prit la route de Pavie, où il fut reçu avec de grands honneurs, & il fit divers détachemens pour envoyer aux autres Places, qui se rendirent toutes, excepté le Château de Crémone, que Monsieur de Fleuranges bloqua. *Le Roi reçoit les soumissions de la Ville de Milan.*

Navarre pressa vivement le siège, où il fut dangereusement blessé, & contraignit, après avoir fait une brèche, la garnison à capituler. Si l'on en croit Paul Jove, Jean de Gonsague gagné par le Connétable, & Jérôme Morone Chancelier de Milan, outre la mesintelligence des Suisses avec la garnison Italienne du Château, contribuérent beaucoup à une si prompte reddition. Il n'en falloit pas tant à Maximilien Sforce, pour le déterminer à prendre cette résolution. Ennuyé de se voir gourmandé par les Suisses, embarrassé de la Souveraineté, dont les soins ne s'accommodoient pas avec son inclination pour le plaisir & pour le repos, qui étoit sa passion dominante, il quitta sans beaucoup de peine un rang qui devoit être pour lui une source continuelle d'inquiétudes & de chagins. Il se contenta d'une pension de soixante mille ducats; & renonça, *Tout le Milanès se rend à lui, excepté Crémone qui est prise par Capitulation.*

nonça à toutes ſes prétentions ſur le Duché de
1516. Milan. On lui donna le choix du lieu où il voudroit demeurer en France, & on l'aſſura qu'il y ſeroit toujours traité avec honneur. Pour les quatre mille Suiſſes, ils eurent la liberté de ſe retirer en leur pays, avec quelque argent qu'on leur donna. La Place fut rendue le quatrième d'Octobre. Maximilien fut conduit au Roi à Pavie, & de là en France, accompagné de Meſſieurs de Mortemar & de Mauléon frère de Monſieur de la Trimouille. Ainſi, à la liberté près, il eut une deſtinée aſſez ſemblable à celle de Ludovic ſon père, pris à Novare ſous le règne précédent; mais leurs génies très diſſemblables leur firent ſouffrir leur malheur avec des ſentimens très différens.

Journal du Moine ſans froc. Journal de Louiſe de Savoie.

Il fait ſon entrée dans Milan.

Par un des articles de la Capitulation du Château de Milan, celui de Crémone fut auſſi rendu au Roi, qui en moins d'un mois, depuis la victoire de Marignan, ſe trouva maître de tout le Milanès. Il fit ſon entrée dans la Capitale, le vingt-troiſième d'Octobre, à la tête de vingt-quatre mille hommes de pié, tant François qu'Allemans, de tous les Princes & de tous les Seigneurs de ſa Cour, & de ſon Armée: & après avoir reçu les ſermens accoutumés des Bourgeois & des Magiſtrats, donné tous ſes ordres pour la réparation & le ravitaillement du Château, il mena camper ſon Armée à Vigévano.

Mémoires du Bellai, l. 1.

Ce fut là que la plupart des Princes d'Italie, les uns en perſonne, & les autres par leurs Ambaſſadeurs, le félicitérent d'une conquête, dont pluſieurs d'entre eux étoient fort chagrins. Les Ambaſſadeurs de Veniſe obtinrent de lui ſix cens Lances & ſept mille Lanſquenets, ſous la conduite du Bâtard de Savoie, & du Maréchal de Trivulce, pour les aider à reprendre les Places que l'Empereur & l'Eſpagne lui avoient enlevées. La conjoncture étoit d'autant plus favorable pour cette République, que le Viceroi Raimond de Cardone, après la bataille de Marignan, ne penſa plus qu'à ſauver ſes Troupes, & à les conduire en ſureté au Royaume de Na-

Naples, pour lequel il commençoit à craindre. Les Vénitiens reprirent en effet quelques Places avec les Troupes du Roi. Mais celui qui paroiſſoit le plus embarraſſé de tous dans cette conjoncture, c'étoit le Pape. 1516.

La retraite des Suiſſes & des Eſpagnols laiſſoit l'Etat Eccléſiaſtique à la merci des François; & quoique le Pape ſût que les Cantons levoient actuellement une Armée de cinquante mille hommes, ainſi qu'il avoit été réſolu à la Diète de Zuric, il ne croyoit pas qu'ils puſſent venir aſſez à tems pour le ſecourir. Il n'avoit point les fonds néceſſaires pour les ſoudoyer, & ſavoit que le Roi n'épargnoit rien pour les gagner par l'entremiſe du Duc de Savoie. Guicciardino, l. 12.

Il étoit impoſſible au Pape, après la perte du Milanès, de ſe maintenir à Parme & à Plaiſance: mais ce qui ne l'inquiétoit pas moins que tout le reſte, c'étoit qu'il appréhendoit que les Florentins, mécontens du gouvernement des Médicis, n'appellaſſent les François pour les en délivrer. Il vit bien qu'il falloit, bongré malgré, en venir à un accommodement avec le Roi. Il ſe ſervit du Duc de Savoie pour l'obtenir, & lui envoya pour ce ſujet Louis de Canoſſe Evêque de Tricarico.

Le Duc de Savoie trouva le Roi fort diſpoſé à traiter avec le Pape. L'Evêque vint à Pavie avec la qualité de Nonce, conféra avec le Chancelier du Prat, & on convint des articles ſuivans. Que le Pape & le Roi s'uniroient enſemble pour la défenſe & la liberté d'Italie. Que le Roi prendroit la protection de l'Egliſe, de l'Etat Eccléſiaſtique, de celui de Florence, & de Julien & de Laurent de Médicis. Qu'il aſſigneroit une penſion à l'un & à l'autre, & donneroit à Laurent une Compagnie de cinquante Lances entretenues. Qu'il ſeroit permis au Pape de donner paſſage ſur les terres de l'Egliſe, au Viceroi, & à ſon Armée, pour ſe retirer dans le Royaume de Naples. Qu'il retireroit les Troupes qu'il avoit à Vérone pour l'Empereur. Qu'il céderoit au Roi Parme & Plaiſance, & qu'en ré- *Traité de Pape avec le Roi conclu à Pavie.* Annales de France.

1516. compenſe le Roi feroit une Ordonnance, par laquelle il ſeroit défendu au Duché de Milan, d'uſer d'autre Sel que de celui des Salines de Cervia. Que le Roi ne pourroit prendre la protection des Feudataires de l'Egliſe ſans le conſentement du Pape. Que Sa Sainteté ne prétendoit point par ce Traité révoquer ceux qu'elle avoit faits avec les autres Princes, & en particulier avec les Suiſſes, ſinon dans les articles incompatibles avec ceux du préſent Traité. Que le Duc de Savoie ſeroit l'arbitre des différends que le Roi pourroit avoir avec les Florentins touchant l'exécution des anciens Traités faits entre la France & cette République. Et qu'enfin, pour la confirmation de ces articles & de quelques autres points importans, le Roi & le Pape s'aboucheroient en un lieu dont on conviendroit. Florence & Bologne furent propoſées, & le Roi choiſit Bologne, pour ne pas trop s'éloigner du Duché de Milan. Le Pape ratifia ce Traité à Viterbe le treizième d'Octobre. Les articles qui regardoient les avantages particuliers de Julien & de Laurent de Médicis, n'y furent point inſérés, & le Pape ſe contenta de la parole du Roi.

Ratifié par le Pape à Viterbe.

Traité de Viterbe.

Mémoires de Fleurange.

Hiſt. MS. du recouvrement de Milan.

L'entrevue de Bologne fut différée juſqu'au mois de Décembre. Le Pape s'y rendit le huitième jour du mois. Le Roi s'avança juſqu'à Modène & à Régio, à la tête de ſix mille Lanſquenets & de douze cens Gendarmes. Quatre Cardinaux vinrent le ſaluer à deux journées de Bologne, & vingt-deux à une lieue de cette Ville, dont on lui porta les clés, & dont on mit une porte en ſa puiſſance. Le Roi y entra ſans autre ſuite que ſa Maiſon, & ſa Garde ordinaire. Le Pape & lui affectérent de ſe donner les plus tendres marques d'amitié & de confiance, ils furent logés trois jours durant dans le même Palais, & mangérent preſque toujours enſemble. Le Roi fit de ſa propre bouche au Pape ſon compliment d'obédience filiale: & après cette cérémonie le Chancelier du Prat s'occupa avec les Miniſtres de Sa Sainteté, à lever toutes

tes les difficultés pour les articles dont on étoit convenu à Pavie. 1516.

Cependant le Roi, charmé des manières cordiales du Pape, y répondoit avec la franchise qui lui étoit naturelle, sans faire assez d'attention au caractère des esprits du pays où il étoit. Il s'ouvrit au Pape sur le dessein qu'il avoit de reconquérir le Royaume de Naples; & le Pape, quoique déja très chagrin de le voir en possession du Duché de Milan, ne laissa pas d'applaudir à ce dessein, lui promit de l'y seconder de toutes ses forces; & pour le mieux persuader que c'étoit tout de bon qu'il parloit, il lui demanda seulement une condition, qui fut de différer son entreprise jusqu'après la mort de Ferdinand Roi d'Espagne. Le Roi y consentit sans peine, tant à cause qu'il n'avoit pas encore fait les préparatifs nécessaires pour cette expédition, que parce qu'il savoit l'état où étoit Ferdinand, à qui les Médecins ne donnoient pas encore deux mois de vie.

Il voulut profiter en faveur du Duc de Ferrare de cette apparente facilité du Pape. Il le pria de restituer à ce Prince Modène & Régio, qui lui avoient été enlevées par les Confédérés. Il l'obtint, à condition que le Duc dédommageât le Saint Siège de quarante mille ducats, que le Pape avoit donnés à l'Empereur, pour être mis en possession de la prémière de ces deux Places. On vit bien néanmoins, quand ce vint à l'exécution, que le Pape en cette occasion avoit promis beaucoup plus qu'il ne pouvoit tenir; mais pour éloigner alors toute défiance de l'esprit du Roi sur cet article, il affecta de ne lui pas accorder une autre demande; qui fut le rétablissement de François-Marie de la Rovère Duc d'Urbin dans ses bonnes graces. Ce Duc étoit neveu de Jules II. Il avoit refusé, quoique Feudataire du S. Siège, de conduire ses Troupes au camp du Pape avant la bataille de Marignan, ne pouvant se résoudre à servir sous Julien de Médicis, lui qui avoit été autrefois Capitaine Général des Troupes de l'Eglise. Le Pape n'ignoroit

Guicciardino, l. 12.

1516. pas les grandes liaisons qu'il avoit avec la France, & que depuis la victoire des François, il avoit fait solliciter fortement le Roi de faire la guerre au S. Siège; mais la véritable, ou du moins la principale raison de ce refus, étoit que le Pape vouloit faire tomber cette Principauté dans sa Maison. Il conjura donc le Roi de lui abandonner ce Rebelle, qu'il ne pouvoit avec honneur s'empêcher de punir. Le Roi y consentit, & lui promit même de l'aider à le soumettre, & cela contre l'avis des plus éclairés de son Conseil, qui lui rappellant l'exemple d'Alexandre VI, lui représentérent qu'il n'étoit point de la bonne politique de tant favoriser l'aggrandissement de la Maison des Papes. Léon voulant marquer au Roi sa reconnoissance, lui accorda pour un an la levée de la Décime de tous les Bénéfices de son Royaume, & le Chapeau de Cardinal pour Adrien Goufier de Boisi Evêque de Coutances, & frère du Grand-Maitre.

Toutes ces choses étant réglées avec beaucoup d'agrément & de satisfaction des deux côtés, il restoit un point d'une extrême importance, qui depuis près de cent ans avoit été la source de bien des querelles entre les Papes & les Rois de France, sur lequel le Concile de Latran avoit déja fait des démarches fort desagréables au Roi & à son prédécesseur, & que les deux Puissances souhaitoient alors passionnément de terminer à l'amiable.

Le Roi le prie de confirmer la Pragmatique Sanction.

C'étoit la fameuse Pragmatique Sanction, faite dans l'Assemblée du Clergé de France à Bourges l'an 1438, sous le Règne de Charles VII, conformément au projet que lui en avoit envoyé le Concile de Bâle. J'en ai rapporté dans l'Histoire du règne de ce Prince les principaux articles, & surtout ceux qui faisoient le plus de peine à la Cour de Rome: tels étoient ceux qui ordonnoient la convocation d'un Concile général tous les dix ans; qui marquoient, ou qui supposoient l'autorité du Concile au dessus du Pape; qui abolissoient les Annates, les Réserves, & les Expectatives des Bénéfices;

fices; qui rétabliſſoient la liberté entière des Elections pour les Archevêchés, les Abbayes, & les autres Bénéfices électifs, ſans que le Pape pût s'en attribuer la nomination. On a vu les efforts des Papes, pour faire annuler cet article par les Rois de France; que Louis XI, dans la vue de faire plaiſir au Pape Pie II. aiant entrepris d'en abolir l'uſage, les Parlemens s'y oppoſérent; & que ce Prince, mécontent du Pape dans la ſuite, ne ſe mit pas fort en peine de ſoutenir ſon Ordonnance ſur ce ſujet; que Charles VIII & Louis XII firent obſerver la Pragmatique; que Jules II. dans le Concile de Latran, lança les foudres de l'Egliſe contre ceux qui la ſoutiendroient & la ſuivroient dans la pratique; & que Léon X, ſuivant les traces de ſon prédéceſſeur, avoit fait de nouvelles inſtances ſur ce ſujet. 1516.

C'eſt l'état où ſe trouvoit cette affaire, lorſque le Roi s'aboucha avec lui à Bologne. Ce Prince le pria de faire ceſſer les pourſuites qui ſe faiſoient au Concile de Latran contre la Pragmatique, & de l'approuver, comme conforme à l'ancienne diſcipline de l'Egliſe, & comme émanée d'un Concile Général. Ce n'étoit pas là une matière, ſur laquelle le Pape crut pouvoir biaiſer, ou ſe relâcher: car l'autorité du Saint Siège y étoit trop intereſſée. Il déclara que lui & le Concile étoient réſolus de ne rien ménager là-deſſus, de caſſer & d'anathématiſer la Pragmatique, & d'employer les plus fortes Cenſures contre ceux qui entreprendroient de la ſoutenir; mais que comme il ne ſouhaitoit rien avec plus de paſſion, que de vivre en parfaite intelligence avec Sa Majeſté, il étoit d'avis qu'on cherchât quelque tempérament, qui mît l'honneur du S. Siège & de la France à couvert, & conciliât les intérêts oppoſés.

Le Pontife le refuſe, & veut au contraire l'abolir.

Hiſt. de la Pragmatique Sanction & des Concordats, qui eſt à la fin du volume des Commentaires de Pithou ſur les Libertés de l'Egliſe Gallicane.

Le Roi, qui pour la ſureté du Duché de Milan, & dans l'eſpérance de la conquête du Royaume de Naples, vouloit, à quelque prix que ce fût, avoir le Pape de ſon côté, lui dit qu'il ſeroit ravi qu'on trouvât une voie d'accommodement. Ils convin-

Conférences ſur ce ſujet.

1516. rent que les Cardinaux d'Ancone & de Santiquatro conféreroient là-dessus avec le Chancelier du Prat. Le Pape ne pouvoit se lasser de dire du bien de ce jeune Prince. Il en écrivit non seulement à Louise de Savoie Régente de France, une Lettre pleine d'éloges, mais encore au Roi de Portugal, & à d'autres Princes, se conjouïssant avec eux d'avoir trouvé un Roi né pour la gloire & pour la défense de l'Eglise, les exhortant à profiter des belles dispositions où il l'avoit vu, d'employer toute sa puissance pour abattre celle des ennemis du nom Chrétien; leur faisant entendre que le principal motif qu'il avoit eu de faire la paix avec lui, étoit l'espérance de chasser par son moyen les Turcs de l'Europe, & de délivrer tant de Princes Chrétiens du joug des Infidèles, sous lequel ils gémissoient depuis si longtems. Le Roi cependant s'en alla à Milan attendre le succès de cette importante négociation, qui dura moins qu'on n'avoit cru.

Projet d'accommodement. Le secret pour faire réussir ces sortes d'affaires, est de trouver des expédiens également avantageux aux deux partis: & c'est à quoi les deux Cardinaux & le Chancelier s'étudiérent. Ils firent un projet de Traité, auquel on donna depuis le nom de Concordat, où entrérent plusieurs articles de la Pragmatique, comme l'abolition des Réserves & des Expectatives, mais aucun de ceux qui concernoient la diminution de l'autorité du Pape; & on n'y fit mention ni de l'obligation des Papes d'assembler le Concile Général dans un tems déterminé, conformément aux Decrets des derniers Conciles, ni de la supériorité du Concile au dessus du Pape.

Ce qu'il contenoit. Il y avoit dans ce projet deux points principaux. Le prémier en faveur du Roi, auquel le Pape accordoit la nomination des Bénéfices de son Royaume sous quelques clauses, lesquelles étant observées, le Pape étoit obligé de donner les Bulles à ceux que le Roi auroit nommés. On exceptoit les Monastères & les Evêchés qui pourroient avoir quelque privilège spécial du Saint Siège, pour se maintenir dans le droit d'élection qu'on ôtoit à tous les autres. Le second point

point étoit à l'avantage du Pape, en ce qu'on lui accordoit les Annates, ou le revenu d'une année de chaque Bénéfice, à mesure que le Roi y nommoit. On peut voir dans le Concile de Latran, & dans diverses éditions du Concordat, les motifs de l'abolition des Elections; les conditions que le Roi devoit observer dans la nomination; les précautions que l'on prit pour ménager à cet égard les intérêts des Gradués dans les Universités; & divers autres détails qu'il seroit trop long de rapporter ici. 1516. Tom 14. Concil. Labbæi.

Le Roi aiant reçu ce Traité à Milan, envoya Roger de Barme, Avocat-Général, ou, comme on parloit encore communément alors, Avocat du Roi au Parlement de Paris, pour régler quelques difficultés qu'on faisoit de part & d'autre. Elles furent levées; & un an après, le Concordat, par un Decret du Concile de Latran, fut confirmé, & la Pragmatique Sanction abolie dans l'onzième Session. *Il est accepté sous le nom de Concordat, & la Pragmatique Sanction abolie.*

Durant cette négociation le Roi en avoit entamé une autre, qui lui réussit pareillement, au moins en partie. Les Suisses, après s'être un peu calmés ensuite de leur défaite à Marignan, firent de sérieuses réflexions sur les avantages qu'ils tiroient autrefois de leur alliance avec la France, qui les payoit beaucoup mieux que ceux auxquels ils s'étoient donnés depuis. Le parti François, jusqu'alors le plus foible dans les Diètes, reprit le dessus, malgré le Cardinal de Sion, & les intrigues de Richard Pacé Envoyé d'Angleterre, qui employoit toutes sortes d'artifices, pour empêcher les Cantons de renouer avec la France. Guicciardino, l. 12.

Le Roi, qui par l'expérience de son prédécesseur, & par la sienne propre, connoissoit de quelle importance il étoit de regagner les Suisses, ne marchanda pas avec eux; & leur fit, tout victorieux qu'il étoit, des offres qu'ils auroient à peine osé espérer, s'ils l'avoient été eux-mêmes. Il leur accorda les six cens mille écus que Monsieur de la Trimouille, pour les engager à se retirer du Du- *Traité conclu entre la France & huit des Cantons Suisses.*

ché de Bourgogne, leur avoit promis par le Traité de Dijon, que Louis XII n'avoit pas voulu ratifier; & leur en offrit trois cens mille autres, s'ils vouloient lui rendre les Vallées voisines du Duché de Milan, dont ils s'étoient emparés durant la guerre. Huit des Cantons acceptérent ce Traité; mais les cinq autres, qui étoient maitres de ces Vallées, n'y voulurent point consentir: de sorte qu'on ne conclut l'Alliance qu'avec les huit prémiers; encore ne fut-ce qu'à cette condition, qu'ils ne combattroient ni contre l'Empire, ni contre l'Empereur, ni contre les cinq Cantons, s'ils prenoient parti contre la France. Ces restrictions étoient très desavantageuses au Roi; mais il espéroit venir à bout dans la suite des cinq autres Cantons, & il comptoit pour beaucoup d'avoir le Duché de Milan à couvert contre les inondations de trente & quarante mille Suisses, qui y paroissoient en un moment sous les armes.

1516.

Le Roi revient en France, & arrive à Lyon.

Après avoir terminé ces deux grandes affaires, le Roi ne séjourna pas longtems à Milan. Il déclara son Lieutenant-Général, en son absence, le Connétable de Bourbon, qui vint le rejoindre de Venise, où il étoit allé par son ordre avec le Duc de Vendôme, le Comte de Guise, & Louis de Bourbon Evêque de Laon, & depuis Cardinal, pour assurer les Vénitiens de son secours contre l'Empereur & le Roi d'Espagne. Il fit Président & Vice-Chancelier du Milanès, Jean de Selva, homme de mérite, & fort estimé dans le pays. Il laissa au Connétable sept cens hommes d'armes, six mille Lansquenets, & quatre mille hommes de pié, François: & étant parti au mois de Janvier de l'an 1516, il arriva à Lyon au commencement de Février.

Mort de Ferdinand Roi d'Espagne, & son caractére.

Il auroit séjourné plus longtems au Milanès, sans la défiance qu'il conçut du Roi d'Angleterre, & l'appréhension qu'il eut d'une diversion de la part du Roi d'Espagne du côté des Pyrénées. La mort de ce Prince, qu'il apprit à Lyon, le rassura de ce côté-là. Ferdinand mourut le vingt-troi-

troiſième de Janvier. C'étoit un Prince né avec de rares talens pour le Gouvernement; & les Eſpagnols le regardent cómme un des plus grands hommes qui ait monté ſur le Trône d'Eſpagne. Un de leurs Hiſtoriens dit de lui, que jamais Prince ne ſut mieux accorder la Loi de Dieu avec la raiſon d'Etat. Les Hiſtoriens des autres Nations ne conviennent point de cet éloge; & quand il n'y auroit que l'article de la Navarre, ſi injuſtement uſurpée ſur Jean d'Albret, & ſes tromperies à l'égard de Louis XII, dont il ſe vantoit lui-même, il faudroit au moins y mettre quelque exception. 1516.

Antoine de Vera, vie de Charles V.

Cette mort n'empêcha pas le Roi d'Angleterre de pourſuivre ſon prémier deſſein, que lui avoit inſpiré Thomas Volſei ſon Miniſtre, un des plus vains, des plus ambitieux & des plus méchans hommes de ces tems-là, qui, de fils d'un Boucher d'Ipſwick, dans le Comté de Suffolk, & de Profeſſeur de Grammaire dans l'Univerſité d'Oxford, étant devenu Chapelain, & puis Aumônier du Roi, fut élevé à l'Archevêché d'York, à la Charge de Grand-Chancelier du Royaume, à la dignité de Cardinal, & ſe flata de l'eſpérance du Pontificat par la faveur de Charles V. dont il fut néanmoins la dupe ſur ce point-là.

Projet du Roi d'Angleterre contre la France. Polydor. Vergil. lib. 27.

Volſei avoit l'Economat de l'Evêché de Tournai, qui depuis la guerre de Louis XII avec l'Angleterre, étoit demeuré ſous la domination Angloiſe. Non content du revenu de l'Evêque, il ſouhaitoit fort en avoir la dignité, & avoit ſouvent ſollicité le Roi de France de donner un autre Evêché à Pierre Guillart qui avoit celui de Tournai, afin de lui laiſſer occuper cette place dès qu'elle ſeroit vacante. Le Roi, qui eſpéroit que Tournai pourroit un jour lui revenir, ſoit par la guerre, ſoit par quelque Traité, éludoit toujours les ſollicitations de Volſei, ſans pourtant lui ôter toute eſpérance. Cet homme aiant pénétré ſes intentions, & chagrin de ce refus, réſolut de s'en venger, & ſut ſi bien tourner l'eſprit de ſon Maitre, qu'il le diſ-

1516. diſpoſa inſenſiblement à faire la guerre à la France. Il ne manquoit pour cela ni de prétextes, ni même de raiſons. Car le Roi avoit envoyé en Ecoſſe Jaques Stuart Duc d'Albanie, qui à ſon arrivée s'étoit ſaiſi de l'adminiſtration du Royaume & de la tutèle du jeune Roi ſon couſin germain, en ôtant l'une & l'autre à la Reine-mère ſœur du Roi d'Angleterre. Il avoit aſſiégé cette Princeſſe dans la Forteresſe de Sterlin, l'avoit contraint de ſortir d'Ecoſſe, & chaſſoit de ce Royaume tous ceux qu'il ſavoit favoriſer le parti Anglois.

Le prémier ſoupçon que le Roi eut de Henri, fut avant la conquête de Milan: car l'Ambaſſadeur d'Angleterre uſa de toute ſon éloquence pour le diſſuader de cette entrepriſe, & lui fit aſſez entendre, que s'il déclaroit la guerre au Pape, à l'Empereur, & au Roi d'Eſpagne, alliés de la Couronne d'Angleterre, le Roi ſon Maitre auroit peine à ſe diſpenſer de ſe joindre à eux.

Lettre originale de Henri VIII à François I. tirée de la Bibliothèque de M. le Préſident de Lamoignon.

Peu de tems avant la bataille de Marignan, le Roi d'Angleterre avoit écrit aſſez fortement au Roi, ſur divers ſujets de plaintes qu'il prétendoit avoir de lui, & en particulier ſur l'entrepriſe du Duc d'Albanie. Mais ce qui devoit encore plus chagriner le Roi d'Angleterre, étoit que le Roi, un peu avant ſon retour en France, avoit fait un Traité de ligue avec le Roi d'Ecoſſe, par le moyen du Duc d'Albanie, & s'étoit engagé à lui donner du ſecours contre l'Angleterre, au cas qu'on y penſât à l'inquiéter. Volſei ne perdit pas de ſi belles occaſions d'animer Henri contre la France; mais quoi qu'il pût faire, les brouilleries que ſa trop grande faveur excita à la Cour d'Angleterre, & le plaiſir que ſes ennemis prenoient à le contredire dans le Conſeil, firent échouer ſon deſſein.

Il donne de l'argent à l'Empereur pour l'engager à faire la guerre au Roi.

Volſei cependant ne ſe rebuta pas, & il eſpéra parvenir à ſon but par une autre voie, à la vérité plus longue, mais qui pouvoit aſſez naturellement l'y conduire. Il repréſenta au Roi d'Angleterre, que puiſqu'il ne jugeoit pas à propos de ſe déclarer ouvertement contre le Roi de France, il étoit

étoit de la politique de donner au moins de l'occupation à un jeune Prince fier & ambitieux, dont la puiſſance ſeroit un jour très dommageable à l'Angleterre, ſi l'on n'en empêchoit l'accroiſſement; que s'il étoit une fois poſſeſſeur paiſible du Duché de Milan, ſon prémier ſoin ſeroit d'enlever aux Anglois ce qui leur reſtoit en France; qu'ainſi on devoit lui ſuſciter au-delà des Alpes le plus d'affaires qu'il ſeroit poſſible; que ſi l'on fourniſſoit de l'argent à l'Empereur, il pouvoit entrer avec une groſſe Armée en Italie, & fort embarraſſer les François, qui n'y avoient que peu de Troupes; qu'il falloit que Richard Pacé, qu'on avoit envoyé en Suiſſe, allât en Allemagne, pour encourager ce Prince à ſoutenir une guerre où il avoit tant d'intérêt, en l'aſſurant qu'on ne l'abandonneroit pas, & qu'il ſeroit bien ſecondé. Le deſſein de Volſei en cela étoit de prendre ſes meſures ſelon le ſuccès de l'expédition de l'Empereur, étant bien perſuadé que ſi les François avoient du deſſous, il détermineroit enfin le Roi d'Angleterre à profiter de l'occaſion. 1516.

Pacé reçut donc ſur cela ſes inſtructions. Il alla trouver l'Empereur, le preſſa d'entrer en Italie, l'aſſura que le Roi ſon Maitre ne lui manqueroit pas au beſoin, qu'on lui donneroit de quoi ſoudoyer ſes Troupes, & que pour peu qu'on le vît bien commencer, il ſeroit très fortement ſoutenu. Polydor. Vergil. loc. cit. Petrus de Angleria Epiſt. 568.

L'Empereur, toujours auſſi ardent à entreprendre, qu'il étoit incapable de bien exécuter, prit aiſément feu ſur les inſtances de l'Envoyé d'Angleterre. L'eſpérance d'avoir de l'argent lui faiſoit paroître tout poſſible; mais il lui falloit cet aiguillon pour l'animer, & ſans cela il ſembloit s'endormir ſur ſes intérêts les plus eſſentiels. Le Roi d'Eſpagne un peu avant ſa mort lui avoit fait toucher ſix vingts mille ducats, dont il s'étoit déja ſervi pour faire des levées de ſoldats, à deſſein de venir au ſecours de Breſſe & de Vérone, menacées de- Guicciardino, l. 12.

depuis longtems par les François & les Vénitiens.

1516. *L'Empereur envoie une Armée en Italie.* Mémoires du Bellai, l. 1.

Il fut de bonne heure en campagne, contre son ordinaire, & bien lui en prit: car Bresse fort pressée par le Bâtard de Savoie, & par Pierre Navarre, avoit capitulé & promis de se rendre dans vingt jours, si elle n'étoit secourue avant ce terme. Le tems de la reddition approchoit, lorsque les Généraux François apprirent que le Comte Guillaume de Roquendolf, un des Commandans de l'Empereur, étoit entré en Italie avec une Armée bien plus forte que la leur, & qu'il marchoit à grandes journées à Bresse, pour arriver avant le jour marqué. Cette nouvelle & l'inégalité des forces les obligérent à se retirer; & le Général Allemand mit la Ville en état de n'être pas forcée, en y faisant entrer une garnison de six mille hommes: mais n'y aiant pas jetté des vivres à proportion de la garnison, le Connétable de Bourbon ne perdit pas toute espérance de s'en rendre maitre par un blocus, & en lui coupant les vivres. Il chargea du soin du blocus le Maréchal de Lautrec, qui se saisit de tous les passages, & mit cette Place dans un nouveau danger.

L'Empereur s'étoit mis en marche quelque tems après le Comte de Roquendolf avec une Armée de trente mille hommes, où il y avoit dix mille fantassins, partie Espagnols; partie Allemands, cinq mille chevaux, & quinze mille Suisses, fournis par les cinq Cantons qui n'avoient pas voulu signer le Traité avec la France. Le danger de Bresse le fit hâter. Il arriva dans le Trentin, & s'avança avec grande diligence jusqu'à Vérone.

Les forces de François & des Vénitiens n'étoient nullement comparables à une si grosse Armée. Le Roi n'avoit pas encore envoyé de renfort de France, & toute l'espérance du Connétable étoit dans seize mille Suisses, que les huit autres Cantons alliés de la France avoient levés pour le Roi. Ils étoient en chemin, mais encore fort éloignés. Ce fut une nécessité de lever le blocus: & après bien des délibérations dans le Conseil de guer-

guerre, il fut réſolu de ſe contenter de retarder la marche de l'Armée Impériale, en lui diſputant le paſſage des rivières, juſqu'à ce qu'on pût être joint par les Suiſſes. 1516.

Dans ce deſſein, après avoir renforcé les garniſons de Vicence & de Padoue, l'Armée des Confédérés alla ſe poſter ſous Peſcaire à l'entrée du Lac de Garde, pour empêcher le paſſage du Mincio aux Impériaux : mais à leur approche, on changea de deſſein. On ſe retira vers l'Oglio, & puis on paſſa cette rivière, pour ſe mettre ſous le canon de Crémone, apparemment pour être plus à portée de ſe joindre avec les Suiſſes, qui approchoient.

Cette retraire fit grand tort à la réputation des Confédérés, & fit croître le courage des Impériaux. L'avis des plus ſages Capitaines de l'Empereur étoit de continuer à pouſſer les François & les Vénitiens ſans s'arrêter, de les obliger à la bataille, ou à reculer juſques dans le Milanès, où il y avoit eſpérance de voir une révolution auſſi ſubite, que celles qui s'étoient faites dans les guerres précédentes ; mais l'Empereur s'obſtina au ſiège d'Aſola ſur la Chiéza, où François Contarini, avec une garniſon de cent lances & de quatre cens fantaſſins, ſe défendit pluſieurs jours avec beaucoup de bravoure.

L'Empereur, après la priſe de cette Place, paſſa l'Oglio à Orci-Novi. Lautrec & les Généraux Vénitiens, le voyant venir à eux, laiſſérent trois mille fantaſſins & trois cens lances dans Crémone, & ſe retirérent au-delà de l'Adda. De ſorte que tout le pays d'entre cette rivière, & celles du Pô & de l'Oglio, ſe rendit aux Impériaux, excepté Crême & Crémone. Ce fut là que quantité de mécontens & de bannis du Milanès ſe joignirent à l'Empereur. Le Cardinal de Sion étoit auſſi dans ſon Armée ; & ce qui ſurprit les François plus que tout le reſte, fut que le Pape, nonobſtant toutes les belles proteſtations qu'il avoit faites au Roi, y envoya deux cens hommes d'armes ſoudoyés à ſes dépens, ſous

1516. sous la conduite de Marc-Antoine Colonne, & eut pendant ce tems-là auprès de l'Empereur en qualité de Légat, le Cardinal Bibiéna ennemi déclaré de la France.

Mémoires du Bellai, liv. 1. Le dessein de Lautrec étoit de disputer aux Impériaux le passage de l'Adda. Il l'avoit ainsi écrit au Roi, s'assurant que les seize mille Suisses l'auroient joint avant que l'Empereur y fût arrivé : mais ils ne paroissoient point. C'est pourquoi, comme il ne se trouvoit pas en sureté à Cassano, où il s'étoit campé, il se retira à Milan, avec toutes ses Troupes, le jour de Pâques.

Progrès des Impériaux. L'Empereur n'aiant plus d'ennemis en campagne, passa la rivière à Rivolte, s'empara de Lodi sans résistance, & vint se camper à quelques milles de Milan. Dès qu'il y fut arrivé, enflé de tant de succès, il envoya un héraut sommer la Ville de se rendre, menaçant les Bourgeois, que s'ils n'en avoient chassé les François dans trois jours, il les traiteroit plus impitoyablement, que n'avoit fait autrefois l'Empereur Frédéric Barberousse, qui après avoir saccagé & brulé la Ville, y fit semer du sel, pour marque de la résolution où il étoit de ne pas permettre qu'on la rétablît jamais.

Guiccardin. l. 12.

Il ne tint pas vraisemblablement aux Milanois, toujours prêts à changer de maitre, que ses ordres ne fussent exécutés : mais les Troupes Françoises & Vénitiennes étoient en état de les contenir. Il ne se fit aucun mouvement dans la Ville, & les habitans attendoient avec de grandes inquiétudes le parti que les Généraux François prendroient, ou de s'y défendre, ou de l'abandonner.

Les avis furent en effet fort partagés là-dessus dans le Conseil. Peu s'en fallut que le retardement des Suisses ne déterminât les François à la retraite. Le bruit même couroit, & il n'étoit pas sans fondement, que les Cantons avoient envoyé ordre aux Suisses des deux partis de retourner dans leur pays: & il y avoit fort à craindre, que ceux qui n'étoient pas encore arrivés, n'y obéissent plus promtement que ceux qui étoient dans l'Armée de l'Empereur.

On

On s'en tint à l'avis des deux Provéditeurs Vénitiens André Gritti, & André Trévisan, qui fut de ne rien précipiter, avant que d'avoir eu des nouvelles plus certaines des Suisses qu'on attendoit. 1516.

Cependant le Connétable de Bourbon prit ses précautions. Il fit sortir de la Ville plusieurs Bourgeois de la faction Gibeline, toujours portée à favoriser les Empereurs. On donna des gardes à quelques autres; & pour pouvoir défendre plus aisément la Place, on mit le feu aux fauxbourgs, nonobstant le chagrin que ce remède violent devoit faire aux Bourgeois.

L'Empereur campé à Lambra, à trois quarts de lieue de Milan, fut témoin de ce triste spectacle, qui lui faisoit connoître la résolution où étoient ses ennemis de ne pas abandonner la partie: mais ses espérances furent entièrement ruïnées, lorsqu'il vit arriver de l'autre côté de la Ville treize mille tant Suisses que Grisons, conduits par le Capitaine Albert Pétre, dont la venue causa une extrême joie aux Confédérés.

Un si puissant renfort fit prendre la résolution au Connétable, d'aller sans délai attaquer le camp de l'Empereur: mais quand il l'eut communiquée aux Suisses, ils ne les trouva pas disposés à le suivre. Ils lui répondirent, qu'ils étoient prêts de défendre la Ville sous ses ordres, jusqu'à l'extrémité; qu'ils n'étoient obligés qu'à cela par le dernier Traité fait entre la France & les Cantons, & qu'il y étoit expressément stipulé, qu'ils ne se battroient point en campagne contre l'Armée de l'Empire, & beaucoup moins encore contre les gens de leur Nation, qui faisoient la principale partie de cette Armée.

Comment déconcertés.

La chose en effet étoit ainsi, & le Connétable ne pouvoit exiger d'eux rien davantage: mais il fut fort surpris, lorsque le Capitaine Albert vint peu de jours après lui déclarer l'ordre qu'il avoit reçu des Cantons, de s'en retourner avec ses Troupes. Les Suisses de l'Armée de l'Empereur en avoient reçu un pareil, & ce Prince se trouvoit encore plus embar-

1516. embarraſſé que les Généraux François. Car outre que les Suiſſes faiſoient la moitié de ſon Armée, ils ſe comportoient à ſon égard tout autrement que leurs compatriotes ne faiſoient envers le Connétable. La différence de cette conduite venoit de ce qu'il n'étoient pas payés, & que le Connétable avoit commencé par donner trois mois de paye à ceux du Capitaine Albert. Jaques Stafier, Général des Suiſſes de l'Armée Impériale, étoit venu trouver l'Empereur, & lui avoit demandé de l'argent avec beaucoup d'arrogance, & même avec menaces. La peur ſaiſit ce Prince, & il rappella dans ſon eſprit l'accident de Ludovic Sforce qui avoit été livré aux François par les Suiſſes à Novare, dans une conjoncture toute pareille. Ses ſoupçons furent extrêmement augmentés par un artifice du Maréchal de Trivulce, qui écrivit aux Capitaines Suiſſes une lettre, par laquelle il leur donnoit avis, que dans deux jours tout ſeroit prêt, pour exécuter la choſe dont ils étoient convenus. Cette lettre fut interceptée par l'Empereur, ainſi que Trivulce l'avoit prétendu. Il ne douta plus qu'il n'y eût une conſpiration contre ſa propre perſonne. Il décampa bruſquement, & repaſſa l'Adda ſans être ſuivi des Suiſſes, qui, nonobſtant les promeſſes qu'il leur fit de les payer inceſſamment de l'argent qu'il attendoit d'Angleterre, ſe payérent par leurs mains, aux dépens de Lodi. Ils pillérent la Ville, & celle de Sant Angélo, & enſuite prirent le chemin de leur pays par la Valteline, quoi que pût faire le Cardinal de Sion pour les retenir. Le Comte de S. Pol, Monmorenci, & Thomas de Foix Seigneur de Leſcun, frère de Lautrec, donnérent ſur l'arrière-garde de l'Empereur, au moment qu'il décampoit, & lui défirent quelques Troupes. Par bonheur pour lui, les Suiſſes de Milan ne furent pas moins obéiſſans aux ordres de leurs ſupérieurs, & malgré les inſtances, les careſſes, & les promeſſes du Connétable, ils s'en retournérent chez eux, excepté environ trois cens qui demeurérent avec le Capitaine Albert.

Jovius l. 3.

Guicciardino, l. 12.

Mémoires du Bellai, liv. 1.

Ce

Cela n'empêcha pas l'Armée Françoiſe & Vénitienne de ſe mettre aux trouſſes de celle de l'Empereur. 1516.
Ils paſſérent après lui la rivière d'Adda : la conſternation & la révolte ſe mit parmi ſes Troupes; & trois mille hommes de pié, partie Eſpagnols, partie Allemands, l'abandonnérent, pour ſe jetter dans le camp des Confédérés.

Ce Prince déconcerté n'oſa plus tenir la campagne, & gagna au plus vîte le Trentin, abandonnant toutes ſes conquêtes, ſans autre fruit de ſon expédition, que d'avoir donné une nouvelle preuve de ſon peu d'habileté dans la conduite de ſes entrepriſes.

Cette retraite donna lieu aux Confédérés de faire le ſiége de Breſſe, qui après une aſſez vigoureuſe réſiſtance, ſe rendit : & Lautrec qui commandoit non ſeulement l'Armée Françoiſe, mais encore dans tout le Milanès, parce que le Connétable étoit allé à la Cour, remit cette Place entre les mains des Vénitiens, conformément au Traité fait avec eux.

Après cette expédition, les Troupes furent miſes en quartier de rafraichiſſement. Elles en ſortirent quelque tems après, pour faire ſur Vérone une tentative qui ne réuſſit pas, parce que le Comte de Roquendolf la ſecourut avec huit mille hommes, & que Lautrec n'agiſſoit que fort mollement, ſuivant les ordres de la Cour, qui attendoit le ſuccès d'un Traité entamé par le nouveau Roi d'Eſpagne. La reddition de Vérone en fut une ſuite, ainſi que je le dirai bientôt; & par-là les Vénitiens furent remis en poſſeſſion de tout leur Etat de terre-ferme, dont la Ligue de Cambrai les avoit dépouillés. Il leur en couta des ſommes immenſes; mais ils en furent redevables à la ſage conduite qu'ils tinrent dans les divers événemens des guerres d'Italie, & parvinrent enfin à leur but.

Dès que le Pape ſut la retraite de l'Empereur, il ſomma le Roi de lui fournir les Troupes qu'il lui avoit promiſes à Bologne, pour l'aider à s'emparer du Duché d'Urbin, & en chaſſer François-Marie

rie de la Rovère. La Cour de France avoit de
1516. grandes raiſons de les lui refuſer. La conduite qu'il avoit tenue à l'entrée de l'Empereur en Italie; les intrigues ſecrettes qu'on le ſoupçonnoit, non ſans ſujet, d'entretenir avec ce Prince, avec les Rois d'Eſpagne & d'Angleterre, & avec les Suiſſes, méritoient qu'on lui rendît la pareille: mais l'expérience du règne précédent, qui faiſoit connoître la néceſſité de n'avoir point de Pape pour ennemi dans les guerres d'Italie, & l'eſpérance de le gagner par un ſervice auſſi ſignalé que celui-là, qui établiſſoit ſi puiſſamment la Maiſon de Médicis en Italie, fit paſſer par-deſſus toutes les autres conſidérations.

Secours donné au Pape par les François.

Lautrec eut ordre de faire tout ce que le Pape ſouhaiteroit de lui. Il joignit aux Troupes du S. Siège un grand corps de cavalerie, ſous les ordres de Leſcun ſon frère, qui fit ſi bien ſon devoir, qu'en peu de tems le Duché d'Urbin, où il y avoit de très fortes Places, fut conquis. Le Pape en inveſtit auſſi-tôt Laurent de Médicis ſon neveu; & afin que la choſe fût plus ſtable, il prit une précaution, à laquelle le feu Pape avoit manqué, en le donnant à la Rovère ſon neveu: ce fut de faire ſouſcrire les Cardinaux à la Bulle qu'il expédia ſur ce ſujet. Par malheur toutes ces meſures que les Papes prenoient pour l'aggrandiſſement de leurs familles, ſe trouvoient toujours trop courtes ſous le règne de leurs Succeſſeurs, quand ils ſe laiſſoient dominer par la même paſſion. Ils ne manquoient jamais de moyens & de prétextes de détruire des fortunes, que ceux qui les avoient précédés avoient eu tant de peine à bâtir. Ce ſont-là les principales choſes qui ſe paſſérent cette année en Italie. Je viens aux autres événemens que la mort du Roi Ferdinand produiſit; car il jouoit un trop grand rôle dans l'Europe, pour que ſa mort y fût indifférente.

Mémoires du Bellai, liv. 1.

Guicciard. l. 12.

Celui qui lui ſuccéda, parut dans la ſuite avec encore plus d'éclat ſur la ſcène du monde. Ce fut Charles d'Autriche, qui avoit porté d'abord le titre de Duc de Luxembourg, enſuite celui de Prince

ce d'Eſpagne, & prit après la mort de Ferdinand le titre de Roi d'Eſpagne. Il le prit par le conſeil de l'Empereur ſon grand-père, contre l'avis des plus fidèles ſerviteurs qu'il eût en ce Royaume là, qui appréhendoient que les Eſpagnols ne s'en offenſaſſent; parce que Jeanne ſa mère, du chef de laquelle il devoit ſuccéder au Royaume de Caſtille, étoit encore vivante. A la vérité elle étoit hors d'état de gouverner, par le renverſement de ſon eſprit; mais la Couronne lui appartenoit, auſſi bien que le titre de Reine, dont elle étoit en poſſeſſion. 1516. Petrus de Angleria, Epiſt. 567. & 571.

Charles étoit un jeune Prince alors âgé de quinze à ſeize ans, d'une très grande eſpérance, à laquelle il répondit parfaitement; bien fait, éloigné des excès où la jeuneſſe a coutume de ſe laiſſer entrainer, naturellement ſage, grave, d'un eſprit mûr & pénétrant, appliqué dès-lors aux affaires, paſſionné pour la gloire, impatient de ſe ſignaler dans les armes, ſachant parler les principales Langues de l'Europe, à quoi il s'appliqua beaucoup plus qu'au Latin, qu'il ſe repentit depuis d'avoir négligé; honnête, careſſant ſans trop ſe familiariſer, adroit dans les exercices du corps; en un mot tel, qu'il faiſoit l'admiration de ceux qui l'approchoient, l'eſpérance des peuples qu'il devoit gouverner, & d'inquiétude des Princes qui l'alloient avoir pour voiſin dans les Etats dont il héritoit. *Portrait de ce Prince.*

Cela regardoit la France plus qu'aucun autre Royaume, parce qu'elle avoit pour frontières les Domaines de Charles, tant du côté des Pyrénées, que du côté de l'Artois & de la Picardie; ſans parler de l'Italie, où, s'il étoit une fois paiſible poſſeſſeur de l'Etat de Naples, il devenoit beaucoup plus redoutable au Milanès, qu'aucun de ſes prédéceſſeurs: car deſormais, en cas de guerre, c'étoit le même intérêt qui mettoit en mouvement contre la France toutes les forces de l'Eſpagne, des Pays-Bas & du Royaume de Napeles; au-lieu

1516. que jusqu'alors Ferdinand, qui appréhendoit que Charles, tout son petit fils qu'il étoit, ne lui enlevât avec le tems l'administration de la Castille, prenoit des précautions contre lui: & nous voyons par une lettre écrite de la Cour d'Espagne, un peu avant la mort de Ferdinand, que sa jalousie étoit venue à un point, qu'Adrien Florent, Précepteur de ce jeune Prince, qui fut depuis Pape, y fit un voyage exprès, pour adoucir l'esprit du grand-père envers le petit-fils, & pour l'assurer que ce jeune Prince avoit & auroit toujours pour ses avis & pour ses ordres une entière déférence, & ne souhaitoit rien tant que de le satisfaire en tout ce qui dépendroit de lui.

Petrus de Angleria, Epist. 563.

La France est alarmée de son voisinage.

Le Roi de France ne manqua pas de faire ces importantes réflexions: & quoiqu'il n'y eût guères d'apparence qu'il pût empêcher que la succession d'Espagne n'échût à Charles d'Autriche, il fit tout son possible pour retarder le départ de ce Prince, dont la prompte arrivée en Espagne eût applani toutes les difficultés de la prise de possession, au lieu que le délai lui devoit faire naître des embarras. C'est de quoi Charles étoit averti par toutes les lettres qu'il recevoit de Castille, où Dom Pédro Nugnès, Grand-Commandeur de Calatrava, Gouverneur du Prince Ferdinand frère cadet de Charles, & Dom Alvaro Osorio Evêque d'Astorga son Précepteur, avoient formé un parti pour le faire élever sur le Trône d'Arragon & de Castille, à l'exclusion de son frère aîné: mais ce parti fut toujours foible, & la réputation de Charles, & les assurances qu'il donnoit sans cesse de son départ des Pays-Bas pour l'Espagne, l'empêchèrent de se fortifier.

Ibid. Epist. 569.

Cependant les Gouverneurs François des Villes frontières des Pyrénées arrêtoient, par ordre de la Cour, tous les Couriers, que le Conseil de Castille, dont le Cardinal Ximenès pendant l'absence du nouveau Roi étoit le Chef, envoyoit aux Pays-Bas. On ouvroit leurs dépêches, & on les con-

contraignoit même, en les menaçant de les mettre à la queſtion, de dire ce qu'ils ſavoient des ſecrets de l'Etat, & de la diſpoſition des peuples. Le Roi faiſoit de grandes levées de Troupes, & le Roi d'Eſpagne ne ſavoit s'il les deſtinoit ou à la défenſe du Milanès, ou à attaquer les Pays-Bas, ou à reprendre la Navarre. 1516.

Jean d'Albret, que Ferdinand avoit dépouillé de ce Royaume, marchoit de ce côté-là; & ce qui y reſtoit du parti des Grandmons, étoit en mouvement en ſa faveur. Ce Roi attaqua S. Jean de Pié-de-port, prit la Ville, & aſſiégea la Citadelle: mais aiant eu avis de la défaite du Maréchal de Navarre, Chef de la faction des Grandmons, qui fut ſurpris dans les défilés des montagnes, il leva le ſiège, & perdit quelques Troupes dans ſa retraite, aiant été chargé en queue par Avila Gouverneur du Château. Ce fut-là le dernier effort qu'il fit pour reconquérir ſon Etat; car deux mois après, ce bon Prince mourut à Moneins en Béarn, & fut ſuivi bientôt après au tombeau par la Reine Catherine ſa femme, laiſſant pour héritier de ce qui leur reſtoit d'Etats, & de leurs légitimes droits ſur la Navarre, leur fils Henri, qui n'avoit que quatorze ans, & qui ne fut guères plus heureux que ſon père.

Il ſe plaint du procédé que l'on tenoit à ſon égard. Sur ces entrefaites, Philippe de Clèves Seigneur de Raveſtein arriva des Pays-Bas à la Cour de France, de la part du Roi d'Eſpagne, pour ſe plaindre du procédé qu'on tenoit à ſon égard, pour témoigner le deſir qu'il avoit de bien vivre avec le Roi, comme il avoit fait juſqu'alors, & pour propoſer de faire un nouveau Traité, afin de confirmer ou de changer les précédens, ſuivant la ſituation préſente des affaires. C'étoit ce dernier point, où le Roi avoit prétendu l'amener, & il fut conclu que les deux Princes envoieroient leurs Plénipotentiaires à Noyon. Les deux Chefs de cette négociation furent, de Chièvres pour le Roi d'Eſpagne; & pour le Roi, Artus Gouſier *Mémoires du Bellai, l. 1.*

1516. de Boiſi, Grand-Maitre de France, qui avoit été Gouverneur de ce Prince, comme Chièvres l'avoit été du Roi d'Eſpagne. Tous deux avoient beaucoup de zèle pour les intréêts de leurs Maitres; mais à en juger par le ſuccès de ce Traité, Chièvres en matière de négociation en ſavoit beaucoup plus que Boiſi.

Traité d'accommodement entre les deux Rois à Noyon.

Recueil de Traités par Léonard, T. 2.

Les Conférences commencérent le prémier jour d'Août, & finirent le treiziéme du même mois. Par un des principaux articles du Traité, il fut réſolu que l'on feroit un changement au Traité de Paris de 1514, ſelon lequel Madame Renée de France, fille de Louis XII, devoit épouſer le Prince Charles. Cet article fut annullé ſous le bon-plaiſir du Pape, qui donna au Roi & à la Reine l'abſolution de leur ſerment; & il fut arrêté que ce ſeroit Louiſe de France, fille du Roi, qui épouſeroit le Prince Charles devenu Roi d'Eſpagne. Cette Princeſſe n'avoit encore qu'un an; & il eſt étrange que les Princes, depuis très longtems, miſſent pour fondement des Traités de paix ou d'alliance ces ſortes de Contrats de mariage; car de vingt faits de la ſorte, à peine en trouverat-on deux qui aient eu leur effet.

Il fut arrêté en ſecond lieu, que le Roi, pour la dot de ſa fille, conſtitueroit au Roi Catholique, tout le droit, raiſon, action, qu'il prétendoit lui compéter au Royaume de Naples; & que juſqu'à l'accompliſſement dudit mariage, le Roi Catholique payeroit au Roi Très-Chrétien cent mille écus d'or par an, & depuis l'accompliſſement cinquante mille, juſqu'à ce que la Princeſſe eût eu des enfans mâles ou femelles.

Troiſiémement on convint, que ſi tôt que le Roi Catholique ſeroit en poſſeſſion de ſes Etats d'Eſpagne, la Reine Catherine de Navarre & ſes enfans lui envoieroient des Ambaſſadeurs, pour leur repréſenter leur droit ſur le Royaume de Navarre, & que le Roi d'Eſpagne les contenteroit. Que ſi cette Princeſſe, & ſes enfans n'étoient pas con-

contens des propositions que ce Prince leur feroit, le Roi Très-Chrétien ne se départiroit point de l'Alliance & des Traités faits avec le feu Roi de Navarre, & la Reine : c'est-à-dire, qu'il demeuroit en droit de les aider de ses Troupes & de son argent, pour les remettre en possession de leur Etat. 1516.

C'étoient-là les principaux points du Traité de Noyon, que le Roi Catholique n'observa jamais, & ou, par des articles qui ne contenoient que des promesses, il obtint ce qu'il prétendoit ; c'est-à-dire, d'avoir le passage libre par la France pour les Couriers qu'il envoieroit en Espagne, & la liberté de partir pour aller prendre possession de cet Etat, quand & comme il le jugeroit à propos.

Un Auteur moderne * prétend qu'il y eut un autre Traité secret, par lequel le Roi d'Espagne promettoit absolument la restitution des Royaumes de Navarre & de Naples usurpés par Ferdinand. Je ne suis pas le prémier à remarquer † que ce Traité secret est une production de l'imagination de l'Auteur, fort fécond en de pareils embellissemens de l'Histoire. Bien des Curieux l'ont cherché, sans le trouver nulle part. Si un tel Traité étoit réel, comment n'en auroit-on fait aucune mention dans les Manifestes, dans les Protestations, & dans les autres Ecrits qui furent faits & publiés de la part de la France durant la prison du Roi? Comment Madame la Régente ne l'eût-elle pas produit, pour repliquer aux Ministres de l'Empereur, qui, lorsque le Roi offrit pour sa délivrance, de renoncer à ses droits sur le Royaume de Naples, répondoient que ce n'étoit rien offrir, parce qu'il n'y avoit aucun droit? Y auroit-il eu rien de plus convainquant pour prouver ce droit, que ce prétendu Traité, par lequel l'Empereur se reconnoissoit obligé de lui restituer le

* Varillas, Liv. 4. de l'éducation des Princes.

† Voyez les Observations sur les Traités des Princes par M. Amelot de la Houssaye.

le Royaume de Naples? Le prémier Préſident de
1516. Selve, qui eut tant de part à la négociation de Madrid, auroit-il pu oublier dans ſes Mémoires un point ſi important? Il paroît donc certain que ce Traité ne fut jamais qu'en idée.

Il ne fut fait mention ni des Vénitiens, ni de l'Empereur dans le Traité de Noyon, ſinon qu'ils furent nommés, les Vénitiens par le Roi, & l'Empereur par le Roi d'Eſpagne, comme leurs Alliés, à qui il ſeroit libre pendant l'eſpace de huit mois, d'y être compris. Mais l'Empereur connoiſſant de quelle importance il étoit pour le Roi d'Eſpagne ſon petit-fils, que le Roi de France ne conçût aucun ſoupçon de ce jeune Prince, de peur qu'il ne s'oppoſât de nouveau à ſon voyage, & conſidérant qu'il ne pourroit lui ôter toute défiance là-deſſus, tandis que lui-même ſeroit ſon ennemi déclaré, il traita de la paix avec la France. Elle fut conclue au mois de Décembre à Bruxelles, & confirmée par un autre Traité, qui ſe fit à Cambrai le mois de Mars ſuivant. Ce fut en conſéquence de ce qui s'étoit paſſé à Bruxelles, & non pas à Noyon, ainſi que ſe l'eſt imaginé Guichardin, & enſuite de la révolte de la garniſon de Vérone, que cette Place fut conſignée de la part de l'Empereur, le quinziéme de Janvier par l'Evêque de Trente, entre les mains du Maréchal de Lautrec; & ce Seigneur la remit aux Vénitiens, moyennant une groſſe ſomme d'argent qu'eux & le Roi payérent à l'Empereur. De cette ſorte la paix fut rétablie au commencement de l'année 1517, entre les plus grandes Puiſſances de l'Europe.

Traité de Cambrai.

Guicciard. l. 12.

1517. *La paix eſt rétablie entre les plus grandes Puiſſances de l'Europe.*

L'Italie, qui avoit été depuis ſi longtems le théatre de la guerre, ſe flatoit de goûter le fruit d'une paix beaucoup moins eſpérée, qu'elle n'avoit été deſirée: mais elle vit naître de nouveaux troubles, de ce qu'elle avoit regardé comme le ſceau de cette paix; je veux dire de la reddition de Vérone, qui avoit terminé tous les différends de l'Empereur avec la République de Veniſe & avec

avec le Roi de France: car la garnison de cette Place aiant été licentiée, & les Capitaines se trouvant sans emploi, se donnérent à François-Marie de la Rovère Duc d'Urbin, qui avoit été chassé de ses Etats par le Pape, & n'attendoit qu'une occasion favorable pour s'y rétablir. 1517. Petrus de Angleria, Epist. 583.

Ce Prince, petit de corps, mais plein de feu & de courage, bon Capitaine & brave soldat, se crut heureux de trouver une telle ressource. Il engagea dans son parti Frédéric de Gonsague Prince de Bozzolo son ami, mécontent du Pape & de la Maison de Médicis, parce que Laurent de Médicis aiant été fait Général de l'Armée du S. Siège, lui avoit ôté le commandement de l'Infanterie qu'il avoit eu auparavant sous Julien de Médicis. C'étoit un des plus fameux & des plus expérimentés Capitaines d'Italie, & dont le petit Etat pouvoit fournir quelques Troupes au Duc d'Urbin.

La garnison de Vérone, qui se donna à ce Duc, étoit de quatre ou cinq mille Espagnols, parmi lesquels il y avoit trois ou quatre cens Gascons, & de sept cens Allemands, tous gens aguerris, & dont le courage pouvoit suppléer au nombre. Ce qui inquiéta davantage le Pape, c'est qu'il crut que le Roi de France & les Vénitiens lui avoient suscité cet embarras. Il savoit que le Roi n'avoit pas sujet d'être content de la conduite qu'il avoit tenue à son égard, pour plusieurs raisons, que j'ai marquées en parlant de l'irruption de l'Empereur dans le Milanès, & pour quelques autres différends, qu'ils avoient eus depuis ensemble. Il étoit confirmé dans ce soupçon par l'armement du Prince de Bozzolo, qui avoit toujours été dans les intérêts de la France; & il étoit persuadé que Lautrec n'avoit pu ignorer toute cette intrigue, Vérone lui aiant été consignée avant qu'elle fût remise au pouvoir de la République. Petrus de Angleria, Epist. 587. Guicciard. l. 13.

Il n'ignoroit pas non plus la jalousie des Vénitiens, à qui la trop grande puissance des Papes

1517. avoit toujours fait ombrage, & qui avoient d'autant plus de sujet d'appréhender de nouveaux accroissemens de la sienne, que la Maison de Médicis s'étoit rendu entièrement maitresse de la République de Florence: chose à quoi ses deux Prédécesseurs Alexandre VI & Jules II. avoient toujours visé en faveur de leurs familles, sans pouvoir en venir à bout. Enfin il ne pouvoit s'imaginer que le Duc d'Urbin, sans argent, sans vivres, sans autres préparatifs, se soulevât contre une puissance aussi grande que celle du S. Siège, s'il n'étoit assuré sous-main d'être soutenu.

Petrus de Angleria, Epist. 585. C'étoit néanmoins une terreur panique du Pape, au moins du côté de la France; & même le Roi dans la suite lui fournit un secours de quatre cens hommes d'armes contre le Duc d'Urbin.

Jovius l. 4. Ce secours n'empêcha pas que ce Prince avec sa petite Armée, à laquelle, pour suppléer à sa solde, il abandonna le pillage du plat-pays, ne se rendît maitre de la plupart de ses anciens Etats, ne

Guicciard l. 13. fît la guerre au Pape pendant toute cette année, & ne l'obligeât enfin, par la médiation des Rois de France & d'Espagne, à racheter en quelque façon le Duché d'Urbin par une grande somme

Petrus de Angleria, Epist. 595. Guicciardino, l. 23. d'argent qu'il paya aux Troupes qui avoient servi contre le S. Siège. Le Duc se retira à Mantoue, sans perdre ni l'envie ni l'espérance de trouver un tems plus favorable, pour relever un jour sa fortune.

Traité de Fribourg fait avec les Cantons Suisses. Ce qui restoit à régler pour l'affermissement de la paix entre la France, l'Empire & l'Espagne, aiant été terminé par le Traité de Cambrai du onzième de Mars, le Roi, qui prévoyoit bien qu'elle ne seroit pas de longue durée, pensa à se fortifier par de nouvelles ligues avec les autres Princes. Deux mois après le Traité de Noyon, il en avoit conclu une très importante à Fribourg avec les treize Cantons, les Ligues Grises, & tous

Recueil de Traités ceux qui sont unis au Corps Helvétique. Par ce Trai-

Traité on avoit ôté pluſieurs reſtrictions fort incommodes à la France, qui étoient dans le précédent; & les Suiſſes s'obligeoient à ne jamais ſervir aucun Etat contre le Royaume. On lui donna le nom de Traité de paix perpétuelle. En effet, depuis ce tems-là les Suiſſes ſont toujours demeurés fermes dans l'alliance avec nos Rois; mais il fallut que le Roi leur paſſât l'article de l'augmentation des penſions, dont le refus avoit fait perdre le Milanès à Louis XII; & ce ne fut qu'à force d'argent, qu'on mit les choſes en ſi bon état de ce côté-là. 1517. par Leonard, T. 2.

Renouvellement d'alliance avec la République de Veniſe.

L'autre Traité que le Roi fit après celui de Cambrai, fut un renouvellement d'alliance avec la République de Veniſe: il fut conclu le huitième d'Octobre. On y confirmoit tous ceux qui avoient été faits depuis celui de Blois de 1512, & on y ajouta un article pour maintenir la paix de l'Italie. Par cet article, le Roi & les Vénitiens s'obligeoient réciproquement à tenir toujours ſur pié huit cens hommes d'armes, avec leurs écuyers & leurs archers; & au cas que l'un des deux Etats fût attaqué, l'autre devoit le ſecourir avec ſix mille hommes de pié de vieilles Troupes, & un train d'artillerie; à quoi les Vénitiens devoient ajouter cinq cens hommes de cavalerie légère, parce que les huit cens hommes d'armes, ſelon la manière d'Italie, ne comprenoient pas autant de cavalerie que les huit cens hommes d'armes François.

Mémoires du Bellai, l. 1.

Le Roi, pour attacher auſſi le Pape plus étroitement à ſes intérêts, fit épouſer à Laurent de Médicis Madeleine de Boulogne ſa couſine, héritière de la Maiſon de Boulogne, & fille de la ſœur du Duc de Vendôme François de Bourbon. Laurent de Médicis, quelque tems auparavant, avoit tenu ſur les Fonts, au nom du Pape, François Dauphin de France, dont la naiſſance ne donna pas moins de joie à tout le Royaume, que le rétabliſſement de la paix. Mais comme les François, quand ils n'ont plus de guerre chez eux, la vont

1517. chercher ailleurs, ils allérent la faire en un pays, où l'on ne voit pas dans l'Hiſtoire, qu'il y eût jamais eu de Troupes de la Nation.

La France avoit dès-lors des liaiſons avec les Rois du Nord. Louis XII avoit déja fait un Traité d'Alliance avec Jean Roi de Danemarc, père de Chriſtierne II. Les Suédois avoient ſecoué le joug de Chriſtierne, & ce Prince envoya demander du ſecours en France. Le Roi qui étoit en paix avec ſes voiſins, & qui pouvoit eſpérer d'être ſecondé dans l'occaſion par les Danois contre l'Angleterre, lui accorda deux mille hommes de pié, ſous les ordres de Gaſton de Brezé Seigneur de Fouquarmont, à qui il donna pour commander ſous lui, le Baron de Gondrin, & les Capitaines Saint Blimont, Piéfou, & la Lande, des meilleurs Officiers de ſes Troupes. Ils ſervirent utilement le Roi de Danemarc dans une bataille qu'il gagna contre les Suédois: mais dans un combat qui ſe donna ſur une rivière glacée, ils furent abandonnés par les Danois. Ils ſe retirérent en bon ordre dans un forêt voiſine, où les ennemis les ſuivirent, & s'y défendirent avec beaucoup de bravoure. Mais comme l'embarras des broſſailles ne leur permettoit pas de pouvoir ſe ſervir de leurs piques, pour faire tête à la cavalerie Suédoiſe, ils furent défaits. La moitié y périt avec Saint Blimont; les autres en très mauvais équipage, aiant perdu leurs armes, & preſque tout nuds, par le peu de ſoin que le Roi de Danemarc en prit, ſe réfugiérent en Ecoſſe ſur quelques barques qu'ils trouvérent, & de là repaſſérent en France.

Mémoires du Bellai, l. 1.

Ce mauvais ſuccès n'empêcha pas le Roi de faire l'année ſuivante un Traité de ligue offenſive & défenſive avec le Roi de Danemarc contre les Anglois, les Suédois, Lubec, & quelques autres Villes d'Allemagne, unies à celle-ci contre les Danois; mais il n'en tira jamais un grand ſecours.

Recueil de Traités par Léonard, T. 2.

Durant le cours de ces négociations, le Roi travailloit à une affaire qu'il avoit fort à cœur: & il vit

vît bien d'abord qu'il trouveroit de grands obſtacles dans l'exécution. C'étoit à faire publier & obſerver le Concordat dans le Royaume, & à empêcher qu'on n'y ſuivît deſormais pour règle la Pragmatique Sanction, ainſi qu'il l'avoit promis au Pape dans la Conférence de Bologne. 1517.

Le Concordat avoit été reçu & confirmé dans l'onzième Seſſion du Concile de Latran, & ce Concile venoit de finir par la douzième le ſeizième de Mars, après avoir duré près de cinq ans, ſous les Pontificats de Jules II. & de Léon X. L'abolition des élections, qui rendoit le Roi maître de tous les Bénéfices conſidérables du Royaume, par le droit que le Concordat lui donnoit d'y nommer, & le gros argent que les nommés devoient payer à Rome pour les Annates, intéreſſoient beaucoup de gens, quelques précautions qu'on eût priſes pour ſauver les droits & les privilèges des Univerſités. Une innovation ſi extraordinaire dans la Police Eccléſiaſtique du Royaume, déplaiſoit fort aux Parlemens; & la jalouſie que donnoit le grand crédit d'Antoine du Prat, Chancelier de France, qui avoit été le principal négociateur de cette affaire, & qu'on ſoupçonnoit d'y avoir eu plus en vue ſes intérêts particuliers, que l'avantage de l'Egliſe, dans l'eſpérance d'avoir bonne part aux Bénéfices, étoit un puiſſant motif pour pluſieurs de s'y oppoſer. Les raiſons ou les prétextes étoient plauſibles. On prétendoit que dans les élections on avoit beaucoup plus d'égard au mérite & à la capacité des Sujets, qu'on n'en auroit dans la ſuite; que les Bénéfices ſe donneroient par la faveur de la Cour à des Sujets indignes; que l'eſpérance de parvenir par élection aux plus grands Bénéfices, animoit les Eccléſiaſtiques à l'étude, & les engageoit à la régularité; que ce motif ne ſubſiſtant plus, le Clergé alloit tomber dans l'ignorance & dans le déréglement. Tout cela étoit au moins ſpécieux, & l'on prétendoit que les brigues, les ſimonies, les procès, les appella-

1517. tions à Rome, inconvéniens ordinaires des élections, n'étoient pas comparables aux desordres qu'on appréhendoit du Concordat.

Histoire de la Pragmatique Sanction & des Concordats.

Cependant l'Evêque de Tricarico Nonce du Pape, & créé depuis peu Evêque de Bayeux, étant arrivé à Paris, présenta au Roi deux Livres scellés en plomb, dont l'un contenoit le Concordat avec la ratification du Concile, & l'autre, la révocation de la Pragmatique Sanction; & lui demanda, conformément à la promesse que Sa Majesté en avoit faite au Pape, de faire publier & enregistrer ces deux Actes dans les Parlemens de France.

Il y étoit très disposé; mais comme par la seule teneur & par l'exécution du Concordat, la Pragmatique seroit suffisamment abolie, il fit consentir le Nonce, qu'on ne publieroit point la révocation de celle-ci, mais seulement le Concordat.

Le Roi va au Parlement pour y faire enregistrer le Concordat.

Le Roi alla pour ce sujet au Parlement, où avec les Chambres assemblées, il fit aussi venir plusieurs Evêques, & des Députés du Chapitre de Notre Dame de Paris, & de l'Université. Le Chancelier fit l'ouverture de cette Séance par un discours, dans lequel il exposa la nécessité où le Roi s'étoit trouvé de passer le Concordat; que la Pragmatique Sanction avoit été une source de brouilleries continuelles entre le Royaume & le Saint Siège; que ç'avoit été un des principaux motifs de Jules II. pour faire tout le mal qu'il avoit fait à la France durant son Pontificat; qu'il avoit ligué tous les Princes contre elle, chassé Louis XII du Duché de Milan, de la Seigneurie de Gènes, & du Comté d'Ast; que Léon X avoit d'abord suivi les mauvais desseins de son prédécesseur; qu'il avoit engagé le Concile de Latran à faire des démarches très violentes contre la France, & même contre la personne du Roi; que Sa Majesté en de telles conjonctures n'avoit eu que deux partis à prendre: le prémier, de se soumettre au Concile, en abolissant la Pragmatique; & qu'en

qu'en ce cas l'Etat Ecclésiastique de France seroit retombé dans les desordres, où il étoit avant les Conciles de Constance & de Bâle, par les Réserves, les Expectatives, & les autres inconvéniens, auxquels la Pragmatique avoit remédié : le second de refuser de se soumettre au Pape & au Concile; & qu'alors les Censures, les Interdits, & tous les Foudres de Rome auroient été lancés contre lui & contre son Royaume; que les ennemis de la France l'auroient fait regarder comme Schismatique; qu'elle auroit été exposée à l'invasion de tous ses voisins, auxquels, le Pape, selon les maximes de Rome, n'auroit pas manqué de la donner en proie; que la division se seroit incontinent mise dans l'Etat; que plusieurs par scrupule, ou par d'autres motifs plus mauvais, y auroient formé un gros parti pour le Pape; que malgré les grands succès que le Roi avoit eus en Italie par la bataille de Marignan, le Saint Siège se seroit bandé contre lui; que tous les ennemis de la France se seroient réunis avec le Pape, & que la moindre perte qu'il eût pu faire, auroit été celle de tous ses Etats d'au-delà des Alpes; que par ces raisons Sa Majesté avoit jugé sagement devoir prendre un milieu, qui étoit celui du Concordat, par lequel l'Etat Ecclésiastique de France étoit délivré des vexations qu'il avoit souffertes avant le Concile de Bâle; qu'on y avoit retranché les choses qui choquoient le plus directement l'autorité du Pape, & qu'aux élections près, on avoit eu soin de ménager les Privilèges des Universités & du Clergé pour les Bénéfices. Il conclut, en disant, que le Roi vouloit & commandoit que le Concordat fût publié & enregistré. 1517.

Après la Harangue du Chancelier, le Parlement & le Corps des Ecclésiastiques se retirérent chacun dans une chambre, pour délibérer séparément. Le Cardinal de Boisi étant revenu à la tête des Ecclésiastiques, dit que la matière dont il s'agissoit concernoit toute l'Eglise Gallicane, & qu'on ne pou-

pouvoit ſans l'aſſembler ratifier le Concordat. *Et moi*, reprit le Roi en colère, *je vous le ferai bien faire, ou je vous envoierai à Rome conteſter avec le Pape.* La réponſe du Parlement, par la bouche du Préſident Baillet, fut plus ſoumiſe; mais il dit ſeulement en général, qu'il eſpéroit que la Cour ſe conduiroit de telle ſorte dans cette affaire, que Dieu & le Roi en ſeroient contens.

1517.

Cependant le Roi fit expédier le treizième de Mai ſes Lettres Patentes contenant le Concordat, par leſquelles il enjoignoit au Parlement & à tous les Juges de ſon Royaume de l'obſerver, de juger ſuivant ſa teneur, & de tenir la main à l'exécution. Le Connétable, Jean d'Albret Seigneur d'Orval, & le Chancelier, allérent quelques jours après au Parlement, où ce Magiſtrat préſenta les Lettres Patentes, & déclara que la volonté du Roi étoit que le Concordât fût enregiſtré. Il n'eut point d'autre réponſe, ſinon que les Lettres Patentes ſeroient communiquées aux Gens du Roi.

Les Gens du Roi le refuſent.

Le cinquième de Juin, le Chancelier aiant préſenté à la Cour les deux Livres que le Nonce avoit apportés au Roi, en l'un deſquels étoit le Concordat, & dans l'autre la révocation de la Pragmatique, le Lièvre, Avocat-Général, remontra les inconvéniens du Concordat, ſupplia la Cour de ne pas permettre que par cet Acte la liberté de l'Egliſe Gallicane fût violée, & le Royaume épuiſé d'argent par les Annates. Il demanda enſuite que l'on commît quelques-uns des Conſeillers pour l'examiner. André Verjus, Nicolas le Maître, François de Loynes, & Pierre Preudhomme furent choiſis, & depuis on leur donna pour Adjoints le Préſident Roger de Barme, & trois autres Conſeillers, ſavoir Nicolas de Grigni, Jaques Ménager, & Jean de Selve. Après cet examen, l'Avocat-Général dit en plein Parlement, qu'il perſiſtoit dans ſon appel, & demanda que nonobſtant la révocation de la Pragmatique, la Cour eût à juger les procès ſelon les Decrets qu'elle contenoit.

Les

Le vingt-sixième jour de Juin, le Bâtard de Savoie, oncle du Roi, vint au Parlement, présenta les Lettres de Sa Majesté, dit qu'elle vouloit que l'on procédât incessamment à la publication du Concordat, témoigna le mécontentement que ces délais causoient au Roi, & qu'il l'envoyoit pour être présent à leur délibération. Sur quoi le Parlement députa Jean de la Haie, Président aux Enquêtes, & Nicolas d'Origni, Conseiller, pour représenter à Sa Majesté, qu'il étoit contre la liberté du Parlement, d'avoir pour témoin de ses délibérations, un Seigneur qui n'étoit pas de son corps, & qui semboit n'être venu que pour intimider les particuliers. 1517.

Cette remontrance fut très mal reçue. Le Roi dit aux Députés, qu'il savoit que dans son Parlement il y avoit deux sortes de gens, des gens de bien, & des gens de cabale; qu'il sauroit bien les distinguer; qu'il écarteroit si loin ceux-ci, à l'exemple du feu Roi, à qui on donnoit le nom de Père de la Justice, que lui-même mériteroit ce titre par sa sévérité; & qu'il vouloit absolument que son oncle assistât à la délibération du Parlement.

Il fut obéi; les Assemblées commencérent le treizième de Juillet, & furent continuées jusqu'au vingt-quatrième; & la conclusion fut que la Cour ne pouvoit, ni ne devoit faire publier, ni enregistrer le Concordat; qu'elle étoit résolue d'observer la Pragmatique, comme auparavant, & de donner audience à l'Université, & aux autres Universités du Royaume qui l'avoient demandée; que l'on devoit appeller de la cassation de la Pragmatique; & que si le Roi vouloit presser la publication du Concordat, il étoit nécessaire d'assembler l'Eglise Gallicane, comme avoit fait le Roi Charles VII, lorsqu'il fit la Pragmatique. *Leurs conclusions là-dessus.*

Le Roi aiant reçu le Résultat du Parlement par le Bâtard de Savoie, ordonna à la Cour de lui députer quelques-uns de son corps, pour lui faire:

re ſavoir les motifs de ſon Arrêt. Les Conſeillers André Verjus, & François de Loynes furent chargés de la Députation, pour préſenter les Remontrances par écrit, ou les dire de vive voix.

1517.

Ils arrivérent le quatorzième de Janvier de l'année 1518, à Amboiſe où le Roi étoit. Ils s'adreſſérent au Chancelier, qui les renvoya au Grand-Maitre *. Ce Seigneur leur dit que rien ne preſſoit, & qu'ils pourroient autant attendre, qu'ils avoient fait attendre le Roi. Il leur demanda toutefois leurs raiſons par écrit, parce que Sa Majeſté vouloit les communiquer aux autres Parlemens, & ils ne purent avoir audience que le dernier jour de Février.

1518.

Réponſe que le Roi fait à leurs Députés.

Elle ne fut pas fort agréable pour eux, & le Roi ne leur dit rien autre choſe, ſinon qu'il avoit vu leurs Remontrances, & les Réponſes que ſon Chancelier y avoit faites. Ils le ſuppliérent de vouloir bien leur communiquer ces Réponſes. „ Vous ne les aurez pas, repartit le Roi, il ne „ s'agit pas de faire ici un procès verbal :" & puis il ajouta d'un ton plein d'indignation : „ Je ſuis „ Roi en France, je ne prétends pas qu'il y ait un „ Sénat comme à Veniſe; le Parlement ne doit „ ſe mêler que de rendre la Juſtice : j'ai travaillé à donner la paix à mon Royaume, j'en ai „ pris les moyens ſurs, & on ne défera pas en „ France ce que j'ai fait en Italie pour le bien de „ mon Etat. " Il fit pluſieurs menaces aux Députés, & leur ordonna de partir de la Cour dès le lendemain de grand matin.

Le Parlement conſent à l'enregiſtre-

Comme ils ne ſe diſpoſoient pas ſi promptement à leur départ, à cauſe du mauvais tems & des mauvais chemins, le Grand-Maitre leur ordon-

* L'Auteur de l'Hiſtoire de la Pragmatique Sanction & des Concordats ſe méprend, quand il dit que ce Grand-Maitre étoit Mr. de Montmorenci; c'étoit encore Monſieur de Boiſi, qui mourut au mois de Mai de l'an 1519. Mr. de Montmorenci ne fut Grand-Maitre qu'en 1526, après René Bâtard de Savoie.

donna de se retirer, s'ils ne vouloient être mis dans une basse-fosse. Ils partirent, & firent leur rapport au Parlement. Trois jours après Mr. de la Trimouille vint apporter de nouveaux ordres de hâter la conclusion de cette affaire, & mêla les menaces aux raisons. Il convint au Parlement de consentir à la publication & à l'enregistrement; mais il ne le fit qu'à condition qu'on ajouteroit dans le Registre, que cela s'étoit fait par le commandement absolu du Roi, réitéré plusieurs fois. Et en même tems la Cour fit une protestation par-devant l'Evêque de Langres, Duc & Pair de France, où elle disoit qu'elle n'étoit point en liberté; que s'il se faisoit une publication du Concordat, ce n'étoit point par son ordonnance, mais par l'exprès commandement du Roi, & par force; qu'elle n'entendoit point approuver le Concordat, ni que la publication sortît son effet, ni que dans la suite on jugeât les procès suivant le Concordat, mais suivant la Pragmatique Sanction. 1518. *ment, & fait mention de l'autorité du Roi qui l'y avoit contraint.*

Cependant le vingt-unième de Mars, le Recteur & l'Université, accompagné d'onze Suppôts & de son Conseil, & le lendemain le Doyen de l'Eglise de Paris, avec plusieurs Chanoines, vinrent au Parlement, pour faire leur opposition à la publication du Concordat. Elle fut reçue: mais le même jour Mr. de la Trimouille, sur un nouvel ordre du Roi, fit faire la publication. La Cour ajouta à l'Arrêt, la formule dont j'ai parlé: & deux jours après elle renouvella ses protestations en présence de Greffiers, de Notaires & de Secrétaires. *L'Université s'y oppose.*

L'Université ne se contentant pas de ces protestations, s'assembla, fit afficher un Acte portant défense à tous Libraires-Jurés de l'Université d'imprimer le Concordat, sous peine d'être retranchés du Corps de l'Université, & publia un Ecrit contre le Concordat, qu'elle finissoit par un appel du Pape mal conseillé, au futur Concile légitime,

me, tenu en un lieu où il fût libre & en sureté.

1518. *Les Prédicateurs parlent contre.*

Cet Ecrit fut présenté au Doyen de Notre-Dame, qui y souscrivit, & il fut affiché aux carrefours. Les Prédicateurs, qui de tout tems étoient tous, ou pour la plupart, du Corps de l'Université, parlérent dans leurs Sermons d'une manière outrageuse contre le Roi & le Chancelier. Le Recteur faisoit de fréquentes assemblées, où Bochart, Disone, le Loutier, Alligret, & quelques autres fameux Avocats du Parlement assistoient.

Le Roi averti de ces Assemblées, des Ecrits, des Affiches, & des discours séditieux qui se faisoient, en écrivit au Prémier Président Olivier, & à quelques Conseillers de la Cour, leur ordonnant de réprimer l'audace du Recteur de l'Université. Il envoya à Paris Adam Fumée Maitre des Requêtes, & Monsieur de Saint Gelais, pour commander de sa part l'impression du Concordat, & le châtiment des Membres de l'Université les plus séditieux. Ils allérent tous deux avec des soldats pour faire arracher les affiches. Le Parlement fit appeller les Principaux des Colèges, les réprimanda, & les avertit qu'on les rendroit responsables de tous les desordres qui pourroient arriver. Et le Roi fit un Edit le vingt-troisième d'Avril à Amboise, par lequel il étoit fait défense au Recteur & aux Suppôts de l'Université, de s'assembler à l'avenir sur des affaires qui concernassent l'Etat, la Police, le Gouvernement du Royaume, les Edits & Decrets faits & approuvés par Sa Majesté, sous peine de privation de leurs Privilèges. Le Parlement différa d'enregistrer cet Edit; mais il fit délivrer à Adam Fumée l'Original du Concordat pour le faire imprimer, & enfin on l'imprima.

1517. Sur ces entrefaites l'Archevêché de Sens vint à vaquer par la mort de Tristan de Salasar: l'Evêché d'Albi vaqua aussi peu de tems après; & on étoit dans l'attente de ce qui arriveroit à cette occa-

caſion pour l'exécution du Concordat. Le Roi envoya deux Conſeillers du Parlement faire défenſe aux Chanoines de Sens de procéder à l'élection d'un Archevêque. Ils répondirent qu'ils avoient droit de le faire, tant par le droit commun, que par un privilège ſpécial du Saint Siège : mais le Roi aiant nommé Etienne Poncher Evêque de Paris pour cet Archevêché, les Chanoines, afin de ne point préjudicier à leurs prétentions, élurent ce même Prélat; & la choſe en demeura là. 1517.

Le Parlement rend un jugement contraire au Concordat.

Mais il n'en fut pas ainſi de l'Evêché d'Albi. Le Chapitre en élut un autre que celui qui avoit été nommé par le Roi. Le procès fut intenté au Parlement de Toulouſe, & puis évoqué au Parlement de Paris. Le Roi appella le Prémier Préſident & le Rapporteur, & leur commanda de juger ſuivant le Concordat; mais nonobſtant cet ordre, le Parlement ajugea l'Evêché à l'élu. Le Roi en fut très irrité : mais l'Auteur de l'Hiſtoire des Concordats ne nous dit point quelles furent les ſuites de ſon reſſentiment.

Autres conteſtations à ce ſujet.

Ces conteſtations ſe renouvelloient tous les jours à l'occaſion des Bénéfices vacans. Les grandes guerres que le Roi eut à ſoutenir quelque tems après, & ſa priſe à la Journée de Pavie, l'empêchérent de maintenir auſſi fortement qu'il auroit fait, ſon autorité royale ſur un point ſi important : & le Parlement ne manqua pas de profiter de la conjoncture, pour rétablir l'uſage de la Pragmatique. Il préſenta ſur ce ſujet en 1524 une Requête à Louiſe de Savoie Mère du Roi, Régente du Royaume; & ſur ces entrefaites, le Chancelier du Prat s'étant fait nommer Archevêque de Sens, & Abbé de Saint Benoit ſur Loire, il y eut à ce ſujet un gros procès, la Régente voulant ſoutenir ſa nomination, & le Parlement s'y oppoſant; mais enfin on convint que la choſe demeureroit ſurſiſe juſqu'à la délivrance du Roi. Ce Prince, après ſon retour, ôta au Parlement la connoiſſance des Procès touchant les Archevêchés, Evêchés, Ab-

1517. Abbayes, Prieurés, & tout ce qui en dépendoit, & l'attribua au Grand Conseil, & suspendit de leurs Charges les Conseillers Hennequin, Disque, le Coq, & Roger, qui avoient paru les plus animés dans l'affaire de S. Benoit sur Loire.

Le Roi soutient le Concordat. Depuis ce tems-là le Roi soutint son droit avec plus de force & de succès. Durant les guerres civiles, sous les règnes de François II. de Charles IX, & de Henri III. le Parlement, le Clergé & les Etats, firent de nouveaux efforts pour faire abolir le Concordat, & rétablir la Pragmatique. Ces Princes, dans les fâcheuses conjonctures où ils se trouvoient, eurent de la condescendance pour les remontrances qu'on leur fit: mais enfin la Puissance Royale & la Puissance Pontificale étant d'accord sur ce point, & l'une & l'autre y trouvant son avantage, le Concordat a prévalu, & les choses sont demeurées en l'état où nous les voyons aujourd'hui. Après ce détail, que méritoit un aussi grand changement fait dans l'Etat, par rapport à l'Eglise Gallicane, je vais reprendre la suite des affaires qui se passoient en France, ou par rapport à la France, l'an 1517, durant les mouvemens que la publication du Concordat y excita.

L'unique chose importante qui me reste à toucher sous cette année, est le départ du Roi d'Espagne, qui faisoit travailler depuis longtems aux préparatifs de la Flotte, qu'il devoit monter pour aller prendre possession de ses Etats de Castille & d'Arragon.

Il avoit autant d'envie d'y arriver, que les Espagnols lui témoignoient de passion de le voir: mais nonobstant le Traité de Noyon, qui lui assuroit la liberté du passage, il fut retardé par un accident, qui lui donna de grandes inquiétudes.

Ce corps fameux de Lansquenets, nommés les Bandes noires, qui avoit si fort contribué au gain de la bataille de Marignan, se voyant sans occupation, retournérent en Gueldre rejoindre le Duc Char-

Charles qui les avoit menés en Italie. Ce Duc, toujours ennemi déclaré de la Maiſon d'Autriche, leur propoſa de faire une irruption en Hollande & en Friſe; ce qu'ils acceptérent volontiers. 1517. Haræus, Annal. Brabant.

Cette expédition leur réuſſit au-delà de tout ce qu'ils pouvoient eſpérer. Ils portérent le fer & le feu de toutes parts, prirent Alcmar, Medemblic, & pluſieurs autres Places conſidérables, où ſans faire quartier à perſonne, ils mirent tout à feu & à ſang, & firent un butin ineſtimable; mais le Comte de Naſſau, & le Seigneur de Vaſſenaar, aiant par ordre du Roi d'Eſpagne raſſemblé un grand nombre de Troupes de toutes les Provinces des Pays-Bas, les attaquérent, les battirent, les diſſipérent, & en firent pendre & rouer un très grand nombre.

On fut perſuadé en Eſpagne, & à la Cour du Roi d'Eſpagne aux Pays-Bas, que c'étoit un nouvel embarras que la France lui avoit ſuſcité pour retarder ſon voyage, parce que le Duc de Gueldre étoit tout dévoué à cette Couronne: mais ce ne fut qu'un pur ſoupçon, dont la vérité n'a jamais été éclaircie. Quoi qu'il en ſoit, tout ſe trouvant prêt pour le départ du Roi d'Eſpagne, il s'excuſa d'une entrevue qu'il devoit avoir avec le Roi à Cambrai, & partit de Middelbourg le ſeptième de Septembre, après avoir fait une trêve pour un an avec le Duc de Gueldre. Il arriva en huit jours ſur les Côtes des Aſturies, & débarqua auprès de Villavicioſa. Il n'eut qu'un malheur dans une ſi heureuſe navigation: le feu aiant pris à un des plus gros vaiſſeaux qui portoit ſon écurie, ce vaiſſeau ſauta en l'air, ſans qu'on pût ſauver une ſeule perſonne de ceux qui le montoient. L'arrivée de ce Prince rétablit la tranquillité en Eſpagne, diſſipa toutes les ſemences de diviſion, & les complots qui avoient été faits en faveur du Prince Ferdinand ſon frère, & il fut couronné à Vailladolid le ſeptième de Février de l'année ſuivante. Petrus de Angleria, Epiſt. 593. 1518.

Le Pape voyant la France, l'Eſpagne, l'Empire *Projet du Pape pour faire la*

re & l'Italie tranquilles, le Duc d'Urbin dompté, & sa propre Maison si bien établie, travailla plus sérieusement que jamais à unir les Princes Chrétiens contre les Turcs. Ce dessein lui étoit inspiré non seulement par le zèle qu'il avoit pour la Religion, en qualité de Chef de l'Eglise; mais encore par la crainte du danger dont l'Italie, & en particulier l'Etat Ecclésiastique, étoient menacés de la part de ces Infidèles.

1518. *Guerre aux Infidèles.*

Le Sultan Sélim, Prince guerrier, & qui ne pensoit qu'à étendre sa domination, gouvernoit alors l'Empire des Turcs. Fier de sa nouvelle conquête de l'Egypte & de la Syrie, & de la défaite des Mammelus, les plus redoutables Troupes de l'Orient, il formoit de grands projets contre les Etats des Chrétiens. Il faisoit de prodigieux magasins de vivres & de munitions de guerre à la Valloné, Port de Mer de Macédoine, dans le Golfe de Venise, vis à vis d'Otrante, qui n'en est séparée que par l'endroit du Golfe le plus étroit. Il avoit des Troupes innombrables sur pié, & on ne doutoit point que suivant les vastes desseins de Mahomet II. un de ses derniers prédécesseurs, il n'eût résolu de se jetter sur l'Italie, & de profiter des divisions des Princes Chrétiens, dont il étoit parfaitement instruit.

Le Pape alarmé faisoit faire des prières publiques dans toutes les Eglises de Rome, & de fréquentes Processions, où il marchoit piés nuds pour implorer le secours de Dieu. Après avoir été assuré par les Ambassadeurs des Princes de l'Europe, des bonnes intentions de leurs Maitres pour la défense de l'Eglise, il assembla les Cardinaux dans la Minerve; & du consentement des Ambassadeurs, il fit un Decret dans cette Assemblée, par lequel tous les Princes Chrétiens étoient obligés à une suspension d'armes entre eux pendant cinq ans, sous peine des plus rigoureuses Censures de l'Eglise. Il envoya aux principales Cours de l'Europe des Cardinaux Légats, pour les engager à con-

Belcar. lib. 16. Petrus de Angleria, Epist. 617.

contribuer de toutes leurs forces à la guerre contre le Turc. Le Cardinal de Saint Sixte fut envoyé à l'Empereur, le Cardinal Bibiéna au Roi de France, le Cardinal Gile de Viterbe au Roi d'Eſpagne, & le Cardinal de Campége au Roi d'Angleterre; tous gens habiles dans la négociation, & les plus conſidérables du ſacré Collège. 1518.

Tous ces Princes conſentirent à la ſuſpenſion d'armes. Le Roi fut celui de tous, qui parut le plus vif pour le ſecours de l'Egliſe. Il s'offrit à marcher lui-même à la tête d'une Armée de quarante mille hommes de pié, de trois mille hommes d'armes, & de ſix mille hommes de cavalerie légère, d'un grand train d'artillerie, & à conduire cette Armée par-tout où le Pape jugeroit à propos. Les autres ne firent pas de ſi grandes avances, & ſe gardérent bien de faire des propoſitions ſi nettes, & ſi avantageuſes à la Chrétienté. Le Pape même fut refuſé pour une contribution d'argent qu'il demandoit au Clergé d'Eſpagne. La révolte de Luther contre l'Egliſe, qui avoit commencé depuis un an, avoit déja diminué en Allemagne l'autorité du Saint Siège, principalement ſur l'article des Indulgences, dont on ſe ſervoit afin d'avoir de l'argent pour la guerre Sainte. Le Cardinal de Campége qui en demandoit auſſi aux Anglois, ne réuſſit pas mieux; & enfin Sélim étant mort ſur ces entrefaites, chacun ſe perſuada volontiers que le danger étoit paſſé: mais on vit bientôt que Soliman ſon ſucceſſeur n'étoit pas moins à craindre que lui.

Le Roi s'offre à y marcher à la tête d'une Armée. Annales de France. Petrus de Angleria, Epiſt. 607.

Ce projet néanmoins ne fut pas tout-à-fait inutile pour affermir pendant quelque tems la paix entre les Princes Chrétiens. Le Roi s'en ſervit pour obtenir de l'Empereur que la trêve entre l'Empire & les Vénitiens fût confirmée pour cinq ans, à condition que ceux-ci payeroient tous les ans vingt mille ducats à ce Prince; & s'ils avoient offert une ſomme plus conſidérable, la paix auroit été entièrement conclue: mais le Roi qui vou-

Ce projet n'a point de ſuite.

1718. Annales de France.

vouloit d'une part tenir toujours les Vénitiens en balance, & qui appréhendoit de l'autre que l'Empereur ne ſe ſervît de ſon argent contre la France, régla la ſomme, en qualité de Médiateur, de la manière que je viens de le dire. Il fit à la même occaſion un autre coup beaucoup plus important pour ſon Etat, par le nouveau Traité qu'il conclut avec le Roi d'Angleterre. Il lui étoit d'une extrême conſéquence de s'attacher ce Prince, dans la défiance qu'il avoit conçue du Roi d'Eſpagne. On commençoit dès-lors à s'appercevoir de la jalouſie mutuelle de ces deux jeunes Princes, comme on le voit par une Lettre du Cardinal Bibiéna Légat en France, écrite au Cardinal de Médicis, où il conſeilloit au Pape de tellement ménager l'amitié des deux Rois, que ni l'un ni l'autre n'euſſent ſujet de ſe plaindre de lui, pour ne ſe point trouver engagé dans leurs différends, qui ne pouvoient être longtems ſans éclater.

Affaires d'Angleterre.

Jalouſie des deux Rois.

Lettre du Cardinal Légat au Cardinal de Médicis.

Il falloit beaucoup d'adreſſe pour traiter l'affaire d'Angleterre. Henri VIII avoit des raiſons de ſe plaindre du Roi, qui avoit fait relever les fortifications de Térouane, contre la promeſſe que les Anglois prétendoient que Louis XII leur avoit faite au tems des Traités de 1514, de la laiſſer dans l'état où elle étoit. Il n'avoit pas rappellé d'Ecoſſe le Duc d'Albanie, qui avoit contraint la Reine ſœur du Roi d'Angleterre d'en ſortir, & s'étoit ſaiſi de toute l'autorité. Le Roi faiſoit actuellement bâtir & fortifier une Ville au Havre de Grace; & par cette précaution, il marquoit qu'il ſe défioit des Anglois, & qu'il vouloit ſe mettre en état de porter la guerre dans leur pays, s'ils rompoient avec lui. Le Roi d'Eſpagne faiſoit toujours ſous-main tout ſon poſſible pour aigrir le Roi d'Angleterre contre la France, & pour l'engager dans ſon parti. Enfin Thomas Volſei Archevêque d'York, qui fut fait vers ce même tems-là Cardinal, & dont le crédit étoit plus grand que jamais ſur l'eſprit de ſon Maître, n'avoit pu en-

co:

core pardonner au Roi le refus qu'il lui avoit fait de donner un autre Evêché à l'Evêque de Tournai, pour lui en laiſſer le Siège libre : & c'étoit l'entêtement de ce Miniſtre, qui devoit être le plus grand obſtacle à la concluſion du Traité dont je parle. 1518.

Ce fut auſſi à regagner Volſei que le Roi s'appliqua d'abord. Volſei ne penſoit plus alors à l'Evêché de Tournai, ſon ambition aiant été ſatisfaite par un plus digne objet, je veux dire par l'Archevêché d'York, dont il avoit été pourvu. Le Roi connoiſſoit parfaitement l'extrême vanité & l'avarice de ce Prélat. Il eſpéra qu'en le flatant, qu'en s'adreſſant à lui immédiatement, comme à l'arbitre du Conſeil d'Angleterre, qu'en lui témoignant qu'il vouloit lui avoir à lui ſeul l'obligation du Traité qu'il ſouhaitoit conclurre, & qu'en joignant les préſens à ſes careſſes, il en viendroit à bout; & il ne ſe trompa pas. Polydor. Vergil. l. 27.

Il envoya en Angleterre Guillaume Goufier Seigneur de Bonnivet, Amiral de France. Cet Ambaſſadeur uſa de toute ſon adreſſe, qui n'étoit pas médiocre, & gagna le Miniſtre par les appas dont il avoit ordre de ſe ſervir. Dès qu'il crut être entré dans ſon eſprit, il lui fit au nom du Roi diverſes confidences, lui demanda ſes avis ſur les meſures que ce Prince avoit à prendre dans la ſituation des affaires de l'Europe, & l'aſſura de ſa part qu'il ne lui refuſeroit rien de tout ce qu'il pourroit ſouhaiter de lui pour ſa ſatisfaction, pour ſa fortune, pour ſon élévation, quelque haut qu'il pût porter ſes projets.

Volſei, tout glorieux de ſe voir ainſi recherché & avec tant d'empreſſement par un Roi de France, ne fit pas ſeulement eſpérer à l'Amiral le ſuccès de ſa négociation ; mais il lui en répondit, tant il étoit ſûr de l'aſcendant qu'il avoit ſur l'eſprit du Roi ſon Maître. Il étoit tel en effet, qu'il ne pouvoit être plus grand : & ce qui étoit merveilleux, c'eſt que le Roi d'Angle-

1518. terre en convenoit lui-même, & en faiſoit honneur à Volſei ; de ſorte qu'aiant ſu une partie de ce qui s'étoit paſſé entre lui & Bonnivet, il dit un jour, que Volſei ne ſe contentoit pas de le gouverner, mais encore qu'il gouvernoit le Roi de France.

Bonnivet aiant entièrement gagné le Miniſtre, les affaires furent bientôt conclues, quoiqu'il y eût un article fort délicat, & qui devoit faire beaucoup de peine aux Anglois. Car il ne s'agiſſoit pas ſeulement de faire une alliance avec l'Angleterre contre les ennemis de la France, dont le fondement devoit être le mariage de Marie fille du Roi d'Angleterre, âgée de trois à quatre ans, avec le Dauphin, qui n'en avoit qu'un & demi ; mais encore il étoit queſtion de la reſtitution de Tournai, cédé par Louis XII. dans le Traité de Londres. Les Anglois avoient fait de grandes dépenſes pour fortifier cette Place, & avoient bâti une Citadelle, qui tenoit en reſpect les Frontières de France, & celles des Pays-Bas Eſpagnols, & qui, en cas de guerre entre les deux Rois, devoit être auſſi avantageuſe aux Anglois, qu'incommode aux François.

Accord fait entre eux. Tournai eſt remis au Roi.

Cet article néanmoins paſſa. Volſei entreprit de faire voir au Roi & à ſon Conſeil, que l'éloignement de Tournai rendoit cette Place inutile à l'Etat ; il exagéra les dépenſes qu'elle cauſoit au Royaume, par la néceſſité d'y entretenir toujours une forte garniſon, & la facilité que le Roi d'Eſpagne auroit à s'en ſaiſir quand il le jugeroit à propos ; que dans la conjoncture de la Ligue que le Cardinal de Campège propoſoit de faire entre les Princes Chrétiens, il falloit ôter autant qu'il ſeroit poſſible, tous les prétextes de l'empêcher, ou de la rompre, & que tantis qu'on retiendroit cette Place au Roi de France, on ne pouvoit compter ſur lui pour cette Ligue. Il fut donc arrêté qu'on la donneroit par avance, comme la dot de la Princeſſe Marie,

rie, avec les dépendances, qui étoient Mortagne & Saint-Amand; mais que le Roi de France payeroit, pour les fraix de la Citadelle, ſix cens mille couronnes d'or, valant chacune dans la monnoie de France trente-cinq ſols tournois, ainſi qu'on s'exprime dans le Traité; que juſqu'à l'entier payement de cette ſomme, il donneroit huit ôtages, tous perſonnes de qualité, qui furent François de Montmorenci, Seigneur de la Rochepot, Charles de Moui, Seigneur de la Meilleraye, Antoine des Prez, Seigneur de Montpéſat, Charles de Soliers, Seigneur de Morète en Piémont, le fils ainé du Sieur de Hugueville, le cadet de Mortemar, & les Sieurs de Melun & de Grimaut; qu'enfin le Roi rappelleroit d'Ecoſſe le Duc d'Albanie, & que le Roi d'Ecoſſe entreroit dans ce Traité. Il fut ſigné par l'Amiral de Bonnivet, par Etienne Poncher Evêque de Paris, par François de Rochechouart, Chevalier Seigneur de Champdenier, Sénéchal & Gouverneur de Toulouſe, & par Nicolas de Neuville, Chevalier Seigneur de Villeroi, Secrétaire d'Etat pour les Finances. 1518. Dans le Traité de Londres le 4. d'Octobre 1518. Mémoires du Bellai, liv. 1.

Le Traité fut auſſi-tôt exécuté, les huit ôtages furent livrés, & la Ville de Tournai remiſe entre les mains de Gaſpard de Coligni, Seigneur de Châtillon, Maréchal de France, qui en prit poſſeſſion avec deux cens hommes d'armes qu'il y conduiſit.

Autre négociation pour Calais.

Le Roi aiant réuſſi dans cette affaire avec beaucoup plus de facilité qu'il n'avoit eſpéré d'abord, forma un plus grand deſſein; ce fut de retirer Calais des mains des Anglois. Rien n'étoit impoſſible par l'entremiſe du Cardinal de Volſei, qui promit encore de ménager cet important article: mais comme il prévoyoit de grandes difficultés, non pas tant du côté de Henri, que de la part de la Nation, il ne ſe preſſa pas. Il ſe contentoit de ſonder le gué de tems en tems. Quelquefois dans les repas & dans les entretiens qu'il avoit avec les principaux Seigneurs, Polydor. Vergil. l. 27.

gneurs, il faiſoit tomber le diſcours ſur les affaires étrangères, & à ce ſujet ſe plaignoit des grandes ſommes d'argent qu'il coutoit à l'Angleterre pour l'entretien de la groſſe garniſon de Calais, & des autres poſtes des environs de cette Ville; du danger de les perdre à l'occaſion des guerres civiles, qui étoient ſi fréquentes en Angleterre; qu'il ſeroit peut-être du bien de l'Etat de les rendre à la France par un Traité qui pourroit être avantageux à la Nation, en exigeant des conditions qu'on feroit accepter au Roi de France, quelque dures qu'elles fuſſent.

1518.

Sans fruit.

Il y avoit tout lieu d'eſpérer qu'on en fût venu à bout, ſi le Roi d'Eſpagne n'en eût point eu le vent par quelques-uns de ſes émiſſaires, qui lui firent en même tems ſavoir, qu'en-vain il travailleroit à rompre ce coup, s'il ne ſe ſervoit des mêmes moyens, que le Roi de France avoit employés pour ravoir Tournai, c'eſt-à-dire, s'il ne mettoit Volſei dans ſes intérêts. Il ſuivit ce conſeil, & fit ſi bien, que ce Cardinal, qui étoit toujours au plus offrant, ſe laiſſa corrompre: la différence qu'il y eut en ce changement, fut que le Roi d'Eſpagne ſut le fixer, & s'en ſervir dans la ſuite avec tout l'avantage poſſible contre la France.

Mais ces deux Princes qui ſe craignoient également l'un l'autre, ſe trouvérent peu de tems après dans une concurrence, où celui des deux qui l'emporteroit, devoit acquérir une grande ſupériorité. Ce fut par la mort de l'Empereur Maximilien, Prince, qui par ſon peu de conduite avoit beaucoup contribué à l'accroiſſement de la puiſſance de nos Rois, & qui laiſſant la première Place de l'Europe vacante, fournit un digne objet d'ambition à François Roi de France, & à Charles Roi d'Eſpagne: car ils étoient les ſeuls Rois en paſſe d'y prétendre; & le Roi d'Angleterre aiant voulu paroître auſſi ſur les rangs, n'eut pas une ſeule voix dans la Diète où l'élection ſe fit.

Mémoires de Mr. de Fleuranges.

Cette

Cette mort arriva à Lints le douzième de Janvier; & les deux Rois commencérent auſſi-tôt à former leur brigue, pour ſe faire élever ſur le Trône de l'Empire. Ils ne firent point myſtère de leur deſſein, & n'en parurent pas même moins bons amis: ils continuérent de garder entre eux toutes les bienſéances; & un jour le Roi s'entretenant ſur ce ſujet avec l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, lui dit, qu'il n'étoit ni ſurpris, ni offenſé que Charles fût ſon concurrent en cette rencontre, & ajouta agréablement, qu'ils faiſoient leur cour à la même Maitreſſe; que le plus heureux l'emporteroit, & qu'il faudroit que l'autre s'en conſolât.

1519. *Mort de l'Empereur Maximilien.*

Belcar. l. 16. Guicciardin. l. 16.

Cette modération fit beaucoup d'honneur à ces deux Princes, & d'autant plus que leur conduite ſembloit répondre parfaitement à leurs paroles: car comme par le Traité de Noyon Charles étoit obligé de donner ſatisfaction touchant le Royaume de Navarre à la Reine Catherine, ſi tôt qu'il ſeroit arrivé en Eſpagne, il écouta volontiers la ſommation que le Roi lui en fit. Monſieur de Chièvre de ſa part, & le Grand-Maitre de Boiſi de la part du Roi, ſe rendirent à Montpellier pour terminer cette affaire, & pour traiter du mariage de Charlotte de France, ſeconde fille du Roi, avec le Roi d'Eſpagne, à la place de Louiſe de France, qui lui avoit été accordée, & qui étoit morte depuis.

Mémoires du Bellai, l. 1.

Ces deux Seigneurs, très bien intentionnés pour entretenir la bonne intelligence entre les deux Rois, & qui en qualité d'anciens Gouverneurs, l'un du Roi d'Eſpagne, & l'autre du Roi de France, avoient tout crédit ſur leur eſprit, euſſent infailliblement réuſſi; mais la choſe étant déja fort avancée, le Grand-Maitre attaqué d'une fièvre continue & de la pierre, mourut, ſans la pouvoir conſommer. Les Ambaſſadeurs d'Eſpagne ſe retirérent; & la négociation aiant été différée, & miſe entre les mains de gens qui n'avoient pas le même zèle pour la paix, ces

1519. différends allumérent enfin la guerre entre les deux Couronnes: mais avant qu'on en vînt aux armes, il se passa bien des choses, qui disposérent beaucoup les deux Partis à une rupture ouverte.

La manière dont se conclut la Diète de Francfort pour l'élection d'un Empereur, ne pouvoit manquer de produire cet effet; car quelque franchise que les deux Concurrens fissent paroître, & quelques protestations qu'ils se fussent faites réciproquement, de ne point rompre ensemble pour ce sujet, de quel côté que la fortune tournât; jaloux comme ils étoient déja de la grandeur l'un de l'autre, ils se promettoient trop à eux-mêmes de leur modération, & la passion devoit être trop violemment remuée par l'événement, pour ne s'y pas laisser emporter.

Ce qu'il avoit fait pour conserver l'Empire dans sa Maison.

L'Empereur Maximilien, quelque tems avant sa mort, avoit fait plusieurs démarches auprès des Electeurs pour conserver l'Empire dans sa Maison. Sa prémière intention avoit été d'en faire le partage de Ferdinand son petit-fils, frère cadet de Charles. Les Cardinaux de Gurk & de Sion l'avoient détourné de ce dessein, en lui faisant envisager la puissance du Roi de France, qui devoit l'empêcher d'affoiblir celle de la Maison d'Autriche en la partageant. Ils lui dirent que l'exemple du feu Roi d'Espagne devoit lui servir de régle en cette occasion; quelque inclination que ce Prince eût pour le jeune Ferdinand qui avoit été élevé auprès de lui, & quelque aversion qu'il eût conçue contre Charles, qu'il n'avoit jamais vu, & que bien des gens lui avoient rendu suspect, & même odieux; nonobstant le plaisir qu'il eût fait aux Arragonois de leur donner Ferdinand pour Roi, comme il lui eût été très facile de le faire, il avoit forcé son panchant, par le seul motif de réunir en une seule personne toute la puissance de la Maison d'Autriche, d'Arragon & de Castille, pour l'empêcher de succomber sous celle de France.

ce. Ils ajoutérent que la Chrétienté étant menacée tant du côté de la Hongrie que du côté de l'Italie, par les redoutables forces des Turcs, un Empereur ne pouvoit être trop puiſſant pour leur réſiſter ; & qu'il avoit vu par ſa propre expérience, qu'avec ce titre & les ſeuls Etats héréditaires de la Maiſon d'Autriche, il n'avoit jamais pu faire que très peu de choſe, ſoit contre la France, ſoit contre le Turc. 1519.

Maximilien s'étoit rendu à ces raiſons, & n'avoit plus agi auprès des Electeurs qu'en faveur de Charles, pour le faire nommer Roi des Romains ; mais il le fit inutilement, parce qu'on lui répondit qu'il ne pouvoit eſpérer ce titre pour ſon petit-fils, juſqu'à ce que lui-même eût reçu des mains du Pape la Couronne d'Empereur. Il auroit fallu pour cela qu'il eût été à Rome ; les mêmes obſtacles, dont j'ai parlé ailleurs, l'empêchoient de faire ce voyage. Il fit tous ſes efforts auprès du Pape, pour l'engager à lui accorder la diſpenſe de cette formalité, & à lui envoyer la Couronne Impériale en Allemagne par les mains d'un Cardinal Légat ; mais cette innovation n'étoit pas du goût de la Cour de Rome. La France & les Vénitiens avoient traverſé cette négociation de toutes leurs forces, & auprès du Pape, & auprès des Electeurs, & Maximilien n'avoit pu obtenir ce qu'il ſouhaitoit. Après tout, ſes fréquentes ſollicitations n'avoient pas laiſſé de mettre des diſpoſitions favorables pour Charles, dans l'eſprit de la plupart des Electeurs : ce jeune Prince ne s'étoit pas oublié lui-même, & l'argent qu'il tiroit d'Eſpagne n'étoit pas ſeulement employé à enrichir ſes Miniſtres Flamans, ainſi que les Eſpagnols s'en plaignoient par-tout ; mais encore à gagner à ſon parti les Princes Allemans, auxquels, dès le vivant de Maximilien, il avoit diſtribué deux cens mille écus. Belcarius, l. 16.

Ces Princes, eu égard à la liberté de l'Empire, dont ils étoient fort jaloux, avoient de *Raiſons d'exclu-*

1519. *Son pour les Rois d'Eſpagne & de France, qui tous deux prétendoient à l'Empire.*

grandes raiſons d'excluſion pour les deux Rois. L'un & l'autre avoient de puiſſans & riches Etats, qui pouvoient leur fournir des Soldats, de quoi les ſoudoyer indépendamment de l'Allemagne, & les lui rendre redoutables ; au-lieu que Maximilien & ſes prédéceſſeurs n'avoient qu'une puiſſance dépendante des Membres de l'Empire, qui l'augmentoient, ou la modéroient, ſelon les contributions & les Troupes qu'ils jugeoient à propos de leur accorder dans les Diètes. Par-là les Empereurs étoient hors d'état de les opprimer, & ſe trouvoient obligés de les ménager beaucoup. Dès la moindre atteinte qu'ils euſſent voulu donner à leurs Privilèges, l'argent leur auroit manqué ; & les Princes, & les autres Membres de l'Empire auroient auſſi-tôt rappellé leurs Troupes. Au contraire, un Empereur puiſſant par lui-même, en état de ſe paſſer d'eux, auroit beaucoup moins d'égards, & pourroit ſe ſervir de ſes propres forces pour les contraindre à ſuivre ſes volontés, pour leur donner la loi, & leur impoſer le joug.

Cette raiſon d'excluſion, commune pour les deux Rois, étoit ſoutenue d'autres particulières pour chacun d'eux. Celle qui regardoit le Roi d'Eſpagne, étoit fondée ſur le danger qu'il y avoit que l'Empire aiant déja été ſi longtems dans la Maiſon d'Autriche, n'y devînt héréditaire, & qu'avec le tems l'élection ne ſe fît plus que pour la forme. L'expérience a montré que cette crainte n'étoit pas vaine.

A l'égard de François I. les Allemands avoient peine à voir rentrer la Couronne Impériale dans la Maiſon de France, où elle avoit toujours été regardée comme un bien patrimonial qui lui appartenoit, & lui avoit été injuſtement enlevé ; & ils étoient perſuadés que ſi une fois elle en étoit remiſe en poſſeſſion, elle employeroit toutes ſortes de moyens pour ne la pas laiſſer échapper. A cela on ajoutoit l'antipathie des deux Nations, dont les manières & le génie étoient

tout

tout opposés ; outre la proximité des deux Etats, qui donneroit au Roi de France moyen d'attenter impunément sur la liberté Germanique, en corrompant ou en intimidant les Electeurs, & les autres Etats d'Allemagne voisins du Rhin. 1519.

Ces défiances qu'on avoit des deux Rois en Allemagne, y étoient augmentées par les Agens du Pape, qui exagéroient sans cesse la force des motifs que je viens de dire. Il les appréhendoit également l'un & l'autre. Un Empereur, Roi d'Espagne & maitre du Royaume de Naples, un Empereur Roi de France, Duc de Milan & Seigneur de Gènes, lui paroissoient extrêmement à craindre pour la liberté de l'Italie, dont plusieurs Princes & Républiques étoient Feudataires de l'Empire; sans parler des prétentions que les Empereurs avoient toujours eues sur le Domaine du S. Siège, & sur Rome même.

Ainsi son avis étoit, qu'on ne choisît ni l'un ni l'autre ; & sa politique fut de paroître plus porté pour le Roi de France, dont il prévoyoit que la brigue seroit moins forte. Il espéroit que lorsque ce Prince verroit l'impossibilité de réussir, il pourroit l'engager à faire déclarer son parti pour quelque autre Prince, qui par ce moyen l'emporteroit sur le Roi d'Espagne. Quelques-uns même ont écrit que le Pape avoit en vue de faire tomber la Couronne Impériale à Laurent de Médicis : mais la mort de ce Seigneur qui arriva vers ce tems-là, rompit ce dessein, s'il l'eut jamais. Guicciard. l. 13. Petrus de Angleria, Epist. 638.

Les deux Concurrens prévoyoient toutes ces difficultés, mais ils espéroient, par les intérêts particuliers de ceux de qui l'élection dépendoit, surmonter l'obstacle de l'intérêt commun, comme il arrive assez ordinairement en ces sortes de négociations; & ils employérent chacun de leur côté tous les moyens qu'ils crurent propres pour y réussir. *Ils ne laissent pas de travailler chacun de leur côté à se faire élire.*

1519. *Intrigues du Roi dans les Cours étrangères.* Le Feron.

Le Roi envoya Jean de Langeac en Pologne, pour engager le Roi Sigiſmond à lui procurer le ſuffrage du jeune Louis Roi de Hongrie & de Bohême, ſon neveu; mais ce Prince qui avoit de très-étroites liaiſons avec la Maiſon d'Autriche, s'excuſa avec franchiſe de ſervir le Roi de France, & dit à l'Envoyé, ſans rien déguiſer, que rien ne ſeroit plus avantageux pour ſon neveu, que de voir le Roi d'Eſpagne ſon beau-frère ſur le Trône de l'Empire; parce qu'il ne pouvoit eſpérer d'aucun autre Prince, un ſecours plus prompt & plus certain contre les Turcs, prêts d'envahir tout ſon Royaume de Hongrie; qu'ainſi il ne ſeroit ni de la bienſéance, ni de ſa prudence, de ſe déclarer contre ce Prince dans une telle conjoncture.

Celui que le Roi envoya en Suiſſe pour ſolliciter les Cantons d'employer leur crédit en ſa faveur auprès des Electeurs, ne réuſſit guères mieux, nonobſtant les nouveaux Traités d'alliance faits entre les deux Etats. Les Suiſſes ne vouloient pour Empereur, ni du Roi de France, ni du Roi d'Eſpagne. Ils n'appréhendoient pas moins la grandeur de ces Princes pour la liberté de l'Allemagne, & pour la leur propre, que le Pape l'appréhendoit pour celle de l'Italie; & dans la néceſſité d'avoir l'un ou l'autre, ils préféroient le Roi d'Eſpagne au Roi de France, les Etats du prémier étant éloignés des leurs, & le ſecond étant à l'entrée de leurs montagnes, tant du côté de la France, que du côté du Milanès. Ils répondirent donc, que par le Traité fait avec la France, le Pape & l'Empire étoient exceptés du nombre des Puiſſances, contre leſquelles ils pouvoient s'unir avec elle: qu'ils ne pouvoient, ſans violer cet article, rien faire qui pût ôter aux Electeurs la liberté qu'ils devoient avoir pour l'élection, & qu'ils étoient réſolus de la leur laiſſer toute entière.

Belcarius, l. 16.

Ils ne s'en tinrent pas là; & conformément aux principes ſur leſquels ils raiſonnoient, ils écri-

crivirent fortement au Pape & aux Electeurs, pour leur perſuader qu'il étoit de la dernière importance pour la liberté Germanique, d'élire un Prince, qui ne fût point en pouvoir de l'opprimer ; & que s'il falloit élire un des deux Rois, il étoit de l'intérêt public de préférer le Roi d'Eſpagne au Roi de France. 1519.

Le Roi d'Angleterre, ſollicité par le Roi pour le même ſujet, donna de belles paroles. Il fit partir Richard Pace pour Francfort : il lui donna ordre de ſe ménager de manière pendant la Diète, que les deux Rois n'euſſent pas raiſon d'être mécontens de lui, & de ſe conduire de telle ſorte dans la concluſion de l'affaire, que l'Angleterre eût l'honneur d'avoir eu beaucoup de part à l'élection. Petrus de Angleria, Epiſt. 636. Polydor. Virgil. lib. 27.

Le Pape fit ſon perſonnage de la manière qu'il l'avoit projetté. Il perſuada à l'Ambaſſadeur de France, qu'il étoit tout dévoué au Roi; & pour le confirmer dans cette penſée, il envoya à la Diète Robert des Urſins Evêque de Régio, de tout tems fort attaché à la France. Il lui ordonna d'avoir beaucoup de commerce avec les Agens du Roi, de faire paroître un grand zèle pour ſon ſervice, de faire enſorte néanmoins qu'on donnât l'excluſion aux deux Rois; & quand il verroit le parti François hors d'eſpérance de réuſſir, de tâcher de le faire tourner en faveur de quelqu'un des Electeurs, ou de quelque autre Prince d'Allemagne.

Les Vénitiens agiſſoient plus ſincèrement pour le Roi, non pas qu'ils n'euſſent mieux aimé voir l'Empire en d'autres mains, mais parce que prévoyant que l'élection tomberoit ſur l'un des deux Rois, ils appréhendoient extrêmement le Roi d'Eſpagne, à cauſe des anciennes prétentions de la Maiſon d'Autriche ſur leur Etat de Terre-ferme, qui avoient déja mis leur République en un ſi grand danger, dont ils venoient de ſe tirer par le Traité fait avec le feu Empereur: mais ils ne croyoient pas que ce Traité pût être

1519. tre une barrière assez forte contre l'ambition d'un jeune Prince si puissant, & qui trouveroit aisément des prétextes de tourner ses armes contre eux, quand sa puissance seroit une fois bien affermie.

Efforts du Roi d'Espagne, pour le même dessein.

Durant que le Roi de France se donnoit tous ces mouvemens dans les Cours étrangères, le Roi d'Espagne n'y agissoit pas avec moins de vivacité ; & excepté le Roi de Bohême, qui lui assura son suffrage, on lui répondoit à peu près de la même manière qu'on répondoit au Roi ; mais tous deux s'étudioient à avoir une extrême complaisance pour le Pape. Il avoit fort pressé le Roi d'Espagne de mettre en mer la Flotte qu'il équipoit pour le Royaume de Naples, & de s'en servir pour donner la chasse aux Corsaires Mahométans, qui infestoient la Méditerranée, & dont on craignoit les descentes en Italie. La mort de l'Empereur Maximilien arrêta les empressemens du Pape à cet égard ; & dans la crainte que si le Roi d'Espagne étoit élu, il ne se servît de cette Flotte, & des Troupes qui la montoient, pour inquiéter l'Italie, il lui fit entendre que rien ne pressoit, & qu'il n'étoit pas même à propos que dans la conjoncture, il fît en ce Pays-là une si grande montre de sa puissance. Le Roi d'Espagne déféra à son avis : mais pour faire connoître au Pape son zèle pour le bien de la Chrétienté, Dom Hugues de Moncade Viceroi de Sicile, aiant armé par son ordre les Galères de ce Royaume, alla attaquer l'Ile de Gerbes sur les côtes d'Afrique : c'étoit une retraite ordinaire des Corsaires Mahométans ; il y fit une descente, les en chassa, & s'en rendit maitre.

Petrus de Angleria, Epist. 637.

Antoine de Vera, Histoire de Charles V.

Le Roi quelque tems après, & par le même motif, fit équiper, pour envoyer dans la Méditerranée, une Flotte de vingt Galères, & de quelques Vaisseaux, sous les ordres de Pierre Navarre ; mais elle ne put être prête avant l'élection. Elle donna depuis la chasse aux Corsaires,

res, les contraignit de se sauver dans leurs Ports; & le Roi, pour ne céder en rien au Roi d'Espagne, avoit donné ordre à Navarre, s'il en trouvoit l'occasion favorable, de descendre en Afrique: ce qui fut cause que Moncade, qui appréhenda de se rencontrer sur la route des François, dont il ignoroit les desseins, fut aussi prompt à la retraite que les Corsaires, & regagna la Sicile. 1519.

Les deux Princes n'avoient pas fait seulement ces armemens pour plaire au Pape, mais encore pour faire parler d'eux durant la Diète; & les deux partis faisoient à l'envi valoir chacun leur Héros, dans le dessein de faire connoître ce qu'on en devoit attendre contre les ennemis du nom Chrétien, s'il étoit élu Empereur: mais tout cela, & tous les resforts qu'on faisoit jouer dans les Cours étrangères, n'étoient que pour fortifier les intrigues de Francfort, où tout se préparoit pour l'ouverture de la Diète.

L'Amiral de Bonnivet, avant que d'y paroître en qualité d'Ambassadeur de France, avoit parcouru secrettement & déguisé, les Cours de la plupart des Electeurs, où il avoit fait profusion d'argent & de promesses; & la plupart l'avoient assuré qu'ils seroient favorables au Roi. Il se rendit depuis à Coblens, & ensuite se cacha dans un Château fort proche de Francfort, tandis que le Cardinal Evêque de Gurk, si fameux par ses négociations sous le défunt Empereur, & Frédéric Comte Palatin, Casimir Marquis de Brandebourg, & le Comte Henri de Nassau, qui avoient un pareil caractère de la part du Roi d'Espagne, faisoient leur séjour à Mayence: mais ce Prince, outre ces Agens d'Office, en avoit un autre, qui travailloit sous-main avec plus de succès que tout le reste. Mémoires du Bellai, l. 1. Georgii Sabini Hist. de Coronat. Carol. V.

C'étoit Erard de la Mark Evêque de Liège. Ce Prélat & tous ceux de sa Maison avoient été attachés à la Cour de France, à laquelle il étoit redevable de son Evêché. Un dépit l'avoit

1519. fait changer de parti. Le Roi avoit agi fortement en ſa faveur auprès du Pape pour le Chapeau de Cardinal. Louiſe de Savoie, mère du Roi, demandoit la même grace pour l'Archevêque de Bourges, frère de Boyer Tréſorier de l'Epargne. Elle fit entendre au Pape, que quoique le Roi lui écrivît, Sa Sainteté lui feroit plaiſir, auſſi-bien qu'à elle, de préférer l'Archevêque, qui fut effectivement nommé Cardinal le prémier d'Avril de l'an 1517. L'Evêque de Liège aiant eu connoiſſance de toute cette intrigue par un des Miniſtres du Pape, en fut ſi indigné, qu'il ſe livra au Roi d'Eſpagne, & entraina avec lui Robert de la Mark Duc de Bouillon & Seigneur de Sedan, ſon frère, que la Cour de France avoit auſſi chagriné quelque tems après, en caſſant ſa Compagnie de cent Hommes d'armes, à cauſe des deſordres qu'elle commettoit.

Belcarius, lib. 16.

Ciaconius.

Mémoires du Bellai, liv. 1.

L'Evêque de Liège étoit un homme de beaucoup d'eſprit, qui avoit de l'adreſſe & de l'éloquence: il fut ravi d'avoir une ſi belle occaſion de faire uſage de ſes talens pour le ſervice du Roi d'Eſpagne, qui l'avoit très bien reçu, & contre la Cour de France, qui l'avoit ſi peu ménagé. Ce fut celui qui contribua le plus à rompre les meſures de l'Amiral de Bonnivet: & pour récompenſe de ſon zèle, il obtint du Pape deux ans après, par l'entremiſe du Roi d'Eſpagne, l'honneur de la Pourpre, que Louiſe de Savoie lui avoit enlevé.

Le Roi, nonobſtant les paroles qu'on lui avoit données pour ſon argent, n'étoit proprement bien ſûr que de deux Electeurs, de Richard Archevêque de Trèves, & de Joachim Marquis de Brandebourg. Il croyoit l'être auſſi de Louis Comte Palatin & Duc de Bavière, mais il ſe trompoit. Il ſe flatoit encore que par le moyen du Marquis de Brandebourg, il attireroit dans ſon parti le Cardinal Albert Archevêque de Mayence, ſon frère; tandis que l'Evêque de Liège travailloit à lui débaucher le Marquis

Mémoire de M. de Fleuranges,

mê-

même, par les sollicitations de Jean Prince de la même Maison, avec qui le Roi d'Espagne avoit conclu à cette condition le mariage de Germaine de Foix, Reine Douairière d'Arragon, & veuve de Ferdinand son ayeul, qui l'avoit épousée en secondes noces. Ce mariage se fit en effet, & Germaine, de Reine qu'elle étoit, devint Marquise, & femme d'un cadet de la Maison d'un Electeur. On voit par cet exemple, aussi-bien que par celui de Marie d'Angleterre, que les Reines en ce tems-là ne se faisoient pas une si grande affaire de se dégrader. 1519. Petrus de Angleria, Epist. 639.

Au contraire, le Roi d'Espagne étoit assuré non seulement du suffrage de Louis Roi de Bohême son beau-frère, qui envoya à la Diète, pour tenir sa place, Lassa Seigneur de Sternberg; mais encore de ceux de l'Electeur de Mayence, & de Frédéric Electeur de Saxe, au moins en cas qu'on prît le parti d'élire un des deux Rois. Pour ce qui est d'Herman Comte de Vueda Archevêque de Cologne, il paroît qu'il fut assez neutre, & qu'il étoit résolu de ne se déclarer que pour celui qui auroit le plus de voix.

Le Pape, qui connoissoit mieux que le Roi la disposition des esprits, & qui voyoit bien que le parti Espagnol seroit le plus fort dans la Diète, se servit de l'expédient qu'il avoit imaginé, & pressa ce Prince de se désister, & de tourner toute sa brigue contre le Roi d'Espagne en faveur d'un Prince Allemand: mais Bonnivet, qui se flatoit trop des vaines espérances qu'on lui donnoit de réussir, l'encourageant toujours, le conjura de tenir bon, & l'empêcha de suivre le salutaire conseil du Pape.

Les choses étant en cet état, l'ouverture de la Diète se fit le dix-septième de Juin avec les cérémonies ordinaires, ensuite desquelles l'Electeur de Mayence fit un discours aux autres Electeurs pour les exhorter à n'avoir en vue que le *Ouverture de la Diète de Francfort Georgii*.

1519. Sabinii Hiſt. de Coronat. Caroli V.

le bien public, & à éviter l'eſprit de faction; après quoi chacun ſe retira, ſans entrer encore en délibération. Cependant les Ambaſſadeurs de Charles qui étoient toujours à Mayence, firent pour lui la demande par écrit à la Diète. Les Ambaſſadeurs de France envoyérent auſſi la leur de Coblens pour le Roi de France, & on fit aux uns & aux autres des réponſes honnêtes, mais générales.

Le jour marqué pour commencer les Conférences, l'Electeur de Mayence propoſa le ſujet de la délibération, & dit qu'il étoit uniquement queſtion de ſe déterminer à choiſir le Roi de France, ou le Roi d'Eſpagne, ou un Prince Allemand. Il exclut d'abord le Roi de France, tant par les raiſons que j'ai déja marquées, que pour quelques autres qu'il ajouta; mais il appuya principalement ſur une Conſtitution de l'Empire, qui défendoit d'élire un Prince étranger. Il parut balancer davantage entre les deux autres partis qui reſtoient à prendre. Il propoſa les raiſons pour & contre, mais il exagéra fort les inconvéniens qu'il y auroit à choiſir un Prince Allemand dans la conjoncture préſente du péril dont la Chrétienté étoit menacée par les Turcs, des troubles que commençoient à exciter les erreurs de Luther, du peu d'union des Princes d'Allemagne entre eux, dont les uns paſſoient au ſervice de France, les autres à celui d'Eſpagne; & repréſenta qu'un Empereur, qui avec ce titre n'auroit pas d'ailleurs une grande puiſſance, ne ſeroit pas capable de remédier à de ſi grands maux, ni de les prévenir. Il entra enſuite dans la diſcuſſion des motifs qu'on pouvoit oppoſer à l'élection du Roi d'Eſpagne; il les toucha légèrement, & les réfuta. Il montra que ce Prince ne devoit point paſſer pour étranger, quoiqu'il ne fût pas né en Allemagne; que ſa Maiſon en étoit, qu'il y poſſédoit l'Autriche & d'autres Domaines; & enfin il conclut en diſant que tout bien conſidéré, il croyoit qu'il étoit

toit du bien public, de l'avantage de l'Allemagne, & du ſalut de la Chrétienté, de lui déférer la Couronne Impériale. 1519.

Comme l'Electeur de Trèves s'étoit juſqu'alors encore plus ouvertement déclaré pour le Roi de France, que l'Electeur de Mayence n'avoit fait pour le Roi d'Eſpagne avant les Conférences, tous les autres lui témoignérent qu'ils ſouhaitoient de l'entendre, pour voir ce qu'il avoit à oppoſer à un avis ſi contraire au ſien. Il parla avec éloquence, fit l'éloge du Roi; il releva beaucoup ſa valeur & ſon expérience dans la guerre & dans le gouvernement; il dit qu'on prenoit mal-à-propos des ombrages de ſa puiſſance & de ſa prétendue ambition; qu'on pourroit s'en faire de ſemblables de ſon Concurrent; que le génie François étoit beaucoup plus conforme à l'humeur des Allemands que celui des Eſpagnols, naturellement fiers, diſſimulés, myſtérieux, artificieux, ſoupçonneux, jaloux, qui ne voudroient jamais faire les dépenſes néceſſaires pour la défenſe de l'Empire; qu'ils ne pourroient ſe réſoudre à laiſſer aller leur Roi hors de chez eux; que l'Allemagne ſous un Prince Eſpagnol ſeroit gouvernée par des Lieutenans; & qu'on n'avoit que trop d'expériences des funeſtes effets que produiſoit cette manière de gouvernement, au préjudice de la tranquillité d'un Etat; qu'au contraire un Roi de France, tel que celui dont il étoit queſtion, ſeroit toujours à leur tête; que la cavalerie Françoiſe jointe à l'infanterie Allemande, compoſeroient des Armées invincibles; qu'on verroit non ſeulement les Turcs bientôt arrêtés, mais repouſſés fort loin des frontières de Hongrie, qu'ils étoient prêts d'envahir; que le Roi d'Eſpagne n'auroit pas plutôt le Gouvernement de l'Empire, que ſous prétexte que le Duché de Mlian en eſt un Fief, il tourneroit ſes armes de ce côté-là, au-lieu de penſer aux intérêts communs de la Chrétienté, & qu'on verroit s'allumer une cruelle guer-

guerre entre les Princes Chrétiens, dans le tems
1519. qu'ils devroient être le plus unis contre les Turcs; que le Pape & les Vénitiens, dont on connoiſſoit la ſage politique, étoient d'avis que, ſuppoſé qu'on prît un Prince hors de l'Empire, le Roi de France convenoit mieux que le Roi d'Eſpagne; que la qualité d'étranger étoit égale dans les deux Princes, ſi l'on regardoit la naiſſance; que d'ailleurs les François étoient originaires de Germanie, & que ſi le Roi d'Eſpagne devoit être cenſé naturaliſé dans l'Empire, parce qu'il y poſſédoit des domaines, le Roi de France avoit le même avantage par le Duché de Milan qui en eſt un Fief, & qu'il étoit en poſſeſſion des terres au-delà du Rhône, qui ont toujours été terres de l'Empire; que ſi ce Prince n'étoit pas agréé par le Collège des Electeurs, il falloit s'en tenir à quelque Prince du Pays; qu'il y avoit encore des Maiſons aſſez puiſſantes pour ſoutenir la Majeſté de l'Empire, telles qu'étoient celles de Bavière, de Saxe, & de Brandebourg; qu'en un mot, quelque eſtime qu'il eût pour les grandes qualités du jeune Roi d'Eſpagne, ce n'étoit point ſon avis qu'on le préférât à tous les autres.

Il n'y eut rien dans ces deux diſcours que tous les Electeurs n'euſſent médité en particulier & à loiſir: & il n'y avoit pas d'apparence que le nouveau tour d'éloquence qu'on y donnoit, dût faire beaucoup d'impreſſion ſur les eſprit. Les Electeurs toutefois demeurérent quelques momens penſifs, ſans rien dire; & puis tous, comme de concert, ſe tournérent vers l'Electeur de Saxe, qui étoit le plus âgé de l'Aſſemblée, & le priérent de parler.

Il dit qu'il n'avoit rien à ajouter à tout ce qui avoit été dit de part & d'autre; qu'il croyoit qu'il s'en falloit tenir à la Conſtitution de l'Empire, qui défendoit d'élire un étranger; que l'interprétation donnée par l'Archevêque de Trèves à cette Conſtitution en faveur du Roi de Fran-

France, lui paroiſſoit un peu trop ſubtile; qu'au contraire le Roi d'Eſpagne, quoique né hors d'Allemagne, ſortoit trop immédiatement d'une ſouche qui en étoit, pour n'en être pas comme originaire, & qu'il lui donnoit ſon ſuffrage. 1519.

Eraſme dans une de ſes Lettres raconte un fait touchant l'Electeur de Saxe, bien glorieux à ce Prince, mais qui n'eſt point rapporté dans l'Hiſtoire de cette Election, d'où j'ai tiré ce que je viens d'en dire; & il aſſure qu'il l'avoit appris de l'Evêque de Liège, très bien informé de tout ce qui ſe paſſa dans cette affaire. Il dit que les Electeurs tout d'une voix déférérent l'Empire à ce Duc; qu'il le refuſa, perſiſtant dans ſon ſentiment pour le choix du Roi d'Eſpagne, & que pouſſant le deſintéreſſement auſſi loin qu'il pouvoit aller, il ne voulut jamais recevoir une ſomme conſidérable que les Ambaſſadeurs de ce Prince lui préſentérent par reconnoiſſance, ni permettre même qu'on en diſtribuât une partie à ſes domeſtiques. Georgii Sabini Hiſt. de Elect. Carol. V.

Une telle généroſité donnoit un grand poids à ſon ſuffrage. Le Député du Roi de Bohême, & l'Electeur de Cologne, ſe joignirent à lui, & à l'Electeur de Mayence. Louis Comte Palatin & Duc de Bavière, qui avoit reçu de l'argent de France plus qu'aucun, donna d'abord ſa voix au Roi; mais on l'intimida par le voiſinage d'une Armée des Villes de Souabe, qui venoit de chaſſer le Duc de Virtemberg de ſes Etats, & de ſe déclarer pour le Roi d'Eſpagne. Il appréhenda qu'elle ne ſe jettât ſur le Palatinat. Cette crainte le fit retracter, & lui fit donner ſon ſuffrage au Roi d'Eſpagne. Le Marquis de Brandebourg voyant qu'il s'oppoſeroit en-vain au torrent, ſuivit la pluralité; & enfin l'Electeur de Trèves aiant inutilement demandé que l'on continuât de délibérer, & qu'on ne ſe preſſât pas ſi fort de conclurre, ajouta en gémiſſant, qu'il prévoyoit que cette élection produiroit beaucoup de maux & de grands changemens en Al- Mémoires du Maréchal de Fleuranges. Ibid.

1519. Allemagne; mais que pour ne pas faire de schisme dans l'Empire, il joignoit sa voix à celle des autres. Ainsi l'élection fut faite, ou plutôt résolue: car cette Assemblée n'étoit pas publique. Le jour fut pris pour en faire une solennelle en présence de tous les Membres de la Diète, & ce fut le vingt-huitième de Juin.

Charles V. est élu Empereur.

Chacun aiant pris sa place dans la Sacristie de S. Barthelemi, le Duc de Saxe, le Comte Palatin, le Marquis de Brandebourg, le Député du Roi de Bohême, les Archevêques de Cologne & de Trèves demandérent en corps à l'Archevêque de Mayence, qui il choisissoit pour remplir le Trône de l'Empire vacant par la mort de Maximilien d'Autriche. Il répondit qu'il choisissoit Charles Archiduc & Roi d'Espagne. Ce même Prélat fit ensuite la même demande à tous les Electeurs l'un après l'autre, qui joignirent leurs suffrages au sien; après quoi le Roi d'Espagne fut proclamé Empereur, Charles Cinquième du nom.

Pourquoi François I manqua son coup. Mémoires du Maréchal de Fleuranges.

Si l'on en croit le Maréchal de Fleuranges, le Roi manqua son coup, pour n'avoir pas suivi un conseil qu'il lui donna. C'étoit de prendre à sa solde les Troupes de Souabe dont j'ai parlé. Elles ne demandoient pas mieux: elles en firent deux fois la proposition à ce Seigneur, qui travailloit alors pour le Roi auprès des Princes d'Allemagne. Robert de la Mark son père, Duc de Bouillon & de Sedan, qui, chagrin contre le Roi pour les raisons que j'ai dites, avoit embrassé le parti du Roi d'Espagne, donna le même conseil à ce Prince, & on l'écouta. De-là vint, ainsi que je l'ai dit, la variation du Comte Palatin, qui en révoquant son suffrage qu'il avoit donné au Roi, départagea les Electeurs, & fit que la pluralité des voix fût pour le Roi d'Espagne.

Fin du Neuvième Tome.

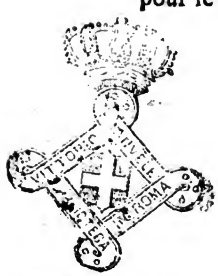

MAG 2016800

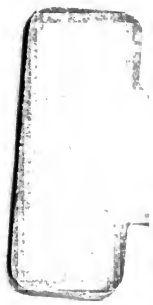

LEGAT
R. Ci
Bo